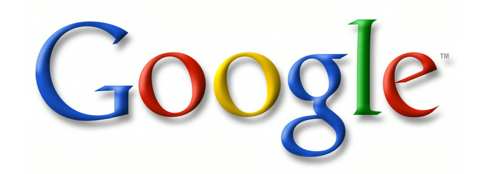
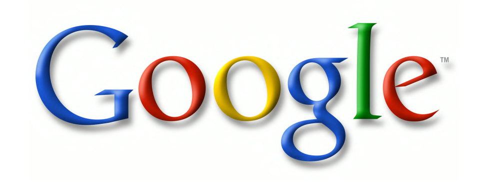
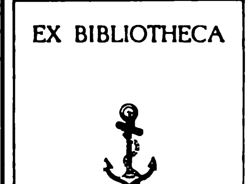







EX BIBLIOTHECA
Dr. T. H. MILO

ex libris

[illegible]

HISTOIRE

MARITIME DE FRANCE

I

LAGNY. - TYPOGRAPHIE DE VIALAT ET Cie.



Coppin del. — A. Boilaut Sc.

GUILLAUME LE CONQUÉRANT

Prenant possession de l'Angleterre

HISTOIRE

HISTOIRE

MARITIME

DE FRANCE

CONTENANT

L'HISTOIRE DES PROVINCES ET VILLES MARITIMES

DES COMBATS DE MER

Depuis la fondation de Marseille, 600 ans avant J.-C.
De la Flibuste, des Navigations, Voyages autour du monde, Naufrages célèbres
Découvertes, Colonisations
De la Marine en général, avant, pendant et depuis le règne de Louis XIV jusqu'à l'année 1850

PAR LÉON GUÉRIN

Historien titulaire de la Marine, Membre de la Légion-d'Honneur

NOUVELLE ÉDITION

ENTIÈREMENT REVUE ET AUGMENTÉE DE TROIS VOLUMES

Illustrée de 36 gravures sur acier, tirées sur papier de Chine

TOME PREMIER

PARIS

DUFOUR ET MULAT, ÉDITEURS

QUAI MALAQUAIS, 21

1851

AVANT-PROPOS

DES DEUX PREMIÈRES ÉDITIONS DES VOLUMES

DE

L'HISTOIRE MARITIME DE FRANCE

PARUS EN 1843 ET 1844.

Ce que nous avons eu l'ambition, peut-être téméraire, d'offrir au public, ce n'est pas seulement une histoire navale, où ne se trouveraient que les combats livrés sur mer par les Français : c'est, comme l'indique notre titre, une histoire maritime de France, renfermant, autant que l'espace le permettrait, celle de nos provinces, de nos villes de la côte; celle de la fondation, du progrès ou de la décadence de nos ports sur l'une et l'autre mer; celle de nos navigations lointaines, de nos découvertes, de nos colonies tant perdues que conservées; et aussi, bien entendu, celle de nos guerres, de nos combats, de nos diverses expéditions où la marine a joué un rôle, rattachant le tout à l'histoire générale du pays, comme au tronc auquel il n'est rien qui ne doive se rapporter, pour acquérir un intérêt quelque peu logique, philosophique et surtout national. Une histoire de France par la marine militaire et marchande, en même temps que par les provinces, les villes maritimes et les colonies conservées ou perdues, n'avait aucun précédent. Et quand nous disons cela, nous ne croyons rien avancer qui puisse être réfuté. On ne nous citera sûrement pas, comme quelque chose qui nous ait inspiré, l'*Histoire générale de la marine* de Boismélé et Riche-

bourg, publiée, vers 1744, en trois volumes in-4°, non plus qu'une autre prétendue *histoire générale*, dont la découverte de l'Amérique fait les plus grands frais, et dont nous ne nommerons pas même l'auteur, par respect pour la mémoire d'un honnête homme qui eut le tort de croire qu'il suffisait d'avoir vaillamment combattu à Trafalgar et de posséder quelques souvenirs de collége, pour pouvoir faire un livre; moins encore nous parlerait-on, comme précédent, de l'erreur commise par un écrivain d'infiniment d'imagination, sur une des époques de la marine de Louis XIV, abstraction complétement faite d'ailleurs par lui des événements coloniaux. Pour ne nous occuper ici que de l'ouvrage de Boismêlé, ceux qui l'auront ouvert n'y auront rien trouvé sur nos provinces, sur nos villes maritimes, sur nos lointaines navigations, nos découvertes et nos colonisations. Boismêlé ne décrit absolument rien que les combats sur mer; et, sous cet aspect encore, il est d'un succinct à désespérer pour tout ce qui est antérieur au règne de Louis XIV, avec la fin duquel s'arrête son ouvrage. Nous ne notons que pour avis les erreurs dont l'*Histoire générale* de Boismêlé fourmille, même en ce qui a rapport à l'époque par laquelle l'auteur s'est laissé absorber.

Nous établissons donc que notre *Histoire maritime*, telle que nous l'avons conçue, n'avait aucun précédent, et nous constatons que si l'*Histoire générale* de Boismêlé nous a été à peu près complétement inutile dans notre travail, les histoires de France proprement dites, si volumineuses qu'elles soient, ne nous ont guère plus servi.

Le dédain avec lequel elles ont traité la marine semblerait venir à l'appui de ce paradoxe superficiel, échappé, comme tant d'autres, à madame de Sévigné, et répété presque sérieusement par le président Hénault : « Que depuis la bataille d'Actium, on ne voyait pas que les combats de mer eussent rien produit. » En réalité, notre histoire maritime n'a point obtenu de place dans les histoires générales, et c'est tout au plus si feu M. de Sismondi, dans les vingt-huit à trente volumes de son *Histoire des Français*, lui a consacré la valeur totale d'une centaine de pages.

Néanmoins nous savons qu'à dater de Louis XIV, les documents, quoique épars, ne font pas défaut, et que la plus grande peine que l'on puisse dès lors avoir, quand on a l'habitude d'écrire et de mettre en ordre, c'est de se former à soi-même une opinion sur ces documents lorsqu'ils sont contradictoires, afin de la communiquer aux lecteurs qui, de longtemps, en général, ne perdront pas l'habitude d'en chercher une toute faite, et non à faire, dans les historiens. Mais si, à partir du règne de Louis XIV, les pièces

à consulter abondent, il n'en est pas de même pour les époques qui précèdent. A en juger par la pauvreté des matériaux qui se présentent à celui qui veut écrire l'histoire maritime du pays avant le dix-septième siècle, on croirait que la France n'eut jusque-là ni côtes, ni villes, ni ports sur les deux mers, ni marine, ni marins d'aucune espèce.

Les époques qui précédèrent celle de Louis XIV sont celles pourtant de la grande majorité des fondations de nos aïeux sur la côte, celles où la marine des particuliers combattait vaillamment, voyageait et découvrait. Hé quoi! il n'y aurait pas eu de marine dans ces nobles provinces de Bretagne, de Normandie, de Picardie, de Flandres, de Guienne, de Poitou, de Saintonge, de Languedoc et de Provence, avant le règne de Louis XIV! Mais si! il y en eut une, et des plus dignes d'être rappelée aux descendants de ceux qui la formaient, une marine à laquelle il ne manqua que d'être de royale origine pour remplir la moitié des fastes de notre histoire. Nous nous sommes appliqué avec amour à la chercher dans l'obscurité où on l'avait si injustement délaissée, et c'est avec ses glorieux souvenirs que nous avons communiqué la vie à une partie de notre travail. Quel bonheur, quel charme nous éprouvions à reproduire un vieux nom admiré dans son temps, sinon de la cour, au moins des villes maritimes, et à lui restituer la place à laquelle il avait droit dans l'histoire! Nous aurions voulu que plus de documents nous eussent mis sur la trace de plus de noms, de plus de faits encore sur ces époques qu'il nous faut compter, si nous voulons que la postérité compte aussi la nôtre; nous aurions désiré surtout que la place ne nous fît pas défaut à leur endroit; il faut espérer qu'un jour viendra où nous l'aurons aussi large que leur mémoire a droit d'y prétendre.

Ce qui nous flatterait par-dessus tout, ce serait que l'on trouvât notre ouvrage cherché et fait avec conscience. Nous nous sommes appliqué à nous obtenir ce plus précieux des éloges dont on puisse payer un travail sérieux; interrogeant avec empressement les personnes qui pouvaient nous instruire et nous mettre sur la trace de quelque chose d'utile à notre ouvrage; ne négligeant aucun avis, quand on voulait bien nous le donner d'une manière intelligente; compulsant les documents par nous-même, et non par des intermédiaires comme le font beaucoup trop quelques-uns des écrivains les plus renommés d'à présent.

A la demande de plusieurs hommes d'étude, nous avons multiplié nos citations d'ouvrages et d'auteurs. Toutefois on comprendra que, dans le cercle où nous étions circonscrit, nous n'ayions pu citer à beaucoup près toutes nos sources; il eût fallu,

pour cela seulement, un volume entier. Nos citations se sont particulièrement portées sur les documents rares, peu connus, ou laissés aujourd'hui dans l'oubli, et sur les ouvrages qui ont fait pour nous objet de discussion. Il va sans dire d'ailleurs que les histoires particulières de nos provinces et de nos villes maritimes ont toutes été l'objet de nos études, et qu'il n'est guère d'ouvrage de quelque valeur, du moins en France, sur la matière dont nous traitions, qui ait échappé à nos investigations.

Est-ce à dire pour cela que notre histoire sera parfaite? Nous n'avons point cette outrecuidante vanité. Et comment pourrions-nous l'avoir, quand l'étude que nous avons été dans la nécessité de faire pour nous-même, nous a amené à trouver plus d'une grave erreur chez des auteurs non moins consciencieux que nous?

Quelques mots maintenant sur la manière dont nous avons cru devoir écrire notre ouvrage : avec conscience d'abord, nous l'avons déjà dit; avec raison, mesure et simplicité, surtout en ce qui avait rapport aux premières époques, pour lesquelles nous aurions couru de trop grands risques d'erreurs, si nous nous étions laissé aller un seul moment à nos suppositions, ou même à celles de quelques auteurs qui, par leurs études spéciales, sont en droit de croire qu'ils possèdent le plus amplement la connaissance des premiers temps de notre marine. Bien que toujours très-sobre de termes techniques qui fatiguent et embarrassent la plupart des lecteurs (nous ne parlons pas des expressions d'argot qui n'ont jamais droit de bourgeoisie dans l'histoire sérieuse), nous avons accepté une partie de la langue maritime à mesure que celle-ci se présentait à nous avec les faits, et nous nous sommes toujours bien gardé de la supposer là où elle pouvait fort bien n'être pas encore.

Cette timidité nous aura peut-être épargné bien des énormités, que de plus hardis auraient posées comme de l'histoire : car nous avons eu lieu de nous apercevoir que la trop grande assurance de soi-même en ce qui appartient au temps présent, a fait commettre à quelques-uns plus d'une erreur en ce qui appartenait aux temps passés. Nous avons donc marché pas à pas, craintivement, doutant de nous-même, afin de ne nous rien permettre qui fût de notre induction et de notre tête. Nous nous sommes laissé échauffer progressivement, à mesure que les événements nous offraient eux-mêmes de la chaleur par leurs détails reconnus vrais, et appuyés de documents authentiques. Mais nulle part, c'est une justice que nous espérons qu'on nous rendra, nous n'aurons sacrifié la gravité de l'histoire à l'intérêt du roman. Il faut savoir laisser chaque intérêt à sa place. Nous prions donc

nos lecteurs de ne point perdre de vue qu'il y a en littérature deux choses fort distinctes sur la marine, lesquelles ont chacune leur valeur : c'est le roman et la nouvelle, qui ont le droit d'être historiques ; et l'histoire, qui n'a jamais le droit d'être romanesque. Nous ne nous sommes appliqué qu'à cette dernière.

AVANT-PROPOS

DE LA TROISIÈME ÉDITION DES VOLUMES

de

L'HISTOIRE MARITIME DE FRANCE

PUBLIÉS, DE 1846 A 1848, AVEC DES ADDITIONS.

Après avoir rappelé l'avant-propos de nos deux premières éditions, nous reprenions ainsi :

« Nous l'avouerons avec franchise, malgré l'intérêt du sujet, lorsque nous entreprîmes cet ouvrage, nous étions loin d'espérer pour lui un si rapide succès. Mais ce succès même nous imposait des obligations, et ceux qui voudront se donner la peine de comparer notre première édition à la seconde, et la seconde à celle-ci, jugeront que pour nous les mots sacramentels *revue, corrigée et augmentée*, ne sont point une vaine formule. Nous avons refait presque entièrement le premier volume. De nouvelles recherches, des documents nouveaux ont apporté de grandes modifications dans toutes les autres parties de notre ouvrage. De plus, comme témoignage de nos études, indépendamment de notes répandues çà et là au bas de nos pages, nous donnerons une espèce de bibliographie maritime renfermant la nomenclature raisonnée des principaux ouvrages et documents dont nous nous sommes servi, soit pour nous appuyer sur eux, soit pour les refuter. Enfin, à l'appui des principaux événements maritimes rappelés dans nos trois volumes, nous nous réservons de donner, en quelques feuilles, un choix extrêmement curieux de pièces justificatives d'une authenticité non douteuse, qui, outre l'intérêt qu'elles offriront par elles-mêmes, démontreront le peu de fondement qu'il faut faire sur des écrivains parfois plus futiles que leur qua-

lité ne le comporte, et sous les yeux desquels certains de ces documents auront pu passer aux archives de la marine, mais passer comme des ombres vaines.

Cela dit, remercions les personnes qui nous ont, autant qu'il était en elles, secondé dans nos études : MM. les ministres de la marine d'abord, qui nous ont ouvert les archives de leur département ; l'habile et trop modeste capitaine de vaisseau M. Alphonse Pellion, dont les avis amicaux nous ont été si souvent utiles ; M. le commandant du genie de Béville, et notre excellent frère, officier dans la même arme, pour les conseils qu'ils nous ont donnés au sujet des places maritimes du royaume ; M. Chasseriau, historiographe de la marine, qui nous a communiqué avec empressement une partie des documents de sa section historique ; M. d'Avezac, chef du bureau des archives de la marine, dont l'obligeance et le savoir nous rendent si précieuse la trop récente connaissance ; MM. Jomard, Magnen, Paulin Paris, Dubeux, Pilon, de Manne, de la bibliothèque du roi ; M. Ferdinand Denis, de la bibliothèque Sainte-Geneviève ; M. Angliviel, bibliothécaire du dépôt des cartes et plans de la marine ; MM. les bibliothécaires de l'Arsenal, etc., pour l'empressement qu'ils ont mis à nous faciliter nos recherches. Remercions aussi ces personnes indulgentes qui, sans nous connaître autrement que par nos œuvres, ont bien voulu, comme l'érudit M. de Montmerqué, recourir quelquefois à nos travaux, et les citer avec bienveillance. »

AVANT-PROPOS

DE CETTE QUATRIÈME ÉDITION

AUGMENTÉE DE PLUSIEURS VOLUMES.

Cet ouvrage a eu cela de particulier, qu'avant d'avoir pu se compléter, il a obtenu un succès de trois éditions, mais d'éditions sérieuses, différentes de forme, de caractères, considérablement modifiées, en moins de huit années, avant la quatrième édition que nous donnons aujourd'hui. Le succès de ces premières éditions, tirées l'une dans l'autre à trois mille exemplaires chacune, a dû être d'assez bon aloi, puisqu'il s'est fait pour ainsi dire sans le secours de la presse, sans aucun des moyens usités depuis dans le commerce de librairie, et surtout sans le secours matériel du gouvernement en général et du ministère de la marine en particulier, longtemps si prodigue de ses fonds pour les ouvrages morts-nés, pour les infortunes d'esprit, quelquefois même pour de mauvais plagiats que les usurpés dédaignaient de poursuivre comme tels, et préféraient laisser ensevelis dans les limbes où tout ministère a l'habitude de jeter ses livres une fois qu'il s'en est rendu acquéreur.

Nous tenons, l'occasion s'en présentant, à consacrer ce fait que, malgré le titre d'historien de la marine et la distinction flatteuse dont il a été accompagné, jamais le ministère de la marine et à plus forte raison les autres ministères, sauf six exemplaires de notre troisième édition pris il y a un an chez notre éditeur pour quelques bibliothèques spéciales, ne nous ont donné le moindre appui matériel, sous quelque forme que ce fût. Nous sommes, Dieu merci, de ceux qui pouvons défier, à cet égard, toutes les investigations; nous le disons sans prétendre as-

surément blâmer ceux de nos confrères dans les lettres qui ont reçu un appui quelconque du gouvernement; mais il n'est pas nécessaire d'avoir les inconvénients des avantages que l'on pourrait passer peut-être pour avoir obtenus ou seulement sollicités.

M. l'amiral de Mackau, quand il était ministre, avait montré, il est vrai, l'intention de nous seconder dans nos travaux, et même avait eu l'obligeance de nous demander un rapport sur un volume de documents historiques et administratifs que nous comptions ajouter à notre *Histoire maritime de France.* Sachant que le ministère de la marine n'avait pas pris, non chez nous qui n'avions rien à voir dans l'opération commerciale, mais chez nos éditeurs, un seul exemplaire de l'ouvrage de celui que lui-même, avec le bienveillant et flatteur concours de M. le prince de Joinville, il avait fait décorer et nommer *historien de la marine*, il se montrait désireux de seconder, par la prise d'un certain nombre d'exemplaires, l'impression de ce volume qui fut un moment entrepris aux frais de l'auteur, et qui ne semblait pas devoir, par sa nature abstraite, obtenir le succès des autres; mais en définitive ses bonnes intentions à notre égard n'eurent aucun résultat sous ce rapport.

Après tout, autant vaut, en fait de travaux de l'esprit, l'encouragement et l'appui du public, que celui du gouvernement. Le public seul donne de véritables succès. Un ministère au contraire, qu'il fasse d'une manière ou d'une autre les frais d'un ouvrage, est toujours sûr de jouer le rôle d'ensevelisseur, et fît-il distribuer cet ouvrage à tous les députés, à tous les représentants, à toutes les bibliothèques départementales du monde, pour l'instruction de chacun, par un fatal arrêt du ciel, on est toujours sûr d'en rencontrer les trois quarts des exemplaires tout d'abord sur les quais, et un peu plus tard chez l'épicier. En vérité (sauf en des cas rares et très-exceptionnels) c'est à ne pas comprendre comment un écrivain qui se respecte peut encore imposer aux contribuables, par l'intermédiaire de l'administration centrale, l'obligation de faire les frais de sa gloire ainsi condamnée à s'abîmer dans les flots avant d'avoir éclairé le monde. Il est vrai que, pour se consoler de leur chute, ces messieurs ont le sentiment que des travaux de l'importance des leurs, ne sauraient avoir, quels qu'ils soient, d'éditeurs seuls engagés personnellement, ni de public; ce qui emporte comme conséquence forcée, qu'ils font leurs publications, aux frais de l'État, pour leur propre et unique satisfaction. Il nous est bien permis à nous autres écrivains d'habitude, historiens, c'est-à-dire gens qui n'étant pas rentés par le gouvernement pour faire l'histoire, la faisons pourtant de notre mieux; il nous est bien permis d'avoir des idées

tout autres, et de chercher notre succès chez les lecteurs, pour lesquels après tout on est censé faire les livres. Aussi remercions-nous, deux, trois et quatre fois ce public de nous avoir ménagé cette quatrième édition qui nous permet de donner une augmentation et une suite importantes à notre ouvrage, et de nous fournir l'occasion d'y joindre, à titre de pièces justificatives, une grande partie de ces documents inédits ou devenus extrêmement rares, dont les circonstances ne nous avaient pas permis de poursuivre l'impression à nos frais.

Il est bon de dire ici que nôtre succès, supposé peut-être encore plus grand qu'il n'avait été jusqu'à ce jour, a tenté des compétiteurs, sinon pour toutes les époques, du moins pour les époques réputées principales de l'histoire de la marine. La tentative d'histoire de la marine de M. Eugène Sue, malheureuse pour la réputation de l'auteur, inféconde, malgré l'abondante rosée ministérielle, pour la bourse des éditeurs, semblait avoir dégoûté de tout essai du même genre auteurs et libraires, quand l'apparition, quoique très-modeste, de notre ouvrage, remit en goût quelques personnes.

Auparavant, il n'existait, en fait d'ouvrages français d'ensemble et imprimés sur l'histoire de la marine, que les suivants :

1° Les *Mémoires de la marine française*, dans l'*Hydrographie* du P. Georges Fournier, ouvrage datant de la première moitié du dix-septième siècle et s'y arrêtant, que peu de gens songeaient à consulter, quoique ce fût là seulement que le lecteur pût trouver un récit suivi des guerres navales du règne de Louis XIII. Quant aux époques antérieures, le P. Fournier, pour ce qui concernait l'histoire militante et navigante de la marine, s'en était occupé avec trop de brièveté pour qu'on y trouvât autre chose que quelques jalons ;

2° L'*Histoire générale de la marine* de Boismêlé et Richebourg, ouvrage indigeste, en trois volumes in-4°, datant de la première moitié du dix-huitième siècle, dont les coups de canon échangés sur mer, forment le fond pour tout ce qui concerne l'histoire de la marine française et moderne, et qui d'ailleurs, rempli d'inexactitudes, ne consacre que quelques pages aux époques antérieures au ministère de Colbert et s'arrête à la fin du règne de Louis XIV. Toutefois, comme il n'est pas si médiocre auteur qui ne trouve plus médiocre prétendant aux lettres encore pour être son plagiaire, l'ouvrage de Boismêlé et Richebourg devait avoir son copiste textuel de nos jours. Le troisième volume de cet ouvrage est un Recueil des ordonnances et règlements de la marine militaire sous Louis XIV, et, considéré à ce point de vue, présente un intérêt réel ;

3° L'*Histoire du progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, par le baron de Sainte-Croix, ouvrage en deux volumes in-12, appartenant aussi au dix-huitième siècle, et s'arrêtant avant la fin du règne de Louis XIV. Ce livre savant et substantiel dans sa précision, laisse bien loin derrière lui, comme mérite, comme appréciation, comme exactitude, celui de Boismêlé et Richebourg et même celui du vieil historien anglais Lediard sur la marine de l'Angleterre. Nous lui avons souvent rendu l'hommage auquel il a droit;

4° Les *Fastes ou Tableau historique de la marine française*, par Turpin, un volume in-4° de peu de pages, dont une édition a paru en 1784 et qui se compose de quelques vies de marins et d'un abrégé succinct et souvent inexact des principaux événements maritimes, particulièrement du règne de Louis XV, en tant que les Français, chose rare sous ce règne, n'y ont pas été complétement malheureux;

5° Le *Recueil historique et chronologique de faits mémorables pour servir à l'histoire générale de la marine*, deux volumes in-12, Paris 1772, ouvrage de peu d'importance, sans esprit de suite, qui n'a guère trait qu'aux règnes de Louis XIV et de Louis XV; mais où cependant l'on rencontre çà et là quelques bonnes indications;

6 Le *Précis des événements maritimes pendant la guerre de l'indépendance de l'Amérique*, par le contre-amiral Kergeulen, ouvrage indispensable à consulter pour cette période de l'histoire de la marine, quoiqu'il se borne exclusivement à donner et sans le lier à l'ensemble de l'histoire du temps, le récit abrégé, par ordre de dates, des combats de mer entre les Français et les Anglais, de lan 1777 à l'an 1783;

7° Les *Précis de la marine royale* et *Histoire des descentes* de Poncet de la Grave, compilations découpées avec des ciseaux, presque toujours sans modifications de phrases, misérables vulgarités qui ne valent pas la peine d'être consultées et encore moins d'être citées comme autorités, quoiqu'on l'ait vu faire au bas de trois à quatre cents pages par un historiographe de la marine;

8° L'*Histoire générale de la marine*, en deux volumes in-8°, publiée, sous la Restauration, par M. Bouvet de Cressé, ancien chef d'institution, et qui, presque exclusivement remplie par la découverte de l'Amérique, ne paraît avoir été qu'un prétexte pour donner, en finissant, une relation du combat de Trafalgar, auquel avait assisté honorablement l'auteur dans sa jeunesse;

9° L'*Histoire des combats d'Aboukir, de Trafalgar, de Lissa, du Cap Finistère et de plusieurs autres batailles navales, depuis*

1798 *jusqu'en* 1813, *suivie de la Relation du combat de Navarin, ou notions de tactique pour les combats sur mer*, par un capitaine de vaisseau, 1 vol. Toulon, Brest et Paris, 1829, recueil de relations des combats précités, intéressant à consulter au point de vue surtout des appréciations techniques, mais qui n'est pas écrit, est rempli de fautes d'impression nuisant à chaque instant à l'exactitude historique, et qui de plus fourmille d'erreurs biographiques;

10° L'*Histoire de la marine* de M. Eugène Sue, laquelle traite seulement d'une manière romanesque et dans tous les cas très-incomplète, malgré son étendue, des années les plus connues du règne de Louis XIV, laissant de côté, pour ces années mêmes, tous les grands événements coloniaux et toutes les navigations;

11° Les *Chroniques de la marine française, depuis la Révolution*, (publiées en 1837) ouvrage interrompu et dû à la jeunesse de deux écrivains d'esprit, qui, dans leur maturité présente, n'auraient garde certainement de recommencer ce mélange de forme encore trop romanesque et de *Moniteur officiel*, que M. Eugène Sue avait prétendu mettre à la mode.

Ajoutons à ce bagage de livres français donnés comme *histoires générales* ou *partielles* de la marine, un ou deux petits *Précis de la marine*, en une centaine de pages, sans noms ou seulement avec initiales d'auteurs, publiés sous le Consulat et l'Empire, lesquels s'arrêtent à l'an 1783. Joignons-y même, si l'on veut, les vies romanesques et anecdotiques de quelques marins célèbres, par Richer; le Recueil périodique d'historiettes, maintenant défunt, intitulé : *France maritime*, si cher financièrement au ministère de la marine; enfin la *Biographie des marins*, par M. Hennequin, ouvrage qui a dû coûter bien cher aussi à l'administration de la marine, et qui prouve qu'il n'y a rien de tel quelquefois que d'être assis dans une position officielle aux sources de la vérité pour propager les erreurs; flatterie peu séante où le plus pitoyable des amiraux, vice-amiraux ou contre-amiraux en faveur, s'installe tout bonnement et quelquefois en retraçant lui-même ses funestes exploits, en s'esquissant avec amour de sa propre main, entre Christophe Colomb et Duquesne, entre Vasco de Gama et Tourville; affreux tohubohu d'existences maritimes, où l'une contredit l'autre à chaque page et qui pourtant, avant d'être réuni en corps d'ouvrage, avait déjà en grande partie servi à la *Biographie universelle*, dont nous ne nous faisons pas faute du reste de signaler, en temps et lieu, les erreurs sans nombre en fait d'histoire maritime.

On aura ainsi la nomenclature, à peu près complète, des livres français qui traitaient de l'histoire de la marine, avant les deux

premières éditions de notre *Histoire maritime de France*, réserve faite, bien entendu, des mémoires, les uns apocryphes comme ceux de Tourville, les autres authentiques, comme ceux de Duguay-Trouin; d'autres ouvrages du même genre sur les campagnes ou la vie de tel ou tel marin illustre, et des relations particulières de combats de mer ou de navigations éditées chacune en son temps, qui ne sont que des documents pour l'ensemble de l'histoire.

Mais, depuis les deux premières éditions de notre ouvrage, lequel, avec les corollaires que nous y avions ajoutés jusqu'à l'année 1847 sous divers titres, nous a paru, à nous et à d'autres, plus que nécessaire à certains auteurs qui l'ont d'autant moins cité, qu'ils en ont plus largement usé, les livres ont abondé sur la marine. Il est juste d'ajouter que le public s'est laissé initier à fort peu d'entre eux, et que l'existence de la plupart a été comme non avenue pour lui. Nous en excepterons l'ouvrage *improprement* intitulé *Guerres maritimes sous la République et l'Empire*, (*improprement*, car il ne renferme que les relations de quelques combats tous funestes à la France), par M. Jurien de la Gravière, qui, bien que puisé à des sources trop exclusivement britanniques et ressemblant trop à une vie de Nelson, brillamment traduite de l'anglais, ne doit pourtant pas être confondu avec les tristes œuvres ou plagiats dont il est ici question.

Puisque nous venons de parler des plagiaires, ou copistes, ou découpeurs, rien n'est curieux comme la mine que font ces pauvres hères, malgré toute leur bonne volonté pour prendre bonne contenance et avoir l'air de quelque chose portant habit neuf et plume taillée. En voulant retourner les phrases, ils retournent quelquefois aussi les dates et confondent les époques (nous en avons pris sur le fait); si l'auteur original a laissé passer, soit par sa propre faute, soit par celle des typographes, une erreur dans celle de ses éditions que le plagiaire a eue sous la main, au meilleur marché possible, cette erreur est fidèlement stéréotypée, nonobstant les corrections introduites dans les éditions postérieures. Toutefois, cela marche encore vaille que vaille tant que l'on a son guide-âne; et même, pour se donner une façon de canne à la main, on écrira, en forme de note, au bas de quelque page : une *Histoire de la Marine* écrit ce nom de telle sorte, mais elle se trompe, c'est de cette manière, et autres annotations et rectifications de cette force; mais sitôt qu'ainsi morigéné pour une lettre de nom propre (dont le plagiaire possède sans doute la carte de visite réformée), ou pour toute autre niaiserie, l'auteur original vient à manquer au susdit plagiaire, alors notre pauvre diable, ne sachant plus où donner de la tête, ni comment coudre tout seul

des phrases l'une avec l'autre, se met à prendre dans le ***Moniteur*** ou ailleurs, une suite de procès-verbaux ou de rapports plus ou moins tronqués, qu'il sert lui-même, immenses tartines, à ses lecteurs, en leur disant : « Faites vous-même la suite de mon histoire, s'il vous plaît. » En vérité, nous ne comprenons pas comment on peut survivre à un tel métier. Pendant ce temps l'historien original revoit, poursuit son œuvre, et trouve toujours le moyen de laisser fort en arrière le plagiaire, dont il est, Dieu merci, bien rare, si cela arrive jamais, que les habits retournés soient soumis à une nouvelle réparation, les écrits d'emprunt à une réimpression.

Nous nous serions montré ingrat, et nous avons l'ingratitude en horreur, si nous avions pu donner à croire à nos lecteurs, en raison de ce que nous avons dit au commencement de cet avant-propos, que l'administration centrale de la marine avait refusé tout genre d'appui à nos études, à nos travaux. Elle a d'abord reconnu nos efforts par les distinctions honorifiques que nous lui devons, plus ou moins directement. Nous lui devons un appui d'un autre genre, depuis l'époque où un certain M. Parisot, défunt historiographe qui n'a rien *historiografié*, nous faisait refuser la communication des archives de la marine, sous le prétexte que des Américains, travaillant à une histoire de la guerre de l'Amérique, occupaient toute la place. M. l'amiral Duperré, ministre de la marine, à qui nous en appelâmes directement, comprit le ridicule de cette défaite que l'on nous donnait en son nom, et, le détroit nous étant ouvert après la mort de M. Parisot, nous commençâmes à naviguer, vaille que vaille, et à découvrir l'étroit chenal par où l'on arrive à la terre promise des chercheurs d'archives maritimes, en passant devant les portes des *dooks* plus ou moins barricadés des historiographes non honoraires de la marine. La prévenance de M. Chassériau, alors, comme à présent, chef de cabinet et historiographe tout ensemble, nous fit faire une station, nous ne voulons pas dire une quarantaine, très-prolongée dans son *dook* ou bassin fermé d'historiographe, sans qu'aucun de ses affectueux discours nous permît de croire qu'il existât autre chose au ministère, en fait de documents historiques, que les pièces, d'ailleurs du plus grand intérêt, qu'il voulait bien mettre sous nos yeux. Cependant nous commencions à croire que nous n'étions pas sur la trace de la grande roche de diamant que nous cherchions et nous allions remercier M. Chassériau, pour ses bonnes communications dont il était sur le point de publier lui-même une partie, puis tourner notre proue vers des détroits plus faciles à franchir que le corridor où nous avions rencontré le cap des historiographes, quand nous

dûmes à quelques avis fortuitement recueillis, de reprendre courage, de nous dégager un moment de la bienveillance sur laquelle nous semblions être échoué comme sur un écueil, de doubler enfin le cap des historiographes, cap qui n'est pas toujours celui de Bonne-Espérance, et, longeant la côte, d'arriver jusqu'au chef de bureau des archives, le cordial, spirituel et savant M. d'Avezac. Il ne nous parla pas d'Américains, et nous eûmes à l'instant, comme Français studieux, large place au banquet des archives. Grâces lui en soient rendues, ainsi qu'à son digne successeur, M. Girette!

Ce fut alors seulement que nous connûmes par nous-même, sans qu'on eût besoin de nous la raconter, la déplorable scission, pour ne pas dire l'anarchie des archives de la marine, de l'origine et de l'importance desquelles, d'Hamecourt, un de leurs anciens organisateurs, parlait jadis avec un sentiment si profond de leur utilité, dans l'extrait suivant que nous donnons de son manuscrit intitulé : *Description du dépôt de la marine* (dépôt qu'il ne faut pas confondre avec celui des cartes et plans).

« Le dépôt de la marine (écrivait cet archiviste en 1777, dans « ce beau travail que le ministère de la marine qui, depuis tantôt « quarante ans, fait imprimer à ses frais tant de lourdes et « ruineuses inutilités contemporaines, n'a pas songé à pu- « blier, dont il ignore même pour ainsi dire l'existence enserrée « sous son toit), le dépôt de la marine fut logé en 1669, sous « le ministère de M. de Pontchartrain, dans un pavillon situé « au fond du jardin des Petits-Pères de la place des Victoires de « Paris. Ce dépôt fut d'abord formé, en 1680, par M. de Clai- « rambault, des papiers de l'ancienne marine, puis de ceux « que l'on recueillit après la mort de M. le marquis de Seignelay « et des principaux officiers qui avaient été employés sous son « ministère et sous celui de M. Colbert, son père. On joignit à « ces papiers ceux de la maison du roi et des provinces qui fai- « saient partie du département du secrétaire d'État de la marine; « mais le nombre des papiers étant devenu trop considérable, et « le dépôt ne se trouvant pas assez vaste pour les contenir, on « en retira, en 1720, ceux de la maison du roi et des provinces « pour en former un dépôt particulier. *On en détacha aussi les « plans, cartes et journaux de navigation, dont on établit un « dépôt* pour le chevalier de Luynes, capitaine de vaisseau, « duquel M. le vicomte de Narbonne a aujourd'hui (1777) l'ins- « pection. Tous les autres papiers restèrent sous la garde de « M. de Clairambault qui en eut un très-grand soin; il en forma « des liasses qu'il numérota. M. de Laffillard, son successeur, « les arrangea sous un ordre alphabétique sans distinction de

« matière, de pays, d'États et de personnes. M. Truguet, mon « prédécesseur, ayant proposé à M. de Machault de disposer le « dépôt par ordre chronologique et méthodique, afin de mieux « faire connaître les différentes branches qui dépendent d'un « département aussi étendu, ce ministre approuva ce projet *qui « fut exécuté;* mais le peu de local qu'avait M. Truguet, l'ayant « obligé de mettre les papiers à différents étages, il ne lui fut « pas possible de donner à son plan tout l'ordre susceptible.

« Le dépôt est resté en cet état, (continue d'Hamecourt adres- « sant son travail, en forme de rapport, au célèbre ministre de la « marine de Sartines, dont la grande intelligence pénétrait dans les « moindres détails de son administration, et tenait, au plus haut « degré, à ce trésor du passé, pour instruire le présent et l'avenir) « le dépôt est resté en cet état jusqu'au moment où *vous avez jugé « à propos de le faire passer à Versailles, et de lui destiner un « endroit vaste et très-éclairé.* Par ce moyen, vous avez réuni « sous un même coup d'œil tous ces beaux établissements de re- « ligion et de commerce que la France a portés dans toutes les « parties du monde, et qui rendront à jamais la mémoire du roi « et de ses ministres si respectable à toutes les nations même « les plus éloignées; sans vous, Monseigneur, tout ce qui s'est « passé de plus curieux et de plus intéressant sous le règne de « notre auguste monarque et sous celui des rois ses prédéces- « seurs; les noms de tous les généraux, chefs d'escadre et ca- « pitaines qui, par leur valeur, ont rendu la France si redou- « table à ses ennemis; toutes ces fameuses campagnes et ces « batailles gagnées sur mer, qui ont étonné l'univers, fait « trembler les autres puissances et soutenu l'empire, ne seraient « pas en évidence dans le dépôt où elles ont été recueillies avec « tant de soin. Quelles obligations, Monseigneur, ne vous aura « pas toute la noblesse française! Vous faites revivre ses aïeux « et vous la mettez à portée de puiser dans cette collection d'évé- « nements mémorables de quoi flatter son amour-propre, de « grands souvenirs, de belles actions à imiter et de glorieux « exemples à suivre.

« Il ne restait plus qu'à mettre ces papiers dans un ordre clair « et propre à faciliter les recherches; c'est à quoi je me suis le « plus attaché, et j'ai eu la satisfaction de vous voir approuver « la distribution que j'avais projetée et que j'ai eu l'honneur de « vous présenter dans le temps que le dépôt fut transporté où « il est actuellement. C'est cette même distribution, exécutée « dans toute son étendue, que je prends la liberté de mettre « sous vos yeux, Monseigneur, *afin que vous puissiez voir d'un « coup d'œil ce qui est contenu dans chaque pièce du dépôt.* »

Suit en effet la description, non toute sèche, mais historique et raisonnée, du dépôt des archives de la marine d'alors, *salle par salle*, depuis l'année 1556. Il est bon de faire observer toutefois que, jusqu'à l'année 1664 et même 1669, les documents mentionnés dans la description de d'Hamecourt, documents dont pour les époques antérieures à ces années on ne retrouve plus pour ainsi dire la trace au ministère de la marine, sont extrêmement rares et ne consistent guère qu'en rappels d'anciennes ordonnances, d'anciens règlements, et en quelques états de frais de la marine. Mais depuis, quelle richesse! Quels trésors!

D'Hamecourt s'en servit avec bonheur lui-même pour écrire un ouvrage intitulé : *Campagnes sur mer* ou *Histoire navale depuis* 1610 *jusqu'en* 1750. Il est vrai de dire que l'ouvrage se ressent, à ses débuts, de l'extrême disette de documents des archives de la marine pour tout ce qui précède le règne de Louis XIV, et que d'Hamecourt, en ne consacrant que quelques pages, non exemptes d'erreurs, à l'époque antérieure, depuis 1610, semble par là indiquer que ses occupations bureaucratiques ne lui laissaient pas le temps d'aller puiser à d'autres sources qu'à celle qu'il avait sous la main. Il est bien regrettable, non-seulement qu'il ait passé avec cette légèreté sur les cinquante à soixante premières années du dix-septième siècle, mais encore qu'il ne se soit nullement préoccupé des époques précédentes, d'où il résulte que son travail, comme tous ceux du même genre qui commencent l'histoire de la marine française à Louis XIV, manque de l'intérêt logique, philosophique et instructif qui se puise dans la connaissance de l'origine et du développement successif des événements. Ce sont, comme dans presque tous les ouvrages que l'on a faits sur la marine, des récits un peu décousus qui n'ont pas l'intérêt désirable, parce qu'ils ne se lient à rien. C'est un homme dont on ne connaît ni le commencement ni la fin; ce n'est qu'une rencontre fortuite dont on ne peut tirer que ce qu'elle montre au passage. Il est regrettable aussi que dans les années qu'il possède le mieux, l'auteur manque généralement de critique et se soit cru obligé, par position, à dissimuler les fautes et les torts de l'administration de la marine, ainsi que de certains amiraux et officiers français. Néanmoins son ouvrage est indispensable à rechercher pour quiconque travaille à l'histoire maritime. D'Hamecourt écrivait dans un temps où il n'était, à ce qu'il paraît, loisible à personne, à aucun employé, si élevé qu'il fût, de l'administration de la marine, de se faire un piédestal littéraire, un moyen d'avancement, des deniers dont pouvait disposer cette administration. Point de publications de précis d'histoire de la marine, de vie de tel ou tel amiral, même de compilations d'or-

donnances, règlements ou autres pièces, si l'on n'en faisait pas les frais par soi-même ou par un riche protecteur, ou si l'on ne rencontrait pas un éditeur. L'ouvrage de d'Hamecourt sur la marine française, comme sa description du dépôt des archives, resta inédit, et je ne sais pas même s'il coûta à l'administration les frais de la couverture de maroquin rouge du manuscrit. Ah! si c'eût été comme depuis, comme en ces jours où chacun faisait sa petite entreprise personnelle, *Annales de la marine*, *France maritime*, *etc.*, recueil inutile de règlements connus ou autres ingrédients, pour se faire connaître tant bien que mal, vie de tel ou tel amiral de troisième ordre en tomes plus gros qu'on n'en consacra jamais à Sulli; à Richelieu, à Bayard, à Turenne, à Duquesne, à Tourville, à quelque amiral que ce soit, pour témoigner, à peu de frais personnels, de sa reconnaissance privée! Ah! si c'eût été comme naguère, sinon comme à présent encore, quel inaccessible piédestal eût pu se faire d'Hamecourt, sans bourse délier, de ses trois volumes in-folio de manuscrits, auxquels, sans qu'on veuille ici blesser aucun des auteurs ou compilateurs que le ministère a pris pécuniairement sous son égide, bien peu des ouvrages imprimés aux frais de l'administration ou avec son concours, pourraient être comparés pour le mérite ou l'utilité. Mais autres temps, autres mœurs! Les ouvrages de d'Hamecourt, rarement consultés d'ailleurs, n'avaient guère encore eu l'honneur d'être cités, fût-ce par ceux qui s'en étaient servis, avant cette préface où nous nous faisons un devoir de rendre à César ce qui appartient à César, surtout quand César n'a pas même affiché la prétention d'être historiographe, et a eu du mérite et du savoir à si bon marché pour le pays.

On vient de voir ce qu'étaient les archives de la marine du temps de d'Hamecourt; elles restèrent telles jusqu'à la révolution de 1789. Mais, à cette époque, elles furent affreusement bouleversées et en quelque sorte livrées au pillage. Tout le monde y empruntait, pour ne pas dire y prenait, sans jamais rendre. Chaque jour encore on rencontre, jusque dans le commerce, des pièces qui ont appartenu aux archives de la marine. Une collection inappréciable de petits volumes manuscrits sur peau vélin, richement enluminés, qui étaient l'état de la marine, personnel, matériel, situation des arsenaux, etc., tel qu'on le remettait chaque année au roi depuis Louis XIV, fut décomplétée; on en a retrouvé quelques volumes, qui ont été rachetés à la sollicitation du chef du bureau des archives. La plupart des volumes qui n'avaient point disparu, ont été dépouillés de leurs enluminures. Tel membre de la première Constituante ou de l'ancienne Législative, telle personne appelée dans un des comités adminis-

tratifs, ne fût-ce qu'avec voix consultative, entrait aux archives abandonnées, se faisait remettre ou prenait de précieux documents manuscrits, pour motif ou sous prétexte d'intérêt public, et, soit négligence, soit préoccupation d'autres affaires, soit par d'autres causes moins excusables, les gardait ou les égarait. Vinrent aussi, et en grand nombre, les gens qui avaient des intérêts de personne ou de famille à faire disparaître des titres peu flatteurs, ou à se rendre propriétaires de pièces qui les intéressaient. Pas un dossier de marin ou d'administrateur ne resta complet. Il y eut même, et malheureusement cela s'est renouvelé en des temps plus calmes, des personnages qui profitèrent de leur introduction momentanée et de leur position élevée dans l'administration, pour faire apporter sur leur bureau, puis garder ou détruire, des correspondances, des rapports, des pièces de toutes sortes où leur passé, celui de leur famille, leur nom se trouvaient mêlés. Le contre-amiral Kerguelen qui déclare lui-même s'être largement servi de son passage à l'une des directions du ministère de la marine, à l'époque de la révolution, pour faire son *Précis des événements maritimes pendant la guerre de l'indépendance de l'Amérique*, sur les pièces originales, et qui semble s'être fait une loi d'élaguer de son aperçu, d'ailleurs fort utile à l'histoire, tout ce qui pouvait honorer ceux de ses anciens compagnons d'armes qu'il considérait comme ses ennemis personnels, ne nous paraît pas avoir été plus scrupuleux que les autres. En tout cas, son dossier personnel est bien mince, et ceux des officiers dont il ne tenait pas à reproduire les actions, ne nous ont paru guère plus épais.

Les archives de la marine, ainsi bouleversées et considérablement diminuées, restèrent à Versailles longtemps encore après la révolution. Il n'y avait guère que quelques colons, dont elles renfermaient les vieux titres de famille ou de propriété, qui les visitassent, à de rares intervalles, dans leur désert lointain, quand l'idée d'une histoire de la marine française vint ou fut suggérée par le commerce de librairie à M. Eugène Sue. Le ministère de la marine qui était alors en veine de munificence pour les lettres navales, donna son appui à la mise en œuvre de l'idée. La monarchie de Bourbon fut bonne fille, et paya, dit-on, sauf erreur, par l'intermédiaire de ses ministres, de la prise anticipée d'un nombre très-considérable d'exemplaires de l'ouvrage, une notable partie des frais de la plus grosse injure qui jamais ait été faite à la mémoire de Louis XIV, de laquelle nous-même d'ailleurs nous ne nous faisons pas plus qu'il ne faut l'apologiste, tout en lui rendant la part de justice qui lui est due. A l'appui financier pour les éditeurs, qui n'en firent pas moins une

mauvaise affaire, se joignit l'appui plus spécial à l'auteur, résultant du droit qu'on lui donnait d'aller puiser par ses mains ou par des mains tierces, dans les archives du dépôt de Versailles. Si nous avons été bien informé, ce fut M. Richard, aujourd'hui employé distingué de la Bibliothèque nationale, que M. Eugène Sue chargea de compulser pour lui les archives. Pendant que l'écrivain ferait le roman de l'histoire, M. Richard, toujours sauf erreur de notre part, chercherait et apporterait les documents authentiques dont on ferait, tout crûment et par intercallations forcées, l'histoire du roman. M. Richard, nous a-t-on dit, trouva les archives de Versailles dans un désordre inexprimable; on assure qu'on leur croyait si peu d'intérêt, qu'on avait naguère parlé de faire une vente à la livre d'une grande partie des papiers qui les formaient, et que même je ne sais quelle salle à manger de je ne sais plus quel grand personnage administratif, en avait été tapissée. Le service réel que rendit M. Richard, (à qui nous avons entendu attribuer aussi l'idée donnée à M. Eugène Sue de mettre au jour un des volumes des manuscrits Béthune de la Bibliothèque nationale, contenant la correspondance de Sourdis, mise au jour qui eut lieu, en effet, sous les auspices et aux frais d'un autre ministère, dans la *collection des documents inédits sur l'histoire de France*) le service réel que rendit M. Richard, ce ne fut pas de concourir à un ouvrage complétement manqué par un écrivain d'une imagination et d'un style étincelants, naturellement plus enclin à inventer l'histoire qu'à la chercher: ce fut d'avoir en quelque sorte révélé au public les archives de la marine, dont personne ne se doutait. Il suffit pour cela de la publication de quelques documents pris au hasard dans le fouillis de ces archives telles qu'elles étaient bouleversées à Versailles, depuis la révolution.

Dès lors, on commença à s'en préoccuper, à croire qu'elles pouvaient renfermer quelque chose, sinon d'utile au point de vue présent, du moins de curieux historiquement. On en parla dans les journaux; toutes les réclames au sujet de l'ouvrage de M. Eugène Sue mentionnèrent les archives de la marine comme un trésor caché, presque inabordable, d'où l'écrivain privilégié avait tiré des richesses inconnues. En un mot, la résurrection des archives de la marine fut opérée. Peu après, en 1837, elles furent transportées de Versailles à Paris, où on leur fit l'honneur de leur consacrer les combles de l'hôtel même du ministère de la marine, et ce fut là que les bureaux de l'administration centrale durent verser les papiers qui cessaient de leur être d'une utilité immédiate. Il est vrai qu'à cet égard l'empressement historique des bureaux n'a pas été extrême. La translation des archives ne pouvait faire

qu'augmenter momentanément leur désordre et leur confusion, s'il était possible. Malgré les excellentes intentions des chefs et des employés des bureaux des archives, une foule de circonstances indépendantes d'eux n'a pu faire cesser, comme il conviendrait, ce fâcheux état. Naguère encore, la nécessité de créer de nouveaux bureaux pour ce qu'on appelle les comptes-matières, espèces d'archives contemporaines dont les historiens futurs de la marine ne disputeront certainement pas les lambeaux aux épiciers de leur temps, a fait refouler les documents historiques dans de longs corridors sans jour, au faîte des toits, quelquefois vers les caves, partout enfin où elles ont pu trouver un dernier asile, qui ne soit pas encore la boutique du marchand de cassonade ou de tabac. Leur personnel aux abois ne sait où donner de la tête, quand on réclame de son obligeance, dont nous avons eu tant de preuves, la communication de pièces précieuses pour l'historien. Ces pièces existent ; mais où et comment les trouver ? On les trouvera, chaque employé le sait et désire que cela arrive, dans les archives inventoriées, classées, comme elles l'étaient du temps d'Hamecourt.

Pour comble d'infortune pour ces archives, qui ont pourtant été en grande partie le prétexte, depuis qu'on les a exhumées de Versailles, de la création mystique d'un nouvel ordre d'employés appelés historiographes de la marine, l'un de ces historiographes appointés, malgré l'opinion très-formellement et très-sagement contraire de l'autre, a eu la fantaisie d'imaginer, créer et constituer des bureaux à son usage personnel, bureaux qu'il a baptisés du nom de section historique de la marine ; et, pour justifier son innovation, s'est adjugé, à l'aide de sa position additionnelle de chef de cabinet du ministre, tout ce qu'il a pu se faire communiquer ou tirer, qui de çà qui de là, dans le ministère, de l'ancien domaine des archives, spécialement ce qui a trait aux événements maritimes depuis la guerre de l'indépendance de l'Amérique. Car, par une autre fantaisie, il a accompli, dans son imagination, un partage entre son collègue et lui : « A toi le vieux, à moi le neuf. A toi à célébrer les temps passés, à moi à chanter les temps présents. » Nul employé des archives proprement dites n'a le droit de pénétrer dans cet arcane, sans l'autorisation du propriétaire, que ses devoirs de chef de cabinet appellent souvent ailleurs, et qui cependant, comme nous avons eu l'occasion de le dire, nous l'a ouvert, dans le temps, avec une bienveillance trop marquée, pour que nous ne l'en avons pas remercié dans nos premières éditions. Dans l'opinion de l'inventeur, les bureaux des archives proprement dites ne doivent posséder et avoir dans leurs attributions, que les

titres utiles à consulter pour les intérêts purement matériels des familles des marins et des colons ; ils doivent être en quelque sorte et exclusivement une étude de notaire garde-notes ; nous disons ce mot, parce que c'est celui que nous avons entendu employer. Les bureaux de la section historique, au contraire, doivent avoir la souveraine garde et appartenance de tout ce que nous appellerons, pour la circonstance, le côté moral et intelligent des archives, tous les documents, toutes les pièces dont l'histoire peut avoir besoin. Mais où seront les limites et qui les posera ? Pauvre d'Hamecourt où es-tu, et qu'a-t-on fait de ton organisation méthodique des archives ? Au reste, ce système a été fatal à son inventeur à qui les bureaux des archives-mères tiennent naturellement quelque rigueur pour tout ce qu'on n'a pas réussi à leur enlever en temps opportun, et c'est encore la majeure et la plus importante partie. En effet, ayant voulu publier, aux frais de l'administration, une espèce de précis officiel des combats de mer, depuis l'origine de la marine en France, il a mis de l'amour-propre à ne pas demander à ses compétiteurs la communication de l'immense partie des archives qu'il ne possédait pas en propre ; et il en est résulté que le précis officiel pour lequel l'administration de la marine se constituait en grandes dépenses, n'a été qu'un gros répertoire d'erreurs et un Précis chronologique de la marine des plus incomplets.

Quoi qu'il en soit de l'état et du déchirement des archives, elles sont encore d'un inestimable prix pour l'homme d'études historiques. Mais il faut de la persévérance, de la ténacité pour arriver, de dossier en dossier, de carton en carton, à en extraire le suc précieux qu'on en espère. Heureux, trois fois heureux celui qui entreprendra une histoire de la marine quand elles seront de nouveau classées comme elles l'étaient du temps d'Hamecourt ! Il n'aura plus qu'à butiner dans les roses, dont nous n'aurons connu que les épines. Les difficultés y sont si grandes quant à présent, qu'elles rebutent souvent du premier coup, non-seulement tous ces écrivains de fantaisie qui, voulant se donner, une fois en passant, la satisfaction de publier un livre sous leur nom, s'en sont approchés ; mais encore des écrivains d'habitude et d'incontestable mérite qui les ont abandonnées, ne sachant par quel bout les prendre. Aussi ne faut-il pas croire sur parole tous ceux qui se vantent, dans leur préface ou dans quelques notes de bas de page, de les avoir consultées ; il n'est pas jusqu'à présent de gens qui, par leur qualité, soit d'officiers de marine, soit d'employés ou d'anciens employés dans l'administration centrale, paraissent cependant avoir pu y puiser tout à leur aise et avec connaissance de cause, que l'on ne puisse surprendre en flagrant

délit de tricherie à cet endroit, dans leurs publications. Depuis plusieurs années que nous fréquentons avec assiduité et labeur les archives de la marine, nous pourrions nommer tous ceux qui les ont sérieusement consultées dans le même espace de temps que nous. Il n'en est pas un seul, nous l'affirmons, qui ait encore publié un travail sur une époque quelconque de l'histoire de la marine. On n'a pas consulté les archives de la marine, parce qu'on est venu échanger quelques paroles d'aménité avec les employés des bureaux. Depuis plus de six ans, M. Troude, officier de marine, (exception faite du laborieux et consciencieux M. Jal à qui l'on doit, nous le reconnaissons, d'excellents travaux sur la marine, particulièrement son Glossaire sur la langue maritime) M. Troude est la seule personne que nous ayions vu porter des investigations suivies et persévérantes au milieu des archives, dans le but d'écrire un ouvrage sur les combats de mer, ouvrage que l'on doit désirer d'autant plus lui voir publier qu'il sera non-seulement présenté avec une véritable intelligence technique, mais encore avec une connaissance minutieuse des faits; ce dont trop peu d'officiers de marine semblent se préoccuper quand ils écrivent quelque chose d'historique. M. le commandant Jurien de la Gravière lui-même, qui est pourtant à la fois un écrivain brillant et solide, ne nous a pas paru avoir appelé directement à son aide les archives de la marine. Encore moins l'a-t-il fait, malgré le dire de sa préface, un ex-officier de marine, homme du monde et d'esprit d'ailleurs, dans une histoire dont le pire inconvénient n'est pas de se composer en grande partie de phrases d'autrui retournées et de débuter par confondre les événements du règne de Louis XIII avec ceux du règne de Louis XIV; mais d'avoir prélevé, dit-on, onze à douze mille francs sur les fonds du ministère, pour se tenir lieu d'empressement public. Enfin tel qui aurait bien pu pourtant s'en servir en raison de ses antécédents bureaucratiques, tel à qui trois mois et une paire de ciseaux ont suffi pour donner en forme de bric-à-brac, non pas une histoire particulière, mais, comme on a bien osé l'intituler, une ***Histoire générale de la Marine***, dont celle de Boismêlé et Richebourg a fait les principaux frais, ne s'est montré aux archives de la marine que pour y dire bonjour et bonsoir. Il n'en est pas de même de ces personnes laborieuses que nous avons vues travailler avec une persévérante ardeur, celles-là à des recherches et à des ouvrages sur les anciennes colonies françaises, celles-ci à des investigations administratives au point de vue historique, comme l'auteur de la vie de Colbert.

Quant à nous, si nous n'avons pas la prétention d'avoir compulsé tous les documents historiques des archives de la marine,

parmi lesquels il est encore impossible aux archivistes eux-mêmes de se retrouver, du moins pouvons-nous ne laisser aucun doute sur les recherches que nous y avons faites et sur les résultats que nous en avons obtenus. Comme documents généraux appartenant à ces archives, la *Description du dépôt* et l'*Histoire navale*, de 1610 à 1750, par d'Hamecourt, manuscrits dont nous avons parlé, étaient ignorées de nous avant cette quatrième édition. L'état des services des officiers de la marine, connu aux archives sous le titre d'*Alphabet Laffilard*, gros in-folio manuscrit, avait déjà été l'objet de nos études; nous avions même eu l'occasion de constater quelque part que, s'il était d'un grand secours en général, il fallait néanmoins s'en défier pour tout ce qui était antérieur au ministère de Colbert, et qu'il paraissait avoir été fait sur des documents imprimés, en ce qui concernait les services des plus anciens marins dont il inscrit les noms. Nous nous étions déjà aussi servi, avec un grand avantage, de la collection des petits états annuels de la marine, ces admirables manuscrits sur peau vélin dont nous venons de déplorer le décomplétement et qui ont pour titre : *Abrégé de la marine*. Cette collection a commencé en 1669; jusqu'en 1675, elle ne contient que l'énumération des forces navales et des munitions qui étaient dans les ports; en 1675, on y ajouta la liste des officiers militaires; et en 1691, celle des officiers d'administration. Elle nous a servi, entre autres choses, à prouver que des officiers de vaisseau même, comme M. Jurien de La Gravière, qui ont écrit sur la marine, se sont fait une idée très-inexacte des forces navales, de la puissance des bâtiments de guerre en nombre et calibre de canons, en tonnage, en nombre d'hommes embarqués, de l'époque de Louis XIV, et à mettre à néant la vieille erreur, répétée par tout le monde depuis Voltaire, que, depuis la bataille de la Hougue jusque fort longtemps après, la France n'avait plus eu de marine. Nous avons parcouru, mais, nous l'avouons, avec rapidité, les recueils manuscrits d'anciennes ordonnances, de règlements, ordres, etc., que possèdent et les archives de la marine et la bibliothèque administrative, leur voisine. Ce que nous avons compulsé avec un intérêt suivi, ce sont les *cartons des ports;* nous en avons extrait de précieuses notes, de précieux documents qui nous nous ont considérablement aidé et dont nous publions quelques-uns. Les dossiers des anciens officiers de marine, des anciens administrateurs, en l'état exigu où ils sont réduits, nous ont aussi fourni beaucoup de pièces. Nous avons passé en revue, non tous, mais une grande partie des *cartons* dits *politiques* des archives, qui renferment à présent un pêle-mêle de rapports, de projets, de mémoires, de lettres, de notes, de

papiers de toutès sortes dont un grand nombre auraient encore une haute importance, comme nous aurons l'occasion de le faire observer, si on savait les mettre en usage ou seulement si on les connaissait; il s'en faut également que nous ayions négligé les *cartons des colonies;* nous les avons étudiés même avec une attention extrême, nous ne dirons pas pour toutes, mais pour certaines époques : ce que l'on remarquera aisément à plusieurs de nos annotations et citations. Nous ferons en sorte que les documents publiés dans cette édition comme extraits des archives de la marine, n'aient pas encore été édités, au moins en corps d'ouvrage.

Le *dépôt des cartes et plans de la marine*, de la rue de l'Université, à Paris, et la belle bibliothèque qui y est jointe, nous ont procuré, de leur côté, des renseignements et des documents d'un autre genre.

Le *dépôt des archives nationales*, soit que nous n'ayions pas su nous y faire piloter, soit qu'en effet il manquât des documents à notre usage, nous a fourni peu de matériaux. Toutefois, outre quelques pièces relatives à l'organisation des grandes compagnies du commerce maritime et aux colonies, nous y avions rencontré une relation manuscrite de la campagne navale de Suffren dans la mer des Indes, de 1781 à 1783, d'autant plus intéressante que les archives de la marine paraissent n'avoir aucune relation particulière relative à cette campagne, et que le dossier Suffren semble être un de ceux qui ont été le moins respectés, en raison peut-être de la manière dont sa juste sévérité avait frappé certains officiers de son escadre de la mer des Indes.

Nous avons déjà fait remarquer que les *Archives de la marine* ne fournissaient pour ainsi dire rien, qu'à dater de la seconde moitié du dix-septième siècle. Mais pour ces époques antérieures, dans le silence presque complet de ces archives, dans la disette où se montraient pour nous, et il est bien entendu que nous parlons ici pour nous seul, les *archives nationales*, nous avions l'inépuisable fonds des bibliothèques publiques. On verra dans nos notes et pièces justificatives tout ce que la *Bibliothèque nationale* et la *bibliothèque de l'Arsenal* nous ont apporté de rayons lumineux, de jours nouveaux, de moyens de réédification de l'histoire de la marine française, dont l'existence a été si souvent niée pour les époques antérieures à Louis XIV. On y verra aussi que loin d'avoir cette malencontreuse et anglomane opinion de Voltaire, que les Français n'avaient jamais été heureux sur mer, nos pères, à l'opposé, aimaient à se rappeler, même avant les glorieuses batailles navales de Louis XIV, avec le bailli de Forbin : « Qu'on remarque dans l'histoire que les Français ont esté toujours fort

heureux sur la mer, et que de quinze batailles navalles qu'ilz ont données depuis trois cents ans, (l'auteur écrivait vers l'an 1636) contre les Flamens, Anglois, Espagnols et Napolitains, ils en ont gagné les treize, dont le roi (Louis XIII) en peut compter deux durant son règne. (*Mémoires donnez par le bally de Fourbin, lieutenant général des gallères de France, touchant les forces maritimes qui seraient nécessaires sur les mers de ce royaume.* Manuscrit de la Bibliothèque nationale.) » Entre les nombreux documents manuscrits relatifs à la marine que possède cette bibliothèque, nous aurons plus d'une fois l'occasion de citer ceux de Barras de La Penne, ancien chef d'escadre des galères. La partie historique n'est qu'un accessoire dans les manuscrits de Barras de La Penne, qui traitent spécialement de l'archéologie navale; toutefois, sous le titre d'utilité des galères, on y trouve un abrégé de l'histoire des combats de cette famille de navires, et, çà et là, des observations curieuses sur les événements de mer. Le *musée naval* du Louvre qui a sa petite bibliothèque spéciale, possède, de son côté, un magnifique exemplaire des manuscrits de Barras de La Penne, auquel M. l'ingénieur Le Bas, conservateur de ce musée, attache, avec raison, le plus grand prix. C'est surtout pour ce qui concerne les navigations des Français, que la Bibliothèque nationale nous a été une ressource immense. Les manuscrits, les imprimés, ce qu'on appelle la réserve des imprimés, nous ont procuré, sous ce rapport, de nombreux matériaux. La bibliothèque de l'Arsenal, à laquelle nous devons d'autre part tant de choses, ne nous eût-elle donné que la relation, soupçonnée d'être perdue dans son ensemble, du combat naval de 1555 entre les Dieppois et les Flamands, et l'Histoire manuscrite du siége de Calais, par le curé de Sangatte, qu'elle nous eût encore été d'un prix inestimable. La bibliothèque Mazarine qui possède un exemplaire aussi complet que possible (chose rare), de la collection de Richard Hakluyt, publiée vers l'an 1600 et connue sous le titre de *Grands et petits Voyages;* la bibliothèque Sainte-Geneviève, riche d'un grand nombre de généalogies historiques des anciens amiraux de France; plusieurs bibliothèques des départements ou des ports, particulièrement celles de Brest et de Toulon; la bibliothèque du Muséum de Londres, où nous n'avons pas hésité à nous transporter pour l'interroger, comme pour d'autres travaux nous avions visité celles de l'Allemagne, nous ont aussi fourni leur contingent. Enfin, nous manquerions à la reconnaissance, si nous n'indiquions pas, en temps et lieu, dans les notes de notre ouvrage les personnes obligeantes aux bibliothèques privées desquelles nous avons dû communication de pièces d'un haut intérêt.

Néanmoins nous savons aussi bien que personne, que notre ouvrage est toujours loin d'être parfait ; outre qu'il n'est sans doute pas encore exempt de quelques erreurs, puisqu'il est vrai que nous en avons reconnu nous-même et rectifié jusqu'après l'impression de certaines feuilles, il n'est pas de ceux dont on puisse dire qu'il n'y manque rien et qu'ils ne renferment rien de trop. Un Dieu ne nous ayant pas fait ces loisirs qui appartiennent aux historiographes appointés par l'État, d'en prendre à notre aise de toutes les façons, en temps, en espace, en développements, et de nous passer de l'industrie des éditeurs, avec l'assurance que la bourse des contribuables serait notre industrielle, bien qu'un peu prise à la gorge, à notre jour et à notre heure, nous avons dû entrer dans les combinaisons de nos libraires, pour l'époque précise, bien que très-rapprochée, où il leur importait que cette nouvelle édition parût, ainsi que pour l'espace qu'on pouvait lui consacrer. Nous leur savions trop gré de l'intelligence et de la bonne volonté qu'ils mettaient à donner une place convenable à nos notes et pièces justificatives, pour les marchander sur le reste. D'ailleurs, au moment où les pillards de la littérature profitaient de l'épuisement de nos éditions pour faire effrontément leur butin de nos études, nous ne pouvions laisser échapper l'occasion qui nous était offerte de leur prouver que nous n'avions pas fait retraite définitive et que nous rentrions en lice armé de pièces qu'ils n'avaient pu encore déflorer, ne les leur ayant pas encore laissé toucher ni voir. De là nécessité donc, non pas de rassembler (car pour cela nous avons pris le temps), mais d'introduire un peu précipitamment, nous en convenons, nos nouveaux matériaux dans notre ouvrage; du désir aussi qui nous était manifesté que nous fissions entrer dans le corps du livre, que tout le monde lit, le plus possible de choses qui avaient peut-être mieux leur place dans les notes, que tout le monde malheureusement ne lit pas, il aura pu résulter un peu moins d'ordre, quelques répétitions même dont nous sommes pourtant grandement ennemi, et des négligences de style; mais les lecteurs considéreront que nous n'avions pas à hésiter; ils voudront bien nous tenir compte des efforts que nous avons faits pour utiliser le mieux possible l'espace et le temps qui nous étaient accordés, et nous sauront gré de leur avoir donné, plus complète encore que précédemment, la seule histoire de la marine française à toutes les époques, qui existe jusqu'à ce jour.

Notre *Histoire maritime de France*, aux volumes parus de laquelle nous avions déjà apporté de grandes transformations dès la seconde édition, de plus grandes encore à la troisième, est un ouvrage complétement refondu, jusque dans les anciennes parties

publiées, par le fait de cette quatrième édition. Pour la seconde fois nous avons recommencé tout le premier volume. Le second et le troisième sont à peine reconnaissables. Les pièces justificatives dont nous les augmentons, comme ceux qui suivent, leur communiquent en outre une solidité historique que nous avions eu jusqu'ici, par le fait de nos précédents éditeurs, le regret de ne pouvoir leur donner. Nous avons ajouté, dans le corps même de l'ouvrage et dans l'ordre des événements, tout ce qui pouvait se relier à l'histoire maritime de France; ainsi avons-nous fait pour l'ancienne régence d'Alger elle-même; ainsi sommes-nous allé chercher les marins français et leurs œuvres partout où il y en avait : à Rhodes, à Malte, dans les deux Amériques, dans toutes les parties du monde et jusqu'au dernier horizon des mers. C'est bien maintenant que nous pouvons dire que l'histoire maritime de France embrasse celle du monde entier, et que notre ouvrage est, à part l'insuffisance de l'auteur, une histoire de France prise de la circonférence au centre, non pas seulement de la circonférence de nos provinces, de nos côtes maritimes, mais de la circonférence du globe.

Nous nous réservons de dire un mot encore d'avis à nos lecteurs en abordant la marine contemporaine. C'est une période pour laquelle il nous a fallu un mode différent d'études, et où nous avons besoin de justifier, d'une manière spéciale, les raisons que nous avons de rejeter la fausse opinion qu'on s'est faite, à force d'entendre répéter les mêmes erreurs, sur certains événements capitaux de notre histoire depuis soixante ans. L'histoire de son temps est souvent celle que l'on sait le moins bien.

Pour l'instant, il ne nous reste plus qu'à dire à nos lecteurs, que nos deux premiers chapitres peuvent être considérés par eux comme une *introduction historique*, donnant une idée rapide de la marine chez les anciens et l'aperçu des périodes les plus reculées de l'histoire de nos côtes maritimes.

ERRATA DU TOME PREMIER.

Nous prions instamment nos lecteurs d'avoir égard aux rectifications suivantes, typographiques ou autres.

Page 43, ligne 10 : — *thalanutes ;* — lisez : *thalamites.*
— 43, — 14 : — *traphaax ;* — lisez : *traphaix.*
— 44, — 7 : — ὀλφάδες lisez : ὀλκάδες.
— 86, — 19 : — *inquiétait* ; — lisez : *inquiétaient.*
— 96, — 27 : — *L'isthme de Sluezui avait fait un pont vers l'Afrique;* — lisez : *L'isthme de Suez lui avait fait un pont vers l'Afrique.*
Page 104, lignes 34 et 35 : — *Pépin le Bref ;* — lisez : *Charles Martel.*
Page 106, ligne 21 : — Mettez une *virgule* après *fermer.*
— 109, — 26 : — Mettez une *virgule* après *le comte Renaud.*
— 146, — 22 : — *Drengeot ;* — lisez : *Rainolf.*
— 154, — 34 : — Mettez une *virgule* entre *d'avantage* et *les galères.*
— 155, — 14 : — *avoir fait les premiers usages ;* — lisez : *usage* (sans *s* à la fin).
Page 159, ligne 28 : — *Drengeot ;* — lisez : *Rainolf.*
— 191, — 30 : — Effacez : *ce port.*
— 191, — 33 : — *Ce port ;* — lisez : *Le port d'Aigues-Mortes.*
— 191, — 36 : — Supprimez : *alors.*
— 202, — 10 : — *Fournier, dans son Hydrographie, dit que ;* — lisez : *dit toutefois que.*
Page 202, lignes 11 et 12 : — *ducs particuliers ;* — effacez : *particuliers.*
— 202, — 24 et 25 : — *Chronique de Monstrehet ;* — lisez : *Chronique de Monstrelet.*
Page 208, ligne 18 : — *comme lui ;* — lisez : *tous deux.*
— 224, — 2 : — *réussit pourtant à en faire un État,* — lisez : *réussit pourtant à faire un État.*
Page 233, lignes 2 et 3 : — Mettez un *point après de Frise*, et une grande *L* à l'article de *les nefs,* et au lieu de *elle arriva,* — lisez : *cette flotte arriva.*
Page 233, ligne 21 : — *pouvati ;* — lisez : *pouvait.*
— 237, — 33 : — *plein de l'enthousiasme ;* — lisez : *pleins de l'enthousiasme.*
Page 249, lignes 3 et 4 : — *Il suivit la rive gauche de la Seine et était parvenu ;* — lisez : *Ayant suivi la rive gauche de la Seine, il était parvenu.*
Page 249, ligne 27 : — *les habitants de cette ville ;* — lisez : *les habitants de Calais.*
Page 255, ligne 36 : — *chosi ;* — lisez : *choisi.*

Page 260, ligne 21 : — *la cité qui les avaient vus naître;* — lisez : *qui les avait vus naître.*

Page 261, ligne 29 : — *en corrompant l'étranger qu'Édouard;* — lisez : *en corrompant Aymeri de Peine, Lombard ou Génois, qu'Édouard.*

Page 271, ligne 5 : — *Owen ou Yvelin;* lisez : *Owen ou Yvain.*

Page 291, ligne dernière : *Philippe d'Artois, comte d'Eu, les sires de Coucy;* — lisez : *Philippe d'Artois, comte d'Eu, qui déjà avait été prisonnier des musulmans, les sires de Coucy.*

Page 292, ligne 25 : — *le canon venait de s'introduire dans la marine;* — lisez : *venait de s'introduire définitivement dans la marine.*

Page 295, ligne 26 : — *Philibert de Naillac;* — lisez : *Philibert ou Philebert de Naillac.*

Page 318, ligne 21 : — *se hasardèrent de franchir;* — lisez : *se hasardèrent à franchir.*

Page 321, ligne 22 : — Mettez une *virgule* après *condamné.*

— 321, — 31 : — Mettez une *virgule* après *Orléanistes.*

— 324, — 11 : — *qui n'avaient souci de lui et lui faisaient dire;* — lisez : *qui n'avaient souci des habitants et leur faisaient dire.*

Page 407, ligne 25 : — *ils n'avaient pu;* — supprimez : *ils.*

— 434, — 25 : — *Alger, appelée;* — lisez : *appelé.*

— 434, — 29 : — *Alger s'élevait;* — lisez : *la ville d'Alger s'élevait.*

— 437, — 17 : — *de concert;* — lisez : *de conserve.*

— 441, — 8 et 9 : — Supprimez : *appelé El-Djézaïr par les Arabes et musulmans* (ce qui n'est qu'une répétition textuelle de ce qui a été dit page 434, ligne 29).

Page 441, ligne 15 : *contre eux;* — lisez : *contre les Espagnols.*

— 441, — 16 et 17 : — Après un *de ses frères,* ajoutez : *aidé d'un parti.*

PÉRIODE GALLO-MASSILIOTE.

DE 1800 A 118 AVANT J.-C.

CHAPITRE PREMIER.

De l'an 1800 à l'an 118 avant J.-C.

Situation géographique du pays. — Influence ancienne et nouvelle de cette situation. — Galls et Kymris, premiers indigènes connus de la Gaule. — Expéditions et colonisations des Gaulois. — Premiers navires gaulois. — Origine du nom de la Petite-Bretagne ou Armorique et du nom de la Grande-Bretagne. — Invasions successives des Galls et des Kymris de la Gaule dans la Grande-Bretagne. — Cités armoriques. — Marine des Vénètes. — Les Namnètes et autres populations maritimes de la Gaule sur l'Océan. — Littoral gaulois sur la Méditerranée. — Établissements phéniciens et rhodiens sur ce littoral. — Arrivée des Grecs de Phocée. — Fondation de Massilie (Marseille) et de la république de ce nom. — Gouvernement, commerce, puissance maritime et coloniale de Massilie. — Fondations massiliotes. — Navigations de Pythéas. — Découverte du nord de l'Europe. — Navigations d'Euthymènes. — Découverte d'une partie de la côte occidentale d'Afrique.

Dans cette heureuse partie du globe qui, depuis des siècles sans nombre, par sa position et le génie de ses habitants, règne sur les terres et les mers, il y a, sous un ciel tempéré qui n'énerve ni n'engourdit, un beau pays participant de tous les avantages des contrées environnantes, et en possédant, de plus, qui lui sont spéciaux. La nature elle-même a pris soin d'en marquer les limites, en laissant toutefois à l'activité, à l'ardeur de sa population des portes ouvertes pour s'élancer d'aventure au delà, et étendre au loin son influence, tantôt sous la forme de l'épée qui se fait passage jusqu'au cœur des steppes devant lesquels s'arrêta Alexandre le Grand, tantôt sous la forme de l'idée qui pénètre plus avant et plus sûrement encore.

Au sud, la mer intérieure, sur laquelle se sont vidés les grands différends du monde antique, et se pèseront encore longtemps les intérêts les plus immédiats du monde moderne, caresse ses flancs sinueux de flots azurés, reflet d'un ciel pur, et semble l'inviter à se laisser porter sur son sein vers le sol de l'Afrique,

pour en renouveler la face; vers le sol de l'Asie, pour le protéger et le rajeunir, et vers la capitale de l'ancien empire d'Orient, dont ses enfants furent un moment les maîtres, pour être le premier, au besoin, à la garantir contre des projets dangereux à la balance et à la sécurité de la plupart des États européens; au sud encore, deux chaînes de montagnes aux fronts glacés, mais aux pieds verdoyants, séparent ce pays, sans l'en détacher, de deux superbes presqu'îles dont tous les chemins lui sont connus, et qui, tôt ou tard, sans abdiquer leur indépendance, au contraire, l'une en affermissant la sienne, l'autre en se la reconquérant, seront sa réserve contre les tentatives qui viendraient encore une fois de ces sauvages et jalouses régions d'où le déluge des Barbares se précipita sur l'empire romain. Au nord, un bras de l'Océan qui, dans une immémoriale irruption, déchira une part de son territoire pour en former une île rivale, lui ouvre un passage dans les mers septentrionales, tandis que deux beaux fleuves, finissant par se confondre et baignant dans leur favorable cours une double ceinture de places fortes, sont comme les fossés naturels destinés à garantir sa frontière la plus menacée. A l'est, il retrouve ces deux fleuves historiques et militaires, et à l'ouest il voit encore l'Océan, mais plus ouvert et plus vaste, l'Océan sans bornes, qui l'appelle, par ses vaisseaux, sur tous les points du globe pour y montrer son pavillon et y faire sentir son influence civilisatrice. Ce pays si merveilleusement placé, présente, tant au midi qu'au nord, six cent treize lieues de côtes maritimes qui, bien que çà et là moins favorisées, se développent généralement en baies, en rades, en hâvres naturels ou artificiels, ne demandant qu'à prendre chaque jour plus de valeur et d'extension. Douze fleuves recevant près de cent cinquante rivières navigables, formées elles-mêmes d'une innombrable quantité de moindres cours d'eau; douze fleuves liés les uns aux autres par les canaux qui permettent de remonter jusqu'à son centre les richesses exotiques et de déverser dans les mers environnantes, pour les porter au loin, les richesses indigènes; douze fleuves, dont six de premier ordre, le parcourent et le fertilisent, passant ici à travers des champs d'oliviers, sous des coteaux couronnés des plus exquis vignobles, là dans de gras pâturages et sous des pommiers chargés de fruits.

A ce tableau tracé par une main fraternelle, quel Français voguant sur une mer lointaine, qu'il y soit entraîné par d'aventureux besoins, ou pour le service et la gloire de l'État, quel Français, à ce tableau, s'il lui tombe sous les yeux, ne se sentirait ému et ne reconnaîtrait sa patrie ?

Centrale au double point de vue de la mer et de la terre, la France, par cette seule situation, sans même faire valoir le génie, l'activité, le courage de ses habitants, expliquerait son influence unique sur les destinées du monde moderne, et comment son histoire, depuis plus de mille ans, a été celle de presque toute l'Europe, qui elle-même embrasse aujourd'hui l'histoire du globe entier. Plus heureusement placée que l'Angleterre qui, par sa position purement insulaire, est privée d'action et de vie dès qu'elle manque de vaisseaux, la France a pu quelquefois se passer de marine; mais pourtant, si l'on en excepte la courte période napoléonienne où elle se mit en lutte directe et gigantesque avec la mer, toujours son influence a diminué quand elle a cessé d'avoir des flottes à son service, soit qu'elle les empruntât de l'étranger, soit qu'elle les tirât de son sein; car alors elle a cessé de jouir de sa double situation.

Depuis les temps les plus difficiles à éclaircir, les premières populations connues du pays qu'on appelle aujourd'hui la France, les Galls ou Gaulois, nommés aussi Celtes, pères et fondateurs de la nation gauloise, les Kymris ou Cimbres, issus de la même origine que les Galls, et, comme eux, venus des bords de la mer Noire, en longeant les bords de l'Océan, mirent à profit cette merveilleuse situation. Les Celtes, dès avant l'arrivée des Kymris, franchirent les Pyrénées, occupèrent la côte occidentale d'Espagne, jusqu'au détroit qui la sépare de l'Afrique, formèrent de leur mélange avec l'ancienne population du pays, la nation de Lusitanie ou du Portugal, comme qui dirait du Port-Gallique, laissèrent à une grande partie de la presqu'île le nom de Celtibérie, à une autre celui de Galice, et refoulèrent les tribus ibériennes des Sicanes et des Ligures sur la côte d'Italie, entre les Pyrénées et l'embouchure de l'Arno; puis, passant les Alpes, les Celtes-Ombriens forcèrent les Sicules, qui se disaient issus du sol même qu'ils occupaient, à émigrer dans l'île appelée depuis Sicile, soumirent les Vénètes d'Italie, aïeux des Vénitiens, que quelques-

uns ont cru fils de la Gaule, que d'autres ont dit Illyriens et Slaves d'origine; maîtres de toute la vallée du Pô, ils jetèrent les fondements de la puissance ombrienne au delà des monts.

Plus tard, vers l'an 587 avant l'ère chrétienne, date probable de l'arrivée des Kymris, Tarquin l'Ancien régnant à Rome, et le puissant chef Ambigat commandant, au rapport de Tite-Live, à la tribu des Bituriges, alors maîtres d'une grande partie de la Gaule, deux des neveux et brenns ou généraux de ce souverain, Sigovèse et Bellovèse, furent envoyés, avec le trop plein de la population, le premier, du côté de la forêt hercynienne et du Danube; le second, du côté de l'Italie, pour y chercher de nouvelles demeures. Bellovèse se rendit maître de toute la contrée qui s'étend des Alpes à l'Adriatique, et dut retrouver avec joie, sur cette terre, des peuples ayant avec ses compagnons une communauté de langue et d'institutions, qui aidèrent les Gaulois venus en foule à sa suite, à vaincre leurs ennemis, à bâtir Milan, Vérone, Côme, Vicence, Padoue, et à fonder la Gaule cisalpine, destinée à devenir la terreur de Rome.

On sait en effet que les Gaulois s'emparèrent de cette fière cité après la bataille d'Allia, l'an 390 avant l'ère chrétienne, et la contraignirent à se racheter. Ce n'était pas la dernière fois que Rome devait voir les Gaulois : après la défaite du consul Cecilius Metellus, ils faillirent s'emparer de nouveau de la future capitale du monde; mais une victoire remportée par Dolabella, l'an 283 avant J.-C., marqua, en Italie, le déclin de leur puissance qui finit par y être anéantie après un siècle et demi de combats acharnés, l'an 220 avant la même ère, sous les auspices de Marcellus.

Les bandes gauloises, composées plus particulièrement de la tribu des Boïes ou Bogs, c'est-à-dire les *Terribles*, et parties de la source de la Seine, sous la conduite de Sigovèse, ayant pris par la forêt hercynienne ou forêt Noire et par les Alpes illyriennes, étaient entrées dans la vallée du Danube et avaient établi le siége principal de leur puissance dans une enceinte circulaire de montagnes, qui prit d'eux le nom de Bohême (*Boïo-Heim*, demeure des Boïes). De là, pendant qu'elles dominaient du Danube au Rhin, au Mein et à la forêt Noire, et donnaient encore leur nom à la Bavière (Bojoria, Bojoaria, ensuite Bavaria, dont les Alle-

mands ont fait *Baïern*), elles s'étendirent, d'un autre côté, jusqu'aux montagnes de l'Épire, de la Macédoine et de la Thrace; puis unies, 280 ans avant J.-C., à d'autres tribus gauloises qui les avaient rejointes sur les bords du Danube et à quelques bandes moins importantes et étrangères à leur race, elles envahirent, sous la conduite d'un nouveau brenn ou généralissime, la Thrace, la Macédoine, la Thessalie, l'Étolie, la Phocide, prirent Delphes et pillèrent son fameux temple. L'une d'elles, après s'être saisie de quelques vaisseaux, passa l'Hellespont, se jeta sur l'Asie mineure, imposa un roi, Nicomède, à la Bithynie, se rendit maîtresse de tout le littoral de la mer Égée, força les peuples à lui payer tribut, et finit, l'an 241 avant J.-C., par s'établir dans la haute Phrygie, qui prit d'elle le nom de Galatie ou Gallo-Grèce. L'empire de ces Gaulois dans l'Asie mineure devait durer, avec des alternatives de succès et de revers, jusqu'au temps de l'empereur Auguste, où la Galatie fut transformée en province romaine.

C'étaient là, il est vrai, des expéditions et des colonisations à peu près toutes terrestres, quoique lointaines; mais elles furent accompagnées et même précédées d'autres essentiellement nautiques : car les habitants de la Gaule ne se montraient pas moins entreprenants sur mer que sur terre, particulièrement ceux de la Bretagne, appelée concurremment Armorique, de l'origine connue de laquelle il n'est pas sans intérêt de dire ici quelques mots, comme de la patrie privilégiée des plus anciennes populations maritimes de la France océanienne.

La Bretagne s'appela d'abord *Brit*, *Brith*, ou *Breith*, et, par corruption, *Bret*, *Breis*, ou *Breiz* (en latin *Britannia* et *Bretannia*). Il paraît que ce nom lui vint de la coutume qu'avaient ses habitants de se peindre ou tatouer certaines parties du corps, *Brith*, en langue bretonne, signifiant la plante colorante appelée *pastel*. En effet, quand Jules-César passa dans la Grande-Bretagne, il y trouva de nombreuses populations qui avaient conservé cet usage, abandonné par les Bretons plus civilisés qui étaient restés sur le continent. On donna aussi à la Bretagne le nom de Corn-Gall ou Corn-Wall, et ensuite de Cornouaille (*Cornu-Galliæ* ou *Cornu-Walliæ*), en raison de sa position à l'extrémité de la Gaule, dont elle forme comme la *corne*, la pointe, dénomi-

nation conservée au diocèse de Quimper, et que l'on trouve aussi appliquée à une province de l'Angleterre, (si toutefois, ajouterons-nous à ces origines données par les anciens historiens, on considère avec eux la syllabe *Wall* comme une corruption de *Gall*, et si on ne la traduit pas vulgairement par le mot muraille.) Plus communément les anciens appelaient la Bretagne, Armorique (*Armorica*), nom composé de *Reich* (royaume), *ar* (sur) *mor* (mer). — « Et le retiennent encore les Bretons en leur langue, dit Pierre le Baud, dans son *Histoire de Bretagne*, appelant le pays prochain des rives *larmor.* » « Car, le vieil Gaulois de Bretagne, comme encore du iourd'huy, dit d'Argentré, dans son histoire du même pays, appelait la mer *mor*... En breton, la syllabe première de ce mot qui est *ar*, ajoute-t-il, vaut autant comme *super* ou *sur*, et vaut tout le mot *Armorica*, ensemble comme *sur la mer.* »

Les Galls et Kymris qui s'étaient répandus le long de cette côte, dont le sol est encore un des plus ingrats de la France, durent presque aussitôt chercher un dédommagement dans leur situation, demander à la mer et aux fleuves ce que la terre leur refusait, se faire tout d'abord une marine de cabotage pour aller emprunter à d'autres contrées ce que la leur ne leur fournissait pas, puis peu à peu s'étendre au dehors et laisser çà et là des traces de colonisation.

Leurs premiers navires étaient faits d'un bois très-léger, quant à la quille et aux œuvres vives en général, c'est-à-dire à la partie du bâtiment qui plonge dans l'eau, et d'un entrelacement de branches de saule et de scions d'osier, recouvert de cuir, quant aux œuvres mortes, c'est-à-dire à la partie surnageante. Ce sont ces genres de navires que Jules-César trouva encore en plein usage dans l'île de Bretagne quand il y passa (1); eux que Pline le Naturaliste représentait, au premier siècle après J.-C., parcourant avec rapidité la mer de Bretagne (2); eux que le poète Lucain décrivait, cent cinquante ans après César, comme étant encore à l'usage des habitants de la Vénétie italique qui naviguaient sur le Pô (3); eux que saint Papias, évêque d'Hierople, nommait *carobes*, et montrait à son tour courant sur le Pô, vers le commencement du deuxième siècle (4); eux qu'environ deux cent cinquante ans après, Isidore de Séville appelait aussi Carobes,

petits esquifs faits d'osier (5); eux que Festus Avienus, vers l'an 400, dépeignait : « navires composés de peaux jointes, traversant souvent, chose vraiment surprenante, les flots salés (6); » eux enfin dont nous verrons les Francs et les Saxons perpétuer l'emploi; ceux-là lors de leur conquête de la Gaule, ceux-ci lors de leur conquête d'une partie de la Grande-Bretagne.

Ce fut dans de si frêles embarcations que ceux d'entre les Galls et Kymris qui avaient changé leur nom en celui de Bretons ou d'Armoriques, allèrent coloniser la grande île de Bretagne à laquelle ils imposèrent ainsi la dénomination même de leur pays métropolitain. En effet, la principale colonie des Bretons qui s'appelait originairement *Albin*, ou, selon d'autres, *Al-Fionn*, des rochers blanchâtres qui la *flanquent* en quelques endroits, notamment sur les côtes de Kent, prit le nom de *Brit*, *Brith*, ou *Breith*, des *Brits* ou *Bretons* de la Gaule qui l'avaient en partie peuplée les premiers, ainsi que le rapporte l'abbé Manet, dans son *Histoire de la Petite-Bretagne* ou *Bretagne-Armorique*. Rapin-Thoiras, dans son *Histoire d'Angleterre*, si estimée des Anglais eux-mêmes, dit, de son côté, que la Grande-Bretagne s'appela d'abord *Cambrie*, et que ses habitants s'appelaient *Cumri* ou *Cumbri*, ce qui est une origine également gauloise : *Cambria* ou *Cumbria* répondant au mot gaulois *Kymrie*, et *Cumri* ou *Cumbri*, au nom des *Kymris* ou des *Cimbres* qui étaient une des grandes races gauloises. Il est probable que l'Angleterre porta à la fois les deux noms de *Brith* et de *Kymrie*.

Il paraît constant que l'invasion des Kymris dans la Gaule, vers l'an 600 avant J.-C., fut presque aussitôt suivie d'une expédition de ceux-ci dans l'île de Bretagne; que, là, comme sur le continent, les nouveaux venus surent se faire une place au milieu des Celtes ou Galls, et que, pendant quatre cents ans environ, à partir de cette époque, ils jouirent en paix de la partie de la Grande-Bretagne qui forma, dans la suite, l'Angleterre proprement dite ; les Celtes s'étant retirés dans les montagnes du Nord, sur le territoire qui est devenu l'Écosse, et peut-être aussi dans l'île d'Hibernie, à présent l'Irlande, peuplée, dans tous les cas, par la race gallo-kymrique. Mais 200 ans à peu près avant l'ère chrétienne, des populations, de même origine d'ailleurs que les Galls et les Kymris de la petite et de la grande Bretagne, abandonnant les côtes de la Belgique, les rives de la

Scarpe et celles de la Seine, traversèrent à leur tour la mer pour aller leur disputer le terrain; elles réussirent de telle manière, qu'un grand nombre de villes leur durent naissance de l'autre côté du détroit. Parmi ces nouveaux envahisseurs, on comptait des *Parisii*, fondateurs de Lutèce ou Paris dans la Gaule, qui créèrent, dans l'île de Bretagne, *Petuaria*, depuis appelée Beverlay. Les tribus gallo-belges fondèrent, entre autres villes, Portsmouth, York et Cantorbery. Enfin, Jules-César rapporte qu'il était dans sa mémoire, qu'un chef des Suessions (habitants du Soissonnais), nommé Divitiacus, après avoir étendu sa domination sur une grande partie de la Gaule, se rendit aussi maître de l'île de Bretagne; Divitiacus avait sous sa dépendance le pays des Ambiens (la Picardie), et il y a lieu de croire que ce fut des ports de ce pays qu'il partit pour sa conquête (7).

Ce n'est pas une opinion qui ne puisse jusqu'à un certain point se défendre, que celle qui présente les Vénètes de la Gaule comme ayant été les ancêtres de ces *Veneti* d'Italie que Lucain représente naviguant sur le Pô, dans des embarcations d'osier et de cuir, semblables à celles des premiers marins bretons. Ce serait donc avec les frêles embarcations qui leur avaient servi à aller coloniser les îles de la Grande-Bretagne, que les Bretons de la Gaule auraient franchi le détroit qui sépare l'Océan de la Méditerranée; qu'ils auraient pénétré jusqu'au fond de l'Adriatique pour y donner leur nom à la Vénétie et pour y préparer la fondation de la célèbre cité des lagunes, assez semblable de position à leurs propres cités, jetées, comme on va le voir, à l'extrémité des pointes de terre du golfe du Morbihan. Le nom même de l'Adriatique semblerait venir à l'appui de cette opinion, d'ailleurs présentée sous la forme du doute; ce nom étant supposé dériver du mot *Adrch* (eau, mer), soit en sanscrit *Udra*, mot employé encore par le peuple caucasien des Abazes, et qui pourrait bien, disent quelques auteurs, avoir été apporté par les Vénètes, dont l'idiome appartenait à la grande famille des langues japhétiennes.

Quoi qu'il en soit, et bien que nous n'ignorions pas les autres origines que l'on prête à Venise, des populations de l'Armorique, pays qui embrassait avec la Bretagne proprement dite, toute la Normandie d'à présent, sinon même la Picardie, le Boulonnais,

le Calaisis et la Flandre, celle des Venètes était la plus habile et la plus entreprenante sur mer. Elle les avait devancées toutes, dit Jules-César, dans la science et l'usage des choses maritimes (8); tandis que les colonies gallo-kymriques de la Grande-Bretagne et les habitants des côtes de la mer Teutonique en étaient encore aux premières embarcations des Bretons, faites d'osier et de cuir, les Vénètes possédaient des navires de haut bord, propres à soutenir le choc des tempêtes et celui des combats.

Ces navires, dit César, étaient entièrement construits de bois de chêne; la carène en était presque plate, ce qui leur permettait de courir les bas-fonds, et ce qui les soutenait lorsqu'ils étaient à sec. Leur proue était très-haute et leur poupe mieux disposée que celle des bâtiments romains pour résister aux vagues et aux tempêtes. Les bancs de leurs rameurs, faits de poutres d'un pied d'épaisseur, étaient fixés par des clous de fer de la grosseur du pouce. Des chaînes, aussi de fer, au lieu de cordes, en retenaient les ancres. Leurs voiles (car ils étaient à voiles et à rames), se composaient de peaux molles, amincies et bien apprêtées, non pas, (et César se montrait incertain à cet égard), que les Vénètes manquassent de lin ou ne sussent pas l'employer, mais parce que les peaux leur semblaient de plus de résistance contre les vents et d'un meilleur usage sur une mer presque constamment houleuse (9).

Outre ces grands bâtiments qu'ils employaient au commerce transmaritime et à la guerre, les navigateurs de l'Armorique avaient encore imaginé une sorte de navires d'exploration, que les Romains leur empruntèrent, et dont, au quatrième siècle après J.-C., Végèce, dans son *Traité de l'art militaire*, faisait encore la description en ces termes : « On joint, dit-il, aux grands navires des esquifs explorateurs qui ont à peu près vingt rames de chaque côté et que les Bretons appellent *pictes*. Par leur moyen, on tombe à l'improviste sur les ennemis, on surprend leurs convois, on les reconnaît de fort loin sans en être aperçu, et l'on est ainsi averti de la route qu'ils suivent et des manœuvres qu'ils préparent. De peur cependant que leur blancheur ne trahisse ces embarcations de découverte, on peint leurs voiles et leurs cordages d'une couleur verte imitant la teinte des eaux de la mer, et, de même, on couvre de cette couleur l'enduit qu'elles

ont reçu. Nautonniers et soldats portent également des habits peints de cette manière, afin de dissimuler leur marche aussi bien pendant le jour que pendant la nuit (10). »

D'un commun accord, les populations armoriques avaient dévolu à l'habileté des Vénètes le commandement de leurs flottes combinées en temps de guerre, ou dans leurs plus importantes navigations.

En temps de paix, les Vénètes entretenaient avec les Iles Britanniques, particulièrement avec la côte de Kent, dont il semble, d'après César, que les Bretons du continent avaient fait leur principal entrepôt de l'autre côté du détroit (11), d'actives relations commerciales; en échange des importations qu'ils y faisaient, ils en exportaient de l'étain, du cuivre, des pelleteries et aussi des esclaves. Nul doute que les entrepôts des navigateurs armoriques des deux côtés de la Manche, n'aient été les commencements de bien des villes maritimes ou fluviales.

Les Vénètes avaient établi leurs cités le long d'un golfe où ils pouvaient se croire inexpugnables. César appelle ce golfe une mer close et renfermée; dans le pays on le nomme ***Morbihan***, c'est-à-dire *Petite-Mer*. « Quelques changements qu'une longue suite de siècles ait causés à ce golfe, dit un des historiens de la Bretagne (Dom Morice), on y voit encore les pointes ou langues de terre sur lesquelles les places des Vénètes étaient situées. Elles étaient de difficile abord par terre, à cause du flux de la mer qui, deux fois le jour, remplissait d'eau toutes les vallées qui y étaient en grand nombre, et y formait des marais impraticables. L'accès n'en était pas plus facile du côté de la mer, par suite du reflux qui, pareillement deux fois le jour, laissait les vaisseaux à sec sur la vase ou sur les rochers, et qui les rendait inutiles. On ne voit plus sur ces pointes les forts dont parle César; on n'en remarque même aucun vestige, si ce n'est à Locmaria-Ker, où l'on découvre quelques ruines, dans lesquelles on a trouvé des médailles romaines. Mais si l'on ne sait pas positivement où étaient ces places, on conçoit aisément que les Vénètes étant maîtres du Morbihan, pussent passer, sans aucun risque, d'une place à l'autre et se secourir mutuellement. Le Morbihan renferme plusieurs îles et rochers qui en rendent la navigation dangereuse. Lorsque la mer est retirée, il y reste toujours des canaux qui ne

sont connus que des gens du pays et où les étrangers courent risque d'échouer, s'ils n'en connaissent pas les profondeurs. »

Les Namnètes, à qui la grande cité de Nantes doit son origine, formaient, après les Vénètes, la population la plus active et la plus industrieuse de la Bretagne, sur le fait de la mer. Leur principal entrepôt, dont quelques-uns ont cru trouver l'emplacement, mais non sans contestation, dans le bourg de Coueron, près de Nantes, était fameux par toute la Gaule sous le nom de *Corbilo* qui, en possession de quelque célébrité au temps de l'historien Polybe, c'est-à-dire environ un siècle et demi avant J.-C., n'était déjà plus qu'un souvenir à l'époque où écrivait le géographe Strabon, quelques années avant la même ère.

D'autres populations de la côte, les Bajocasses (du pays de Bayeux), les Véliocasses (fondateurs de Rouen), les Calètes (du pays de Caux), les Ambiens (des rives de la Somme), les Morins (sur les bords du détroit Gallique), les Geidons, les Grudiens, les Nerviens, les Ménapes (entre ce détroit et l'Escaut), les Pictons (dans le Poitou), les Santons (en Saintonge), les Bituriges-Vivisques, les Tarbelles (populations gallo-ibériennes, dans ce qu'on appelait l'Aquitaine), jouaient sur l'Océan un rôle moins brillant que les Bretons, il est vrai, mais encore honorable, particulièrement les Bituriges-Vivisques, tribu toute gallique qui avait créé une marine imposante vers l'embouchure de la Gironde et fait de Bordeaux un riche entrepôt entre les deux mers. De leur côté, les Gaulois de la tribu des Volcques-Tectosages, fondateurs de Toulouse et de Narbonne, et les Bébryces (Gallo-Ibériens), sur la côte de Roussillon, où la ville de *Ruscino* (Castel-Roussillon) prit naissance, avaient aussi quelques éléments de marine.

D'où venaient aux populations kymro-galliques parties de l'Asie pour s'installer en Europe ce commencement de civilisation et les progrès d'une marine que Jules-César devait trouver si avancée, qu'il la montrerait en quelque sorte comme supérieure, quant à la construction, à celle des Romains, et qu'il n'hésiterait pas à la prendre plusieurs fois pour modèle? Il y a lieu de croire qu'en dehors de l'industrieuse nécessité qui apprit à tous les habitants des côtes maritimes à se construire des canots, et à lier, par ce moyen, de nouvelles relations d'intérêt, ils leur venaient, dans

le principe, d'autres populations sorties aussi de l'Asie, mais par un côté tout opposé, et uniquement par le secours des navires.

Les Phéniciens, connus dans l'Écriture, sous le nom de Chananéens, c'est-à-dire, marchands, superbes fondateurs de Sidon et de Tyr, sur une partie du littoral de l'Asie qui borde la Méditerranée, tirèrent leurs richesses et leur principale cause de grandeur du commerce maritime; non contents d'avoir noué des relations et formé des colonies sur les côtes et dans les îles de cette mer, et d'être les créateurs de Carthage, ils abordèrent, 1300 ans, croit-on, avant J.-C., les rivages de la Gaule méridionale, jetèrent, à quelque distance dans les terres, les fondations de Nîmes et d'Alais, et sur la côte *Heraclea-Cacabaria;* puis, se décidant à franchir le détroit auquel ils imposèrent le nom d'Hercule, qui était peut-être celui du héros, rangé depuis au nombre des demi-dieux, qu'ils avaient pour chef, ils établirent un entrepôt sur ce détroit même, à Cadix, pour faciliter leurs communications entre les deux mers, et, suivant les sinuosités de l'Océan, ils entrèrent en rapports avec les habitants des côtes occidentales de la Gaule; guidés très-présumablement par ceux-ci, ils poussèrent jusqu'aux Iles Britanniques, peut-être même au delà.

Dans la période décroissante des Phéniciens qui devaient finir par succomber sous les coups d'Alexandre le Grand, leur puissance maritime et coloniale passa partie aux Carthaginois, partie aux habitants de l'île de Rhodes. Les premiers s'établirent quelque temps dans la Corse, et fréquentèrent aussi les côtes occidentales de la Gaule; les seconds entretinrent surtout des relations avec les côtes méridionales de ce pays, et, entre autres colonies, ils y fondèrent Rhodanousia, à l'une des embouchures du fleuve le Rhône qui emprunta son nom de cet établissement. Ce qui, le plus particulièrement, attirait ainsi les étrangers dans la Gaule, c'était moins un territoire propice à la culture, que d'abondantes mines d'or et d'argent, qu'alors, dit-on, l'on distinguait à fleur de terre dans les montagnes des Pyrénées, des Alpes et des Cevennes; un précieux grenat que l'on trouvait sur les côtes même de la Méditerranée, et le corail, pêché autour des îles Stœchades, maintenant îles d'Hyères, duquel les indigènes ornaient leurs armes.

Les Rhodiens paraissent n'avoir pas joui longtemps de leurs colonies dans ces contrées si recherchées ; elles étaient déjà presque anéanties quand d'autres navigateurs, partis, comme les Phéniciens, des côtes méditerranéennes de l'Asie, parurent à leur tour sur le littoral méridional de la Gaule, pour s'y asseoir d'une manière plus durable.

C'étaient des Grecs de Phocée, ville d'Ionie. « Ces Phocéens, dit Hérodote, les premiers d'entre les Grecs avaient entrepris de longues navigations et montré à la Grèce le chemin des mers Adriatique et Tyrhénienne, ainsi que des côtes de l'Ibérie. Ils se servaient non de navires ronds, mais de navires longs à cinquante rames (12) ».

Tarquin l'Ancien, régnait à Rome depuis vingt ans à peu près, date qui correspond à 600 ans environ avant l'ère chrétienne, et qui précéda de peu l'époque même où les généraux du chef de la tribu des Bituriges, Sigovèse et Bellovèse, marchaient l'un sur la forêt Hercynienne, l'autre sur l'Italie, quand de jeunes navigateurs de la ville de Phocée, après avoir abordé à l'embouchure du Tibre, fait amitié avec les Romains, puis touché à l'île de Corse, sur laquelle leur nation avait déjà jeté des vues et où elle fondait la colonie d'Alalia, arrivèrent de ce côté jusqu'aux extrémités de la mer Méditerranée, et s'arrêtèrent, conduits sans doute par le souvenir des Phéniciens et des Rhodiens, à une des embouchures du Rhône. Charmés de la beauté du pays, eux qui, sortis d'une terre ingrate et resserrée, ne vivaient guère que de pêche et de piraterie, métier en honneur dans ce temps-là même chez les Grecs, ils firent à leur tour, en revenant dans leurs foyers, un éloge pompeux du pays où ils avaient mouillé et engagèrent un certain nombre de leurs concitoyens à songer à s'y établir.

Selon Aristote, rappelé à ce sujet par Athénée, au livre treize de ses *Déipnosophistes*, le chef de cette première expédition avait été Euxène, dont Protis, qui va être le principal acteur du récit suivant, n'aurait été que le fils, et qui serait lui-même le héros de cette histoire. Mais Justin, dans son *Abrégé de l'Histoire Universelle* du Gaulois Trogue-Pompée (histoire, comme l'on sait, perdue en original), ne fait pas mention de cet Euxène, et dit que les Phocéens s'étant remis en mer sous la conduite de Simos et de

Protis, allèrent trouver Nann (Nannus), roi des Ségobriges, peuple de la Gaule narbonnaise, sur les confins maritimes duquel ils désiraient fonder une ville, et sollicitèrent son amitié.

Ce jour-là, de hasard, le roi des Ségobriges était occupé des apprêts de noces de sa fille Gyptis, appelée ainsi par Justin et Petta par Athénée, son intention étant de la donner en mariage, suivant l'usage de sa nation, à celui qu'elle-même choisirait pendant le festin, en lui présentant la coupe. Les Phocéens furent invités à la fête et se mêlèrent aux autres convives. Nann, faisant alors entrer sa fille, lui dit en effet d'offrir la coupe à celui qu'elle préférait. Celle-ci, sans hésiter, la présenta à Protis qui, d'étranger, devenu gendre du roi des Ségobriges, obtint de celui-ci l'emplacement qu'il convoitait pour créer Massilie; non pas précisément au lieu où l'on voit la moderne Marseille, mais aux environs du cap de la Croisette, sur un port appelé par les Phocéens Lacudône, qui se présentait au sud, tandis que l'entrée actuelle du port de Marseille regarde au nord-ouest. C'est ainsi que Massilie fut fondée près des bouches du Rhône, avec un port creusé par la nature au milieu d'un amphithéâtre de rochers, dans une anse profonde, pour ainsi dire dans un recoin de la mer (13).

Aristote, toujours au rapport d'Athénée, prétend que l'époux obligea la fille de Nann à changer de nom, et l'appela *Aristoxène*, c'est-à-dire *la meilleure des hôtesses;* que, ne s'étant plus soucié de retourner en Ionie, il passa le reste de sa vie auprès d'elle, et que son héros, qu'il nomme, comme on l'a dit, Euxène, eut de ce mariage Protis, d'où sont sortis les Protiades, lesquels, de son temps, florissaient encore à Massilie.

Après la mort de Nann, un Ligurien persuada à Comann, son fils et successeur, que la petite colonie phocéenne ruinerait un jour ses voisins et qu'il était de bonne politique de la détruire dans son germe, de peur qu'une fois en état d'agir, elle ne le détruisît lui-même. A ce sujet, il lui adressa l'apologue d'une chienne qui, après avoir supplié un berger de lui procurer un lieu où elle pourrait mettre bas et avoir obtenu cette première faveur, demanda qu'on y ajoutât la permission d'élever là ses petits; mais qui, une fois fortifiée, non-seulement de précautions, mais encore de sa race devenue grande et robuste, déclara qu'elle en-

tendait commander en souveraine sur le lieu qui n'avait d'abord été prêté qu'à ses larmes et à sa détresse. Comann, frappé de cette image, résolut en conséquence de tendre un piége aux nouveaux venus.

Le jour où ils célébraient les fêtes en l'honneur de Flore, il envoya dans leurs murs un grand nombre d'hommes déterminés, comme des gens qui seraient venus uniquement pour prendre part à leurs joies et jouir des droits de l'hospitalité; en même temps il en fit introduire une certaine quantité d'autres, tout armés, dans des chariots couverts de joncs et de feuilles; quant à lui, il s'embusqua avec son armée dans les montagnes voisines, pour pénétrer de nuit et durant le sommeil des habitants, dans la ville, dont ses émissaires étaient chargés de lui ouvrir les portes. Mais une parente même du Gaulois, laquelle nourrissait un amour adultère pour un jeune Phocéen, éventa la conspiration en pressant celui-ci de se dérober au péril qui menaçait tous ses concitoyens. Aussitôt tous les Liguriens épars dans la ville furent arrêtés, les autres agents de Comann furent extraits des chariots où ils étaient; on fit main basse sur tous. De fortune, Bellovèse, ce brenn gaulois-biturige dont on a parlé, cherchait de ce côté un passage pour pénétrer avec les siens en Italie. Une conformité de situation avec les Phocéens errants et demandant une nouvelle patrie, lui sembla, dit l'historien Tite-Live, un présage de sa propre destinée; il leur offrit généreusement son secours contre le Gaulois-Ségobrige, allié des Liguriens. Avec cet appui inattendu, les premiers colons de Massilie osèrent aller surprendre Comann jusque dans son embuscade, où ils le firent périr avec sept mille des siens. Depuis lors les Massiliotes établirent et maintinrent l'usage de fermer les portes de leur cité les jours de fête, de faire le guet nuit et jour, de poster des sentinelles sur leurs remparts, de reconnaître les étrangers et de veiller à la garde de leur ville avec un soin aussi minutieux en temps de paix qu'en temps de guerre : tant, dit Justin, les sages institutions étaient conservées chez eux, non par la nécessité des circonstances, mais par l'habitude de bien faire.

Massilie ne comptait encore que cinquante ans au plus d'existence, quand le fameux Cyrus, roi de Perse, envoya Harpage, l'un de ses lieutenants, à la conquête de l'Ionie. Phocée, la mé-

tropole des Massiliotes, fut la première des villes de cette contrée contre laquelle celui-ci marcha. Elle soutint un long siége, jusqu'à ce qu'enfin ses habitants, épuisés, demandassent une trêve de vingt-quatre heures, sous le prétexte de délibérer sur les conditions qu'ils pourraient accepter du vainqueur; mais, au fond, dans le but arrêté de profiter de ce délai pour s'embarquer et s'expatrier en masse. En effet, ce répit leur ayant été accordé par Harpage, ils mirent promptement à flot tout ce qu'ils possédaient de navires, et embarquèrent en toute hâte avec eux leurs enfants, leurs femmes, leurs dieux, et leurs objets de prix; puis ils levèrent l'ancre, abandonnant tous leur ville, leur patrie, comme aurait fait un seul homme. Ils cinglèrent d'abord vers l'île de Chio qui refusa de les recevoir, soit chez elle, soit dans les îles de sa dépendance. Repoussés comme des proscrits funestes de toute la côte méditerranéenne de l'Asie, ils voguèrent vers l'île de Corse où, vingt ans auparavant, dit Hérodote, par l'avis d'un oracle, quelques-uns de leurs compatriotes avaient créé la colonie d'Alalia, et ils prirent le parti d'aller chercher dans ces parages une terre hospitalière. Auparavant néanmoins, saisis d'une inspiration filiale, d'un dernier espoir peut-être, ils veulent une fois encore revoir Phocée, une fois encore embrasser leurs foyers; et soudain chacun de leurs longs navires à cinquante rames, tourne sa proue ornée de la figure sculptée d'un phoque, du côté de la patrie, qu'une existence errante et ballottée rendait encore plus vivante dans tous les cœurs des exilés. Les Phocéens opèrent un débarquement subit, surprennent et massacrent la garnison ennemie; puis, se convainquant une dernière fois de l'inutilité des efforts qu'ils tenteraient pour se maintenir, ils se rembarquent de nouveau. Déjà ils voguaient, sans qu'on pût croire maintenant que la pensée d'un second retour couvât dans leurs esprits, quand le courage d'un adieu éternel vint à défaillir dans l'âme de beaucoup d'entre eux. Les moins résolus à cet adieu firent virer de bord une partie des navires et aimèrent décidément mieux s'exposer à tous les maux d'un peuple conquis, et se mettre à la merci d'un vainqueur irrité, que d'aller mourir sur la terre étrangère.

Ceux qui étaient restés fermes dans leur résolution gagnèrent les côtes de Corse, où ils furent reçus comme des frères par les

habitants d'Alalia. Néanmoins, plus accoutumés à tirer leurs ressources de la navigation que de l'agriculture, et se sentant peu de goût à défricher le sol inculte de la Corse, ils tinrent presque constamment la mer pendant cinq ans, courant tous les parages de l'Italie et de l'Ibérie, vivant de piraterie et troublant le commerce maritime des Étrusques et des Carthaginois qui, à la fin, se coalisèrent contre eux et leur livrèrent une sanglante bataille navale dans les eaux de la Sardaigne. Quoique restés vainqueurs, les Phocéens, affaiblis par leur triomphe même, désespérèrent de pouvoir soutenir une seconde attaque; ils se dispersèrent, les uns allant en Italie, où ils fondèrent Velia; les autres du côté de la Gaule, où ils se firent admettre parmi les Massiliotes, dont la cité, accrue et progressant rapidement par suite de cette arrivée, de colonie perdue à l'une des extrémités de la Méditerranée, devint bientôt importante et célèbre métropole.

Les Massiliotes, bien plus encore que leurs prédécesseurs les Phéniciens et les Rhodiens, mirent les habitants de la Gaule sur la voie de la civilisation. La situation de leur ville leur facilitait les moyens de pénétrer, par la Durance, le Rhône et la Saône, jusque fort avant dans l'intérieur du pays. Leurs succès, tantôt par les armes, le plus souvent par les négociations, sur les tribus voisines, donnèrent à leur commerce la faculté de s'asseoir sur les points mêmes, généralement placés au bord des grands cours d'eau, où les indigènes avaient établi des marchés périodiques. Ces lieux de transactions commerciales devinrent peu à peu des villes qui se modelèrent sur les Massiliotes pour leur manière de négocier, pour leurs poids, leurs mesures, leurs monnaies, et, selon Strabon, quelquefois jusque pour leur alphabet et leur langage. La navigation fluviale de la Gaule en acquit une impulsion si grande, que le Carthaginois Annibal, comme le font entendre Polybe et Tite-Live, devait trouver à se procurer dans ces parages, plus aisément que partout ailleurs, les embarcations dont il aurait besoin lorsqu'il s'avancerait sur l'Italie.

Massilie, quoique entourée d'un territoire assez ingrat, apprit néanmoins aux Gaulois à tailler la vigne et à planter l'olivier. Le vin, l'huile, certaines plantes médicinales, le corail travaillé, et le savon, qu'elle paraît avoir fabriqué la première, étaient à peu près ses seuls objets d'exportation. Aussi son commerce d'importation

était-il beaucoup plus considérable : en relation avec le Bosphore, la Grèce, l'Asie mineure, la Syrie, l'Égypte, elle avait le monopole commercial de la Gaule et, pour ainsi dire, complétement celui de l'Italie et de l'Espagne.

En ce qui concernait leur manière de se gouverner, les Massiliotes étaient organisés en république oligarchique tempérée, que les hommes les plus illustres de l'antiquité se sont plu à offrir en modèle aux nations. Aristote fit sur elle son livre *De la République*, toujours cité quoique perdu, et Cicéron dit d'elle : « qu'il était plus facile de la louer que de l'imiter. »

La république massiliote s'entendait merveilleusement à coloniser, et savait faire chérir et rechercher sa prépondérance métropolitaine en la rendant douce et utile aux colons ; imitant en cela, comme en bien d'autres choses, la Phénicie et la Grèce. C'est ainsi que, tout en se montrant plus disposée à assurer cette prépondérance qu'à l'étendre au loin, elle créa des établissements jusque dans le voisinage de Cadix. Chaque colonie massiliote devenait une ville indépendante, que retenaient seuls attachée à la mère-patrie le sentiment de la reconnaissance et celui de l'intérêt ; maîtresse de conserver sa religion et de se gouverner par ses lois, elle n'avait d'autre obligation que de consulter la métropole dans les affaires les plus importantes, et de contribuer de tout son pouvoir à la prospérité de celle-ci qui, en retour, s'engageait à la protéger et à l'enrichir.

Ce fut sous de tels auspices qu'on vit naître ou ressusciter, tant sur le littoral de la Gaule que sur celui de l'Italie et de l'Espagne : — *Antipolis*, (Antibes) ; — *Athenopolis*, (probablement La Napoule, et, selon le jésuite Hardouin, annotateur de Pline, Toulon ; ou encore, suivant le géographe d'Anville, un lieu nommé Agaï, entre Fréjus et La Napoule) ; — *Olbia*, (Hyères) ; — *Heraclea-Cacabaria*, (que ceux-ci placent où est à présent Saint-Tropez, ceux-là auprès de Saint-Rémy) ;— *Tauroïs* ou *Taurœntum*, (entre Massilie et le lieu où s'éleva dans la suite Toulon) ; — *Citharista*, (La Ciotat) ; — *Rhodanousia*, (qui a disparu au point qu'on ne sait plus aujourd'hui à laquelle des quatre embouchures du Rhône en marquer la place, bien qu'il y en ait qui veulent la confondre avec Heraclea, et que d'autres en marquent la situation à Foz-les-Martigues, ou au lieu dit les Saintes-Maries) ;

— *Agatha*, (Agde, dont l'ancien nom signifiait *Bonne*); — *Rhoda*, (probablement Rosas, création des Rhodiens, comme Rhodanousia); — *Empuria*, (Ampurias); — *Dianium*, (Denia), et d'autres colonies encore.

Les îles *Sthœchades*, appelées par la suite îles d'Or et îles d'Hyères, furent cultivées avec beaucoup de soin et devinrent très-florissantes, ce dont on ne se douterait guère en voyant l'état d'abandon où elles sont tombées. Les Massiliotes défiaient, des mouillages assurés qu'elles offrent, les courses des pirates liguriens. Ils ne négligèrent pas non plus les îles Lérins, et les disputèrent plus d'une fois aux entreprenants habitants de la Ligurie. La Camargue, entre les embouchures du Rhône, reçut des tours pour servir de signaux à la navigation.

Enfin Massilie devint une puissance maritime si considérable, qu'elle ne craignit pas de se poser en rivale de Carthage. L'enlèvement de quelques barques de pêcheurs fut le prétexte, entre la république africaine et celle qui s'était établie sur la côte gauloise, d'une guerre maritime qui, à la fin, tourna à l'avantage de la dernière. Battus dans plusieurs rencontres navales, les Carthaginois demandèrent la paix, et les trophées des vainqueurs furent étalés avec orgueil sur les places publiques de la cité phocéenne. L'île de Corse, où il serait difficile de préciser lesquels, des Carthaginois ou des Phocéens, s'étaient établis les premiers, n'eut plus pour longtemps d'autre métropole que Massilie.

Mais ce qui donna un essor prodigieux à la puissance maritime ainsi qu'au commerce de cette république, ce fut la lutte gigantesque entre Carthage à l'apogée de sa grandeur, et Rome se disposant déjà à la conquête du monde. Les deux républiques rivales recherchèrent alors l'importante alliance des Massiliotes qui, en raison de leur situation et de leurs intérêts, crurent devoir incliner vers Rome et rendirent à celle-ci, sur mer, de signalés services. Carthage succombant, et Rhodes étant également ruinée (14), la république massiliote eut le monopole de l'Orient, comme elle avait déjà celui de l'Occident; enfin le commerce du monde connu fut un moment concentré dans son sein. Elle ne s'enfla point et n'abusa pas de son succès; elle continua à rechercher moins le titre de dominatrice que de protectrice de la mer, et mit sa plus grande gloire à combattre et à vaincre

les nations maritimes qui montraient une ambition moins généreuse.

A l'imitation d'Athènes et de Rhodes, elle fit des lois nautiques qu'on ne connaît plus que par les éloges qu'elles méritèrent.

Ce n'eût point été assez pour Massilie que tous ces avantages, si elle n'y eût joint le surnom mérité de l'Athènes de la Gaule. Grâce à elle, il semblait, dit Justin, non que la Grèce eût passé dans la Gaule, mais que la Gaule se fût transportée dans la Grèce (15). Fière de répandre sa renommée par les bienfaits de la civilisation et les lumières de l'intelligence, c'était autant dans ce noble but que dans celui de ses intérêts commerciaux, qu'elle encourageait ses navigateurs à affronter tous les périls, pour aller chercher des plages auparavant inconnues.

L'antiquité lui dut deux de ses plus savants et audacieux navigateurs, tout au moins contemporains d'Alexandre le Grand, quatre siècles avant J.-C., sinon ses prédécesseurs; ce furent Pythéas et Euthymènes, que des peuples humiliés de ne pouvoir les suivre dans leur lointain sillage, ou des auteurs jaloux d'être devancés de beaucoup par eux dans les voies de la science, attaquèrent longtemps comme imposteurs : ainsi firent sans examen approfondi Strabon et Polybe, dont l'opinion à ce sujet fut favorablement accueillie des hommes disposés à ne rien admettre au delà de leurs propres connaissances. Mais, peu à peu, le jour devait se faire, et, à travers des nuages, des incertitudes, des contradictions même et des erreurs, qui étaient inséparables de premières navigations où l'inconnu n'apparaît encore que comme une espèce de mirage, on finit par accorder aux deux grands navigateurs massiliotes la créance qu'ils méritaient. Déjà même l'illustre Ératosthènes, président de la bibliothèque d'Alexandrie, surnommé le prince des géographes, et Hipparque, le plus grand des astronomes de l'antiquité, l'inventeur de l'astrolabe, qui faisait ses observations à Rhodes, environ 128 ans avant J.-C., moins incrédules que Polybe et Strabon, quoique leurs devanciers, avaient accueilli les navigations de Pythéas comme exactes; Ératosthènes surtout, qui, beaucoup mieux placé que les contradicteurs de celui-ci par l'époque où il vivait, pour juger de l'authenticité des faits et de la confiance que devait inspirer leur auteur, n'a pas hésité à fixer les connaissances géographiques de

son temps, à l'occident et au nord, sur celles acquises, dans la pratique, par le navigateur massiliote. N'adoptant point les opinions de Polybe et de Strabon, mais reprenant au contraire celles d'Ératosthènes et d'Hipparque, Plutarque, Pline, Marcian, Sénèque, se montrèrent justes à leur tour envers Pythéas; à mesure que les études s'approfondirent, on estima et l'on admira davantage les connaissances dans lesquelles il avait devancé le monde. C'est ainsi qu'il arrive encore aujourd'hui pour le célèbre Marco-Paolo, ce voyageur du moyen âge : après l'avoir longtemps traité de fabuleux narrateur pour ses récits sur les pays de l'Orient et particulièrement sur la Chine, qu'il visita le premier d'entre les Européens, on découvre chaque jour qu'il n'avait rien exagéré et qu'il n'avait été qu'un fidèle observateur.

Disciple de Pythagore, Pythéas osa, bien des siècles avant Galilée, être de ceux qui plaçaient le soleil au centre du système planétaire et qui faisaient emprunter sa lumière au monde gravitant dans ce rayonnant orbite. Le premier de l'antiquité, il découvrit la véritable théorie du flux et du reflux, en attribuant ce mouvement de la mer aux influences lunaires. Il reconnut aussi que l'étoile polaire, placée à la queue de la Petite-Ourse, ne marquait pas exactement l'endroit du pôle, et découvrit, après ses hardies explorations, quelques-unes des étoiles voisines de ce même pôle. Un savant moderne, Cassini, a sanctionné ses observations astronomiques. Faisant une étude continuelle de l'ombre et de la hauteur d'un gnomon, du temps fixe du solstice, Pythéas vint à bout, calcul prodigieux alors et qu'ont admiré Feuillée et Gassendi, de préciser la latitude de Massilie à quarante secondes près, estimant que cette ville était à 43° 17' de l'équateur. Dans des fouilles opérées sur l'ancien emplacement de Massilie, on a trouvé une sorte d'obélisque de sept à huit pieds de hauteur, que l'on croit être le gnomon de Pythéas.

Avant lui il paraît que déjà le désir de nouer de nouvelles relations commerciales avait amené des navigateurs massiliotes dans les parages septentrionaux de l'Europe, mais sans que la science eût profité de leurs observations et sans que la géographie en eût acquis un progrès positif. Pythéas après avoir visité les côtes orientales de l'Europe, depuis l'embouchure du Tanaïs dans la mer Noire, franchit les colonnes d'Hercule ou détroit de Gibral-

tar, longe les côtes occidentales de l'Ibérie et celles de la Gaule, double les caps redoutables de l'Armorique, affronte les tempêtes de la mer de Bretagne, que les modernes ont nommée la Manche, passe le détroit Gallique (Pas-de-Calais), suit les côtes de l'île de Bretagne, que ses habitants appelaient Albion, et, sans le secours de la boussole, il vogue en pleine mer du Nord, où Hérodote disait qu'aucun navigateur de son temps n'avait encore pénétré. A six jours des dernières côtes qu'il venait de visiter, il découvrit une terre qu'il nomme *Thulé*, objet de la controverse des savants qui la donnent, ceux-ci comme étant l'Islande, ceux-là comme le Jutland, dont une province porte le nom de *Thy-Land*, jadis *Thico-Land;* d'autres enfin comme les côtes de Norwége appelées *Thelemark*, ou, suivant les vieux poëmes ou *sagas* islandais, *Thulemark;* terre qu'en tout cas il présente comme enveloppée d'épais et ténébreux brouillards, comme l'image d'un chaos. Elle marquait à ses regards inaccoutumés l'extrémité du monde, quoique, selon lui, pendant le solstice d'été, le soleil y restât vingt-quatre heures sans se coucher, allégation erronée sans doute et qui ne peut s'appliquer qu'à des régions situées au delà du cercle polaire arctique, par conséquent à des terres que l'on ne trouve pas à six jours de navigation de la Grande-Bretagne, mais qui donne du moins à supposer que le hardi et spéculatif navigateur massiliote avait acquis une certaine connaissance des contrées boréales, et qu'il y plaçait des phénomènes dont son expérience lui traçait la route du côté du pôle. Quoi qu'il en soit, si Pythéas hésite et recule enfin devant des flots et des régions que ses contemporains épouvantés regardaient en effet comme le siége du chaos infernal, il ne se retire que lentement et en explorant les sinuosités des mers au milieu desquelles il se trouve; il ose passer le détroit du Sund et pénétrer jusqu'au fond des golfes de la mer Baltique; enfin, après être entré dans une baie d'environ six mille stades d'étendue qu'il nomme *Mentonomon*, à une journée de navigation de laquelle, dit-il, se trouvait l'île d'*Abalus*, appelée depuis par d'autres auteurs de l'antiquité *Bannomania*, *Basilia* ou *Baltia*, et que l'on a pensé être la Nouvelle-Zemble, il y découvre, vers l'an 320 avant J.-C., les restes, suppose-t-on, du peuple des Guddons ou Guttons, que l'on tient

généralement pour avoir été les Goths et les Teutons, dont le rôle historique, surtout celui des Goths et de leurs descendants, devait arriver à un tel degré d'importance vis-à-vis des populations de la Gaule, que nous croyons utile d'en dire immédiatement quelques mots.

Rien ne prouve que le nom des Teutons, en langue nationale *Teutchs* ait appartenu dès l'origine à tous les habitants de la *Deutschland* ou Allemagne d'à présent. Les Teutons paraîtraient au contraire n'avoir été, dans le principe, qu'une population fort éloignée vers le nord. Peut-être aussi étaient-ce les débris d'un grand peuple vaincu. La conjecture est plus admissible que tout ce que rapportent à leur sujet les historiens allemands, qui d'ailleurs ne s'entendent nullement entre eux, si l'on examine les traditions scandinaves et si l'on suit les érudits du nord dans leurs curieuses investigations. Selon ces traditions, les Guttons ou Goths découverts par Pythéas de Massilie, et dont le nom de *Goth*, *God*, *Gottand*, *Gothar*, *Gothiod*, signifiait *peuple des dieux*, avaient la même origine que les Suèves, Suions ou Suéones, dont le nom *Sviar*, *Svithiod*, *Svidurc*, *Sveon*, *Suea* ou enfin *Suethans*, signifiait *peuple du soleil*. Les uns et les autres étaient venus de la haute Asie s'établir d'abord au nord de la mer Noire, du Caucase et de la mer Caspienne; puis s'étant alors divisés en Goths et Suèves, une partie des premiers, sous la conduite de Woden (Odin), étaient passés en Europe, dans la presqu'île scandinave, environ 80 ans avant le voyage de Pythéas; la puissance de Woden et de ses fils s'était bientôt étendue au delà de la presqu'île, particulièrement sur le Holstein et la *Saxe-Land* (pays des Saxons). Plus tard, les Suèves ou Suéones vinrent rejoindre leurs frères; un gouvernement théocratique les réunit; le royaume de *Suithiod* (de Suède) fut fondé, qui comprenait le *Gothland* (pays des Goths), nom qui subsiste encore. De là, les Suèves et les Goths se répandirent le long de la Baltique et de la mer du Nord, passèrent l'Elbe et le Weser, se répandirent jusqu'au Rhin et jusqu'au Danube, derrière lequel on retrouvait d'autres Goths, partis depuis les premiers de la Gothie asiatique ; en définitive, les compatriotes et les sectateurs de Woden, devenu un dieu après sa mort, conquirent tout ce à quoi les Romains étendirent dans la suite le nom de Germanie ; de sorte

que, d'après ces traditions du nord, les Germains eux-mêmes, sauf peut-être la race conquise, laquelle probablement était celle des *Deutchs*, *Teutchs*, ou Teutons, n'auraient été que des enfants d'Odin, des Scandinaves en un mot.

Pythéas qui, le premier dans tous les cas, fit connaître les régions d'où devaient partir les Normands, revint enrichir sa patrie de ses nouvelles observations et du récit d'un voyage si périlleux, si merveilleux pour le temps. Par malheur, des deux ouvrages où il avait consigné ses explorations et découvertes, le *Périple du monde* et le *Livre sur l'Océan*, il n'a été conservé que de très-rares fragments, et ce n'est guère que parce qu'en ont dit çà et là d'autres auteurs, que l'on peut prendre une faible idée de l'étendue de ses connaissances et de ses voyages.

Dans le même temps à peu près que Pythéas passait les trois détroits d'Hercule, de Gaule et de Scandinavie, en courant au septentrion, Euthymènes, son compatriote et son émule de gloire, sur le compte duquel il nous reste moins de détails encore, épars dans les œuvres de Sénèque, Plutarque et Marcian, franchissant aussi les colonnes d'Hercule, se dirigeait de là au contraire vers des côtes méridionales; il contournait les caps de l'Afrique occidentale, et ne se laissait point arrêter, dit-on, par les dangers alors et depuis même estimés si grands de la corne du midi ou cap Noun sur la côte méridionale de l'empire du Maroc, terme qu'assignent, de ce côté, à la navigation des anciens ceux qui se refusent à croire, sinon au périple complet de l'Afrique par les Carthaginois, du moins aux explorations de ceux-ci jusqu'au golfe de Guinée ou jusqu'à la Sénégambie.

PÉRIODE GALLO-ROMAINE.

DE 118 AVANT J.-C. A 250 APRÈS J.-C.

CHAPITRE II.

De l'an 118 avant J.-C. à l'an 250 après J.-C.

Irruption des Romains dans la Gaule. — Fondation de la province de Narbonne, appelée depuis Gaule narbonnaise. — Canal appelé Fosses-de-Marius. — Jules-César dans la Gaule. — Bataille navale du Morbihan, entre les Romains et les Vénètes. — Conquête de la Gaule par Jules-César. — Guerre de Jules-César contre les Massiliotes. — Siége de Massilie. — Digression sur la marine des anciens. — Premier combat naval entre les Massiliotes et les Romains. — Longue résistance de Massilie. — Deuxième combat naval entre les Massiliotes et les Romains. — Réduction de Massilie. — Les Romains rendent peu après à cette cité son indépendance. — Positions maritimes de la Gaule sous la domination romaine partielle et sous la domination romaine entière. — Origine d'un grand nombre de villes et ports de la France. — Progrès de la Gaule sous la domination romaine. — Les Gallo-Romains. — Commencement de la ligue des Francs. — Marine des tribus de cette ligue.

Cependant la puissance gauloise était déchue. Déjà repoussée de l'Italie, elle était réduite à se tenir sur la défensive. Massilie, dans ses démêlés avec les tribus ses voisines, eut l'imprudence d'appeler par deux fois les Romains à son aide. C'est la route ordinaire que l'on montre aux conquérants. Dès l'an 118 avant l'ère chrétienne, ils vinrent à bout, sous la conduite de Crassus, malgré une résistance désespérée, d'établir une de leurs colonies entre les Pyrénées et la Garonne. Ils se fortifièrent à Narbonne, dont ils firent un port et un entrepôt considérables pour le temps, au moyen d'une dérivation de l'Aude. Ce fut le commencement de la province narbonnaise, laquelle finit par embrasser le Languedoc et la Provence d'à présent.

Les Romains, toutefois, ne réussirent pas dans leurs projets sans avoir à essuyer encore de grands revers. Les Cimbres, Kymbres ou Kymris, lorsqu'ils s'étaient avancés dans leurs différentes migrations des bords du Pont-Euxin, maintenant la mer Noire, vers la Gaule, en longeant l'Océan, avaient laissé de leurs

colonies en arrière jusque dans la presqu'île de Jutland, qui longtemps garda d'eux le nom de Chersonèse cimbrique. On ne saurait préciser depuis quel nombre d'années les Cimbres du Jutland habitaient cette contrée, d'où la nation des Goths et des Suèves d'Odin n'avait pu les déplacer, lorsque, par suite d'un tremblement de terre, la mer ayant envahi une certaine étendue du rivage qu'ils occupaient auprès des Teutons, ils se réunirent à ceux-ci par le sentiment d'un malheur commun, et confondus, sous la conduite du Cimbre Boïorix, en une horde de trois cent mille hommes, sans compter les vieillards, les femmes et les enfants qui suivaient en chariots, firent un effroyable mouvement de bascule vers le sud-est. Chemin faisant, ils entraînèrent dans ce mouvement plusieurs puissantes tribus gauloises avec lesquelles ils battirent plusieurs généraux romains, particulièrement près du Rhône, le 6 octobre de l'an 5 avant J.-C., jour mis au nombre des plus néfastes de Rome, où deux armées de la République, aux ordres des consuls Cépion et Cneïus-Manlius, furent anéanties. Les vainqueurs, maîtres du terrain, se ruèrent sur la province narbonnaise, en ruinèrent toute la côte maritime, depuis le Rhône jusqu'aux Pyrénées qu'ils franchirent, non tous, mais en grand nombre, pour dévaster pendant deux ans la majeure partie de l'Espagne. Heureusement pour la Gaule narbonnaise et pour l'Italie qu'envahissaient déjà les Cimbres, l'habile consul Caïus Marius arriva pour relever les affaires de la République avec l'aide des Massiliotes.

Il fit tout d'abord creuser le canal qui garda le nom de Fosses-de-Marius (*Fossæ-Marianæ*), canal aujourd'hui comblé, qui communiquait avec le Rhône un peu en amont d'Arles, traversait la plaine nommée Champ-Pierreux et offrait une sorte de rade aux navires, à son embouchure dans la mer; car les attérissements avaient formé devant les bouches du Rhône une barre qui rendait l'entrée de ce fleuve difficile aux bâtiments de charge, et le consul romain avait l'intention de tirer, par cette voie, ses vivres de l'Italie. Une ville même fut construite auprès du canal, de laquelle on retrouve la trace dans le village de Foz.

Les armées des Gaulois, des Teutons et des Cimbres, furent anéanties près d'Eaux-Sextiennes (Aix en Provence), et entre Verceil et Vérone, par Marius, qui, après ses victoires, fit don

aux Massiliotes des travaux de canalisation qu'il avait exécutés avec leur aide, en reconnaissance de leurs services. Les nouveaux propriétaires prélevèrent sur la navigation de ce canal un droit d'entrée et de sortie qui devint pour eux une source importante de revenus.

Peu à peu, les Romains s'avancèrent, autant par la diplomatie que par les armes, du midi jusque dans l'intérieur de la Gaule. Puis vint Jules-César qui passa les Alpes, l'an 58 avant J.-C., et qui, moitié en combattant, moitié en formant des alliances de proche en proche, marcha d'un pas certain à son but : la conquête de toute la Gaule. Dans son adroite politique, il s'arrangea souvent de manière à vaincre les Gaulois par les Gaulois eux-mêmes.

Dans ce temps, la nation dominante au delà du Rhin, où il ne s'agissait plus guère des Cimbres ni des Teutons, était celle des Suèves dont on a indiqué précédemment l'origine scandinave. Tout en se maintenant dans le *Suithiod* (la Suède), elle avait poussé ses conquêtes des bords de la Baltique jusqu'au Danube et jusqu'au Rhin même. Des bandes de Suèves et quelques autres qui étaient incessamment en conflit avec les Belges et les Helvètes de la Gaule, avaient reçu ou pris le nom de *Werhmannen* (guerriers), selon la prononciation gallique *Germanen*, *Ghermanna*, dont on fit depuis *Germani* et *Germains;* on s'accoutuma à donner ce nom à tous les peuples d'outre-Rhin, et par suite le nom de Germanie aux contrées qu'ils habitaient, mais dont on ne connaissait encore ni les distinctions, ni les limites. Les Usipètes et les Tenchtères, tribus qui devaient faire un jour partie de la *ligue des Francs*, poussés par les Suèves, étaient venus chercher un refuge sur la rive gauche du Rhin; Jules-César les força à repasser sur la rive droite, les suivit bientôt lui-même au delà de ce fleuve, et rencontra et combattit, outre les Suèves, d'autres tribus, telles que celles des Sicambres et des Celtes, qui devaient aussi faire partie de cette ligue. Ariowitz, chef de plusieurs tribus suèves, ayant voulu exiger des Sequanes (Gaulois des bords de la haute Seine), qu'ils lui abandonnassent un territoire pour y transplanter vingt-cinq mille hommes de sa nation, et s'étant aussitôt précipité sur la Gaule comme un torrent dévastateur, Jules-César le battit et força ses hordes de retourner dans leurs forêts, derrière le Rhin. Remplissant déjà le rôle de protecteur

après la conquête, le général romain croyait en avoir fini avec la majeure partie de la Gaule, quand il trouva chez celle-ci de vigoureuses résistances, particulièrement dans les populations maritimes de l'Armorique.

C'était l'an 56 avant J.-C. Les Vénètes osèrent retenir deux envoyés romains, Silius et Velanius, qui allaient demander des vivres pour l'armée d'invasion à d'autres Gaulois ; ces Gaulois agissaient ainsi pour forcer Crassus à leur rendre des otages qu'il gardait. Plusieurs tribus maritimes, parmi lesquelles les Namnètes, des bords de la Loire, les Ambiens, des bords de la Somme, les Morins, de la côte du détroit Gallique, les Menapes, voisins de ceux-ci, en tirant vers l'Escaut, suivirent l'exemple énergique donné par les Vénètes, et, après avoir, de leur côté, retenu deux autres envoyés de Rome, Trebius et Terrasidius, s'entendirent avec les premiers qui s'étaient soulevés pour faire savoir à Crassus qu'on ne lui rendrait ses députés, qu'autant qu'il remettrait en liberté les otages gaulois. Ils demandèrent des secours à leurs frères de l'île de Bretagne, et en reçurent.

A cette nouvelle, Jules-César, qui se trouvait alors éloigné du théâtre de l'événement, prit la résolution de se venger en vainqueur un moment surpris dans son orgueil, et d'attaquer les Vénètes par terre et par mer. En même temps qu'il annonçait à ses lieutenants qu'il s'approchait d'eux le long de la côte, il leur donnait des ordres pour préparer l'assaut maritime par le golfe où les populations armoriques se flattaient d'être inexpugnables. De part et d'autre, les armements furent actifs et considérables. Toutefois, les Romains ne s'engageaient pas sans quelque crainte dans une guerre sur l'Océan qui n'avait encore pour eux que des îles, des rades, des ports presque inconnus, et où d'ailleurs ils ne possédaient aucune marine. Mais le génie militaire de Jules-César tenait lieu de tout. Son premier soin fut de faire construire des navires à rames dans la Loire, et de rassembler dans la province Gallo-Romaine, pour les monter, des matelots et des pilotes; puis il confia au jeune Décimus-Junius Brutus (descendant de Junius Brutus, le fondateur de la liberté de Rome, et, différent de Brutus, l'un des assassins futurs de César), le commandement de sa flotte improvisée et augmentée des vaisseaux qu'il avait exigés des tribus déjà soumises.

Jules-César arriva, avec son armée de terre, pour être témoin du combat naval qu'allait livrer son lieutenant, dont, debout sur la côte, il encourageait l'ardeur, et qu'il fortifia encore de l'élite de ses légions, détachée sur les vaisseaux. Néanmoins, quoique sortie de la Loire, la flotte romaine, moitié à cause des vents contraires, moitié en raison des hésitations résultant de son inexpérience, fut plusieurs mois sans rien accomplir ; car l'accès du golfe d'où les Vénètes défiaient les Romains, se prêtait singulièrement, comme on l'a dit, à la défense.

Enfin Brutus, encouragé par la présence de César, qui se tenait, avec son armée de terre, sur les hauteurs voisines, se décida à l'attaque. César n'a pas pris soin de dire quelles furent les dispositions de bataille prises des deux côtés, et l'on en est réduit, d'après son récit, à entrer, sans préparation, au milieu même de l'action.

On a déjà dit que les vaisseaux des Vénètes étaient bien plus favorablement disposés que ceux des Romains pour manœuvrer dans ces parages, grâce à leur carène presque plate, qui leur permettait d'affronter les bas-fonds et qui les soutenait encore à l'instant du reflux. Leur élévation, leur donnant déjà plusieurs avantages dans le gros temps, leur procurait encore celui de mettre les combattants qu'ils portaient à l'abri des traits partant des navires romains ; il n'était pas jusqu'aux tours de ceux-ci qui ne fussent trop basses pour atteindre à la poupe des navires gaulois qui, au contraire, dominant leurs ennemis, n'envoyaient jamais que des coups certains. Il est vrai que s'ils avaient le double avantage sur ceux de Brutus de pouvoir soutenir la pleine mer lorsqu'ils étaient à la voile, et de pouvoir rester avec plus de sécurité le long de la côte lorsqu'ils étaient à l'ancre, les navires romains étaient doués de plus d'agilité et de vitesse, et avaient pour eux le rostre ou éperon. Mais l'éperon, pièce de bois ferrée et attachée à la proue, qui servit longtemps d'arme offensive et pouvait percer un navire ordinaire, n'était d'aucun effet contre des masses aussi solides que les bâtiments gaulois. Les tours de bois que les Romains avaient sur leurs vaisseaux ne leur furent pas d'un plus grand secours : les traits qui en partaient, se perdaient par la raison qu'on a donnée, tandis que ceux des Vénètes portaient le ravage sur les navires ennemis.

Dans cette conjoncture, le succès de la flotte de Brutus ne tint qu'à une sorte de faux dont nous parlerons plus tard, à l'aide de laquelle les Romains, pour qui cet instrument de guerre, ainsi employé sur mer, semble avoir été une nouveauté dans l'occasion, accrochèrent et tirèrent à eux les cordages qui suspendaient les antennes et par suite les voiles aux mâts des vaisseaux de leurs adversaires; puis, faisant force de rames, ils les rompirent, et antennes et voiles tombant incontinent, les vaisseaux gaulois dépourvus des agrès qui faisaient toute leur force, furent à la merci de l'ennemi. Dès qu'un vaisseau était ainsi privé de ses manœuvres, deux ou trois des navires romains l'entouraient, dont les soldats sautaient à l'abordage. Réduite alors à un combat de pied ferme, l'affaire ne pouvait manquer de tourner à l'avantage des légions romaines placées sur les vaisseaux et fières de se signaler sous les yeux mêmes de César. Les infortunés Gaulois ne sachant plus aucun moyen de se garantir de ce genre d'attaque imprévu, résolurent d'abandonner le combat et de faire rentrer au port tout ce qu'ils pourraient encore sauver de leur flotte. Déjà ils avaient tourné la poupe pour prendre le vent arrière, quand, par fatalité, un calme plat survint, qui laissa leurs vaisseaux immobiles et permit aux Romains de les prendre l'un après l'autre. Un bien petit nombre put regagner la côte à la faveur de la nuit.

. Cette bataille décisive, que dom Morice, l'historien de la Bretagne déjà cité, suppose avoir été livrée entre Quiberon et la presqu'île de Ruis, avait duré depuis dix heures du matin jusqu'au coucher du soleil. Le récit laissé par César est celui que tous les historiens ont donné d'après lui. Il n'est guère que Florus qui ait amoindri la physionomie de cette action, en se bornant à dire que les Romains « eurent plus à lutter avec l'Océan qu'avec les navires des Vénètes, exposés par leur construction informe et grossière au naufrage dès le premier choc de l'éperon (1), et que la mer s'étant retirée à l'heure du reflux, comme pour mettre fin au combat, on le continua néanmoins sur la grève. »

Quoi qu'il ait pu être du mérite stratégique de Decimus Brutus, dans la circonstance, les conséquences de la victoire de ce lieutenant de César furent grandes. Si elle fut loin de terminer la

guerre de l'intérieur de la Gaule, elle mit fin du moins à la lutte ouverte de la plus notable partie des tribus maritimes de l'Ouest. César en usa fort cruellement; héros d'une nation qui ne voulait la liberté que pour elle, héros souvent plus sauvage que ceux qu'il traitait de barbares, il fit mettre à mort les principaux d'entre les Vénètes, et vendre les autres à l'encan, pour les punir de leur patriotisme.

Du reste, on trouvera la conquête de la Gaule par les Romains beaucoup moins triomphale qu'on ne la suppose, et la défense de ce pays beaucoup plus courageuse et fière encore qu'on ne l'estime généralement, si l'on réfléchit qu'un territoire si vaste, mais presque partout couvert de forêts, renfermait à peine cinq à six millions d'habitants éloignés les uns des autres, et ne pouvant concentrer leurs moyens d'action contre une puissance aussi une encore que l'était celle de Rome.

Quelques restes infortunés des Vénètes et d'autres Gaulois de la côte, réussirent à échapper, les uns par terre, les autres par mer, au joug des Romains; ils cherchèrent surtout un refuge dans l'île de Bretagne ou du côté des tribus galliques qui déjà occupaient une partie de la Germanie; un certain nombre s'établit, selon toute probabilité, entre les embouchures du Rhin et de l'Elbe, là où depuis se forma la ligue des Francs. Menant la vie de pirates et inquiétant incessamment la puissance romaine, ils surent se conserver sur mer la liberté qu'ils avaient perdue sur terre, en attendant que Rome, en décadence, ne pût empêcher leurs enfants de revenir dans la mère-patrie.

Jules-César, après la défaite des Vénètes, eut encore des luttes sanglantes à soutenir contre les Morins qui, à peine soumis en apparence, se soulevaient incessamment. Ce fut chez eux pourtant qu'il fit ses préparatifs pour passer dans l'île de Bretagne, où il tenait à singulier honneur de montrer les aigles de ses légions. D'ailleurs, il ne pardonnait pas aux Bretons d'outre-mer d'avoir secouru ceux du continent. Il assembla quatre-vingt-dix-huit bâtiments de charge, dont quatre-vingts, dit-il, lui parurent suffisants pour porter deux légions, et il distribua ses navires-longs à son questeur, à ses lieutenants et aux préfets. Cet armement étant préparé dans le port de la Gaule le plus rapproché de la côte de l'île de Bretagne, et dans un port voisin, il leva l'ancre et

arriva à la côte opposée, où aucune flotte ennemie ne s'opposa à son débarquement; car les Bretons d'outre-mer n'avaient point suivi ceux du continent dans le progrès de leurs constructions navales, et n'usaient guère encore que de l'esquif d'osier et de cuir. Toute la résistance que rencontra par là César se concentra donc sur terre; mais elle fut longue et acharnée. César trouva les Bretons de l'île à l'état primitif de ceux du continent : peints de pastel, qui donnait à leur peau une couleur azurée et les rendait horribles à voir. Toutefois, les populations de la côte, qui appartenaient à des souches gallo-kymriques plus récentes, et qui avaient de fréquentes communications avec les Vénètes, n'offraient pas un aspect aussi sauvage que celles de l'intérieur. Il revint à l'approche de la mauvaise saison, sans avoir fait de progrès sensibles dans le pays, et après avoir perdu une grande partie de sa flotte par suite des tempêtes.

A son débarquement dans le port d'où il était parti, il trouva les Morins en pleine révolte. Ceux-ci osèrent même cerner une partie de ses troupes sur le rivage et les sommer de mettre bas les armes. Il lui fallut, avant de s'éloigner, laisser de grosses garnisons dans tous les pays d'alentour, particulièrement dans ceux qui ont formé depuis la Picardie, le Boulonnais, le Calaisis et la Flandre maritime.

L'année suivante, il réunit, à trente milles environ de la côte de l'île de Bretagne, dans le port des Morins, qu'il désigne positivement cette fois sous le nom d'*Itius-Portus*, (et que l'on croit le plus généralement correspondre au petit port de Wissant), une nouvelle flotte de huit cents navires, en y comprenant les esquifs et nacelles. Il s'était fait lui-même l'architecte des principaux de ces bâtiments, qu'il avait ordonnés un peu moins hauts, mais plus larges que ceux dont se servaient ordinairement les Romains, et tous à voiles et à rames, ce que leur bord peu élevé rendait facile. Cet armement avait encore pour but l'île de Bretagne, où il débarqua en effet dans le *Cantium* (pays de Kent), là où abordaient, dit-il, presque tous les vaisseaux venant de la Gaule. Une chose à remarquer, c'est que César, qui du reste ne fit ses deux expéditions outre-Manche que dans la belle saison, trouvait le climat de l'île de Bretagne plus doux et plus tempéré que celui de la Gaule, ce que l'on aurait peine à concevoir si on

ne se reportait au temps où ce dernier pays était refroidi par les forêts qui le couvraient et où il n'en était peut-être pas de même du premier qui pouvait être plus découvert. En outre, à cet endroit, César n'entend par Gaule que le nord et l'ouest du pays, et non la Province-Romaine qui embrassait le midi. Enfin, de l'île de Bretagne, il ne connut jamais que la partie sud. Sa seconde expédition, comme la première, ne saurait guère être considérée que comme une campagne de découvertes, quoiqu'il se soit vanté d'avoir imposé aux Bretons d'outre-mer un tribut et des otages.

Après bien des expéditions aussi peu fructueuses que les deux de Jules-César, les Romains ne devaient commencer à prendre véritablement pied dans l'île de Bretagne que sous la conduite de Cnœius-Julius Agricola, gendre illustre du non moins illustre historien Tacite, sous le règne de Vespasien. Obligés même de se garantir avec une muraille immense contre les incursions des habitants du nord de cette île, ils ne furent jamais maîtres de la partie qui forme l'Écosse; quant à l'Hibernie (Irlande), où Agricola avait l'intention de passer quand l'empereur Domitien, jaloux de ses succès, le rappela pour le faire empoisonner selon toute probabilité, elle devait rester vierge des atteintes de Rome.

Massilie qui avait appelé les Romains à son aide contre les Gaulois, et qui les avait fortement aidés dans leur conquête, devait finir par être, à son tour, leur victime. Jusques à quand les États qui ne peuvent pas se sauver par eux-mêmes perdront-ils de vue, malgré l'expérience des siècles, que celui qu'ils appellent à leur secours doit, un jour ou l'autre, les englober, et qu'ils n'ont pas de pire ennemi que leur protecteur passager? Mais l'expérience n'a aucune action sur les passions et les intérêts du moment; et les États, comme tout dernièrement nous venons de voir l'Autriche appelant la Russie à son aide dans ses querelles intestines, ne semblent pas, ou plutôt ne veulent pas, dans leur désir de prolonger le présent, distinguer la chute qui les menace par où ils espéraient se sauver. Dans ces jours décisifs, la prudence et la sagesse ne sont plus un secours suffisant. Massilie l'éprouva bien. Sommée de prendre un parti dans la querelle entre César et Pompée, querelle qui était devenue celle du monde ancien presque tout entier, elle répondit que, voyant le peuple

romain divisé en deux camps, elle ne se croyait ni assez éclairée, ni assez puissante pour décider laquelle des deux causes était la plus juste; qu'elle avait tout à la fois pour protecteurs les chefs opposés, Cneïus-Pompée et Caius-Julius-César; que l'un lui avait publiquement accordé les terres des Volques-Arecomiciens et des Helviens; que l'autre, vainqueur des Gaules, avait aussi augmenté son territoire et ses revenus; qu'en conséquence, à des services égaux elle devait une reconnaissance égale, et que, décidée à ne servir ni l'un ni l'autre des compétiteurs, elle leur fermerait ses portes et ses ports. Jules-César qui, semblable à tous les conquérants, ne pouvait s'accommoder d'aucune neutralité, ne manqua pas de prétextes pour prouver à ses partisans que Massilie favorisait secrètement Pompée; comme lui seul a écrit quels étaient ses motifs du suspicion, il est plus que permis de les contester. La république massiliote fut donc en butte aux agressions de Jules-César, comme devait l'être, dix-huit cents ans environ après, aux coups de Napoléon, la république de Venise, dans des circonstances qui ne furent pas absolument sans analogie, par cette dure et peu philosophique raison de l'apologue : « *Quia nominor leo*, parce que je m'appelle lion. »

Sur les entrefaites, Domitius, lieutenant de Pompée, arriva à Massilie avec sept navires à rames de peu d'importance, pris ou empruntés à des particuliers d'Igelium, petit port situé sur la mer Tyrrhénienne, ainsi que de Cosanum, navires sur lesquels il avait placé des esclaves, des affranchis et des colons provenant de son domaine particulier. Les Massiliotes, acculés aux dernières extrémités par l'impérieuse volonté de César, ne crurent pas devoir refuser ce secours et confièrent en partie à Domitius le soin d'organiser leur défense. On s'occupa de protéger la ville du côté de la terre et du côté de la mer.

Mais avant d'entrer dans le récit des batailles navales auxquelles la résistance de la république massiliote donna lieu, il est opportun de dire quel était à cette époque le genre de navires dont on disposait de part et d'autre, d'autant que cela pourra être considéré comme une sorte d'introduction à l'histoire des combats de mer qui furent livrés par la suite, et aux variations successivement éprouvées par l'architecture navale. Ce sera aussi une occasion de jeter un coup d'œil rétrospectif sur la marine des anciens.

Aux radeaux appelés *zatta*, *zattara* ou *schœdia* par les Grecs, et *rates* par les Latins, avaient tout d'abord succédé des embarcations faites soit d'un assemblage de planches unies entre elles, de manière à ne laisser aucun passage à l'eau, soit de cannes ou de gros roseaux également joints, d'où elles prenaient quelquefois le nom de *canna*, soit de papyrus, soit enfin de troncs de bois léger, comme l'aune, le peuplier, le sapin, que l'on creusait, et d'où elles prenaient alors le nom de *ploïes-monoxules* (πλοῖα-μονόξυλα), parce qu'elles étaient faites chacune d'une seule pièce, nom qui se changea ensuite pour elles en celui de *scaphais* (σκάφη) qui voulait dire *creusées;* le nom de *scapha*, qui signifie pour nous esquif, adopté par les Latins, avait été ensuite confondu par eux avec les noms d'*alveus*, *lintres*, *trabes*. C'étaient très-présumablement de ces esquifs et canots que se composaient les flottilles tant vantées comme de gigantesques armements maritimes de certaines puissances d'une antiquité reculée. Chacun de ces esquifs, honorés dans la suite, par des auteurs superficiels ou amis du merveilleux, du nom de *galères*, ne pouvait contenir plus de cinq à six personnes. La preuve, (ainsi que l'indique le Provençal Barras de la Penne, premier chef d'escadre des galères de France et inspecteur général des constructions navales sous le règne de Louis XV, dans ses curieux manuscrits dont la Bibliothèque nationale et le Musée maritime du Louvre possèdent chacun un exemplaire), la preuve de cette allégation, c'est que Sémiramis n'eut à faire assembler que trois mille nautonniers pour le service de ses trois mille prétendues galères.

L'esquif et le canot furent peu à peu supplantés par des navires plus grands et d'une structure moins primitive. Alors parurent les *navires-longs* à cinquante rames, non pontés selon toute probabilité, du genre de ceux appelés *pentecotores* (πεντηκόντοροι), à l'aide desquels les Grecs de Phocée étaient venus fonder Massilie. On suppose que le navire *Argo*, construit par Jason, 1253 ans avant l'ère chrétienne, était un *pentecotore*. Ces genres de navires perfectionnés prirent, dans la suite, le nom de *monaires* (μονήρεις), de *monocrotes* (μονοκρότους) et de *kelaites* (κέλητες); quelques auteurs latins les ont appelés quelquefois simplement *navires-longs* (*naves-longœ*); ce qui n'est pas une distinction suffisante, puisque souvent, sous cette dénomination de *navires-*

longs, on comprenait tous les navires où la rame tenait le premier rang; d'autres les ont appelés *unirèmes*. Ils n'avaient qu'un seul *ordre* de rames, lequel s'élevait quelquefois jusqu'à cent avirons. Les habitants d'Érythrée inventèrent, dit-on, le double banc de rameurs, d'où vinrent les navires appelés par les Grecs *dicrotes* (δίκροτα), et par les Latins *birèmes*. Un troisième banc, ou *ordre* de rameurs, fut ajouté par Aminoclès de Corinthe, ou par les Sidoniens. Les navires qui le portèrent en prirent leur nom de *triaires* (τριήρεις) chez les Grecs, de *trirèmes* chez les Latins. Si l'on en croit Aristote, c'est aux Carthaginois que l'on dut le quatrième banc, ou *ordre* de rameurs, qui donna son nom aux *tétraires* (τετρήρεις) des Grecs, *quadrirèmes* des Latins. Les Salaminiens, si ce n'est toutefois Denys de Sicile, ajoutèrent le cinquième banc, ou autrement imaginèrent les navires appelés *pentaires* (πεντήρεις) dans la langue de la Grèce, *quinquirèmes* et *pentirèmes* dans celle du Latium. On croit que le sixième banc, comme le navire qui emprunta de lui son nom d'*Hexaire* employé dans le Latium, à l'imitation de la Grèce, fut, dans le principe, l'œuvre des Syracusains. On vit aussi l'*Heptaire* à sept bancs ou sept *ordres* de rameurs; mais déjà ces deux derniers genres de navires n'étaient que d'un rare usage. A plus forte raison ne se servait-on guère des navires à dix *ordres* imaginés par Alexandre le Grand, à douze *ordres* par Ptolémée Soter, à seize par Philippe, père de Persée, à quarante par Ptolémée Philopator. Ces derniers ne furent que des objets d'ostentation pour les princes. On peut affirmer qu'il était impossible de les faire manœuvrer d'une manière utile. On en jugera par la description que nous a laissée Athénée du bâtiment à quarante bancs ou *ordres* de rameurs de Ptolémée Philopator.

« Ce vaisseau de *quarante ordres*, était long de deux cent quatre-vingts coudées (environ quatre cent vingt pieds), large de trente-huit coudées d'un bord à l'autre. Sa hauteur, jusqu'à la partie que l'on nommait acrostole, était de quarante-huit coudées, et de cinquante-trois depuis le dessus de la poupe jusqu'à la ligne de l'eau. Il avait quatre timons de trente coudées de long. Les avirons de *l'ordre supérieur*, qui avaient le plus de longueur, étaient de trente-huit coudées. Pour donner de l'équilibre à la partie intérieure de ces avirons et plus de facilité à

nager, on avait laissé à ceux-ci beaucoup d'épaisseur et l'on avait chargé de plomb leurs genoux. Ce vaisseau avait une double proue à sept becs, dont l'un était plus long et plus gros que les autres. Il avait douze enceintes, chacune de six cents coudées. Sa symétrie et son ornementation étaient admirables. Il portait en poupe et en proue des figures d'animaux, dont les moindres étaient de douze coudées, et partout on l'avait orné de riches peintures. Depuis la partie où les rames étaient placées jusqu'à la quille, il était embelli de sculptures où l'on voyait représentées des demi-piques, enroulées de feuilles de lierre. Ses agrès étaient aussi d'une grande magnificence. Outre quatre mille rameurs et quatre cents hommes destinés à diverses manœuvres, il pouvait recevoir jusqu'à trois mille soldats. On lui avait donné le nom de *Cyclade* ou *Œtna*, *Ile* ou *Montagne*. »

Maintenant quelle était la signification vraie et juste de cet *ordre (ordo)*, de ces *ordres (ordines)* de rames ou de rameurs? Il est étonnant qu'aucun texte de l'antiquité grecque et latine ne le dise d'une manière précise et claire. Aussi, malgré des in-folio imprimés ou inédits pour répondre à la question, les *ordres* de rames des navires des anciens sont-ils restés à l'état d'hyérogliphe non encore suffisamment expliqué. Les uns disent que par *ordres*, il faut entendre des *rangs* de rameurs, et que ces rangs étaient superposés; mais, en admettant cette explication, comment étaient-ils superposés? Ceux-ci vous répondent : par gradins perpendiculaires et longitudinaux, si ce n'est même par entreponts ascendants; ceux-là, par gradins transversaux et amphithéâtraux, tant vers la poupe que vers la proue, les derniers gradins de chaque escalier venant mourir vers le milieu du navire. A l'appui des ordres superposés, on apporte les figures de bâtiments à rames gravées sur la pierre de la colonne trajane; mais, outre qu'à l'époque du règne de Trajan, il est certain que les Romains, réduits à un genre de navires appelés liburnes, dont on parlera bientôt, pouvaient avoir commencé à perdre la tradition exacte des grands navires de l'antiquité, on a été fondé à objecter que ces figures n'étaient que des caprices de l'imagination du sculpteur, comme tant d'autres aussi peu possibles en réalité que l'on voit sur les vitraux et sur la pierre de nos cathédrales; et qu'il n'était pas moins singulier de vouloir

donner les navires de la colonne trajane comme la représentation fidèle de la marine des anciens, que ce le serait, dans l'avenir, de prétendre offrir le tableau de l'architecture navale au dix-neuvième siècle, dans les fantastiques sculptures de vaisseaux qui ornent, par exemple, certains monuments de la place de la Concorde, à Paris. Parmi les nombreuses figures qui ont été données, dans les livres, pour servir de commentaires à l'opinion de certains auteurs, il en est qui représentent tout simplement les *ordres* de rameurs par un rang de sabords de chaque côté du navire, chaque sabord laissant passer autant de rames que le bâtiment était censé compter *d'ordres*. Enfin, Barras de la Penne, que l'on a déjà cité, après avoir critiqué, avec ses connaissances essentiellement pratiques, accompagnées de sa verve toute provençale, les reconstructions de la marine des anciens sur lambeaux de phrases trop généralement empruntées à des poètes de la latinité, a cru résoudre la question, en disant qu'il faut entendre par *ordres* de rames, tant de rameurs par aviron; que de cette sorte *l'unirème* comptait un homme par rame, la *birème* deux, la *trirème* trois, et ainsi de suite jusqu'au fameux navire de Ptolémée Philopator qui, dit-il, comptait vingt hommes par rame sur chaque bord, d'où lui étaient venus ses quarante *ordres* pris pour des rangs de rameurs superposés par des gens, selon lui, dénués de toute pratique et de tout raisonnement sérieux en fait d'architecture navale. « Je ne saurais concevoir, dit-il, en parlant du navire de Ptolémée, comment un homme pourvu de ce qu'on appelle sens commun, a osé entreprendre de concilier la longueur d'une rame de cinquante-sept pieds avec l'élévation nécessaire à quarante ordres de rames, élevés même en échiquier les uns au-dessus des autres, ni comment un seul homme a pu manier cette rame. » Le défaut d'équilibre, de stabilité sur l'eau a été aussi objecté contre les ordres de rames ascendants; mais, à cet égard, on a pu répliquer qu'en raison de ce défaut même, les navires de plus de cinq à six *ordres* n'avaient jamais été considérés que comme des objets de parade, et que les Romains de l'époque de l'Empire finirent par ne plus guère employer que des navires à deux *ordres* de rames. Disposés en un entrepont et un pont, les navires à deux rangs de rameurs placés l'un au-dessus de l'autre ne sont pas douteux : car Léon le Phi-

losophe, empereur d'Orient, les décrivait et les recommandait positivement encore au neuvième siècle après J.-C., dans ses *Institutions militaires*.

Un savant anglais, Robinson, qui, dans ses *Antiquités grecques*, s'est occupé, après les Jean Scheffer, les Godescal-Steweche et tant d'autres, de la marine des anciens, n'a pas hésité à dire que les siéges des rameurs étaient placés les uns au-dessous des autres, le long des flancs du navire, de proue à poupe. La partie des siéges située dans le fond, ajoute-t-il, était appelée *thalame* (θαλαμος) et ceux qui les occupaient *thalanutes* (θαλάμοι); la partie du milieu *zyge* (ζυγά) et les rameurs *zygites* (ζύγιοι); les siéges supérieurs *thranes* (θρᾶνοι) et les rameurs *thranites* (θρανῖται). L'ouverture par laquelle le rameur faisait passer son aviron était nommée *traphaax* (τράφηξ); elle se prolongeait quelquefois dans toute la ligne; mais le plus communément chaque rame sortait par une ouverture particulière. Les rames étaient doublées d'airain pour plus de solidité; un poids de plomb chargeait leur poignée, et donnait aux rameurs la facilité d'enlever hors de l'eau leur extrémité; elles étaient plus longues ou plus courtes, selon qu'elles étaient à l'usage des bancs supérieurs ou inférieurs. Les autorités dont s'appuie, pour ainsi dire à chaque mot, Robinson et la rare intelligence des textes grecs qu'il déploie, n'auraient sans doute pas permis à Barras de la Penne, d'en faire aussi bon marché que des journalistes de Trévoux et de ses autres contradicteurs. Quelques navires, ajoute encore Robinson, avaient un banc et demi et deux bancs et demi de rameurs, et tenaient le milieu entre l'unirème et la birème, ou entre celle-ci et la trirème; on leur donnait l'épithète d'*aimiola* (ἡμιόλος) et de *triairaimôle* (τριηρημιολία).

La question des ordres de rameurs laissée de côté si l'on veut, on trouverait difficilement ailleurs que dans l'ouvrage de cet helléniste, une description aussi détaillée des navires des anciens. A l'aide de matériaux épars dans les auteurs de l'antiquité, Robinson a réellement reconstruit le vaisseau grec, et c'est surtout d'après lui que l'on en donne ici la description.

Les navires grecs se distinguaient en trois classes principales ; de passage, de transport et de guerre. Les premiers, qui se gouvernaient principalement à la voile, prenaient divers noms selon

l'usage particulier auquel ils servaient, soit pour le passage des voyageurs, soit pour celui des fantassins, soit pour celui de la cavalerie. Les bâtiments de transport pour les vivres, les provisions et les marchandises, étaient de forme arrondie, non pontés généralement (ἄφρακτοι), et se faisaient ordinairement remorquer. Les Grecs leur donnaient les noms d'*olcades*, de *phorthègues* et de *ploïes* (ὁλκάδες, φορτηγοί, πλοῖα). Entre ces deux classes et celle des navires de combat, il y avait certaines espèces à double objet, comprises sous la dénomination d'*upairétiques* (ὑπηρετικαὶ) pour l'approvisionnement des armées navales, les messages et l'observation. Leur rapidité ne permettait pas aux navires de combat de leur donner la chasse, et ils se distinguaient par une construction et un armement particuliers qui les faisaient participer, en quelques points, de ces derniers et des bâtiments de transport proprement dits. Quant aux navires purement de combat, dans lesquels la rame tenait le premier rang et où la voile n'était qu'un accessoire, ils étaient pontés (Κατακαστρώματα) et portaient le nom général de *naies* (νῆες), d'où vint celui de *nefs* appliqué aux gros navires du moyen âge, plus encore que du nom de *naves* (navires), employé par les Latins. Les noms de *triaires*, *tétraires*, *pentiaires*, etc., n'étaient en réalité que des épithètes distinctives données par les Grecs aux diverses espèces de *naies*.

Il est à remarquer que le nom de *galères*, ou comme on disait au moyen âge de *galées* (γαλαίαι) ne se trouve point dans les auteurs de l'antiquité, et que c'est un mot tiré du grec du Bas-Empire. C'est pourquoi, contrairement à tous les auteurs qui ont écrit sur la marine, ne l'emploierons-nous pas avant qu'on le trouve très-nettement exprimé dans les documents voisins de l'époque où il prit naissance.

Il n'est pas question dans les *Antiquités Grecques* de Robinson, des *liburnes*, genre de navires à rames qui devait son nom à ses inventeurs, les habitants de la Liburnie, contrée de la Dalmatie qui jetait sur la mer Ionienne une multitude d'habiles et redoutables pirates. Ces bâtiments que Lucain représente, dans sa *Pharsale*, comme étant d'un ordre secondaire et relégués au centre de l'ordre de bataille; que d'autres donnent comme servant à la fois à l'usage du commerce et à celui de la guerre, et

tenant le milieu entre les petits et les grands navires; dont Suidas a dit que c'étaient des vaisseaux d'une construction différente de celle des trirèmes, mais forts, couverts, d'une incroyable célérité, et faits surtout pour l'usage des pirates; dont enfin Zozime a dit : « qu'ils semblaient être aussi rapides que les *pentecotores*, mais qu'ils étaient plus petits que les trirèmes, qu'on avait, ajoute-t-il, cessé de construire de son temps, depuis nombre d'années »; ces bâtiments paraissent avoir subi de grandes variations à la fois dans la forme et dans l'usage; car, à partir de la bataille d'Actium, où ils jouèrent un grand rôle dans la flotte d'Auguste, on les vit devenir l'unique genre de navires, en quelque sorte, employé par les. Romains, mais avec une plus ou moindre quantité *d'ordres* de rameurs, « un, deux, trois, quatre et quelquefois cinq, dit Végèce, en proportion de leur grandeur. » Les plus grandes, au témoignage de ce dernier auteur, recevaient des tours et toutes les machines de guerre dont on faisait usage sur les vaisseaux.

La carène des navires, ordinairement faite de bois, recevait une forme tranchante, pour fendre la vague; les *naies* seules toutefois, dont les flancs étroits présentaient peu de circonférence, étaient pourvues de quilles; les autres bâtiments des Grecs avaient généralement la carène plate, comme on a vu ceux des Gaulois. Les quilles étaient garnies de pièces de bois destinées à préserver le vaisseau dans le cas où il viendrait à échouer ou à se heurter contre les rescifs. Une pompe, près de la carène, servait à rendre à la mer l'eau qui s'était introduite dans le bâtiment. Une seconde quille était placée sous cette pompe, au-dessus de laquelle se trouvait un endroit creux, large et vaste relativement, entouré d'une enceinte arrondie de bandes de bois sortant de la quille. Le corps même du vaisseau était contenu entre ces espèces de côtes. Ses flancs, composés de longues planches, s'étendaient de la proue à la poupe, et c'était, comme on l'a déjà dit d'après Robinson, sur cette longueur des flancs, qu'étaient établis les siéges superposés des rameurs. L'espace qui régnait entre chaque rang de rameurs, servait de retraite aux personnes étrangères à la manœuvre, et il y avait un passage pour conduire aux bancs supérieurs. La proue qui forme l'avant du navire avait des extrémités très-effilées pour mieux couper l'eau; ses deux côtés,

garnis de pièces de bois pour se préserver du choc des vaisseaux ennemis, prenaient le nom d'ailes ou de joues, et son sommet, ainsi que celui de la poupe, recevait une dénomination indiquant que cette partie était vide de rameurs. La poupe, qui forme l'arrière du navire et où le pilote s'asseyait pour gouverner, était plus arrondie et moins élevée que la proue. Elle était garnie de plaques de cuivre pour se garantir de tout choc. Le gouvernail, placé à l'extrémité de la poupe, et qui avait reçu des Grecs le nom de *paidale* (πηδάλιον), était garni, sur ses côtés, de fortes claies de branchage ou d'osier, pour amortir l'effet des vagues. Quelques navires eurent jusqu'à deux proues et deux poupes; mais ce fut beaucoup moins commun que les navires à deux et même à quatre gouvernails. On ignore les endroits au juste où l'on plaçait ces gouvernails; mais il y a lieu de croire que s'il y en avait deux, l'un manœuvrait à la proue et l'autre à la poupe, et que, s'il y en avait quatre, c'était aux navires à double proue et à double poupe, qui en recevaient ainsi deux à chacune de leurs extrémités. Dans tous les cas, il devait y avoir autant de pilotes que de gouvernails. Du reste, on verra que l'usage des navires à deux gouvernails s'était perpétué à Marseille jusque sous le règne de saint Louis. Les navires des anciens, après n'avoir eu assez longtemps qu'un mât et qu'une voile, avaient fini par en porter plusieurs. L'*ise* (ἱστός) ou *mât* des Grecs se divisait en *pterne* (πτέρνα) ou pied; *line* (λινάς), endroit où s'attachait la voile; *carkaise* (καρχήσιον), poulie dans laquelle passaient des cordages; *thôraque* (θωράκιον) ou hune, propre à recevoir des soldats qui lançaient des traits; *ikre* (ἰκρίον), sommet du mât à la pointe extrême duquel, appelée *ailacate* (ἠλακάτη), flottait continuellement une flamme ou banderolle. Quant aux voiles, elles prenaient aussi différents noms : l'*artemône* (Αρτέμων) s'attachait au haut du mât; les *akaties* (ακάτια) étaient les grandes voiles; la petite voile qui occupait le devant de la proue, s'appelait *dolône* (δόλων); l'*épidrome* (ἐπίδρομος) était la voile de misaine, plus large que la précédente, et placée sur le derrière de la proue. Ces voiles étaient le plus souvent de lin, quelquefois de peaux, selon l'usage des Gaulois. Des pièces de bois ou antennes étaient fixées le long du mât pour les attacher. Les navires de combat étaient armés à la proue, non pas seulement d'un, mais presque

toujours de plusieurs et quelquefois de dix de ces éperons, appelés *emboles* (ἔμβολοι) par les Grecs, *rostres* par les Latins, dont Jules-César avait vu mourir les effets contre les masses solides des bâtiments vénètes. On les avait d'abord faits très-longs et placés à une grande hauteur; puis on les avait faits plus courts, mais plus forts, et placés à fleur d'eau. On leur donnait ordinairement la forme de quelque animal réel ou fantastique. Les anciens, après avoir eu pour ancre, dans l'enfance de l'art, une lourde pierre ou une forte pièce de bois attachée à une corde, quelquefois même un vase rempli de cailloux ou de sacs de sable, avaient ensuite et successivement imaginé l'ancre de fer armée d'une seule dent ou pointe aiguë, puis l'ancre à deux dents dont on fait honneur au célèbre philosophe scythe Anacharsis. Chaque navire avait toujours plusieurs ancres, dont la plus grande et la plus grosse, qui ne servait que dans un danger extrême, portait le nom d'*iéra* (ἱερὰ), qui correspond à celui d'*ancre de miséricorde*.

Les navires étaient généralement construits avec du bois sec; mais lorsqu'il manquait et que l'on n'avait pas le temps nécessaire pour s'en procurer, on employait le bois vert, comme avaient fait Duillius et Scipion dans la guerre de Rome avec Carthage, comme allait le faire Jules-César dans sa guerre avec Massilie. On enduisait, dans tous les cas, le bâtiment de poix ou quelquefois d'une cire mélangée de résine et d'autres matières, pour que l'eau ne pût y pénétrer.

Les ornements des navires étaient de deux sortes : sculpture et peinture. Les plus beaux de ces ornements se trouvaient à l'extrémité d'une longue poutre, appelée *stole* (στόλος) et placée en tête de la proue : ils prenaient tantôt la forme d'un casque, tantôt celle de quelque être animé. Une figure d'oie, animal d'heureux augure pour les matelots de l'antiquité, formait, au bas de la proue, la partie supérieure de la quille, et servait à retenir l'ancre lorsqu'on la jetait à la mer; quelques auteurs toutefois placent cette figure à la poupe. A la proue encore, au-dessous du *stole*, était l'enseigne ou le pavillon, appelé par les Grecs *parasaime* (παράσημον), qui servait à faire reconnaître les vaisseaux; quelquefois il était sculpté, mais généralement il était peint, et représentait indifféremment une montagne, un arbre, un fleuve, etc., etc. Outre ce

pavillon, il y en avait un autre avec lequel il a été souvent confondu, et qui, placé selon ceux-ci à la proue, à la poupe selon ceux-là, portait l'image des dieux sous la protection desquels le navire était placé. Ce dernier, pavillon de sauvegarde, était un objet sacré et devenait un asile inviolable pour ceux qui se réfugiaient sous son abri ; on faisait devant lui les prières, les vœux et les sacrifices aux divinités dont il offrait aux yeux la représentation. Toujours à la proue, près du *stole*, une planche arrondie, nommée table ou œil, parce qu'elle était la partie la plus saillante de l'édifice naval, portait inscrit le nom du navire, d'après le signe indiqué par le pavillon. Telle est, dit Robinson, l'origine de ces pégases, de ces scylles, de ces taureaux, de ces béliers, de ces tigres, que les poëtes nous représentent comme des créatures vivantes, transportant les héros ou les belles, d'un pays à un autre, à travers les mers. Aux ornements de la proue répondaient ceux placés au sommet de la poupe, souvent de formes circulaires ou façonnés en ailes; quelquefois on y fixait un petit écusson, quelquefois encore un petit mât où flottaient des flammes de diverses couleurs qui servaient soit à distinguer à quelle nation appartenait le navire, soit à indiquer de quel côté soufflait le vent. Les sculptures de l'avant et de l'arrière étaient relevées d'or et de couleurs étincelantes qui, combinées avec un mélange de cire, bravaient également les effets du soleil, de l'air et de l'eau.

Le personnel ordinaire des navires se composait de rameurs et de matelots ou nautonniers (ναῦται chez les Grecs, *nautæ* chez les Latins). Ceux-ci ne travaillaient point à la rame, mais ils se partageaient le reste du service du navire. Le pénible état de rameur était dès lors, ainsi qu'il le fut jusqu'à l'extinction de l'usage des galères au dix-huitième siècle, considéré comme vil. Le plus souvent on y employait des malfaiteurs et des esclaves. Dans les courts instants de loisir que leur laissait la manœuvre, ces malheureux n'avaient d'autre lit que le banc, sur lequel ils avaient sué tout le jour, pour étendre leurs membres épuisés. Du reste, ces bancs à nu étaient aussi les lits de repos du reste de l'équipage, sauf des chefs et de quelques personnes d'un rang supérieur ayant droit de se coucher sur des tapis. Qui ne s'en arrangeait pas était considéré comme efféminé et peu digne de servir la patrie. Les chefs se trouvent souvent confondus, par les auteurs, sous la dénomina-

tion générale de nautonniers (ναῦται ou *nautæ*), à l'exception des pilotes ou gouverneurs, hommes considérables par leur poste et par leur science, et du commandant supérieur, qui avait le titre de *nuvarque* (ναύαρχος), de *stolarque* (στόλαρχος) ou de *stratège* (στρατηγός). Le titre de *navarque* paraît avoir été aussi donné au commandant de chaque vaisseau ; car, en parlant des officiers en général, Végèce dit *navarchi*. Outre ce personnel principal, indispensable, on embarquait, sur les navires qui allaient au combat, des troupes de terre qui étaient d'autant plus utiles, que presque toujours l'affaire se terminait par un abordage, une lutte de pied ferme et corps à corps.

Le pont des galères servait principalement à mettre les soldats à hauteur pour leur donner la facilité d'ajuster leurs traits contre les ennemis. Les combattants étaient abrités cependant derrière une sorte de pavesade ou de bastingage, composée de peaux ou d'autres matières légères, mais amortissantes. Ils avaient en outre, pour se garantir individuellement, des armures pesantes, telles que casques, cuirasses, larges boucliers, bottines à l'épreuve du trait.

Parmi les instruments de guerre sur les navires, on comptait outre des flèches, des dards et d'autres espèces de javelots, les lances marines ou demi-piques, dont la longueur excédait souvent vingt coudées ou environ trente pieds ; le *drepane* (Δρεπανον) ou la faux (*falx* des Latins), au tranchant de fer très-aiguisé, emmanché d'un long bâton, dont on a vu Decimus Brutus se servir avec tant de succès pour couper les agrès des Vénètes, et une autre sorte de faux appelée *bipennne* (*bipennis*) par les Latins, composée de deux espèces de haches larges, aux tranchants aussi très-aiguisés, n'ayant qu'une tête et qu'un manche. Ce dernier instrument était d'un grand usage au fort de l'action pour les matelots et soldats expérimentés qui, se glissant dans de petits esquifs, sous les navires ennemis, du côté de la poupe, coupaient alors leurs gouvernails, et les rendaient bientôt leur proie, par la perte de cette manœuvre. Le grappin ou main de fer, dont l'invention est attribuée par les uns à Périclès, par les autres à Duillius, qui, à cet égard, comme à beaucoup d'autres, ne paraît avoir été qu'un imitateur des Grecs, se lançait à l'aide d'une machine, et servait, comme aujourd'hui, à saisir et accro-

cher le bord ennemi, de manière à passer dessus, à l'aide d'un pont volant, et à livrer un combat d'abordage. Il y avait, parmi les plus terribles instruments de guerre navale, le *dauphin* (δελφιν), forte masse de plomb ou de fer, attachée le long du mât à l'aide de cordages et de poulies, et qui, précipitée avec violence sur les bâtiments adverses, leur causait de grands dommages et souvent les coulait bas. Les *arpages*, (ἁρπαγες), masses de fer aussi, adaptées à une lourde poutre et soutenues le long du mât par des chaînes, semblent avoir eu un semblable objet et peut-être n'étaient-elles qu'une variété des *dauphins*, avec lesquels l'*asser*, dont parle Végèce, dans sa *Tactique militaire*, nous semble avoir aussi une certaine conformité, du moins dans l'objet. « *Asser*, dit-il, est une espèce de chevron long, mince par les deux extrémités, et suspendu au mât avec une liberté de jeu semblable à celle de l'antenne, de sorte qu'on en peut varier les directions de toutes parts. Ainsi, de quelque côté que vous ayiez abordé l'ennemi, vous pouvez vous servir de ce chevron comme d'un bélier, parce qu'il renverse comme lui, tue les soldats et les matelots, et perce même souvent le casque du navire. »

Les *Antiquités grecques* de Robinson, auxquelles, d'ailleurs, on n'emprunte pas ici, à beaucoup près, toute cette description de la marine des anciens, et surtout aucune des remarques et observations qui y ont trait, ne disent rien des tours de bois dont étaient chargés les navires de combat : c'est que présumablement ces tours n'avaient pas l'importance qu'on leur reconnut quatre siècles environ après Jules-César, du temps de Végèce. On a pu voir en effet, dans le combat naval des Romains et des Vénètes, que les tours des navires de Brutus n'étaient pas même assez hautes pour atteindre la poupe des navires gaulois. Mais Végèce, qui vivait vers la fin du quatrième siècle de l'ère chrétienne, sous l'empereur Valentinien II, après avoir recommandé sur les navires, la baliste, la catapulte et autres machines propres à lancer des pierres, dit « qu'on peut élever, sur les plus grands de ces navires, des tours et d'autres défenses d'où, comme du haut d'une muraille, on portera des coups d'autant plus meurtriers, qu'ils plongeront dans le bâtiment ennemi, que les machines lanceront des flèches chargées d'huile, d'étoupes, de soufre, de bitume ; de telle sorte que ces flèches ardentes, pénétrant dan

enduite de matières combustibles, comme la cire, la poix et la résine, porteront l'incendie jusque dans la coque du bâtiment. » Ces tours étaient quelquefois élevées sur le milieu du navire; quelquefois il y en avait une à chaque extrémité, en proue et en poupe.

Il paraît qu'il y eut aussi des sortes de navires qui, de même qu'on verra les brûlots dans les temps modernes, ne servaient qu'à abîmer la flotte adverse. La *Notice des Empires* donne la figure, reproduite par Godescal Steweche, d'un bâtiment dont le mouvement était produit par trois roues extérieures qui fendaient l'eau de chaque côté de ce bâtiment et dont la rotation était elle-même amenée par quatre bœufs, que deux hommes dirigeaient. Ces sortes de machines, dont on ne peut préciser la date comme invention, effondraient les vaisseaux ennemis, tant par leur propre poids que par la rapidité de leur choc.

Ce fut avec ces moyens de combat, moins peut-être quelques-uns des derniers, que les Massiliotes se préparèrent à se défendre de l'attaque des armées de Jules-César sur mer, tandis qu'ils se fortifiaient avec d'autres moyens du côté de la terre.

Déjà Jules-César avait fait camper ses légions auprès de Massilie, élevé des tours et des machines de toutes sortes pour l'attaque de cette ville; en même temps, il avait ordonné de construire et d'équiper à Arles, douze navires-longs (*naves-longæ*), plus forts que ceux dont se servaient alors les Massiliotes. En trente jours de celui où l'on coupa le bois, ces navires furent faits et armés, et on les conduisit au mouillage devant Massilie avec d'autres bâtiments encore que, sous le nom de navires de charge, laisse seulement entrevoir Jules-César, tenant dans ses récits à ne montrer les Romains qu'avec une flotte inférieure en nombre à celle des Massiliotes. Après quoi, appelé personnellement en Espagne par les vastes conséquences de sa querelle avec Pompée, et peu disposé d'ailleurs à user son activité dans les lenteurs d'un siége, il laissa à Trebonius la conduite de celui de Massilie, et à Decimus-Junius Brutus le commandement de sa flotte.

De leur côté, les Massiliotes ne perdent point de temps. A un signal donné par le navarque, ils sortent de l'arsenal et lancent à la mer les navires qu'ils avaient mis à terre, selon l'usage, pour les mieux conserver, après s'en être servi, opération qui se prati-

quait à l'aide de rouleaux de bois sur lesquels on les faisait glisser, et pour faciliter laquelle Archimède inventa l'hélice, machine qui permettait à un homme seul d'amener un navire sur le rivage; on tire de l'*isodoque* (ισοδόκη), qui était une partie du navire même, le mât qu'on y avait rentré au moment du débarquement. Les bâtiments neufs sont lancés avec une cérémonie spéciale : ils sont décorés de guirlandes de feuillages et de fleurs; les nautonniers qui doivent les monter se parent eux-mêmes de couronnes; des prêtres purifient ces navires avec des torches, des œufs et du soufre, puis les consacrent chacun au dieu dont chaque pavillon représente l'image. Pendant ce temps, une foule immense pousse ses acclamations, auxquelles se marie le son bruyant des instruments. Dix-sept bâtiments importants, dont onze étaient pontés, furent mis à la mer par les Massiliotes. On y ajouta, dans le but d'effrayer par le nombre la flotte romaine, une foule de petits navires remplis d'archers et d'Albices, population de montagnards gaulois voisine de Massilie, et depuis longtemps dévouée à cette noble cité. Le lieutenant de Pompée, Domitius, à qui avait été en dernier lieu confiée, comme on l'a dit, la défense de la place, s'était réservé quelques bâtiments, sur lesquels il avait placé les gens, esclaves, affranchis et colons, tirés de ses terres.

Mais voilà que la flotte massiliote se prépare à cingler vers la flotte romaine, qui se tenait à l'ancre devant une des îles (Pomègue ou Ratonneau), situées près de leur port (3). A ce moment solennel, tous les navires se parent de nouvelles guirlandes, emblèmes de l'heureux succès qu'on se promet de l'expédition. Les prêtres offrent des prières et des sacrifices aux dieux, particulièrement à Neptune, l'arbitre de la mer; la population de la ville, accourue sur le rivage, les mains élevées vers le ciel, s'unit du cœur et des lèvres à ces vœux patriotiques. Présage ou plutôt espoir d'un heureux retour, une colombe est rendue à la liberté.

Le son éclatant d'une trompette (quelquefois c'était seulement la voix du suprême navarque, ou, la nuit, une torche allumée sur le navire commmandant), donne le signal du mouvement. La marche s'ouvre par les navires légers d'observation, correspondant pour l'usage aux brigs-avisos; peut-être étaient-ce de ces rapides embarcations peintes, de ces *pictes* dont les Gaulois avaient donné le modèle pour aller à la découverte. Suivent les

principaux navires de combat, en tête desquels celui du navarque en chef. Les bâtiments de transport ferment la marche. L'usage était pour les navires, quand la mer était houleuse, de sortir un à un, et en laissant de grandes distances entre chaque; quand elle était bonne, de sortir trois de front et quelquefois davantage. A la vue de la flotte massiliote, l'armée navale des Romains a, de son côté, levé l'ancre, et s'est avancée vers ses adversaires. Puisque aucun récit qui puisse être historiquement rappelé, ne nous a dit de quelle manière se rangèrent les deux flottes quand elles furent en présence (car la description de Lucain, dans le quatrième livre de sa *Pharsale*, peut n'être qu'une invention de poète; et, quoi qu'en aient pu dire certains auteurs pour en vanter le mérite historique et même technique, elle ne fait d'ailleurs qu'un tout fort suspect des deux batailles navales des Massiliotes et des Romains), il devient impossible de préciser l'ordre de bataille que choisit chacune des deux armées. L'ordre en croissant, c'est-à-dire à pointes saillantes et à centre rentrant, les plus gros navires formant les cornes, que donne Lucain comme ayant été celui de la flotte de Decimus Brutus, et que Végèce présentait à la fin du quatrième siècle, et l'empereur Léon le Philosophe au neuvième après J.-C., comme le meilleur, n'était pas, à beaucoup près, adopté d'une manière absolue par la véritable antiquité. L'ordre de combat variait suivant les circonstances; tantôt c'était, au contraire, le centre qui avoisinait le plus l'ennemi, et c'étaient les ailes qui s'en écartaient le plus; tantôt la flotte décrivait un cercle complet (κύκλον), ou présentait la figure d'un V, et ce dernier ordre qu'on a appelé l'ordre en coin et l'ordre en triangle, s'employait surtout dans le cas où la flotte ennemie en présentait un pareil, mais renversé; cette forme angulaire était réputée favorable pour percer et rompre l'ordre de bataille opposé. Les Romains qui avaient pris cette disposition à la bataille d'OEnome contre les Carthaginois, s'étaient en outre flanqués, à droite et à gauche du triangle, d'une ligne de navires. Hirtius, dans sa *guerre* d'*Alexandre*, parle d'un ordre de bataille navale qui était à peu près le même que celui des Romains sur terre, c'est-à-dire un corps de bataille flanqué de deux ailes et soutenu en queue d'un corps de réserve. Enfin les Grecs, qui ordinairement ne combattaient sur terre qu'avec une ligne de

bataille, en formaient quelquefois deux sur mer, quand ils avaient assez de vaisseaux; la deuxième ligne empêchait l'ennemi de se glisser entre les navires de la première et de leur percer le flanc, ou de revirer sur leur poupe.

Quel qu'ait été, de part et d'autre, l'ordre de bataille adopté par les deux flottes dans la circonstance, quand on fut en présence, on ferma, sinon toutes, du moins presque toutes les voiles (1), on baissa les mâts, et l'on n'employa plus guère que les rames pour gouverner. Alors, de chaque côté aussi, on invoque de nouveau l'assistance de la Divinité, que l'égoïsme de l'homme, pour ne pas dire son impiété, a de tout temps fait intervenir dans ses sanglantes querelles, et les chefs se transportent d'un navire à l'autre, pour enflammer l'ardeur des combattants. Bientôt du navire commandant de la flotte massiliote et du navire prétorien de Decimus Brutus, une bannière rouge, agitée dans l'air, donne le signal de l'engagement; selon qu'on la fera flotter à droite ou à gauche, les navires feront leurs évolutions dans un sens ou dans un autre.

Les trompettes sonnent la charge, les combattants entonnent l'hymne au dieu Mars, et, de chaque côté, c'est le navire commandant qui, le premier, entame l'action. Les autres bâtiments suivent incontinent son exemple; ils s'attaquent l'un à l'autre avec acharnement; ils se heurtent violemment de l'éperon, de la proue et même de la poupe. Les soldats embarqués, (et Jules-César avait placé sur les navires de Brutus, l'élite de toutes ses légions et des centurions qui avaient eux-mêmes réclamé cet honneur, tant il est vrai que le service militaire sur les vaisseaux, en raison du double danger auquel il expose, a toujours été tenu en grand honneur par les plus nobles dans toutes les nations), les soldats embarqués s'accablent d'abord de dards et de javelots; puis, quand ils croient être à portée, ils se servent de la pique et de l'épée. De chaque côté, pourvus de grappins ou de mains de fer, qu'ils se lancent au bout de chaînes, ils tentent bientôt l'abordage; ceux qui ne peuvent s'accoster d'assez près, jettent des rames d'un bord à l'autre, en guise de pont volant, et passent néanmoins dans le bâtiment opposé. Les Albices, de l'aveu de Jules-César, ne le cédaient pas aux Romains en courage : « A peine sortis de la ville, dit ce grand capitaine, historien partial de ses propres

guerres, ils avaient l'esprit encore rempli des promesses qu'on venait de leur faire, et les prêtres, hommes féroces, animés par l'espoir de la liberté, brûlaient du désir de déployer leur vaillance sous les yeux de leurs maîtres. » Il est naturel que Jules-César ait accusé de férocité l'ardeur patriotique des prêtres des Gaulois-Albices (car il paraît bien que c'est de ceux-ci et non des prêtres des Massiliotes qu'il est question dans la circonstance); Il est naturel encore que, dans son dépit mal contraint contre quiconque avait fait obstacle à son ambition, il ait présenté comme des sortes d'esclaves obéissant à leurs *maîtres*, ces hommes énergiques qui, en secourant Massilie, sentaient qu'ils combattaient autant pour leur propre indépendance que pour celle de cette ville; mais la postérité a droit d'interpréter d'autre manière, et surtout doit regretter que les seules narrations originales de ces combats soient celles mêmes du Romain intéressé à ne les présenter que sur une face.

Cependant les Massiliotes, par la vitesse de leurs navires et l'adresse de leurs pilotes, évitaient ou soutenaient avec habileté le choc de la flotte de Brutus; étendant leurs ailes autant que cela était nécessaire, tantôt ils cherchaient à envelopper l'ensemble des bâtiments romains, tantôt ils se réunissaient plusieurs contre un seul navire, ou tâchaient, en prolongeant les bords ennemis, de briser leurs rames et de les réduire ainsi à l'inaction.

Jules-César, qui a pris soin de nous conserver le nom de son lieutenant Decimus Brutus, a jugé qu'il était au-dessous de sa fierté et de celle de Rome, d'immortaliser en même temps celui du navarque en chef de la flotte de Massilie; mais peut-être ne sont-ce point des noms qui appartiennent uniquement à l'imagination du poète, que ceux de Télon, de Giarée, de Licidas, de Ligdamus et d'Argus, cités avec honneur par Lucain, dans sa *Pharsale :* « Dans le combat, dit-il, s'était engagé l'infortuné Télon, celui des Phocéens qui maîtrisait le mieux un navire au milieu des tempêtes. Jamais pilote n'a mieux prévu les variations de l'atmosphère; toujours ses voiles étaient prêtes à recevoir le vent qui allait se lever. De son éperon ferré, il avait ouvert le flanc du navire qu'il combattait, quand un javelot entra dans sa poitrine. Le dernier effort de sa main défaillante fut encore pour faire virer son vaisseau. Giarée, qui l'a vu tomber, va pour le

remplacer au timon et pour sauter sur sa poupe; mais, lui aussi, il est frappé d'un coup mortel au moment qu'il s'élance... La main de fer, que les Romains jetaient sur un autre navire de Massilie, atteint un guerrier nommé Licidas : elle l'entraîne dans les flots; ses compagnons veulent le retenir, mais la partie supérieure du corps reste pantelante au fer recourbé, et les jambes seules, détachées violemment du tronc, tombent entre leurs mains. » Lucain consacre, mais sans donner leurs noms, la mémoire de deux jeunes gens de Massilie, deux jumeaux, l'amour et la gloire de leur famille. « L'un, voyant les rames de son navire entrelacées avec celles d'un vaisseau romain, ose porter la main sur le bord ennemi, et aussitôt un fer pesant tombe sur elle et la coupe; de la main qui lui reste, il veut ressaisir celle dont les muscles contractés n'ont point lâché prise; mais de nouveaux coups lui tranchent le bras duquel il se sert encore. L'âme ne se détache pas immédiatement de lui; il en profite pour faire de son corps un rempart à son frère; percé de flèches, il se tient debout, par un suprême effort, et sert de bouclier à cet objet chéri, jusqu'à ce qu'il tombe lui-même, baigné dans son sang, sur le navire adverse. Celui-ci, comblé de cadavres, brisé par les coups redoublés de l'éperon, s'entr'ouvre au même moment de toutes parts; l'eau pénètre entre ses courbes fracassées, et soudain il s'enfonce en tourbillonnant. Quant à Ligdamus, Phocéen instruit dans l'art des peuples baléares, il lance, avec sa fronde, à Tyrrhène, commandant d'un vaisseau romain, un plomb mortel qui, le frappant auprès des tempes, fait jaillir les yeux hors de la tête. Aveuglé, dit le poète, Tyrrhène lance encore ses traits au hasard et en atteint mortellement Argus, jeune homme de Massilie, d'une naissance illustre. Le père de celui-ci, guerrier fameux et redoutable autrefois, mais à présent vieillard incliné sous le faix des ans, un exemple maintenant et non plus un soldat, se traîne à pas chancelants du côté de la poupe où est tombé son fils, qu'il regarde avec des yeux sans larmes et auquel il tend ses bras débiles. Voyant que c'en est fait de l'infortuné, à qui ne reste plus qu'un dernier soupir près de s'exhaler, il s'estime du moins heureux de pouvoir mourir avant lui; il se perce à l'instant le corps de son épée et se laisse tomber dans les flots. »

Avant ces tableaux héroïques dans lesquels l'imagination du poète a sans doute eu sa part, mais qui pouvaient être aussi pour Lucain l'évocation de grands souvenirs, Jules-César en avait présenté de plus froids et de plus réels, auxquels il faut revenir et se rapporter, tout incomplets qu'ils soient.

Quand les navires massiliotes étaient réduits à l'abordage, la science et l'habileté de leurs pilotes faisaient place à la vigueur et au courage des montagnards gaulois. Les navires romains, dit César, avaient des pilotes et des rameurs moins exercés que ceux de Massilie; tirés subitement des bâtiments de charge (*ex onerariis navibus*), ils ignoraient jusqu'aux termes de la manœuvre. Les vaisseaux de Brutus, construits, comme on l'a vu, de bois vert, étaient d'ailleurs retardés dans leurs mouvements par leur pesanteur. Mais, dès que l'on s'était approché, ils trouvaient une puissance particulière dans cette pesanteur même, et ne craignaient pas d'avoir affaire chacun à deux navires massiliotes ensemble. Les retenant d'une manière inséparable avec la main de fer, ils les combattaient des deux bords à la fois, et leurs valeureux centurions et leurs terribles légionnaires, tombant au milieu des défenseurs de Massilie, en faisaient un affreux carnage. Les Albices et les prêtres tinrent tête aux légions romaines avec une constance héroïque; il en périt un grand nombre qui, auparavant, avaient chèrement vendu leur vie. Enfin, si l'on en doit croire Jules-César, la victoire resta à son lieutenant. Les Massiliotes, après avoir perdu neuf de leurs navires, tant coulés bas que pris par l'ennemi, aperçurent la bannière rouge de leur vaisseau commandant qui se baissait : c'était le signal ordinaire de la retraite. S'ils eussent été vainqueurs, on eût vu les enfants de Massilie, chefs, matelots et soldats, entonnant l'hymne triomphale au radieux Apollon, traînant à leur suite les prises faites sur l'ennemi, rentrer au port chargés de fleurs, enlacés de guirlandes; après le débarquement, on aurait vu les triomphateurs se presser dans les temples, y faire offrande à leurs dieux d'une partie des dépouilles des Romains, peut-être même de quelques-uns des vaisseaux qu'ils auraient enlevés à ceux-ci. Vaincus, ils rentrèrent tristement et menant le deuil de ceux d'entre leurs morts qu'ils avaient pu arracher aux flots; car c'était pour les anciens une idée affreuse que celle d'avoir abandonné les cadavres de

leurs proches en pâture aux poissons et de les savoir ainsi à jamais privés des honneurs de la sépulture. Aussi, à ceux qui s'étaient montrés lâches dans le combat, infligeait-on, pour plus exemplaire châtiment, d'être attachés à la poupe du vaisseau et traînés ainsi dans la mer, jusqu'à ce qu'étant noyés, on les y abandonnât; ou encore les y précipitait-on, vivants, du haut du navire ou d'un rocher. Quant aux braves, ils recevaient la récompense de leur héroïsme.

La victoire de Decimus Brutus toutefois n'avait pas été si grande, qu'elle eût jeté ensuite le moindre découragement parmi les assiégés; elle ne fit au contraire que grandir les efforts de la défense, pendant que Trebonius, lieutenant de César pour l'armée de terre, multipliait ceux de l'attaque. « Massilie, dit Jules-César lui-même, était baignée de trois côtés par la mer; un seul côté restait qui permît l'accès par terre, et encore la partie à laquelle attenait la citadelle était-elle forte par sa position et par une vallée profonde, qui la rendait très-longue et difficile à prendre. » Trebonius, voulant former une double attaque l'une près du port et de l'arsenal des vaisseaux, l'autre du côté qui conduisait de la Gaule et de l'Espagne à la partie de la mer voisine des bouches du Rhône, rassembla, pour cet objet, une multitude d'individus, tira de la province narbonnaise des chevaux, des matériaux, des fascines, construisit de nouvelles tours, et dressa de nouveaux mantelets, machines en bois et en osier, recouvertes de terre, de peau, ou de toute autre matière peu combustible, se déplaçant à l'aide de roues, et à l'abri desquelles se mettaient les assaillants, et l'on faisait jouer le bélier. Il fit aussi élever une terrasse de quatre-vingts pieds de hauteur, d'où il pourrait battre à son aise les assiégés. Mais, à cette dernière construction, il trouva de terribles obstacles. Les Massiliotes, de leur côté, avaient dressé des machines dont aucun mantelet d'osier ne pouvait supporter les effets; d'énormes balistes lançaient, de leurs murs, des perches ferrées, de douze pieds de longueur, qui, après avoir traversé quatre rangs de claies, n'étaient pas tellement amorties, qu'elles ne se fichassent encore dans la terre. Trebonius, avant de reprendre les travaux interrompus de sa terrasse, fut obligé de faire une galerie couverte, avec des poutres d'un pied d'épaisseur unies entre elles. Sous cet abri,

ses hommes purent ensuite se passer, de main en main, les matériaux nécessaires à la construction qu'il lui importait d'achever. Pour le nivellement du terrain, il faisait agir en avant une tortue de soixante pieds, également formée de grosses poutres et enveloppée de tout ce qui était nécessaire à la garantir du déluge de pierres et de feux que les assiégés faisaient pleuvoir du haut de leurs murailles. Vingt fois ces travaux, qui ne donnent encore qu'une faible idée de ceux que Trebonius était obligé d'entreprendre contre l'héroïque cité, furent suspendus, bouleversés même par les sorties des assiégés, des intrépides Albices surtout, qui venaient attaquer les légions romaines jusque derrière leurs retranchements.

Au milieu de la description que Jules-César se complaît à retracer des constructions et des opérations agressives des assiégeants, quelques faits, attestés par son silence partial, tendent à démontrer de plus en plus que la victoire navale remportée, selon lui, par son lieutenant Decimus Brutus, si elle n'était pas une fiction de son orgueil, n'avait du moins eu que de très-médiocres conséquences pour le vainqueur. En effet, la mer reste libre aux assiégés, qui ne paraissent pas même inquiétés sérieusement de ce quatrième côté.

On ne voit point les Romains, après leur victoire navale, tant vantée par Jules-César et, après lui, par le poète Lucain, procéder à l'attaque de la place par mer, en barrant, selon l'usage des anciens, le port des assiégés avec une ligne de navires joints ensemble par des chaînes, qui servait en outre à soutenir des ponts très-élevés où se plaçaient les soldats pour lancer sur les assiégés une multitude de pierres et de traits; où encore on dressait le redoutable bélier, et des tours qui surpassaient quelquefois en hauteur celles de la ville. On ne voit pas davantage les Romains fermer le chenal de Massilie, selon un autre usage de ces temps, avec un mât armé de pointes de fer et couché en travers sur l'eau, ou enfin boucher hermétiquement cette entrée, soit au moyen d'une vaste chaussée, s'approchant chaque jour de la place, soit au moyen de carcasses de navires comblées de sable et de pierres, que l'on coulait à fond. De ce côté, les Massiliotes ne paraissent avoir eu aucun besoin de mettre en jeu les représailles usitées en pareilles circonstances : les masses de fer, les

quartiers de roc précipités sur les vaisseaux formant la chaîne, la poix brûlante et liquéfiée, le plomb fondu, et jusqu'à une certaine espèce de brûlots qui incendiaient, du même coup, et les navires de la chaîne et les moyens d'attaque qu'ils portaient.

L'impuissance, du moins jusqu'à cette période du siége, de la flotte de Brutus, achève d'être constatée par l'aveu que va faire Jules-César de la nouvelle sortie de toute la flotte massiliote pour aller au-devant d'un des lieutenants de Pompée.

« Cependant, dit-il, L. Nasidius, envoyé au secours de L. Domitius et des Massiliotes, avec seize navires, parmi lesquels peu étaient armés de l'éperon doublé d'airain (5) (ce qui semblerait signifier que peu étaient des navires de combat), pénétra dans le détroit de Sicile, surprit Curion, et aborda à Messine, où la terreur fut telle que le sénat et les principaux habitants prirent la fuite, et qu'il put enlever un vaisseau jusque dans le port. Il le joignit aux siens, puis reprit sa route vers Massilie, précédé d'un petit navire qui était chargé d'aviser Domitius et les Massiliotes de son approche, et de presser ces derniers de venir se joindre à lui, avec leur flotte, pour engager une nouvelle bataille navale avec l'armée de Decimus Brutus. Depuis leur dernier échec, continue Jules-César, les Massiliotes avaient remplacé les navires qu'ils avaient perdus par un nombre égal de vieux bâtiments provenant de leur réserve, armés et restaurés avec un art extrême, pour l'armement desquels ils ne manquèrent ni de pilotes, ni de rameurs. Ils y ajoutèrent des navires de pêcheurs (*piscatorias*), qu'ils remplirent d'archers et d'armes, et qu'ils eurent soin de couvrir pour garantir les rameurs des traits de l'ennemi. Vieillards, mères de familles, jeunes filles, loin d'essayer à contenir l'ardeur de leurs proches ne font au contraire entendre de prières, ne répandent de larmes, que pour les enflammer par la pensée qu'il n'y a d'autre salut pour la patrie que dans leur courage. Les Massiliotes montent sur leurs vaisseaux avec cette confiance et cette généreuse audace dont ils avaient fait preuve dans le précédent combat naval. L'approche des vaisseaux de Nasidius les avait en outre remplis d'espérance. Un vent favorable les porta promptement vers ceux-ci, qu'ils joignirent à *Tauroïs* (*Tauræntum* des Latins), qui était, selon César, une forteresse dépendant de Massilie (6), et qui était située, comme

on l'a dit, entre cette ville et le point de la côte où s'éleva dans la suite Toulon.

Ainsi la flotte de Brutus ne bloquait pas même le port de Massilie; il semble qu'elle se tenait toujours plutôt sur la défensive que sur l'offensive; car, par deux fois, ce sont les Massiliotes qui vont la défier au combat. Ceux-ci, après s'être concertés à Tauroïs avec Nasidius, se réservèrent l'aile droite de l'armée combinée, et les navires de Nasidius durent former l'aile gauche.

Bientôt on se trouva en présence de l'armée de Brutus, qui s'était augmentée, dit César, de six navires pris aux Massiliotes dans le précédent combat. Du camp de Trebonius, on pouvait distinguer ce qui, pendant ce temps, se passait dans la ville. Tout ce qui y était resté, vieillards, adolescents, enfants et femmes, les gardes intérieurs élevaient, du haut de leurs murailles, des mains suppliantes vers le ciel, ou couraient aux temples sacrés se prosterner devant les images des dieux, pour les prier de conserver à leur cité son indépendance et de couronner les patriotiques efforts de ceux qui leur étaient chers; car toute famille dans Massilie comptait en ce jour quelqu'un des siens sur la flotte. On n'avait été obligé de menacer personne de la loi d'Athènes qui frappait, dans eux-mêmes et jusque dans leur postérité, ceux qui refusaient le service sur mer, et moins encore d'infliger à quelque déserteur la peine ordinaire d'être lié, frappé de cordes, et d'avoir les mains coupées. La fleur de la jeunesse, les hommes les plus notables s'étaient confondus à l'envi sur les vaisseaux de Massilie, avec les nautonniers et les soldats qui en faisaient leur métier ordinaire et dont aucun n'avait manqué à son poste. Il semblait que non-seulement le sort de la cité phocéenne, mais celui de César et de Pompée, et, par suite, celui de Rome et du monde entier, tînt au résultat de l'action qui allait s'engager.

Ce fut l'aile droite de l'armée des alliés qui entama l'action, et malheureusement ce fut elle seule aussi qui la soutint; car, par un fait que César n'explique pas, mais qu'il déclare positif, l'aile gauche, composée des vaisseaux de Nasidius, resta complétement inactive depuis le commencement jusqu'à la fin de la bataille. Malgré cet affaiblissement aussi inattendu que funeste, les Massiliotes ne désespèrent point de l'habileté et de l'agilité de

leurs manœuvres pour suppléer le nombre et la force. Ils s'aperçoivent que les bâtiments romains ont laissé peu à peu s'élargir leurs intervalles, et ils en profitent pour les attaquer séparément. Appuyés encore par des détachements de ces braves montagnards albices qui, cette fois comme la première, les avaient suivis sur leur flotte, ils ne refusent pas le combat corps à corps qui était, grâce aux centurions et aux légionnaires, l'espérance et la force des vaisseaux de Brutus. Pendant que les principaux d'entre les bâtiments massiliotes étaient ainsi engagés dans des abordages, une grêle de traits, lancée à distance par de moindres navires, surprenait et blessait les soldats romains. Longtemps le sort de la journée hésita entre l'adresse et la force; on put même croire qu'il allait pencher du côté des Massiliotes en voyant un moment le vaisseau prétorien de Brutus réduit à la fuite. Deux trirèmes de Massilie, qui, l'ayant aisément reconnu à ses marques de commandement, s'étaient élancées sur lui pour l'attaquer des deux bords à la fois; mais Brutus fit force de rames et prévint leur rencontre et sa défaite de quelques instants. Les trirèmes, manquant ainsi leur coup, s'abordèrent violemment; dans le choc, l'une eut son éperon brisé et fut toute fracassée. Quelques vaisseaux romains, qui se trouvaient à peu de distance d'elles, purent alors les attaquer sans danger et les couler à fond. Ce fut le commencement d'un désastre que l'on aurait pu encore arrêter, si les alliés des Massiliotes, ceux par qui ils étaient entraînés à leur ruine, leur étaient seulement venus en aide dans cette extrémité. Mais Nasidius choisit ce moment même pour abandonner définitivement, avec toute l'aile gauche, le théâtre du combat. La lâcheté des gens qui montaient ces vaisseaux ne s'émut ni des prières, ni des reproches, ni du désespoir des Massiliotes; et ces funestes alliés purent se retirer sains et saufs, tandis que ceux qu'ils avaient compromis voyaient quatre de leurs navires de combat pris par l'ennemi, cinq coulés à fond, un autre rejoindre Nasidius, et envoyaient un de ceux qui leur restaient encore, porter à la ville éplorée la nouvelle de leur catastrophe.

Celle-ci fut-elle réellement aussi complète que Jules-César s'est plu à la dépeindre? Ce peut être encore un objet de doute; car on ne voit pas qu'elle ait immédiatement fait faire de grands progrès aux assiégeants, ni jeté le découragement dans le cœur des

assiégés. Il fallut à Trebonius de nouveaux efforts. Ses légionnaires jugeant qu'une tour de briques, élevée au pied de la muraille par les Massiliotes, pourrait, s'ils s'en rendaient maîtres, leur être d'un grand secours contre les sorties de ceux-ci, dressèrent de leur côté, pour la prendre, tour contre tour. Nasidius ordonne de nouvelles galeries couvertes, pour garantir son armée des pierres et des feux qu'ils jettent du haut de leurs murs; enfin il lui faut se consumer sans cesse en inventions de guerre pour répondre à celles des assiégés; et quand il croit avoir atteint son but, il voit tous ses projets ruinés de fond en comble par une soudaine irruption que font sur ses travaux les Massiliotes et les Albices qui incendient tout le fruit de son imagination et de ses peines.

Tant de constance et d'héroïsme auraient fini par triompher des Romains, si César, avec sa fortune accoutumée, n'était, sur les entrefaites, revenu d'Espagne pour achever un siége si difficile. C'est dans cette campagne, faite dans la Péninsule ibérique contre Afranius, que César avait employé pour la traversée des fleuves, avec avantages, des navires d'osier et de cuir, imités de ceux des anciens Bretons.

Réduits à une affreuse disette, n'ayant plus pour se nourrir que du millet vieilli, de l'orge en corruption, en proie à une épidémie, suite de la longueur du siége et d'une nourriture malsaine, voyant leurs murailles en partie démantelées, les Massiliotes ne semblaient pas encore disposés à céder, même à Jules-César, quand l'élévation de ce capitaine à la souveraine dictature de Rome, leur apprit qu'il ne leur restait plus aucune lueur d'espérance, de quelque côté que ce fût: ils se décidèrent enfin à accepter les propositions qu'on leur faisait. Auparavant, Domitius, commandant dans leurs murs pour la cause de Pompée, entreprit de tromper la vigilance de Brutus qui avait, en dernier lieu, établi sa station à peu de distance du port, et de sortir avec trois vaisseaux au milieu d'une bourrasque. A cette vue, la flotte romaine avait levé l'ancre pour l'arrêter dans sa fuite; mais, faisant force de rames, il avait du moins réussi à s'évader avec le bâtiment qu'il montait. Quant aux deux autres, ils étaient rentrés dans le port, où Brutus n'avait eu garde de les poursuivre.

Les héroïques et infortunés Massiliotes, pour se conformer aux

ordres de César, durent livrer leurs armes, leurs machines de guerre, le reste de leurs vaisseaux, tout ce que contenait leur trésor public, et laisser mettre garnison romaine dans leur ville, pour laquelle le vainqueur se vante de n'avoir eu quelques égards qu'en raison de son antique origine, et non de la belle conduite des habitants : cela se passait en l'année 49 avant J.-C. Toutefois, Rome eut honte d'avoir attenté à l'indépendance d'une république qui tant de fois l'avait secourue dans le danger, qui était l'admiration du monde entier, malgré son peu d'étendue, et elle finit par remettre Massilie en possession de ses libertés.

Quant aux populations gauloises réduites enfin à se soumettre, elles surent néanmoins encore garder une certaine physionomie d'indépendance, surtout du côté de l'ouest, où les Romains ne leur firent jamais perdre leur cachet primitif. Jules-César n'eut garde de négliger les ressources qu'il pouvait tirer d'elles, et il se servit utilement de leurs navires et de leurs marins, tant dans la suite de sa querelle avec Pompée, que dans sa guerre d'Afrique.

Après la bataille navale d'Actium, entre Auguste et Antoine, où le premier obtint l'empire du monde, la marine tomba en décadence chez les Romains, qui ne croyaient plus en avoir besoin que pour la protection de leur commerce contre les pirates et pour le transport de leurs troupes d'une terre à l'autre.

Avant que la domination des Romains se fût étendue au delà des Cévennes, les principales positions de la Gaule sur la Méditerranée ou dans le voisinage, sur les rivières, étaient, des Alpes aux Pyrénées, dans ce qu'on appelait la *Province-Romaine* ou *Narbonnaise*, et les *Possessions-Massiliotes:*

Herculis-Monœci-Portus		(*depuis*)	Monaco.
Nicœa			Nice.
Antipolis			Antibes.
Egitnapolis		(*peut-être*)	La Napoule.
Olbia			Eoubo.
Athenopolis des Massiliotes			
Les trois Stœchades	*Hypea*	Iles d'Hyères	Ile-du-Levant.
	Mesè		Port-Croz.
	Protè		Porqueroles.
Tauroïs ou *Taurœntum*		(*entre Marseille et Toulon*)	
Citharista		(*à une lieue de la Ciotat*).	Ceyresthe.
Massilia			Marseille.

Berginè (*sur le bord de l'étang de Berre et peut-être le lieu même de*). . . . . Berre.
Anatilia. (*peut-être*) Martigues.
Theline, nommée ensuite *Arelate*. . . . . Arles.
Rhodanousia (*ville perdue, suppose-t-on, par suite des atterrissements du Rhône* . . . .
Naustalo. . . . .(*peut-être*) Aigues-Mortes.
Agatha.. . . . . Agde.
Besara, puis *Beterrœ*. . . . . (*sur l'Orbe*) Béziers.
Narbo-Martius. . . . . Narbonne.
Ruscino. . . . . (*sur le Tet*) Castel-Roussillon.
Illiberis. . . . . Elne.

Sans comprendre, au delà du promontoire pyrénéen *Rhoda* (Rosas), *Emporiœ* (Ampurias), et autres colonies massiliotes sur la côte d'Espagne.

Sur l'Océan et vers l'embouchure des fleuves, depuis les Pyrénées jusqu'un peu au delà du détroit Gallique, dans cette partie que les géographes latins appelaient, de sa position sur les eaux, *Aquitaine*, et d'autres *pays des Tarbelles, des Boyens et des Bituriges-Vivisques* (Guienne et Gascogne); dans le *pays des Santons* (Saintonge); le *pays des Pictons* (Poitou); l'*Armorique* (Bretagne et grande partie de la Normandie); le *pays des Calètes* (pays de Caux); le *pays des Ambiens* (Picardie); des *Morins* (Boulonnais et Calaisis); des *Nerviens* et des *Ménapes* (Flandres); les positions maritimes de la Gaule étaient sur ce vaste littoral:

Sibutzates . . . . (*sur l'Adour*) Sobusse.
Boates ou *Bercorates*. . . . . Tête-de-Buch.
Burdigala . . . . (*sur la Garonne*) Bordeaux.
Portus-Santonum . . . . La Rochelle.
Uliarus. . . . . Oleron.
Secor-Portus. . . . . (*probablement*) Olone.
Samnitum . . . . Noirmoutier.
Corbilo (7) *selon quelques-uns* Corsep, *selon d'autres*. . Coueron.
Condivincum ou *Namnetes*. . . . . (*sur la Loire*) Nantes.
Brivates-Portus. . . . . (*près du*) Croisic.
Vindilis. . . . . Belle-Ile.
Dariorigum, puis *Venetium* . . . . Vannes.
Varganium ou *Gesocribate*. . . . . Brest.
Uxantis. . . . . Ouessant.
Curiosolites, *Ingena*, *Abrincœ*, et en dernier lieu *Abrincatum*. . . . . Avranches.
Sena. . . . . . . (*Fameuse par ses mystères druidiques*) Ile-de-Sein.
Riduna . . . . Aurigny.
Cœsarea. . . . . Jersey.

Sarnia . . . . Guernesey.
Crociatonum . . . . (*A l'entrée de la baie d'Isigny*) Turqueville.
Ratumagus. . . . . Rouen.
Lutetia. . . . . . . (*Alors port de marée comme Rouen*) Paris.

Depuis l'envahissement et la conquête de Jules-César, le nombre des positions maritimes de la Gaule se modifia, mais en s'augmentant beaucoup plus qu'en décroissant.

Sur la Méditerranée, où l'ancienne *Province-Romaine* et les *Possessions-Massiliotes* avaient été divisées en *Alpes-Maritimes* (comté de Nice); *Seconde-Narbonnaise* (partie sud-est de la Provence); *Viennoise* (partie ouest de la Provence et Dauphiné); *Première-Narbonnaise* (Languedoc et Roussillon) :

Forum-Julii (Marché de Jules, et depuis Fréjus), commencé par Jules-César et terminé par l'empereur Auguste, dans un but de rivalité avec Massilie, devint, en peu de temps, une des grandes cités maritimes de la Gaule. C'est là que naquit Agricola, conquérant plus réel que César de l'île de Bretagne, qui devait en outre à Massilie sa haute instruction. Le port de *Forum-Julii*, selon l'abbé Girardin, historien de la ville de Fréjus, qui, vers 1729, en put encore, dit-il, mesurer l'étendue, avait deux mille quatre cent quatre-vingts pas de circuit. « Il était, continue cet auteur, creusé dans l'intérieur des terres, sous les murs de la ville, et communiquait à la mer par un chenal sinueux de deux mille mètres de longueur; une dérivation de la rivière d'Argens formait une espèce d'écluse de chasse, qui entretenait l'entrée continuellement libre; cette dérivation et d'autres travaux, tels qu'un mur fort curieux dont parle l'abbé Girardin, se prolongeant jusque dans la mer et retenant adossé à lui le limon qui aurait obstrué l'entrée du canal; cette dérivation et ces travaux n'ayant pas été entretenus, le canal se combla, et le port, ne communiquant plus avec la mer, se transforma en marais. Ce n'est que depuis peu d'années que ce marais a été desséché et livré à l'agriculture. On assure que, malgré la ruine même de l'ancienne ville de Fréjus par les Sarrasins, vers 940, l'entrée du port était encore parfaitement libre et son bassin en état à la fin du dixième siècle. Quoique le port de Fréjus soit maintenant comblé, on voit encore de beaux restes de quais, deux bornes d'amarre en granit, où le frottement des cordages se reconnaît sans

peine, un phare circulaire et une espèce d'arc triomphal, désigné aujourd'hui par le nom de Porte-Dorée, sous lequel on passait pour aller de la ville au port.

Taurœntum ne laissa bientôt plus voir que des ruines, comme si Jules-César ou les héritiers de sa puissance eussent voulu se venger sur cette place maritime de l'asile qu'elle avait donné aux vaisseaux du lieutenant de Pompée.

Telo-Martius s'éleva, suivant quelques-uns, à la place où avait été *Athenapolis des Massiliotes;* ce fut présumablement l'origine de Toulon.

Arelate (Arles) prit l'aspect d'un arsenal militaire et continua à être un des principaux ports de construction des Romains.

Narbo (Narbonne), devenue la capitale de toutes les colonies romaines au delà des Alpes, finit par être tenue pour le port de toute la Gaule.

Cervaria (Cervera) et *Portus-Veneris, Port de Vénus* (Port-Vendres) furent de nouvelles créations maritimes au pied des Pyrénées.

Sur l'Océan, dans les provinces qui avaient pris des Romains, leurs conquérants, les noms de *Troisième-Aquitaine* ou *Novempopulanie* (Gascogne et Guienne jusqu'à la Garonne); *Seconde-Aquitaine* (partie de la Guienne avec Bordeaux, Angoumois, Saintonge, Aunis et Poitou); *Troisième-Lyonnaise* (Bretagne); *Seconde-Lyonnaise* (Normandie); *Seconde-Belgique* (Picardie, Artois et Flandre), dans ces provinces:

Le fleuve l'Adour vit naître, vers son embouchure, *Lapurdum*, qui, selon toutes probabilités, fut l'origine de Bayonne;

Avant d'arriver à *Burdigala* (Bordeaux), par l'embouchure de la Gironde, on trouva, sur la rive droite de ce fleuve, quatre stations nouvelles :

Novioregum . . . . Royan.
Tamnum . . . . Talemont.
Blavia . . . . Blaye.
Burgus . . . . Bourg.

Portus-Namnetum (Nantes) supplanta *Corbilo*, qui finit par disparaître;

On vit naître :

Blabia . . . . Le Blavet.
Aletum, (des ruines et dans le voisinage de laquelle devait surgir *Macliovopolis* ou *Maclovium* (Saint-Malo).
Grannonum . . . . Granville.
Corialum, appelée par quelques-uns *Cœsaris Burgus*, *Caroburgus*, puis, par dernière corruption, *Chererbugum* et *Chererbetum* . . . . (*à présent*) Cherbourg.

ville fort ancienne, lors de la démolition du château de laquelle, vers l'an 1694, on trouva des médailles de Jules-César, de Néron, de Nerva, et même, dit-on, sous une des roches de la montagne du Roule, d'autres médailles avec une inscription grecque qui signifiait : *Nicomède, roi d'Épire ;*

Toujours, dans ces provinces, naquirent ou commencèrent à être connus, vers la même époque :

Grannona. . . . . (*peut-être, près de Bayeux*) Port-en-Bessin.
Carocotinum. . . . . . (*tout près du lieu où est Harfleur*) Crétine.
Juliobona. . . . . Lillebone.
Gessoriacum, depuis *Bononia*. . . . . Boulogne ,

où Caligula fit élever le fort dit la Tour-d'Ordre, lorsqu'il projeta de passer dans la Grande-Bretagne.

Itius-Portus. . . . . Wissant,

d'où avait cinglé, par deux fois, Jules-César, pour cette même Grande-Bretagne, mais qui a été l'objet de longues contestations de la part des savants (8) ;

Citerior-Portus. . . . . (*que l'on suppose avoir pu être*) Ambleteuse.
Ulterior-Portus . . . .

autre sujet de contestation entre les savants, et que les uns ont donné pour Calais, les autres pour Sangatte; bien que le Port-Citérieur et le Port-Ultérieur ne fussent peut-être qu'un seul et même port, que César appelait *Citerior* ou *Ulterior*, suivant la position où il se trouvait par rapport à lui, ainsi que l'ont remarqué quelques savants.

Parmi tous les ports sur l'Océan que l'on vient de rappeler en dernier lieu, comme parmi ceux qui s'étaient fait connaître auparavant, on ne trouve pas encore mentionné celui de *Quantovicus* (Quantovic), vis-à-vis d'Étaples et à cinq quarts de lieue environ de Montreuil-sur-Mer, vers l'embouchure de la rivière de Canche, sur les limites de l'Artois et de la Picardie, lequel devait tenir une place importante, sinon la première, sous les rois Carlovingiens. C'est que peut-être ce port ne fut fondé que depuis l'invasion des Francs.

Pendant la domination romaine, le progrès ne fut pas moins grand dans l'intérieur que sur le littoral de la Gaule. Partout des villes s'élevèrent; car, il en faut convenir, partout où Rome passait, elle laissait une empreinte durable et féconde. Le monde se transformait sous sa puissante main; elle finissait presque par faire bénir les chaînes qu'elle forgeait à l'univers, en semant les champs de l'avenir. Les Gaulois ne sentirent bientôt plus le joug; au contraire, ils craignirent d'être délaissés par Rome et cherchèrent à se fondre avec elle. On les appela les Gallo-Romains. Ils donnèrent des empereurs à Rome, et plus d'une fois les empereurs romains choisirent les principales villes de la Gaule pour en faire leur séjour. On pourrait même dire qu'il vint un temps où Rome ne fut plus dans Rome, mais dans Narbonne, dans Arles, dans Lyon et enfin dans Paris. C'est de cette position centrale, c'est de la Gaule que la durée ou la chute de l'empire des Césars parut dépendre au moment où fondit sur lui le déluge des Barbares, signal d'une immense transformation et de l'enfantement du monde moderne au sein de la nuit d'un nouveau chaos.

Sous le règne d'Auguste, deux des généraux de cet empereur, Tibère et Claudius Drusus, étant passés dans la Germanie pour la conquérir, y rencontrèrent des populations mélangées de Gallo-Kymris, de Scandinaves, et peut-être aussi de *Teutschs*, que l'on appelait en général des Frisons. Drusus combattit entre autres tribus de la future *ligue des Francs*, les Tenchthères, les Cattes et les Chérusques, et soumit momentanément à Rome tous les pays situés entre le Rhin et l'Elbe. Tibère, triomphant bien plus par sa ruse que par son épée, força plus de quarante mille habitants de la Germanie à se réfugier dans la Gaule, vers l'embouchure du Rhin; mais il n'osa aller attaquer les Suèves dans les

montagnes de la Bohême, d'où ils avaient forcé les descendants de la tribu gauloise des Boïes à se retirer en partie. Hermann ou Arminius, chef de la tribu des Chérusques, qui habitait entre le Rhin et le Weser, se souleva contre le gouvernement des Romains, et, l'an 6 avant J.-C., fit une affreuse boucherie des légions d'Auguste, commandées par Quintilius Varus. Tibère, devenu empereur, envoya contre lui le célèbre Germanicus qui, d'abord, vainquit les Marses et les Cattes, et força les Chérusques à la retraite. Voulant ensuite poursuivre ces derniers jusque dans leur refuge, mais craignant d'engager son armée à travers un territoire tout couvert de forêts, il rassembla une flotte de cent navires de toutes grandeurs et de toutes formes, les uns à quille recourbée pour tenir la mer, d'autres à fond plat pour remonter les rivières. Il alla déboucher dans la mer du Nord, par un canal, œuvre de Drusus, son père, aujourd'hui Nover-Yssel, et remonta l'Ems. Chemin faisant, il contraignit plusieurs tribus germaniques à se réunir à lui, et, vigoureusement assisté des Gaulois, défit les Chérusques, commandés par Hermann et Inguiomar, sur les bords du Weser. Ces deux chefs furent moins malheureux dans une nouvelle bataille entre le Weser et le lac de Stheinuder. Les Romains, quoique restés maîtres du champ de bataille, ne tardèrent pas à se retirer, par l'Ems, jusqu'à la mer où leur flotte les attendait. Le Chérusque Hermann avait ainsi affranchi la Germanie jusqu'au Weser, quand il périt assassiné, l'an 21 après J.-C., et devint l'objet d'un culte religieux auprès de la colonne gigantesque élevée à son honneur sous le nom de l'Irmensaul.

Les Bataves ou Battes, d'abord voisins des Cattes, avec lesquels ils avaient été longtemps confondus sur le territoire de la Hesse actuelle, chassés par ceux-ci, s'étaient réfugiés dans une grande île, entre les deux rives du Rhin, et, depuis, avaient paru fidèles à l'alliance de Rome, quand vers l'an 70 après J.-C., ils se soulevèrent à la voix de Civilis. Plusieurs tribus des bords du Rhin, tant gauloises que réputées germaniques, se joignirent aux insurgés, et particulièrement les Bructères qui obéissaient, dit-on, à une prophétesse fameuse, nommée Velleda. Rome ne triompha pas sans beaucoup de peine de cette insurrection. L'empereur Domitien, qui joignait le ridicule à la cruauté, fit semblant d'avoir vaincu les Cattes, et, après avoir déguisé des esclaves en guer-

riers ennemis, il s'adjugea à lui-même les honneurs du triomphe.

Dans ce temps, les Chérusques ayant considérablement décru, les Cattes acquirent la prééminence sur tous les peuples d'entre le Rhin et l'Elbe, et, s'adjoignant plusieurs autres tribus, commencèrent une confédération à laquelle étaient réservées les plus hautes destinées.

Ces tribus, comme la plupart de celles de la Germanie, dénonçaient par leur religion et par leurs coutumes, des origines diverses et mélangées. Elles paraissaient avoir hérité des Gaulois, ancêtres de plusieurs d'entre elles peut-être, le dieu phénicien Teut ou Teutatès, sous le nom de Teut, Tuiston ou Tuisko, regardé par quelques-uns comme le père de la nation des Teutschs ou Teutons; les Kymris leur avaient donné des prêtres et des prophétesses druidiques; elles avaient emprunté des Scandinaves, Thor, dieu du tonnerre, et le plus grand de leurs dieux, Woden (Odin), sous le nom de Wodan ou Quodan. Leur marine avait une ressemblance parfaite avec celle des anciens Bretons, qui paraissaient leur en avoir fourni le modèle. C'étaient de ces navires à quilles légères, formés d'osiers entrelacés et doublés de cuir, dont il a déjà été souvent question. Avant même que la fédération créée sous l'influence des Cattes fût connue, Tacite parlait de la légèreté des navires des Chauques, tribu qui devait en faire partie. C'était un jeu pour les confédérés de courir le vaste Océan sur ces légères embarcations et de hasarder avec elles des voyages réputés alors de long cours. Ils étaient renommés pour leur adresse à se servir de tous les vents, à surprendre l'ennemi, à l'attaquer à l'improviste, à faire au besoin retraite, pour bientôt, et non moins inopinément, revenir à la charge. Ils se livraient à la course avec une audace et un bonheur inouïs, allaient à l'abordage avec une effrayante décision, sautaient dans le navire adverse et renversaient tout ce qui s'y trouvait avant qu'on eût le temps de se reconnaître. Ne se sentaient-ils pas en force, alors ils se dérobaient avec une ruse sans égale et déjouaient, par d'habiles manœuvres, tous les calculs des forces supérieures. On aurait cru qu'ils avaient vu la mer à sec, tant était précise la connaissance qu'ils avaient de tous les bancs et de tous les écueils. Ils souriaient à la fureur des vagues et se berçaient dans la tempête; les naufrages, sans jamais les étonner, servaient d'exercice à leur courage. Comme on vit

faire depuis les Normands, ils entraient dans les fleuves, les remontaient jusqu'à plus de quarante lieues, déposaient sur leurs rives des armées considérables, ravageaient, rançonnaient tout le pays, et, après avoir retiré de l'eau leurs embarcations, ils les chariaient d'une rivière à l'autre; de sorte qu'entrés par l'embouchure d'un fleuve, on les pouvait voir sortir, bien loin de là, par l'embouchure d'un autre. C'est avec ces premiers éléments de marine, cette habileté relative et cette audace, qu'on allait les voir bientôt s'attaquer aux côtes de l'empire romain; tandis que leurs forces de terre, plus redoutables encore, allaient tenter de pénétrer jusque dans l'intérieur de la Gaule.

PÉRIODE FRANCO-MÉROVINGIENNE

DE 350 A 687 APRÈS J.-C.

CHAPITRE III.

De 250 à 687 après J.-C.

Ligue des Francs. — Son établissement dans l'île du Rhin et ses invasions dans la Gaule. — Expéditions des Francs en Afrique, vers 253. — Des Francs, exilés sur les rives de la mer Noire par l'empereur Probus, reviennent par mer dans leur patrie, après avoir tout terrifié sur leur passage. — L'empire romain obligé de déployer toutes ses forces navales contre les pirates francs. — Du commandement armorique sous les Gallo-Romains. — Paris, arsenal maritime. — Révolte de Carausus. — Les Francs prennent pied peu à peu dans la Gaule. — Ils président aux destinées de l'empire. — Invasion des Barbares en 406. — Déchirement et ruine de l'empire d'Occident. — L'Armorique s'érige en république confédérative. — Établissement de quelques peuples dans la Gaule. — État de la Grande-Bretagne à cette époque. — Son envahissement par les Saxons. — Elle prend le nom d'Angleterre. — Les Francs-Saliens. — Établissement successif de la monarchie des Francs dans la Gaule. — Colonies saxonnes dans la Gaule. — Childéric, roi des Francs, bat les Saxons sur mer, et prend trois de leurs îles. — Clovis, roi des Francs. — Ses conquêtes. — Fin de la république armorique. — Clovis règne sur presque toute la Gaule, qui prend le nom de France. — Monarchie française après la mort de Clovis. — Première agression connue des Normands, ou hommes du Nord dans la Gaule. — Marine scandinave. — Victoire navale de Théodebert, fils de Thierry, roi des Francs. — La Provence réunie à la monarchie des Francs. — Conquêtes de Théodebert, roi d'Ostrasie. — Prise de l'île de Sicile. — Vues de Théodebert sur l'empire d'Orient. — Seconde irruption connue des hommes du Nord. — État des côtes de France durant la période mérovingienne. — Décadence de la race des Mérovingiens. — Pépin de Héristal, maire du palais. — Commencements de Charles-Martel.

Les dernières heures de la domination romaine allaient sonner. Toutes les populations sarmates qui déjà, sous les noms de Jaziges, de Roxolans, de Slaves, de Wendes, avaient réuni leurs efforts aux Suèves-Marcomans et Suèves-Quades contre les Romains, se levèrent, l'an 237, et, poussées sans doute elles-mêmes, poussèrent les populations de la Germanie. Partout d'ailleurs, au sein de cette contrée, se formaient des ligues à la fois offensives et défensives : défensives contre les bruissements précurseurs de l'irruption qui allait venir du nord et de l'est; offensives contre l'empire romain dont on semblait se préparer à se disputer les lambeaux.

Pendant que les Goths, divisés en Ostrogoths et en Visigoths (Goths de l'est et Goths de l'ouest), étendaient leur domination

de la mer Noire à la Baltique, de la Vistule et du Dniester jusqu'au Don ou Tanaïs, la ligue commencée par les Cattes se grossissait, entre le Weser, la mer du Nord et le Rhin, de toutes les tribus les plus amies de la guerre et de l'indépendance, Sicambres, Causses, Chauques, Chérusques, Chamaves, Amsibariens, Usipètes, Tenchthères, Bructères, etc., et prenait le nom de *ligue des Francs*, soit d'un mot qui aurait signifié *intrépides*, *féroces*, selon les uns; *hommes libres*, selon les autres; soit de l'arme ordinaire à ces guerriers appelée *franké*, puis *francisque;* et derrière cette ligue fameuse, prenait naissance à l'embouchure de l'Elbe, celle des Saxons, dont le nom venait peut-être de la courte épée appelée *saxen*, dont elle faisait généralement usage; tandis qu'une troisième ligue, composée d'un ramas d'hommes de toutes les nations, de toutes les tribus, d'*Allemanns* (mot qui signifiait *hommes divers, tous les hommes*, *hommes de toute espèce*, et, selon quelques-uns, *hommes forts*), se rassemblait entre le Mein et le Danube.

Les Francs entendaient mieux la guerre qu'aucune autre confédération de Barbares; ils savaient, au rapport des Romains, que la précipitation est sœur de la crainte, et la prudence voisine de la fermeté; la paix ne les amollissait point, et jamais ils ne perdaient leur physionomie ni leurs habitudes martiales. Vers l'an 242, Rome entendit pour la première fois parler des Francs. Bientôt, vers l'an 253, cette puissante ligue tint une grande assemblée. Tous les hommes y vinrent armés et y prirent la place qu'ils voulurent, sans distinction de rangs. Chacun y parla suivant son âge, ou suivant la réputation qu'il s'était acquise par sa valeur et par son esprit. L'autorité, preuve d'un commencement sérieux d'organisation, paraissait plutôt y consister dans l'art de persuader que dans le pouvoir d'ordonner. Ceux qui ne goûtaient pas l'avis proposé le témoignaient par un murmure. Mais quand on parla d'aller combattre, dans la personne des Romains, les ennemis de toute indépendance, tous les Francs à la fois firent bruire leurs armes comme en signe éclatant de leur approbation. Aussitôt les uns jurèrent de laisser croître leurs cheveux et leur barbe jusqu'à ce qu'ils eussent immolé quelques-uns de leurs ennemis; d'autres se passèrent des anneaux de fer au bras, proclamant qu'ils les porteraient comme des marques de honte, jusqu'à ce qu'ils eussent mérité de s'en délivrer par la mort

d'un adversaire; il y en eut aussi qui s'unirent deux à deux, avec des chaînes, jurant de vaincre ou de mourir ensemble.

Quel fut leur chef? On ne le connaît pas d'une manière positive; mais on a lieu de le croire indiqué par le prix qu'attachèrent ses successeurs à se perpétuer, comme dénomination de race, sous le nom de *Mérovée*, nom qui disait peut-être que son premier titre à la puissance et à la renommée avait été la mer, *meer-wigh*, suivant quelques étymologistes, signifiant *guerrier de mer*. La mer, dans tous les cas, semblait être, comme la terre, du domaine de ce chef.

Sa première conquête fut la grande île du Rhin, qui avait pris le nom d'île des Bataves. De là, les Francs ne cessèrent pas d'épier le moment favorable pour aller s'établir sur la rive gauloise du fleuve, qui fut dès lors pour eux l'objet de fréquentes irruptions.

Vers 253, lorsque Valerianus et Galienus, son fils, étaient associés pour le gouvernement de l'empire romain, les Francs se montrèrent, pour la première fois, sur la rive gauche du Rhin. Vainement Posthumus, lieutenant de Galienus, se flattait-il de les avoir vaincus: un essaim de Francs, allant toujours en avant et dédaignant les dangers qu'il pouvait laisser derrière lui, traversa toute la Gaule, passa les Pyrénées, stupéfia de sa présence inattendue Tarragone qu'il détruisit, ruina plusieurs autres villes d'Espagne, et, après s'être emparé de quelques navires sur les côtes de Catalogne, alla faire voir dès lors aux rivages barbaresques de l'Afrique les aïeux des croisés et des futurs conquérants de l'Algérie. La Mauritanie trembla devant cette poignée d'audacieux marins, qui ne l'abandonnèrent qu'après l'avoir ravagée. L'audace des Francs causa la chute de Galienus, dont la souveraineté s'étendait spécialement sur la Gaule; une guerre civile éclata par suite, durant laquelle les Francs pénétrèrent de nouveau dans ce pays.

Profitant de la trouée faite par ceux-ci, deux tribus suèves, les Vandales et les Burgondes ou Bourguignons, parurent à leur tour, pour la première fois, vers ce temps, dans la Gaule, où ils occupèrent aussi des villes.

Mais l'empereur Probus battit, de l'an 276 à l'an 282, tous les peuples venus d'outre-Rhin, leur reprit près de soixante villes, refoula les Francs dans les marais des bords du Rhin, et contrai-

gnit les Bourguignons et les Vandales à abandonner les rives de la Seine pour regagner celles de l'Oder. Le même empereur ayant distribué des terres à ce qu'on appelait les Barbares, mais ayant eu soin de séparer ceux-ci, de les transplanter en quelque sorte pour qu'ils ne pussent réunir leurs efforts, on vit un exemple plus prodigieux encore que le précédent de l'intrépidité des Francs sur la mer, exemple dont les auteurs latins ne parlent qu'avec l'expression d'un étonnement mêlé d'effroi.

Audace incroyable! disent-ils, les Francs, que l'empereur Probus avait déportés sur les bords du Pont-Euxin, se saisirent de plusieurs vaisseaux dans un des ports de l'Asie-Mineure, se jetèrent dessus, traversèrent le Bosphore et l'Hellespont, ravagèrent d'abord les côtes de l'Asie et celles de la Grèce qui se trouvaient sur leur route, allèrent faire en Libye plusieurs descentes que le succès couronna, abordèrent ensuite en Sicile, où ils prirent Syracuse, ville jadis si célèbre par sa puissance navale, allèrent de là faire une descente dans le pays que les Romains appelaient la province d'Afrique, ne se rembarquèrent qu'à l'approche d'une armée qui s'était rassemblée dans Carthage pour les combattre, entrèrent dans l'Océan par le détroit d'Hercule, et tournant les côtes d'Espagne et de la Gaule, passant le détroit Gallique, débarquèrent enfin, sans pertes et sans dommages, dans l'île du Rhin, aux acclamations de leurs frères et à la stupéfaction des Romains; ils montraient ainsi au monde qu'aucun lieu n'était fermé à la témérité des pirates, pourvu qu'un navire pût y atteindre. Dans cette circonstance, comme dans la précédente, les auteurs latins désignent tous les intrépides marins par le nom de leur ligue, celle des Francs.

Jamais Dioclétien, élevé à l'empire en 284, ne ressentit une plus grande joie que quand il crut avoir dompté les pirates francs. Cette joie fut de courte durée, car les Francs ayant bientôt repris leurs courses vers les côtes du gouvernement armorique ou maritime, il fallut déployer contre eux toutes les forces navales dont on pouvait disposer de ce côté.

C'est peut-être ici l'occasion de dire en quoi consistaient ces forces et quelle était l'importance du gouvernement armorique sous les Gallo-Romains. Quoique Jules-César et Pline n'aient donné le nom d'Armorique qu'aux contrées situées à droite et à

gauche de la Basse-Loire, que baigne l'Océan, la *Notice de l'Empire* nous apprend, comme l'a fait très-bien observer le savant abbé Dubos, dans son *Histoire de l'établissement de la monarchie française*, que ce gouvernement embrassait tout le littoral océanien de la Gaule, de l'embouchure de l'Adour à celle du Rhin, et s'avançait en outre si avant dans les terres, qu'on le retrouvait presque jusqu'aux sources de la Garonne, de la Loire, de la Seine et de la Meuse. Non-seulement, en effet, les Gallo-Romains entretenaient des navires ronds et des navires longs pour la garde des côtes de la Gaule; mais ils avaient, à l'embouchure des fleuves, particulièrement pour mettre obstacle à l'entrée et aux descentes des pirates, un grand nombre de petits bâtiments du genre peut-être de ceux appelés *Lusoriæ*, dont parle Végèce, qui étaient, dit-il, d'un usage si journalier, qu'on pouvait se dispenser d'en faire la description.

À mesure que les pirates osèrent pénétrer plus avant dans les terres, on recula les arsenaux et les bassins des flottilles de bateaux plats tirant peu d'eau, pour les mettre plus à l'abri des soudaines agressions. Ainsi, la flottille destinée à garder la Meuse eut son arsenal et son bassin dans le lit de la Sambre; ainsi la flottille chargée de garder la Seine eut son préfet (1), son arsenal et son bassin à Paris, peut-être dans le lieu où s'élève aujourd'hui l'église Notre-Dame, vers le haut de l'île de la Cité; conjecture fondée, dit encore le savant Dubos, sur ce que ce bassin était plus en sûreté au-dessus qu'au-dessous de la Cité, et sur ce qu'en 1711, on trouva, en jetant les fondements d'un maître-autel nouveau, des inscriptions posées par le corps des mariniers de Paris, inscriptions qui, dans le temps de leur découverte, furent publiées avec des explications à l'appui de cette opinion. De là vient peut-être aussi, ajoute le même auteur, que la ville de Paris porte un vaisseau dans l'écu de ses armes. Du reste, il ne faut point trop s'étonner de voir ainsi Paris servir d'arsenal maritime à l'époque gallo-romaine, et cela non-seulement en raison du peu de tirant d'eau des navires qui y remontaient, mais encore parce que, dans ce temps, les forêts qui couvraient une grande partie du sol donnaient aux rivières beaucoup plus d'eau; qu'en outre l'entrée de ces rivières n'était pas autant obstruée que depuis par les attérissements qui en gênent la navigation, et que la

marée y faisait sentir son influence plus avant dans l'intérieur des terres; c'est ainsi que les *Annales de l'abbaye de Fontenelle* nous apprennent que le flot y entrait avec tant de violence, quoique si loin, qu'on en entendait le fracas à quelques lieues à la ronde (2). C'est ce qui expliquera en partie, par la suite, la facilité qu'eurent les hommes du Nord à remonter très-avant dans les terres la plupart des fleuves de France, avec des bateaux qui pourtant portaient quelquefois quatorze combattants chacun, sans compter les vivres et les munitions.

En 287, Carausus, Gaulois de nation, homme d'obscure naissance, mais fort habile et entreprenant, qui commandait les forces maritimes de l'Armorique et était spécialement préposé à la garde du littoral gallo-romain contre les Francs, fut accusé de les laisser pénétrer dans le pays et s'y assouvir de butin, pour les attendre au retour et leur enlever, à son profit, les richesses qu'ils emportaient sur leurs navires. A la nouvelle qu'il venait d'être condamné à mort pour ce fait, Carausus lève l'étendard de la révolte, se proclame lui-même empereur à Boulogne-sur-Mer, passe avec la flotte gallo-romaine dans la Grande-Bretagne, s'empare du pays, s'y affermit avec l'aide des Francs, et en fait pour la première fois une monarchie indépendante. Enfin, toujours avec l'appui des Francs, il réussit à se faire associer à l'empire, dont il partagea ainsi le gouvernement jusqu'en l'année 294, où il fut assassiné. Deux ans après ce meurtre, la Grande-Bretagne fut de nouveau réunie à la Gaule et à l'empire. Mais celui-ci ayant été partagé par Dioclétien, le césar Constance Chlore, de glorieuse mémoire, eut la Gaule, les îles britanniques et l'Espagne.

Durant ce temps, la ligue des Saxons, dont l'histoire fait pour la première fois mention vers l'an 288, se rendit maîtresse de la plupart des pays baignés par l'Elbe, le Weser, qu'avaient abandonnés les Francs, l'Aller, la Lahn, l'Ems, la Lippe et le Rurh. Les Saxons et les Frisons, quelquefois ennemis, plus souvent alors alliés des Francs, avec lesquels les auteurs les ont souvent confondus, particulièrement les premiers, à cause de leurs fréquentes expéditions en commun et de l'identité de leur marine d'origine bretonne, étaient, par position, deux peuples navigateurs. Aussi devait-on bientôt voir les Saxons et les Angles, qui les uns et les autres appartenaient à la même confédération,

pousser leurs courses et leur passion de conquêtes jusque dans l'île de Bretagne.

Le règne de Constantin le Grand vit encore s'opérer la réunion des différentes parties de l'empire. Les Francs, sous ce mémorable et victorieux règne, passèrent pourtant le Rhin. Constantin leur fit éprouver, ainsi qu'aux Allemands, une sanglante défaite, et eut la cruauté de livrer aux bêtes fauves, dans l'amphithéâtre de Trèves, deux de leurs rois et nombre de leurs soldats. Cela n'empêcha pas de hardis marins de la même nation d'entrer, vers ce temps, dans la Méditerranée, de débarquer sur les côtes de l'Espagne et d'y exercer de grands ravages. Les Francs, à cette époque, étaient regardés comme les plus entreprenants et les plus audacieux des pirates, ainsi que l'atteste le panégyriste même de Constantin (3).

Sous les successeurs de ce premier des empereurs chrétiens de Rome, de ce fondateur de Constantinople, les Francs eurent des alternatives de succès et de revers. L'empereur Julien, qui affectionnait singulièrement la Gaule et surtout Paris, défit quelques tribus des Francs sur le Bas-Rhin, mais en laissa néanmoins une, celle des Francs-Saliens, vers l'an 360, s'affermir sur la rive gauche du Rhin, dans le pays qui, par la suite, prit le nom de Brabant. Il reçut même cette tribu en qualité d'auxiliaire perpétuelle du peuple romain. Bientôt on vit des princesses de la maison impériale données en mariage à des Francs, par une loi spéciale qui excluait d'une si noble alliance tous les autres Barbares. Ce n'était point assez pour les Francs : en attendant leur propre règne, ils revêtirent la pourpre des consuls romains, dans la personne de Mellobaud en 383 et dans celle de Baudon en 385; ils la revêtirent encore, en 392, dans la personne d'Arbogaste, qui finit par détrôner un empereur et en faire un autre de son propre secrétaire Eugène, successeur de ce Valentinien II, à la cour duquel Végèce composait son *Traité de l'art militaire*, dont nous avons souvent l'occasion de parler, et dans lequel on voit qu'à cette époque la marine militaire de l'empire, bien en décadence d'ailleurs, ne se composait plus que d'une sorte de navires, *les liburnes*. On a pu dire avec vérité que les Francs gouvernèrent la Gaule au nom des empereurs bien avant de l'avoir conquise. C'est à cette habile politique, certes peu semblable à celle d'un peuple bar-

bare, qu'ils durent leur facile établissement au milieu des populations gallo-romaines, habituées à ne plus les regarder comme des ennemis, mais comme des protecteurs et des frères. L'empereur Théodose tint un moment d'une main plus ferme que ses derniers prédécesseurs, les rênes de l'empire qui, avant lui, avait été pour la première fois partagé, l'an 364, en empire d'Orient et en empire d'Occident, mais qu'il réunissait tout entier sous sa loi. Arbogaste, vaincu par lui, se donna la mort. Mais le règne de Théodose le Grand ne fut qu'un éclair dans la nuit profonde, ou, pour mieux dire, dans le chaos où était plongé l'empire romain.

Après sa mort, celui-ci se divisa de nouveau en empire d'Orient et en empire d'Occident; l'Occident échut, avec Rome, à Honorius, dont le triste règne vit s'éclipser la dernière lueur de la grandeur romaine. Arcadius eut l'Orient, avec Constantinople, où, sous l'influence des descendants, quoique bien dégénérés, des Grecs, et en raison de la nécessité de la position de ce nouvel empire, du besoin de conserver les nombreuses îles qui en dépendaient, la marine devait être remise en honneur et se transformer comme pour servir de transition à la marine des modernes.

Rome qui avait elle-même montré aux peuples barbares tous les chemins pour venir vers elle en allant jadis, superbe et victorieuse, les chercher jusqu'au fond de leurs déserts, les vit enfin déborder et l'écraser de leur masse formidable et sans cesse renaissante. On sait que ce fut le dernier jour de décembre de l'année 406, date marquée en lettres rouges et sinistres dans l'histoire, que les Alains et les Sarmates qui venaient de former une ligue avec les Vandales, les Bourguignons et les Suèves, étant refoulés par les Huns et secrètement dirigés par les perfides menées de Stilicon, ce Barbare travesti en Romain, comme l'appelle saint Jérôme, rompirent tous à la fois la barrière du Rhin pour se jeter sur la Gaule, l'Espagne et l'Italie. Les Francs, malgré leur petit nombre et l'inertie de Rome, étaient venus à bout de retenir quelque temps, de l'autre côté du Rhin, ces hordes accumulées; dans une grande bataille, ils avaient jonché le sol des cadavres de vingt mille Vandales; et, sans l'arrivée des Alains, toute cette nation y eut passé ce jour-là. Mais enfin, après vingt victoires qui les avaient affaiblis plus que les vaincus, les

Francs s'étaient vus contraints de céder au déluge des Barbares. Le torrent traversa la Gaule, et roula jusqu'au pied des Pyrénées sans rencontrer désormais d'obstacles sérieux.

Dès lors l'empire d'Occident subit mille déchirements. De tous côtés on proclamait des empereurs. Un simple soldat, nommé Constantin, se fit reconnaître dans presque toute la Gaule, à la délivrance de laquelle il travailla cependant, de concert avec Edonbicus, Franc de nation. Une partie des Barbares furent obligés d'évacuer le pays; d'autres réussirent à se cantonner sur quelques points; d'autres encore obtinrent amiablement un établissement dans la Gaule. Des populations, que l'on peut regarder comme purement galliques, s'étaient elles-mêmes soulevées en faveur de Constantin contre les généraux d'Honorius, impuissants à les défendre des invasions et uniquement occupés à les opprimer. L'Armorique surtout était pleine d'amis de l'indépendance, et partout, dans la partie bretonne, il était aisé de voir que les vieux souvenirs de la Gaule antique, de la Gaule qui avait si vigoureusement lutté contre César, vivaient encore au cœur des habitants. Par là le sang ne s'était presque pas mêlé, par là le langage national s'était conservé.

Honorius, ne pouvant garantir la Grande-Bretagne contre les attaques des Francs et des Saxons, ainsi que des habitants du nord de l'île, les Pictes et les Écossais, fit évacuer cette île par les Romains l'an 410.

Au même instant, les Bretons de l'Armorique se constituèrent en une république confédérative, laquelle dura quatre-vingt-sept ans.

Les Goths, précipités à leur tour par le torrent des Huns, ainsi que les Bourguignons, que l'on connaissait déjà par de précédentes irruptions, cherchèrent à s'établir dans une partie de la Gaule. En 419, Vallia, roi des Visigoths, dix ans après que son prédécesseur Alaric Ier avait pris Rome, fut mis en possession du Poitou, de la Saintonge, de l'Angoumois et de la Guienne, avec Bordeaux; il occupa aussi une partie du Languedoc avec Toulouse, qui devint la capitale de l'empire des Visigoths dans la Gaule, empire qui embrassa également l'Espagne. Théodoric II prit Narbonne et presque tout le reste du Languedoc. Euric étendit les conquêtes de ses prédécesseurs au Berri, à l'Auvergne et à la Provence.

En 468, il s'empara d'Arles et de l'antique Massilie, que nous appellerons désormais Marseille; mais Marseille, qui n'aurait pu avoir la force matérielle nécessaire pour s'opposer à un orage que Rome elle-même s'était montrée impuissante à conjurer, ne paraît pas avoir perdu toutes ses libertés dans cette invasion, et, de même que Narbonne et Arles, semble plutôt s'être assimilé les Visigoths et les avoir moralement réduits à accepter ses coutumes, qu'avoir subi leur joug; car on la verra bientôt sortir de ce moment d'obscurité historique pour tous les peuples, avec une physionomie non moins florissante et pour ainsi dire non moins libre que par le passé.

Euric donna pour limite septentrionale au royaume des Visigoths, dans la Gaule, la Loire, l'Ardèche et la Durance. L'influence des Visigoths ne pouvait d'ailleurs jeter dans les pays des racines bien profondes; car, pour un aussi vaste territoire, leur population tout entière comptait au plus deux cent mille âmes. A peine Euric fut-il mort, qu'on vit déchoir leur puissance. Leur sang toutefois devait se mêler à celui des anciens habitants des contrées maritimes du Midi. Quant aux Bourguignons, destinés à se perpétuer dans la Gaule et à donner leur nom à une partie du pays, ils s'établirent généralement dans l'intérieur des terres.

A cette époque, l'empire d'Occident n'existait plus que de nom, quand Odoacre, à la tête d'une ligue de Seires, d'Hérules, de Ruriergues et de Turcilinges, précipita du trône Romulus Augustule, le dernier empereur romain, l'an 1200 depuis la fondation de Rome, et 476 depuis l'ère chrétienne, et fonda, sur les ruines de cet empire, un royaume d'Italie.

Pendant ce temps, les Bretons de la Grande-Bretagne étaient sans cesse en proie aux descentes et aux invasions des Saxons et des Anglais, ces derniers, espèce de fraction ou de tribu de la nation saxonne, qui les uns et les autres avaient été imprudemment appelés dans l'île, à titre d'alliés, et qui bientôt s'étaient transformés en conquérants. Les Bretons de l'Armorique allèrent au secours de leurs frères, mais une guerre civile, à laquelle un premier secours donna lieu, ne fit que servir la cause des Anglo-Saxons. Alors commencèrent les émigrations de la Grande-Bretagne. Dans la Gaule, on accueillit les émigrés comme des frères. La guerre civile étant terminée, les Bretons d'outre-mer purent

lutter avec plus d'avantage contre leurs ennemis, et, durant toute cette lutte, l'appui de la Bretagne armorique ne leur manqua point. Hoël, roi des confédérés armoricains, amena lui-même trente mille hommes au secours du fameux Arthur, contre le nom moins célèbre Cerdick, fondateur d'un des premiers royaumes de l'Heptarchie saxonne. Après la mort d'Arthur, en 542, la monarchie de l'île de Bretagne s'éteignit, et les Bretons d'outre-mer, ruinés par leurs propres divisions autant que par les armes des Saxons, firent la plus nombreuse et la plus mémorable de leurs émigrations. Quelques-uns se retirèrent chez les Pictes, dans le nord de l'île, mais le plus grand nombre vint chercher un asile sur le sol hospitalier de l'Armorique. Cet exil au pays des ancêtres fut salué, de ce côté, comme un retour. Les Bretons des deux bords de la Manche n'eurent plus qu'un même abri et qu'une même table. A quelque temps de là, l'île de Bretagne, du moins dans sa partie conquise par les Anglo-Saxons, devait prendre le nom d'Angleterre. Les restes infortunés des Bretons, qui ne voulurent ni s'expatrier ni se confondre avec les conquérants, se retranchèrent dans cette partie de l'Angleterre qui a gardé d'eux le nom de pays de Galles ou des Gaulois, et dans laquelle ils surent longtemps maintenir leur indépendance.

Dès avant la chute de la puissance bretonne ou gauloise en Angleterre, les Francs avaient fini par jeter d'une manière durable les fondements de la leur dans la Gaule. Un roi de la famille mérovingienne, reconnaissable à la blonde et longue chevelure à laquelle on distinguait tous ceux de sa race, comme autrefois les habitants de la Gaule chevelue, un chef de la tribu des Francs-Saliens, Clodion, successeur présumé du problématique Pharamond, avait jeté quelque éclat sur la naissante monarchie française, dans le temps même où Attila, avec ses Huns, foulait toute la Germanie et envahissait la Gaule. Un prince connu sous le nom de sa race, plutôt peut-être que sous le sien propre, un Mérovée, se rangea avec ses Francs du côté des Gallo-Romains, des Visigoths, des Bourguignons et des Allemands, contre les cinq cent mille sauvages que traînait à sa suite le fléau de Dieu. Aétius, maître de la milice dans les Gaules, livra la bataille aux Huns dans les plaines de Châlons, l'an 452, les défit, et sauva l'humanité. On croit qu'après la mort d'Aétius, Mérovée s'empara du ter-

ritoire qui est situé entre la Seine et le Rhin, prenant Paris pour frontière et Tournai pour capitale.

Childéric, qui lui succéda, se rendit surtout redoutable sur la mer. Déjà les Saxons, signalés par l'historien Eutrope comme ayant paru pour la première fois sur la côte gauloise vers l'an 286, étaient en hostilité avec les Francs, que le frottement constant avec la civilisation gallo-romaine faisait progresser rapidement. Il paraît néanmoins qu'une certaine quantité de pirates de cette nation étaient venus à bout de s'établir en colons sur une partie de la côte de l'Armorique, dans ce qu'on commençait à appeler la Neustrie (depuis la Normandie), et vers l'embouchure de la Loire; une portion du territoire, dans laquelle on croit que Caen, le Bessin ou pays de Bayeux étaient compris, gardait même encore d'eux, au neuvième siècle, le nom d'Otlingie-Saxonne, ainsi que le témoignent une charte de Charles le Chauve, de l'an 843, et une convention passée entre ce même prince et Lothaire, en l'an 853, sous le titre de convention de Senlis; mais ces Saxons s'étaient assimilés aux populations chez lesquelles ils avaient formé leurs établissements d'ailleurs sans importance et inquiétait peu les Francs. Il n'en était pas de même des autres Saxons qui venaient maintenant des côtes de la Teutonie ou Germanie, insulter les côtes septentrionales de la Gaule. Childéric résolut de châtier ces derniers, et, comme le rapporte Grégoire de Tours, il alla au-devant d'eux, les battit, s'attacha à leur poursuite et prit et ruina trois îles qu'ils occupaient au nord de l'embouchure de l'Elbe, îles dont le vieil historien des Francs désigne deux sous les noms de Nostrand et Heïlgand. Désormais il ne fut plus permis de confondre les Saxons avec les Francs qui les tinrent pour des Barbares.

Puis commença, en 481, le règne immortel de Chlodowig ou Clovis, véritable fondateur de la monarchie française. Les victoires et les succès de Clovis eurent presque tous lieu sur terre. Il anéantit les faibles restes de la puissance romaine dans la Gaule, triompha des Allemands, conquit une partie de la Germanie, acheva de s'unir aux populations gallo-romaines en se faisant chrétien, rendit les Bourguignons et leur roi Gondebaud tributaires, et, dans la mémorable rencontre de Vouglé avec Alaric II, roi des Visigoths, enleva à ces derniers Bordeaux et la Guienne, Saintes et la Saintonge, Angoulême et l'Angoumois, le Rouergue,

l'Albigeois, une partie du Languedoc, avec Toulouse, leur capitale.

Les Visigoths se maintinrent encore à Narbonne, qui devint le chef-lieu des débris de leur puissance en deçà des monts, ainsi qu'à Agde, Carcassonne, Béziers, Maguelone, Nîmes et Lodève, et restèrent maîtres de la côte de la Méditerranée, en Gaule, depuis les Pyrénées jusqu'aux Alpes, la partageant toutefois bientôt avec les Ostrogoths d'Italie qui, de leur consentement, eurent la province orientale, depuis la Durance à la mer, avec Arles et Marseille.

Clovis, du côté de l'Océan, régna sur les pays que les Romains avaient nommés Belgique (Picardie, Artois et Flandre), et Seconde-Lyonnaise (Normandie), Il rompit la confédération armorique et étendit sa puissance jusque sur les importantes cités de Nantes, de Vannes et de Rennes; le reste de la Bretagne garda son indépendance ou à peu près, avec ses princes particuliers.

Clovis mourut, en 511, à peine âgé de quarante-cinq ans, avec la réputation d'un des hommes les plus extraordinaires dont l'histoire ait gardé la mémoire, et après avoir fondé d'une manière aussi impérissable que l'humanité le comporte le plus beau royaume de l'Europe moderne.

Après la mort de ce prince, il est vrai, ses quatre fils se partagèrent ses États. On n'avait connu sous lui que la France occidentale ou Franconie, fondée par une de ses colonies de Francs sur la rive gauche du Rhin, et la France orientale sur la rive droite; mais, sous ses successeurs, la France se divisa le plus souvent en royaume de Neustrie, pays de l'Ouest, et en royaume d'Ostrasie, pays de l'Est.

Sans compter les excursions des Suèves à une époque antérieure à l'établissement des Francs, quelques bandes d'hommes venus de la Scandinavie enviaient déjà aux nouveaux conquérants de la Gaule leurs belles possessions. L'historien Jacques Meyer, dans ses *Annales de Flandre*, fait même remonter jusqu'au règne de Clodion les premières tentatives d'invasion des *Normands* ou *hommes du Nord* dans la Gaule. Toutefois, leur première entreprise de ce genre, en tant que constatée d'une manière irrécusable, entre autres par Grégoire de Tours qui en fut le contemporain, ne date que du règne des fils de Clovis.

Mus seulement par la soif du butin et l'attrait des aventures,

selon quelques-uns, ou excités (selon ce qu'en dit le Bavarois Tourmayer, surnommé Aventinus, dans ses *Antiquités danoises*), par Théodoric, roi des Ostrogoths, qui croyait avoir besoin de leur aide contre les Francs, ils arrivèrent par mer, suivant les sinuosités de la côte, avec leurs principaux navires, appelés par eux *drakars* (dragons) et *snekars* (serpents), navires à rames, à une seule voile carrée, à la forme allongée, à la poupe souvent roulée et à la proue figurant parfois un dragon ailé, jusqu'à l'embouchure de la Meuse, et, à l'aide de leurs *holkers*, barques légères, ils entrèrent dans la rivière et dans le royaume de Metz ou d'Ostrasie, héritage de Thierry Ier. Ils pillèrent d'abord un village dont Grégoire de Tours ne donne pas le nom; ils portèrent le ravage et la désolation dans tous les environs et chargèrent leurs navires de captifs et d'un riche butin. Païens encore, ils ne blessaient en rien les lois de l'honneur, selon l'esprit de leur pays, en se conduisant ainsi vis-à-vis de populations converties au christianisme ; et d'ailleurs la piraterie, lorsqu'elle ne s'exerçait pas entre nations amies, n'était, pas plus que depuis le métier de corsaire, différent il est vrai de celui de pirate, considérée comme une tache dans les familles; au contraire, elle relevait d'un éclat immense et qui se reflétait sur leurs héritiers, ceux qui en faisaient profession; elle devenait un titre aux grandeurs, et l'on voit les princes eux-mêmes s'en faire une source, non-seulement de fortune, mais de gloire héroïque. Cependant, vers l'an 515, le jeune et brillant Théodebert, fils de Thierry et à peine âgé de dix-huit ans, fut envoyé à la tête d'un armement naval promptement exécuté, contre les hommes du Nord que commandait Chochilaïco, appelé aussi Cochiliac et Gotilac, mis par certains auteurs au nombre des rois de Danemarck. Celui-ci était encore à terre, pour couvrir ses gens qui chargeaient le butin et les captifs sur leurs vaisseaux, avec l'intention de s'embarquer le dernier, quand Théodebert fondit sur lui avec impétuosité, le battit complétement et le tua même de sa propre main. La flotte danoise, plus munie de rapines que d'hommes en ce moment, fut attaquée avec le même succès; les Francs s'en emparèrent et passèrent au fil de l'épée tous les gens qui s'y trouvaient (4). Ce désastre dégoûta pour quelque temps les hommes du Nord de leurs courses du côté de la France.

Vers l'an 514, Thierry Ier enleva aux Bourguignons la Provence occidentale, et en 540, Vitigès, roi des Ostrogoths d'Italie, pour s'assurer l'appui ou tout au moins la neutralité des Français, abandonna, par un traité, à Théodebert, devenu roi d'Ostrasie, la Provence orientale. Il était bien peu des côtes de l'ancienne Gaule sur lesquelles les Français ne régnassent désormais. D'autre part, les Bourguignons, ayant perdu leurs chefs nationaux, s'étaient donnés avec leurs États aux rois francs. Théodebert, en veine d'agrandissements, tantôt par les armes, tantôt par les traités, franchit les Alpes, attaqua tour à tour les Ostrogoths et les Italiens unis aux Grecs qui se faisaient la guerre, et conquit une partie de l'Italie. Il remporta également sur mer de grands avantages. Il envoya Buccelin, un de ses lieutenants, dans l'île de Sicile, pour y combattre le célèbre Narsès, général de l'empereur Justinien, qui mit fin à la puissance des Ostrogoths en Italie. Buccelin défit Narsès, s'empara de la Sicile, et la rendit tributaire des Francs. L'empereur Justinien ayant jugé prudent de confirmer à Théodebert les conquêtes qu'il avait faites en Italie, mais ayant ensuite voulu donner à cette confirmation le caractère d'un triomphe en se parant du titre de Francisque, Théodebert, indigné, se leva de nouveau, agitant ses armes redoutables, et, non moins fier que l'empereur, prit le titre d'Auguste. Il allait peut-être en avoir la puissance; déjà même il méditait la conquête de Constantinople, capitale des empereurs d'Orient, lorsqu'une mort prématurée vint interrompre sa glorieuse carrière.

Vers l'an 570, au rapport de Fortunat, évêque de Poitiers, qui vivait alors, Sigebert Ier, roi d'Ostrasie, fut obligé de réprimer à son tour, dans leurs irruptions, les Danois qui s'étaient réunis contre lui aux Saxons; il remporta sur cette coalition une victoire difficile et qui lui coûta beaucoup de monde; elle n'empêcha même pas les vaincus de se rallier, de pénétrer jusque dans la province de Soissons, qu'ils ravagèrent, et de se faire ensuite jour jusqu'au Rhin.

La monarchie française se trouva encore plusieurs fois réunie ou divisée sous les Mérovingiens; mais elle ne laissait pas toujours de ne former qu'un grand corps de nation. La période mérovingienne, malgré les guerres et les pénibles efforts de l'établissement des Francs, les invasions successives et précipitées des

Barbares, la lutte à qui resterait définitivement maître du pays, les divisions intestines et les obstacles de toutes sortes qui semblaient ne devoir laisser cours qu'aux projets destructeurs, vit cependant naître les germes féconds d'un commerce étendu pour la France. La famille des Mérovées savait comment on fonde, et on la trouve, dès le principe, encourageant non pas seulement l'agriculture, mais encore l'industrie. Sous Dagobert, des foires furent établies dont les franchises amenaient des marchands de lointaines contrées. Sur l'Océan, de la Neustrie ou France occidentale, comprenant, en fait de littoral, la Flandre, le Calaisis, le Boulonnais, le Ponthieu, la Picardie et la Normandie; de la Bretagne indépendante; de l'Aquitaine, qui embrassait tout le littoral situé entre la Loire et la Garonne; de la Novempopulanie, placée entre la Garonne et les Pyrénées, où se trouvait, avant la conquête romaine, l'Aquitaine gallo-ibérienne, et qui était près de changer son nom en celui de Gascogne, il partait incessamment des navires chargés des vins et des autres produits agricoles et industriels de la France, et devant rapporter en échange, du fer, de l'étain, du plomb, de l'ambre, des toiles et des pelleteries. Du côté de la Méditerranée, la domination des Visigoths n'avait pas été préjudiciable au commerce maritime; au contraire, elle l'avait également beaucoup favorisé, et les Français n'eurent qu'à continuer l'œuvre de leurs prédécesseurs. Des ports de Provence et du Languedoc, que l'on appelait souvent Gothie en raison du long séjour des Goths, ou plutôt des ports de la Septimanie (Languedoc maritime), que l'on nommait ainsi à cause de ses sept principales cités, parmi lesquelles Narbonne, Agde et Maguelone, ville de nouvelle création, cinglaient pour la Syrie et l'Égypte nombre de navires qui revenaient avec des toiles de lin, des perles, des pierres précieuses, et surtout avec des épiceries. Enfin, le fanatisme musulman qui régnait déjà, comme on va le voir, sur les contrées de l'Asie et de l'Afrique que baigne la Méditerranée, n'empêchait pas les hommes les plus opposés en croyances religieuses de trafiquer ensemble et de braver les dangers, les persécutions, de risquer même de tomber en esclavage pour atteindre leur but : la fortune; car la passion de s'enrichir ici-bas n'a pas fait moins de martyrs que l'enthousiasme du salut éternel, et l'argent n'a jamais eu de religion.

Dans la dernière moitié du septième siècle, l'empire des Mérovingiens tomba entre les mains des ministres des princes de cette famille dégénérée. Pépin dit de Héristal ou de Herstall, était, sous le titre de maire du palais, souverain véritable de l'Ostrasie, dès l'an 680. Sous l'ombre du règne de Clovis III, ou plutôt sous son propre règne, il fit la guerre à Ratbod, duc des Frisons, habitants de contrées situées entre le Rhin et le Weser, et qui, avec les Saxons, étaient les intermédiaires souvent mêlés à leurs contestations, des hommes du Nord et des Francs. Pépin de Héristal étant mort, en 711, après un gouvernement de vingt-sept années, Charles, son fils, sorti de la prison où il avait été un moment retenu par l'ambition de la veuve de celui-ci, marcha, à son tour, contre Ratbod qui s'était révolté; après des alternatives de succès et de revers, il finit par avoir le dessus sur les Frisons et sur leur allié, Raganfried, son compétiteur au pouvoir. Charles fit successivement plusieurs rois avec des princes réputés plus ou moins pour être de la famille mérovingienne; princes pitoyables, dont les noms ne valent pas même l'honneur d'être rappelés, pour la gloire de leurs illustres ancêtres.

PÉRIODE FRANCO-CARLOVINGIENNE

ET

FRANCO-NORMANDE.

DE 687 A 987 APRÈS J.-C.

CHAPITRE IV.

De 687 à 987 après J.-C.

Période carlovingienne.—Charles-Martel, duc de France.—Les Sarrasins en Septimanie.—Victoire navale de Charles-Martel sur les Frisons.—Victoires de Charles-Martel sur les Sarrasins.—Pépin le Bref, roi de France.—Prise de Narbonne et de toutes les places restées aux Sarrasins en Septimanie.—Charlemagne.—Il gagne un vaste littoral sur l'Océan.—Il enlève une partie de l'Espagne aux Sarrasins.—Guerres avec les Bretons indépendants.—L'empire de Charlemagne étendu jusqu'à la Baltique.—Guerre maritime avec les Danois.—Précautions de Charlemagne pour défendre les côtes et les fleuves de France.—Projets de canalisation.—Successeurs de Charlemagne.—Invasions des Normands.—Le port de Quantovic.—Division de la France.—Création d'un royaume d'Arles.—Établissement des Sarrasins au Fraxinet.—Rollon, chef des Normands.—Établissement définitif des Normands en France, en 912.—Établissement des Gascons.—Les Sarrasins chassés du Fraxinet.—Fin de la période carlovingienne.

A la faveur de l'inertie et de l'impuissance des derniers rois mérovingiens, outre la puissance excessive des maires du palais qui s'était formée, puissance dont Charles offrait la plus superbe expression, l'on avait commencé à voir des gouverneurs de provinces se créer des États presque indépendants, bientôt même indépendants tout à fait de l'autorité royale; l'on avait vu aussi, dès l'an 668, les peuplades euskariennes des Pyrénées, réprimées du temps de Dagobert, se hasarder à se glisser le long de la côte de Novempopulanie, et ne reculer, comme le flot, que pour regagner, par un nouveau bond, un terrain plus vaste; on prétend même que, dès cette époque, les Gascons avaient un duc nommé Loup Ier, qui étendait sa souveraineté sur une partie du territoire français, au pied des Pyrénées, probablement jusqu'à l'Adour (1). Ce qui est plus positif, c'est que, dans le temps même où Charles-Martel semblait ne devoir plus trouver d'obstacles à son agrandissement, après sa victoire de Vincy remportée sur son rival Rainfroy, en 717, il vit surgir contre sa puissance, à laquelle il ne manquait

que le titre de roi, un nouvel et redoutable adversaire dans la personne d'un duc d'Aquitaine, nommé Eudes ou Eudon. Les uns le donnent comme étant de sang visigoth, les autres comme un descendant de Caribert, reconnu roi d'Aquitaine, en 630, par Dagobert, son frère, et aux fils duquel le même Dagobert n'avait laissé que le titre de duc. Quoi qu'il en soit, ce personnage, qui s'était créé une véritable indépendance, n'avait pas reculé, comme l'ont un peu légèrement dit quelques auteurs, les bornes de sa domination de l'Adour au Rhône et de Bayonne à Marseille; encore moins avait-il été reconnu pour roi par les Provençaux (2). Mais il était incontestablement souverain de tout le territoire qui s'étend de l'Adour à la Garonne, et même au delà, sans que peut-être, d'un autre côté, les Gascons du pied des Pyrénées eussent cessé d'avoir leur duc particulier. La rivalité de Charles et du duc Eudes avait éclaté, quand celui-ci dut s'estimer tout à coup trop heureux que le duc des Francs (car Charles venait de revêtir ce titre) lui permît d'aller se défendre contre une irruption terrible, prompte comme la foudre, qui débouchait des passages des Pyrénées et ne provenait pourtant point des peuplades euskariennes. Il convient, en deux mots, d'en rappeler l'origine.

Depuis le 16 juillet 622, qui avait vu la fuite de Mahomet à Médine, et commencé ainsi l'hégire ou ère musulmane, l'islamisme, parti le sabre au poing de son berceau arabe, avait subjugué, avec le terrible élan d'un soldat qui fauche tout ce qui lui résiste, la Mésopotamie, la Perse, puis la Syrie et la Palestine, ce temple de la loi ancienne, ce sanctuaire de la loi nouvelle des chrétiens. L'isthme de Sluezui avait fait un pont vers l'Afrique; de l'Asie, il s'était répandu sur l'Égypte, et, comme un torrent roulant entre la côte maritime et l'Atlas, ne trouvant pas même d'obstacles dans les déserts, lui, enfant du désert, il avait couru, en passant sur les ruines de Carthage, planter son étendard sur l'antique mont Abila, l'une des colonnes d'Hercule, et, de là, comme un vautour qui a un moment couvé de l'œil la proie qu'il convoite, il avait enjambé le détroit, lui imposant, en 711, ainsi qu'au mont Calpé, cette autre colonne d'Hercule, le nom de Gibel-Tarec, d'où l'on a fait depuis Gibraltar : *Gibel*, en arabe, signifiant *mont*, et Tarec étant le nom du premier général musulman qui avait débarqué, cette année, en Espagne, avec une armée

régulière. L'année précédente, 710, il y avait eu, seulement comme pour frayer le chemin, un débarquement au lieu où fut plus tard bâtie la ville de Tarifa. Enfin, l'islamisme avait ruiné, dans la presqu'île hispanique, la monarchie des Goths.

L'indépendance chrétienne n'avait bientôt plus eu en Espagne que quelques défenseurs réfugiés, sous la conduite de Pélage, dans les montagnes des Asturies, de la Galice et de la Navarre. A tous les soldats de l'islamisme, qu'ils fussent Arabes de l'Asie ou Berbers de l'Afrique, on donnait le nom de Sarrasins, et c'est sous ce nom, longtemps redouté, qu'ils commencèrent à passer les Pyrénées, en 718, dans l'espoir de faire de la France, et ensuite du reste de l'Europe occidentale, ce qu'ils avaient déjà fait de l'Espagne. Ils entrèrent par le Roussillon actuel, et, dès cette première campagne, si l'on en croit les auteurs arabes, ils s'emparèrent de Narbonne, et poussèrent jusqu'à Nîmes et au Rhône, d'un côté, et jusqu'à la Garonne de l'autre. Ils ne se retirèrent qu'après avoir tout dévasté, s'être gorgés de butin et avoir fait une multitude de captifs. En 721, le khalife de Cordoue, Al-Samah, qui relevait du suprême khalifat de Damas, ramena en Languedoc une armée de Sarrasins; il prit Narbonne, dont il passa une partie des hommes au fil de l'épée, et dont il emmena les femmes et les enfants en esclavage. Après avoir fait occuper les villes voisines, il alla mettre le siége devant Toulouse. Cette cité était sur le point de se rendre, lorsque le duc Eudes d'Aquitaine, laissé tout à ce soin par Charles-Martel, accourut livrer bataille aux assiégeants, le 11 mai 721, et leur fit éprouver une grande défaite, dans laquelle Al-Samah perdit la vie. S'il faut en croire quelques auteurs, le désastre éprouvé par les Sarrasins ne les aurait pas empêchés de se maintenir dans Narbonne. Toutefois, ils furent quatre ans avant d'essayer à se venger de la journée de Toulouse. En 724, ils franchirent de nouveau les Pyrénées, sous la conduite d'Ambesah, et s'emparèrent des sept villes auxquelles la Septimanie devait son nom. Cependant, comme Ambesah s'était aventuré au delà du Rhône, il fut blessé à mort dans une bataille qu'Eudes lui livra, et où ce dernier resta encore victorieux. Les Sarrasins n'en conservèrent pas moins une partie de leurs conquêtes, et, de grands secours leur étant bientôt venus d'Espagne, ils reprirent l'offensive avec une nouvelle fureur. Ils en-

vahirent la Septimanie jusqu'au Rhône, inondèrent le reste du Languedoc en divers sens, pénétrèrent dans le Dauphiné, dans l'Auvergne, dans le Lyonnais et jusqu'en Bourgogne, auprès de Dijon. Toutefois, ce torrent dévastateur se retirait dès qu'il avait accompli ses ravages. Les Sarrasins ne s'établirent d'une manière fixe que dans la Septimanie. L'année 732 fut témoin de la grande et mémorable invasion dirigée par le khalife Abd-el-Rahman et de la sanglante défaite des Sarrasins près de Poitiers. Cette fois, ils avaient pénétré en France par le Béarn et dirigé leurs expéditions sur les provinces que baigne l'Océan. Le duc d'Aquitaine n'avait pu triompher d'Abd-el-Rahman, comme naguère d'Al-Samah et d'Ambesah ; il avait vu prendre toutes ses villes successivement, sans en excepter Bordeaux. En cette extrémité, Eudes se jeta dans les bras de Charles-Martel et implora son secours. Les Sarrasins étaient arrivés jusqu'à Poitiers, qui leur résistait avec courage, mais dont ils avaient brûlé un des faubourgs. Tours aussi était menacée, et la fameuse basilique de Saint-Martin excitait, par ses richesses, la convoitise des musulmans. C'est alors que Charles-Martel, avec l'invincible élite de ses Francs, vint au-devant d'Ab-el-Rahman, dans les environs de Poitiers, lui fendit la tête d'un coup de sa francisque et fit mordre la poussière à des nuées de Sarrasins. L'Europe occidentale et la chrétienté échappèrent à Mahomet. A la suite de cette victoire, Eudes put reprendre possession de ses États, mais non sans laisser des témoignages de vassalité à son libérateur. Les débris de l'armée d'Abd-el-Rahman furent poursuivis l'épée dans les reins par le duc d'Aquitaine, jusqu'à Narbonne. Mais de nombreux renforts de Sarrasins, amenés en Septimanie par le gouverneur d'Afrique, Abd-el-Malek, permirent aux vaincus de rester, pour quelque temps encore, maîtres de cette province. Il paraîtrait même qu'à cette époque les infidèles trouvèrent un appui dans les descendants des Visigoths, restés en Septimanie et en Provence, ainsi que dans un certain personnage, nommé Mauronte, qui se donnait le titre de seigneur ou même de duc de Marseille. On aurait tort d'induire de là, comme quelques-uns l'ont fait légèrement, que la Provence se soit jamais donnée aux Sarrasins, et se soit mise sous la suzeraineté du gouverneur musulman de Narbonne ; la preuve du contraire se trouve tout de suite dans la

nécessité où fut le traître et espèce d'apostat Mauronte d'aider les Sarrasins à faire, en 734, le siége des villes de Provence. Mauronte ne fut pour les musulmans qu'un compagnon de brigandages qui durèrent près de quatre ans.

Sur ces entrefaites, Eudes étant mort, en 735, Charles-Martel se fit immédiatement rendre hommage par l'héritier d'Aquitaine, et se considérant maintenant comme le défenseur souverain de toutes les provinces du midi contre les Sarrasins, il se disposa à expulser ceux-ci de la France; tandis que, d'un autre côté, il emploierait une partie de ses forces contre les Allemands, les Bavarois et les Saxons, qui épiaient incessamment l'occasion de le combattre avec avantage.

Les Allemands et les Bavarois firent assez promptement leur soumission; mais les Saxons et les Frisons tinrent plus longtemps. Après avoir attaqué ces derniers par terre, disent les *Annales de Metz* et le second des continuateurs de la *Chronique de Frédégaire*, il résolut, de l'an 734 à l'an 736, d'aller, avec une flotte, les écraser jusque dans les îles et les marais qui leur semblaient des refuges inaccessibles. Il opéra des descentes dans les îles de Wistrachie et Austrachie, qui leur appartenaient; il vint camper sur la rivière de Burde, livra bataille à Popon, duc des Frisons, le tua de sa main et anéantit son armée. Après cette victoire, Charles-Martel ravagea cette partie de la Frise, pilla, brûla et démolit tous les temples des Frisons, et réunit le pays de ceux-ci à la France, après lui avoir imposé des chefs de son choix.

Des détachements de Sarrasins avaient de nouveau envahi le Dauphiné, occupé Lyon et désolé la Bourgogne. Charles-Martel envoya d'abord contre eux son frère Childebrand, et s'avança bientôt en personne. Après avoir repris Lyon, Avignon et d'autres cités, Charles vint assiéger les Sarrasins, dans Narbonne même.

Cette ville, que les musulmans regardaient comme leur boulevard en France, fut défendue avec acharnement. Les passages des Pyrénées étant interceptés par les Français, les assiégés attendaient tous leurs secours du côté de la mer. En effet, un renfort de Sarrasins, qui s'était embarqué en Catalogne, se présenta à l'embouchure de l'Aude, dans l'intention de remonter le fleuve jusqu'à Narbonne. Mais Charles-Martel avait eu soin d'en interdire l'approche par eau, à l'aide de pieux et d'estacades. Les en-

nemis désappointés furent obligés d'aller opérer leur débarquement à sept ou huit lieues de la ville qu'ils voulaient secourir. Aussitôt Charles-Martel, laissant le gros de son armée devant Narbonne, court de leur côté avec un détachement, les rencontre près de la rivière de Berre, et dans la vallée de Corbière, à peu de distance de la mer, fond sur eux comme la foudre, tue de sa main l'émir de Cordoue qui les commande, fait un horrible carnage du plus grand nombre, pousse le reste vers la mer, en noie une partie qui se perdaient en efforts pour regagner les vaisseaux, et ordonne même que l'on poursuive à coups de traits, sur des barques, les derniers débris des Sarrasins. Charles-Martel aurait infailliblement emporté Narbonne, s'il n'avait été appelé à l'autre extrémité de la France par les mouvements des Frisons et des Saxons. Avant de s'éloigner, il s'assura de toutes les villes de la Septimanie, moins Narbonne, et fit raser les fortifications d'Agde, de Béziers, de Maguelone, ainsi que de Nîmes dans l'autre partie du Languedoc, pour que les Sarrasins ne pussent se rétablir dans ces villes d'une manière durable. Le traître Mauronte avait pris honteusement la fuite à l'approche de Charles; mais il ne le sut pas plutôt occupé dans le nord, qu'il reparut et renoua ses relations avec les Sarrasins. L'activité du redoutable *martel*, qui frappait incessamment les Sarrasins et leurs adhérents, ne lui laissa qu'un court répit. Dès l'an 739, Charles et Childebrand, son frère, vinrent en Provence, et, secondés par Luitprand, roi des Lombards, qui avait succédé aux Ostrogoths et aux Grecs en Italie, chassèrent Mauronte et les Sarrasins, ses soutiens, de toutes les positions dont ils s'étaient emparés, prirent Arles, capitale de la Provence et considérée alors comme la clef du Rhône, mirent garnison française dans Marseille, visitèrent avec soin toute la côte, et réduisirent les musulmans à ne plus s'avancer au delà du Rhône, en attendant qu'on les débusquât de la Septimanie et de Narbonne même. Ils avaient entrepris de s'établir dans l'île de Corse qui, après avoir appartenu aux Phéniciens, aux Phocéens, aux Rhodiens, aux Carthaginois, aux Massiliotes, aux Romains, aux Ostrogoths, aux Grecs du Bas-Empire, était tombée dans la dépendance des Lombards d'Italie, et, en dernier lieu, se débattait sanglante entre les serres des musulmans. Les Corses appelèrent à leur secours Charles-Martel. Soudain le héros passe la mer, bat

les Sarrasins, et, du consentement des habitants, annexe l'île à l'empire français. On voit que les liens de la Corse avec la France remontent à des temps reculés. Une fontaine, qui porte encore le nom du libérateur de cette île, témoigne de la reconnaissance des Corses et de la victoire remportée par Charles-Martel en ce lieu. Les Sarrasins commencèrent à changer en purs brigandages leurs tentatives du côté de la France; ils se firent pirates; c'est sous cette forme qu'ils descendirent aux îles Lerins, et y ruinèrent le monastère de Saint-Honorat. Charles-Martel mourut, en 741, avant d'avoir achevé l'entière expulsion des Sarrasins de la France, mais avec la confiance qu'il avait laissé à son successeur, Pépin le Bref, les moyens d'y promptement réussir.

Pépin n'eut pas plutôt pris le titre de roi et intronisé sa race, qu'il passa en Languedoc, l'an 752, avec une puissante armée, et après s'être fait livrer Nîmes, Agde, Maguelone et Béziers, vint bloquer Narbonne. A cette nouvelle, le khalife ou l'émir de Cordoue essaya de faire parvenir renforts sur renforts aux assiégés. Plusieurs furent défaits; mais il est probable qu'il s'en introduisit d'assez considérables du côté de la mer, et probable encore que le blocus fut souvent levé, puis repris; car la place ne fut réduite qu'en 759, au moyen d'intelligences que l'on y entretenait avec la partie chrétienne de la population. Tous les Sarrasins furent massacrés. Les dernières villes qui leur restaient, suivirent le sort de Narbonne. Ainsi finit la courte mais sanglante domination des musulmans dans le midi de la France. Pépin fit rebrousser les frontières de l'islamisme jusqu'au delà des Pyrénées, et prépara le moment prochain où la Catalogne deviendrait province française. Il fit plus : il disposa tout de loin pour la ruine entière des musulmans en Espagne, par la discorde que sa politique sut maintenir entre eux. Depuis la prise de Narbonne jusqu'à la mort de Pépin le Bref, en 768, il y eut une continuelle apparence de paix entre la France et les Sarrasins.

Mais le règne immortel de Charlemagne commençait avec la mort de Pépin, et la France, non plus envahie mais envahissante, allait déborder tout à la fois au nord et au midi. Charlemagne débuta en l'unissant comme un faisceau, par l'annexion pure et simple des États du duc d'Aquitaine à son domaine royal. Puis il se tourna, avec le concours général de ses sujets, d'abord contre

les Saxons, et porta du premier choc ses frontières jusqu'au Weser; son empire s'étendit ainsi déjà fort avant sur la mer du Nord; quelque temps après, Charlemagne conquérait le royaume fondé par les Lombards en Italie, et en prenait la couronne. Les Saxons soulevés furent réprimés et rejetés au fond de leurs forêts et de leurs marécages. Une ligue hostile qui se forma en Italie fournit à Charlemagne une occasion de soumettre ce pays tout entier, et de l'ériger, pour son second fils Pépin, en royaume relevant de sa propre couronne. Après ces éclatants succès, il passa les Pyrénées, en 778, et fit d'importantes conquêtes sur les Sarrasins, leur enlevant Pampelune et Sarragosse, et forçant les gouverneurs de Barcelonne, de Gironne et de Huesca, de lui donner des otages. L'avis qu'il reçut d'une nouvelle révolte des Saxons interrompit sa guerre en Espagne. C'est au retour de cette expédition que son arrière-garde tomba, à Roncevaux, dans une embuscade dressée par les montagnards chrétiens sur la sympathie desquels il avait droit de compter en pareille guerre. Une charte de Charles le Chauve, celle d'Alaon, dont l'autorité a toutefois été contestée (3), attribue cette trahison à Loup II, duc de la Marche de Gascogne, qui en porta plus tard la peine en périssant par le lacet. La preuve d'ailleurs que le guet-apens de Roncevaux a été fabuleusement exagéré par les poëtes, c'est que Charlemagne n'en resta pas moins maître de presque tout le territoire qu'il venait de conquérir au delà des Pyrénées.

Charlemagne acheva enfin la soumission des Saxons, et étendit sa domination sur la mer du Nord jusqu'à l'Elbe. Il conquit ensuite la Bavière, et régna sur presque toute la Germanie.

Cependant une petite population indomptable de l'ouest de la France ne laissait pas de donner des préoccupations à ce superbe conquérant. C'étaient les Bretons de l'extrémité de l'ancienne Armorique, qui, dans leur indépendance toujours contestée, souvent perdue, souvent reconquise, essayaient incessamment de reprendre les trois villes de Rennes, Nantes et Vannes, la dernière surtout qui leur rappelait tant d'héroïsme national. Charlemagne, après les avoir fait poursuivre jusque dans leurs marais les plus inabordables, les força à recourir à sa clémence, en 786; il donna la garde de Vannes et celle des limites de Bretagne à deux de ses comtes.

Charlemagne partit, en 791, pour aller châtier les Avares qui occupaient l'Autriche et la Hongrie, et faisaient de fréquentes incursions dans ses États de Germanie. Son armée marchait au sud et au nord du Danube, et une flotte immense suivait en même temps sur le fleuve. Les Avares, saisis de terreur à cet aspect, prirent la fuite, abandonnant leurs trésors et leur butin. Tout le pays fut soumis jusqu'à la Raab.

Deux ans après, en 793, pendant que Charlemagne était occupé sur les bords du Danube, les Sarrasins osèrent reparaître du côté de Narbonne et de Carcassonne; mais il suffit du comte Guillaume, préposé par Charlemagne à la garde de Toulouse et de la Septimanie, avec un vicomte de Narbonne, nommé Aymery Ier, sous ses ordres, pour décider les agresseurs à repasser les Pyrénées. En 797, une expédition fut faite au delà des monts, à la fois pour punir les dernières injures des Sarrasins et pour s'affermir dans la Marche de Gascogne, comprenant une partie de la Navarre et de l'Aragon, dont on était maître.

Charlemagne supportait impatiemment l'espèce d'indépendance dans laquelle continuaient à vivre les Bretons avec des princes de leur choix. Le comte Guy, gouverneur des limites bretonnes, profita, en 799, des guerres que se faisaient ces petits princes les uns aux autres, pour s'emparer, au nom de son maître, de toute la contrée. Charlemagne apprit ce résultat avec joie et fit immédiatement acte de souveraineté en Bretagne. L'année suivante, tous les princes bretons vinrent à Tours lui promettre leur obéissance.

Cela se passait en 800, année mémorable où l'empire d'Occident se reconstitua, après trois cent vingt-quatre ans d'interruption, pour le vainqueur et l'organisateur de tant d'États. Charles fut salué d'Auguste, grand et pacifique empereur des Romains, couronné de Dieu.

Le nouvel empereur, jaloux de justifier le titre qui venait de lui être conféré, envoya, dès l'an 801, Louis, son fils aîné, au delà des Pyrénées, tandis que lui-même se disposait à conquérir la Bohême, alors occupée par les Slaves. Louis, roi d'Aquitaine, et Guillaume, comte de Toulouse, emportèrent d'assaut Barcelonne, en 801, enlevèrent toute la Catalogne aux Sarrasins et la réunirent à l'empire de Charlemagne, qui s'étendit en Espagne jusqu'à l'Ebre.

Dans ce temps, une ville, née au milieu des lagunes de l'Adriatique, de l'amour de l'indépendance et de la haine qu'inspiraient les invasions des Barbares, Venise, pour tout dire, commençait à prendre quelque importance. Comme elle refusait de se soumettre à Pépin, roi d'Italie pour son père Charlemagne, le prince résolut de l'attaquer par terre et par mer. La flotte de Pépin, ayant fait voile du côté de Venise, s'empara aisément des premières îles de cette ville, qui alors n'étaient point encore liées les unes aux autres; mais elle fut arrêtée devant Rialto, la plus centrale de toutes, où les principaux de l'État s'étaient réfugiés. La mer était basse dans cet endroit, et Pépin, ne pouvant s'en approcher avec ses vaisseaux, fit construire un pont de bateaux pour faciliter le passage de ses troupes dans le dernier asile des Vénitiens. Ceux-ci, combattant pour leur vie et leur indépendance, mirent tout en œuvre pour déconcerter les projets de leur ennemi. Remarquant que le pont flottant de Pépin était difficile à diriger en raison de sa pesanteur, ils allèrent l'attaquer avec un grand nombre de navires légers et bien armés; ils le prirent de front et en flanc, parvinrent à couler à fond les bateaux qui le composaient, et firent un horrible carnage des gens qui le défendaient. Un secours, expédié par l'empereur de Constantinople aux Vénitiens, obligea ensuite la flotte de Pépin à se retirer.

Charlemagne fut consolé de ce léger contre-temps par l'arrivée à Aix-la-Chapelle des ambassadeurs du célèbre Haroun-al-Raschid, khalife de Bagdad, qui lui envoyait, avec ses compliments, des témoignages d'admiration, lui faisait exprimer le désir de vivre en bons rapports avec ses sujets malgré la différence de religion, d'entretenir des relations commerciales de plus en plus actives de peuple à peuple, et lui confiait le droit de veiller à la sûreté des saints lieux en Palestine, pour la sécurité des pèlerins qui allaient visiter le tombeau du Christ.

Mais le khalife de Bagdad était impuissant à réprimer les agressions des musulmans d'Espagne. Outre la Corse, que Pépin le Bref avait annexée à l'empire français, les îles Baléares et l'île de Sardaigne s'étaient rangées sous la protection de Charlemagne. Les Sarrasins ayant fait une descente, en 806, dans la Corse, le roi d'Italie envoya le Français Adhémar, comte de Gênes, avec

une flotte et des troupes de débarquement, pour les combattre sur mer et sur terre. Mais le comte se laissa attirer dans une embuscade, où il périt misérablement. Le connétable Burchard, ce digne et antique ancêtre des Montmorenci, fut plus heureux deux ans après. Cinglant vers les Sarrasins à l'improviste avec une flotte imposante, il leur prit ou coula à fond treize vaisseaux. Après quoi, il débarqua dans l'île et y détruisit tous les musulmans qui s'y trouvaient. « Dieu aide au premier baron chrétien ! » devint le cri des Corses. De nouvelles descentes des Sarrasins, tant dans l'île de Corse que dans l'île de Sardaigne, reçurent un châtiment non moins sévère en 809.

Cette année, les Bretons se soulevèrent, prirent Vannes, et forcèrent Guy, gardien de leurs limites, à se retirer. L'insurrection ne commença à recevoir une répression qu'en 811, époque où la Bretagne fut cruellement traitée par une armée impériale.

L'empereur avait fini par reculer ses frontières, au nord, jusqu'à la Baltique. Il se flattait même d'avoir enserré les Danois dans leur presqu'île, au moyen de tours, de châteaux-forts construits par ses ordres sur l'Elbe et au delà, quand le roi de Danemarck, réduit à ne plus s'avancer par terre, envoya une flotte de deux cents voiles sur les côtes de Frise, où elle fit quelques ravages, et en aurait causé de plus grands si Charlemagne n'était venu repousser les Danois avec une puissante armée. L'empereur ne pouvait dissimuler la tristesse que les agressions maritimes des hommes du Nord lui inspiraient, non à cause de lui-même, car il se sentait de force à les réprimer tant qu'il vivrait, mais à cause de ses héritiers. On raconte que se trouvant un jour dans une ville maritime du Languedoc, et ayant aperçu, de la maison qu'il occupait, pendant son dîner, quelques navires qui envoyaient çà et là des chaloupes à terre, il fixa des yeux immobiles et mélancoliques de ce côté. Parmi ses courtisans, les uns disaient que c'étaient des bâtiments marchands d'Afrique, les autres les prenaient pour des navires juifs ou encore pour des anglais ; il ne venait dans l'idée d'aucun que ce pussent être des navires scandinaves qui eussent ainsi passé plusieurs détroits pour pénétrer dans la Méditerranée. Mais Charlemagne, l'œil toujours attentif, dit qu'il ne les connaissait que trop, à leur structure et à l'habileté de ceux qui les montaient, pour des pirates du Nord. Il

donna aussitôt ordre de détacher quelques chaloupes pour les mieux reconnaître, et envoya des troupes en grand nombre à la défense de la côte. A ce rapide et formidable appareil, les pirates, jugeant que l'empereur était là, prirent le large et renoncèrent à leur descente. Charlemagne, qui n'avait pas cessé de suivre tous leurs mouvements par la fenêtre, laissa couler quelques larmes. Ses courtisans en furent surpris, mais ne se permirent pas de l'interroger à ce sujet. Alors l'empereur les éclaira lui-même : « Si ces gens-là, leur dit-il en soupirant, osent menacer, moi vivant, les côtes de France, que ne feront-ils pas après ma mort? » C'était le coup d'œil du génie, envisageant les tempêtes de l'avenir.

Toutefois Charlemagne ne négligea rien pour prémunir ses États contre les dangers futurs. Tandis que des flottes sillonnaient la Méditerranée pour protéger le commerce des Français avec l'Orient, et que des bâtiments en grand nombre étaient construits, sous les yeux de l'empereur, à Boulogne et sur l'Escaut, des tours s'élevaient à l'embouchure de tous les fleuves, sur l'une et l'autre mer, pour en interdire l'entrée aux pirates du Nord aussi bien qu'à ceux du Midi; plusieurs havres commodes étaient nettoyés des ensablements qui avaient commencé à les fermer et ouverts et fortifiés, pour servir de refuge et d'abri aux navires désarmés; la fameuse tour d'Ordre était relevée près de Boulogne, et de cette dernière ville, devenue le principal arsenal de marine de l'empire, des munitions étaient distribuées, au-dessus dans la mer du Nord, au-dessous dans la Manche et tout l'Océan. Les comtes des provinces maritimes avaient reçu commandement de se tenir toujours sur leurs gardes, d'assembler les milices dès qu'un bâtiment était signalé, et de servir en personne dans ces occasions aussi bien que dans la guerre continentale. Et comme les côtes des Flandres étaient plus particulièrement menacées, Charlemagne, qui avait transplanté de ce côté un grand nombre de Saxons, octroya à un seigneur, nommé Liedric de Harlebec, les fonctions de gardien ou préfet de la mer et du rivage, en même temps que le titre de forestier. Quant au nom même de Flandres, l'origine en est très-obscure. Selon la *Chronique de Denis Sauvage*, il viendrait de Flandrine, femme de Liedric, origine fort naïve, mais fort peu acceptable; selon les *Annales de Meyer*, il

trouverait son principe dans la nature même du pays, les estuères où la marée entre et d'où elle se retire tour à tour dans ces parages, s'étant appelés, d'après une vague tradition, qu'il croit avoir lue quelque part, des Flandres, comme depuis les digues ou levées qu'on y a appliquées ont été appelées *polders*.

Des navires gardes-côtes croisaient incessamment pour donner l'alerte au moindre danger. Cette surveillance admirable s'étendait, rien que pour l'Océan, sur huit cents lieues de littoral, depuis l'embouchure de l'Elbe jusqu'au delà de Fontarabie. Charlemagne parcourut plusieurs fois toutes les côtes de son immense empire, pour s'assurer que ses ordres étaient bien exécutés et ses instructions bien suivies. Il eut de gigantesques projets de canalisation : son armée même fut quelque temps occupée à creuser, dans le sud de l'Allemagne, un canal qui devait faire communiquer le Rednitz avec l'Altmuhl, et par suite le Mein et le Rhin avec le Danube; il aurait ouvert ainsi une communication de la mer du Nord à la mer Noire, et, de la sorte, les marchandises de l'Orient, prises dans leurs magasins à Constantinople, seraient arrivées par cette voie jusqu'au cœur de l'empire; cet empereur tenta aussi d'unir la Moselle à la Saône.

La dernière nouvelle favorable que Charlemagne reçut des événements maritimes de son empire, ce fut, en 813, la prise de huit navires sarrasins par Ermengard, comte d'Ampurias, avec la délivrance des nombreux captifs chrétiens qui s'y trouvaient entassés, et la défaite des musulmans qui étaient descendus de ces navires dans l'île de Corse pour y mettre tout à feu et à sang.

Le 28 janvier 814, Charlemagne termina sa mémorable carrière, dans la soixante-onzième année de son âge et dans la quarante-septième de son règne, laissant à des fils peu dignes de lui le fardeau de l'empire français tel qu'il l'avait fait.

A peine le faible Louis le Débonnaire eut-il succédé à son père, que les pirates du Nord et du Midi s'enhardirent et donnèrent à leurs courses le caractère de guerres sérieuses. Tandis que ceux d'Afrique se rendaient maîtres de l'île de Sicile, ceux d'Espagne s'emparaient des îles Baléares qui dépendaient, comme on l'a vu, de l'empire. En 820, une flotte sarrasine partit de Tarragone, fit une descente dans l'île de Sardaigne, dépendant également de

l'empire, et mit en déroute une flotte chrétienne qui s'était présentée pour la combattre. Huit ans après, le comte Boniface, gouverneur de l'île de Corse, alla venger ces injures sur la côte d'Afrique, qu'il parcourut, de Carthage à Utique, le fer et la flamme à la main. Cela n'empêcha pas les Sarrasins d'avoir la témérité de se montrer jusqu'à l'embouchure de la Loire, et de faire une descente dans une île voisine, amenés par un vaisseau si grand pour l'époque, qu'on l'aurait pris de loin, dit un vieil auteur, pour une muraille. Vers l'année 838, alors que les provinces d'Espagne occupées par les Français étaient continuellement attaquées, et que les Français en retour mettaient tout à feu et à sang dans la Castille, possédée par les Sarrasins, une armée navale des musulmans opéra une descente aux environs de Marseille; les faubourgs de cette ville tombèrent même un moment au pouvoir de l'ennemi, qui traîna en esclavage tous les hommes laïques et ecclésiastiques en état de porter les armes.

A la même époque reparurent les intrépides pirates de la Scandinavie, qui avaient inspiré tant de préoccupations pour l'avenir à Charlemagne. Les discordes de famille, les partages de l'empire du vivant de Louis le Débonnaire, avaient singulièrement favorisé leurs expéditions; mais ce fut bien pire encore quand, après la mort de cet empereur, en 840, les princes carlovingiens se disputèrent, les armes à la main, les lambeaux de l'empire, et laissèrent celui-ci se morceler à l'infini. Sous Charles le Chauve, roi de France, puis empereur après la mort de son frère Lothaire Ier et de son neveu Louis II, on vit des déchirements en même temps que des ravages de toutes sortes.

Auprès de l'embouchure de la Canche, vis-à-vis d'Étaples, et à peu près où furent depuis le monastère et le village de Saint-Josse, à cinq quarts de lieue ouest de Montreuil-sur-Mer, se trouvait, à cette époque, l'ancienne ville et le port très-florissants de Quantovic (c'est-à-dire *Quantiæ-vicus*, bourg de la Canche, disent les recherches faites sur cet endroit). On voit encore des ruines de cette ville, autrefois célèbre principalement à cause de son commerce et des monnaies qu'on y fabriquait. « *In nullo alio loco moneta fiat nisi in palatio*, *in Quantovico*, etc.; dans nul autre lieu on ne fera de monnaie que dans le palais, que dans Quantovic, etc. », disent les capitulaires de Charles le Chauve.

Un navire à mâts, en signe de l'importance commerciale de la ville, figurait sur les monnaies qu'on y frappait. Attirés par les richesses de Quantovic, les Normands, au rapport des *Annales de Saint-Bertin*, firent une descente dans le port, en 842, surprirent la ville, tuèrent une grande partie des habitants, en emmenèrent d'autres, hommes et femmes, comme prisonniers, et forcèrent les églises et les habitations à se racheter. Quantovic fut ruinée, pour ne pas dire anéantie du coup, et tout son commerce passa à Étaples.

La Bretagne, qui comptait douze rois depuis Conan Mériadec, en 383, reconquit son indépendance sous Noménoë, et l'on vit souvent, depuis lors, les Bretons s'allier aux pirates normands qui ravageaient la France. Nantes et les bords de la Loire n'étaient pas alors du domaine des princes de Bretagne, mais de celui de l'empereur des Francs; c'est pourquoi un seigneur nantais, nommé Lambert, crut pouvoir solliciter de Charles le Chauve le comté de Nantes comme prix de services qu'il disait lui avoir rendus; mais ce souverain, soupçonnant Lambert, comme beaucoup de seigneurs bretons, d'avoir des accointances avec les hommes du Nord, ne voulut pas lui confier la clef de la Loire, et fit don du comté de Nantes à Renaud, comte de Poitiers, en qui il avait plus de confiance. Le seigneur éconduit ne garda plus de ménagements; il s'allia ouvertement aux Bretons indépendants et appela même les hommes du Nord en aide à sa vengeance. Un premier combat ayant eu lieu entre les Nantais, commandés par le comte Renaud et les partisans de Lambert, le premier fut vaincu et tué; néanmoins Nantes tenait encore quand, vers la fin de juin 843, les Normands, avec une flotte, composée de soixante-sept bateaux longs, aux ordres des chefs ou iarls Hastings et Bioern, entrèrent par l'embouchure de la Loire, et, après s'être arrêtés un moment à l'île Bas, forcèrent les paisibles hôtes du monastère de l'île d'Indret à se réfugier dans Nantes, puis vinrent attaquer cette dernière ville, la prirent, en massacrèrent une partie des habitants, égorgèrent Saint-Gohard, son évêque, au pied d'un des autels de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, et ne se retirèrent à l'île d'Her, dont ils avaient fait un de leurs dépôts, qu'après avoir emporté tout le butin possible et emmené une foule de prisonniers. A ces hommes farouches succéda aussitôt Lambert avec

un parti de Bretons, qui envahit de nouveau le comté de Nantes et en distribua les terres et les bourgs à ses compagnons. Nantes, tombée par suite de tant de calamités à l'état de ville presque entièrement abandonnée et détruite, fut longtemps à se relever.

Les Normands, vers le même temps, pénétraient dans la Gironde, et, sans être arrêtés par la ville de Bordeaux, remontaient jusqu'à Toulouse, et mettaient en déroute Totile, duc de Gascogne; mais, comme ils avaient pris et saccagé Tarbes et se retiraient avec leur butin, les montagnards des Pyrénées tombèrent sur eux et en firent un grand massacre. Expulsés pour un temps de la Gascogne, ceux d'entre les pirates du Nord qui s'étaient adjugés la guerre et le pillage dans cette contrée, portèrent leurs ravages en Espagne et en Portugal, et se trouvèrent alors aux prises avec les pirates sarrasins qui voulaient leur interdire l'entrée des pays d'Europe où ils s'étaient eux-mêmes établis. Après des alternatives de succès et de revers, Abdérame II, émir de Cordoue, vint à bout de les repousser de l'Andalousie et prévint de nouvelles descentes de leur part au moyen de navires mouillés à l'entrée des fleuves et de troupes organisées en gardes-côtes.

Les Normands concentrèrent de nouveau leurs efforts sur la France, particulièrement sur la Neustrie. Une flotte de cent vingt de leurs bateaux entra dans la Seine, en 845, pilla Rouen et remonta jusqu'à Paris, ville bien déchue depuis l'époque où, sous le nom de Lutèce, elle était protégée et recherchée par les empereurs romains. Ce n'était plus qu'une vieille cité habitée par des artisans, de petits marchands, des cultivateurs et des moines; elle n'essaya pas de se défendre, et quand les Normands y entrèrent, la veille de Pâques de l'an 846, ils la trouvèrent complétement abandonnée. Les pirates n'osèrent pas s'attaquer à l'abbaye de Saint-Denis, à deux lieues de là, où se tenait Charles le Chauve, et qui était considérée comme l'une des plus fortes, sinon comme la plus forte place de la monarchie. Charles le Chauve traita avec Regnier et les autres chefs de ces Normands, pour qu'ils quittassent la France moyennant sept mille livres pesant d'argent. Il se pouvait que ceux-ci ne revinssent pas, mais c'était un appât pour en attirer d'autres, ce dont ne paraissait guère se douter Charles le Chauve qui, en véritable héritier des Francs, aurait

dû montrer le fer et non donner de l'argent aux envahisseurs et aux ravageurs du pays.

Appelés peut-être par Noménoë, souverain farouche et cruel de la Bretagne, qui persécutait les chrétiens, les Normands envahirent peu après une partie de cette contrée et de la contrée voisine. Les abbayes de l'Ile-d'Yeu, de Grand-Lieu, de Noirmoutier, l'église du Mont-Saint-Michel, furent incendiées ou renversées.

L'Aquitaine avait été érigée en royaume, en 817, par Louis le Débonnaire, au profit d'un prince du nom de Pépin. Le fils de celui-ci, qui s'appelait aussi Pépin, ne savait pas défendre le pays dont il avait hérité contre les entreprises des Normands qui revinrent dans la Gironde, vers l'an 849 ou 850, et s'emparèrent de Bordeaux l'année suivante. Indignés de la lâcheté de leur roi, les Aquitains se donnèrent, par l'organe de leurs évêques et de leurs seigneurs assemblés, à l'empereur Charles le Chauve, lequel n'était guère plus capable pourtant de les protéger; il est vrai qu'au besoin il pouvait les racheter.

Mais, pour se venger, Pépin, évadé du cloître où on l'avait confiné, convoqua tout à la fois les pirates du Nord et les Sarrasins contre Charles le Chauve et la France. Déjà les Sarrasins s'étant de nouveau introduits en Provence par l'embouchure du Rhône, avaient dévasté Arles; peu après, en 848, ils étaient venus ravager les faubourgs de Marseille. Bientôt, à l'instigation de Pépin, le petit-fils de ce Guillaume, comte de Toulouse, qui cinquante-cinq ans auparavant avait signalé sa valeur contre les musulmans, démentant sa race et son nom, amena de Cordoue des troupes mahométanes qui enlevèrent aux lieutenants de Charles le Chauve, en Catalogne, Barcelonne et quelques autres villes. Une autre armée de Sarrasins, sous les ordres du gouverneur de Sarragosse, pénétra en France, y commit les plus grands dégâts, et réduisit Charles le Chauve à demander une paix qu'il n'obtint pas sans de grands sacrifices d'argent. Du reste, Pépin ne devait pas profiter longtemps des calamités qu'il avait attirées sur son pays; car, après avoir été repris par Rainulfe, comte d'Aquitaine, et livré à Charles le Chauve, il dut s'estimer trop heureux que l'on commuât la peine de mort prononcée contre lui en une réclusion perpétuelle avec ses enfants, dans un monastère.

Les Normands poursuivaient le cours de leurs expéditions,

tant dans les pays francs d'Outre-Rhin placés sous la souveraineté de l'empereur Lothaire, que dans ceux d'en deçà du Rhin sur lesquels régnait Charles le Chauve. Toutefois ces hommes qui ne s'étaient encore posés nulle part, commençaient à sentir le besoin de se fixer. L'empereur de Germanie leur fit le premier une concession de terres en Frise, dans la personne de Hériold, un de leurs chefs, qui s'était fait baptiser, mais dont néanmoins les comtes francs chargés de la défense de la Frise crurent devoir se débarrasser, parce qu'il n'en continuait pas moins à seconder sous main les descentes de ses anciens compatriotes. Godfrid, son fils, se mit à la tête d'une expédition pour venger sa mort, débarqua dans la Frise et la pilla, puis se porta sur la côte de Flandre, entra dans la Scarpe et pénétra jusqu'au bassin de la Seine. Charles le Chauve, pressé de tous côtés, voyant les Bretons démanteler Nantes et Rennes, et prendre Angers et le Mans, afin de diminuer le nombre de ses ennemis, concéda, en 850, selon les *Annales de Fulde* et les *Annales de Saint-Bertin*, à Godfrid, des terres que l'on suppose avoir été situées sur les rives de la Seine : ce n'était pour les Normands que le prélude d'établissements tout autrement importants en France, mais que bien des calamités encore devaient amener. Les hommes du Nord avaient établi sur la Seine, la Somme, l'Escaut, la Loire et la Garonne, des espèces de colonies militaires, où ils se retiraient avec leurs vaisseaux, où ils déposaient leur butin, et d'où ils s'élançaient pour étendre leur pillage jusqu'au cœur du pays. Le mois de décembre 856 les vit de nouveau à Paris ; en 858 et 859, ils revinrent jusqu'aux portes de cette ville. Ils avaient déjà un grand entrepôt militaire dans l'île d'Oissel, sur la Seine, île dont aucune de ce fleuve n'a conservé le nom, mais que l'on suppose avoir été l'une de celles des environs du Pont-de-l'Arche, et même, selon quelques-uns, une île du voisinage de Bougival et de Marly, près Paris. Ils entreprirent de former un entrepôt semblable dans une île du Rhône, qui deviendrait de ce côté le centre de leurs opérations par la Méditerranée.

En 859 effectivement, ils passèrent le détroit de Gibraltar, coururent les rivages d'Espagne et d'Afrique, et abordèrent enfin sur les côtes du Roussillon, où ils ruinèrent plusieurs villes, entre autres celles d'Elne et de Ruscino. Cette dernière, à laquelle le

Roussillon tout entier avait emprunté son nom, ne se releva point : il n'en resta plus qu'une tour debout. On dit aussi, quoiqu'il y ait moins de certitude à cet égard, que, dans leur expédition, les Normands s'emparèrent de Narbonne. Ils remontèrent ensuite le Rhône, et ayant trouvé l'île de la Camargue favorable à leurs desseins, ils s'y établirent, et, de là, continuèrent leurs courses des deux côtés du fleuve jusqu'à Valence. Heureusement, Gérard de Roussillon, comte-gouverneur de Provence, les obligea, en 860, de se retirer et d'abandonner la Camargue. Ils allèrent infester les côtes d'Italie, et même celles de la Grèce. Maintenant donc, les Normands multipliaient leurs ravages des côtes et des fleuves de l'Océan aux côtes et aux fleuves de la Méditerranée.

Pendant qu'une de leurs flottes ravageait le Roussillon, une autre rentrait dans la Seine et jetait encore la terreur aux portes de Paris. Cela recommença plusieurs fois dans les années 860 et 861.

Paris n'eut un moment de trêve que par suite de la guerre que la politique de Charles le Chauve réussit, à prix d'argent, à allumer entre les pirates. Un de leurs partis promit de déloger l'autre de l'île d'Oissel et de le contraindre à quitter la Seine. En attendant qu'on leur payât la somme convenue, ceux des Normands qui s'alliaient ainsi à Charles le Chauve, firent une expédition sur les côtes d'Angleterre, d'où ils revinrent, avec deux cents bateaux, sous la conduite d'un chef nommé Véland, pour assiéger Oissel, suivant la convention. Les Normands de cette île capitulèrent et livrèrent une grande partie de leurs richesses aux vainqueurs. Quelques années après, Véland prêta serment de fidélité à Charles le Chauve et se convertit avec toute sa famille.

Cela ne fit pas cesser les irruptions des Normands. Robert surnommé le Fort, comte d'Outre-Maine et aïeul des Capets, avait été chargé par Charles le Chauve de défendre toute la contrée située entre la Seine et la Loire, et s'en acquittait avec une admirable activité et une valeur héroïque. Dans un combat qu'il livra aux pirates établis dans les îles de la Loire inférieure, il en détruisit un nombre considérable; il envoya à plusieurs reprises au roi une foule de trophées conquis sur ses ennemis, et reçut, en récompense de ses signalés services, les comtés

d'Auxerre et de Nivernais, et l'abbaye de Saint-Martin de Tours.

Par malheur, l'illustre comte devait trouver la mort dans une de ses luttes multipliées. Un nombre considérable de bateaux normands étant entrés dans la Loire, en 866, sous la conduite du iarl Hastings, Robert le Fort appela à son aide Rainulfe, comte d'Aquitaine, et s'avança, avec lui, contre les pirates. Surpris le long de la Sarthe, ceux-ci abandonnèrent en toute hâte leurs bateaux, et se jetèrent dans l'église du village de Brissarthe, à deux lieues d'Angers, pour s'y défendre. Tout ce qui ne put pas entrer dans ce refuge fut tué ou pris. Mais Robert le Fort, sur la foi de ce premier succès, ayant cru pouvoir se reposer et se débarrasser de son armure avant de commencer le siége de l'église de Brissarthe, se laissa à son tour surprendre. Les Normands firent une sortie à l'improviste, et, l'ayant trouvé désarmé, le mirent à mort aisément. Rainulfe expira lui-même, atteint d'une flèche partie d'une des fenêtres de l'édifice. La troupe des deux chefs tués se dispersa, et les Normands purent se rembarquer sur la Sarthe. Le corps de Robert le Fort, abandonné par eux, fut enterré modestement dans l'église de Séronne, maintenant Châteauneuf, qui était le chef-lieu des domaines de ce seigneur, et qui n'est plus qu'un petit bourg (1).

Les Normands se maintinrent à l'embouchure de la Loire, et, dans une de leurs expéditions, ils enlevèrent Actard, évêque de Nantes, qui, dans la suite, fut élu, par le clergé et le peuple assemblés, archevêque de Tours.

L'année même de la mort de Robert le Fort, les Normands remontèrent la Seine jusqu'à Melun, et Charles le Chauve fut obligé de leur payer quatre mille livres pesant d'argent pour qu'ils cessassent leurs ravages. A leur départ, ce monarque, peu capable de défendre le grand héritage de Charlemagne, qui lui était échu, fit construire une estacade auprès de son palais de Pistes, vers le confluent de la Seine et de l'Andelle, non loin de Rouen, pour empêcher les pirates de remonter désormais le fleuve au delà.

Charles le Chauve obtenait quelquefois par une politique astucieuse des résultats plus heureux que par ses armes. A la mort de Noménoë, il avait opposé à Hérispoë ou Hérupée, successeur de celui-ci, un rival dans la personne de Salomon III. Ce dernier n'avait pas craint d'appeler le meurtre à son aide, et avait fini par

s'emparer de la Bretagne. Charles le Chauve s'était fait reconnaître pour suzerain par Salomon. Quelques contestations survinrent bientôt, il est vrai, au sujet du tribut que Charles réclamait, et c'était alors surtout que l'on avait vu les Bretons s'unir aux Normands pour combattre les généraux du monarque. Mais Charles le Chauve ayant fait sa paix avec Salomon, à qui il céda le Cotentin et une partie de l'Anjou, celui-ci s'offrit de l'aider à chasser de la Loire et des affluents, les pirates qui s'étaient fortifiés, en 873, à Angers et sur la Mayenne; l'offre fut acceptée. Angers fut évacué par les Normands, après un siége que fit l'armée de Charles unie à celle de Salomon. Les Normands se retirèrent dans leur île de la Loire. L'estacade de Pistes ne les empêcha pas de remonter la Seine jusqu'à Rouen, au mois de septembre de l'année 876 où Charles le Chauve se faisait proclamer empereur, et d'entrer dans cette ville qu'ils ravagèrent.

L'année suivante, Charles le Chauve mourut. Sous son gouvernement, on avait vu les comtes-gouverneurs des provinces empiéter de plus en plus sur l'autorité souveraine. En 858, Baudouin I[er], surnommé de Fer à cause de sa force, grand forestier de Flandres, célèbre par son courage, et dont l'aïeul Ingelrame avait enrichi la contrée par ses défrichements, s'était permis cet excès d'audace d'enlever la fille même de Charles, veuve d'un roi d'Angleterre, qu'on lui avait refusée; il avait ensuite soutenu son rapt les armes à la main, et réduit l'impuissant monarque à donner son consentement au mariage de sa fille, ainsi qu'à l'érection de la Flandre en comté héréditaire.

Le moment était proche où, parmi les provinces maritimes, la Provence se détacherait d'une manière plus tranchée encore de la souveraineté des rois de France. En effet, l'an 879, pendant que Louis III et Carloman, successeurs de Louis le Bègue et petits-fils de Charles le Chauve, occupaient ensemble le trône de France, et que Charles le Gros régnait en Allemagne et en Italie avec le titre d'empereur, le comte Bozon, beau-frère et gendre des défunts empereurs Charles le Chauve et Louis le Bègue, fonda le royaume d'Arles, de Provence et de Bourgogne cisjurane-supérieure. Après une guerre mêlée de succès et de revers, Bozon finit par se faire reconnaître, en vertu d'un traité conclu à Metz, comme roi d'Arles, sous la condition toutefois de la foi et de l'hommage à

Charles le Gros comme empereur. Les pays formant le royaume d'Arles allaient donc désormais relever de la couronne impériale plus que de celle de France, jusqu'à ce que les événements les ramenassent lentement et un à un à leur origine gallo-française.

Les Normands profitaient de ces déchirements successifs pour tâcher d'emporter, à leur tour, un morceau considérable de la monarchie fondée par les Francs. Louis III toutefois leur fit éprouver une défaite à Saucourt en Vimeu, l'an 880. Neuf mille des leurs restèrent, dit-on, sur la place.

Charles le Gros, après la mort de Louis III et de Carloman, réunit, en 884, à peu près tout l'ancien empire de Charlemagne, en joignant la France aux États qu'il possédait déjà. Mais sa main n'en fut pas plus forte à retenir les invasions. Charles s'était souillé du meurtre d'un grand nombre d'hommes du Nord, qui s'étaient fiés à sa parole et dont les précédents excès ne pouvaient être pour lui une justification.

Les frères des victimes vinrent en foule pour les venger et s'unirent aux pirates de la Seine, du pays Bessin et de la Loire. Sigefroy qui les commandait, avait sous ses ordres quarante mille hommes et six cents barques. Ils remontèrent la Seine, entrèrent encore dans Rouen, le 25 juillet 885, et bientôt après parurent devant Paris, dont l'enceinte se bornait alors à ce qu'on appelle aujourd'hui la Cité. Ils trouvèrent cette fois une vigoureuse résistance. Le fils de Robert le Fort, Eudes, comte de Paris, soutint le siége pendant toute une année, et préserva, par son héroïsme et sa constance, cette capitale que Charles le Gros ne secourut qu'en donnant de l'argent aux assiégeants, pour qu'ils allassent porter en d'autres lieux leurs ravages.

De 888 à 898, après la mort de cet empereur, Eudes, ayant transformé son comté en une royauté qui s'étendait de la Meuse à la Loire, livra combats sur combats aux Normands; il ne les empêcha pas, il est vrai, en 888, de remonter la Marne et de prendre Meaux; mais comme, après le siége de Paris, ils s'étaient cantonnés sur la haute Seine et sur l'Yonne, et voulaient, pendant l'automne de 889, redescendre vers la mer, ils furent arrêtés par les ponts fortifiés du fleuve, et repoussés avec de grandes pertes. Ils se vengèrent de la défaite qu'ils venaient d'éprouver sur la Seine, en insultant les rives de la Marne et de la Meuse. Redescen-

dus vers Paris pendant l'été de l'année suivante, ils en furent de nouveau rejetés. Désespérant de vaincre les bourgeois de cette ville, qui s'étaient endurcis à la guerre par tant d'attaques et par des combats journaliers, les hommes du Nord traînèrent leurs bateaux à terre avec une peine infinie, et les transportèrent, pour les remettre à flot, au-dessous de l'île de la Cité. Puis ayant, selon leur intention, descendu la Seine jusqu'à la mer, ils allèrent, par la Vire, assiéger la nouvelle ville de Saint-Lô, dont les habitants furent obligés de se rendre.

Les pirates poussèrent leurs déprédations jusqu'au delà de Vannes. Le royaume de Bretagne s'était dissous depuis la mort de Salomon III. Alain le Grand, qui le possédait à titre de duché depuis l'an 894, mit les Normands en déroute. Dégoûtés pour un temps de la France, où ils ne comptaient plus guère que par défaites, ils se rejetèrent sur l'Angleterre, qu'ils avaient déjà failli conquérir sur Alfred le Grand lui-même.

Mais si le royaume de France proprement dit semblait être à l'abri des attaques des pirates, depuis la déposition de Charles le Gros et l'avénement d'Eudes en 888, il n'en était pas de même du royaume d'Arles et de Provence. Louis Bozon, surnommé l'Aveugle, et depuis empereur d'Occident, y avait succédé au fondateur de ce nouvel État. Il arriva qu'un soir de l'année 889, un brigantin, portant une vingtaine de Sarrasins, que chassait la tempête, fut contraint de chercher un refuge dans le golfe de Saint-Tropez. Les Sarrasins prirent terre à la faveur de la confiance et de l'obscurité qui régnaient autour d'eux, et se disposèrent aussitôt à changer leur espèce de naufrage en bonne fortune. S'étant avancés en silence vers un château voisin, ils en surprirent les gardiens, les massacrèrent, et firent de ce lieu un poste fortifié. Le jour en se levant leur découvrit le pays : des montagnes couronnant le golfe du côté du nord et une forêt presque impénétrable formant en quelque sorte la ceinture de celui-ci, leur fournissaient des remparts naturels, et au besoin des retraites inviolables; la mer, se développant devant eux, leur indiquait par où ils pourraient demander et recevoir facilement de continuels secours. Ils résolurent de se fixer en cet endroit et de s'en faire un entrepôt, pour de là diriger leurs courses dans l'intérieur des terres : ils appelèrent sur-le-champ des renforts de l'Espagne, et bientôt de

l'Afrique. En peu d'années, les hauteurs avoisinantes furent couvertes de châteaux-forts. Le principal, que l'on suppose répondre au village actuel de la Garde-Frainet, situé au pied de la montagne la plus avancée du côté des Alpes, est nommé par les auteurs Fraxinet, des frênes probablement qui l'entouraient. Le Fraxinet devint un objet de terreur non-seulement pour les contrées voisines, mais pour des provinces éloignées. Les Sarrasins en descendaient pour pousser leurs excursions jusqu'en Dauphiné et jusqu'en Piémont, mettant tout à contribution sur leur passage, s'embusquant, et enlevant les voyageurs. Ils n'oubliaient pas pour cela leur métier d'écumeurs de mer; souvent montés sur leurs navires, ils s'emparaient des bâtiments marchands, ou allaient faire des descentes sur les côtes de la Provence et du Languedoc, lequel d'ailleurs ne dépendait pas du royaume d'Arles. Les Sarrasins recommencèrent à semer des ruines dans le midi de la France. Marseille, Aix, Embrun, Sisteron, Gap furent successivement en proie aux agressions de la colonie des pirates; les églises et les abbayes furent détruites, les évêques et les prêtres massacrés. Enfin les bandes sarrasines qui sortaient du Fraxinet, occupèrent tous les passages conduisant de France en Italie, tant par terre que par mer. Quiconque voulait aller d'un pays dans l'autre, était tributaire de leurs brigandages; l'esclavage attendait celui qui manquait d'argent.

Cependant une transaction entre Eudes et le triste héritier des Carlovingiens, Charles le Simple, après avoir partagé la France, moins le royaume d'Arles, en deux États, avait fini, après la mort d'Eudes et de son fils, par laisser Charles maître impuissant de l'un et de l'autre. La terreur du nom d'Eudes dura encore assez longtemps après sa mort, pour que les hommes du Nord laissassent en paix la France, jusqu'à l'apparition sur la scène du monde de Roll ou Rollon, un des fils du iarl ou seigneur de Moëre en Scandinavie, qui, sans héritage à espérer, avait trouvé, depuis sa jeunesse, son existence dans la piraterie. Rollon avait même fini par être condamné à un exil perpétuel. Cherchant une nouvelle patrie à travers les mers avec quelques gens décidés comme lui, il aborda en Angleterre, où il tira des concessions et de l'argent du roi Alfred le Grand. Mais Alfred sut détourner les vues de Rollon vers d'autres pays, et le chef normand

se rembarqua avec ses compagnons. Une tempête l'ayant jeté à la côte de Walcheren, il mit en déroute les insulaires flamands, qui déjà se disposaient à profiter de son naufrage pour le dépouiller. Le vainqueur s'établit à Walcheren. Les comtes de Hainaut et de Frise étant accourus pour l'en chasser, il ordonna à sa troupe de serrer les rangs pour paraître moins nombreuse, et fit mettre genou à terre au premier rang. Ses adversaires croyant, à cette attitude, qu'il demandait miséricorde pour lui et pour les siens, s'approchèrent en désordre, comme s'ils n'avaient plus qu'à faire des prisonniers. Mais à peine les Normands eurent-ils vu les Flamands et les Frisons à portée, qu'ils se levèrent, se déployèrent contre eux, et les battirent à plate couture. Rollon passa sur le continent à la poursuite des vaincus. Il soumit la Frise à de grosses contributions, appareilla ensuite pour le Hainaut, entra dans l'Escaut, et dévasta la contrée jusqu'à l'abbaye de Condé. Le comte de Hainaut fut même fait prisonnier, et ne dut sa liberté qu'à la générosité de Rollon. Celui-ci ayant fait sa paix avec le comte, quitta l'Escaut pour entrer dans la Seine.

C'était, on le suppose, postérieurement à l'année 886. Il remonta le fleuve jusqu'à Rouen, où il fut heureusement surpris de rencontrer une population assez favorablement disposée pour lui, et qui, dans l'impuissance où le roi de France était alors de la protéger, ne paraissait pas mieux demander que d'avoir un appui au lieu d'un ennemi dans le chef normand. Rollon fit amarrer ses bateaux à un canal qui n'existe plus et que l'on appelait le Port-Morin. Bientôt, ne trouvant aucune contrariété dans les habitants, il s'apprivoisa à l'idée de rester à Rouen et de s'y établir en souverain, mais non en conquérant farouche. En 898, Rollon remonta la Seine, avec sa flotte, jusqu'au Pont-de-l'Arche. Ce fut un de ses compatriotes, converti à la foi chrétienne et déjà en possession d'un territoire en France, qui vint au-devant de lui au nom de Charles le Simple. Il se nommait Hastings. Une conférence eut lieu entre les deux chefs normands; elle n'aboutit point au résultat pacifique qu'on en avait espéré. Rollon repoussa l'attaque de l'armée royale, commandée par Ragnold, duc de France, poursuivit sa route sur la Seine, surprit et dévasta Meulan, battit une seconde fois Ragnold qui fut tué dans l'action. Le vainqueur rentra dans Rouen pour s'y affermir

de plus en plus. Il essaya d'étendre ses conquêtes du côté de Bayeux, sur Bayeux même. Cette ville, après avoir glorieusement résisté une première fois, succomba à la seconde.

Cependant tout prospérait dans Rouen à l'intrépide aventurier. Loin de le fuir, les chrétiens accouraient en foule autour de lui, aimant mieux vivre sous les ordres d'un chef païen capable de les protéger, que dans des provinces désolées par l'anarchie. Pour la première fois Rollon eut à essuyer un grand échec, en 911, devant la ville de Chartres qu'il assiégeait. Les succès et les revers furent désormais partagés : Rollon trouva des adversaires dignes de lui dans le comte de Paris, Robert, frère du feu roi Eudes, et dans Richard le Justicier, duc de Bourgogne.

De part et d'autre, on parut désirer d'en venir à franche et loyale composition. Charles le Simple, pressé par le peuple, sortit de sa nonchalance ordinaire, et députa l'archevêque de Rouen vers le principal des chefs normands. Le prélat lui offrit, de sa part, un territoire, à la condition qu'il reconnaîtrait la suzeraineté du roi de France, et que le christianisme, embrassé par lui et les siens, serait le sceau du traité. Rollon écouta avec respect et reconnaissance l'archevêque qui lui parlait avec une onction mêlée d'autorité. Le pirate jusqu'ici indompté, le roi de mer, terreur de tant d'États, s'inclina, s'empressa d'accepter l'offre pour lui et les siens; et le traité de Saint-Clair-sur-Epte fut arrêté, l'an 912. Les Normands furent autorisés à s'établir sur un territoire de la Neustrie rendu précédemment désert par leurs ravages, et qui s'étendait depuis l'Epte jusqu'à la mer. Rollon, en recevant ce territoire à titre de fief, obtint en outre, à titre d'arrière-fief, une partie de la province de Bretagne. Il fut baptisé avec toute son armée de pirates, et il épousa la fille du roi Charles. Les Normands, ces fiers enfants des Scandinaves, tinrent sur-le-champ à grand honneur d'être comptés comme Français.

Vers le même temps, les Gascons qui, depuis l'an 658, avaient incessamment travaillé à s'établir dans l'ancienne Novempopulanie, et y avaient peu à peu réussi, élurent pour duc héréditaire Sanche, surnommé Mitara (*le Ravageur*) par les Sarrasins dont il avait souvent ruiné les territoires, et achevèrent d'imposer leur nom à la Gascogne qui, depuis l'an 851, comprenait Bordeaux (5).

C'est ainsi que la population des provinces maritimes de France se transformait et se complétait.

Rollon ne voulant pas laisser réduits à un vain titre les droits plus ou moins fondés que Charles le Simple, dans son impuissance à les faire valoir pour lui-même, lui avait donnés sur la Bretagne, déclara aussitôt la guerre à Gurmhaillon, le principal des comtes bretons et celui à qui l'on donne communément le titre de duc après la mort d'Alain le Grand. Une partie de la Bretagne dut se soumettre à Rollon.

Pendant ce temps, de nouveaux concurrents disputaient la couronne royale elle-même à Charles le Simple, qui se vit réduit au comté de Laon. Robert, frère d'Eudes, et comme lui d'abord comte de Paris et duc de France, se fit proclamer roi des Français en 922, mais périt bientôt après dans une bataille que lui livra Charles. Raoul, duc d'une des trois Bourgognes d'alors, fut proclamé à son tour roi des Français en 923; il s'affermit par l'emprisonnement du malheureux Charles le Simple, tombé dans un piége que lui avait dressé le comte Héribert de Vermandois. Celles des provinces du midi qui ne dépendaient point du royaume d'Arles, appelé aussi de Bourgogne cisjurane, restèrent fidèles au roi captif, tout en se gouvernant avec leurs ducs et comtes particuliers.

Durant le règne de Raoul, on vit une nouvelle invasion de Normands partis des côtes de Danemarck, sous la conduite d'un chef nommé Ragénold ou Regnaud. Ils entrèrent dans la Loire avec leur flotte, et, après avoir débarqué, ils pénétrèrent jusqu'en Auvergne, ravageant tout sur leur passage. Repoussés par Raymond de Pons, comte de Toulouse, et Guillaume II, duc d'Aquitaine, ils allèrent chercher un refuge sur le territoire cédé au duc Rollon. Ils reprirent ensuite l'offensive, et battirent Raoul auprès d'Arras, au commencement de l'année 926. Mais le duc Rollon ayant abandonné les nouveaux venus à eux-mêmes, ils furent enfin anéantis dans le voisinage de Limoges. Depuis cette époque il n'y eut plus d'invasions normandes en France capables d'inspirer une inquiétude sérieuse, et le nom de Normands resta seulement à ceux qui s'étaient établis, avec Rollon, dans la partie de la Neustrie appelée d'eux Normandie.

Si le royaume de France proprement dit était en proie aux

usurpations des grands, celui d'Arles ne l'était guère moins. La Provence voyait un comte du nom de Hugues profiter de la mort de Louis l'Aveugle, en 923, pour se mettre en possession du trône, et, afin de mieux s'assurer son usurpation, faire hommage à Raoul, usurpateur lui-même de la couronne de France. A la faveur de tant de perturbations dont on ne rapporte ici qu'une faible partie, les Hongrois, après avoir ravagé l'Allemagne et l'Italie, entrèrent en Provence, passèrent le Rhône au-dessus d'Arles, et, semant des ruines sur leur route, se jetèrent sur le Languedoc, qui fut en un clin d'œil couvert de sang et de débris fumants. Enfin, le brave Raymond de Pons, comte de Toulouse et marquis de Gothie, le même qui avait vaincu le Normand Ragénold, livra une bataille terrible aux Hongrois, dont pas un d'entre eux ne se releva pour repasser les Alpes. Peu après, en 926, Hugues, roi d'Arles et de Bourgogne cisjurane, fit voile pour Pise, afin de conquérir la couronne de fer des Lombards. Il y réussit en effet et se fixa en Italie. Hugues, après avoir partagé son royaume d'en deçà des Alpes, en deux comtés, celui d'Arles et celui de Vienne, finit par le céder tout entier, en 930, à Rodolphe II, à qui il avait enlevé la couronne d'Italie, et dont le père, Rodolphe Ier, avait fondé, après la déposition de Charles le Gros, un royaume de Bourgogne transjurane. Rodolphe II prit le titre de roi d'Arles et de Bourgogne. Ses deux royaumes réunis s'étendaient, dans la Suisse et la France, des sources du Rhin jusqu'à l'embouchure du Rhône, fleuve qui séparait ses États de ceux de Raoul.

Ce dernier parut vouloir rendre un moment les apparences de la royauté à Charles le Simple. L'infortuné monarque, de l'impuissant règne duquel datent tant de comtés et duchés souverains, mourut l'année suivante, 929. Raoul finit ses jours six ans après, en 936, sans laisser d'enfants.

Le fils de Charles le Simple, Louis IV, dit d'Outre-mer parce qu'il avait passé sa jeunesse dans l'exil en Angleterre, fut appelé au trône par Hugues le Grand, comte de Paris et duc de France, fils du feu roi des Français Robert, et par le duc de Normandie Guillaume, surnommé Longue-Épée, successeur de Rollon. Guillaume Longue-Épée avait naguère vaincu les comtes de Rennes et de Nantes, Juhel Bérenger et Alain Barbe-Torte, restés à la

tête des Bretons insoumis après la mort de Gurmhaillon; mais il devait à son tour éprouver quelques échecs en combattant ces mêmes Bretons.

Une des premières actions courageuses de Louis d'Outre-mer fut d'aller, avec huit cents hommes seulement, au-devant d'une flottille de pirates du Nord qui venait d'entrer dans la Seine; d'anéantir ces païens avec leur chef Éric, et de tuer même de sa main Thurmod, lieutenant de celui-ci.

En 937 mourut Rodolphe II, roi d'Arles et de Bourgogne. Son fils Conrad le Pacifique, un enfant de huit ans, lui succéda, sous la tutelle du roi de Germanie et empereur Othon le Grand. Malgré la puissance de ce prince illustre, les Sarrasins se maintinrent au Fraxinet, et continuèrent leurs brigandages en Provence. En 940, ils ruinèrent presque totalement Fréjus. Comme ils portaient leurs agressions au delà des Alpes, et, à l'aide du Fraxinet, entretenaient des relations avec l'Espagne et avec l'Afrique musulmanes pour écumer la Méditerranée, Hugues, cet ancien roi d'Arles qui avait conquis la couronne d'Italie, résolut d'anéantir leur repaire en France. Ne se croyant pas assez fort d'une armée de terre qu'il commandait en personne, il appela à son aide la flotte de l'empereur d'Orient, son beau-frère. Celle-ci jeta l'ancre dans le golfe de Saint-Tropez, en 942. Les Sarrasins furent attaqués tout à la fois par terre et par mer; on détruisit leurs navires et tous leurs ouvrages sur la côte; on força même l'entrée de leur château. Déjà ils n'avaient plus d'autres refuges que sur les hauteurs voisines, quand Hugues, apprenant tout à coup qu'un rival profitait de son absence pour essayer de lui enlever la couronne, abandonna les Sarrasins, et leur rendit même leurs positions, à la condition qu'ils enverraient quelques-unes de leurs bandes s'établir au Saint-Bernard et sur les principaux sommets des Alpes, pour fermer le passage de l'Italie à son adversaire. Un tel revirement, inspiré par l'égoïsme le plus brutal, fut à bon droit considéré comme un attentat aux lois divines et humaines. Les Sarrasins ainsi conduits par la main même d'un prince chrétien dans des positions formidables, purent croire qu'on ne les en chasserait jamais. Outre les postes où ils s'étaient déjà installés, on les vit occuper un quartier de la ville de Nice, Grenoble avec la riche vallée du Graisivaudan, et parcourir impunément la Suisse et le Piémont.

Tandis que l'Italie elle-même et le royaume d'Arles étaient ainsi livrés aux brigandages des musulmans, Louis d'Outre-mer, dès qu'il montrait quelque cœur et quelque énergie, était menacé, attaqué à main armée par les seigneurs qui ne le voulaient, dans la partie de la France où ils l'avaient appelé, que comme un instrument docile et non comme un maître. Un moment il vit les comtes et ducs de ses principales provinces porter leur hommage à l'empereur Othon le Grand. Mais ce n'était que pour lui faire redouter leur puissance; car ces seigneurs, particulièrement Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie et Arnoul Ier, dit le Grand, comte de Flandres, avaient toujours le cœur français. Louis d'Outre-mer trouva un appui sincère dans la personne de Guillaume Tête-d'Étoupe. Celui-ci était le dixième comte de Poitiers depuis Abbon, élevé bénéficiairement à ce titre, l'an 778, sous Charlemagne, et sixième duc d'Aquitaine, depuis Rainulfe Ier, qui avait ajouté, l'an 856, sous Charles le Chauve, cette dignité à celle de comte de Poitiers possédée par lui. Guillaume Tête-d'Étoupe se mit à la tête d'une ligue en faveur d'un roi qui, par des qualités inconnues à la plupart des successeurs de Charlemagne, aurait mérité un meilleur sort. Les chefs bretons, et à leur tête Alain II, dit Barbe-Torte, montrant autant de sympathie pour une noble infortune, qu'ils avaient naguère fait voir de fierté et d'indocilité vis-à-vis des puissants et des forts, prirent spontanément la détermination de faire hommage à Louis d'Outre-mer. Le duc de Normandie, Guillaume Longue-Épée, témoigna son regret de s'être un moment déclaré contre le roi, et lui fit dans Rouen un loyal accueil. Enfin, chacun suivit cet exemple, et Othon le Grand se vit abandonné de tous ceux qui l'avaient leurré d'un rêve à la réalisation duquel ils auraient été les premiers à faire obstacle au moment décisif. Dans les démêlés de Louis d'Outre-mer avec les seigneurs, le roi d'Angleterre avait envoyé au secours du roi de France, son neveu, une flotte qui aurait pu être plutôt une cause de disgrâce que de bonne fortune pour celui-ci, car elle s'était bornée à ravager la côte du Ponthieu.

Les ducs et comtes des provinces qui faisaient la guerre à leur roi, n'avaient garde de lui demander permission pour se la faire entre eux ou pour la porter à l'étranger; ils s'érigeaient même, sans le consulter, en protecteurs de rois étrangers. C'est ainsi que

Guillaume Longue-Épée reçut Harald à la Dent-bleue, roi de Danemarck, dépossédé par son fils Suénon. Harald aborda en Normandie avec soixante bâtiments portant les débris de sa puissance. Le duc lui donna le comté de Cotentin pour royal asile, en attendant qu'il eût augmenté sa flotte par la construction de nouveaux navires, et qu'il le renvoyât, avec un corps d'élite, reconquérir sa couronne (6).

Guillaume Longue-Épée tomba peu après dans un piége que lui avait dressé Arnoul le Grand, avec qui il était en difficultés au sujet du nouveau comté de Ponthieu et de Montreuil qui déjà se formait aux dépens des comtes de Flandres; il périt assassiné, en 944, laissant pour héritier un enfant de dix ans, nommé Richard Ier, son fils naturel, qui eut pour tuteurs des seigneurs danois fixés en France depuis la venue d'Harald à la Dent-bleue, et parmi lesquels on comptait Bernard, vicomte de Rouen et premier comte d'Harcourt. Il paraît que ces seigneurs faisaient encore profession d'idolâtrie. La convoitise des princes qui cherchaient des prétextes pour mettre la main sur la succession de Normandie, qui comprenait la suzeraineté de Bretagne, s'en arma pour attenter aux droits du jeune Richard. Louis d'Outre-mer lui-même, toujours jaloux de rendre quelque force et quelque éclat à l'autorité royale, profita de l'occasion d'une minorité pour tâcher d'affaiblir ses grands vassaux et méditer l'envahissement de la Normandie, promettant à Hugues le Grand, duc de France, de faire avec lui le partage de cette province, s'il le secondait dans son projet de conquête. Louis se fit confier Richard Ier, sous le prétexte de veiller à son éducation, et le retint en quelque sorte comme son prisonnier.

Les Bretons, divisés par les querelles de leurs principaux comtes, Alain Barbe-Torte, qui avait reconquis le comté de Nantes, en 938 sur les Normands, Juhel Bérenger, comte de Rennes, et Rudic, comte de Cornouailles, ne surent pas se servir des circonstances pour achever de ressaisir leur indépendance. Au contraire, les Normands qui étaient restés dans le pays surprirent la ville de Dol, et battirent les Bretons. Alain Barbe-Torte survécut peu à ces malheurs. C'était un prince courageux, persévérant et doué d'une force de corps surprenante.

Cependant, on avait réussi à faire évader le jeune duc de Nor-

mandie. Désormais le comte de Rouen, l'un des tuteurs, craignant plus pour son pupille, le duc de France que le roi lui-même, ou plutôt voulant jeter la zizanie entre ces deux rivaux naturels, flatta Louis d'Outre-mer de la plus entière soumission, et l'éloigna ainsi de l'idée de s'unir avec Hugues pour la conquête projetée de la Normandie; le roi alla jusqu'à se déclarer ouvertement contre le duc de France. Sur ces entrefaites, Harald à la Dent-bleue, se souvenant de ce qu'il devait à la mémoire du père du jeune Richard, passa en Normandie avec une flotte qui portait une armée considérable. Il eut avec Louis d'Outre-mer une conférence qui s'aigrit presque aussitôt du reproche fait au roi de France d'avoir trop tôt pardonné au comte de Flandres le meurtre de Guillaume Longue-Épée. Un Danois aperçut, parmi les seigneurs de la suite de Louis, le comte de Ponthieu et de Montreuil qui, par la protection dont l'avait voulu couvrir Guillaume, était devenu la cause innocente de la mort de ce dernier; l'étranger éclata en reproches contre le comte, et l'étendit roide à ses pieds d'un coup de lance; de part et d'autre alors on mit l'épée à la main, et les Français, beaucoup moins nombreux, furent presque tous massacrés; Louis ne se dégagea qu'à grand'peine de la mêlée, et se réfugia à Rouen, où le comte Bernard, le voyant maintenant sans défense, n'hésita plus à le retenir captif. Louis, pour obtenir que le comte de Rouen le relâchât, fut obligé d'appeler l'intervention amiable de plusieurs souverains, celle même du comte de Paris, de donner le second de ses fils en otage, et de garantir au jeune Richard toutes les prérogatives accordées par les précédents rois de France aux ducs de Normandie. Mais il ne sortit des prisons du comte de Rouen que pour tomber dans celles du comte de Paris, à qui il fut forcé de donner Laon, sa dernière forteresse, pour recouvrer définitivement sa liberté.

Le roi ne se crut pas tenu de garder ses promesses vis-à-vis d'ennemis qui les lui avaient réellement extorquées; mais il n'eut d'autre ressource que d'appeler à son aide l'empereur Othon le Grand, et le roi d'Arles et de Bourgogne, Conrad le Pacifique. Le comte de Flandres entra aussi dans son parti, tandis que le duc de Normandie prenait celui de Hugues le Grand. Louis d'Outre-mer, par sa valeur autant que par les négociations que les princes, ses

alliés, avaient entamées en sa faveur, mit enfin le duc de France dans la nécessité de lui faire de nouveau hommage.

Toutefois la royauté de Louis ne put jamais acquérir une grande valeur; sans cesse errante et militante au milieu des forteresses que la féodalité élevait de toutes parts, on aurait vainement cherché quelles étaient sa capitale et l'étendue sérieuse de son domaine. Louis avait fini pourtant par s'établir à Reims, où il mourut, en 954, dans la fleur de l'âge. La dernière goutte d'un sang encore digne de Charlemagne disparut avec lui. Vinrent ensuite les semblants de règne de Lothaire et de Louis V, qui ne sont véritablement que des dates dans l'histoire, où ces rois paraissent à peine.

Les guerres que se faisaient entre eux les ducs et les comtes souverains de France tenaient bien plus de place que celles du roi lui-même, s'il lui était donné par hasard d'en pouvoir entreprendre ou soutenir. Après la mort d'Alain Barbe-Torte, à qui quelques auteurs donnent le titre de duc de Bretagne, tandis que d'autres le lui refusent, l'enfance de son héritier avait fait espérer aux Normands une facile conquête du comté de Nantes, et ils étaient venus dans la Loire avec une flotte considérable; mais les Nantais s'étaient suffi à eux-mêmes pour faire lever le siége de leur cité. A peine délivrés de ce danger, les Bretons recommencèrent leurs guerres civiles. Conan le Fort, comte de Rennes, à qui l'on donne aussi le titre de duc de Bretagne, livra bataille en 981, dans la lande de Conquereux, à Guérec, troisième successeur d'Alain Barbe-Torte dans le comté de Nantes, et au comte d'Anjou, son allié: l'avantage lui resta. Richard Ier, duc de Normandie, bataillait de son côté avec les comtes de Blois, de Chartres et de Flandres. Il reçut, à cette occasion, le secours d'une flotte de quarante bâtiments danois chargés de troupes, qui vinrent jeter l'ancre à Geffosse et à Isigny. Quand il fut question de la paix, les Danois ne voulaient plus se retirer sans combattre; et Richard se vit obligé à leur donner des dédommagements pour les y décider. Une partie de ces étrangers ayant abjuré le culte des idoles, on leur céda des terres en Normandie, où ils restèrent à leur tour. Les autres se rembarquèrent, et allèrent ravager les côtes d'Espagne.

Le royaume d'Arles, grande fraction de celui de France, sub-

sistait toujours et se divisait aussi en comtés héréditaires. Dès le règne de Louis l'Aveugle, deuxième roi d'Arles, on avait vu, vers l'an 900, les commencements des comtes propriétaires de Provence, dans la personne de Rotbald Ier à qui avaient succédé Bozon Ier, Rotbald II, Bozon II et Guillaume Ier, sous lequel les Sarrasins devaient être enfin entièrement expulsés de la France.

Déjà on les avait renversés du mont Saint-Bernard, chassés du Dauphiné et de plusieurs de leurs forteresses dans l'intérieur de la Provence. Guillaume, qui venait de les vaincre à Gap, les attaqua aux environs de Draguignan, et fit prisonnier tout ce qui ne resta pas étendu sur le champ de bataille. Nombre des captifs se firent baptiser et obtinrent, à ce prix, la permission de rester dans le pays, où ils se fondirent peu à peu avec la population.

Restait à prendre le dernier boulevard des infidèles en France, le fameux château du Fraxinet qu'ils occupaient depuis plus de quatre-vingts ans. Guillaume en fit le siége et s'en rendit maître, en 975, avec l'assistance de plusieurs seigneurs, auxquels le vainqueur distribua les terres reconquises; il fit belle part à Gibelin de Grimaldi, d'origine génoise, de qui le golfe de Saint-Tropez prit alors le nom de *Golfe de Grimaud.*

Plusieurs cantons, particulièrement le territoire de Toulon (7), étaient dépeuplés, et chacun accourait pour en prendre quelque chose après l'expulsion ou l'extermination des Sarrasins. Guillaume vint lui-même faire une équitable répartition des terres entre les bourgeois, les seigneurs et les églises. Grâce aux soins de cet illustre comte, qui était le véritable roi d'Arles, et qui mérita le surnom de *Père de la patrie,* à l'époque où Rodolphe III, roi de titre seulement, se faisait donner celui de Fainéant, l'agriculture reparut dans ces campagnes longtemps désolées; les villes détruites se relevèrent de leurs ruines; et les populations qui, durant près d'un siècle, avaient interrompu leurs communications, reprirent leurs rapports naturels.

Les Sarrasins, obligés de reconnaître que les Français étaient pour eux un peuple invincible et qui leur serait une éternelle barrière, en parlèrent dans tous leurs récits comme d'hommes extraordinaires qui seraient la fatalité de l'islamisme. « O enfants d'Ismaël, n'allez pas plus loin et retournez sur vos pas;

sinon vous serez exterminés ! » disait l'inscription d'une statue jadis érigée par les Sarrasins dans Narbonne. Quelle ne dut pas être l'expression dernière des musulmans au sujet des Français, quand, chassés depuis longtemps déjà de la Septimanie, il ne resta pas même aux zélateurs de Mahomet la moindre apparence d'établissement en deçà des Pyrénées. « Dieu, disaient-ils dans leur amer regret, a voulu dédommager les Français de leur exclusion du Paradis, par le don de pays riches et fertiles en ce monde. » Partout ils constataient eux-mêmes que si l'Europe occidentale n'avait pas plié sous la loi de Mahomet, c'était à la France seule qu'elle le devait.

Le royaume d'Arles, dont le nom devait se prolonger au milieu des titres les plus impuissants des empereurs d'Occident ou d'Allemagne, finit de fait en 1032, à la mort de Rodolphe III. Il n'en sera plus question dans cet ouvrage.

PÉRIODE DE LA FÉODALITÉ

ET

DES GRANDES CROISADES.

DE 987 A 1223.

CHAPITRE V.

De 987 à 1096.

Période féodale jusqu'à la prédication de la première croisade. — État et gouvernement des provinces maritimes de France au moment de l'élévation de Hugues Capet. — Influence de la féodalité sur le nombre croissant des villes et des ports. — Origine de plusieurs villes maritimes et fluviales durant la première période féodale. — Avénement de Hugues Capet. — Feudataires de la couronne de France. — Nullité du domaine de la couronne royale pendant la première période féodale. — Importance du duché de Normandie et du comté de Flandres. — Puissance que la mer donne à leurs possesseurs. — Henri Ier affermi sur le trône de France par Guillaume le Magnifique, duc de Normandie. — Guerre au sujet de l'hommage entre le duc de Normandie et le duc de Bretagne. — Expéditions aventureuses de la famille de Hauteville. — Fondation du royaume des Deux-Siciles par les Français. — Guillaume le Conquérant, duc de Normandie. — Conquête de l'Angleterre par les Français. — Mort de Guillaume le Conquérant. — Partage de l'héritage de ce prince. — Affaires de Bretagne. — Affaires de Flandres. — Réunion de la Guienne et de la Gascogne.

Hugues Capet n'avait pas encore intronisé royalement sa race avec sa propre personne, que la féodalité vivait déjà d'elle-même et s'était mise dans la plénitude de sa souveraineté morcelée, se fortifiant de tous côtés, faisant la guerre en prince quand elle en avait les moyens, en brigand quand elle ne pouvait l'entreprendre plus noblement; ici poursuivant la conquête d'un château-fort, là ne craignant pas de se damner par le pillage d'une riche abbaye, qui elle-même avait fossés, murailles et hommes d'armes pour sa défense. Malgré le germe dissolvant qu'elle apportait avec elle, la féodalité eut pourtant, comme toutes choses, son bon côté. De ce système brutal ne vit-on pas sortir la chevalerie protectrice du faible contre le fort, réformatrice des mœurs, mère de loyauté, d'élégance et courtoisie; et qui, flambeau précurseur de la civilisation moderne, jeta son poétique éclat sur tout le moyen âge? Bien des origines d'un autre genre, et tout aussi favorables, sont dues à la féodalité. A son appel, les villes sortirent comme par enchantement du sol; et, quoi qu'on ait pu

dire, elle en éleva plus qu'elle n'en détruisit. Chaque duc, chaque comte, chaque abbé, chaque seigneur, jaloux de donner de l'importance au domaine qu'il gouvernait souverainement, le hérissa de châteaux-forts sous lesquels prirent naissance autant de bourgades, dont beaucoup se changèrent promptement en cités importantes. On ne saurait faire le dénombrement des villes qui durent ainsi leur origine à une forteresse ou à une abbaye servant d'abri, de refuge, de protection à leurs habitants. Chaque propriétaire, petit ou grand, d'une partie des côtes maritimes ou des bords des embouchures fluviales, la visita avec soin pour y trouver un port, un lieu d'armement naval; la moindre crique prit l'aspect d'un port suffisant pour la marine du temps, et vit des habitations se grouper autour d'elle. Depuis longtemps déjà le littoral français était couvert de villes sur la Méditerranée; mais celui de l'Océan avait été moins favorisé en raison de sa plus tardive conquête par les Romains, et de son plus d'éloignement de l'ancienne capitale du monde. La féodalité établit sous ce rapport une balance favorable entre les deux parties du pays.

Le grand comté de Flandres commença à se couvrir de villes. Au moyen de digues ou levées, appelées dans le pays *polders*, l'industrie des habitants garantit des inondations les bas territoires de ce comté, et les conquit en quelque sorte sur les eaux; ces collines de sable elles-mêmes auxquelles les Flamands ont donné le nom de *dunes* et qui couvrent, tristes et monotones à voir, une partie du littoral de Flandres, trouvèrent des habitants. Une ville destinée à jouer un grand rôle maritime, et qui leur emprunta, en même temps que d'une humble église construite en ce lieu assez longtemps auparavant, son nom de Dunkerque (1), commença de naître, du vivant d'Arnoul le Grand, comte de Flandres, vers 960, et reçut dès lors une enceinte qui depuis s'est fort reculée. Du dixième ou douzième siècle naquirent aussi très-probablement, tant dans la Flandre encore aujourd'hui française, que dans la Flandre belge, l'Écluse ou Sluys dont le port fut témoin de plusieurs grands armements maritimes des rois de France au moyen âge et d'un trop mémorable désastre naval; Nieuport, que l'on appela d'abord Sanhoft; Gravelines, sur l'Aa, dont on a attribué la construction ou la reconstruction à Thierry d'Alsace, comte de Flandres, mort en 1160.

Si Calais n'était tout au plus encore qu'un village, Boulogne, dont son territoire dépendait, était devenue la capitale d'un comté particulier, dans lequel on vit grandir, sur la rive droite de la rivière de Canche, la ville d'Étaples avec un port qui éclipsa ceux, beaucoup plus anciens, de Wissant et d'Ambleteuse. Le Ponthieu, qui devait un jour, comme le Boulonnais, faire partie de la province peu ancienne de Picardie (2), formait aussi un comté qui s'était distrait de celui de Flandres, et où les villes et les ports s'élevaient en plus grand nombre que son étendue ne semblait le comporter. Abbeville, qui tira son nom et son origine de l'ancienne abbaye de Saint-Riquier, dont elle était d'abord une métairie, commença à prendre un aspect imposant du temps de Hugues Capet qui la fit fortifier et la donna à son gendre Hugues Ier, troisième comte de Ponthieu, dont elle devint la capitale (3). En avant d'Abbeville, Saint-Valery, à l'embouchure de la Somme, qui n'avait été originairement qu'un monastère, se transforma en ville et port, dont l'expédition de Guillaume le Conquérant en Angleterre ne tarda pas à signaler l'importance. Sur la rive gauche de la rivière de Canche, un monastère avait probablement aussi donné naissance à Montreuil-sur-Mer; les comtes de Ponthieu, qui s'intitulaient en outre comtes de Montreuil, en firent leur meilleure forteresse. Le Ponthieu comptait un quatrième port, nommé Wauben, qui est depuis longtemps détruit.

Mais aucune province maritime de France ne dut plus que la Normandie à la période féodale. Depuis que les Normands s'étaient établis sur le riche territoire qui prit d'eux son nom, les fondations s'y montraient en foule. Dès l'an 925, la ville d'Eu, sur la Bresle, présageait le Tréport. S'il est douteux que Dieppe remonte au delà de la fin du onzième siècle et se soit d'abord appelé Bertheville, du nom d'une femme, d'une sœur ou d'une fille de Charlemagne par qui elle aurait été fondée, il est certain que son port du moins exista dès le huitième siècle sous le nom de Port-d'Arques ou d'Hasdans (4). Un second monastère de Saint-Valery avait donné naissance à Saint-Valery-en-Caux; son port, resserré entre deux côtes, était alors traversé par une petite rivière dont les eaux se sont perdues (5). Une riche et superbe abbaye, construite en 990 sur les ruines d'une plus ancienne, par ordre du duc Richard Ier, en même temps qu'un palais ducal,

marqua le commencement de Fécamp. Vers le promontoire qui porte aujourd'hui le nom de cap de la Hève, et qui eut longtemps celui de Chef-de-Caux ou de Chef-de-Seine, parce qu'il était effectivement la tête du pays de Caux et celle de l'embouchure de la Seine, dans le lieu que, de nombreux siècles après, les matelots appelèrent Sainte-Adresse (6), on vit naître avec une ville maintenant déchue, un port aujourd'hui disparu sous le galet, mais qui, sous le nom de *Quef* ou Chef-de-Caux, comme le promontoire, ou encore de Saint-Denis-Chef-de-Caux, joua longtemps un si grand rôle qu'on le surnomma *le Foyer de la guerre* (7). Le Havre-de-Grâce ne devait naître que beaucoup plus tard dans ces environs. Mais, dans le lieu que l'on a appelé par corruption la Grande-Heure, le port de Leure fut créé, qui, aujourd'hui comblé aussi par le galet et les terres, tint un rang considérable au moyen âge. La période féodale donna naissance à ces ports de Normandie qui durent la terminaison de leur nom au flot qui les battait: Harfleur, Honfleur, Fiquefleur, Barfleur, que l'on appela d'abord Harflot ou Harfleu, Honflot ou Honfleu, Fiqueflot ou Fiquefleu, Barflot ou Barfleu (8). Harfleur devait longtemps passer pour le rempart de la France contre les entreprises des Anglais. Barfleur précéda toutefois cette ville en importance, car c'est là que les ducs de Normandie firent leurs principaux armements après la conquête de l'Angleterre. Sous le nom de Cathim ou Cathem, puis de Cahem, la ville de Caen et son port sur l'Orne furent fondés vers la fin du dixième siècle ou au commencement du onzième (9). Isigny, dont le port formé par la rivière de Vire confondit souvent son nom avec celui de la Baie-de-Vire ou du Grand-Vay où il se trouve, parut aussi pour occuper un rang distingué dans des temps où la marine, même celle de guerre, n'exigeait pas un grand tirant d'eau. Cherbourg s'accrut, et marqua dès l'an 1000. Granville, au contraire, malgré son origine également gallo-romaine, s'était presque complétement évanouie, et ne devait renaître que dans le quinzième siècle; cette décadence était une véritable exception que l'on ne sait à quoi attribuer, à une époque où il n'y avait pas jusqu'à Étretat qui ne prît une importance maritime en Normandie. Il y a tout lieu de croire que Saint-Waast de la Hougue ou la Hogue et Touque, datent aussi des plus vieux temps féodaux.

En Bretagne, la glorieuse cité de Saint-Malo, qui tira son nom de son premier évêque, avait depuis longtemps déjà remplacé l'antique Aleth, et s'était élevée sur un rocher battu de tous côtés par la mer, mais que l'on joignit depuis au continent par une chaussée. Saint-Brieuc, qui prit aussi son nom de son premier évêque, datait de la période mérovingienne, de même que Tréguier, appelée concurremment Lantriguier, de même encore que Saint-Pol-de-Léon ou Léondoul. L'antique *Gesocribate* était délaissée, et n'annonçait pas que bientôt elle serait cette ville de Brest déjà si intéressante au moyen âge, et reine si superbe à dater de la seconde moitié du dix-septième siècle. Mais le Conquet, à l'extrémité de la presqu'île bretonne, et Hennebon, sur la rivière de Blavet, naissaient ou allaient naître. Quimper était déjà la capitale du comté de Cornouailles qui devait, au commencement du onzième siècle, absorber ceux de Vannes et de Nantes, et, vers 1066, celui de Rennes.

La côte du Poitou, peu favorisée de la nature, ne se ressentit que faiblement du mouvement créateur produit par la féodalité. Olonne surgit pourtant du milieu des sables, si tant est qu'elle ne fut pas le *Secor-Portus* des Romains. Dans l'Aunis, dépendant du Poitou, après avoir fait jadis partie de l'ancien pays des *Santons*, La Rochelle, si elle n'avait été le *Portus-Santonum* des anciens, sortait du néant vers l'an 961, mais s'y replongeait bientôt pour ne reparaître qu'au douzième siècle après la destruction, par les flots, d'une ville voisine nommée Chatel-Aillon, bâtie sur un rocher (10). Les ruines d'un premier monastère fondé, au huitième siècle, par le comte Eudes ou Eudon d'Aquitaine, de qui on retrouva le tombeau en ce lieu mille ans après (11), indiquaient des tentatives d'établissement dans l'île de Ré; ce monastère, qu'un autre remplaça en 1178, avait été détruit par les Normands; l'île de Ré, d'ailleurs, ne devait commencer à prendre place dans l'histoire qu'à dater du quinzième siècle; l'île d'Oléron était plus près de faire parler d'elle, mais pourtant marquait très-peu encore. Les côtes de Guienne et de Gascogne reçurent peu de fondations nouvelles; leur nature s'y opposait; la tête de Buch, comme l'ancienne *Boates*, consacrait l'importance du bassin d'Arcachon; les Gascons commençaient à changer le nom de l'ancienne *Lapurdum* en celui de Bayonne qui, dans leur langue,

signifiait *bonne baie* ou *bon port*. Tels étaient les lieux et les noms nouveaux, en fait de ports maritimes ou fluviaux, qui allaient balancer l'influence des anciens, et entrer en scène à l'avénement de Hugues Capet.

Ce fut le 3 juillet 987 que se fit cette consécration solennelle de la puissance féodale, au détriment de Charles de Lorraine, oncle du dernier roi carlovingien, à qui les Français ne pardonnaient pas surtout d'avoir dernièrement porté l'hommage de son duché de Basse-Lorraine au roi de Germanie, empereur d'Occident. Hugues prit la couronne plutôt qu'on ne la lui donna; il a sa place au milieu des usurpateurs heureux. Toutefois, plusieurs ducs et comtes souverains qui se tenaient pour ses égaux, ne laissèrent pas de lui faire de l'opposition. Le royaume de France proprement dit, qui s'étendait alors sur la Méditerranée, du Rhône à l'Èbre, et sur l'Océan, des Pyrénées à l'Escaut, comptait parmi ses plus puissants seigneurs le comte de Toulouse, maître de tout le Languedoc actuel et duc de Narbonne; le comte de Barcelonne ou de Catalogne, de qui relevait le comté de Roussillon; le duc de Gascogne, qui commandait des Pyrénées à la rive gauche de la Garonne et avait réuni à ses États le comté de Bordeaux; le duc d'Aquitaine (12), comte de Poitiers, dont les États s'étendaient de la rive droite de la Garonne à la rive gauche de la Loire; le duc de Normandie, qui ne renonçait pas à l'hommage des princes de Bretagne; et le comte de Flandres, qui avait pour vassaux immédiats douze comtes.

Le duc de Normandie, Richard Ier, surnommé Sans-Peur, seconda puissamment l'élévation de Hugues Capet dont il avait épousé la sœur; Borel, comte de Barcelonne, se montra aussi très-favorable; mais Arnoul II, comte de Flandres, Guillaume Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine, Guillaume Taille-Fer, comte de Toulouse, n'en agirent pas de même, et semblèrent quelque temps pencher en faveur de Charles de Lorraine. Hugues Capet fit la guerre au duc d'Aquitaine qui, bientôt après, rechercha son alliance et le reconnut pour roi. Le duc de Normandie, Richard Ier, s'était chargé d'obtenir lui-même un pareil résultat du comte de Flandres et y avait réussi, par les armes, moins d'un an après le couronnement de Hugues Capet. Le duc d'Aquitaine avait été le premier à méconnaître et fut le dernier à reconnaître le nouveau

roi de France; c'est tout au plus si cette reconnaissance avait eu lieu quand Guillaume Fier-à-Bras mourut, en 994. Du reste la royauté de Hugues Capet n'avait rien de gênant pour les ducs et comtes souverains de France; c'était une superfétation qui ne faisait même que mieux consacrer le principe de leur puissance à chacun, par l'élévation d'un de leurs égaux; l'hommage qu'ils lui rendaient s'appliquait, bien plus qu'au roi lui-même, à ce nom de France resté spécialement attaché au domaine particulier de Hugues Capet et rappelant les grands souvenirs nationaux, la commune origine. C'était ce nom, toujours cher et sacré, qui préservait le royaume d'une entière dissolution; c'était à lui que le domaine, d'abord si étroit de la couronne des Capétiens, devait peu à peu rallier toutes ces souverainetés privées qui formèrent longtemps la confédération féodale du pays. Enfin la royauté, quoique réduite à un titre pendant la première période féodale, ne pouvait manquer, en perpétuant le souvenir d'une antique monarchie, de ramener tôt ou tard tous ces membres épars à l'indissoluble faisceau de l'unité française. La pensée ne tarda pas à en être conçue par les successeurs de Hugues Capet, pensée persévérante, immuable, qui passa, à travers les siècles, de Philippe-Auguste à Louis XIV, pensée que l'on ne peut se défendre d'admirer, et que la période républicaine elle-même n'eut qu'à recueillir à la fin du siècle dernier.

Comme duc de France, Hugues Capet ne possédait pas un pouce du littoral; comme roi, il n'avait aucune action sur les principautés maritimes du pays. Il ne pouvait communiquer avec les souverains étrangers sans s'adresser d'abord aux souverains nationaux qui l'environnaient de tous côtés; il lui était interdit de porter ses armes et de faire respecter sa dignité en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre. Sa considération en était singulièrement affaiblie en Europe.

Au contraire, les comtes de Barcelonne, les ducs d'Aquitaine, les comtes de Flandres, et surtout les ducs de Normandie, par la position de leurs États, tenaient un rang éminent parmi les souverains de l'Europe; il ne se passait rien chez les puissances étrangères qu'ils ne s'en mêlassent et n'y prissent parti; on comptait avec eux, on sollicitait leur appui, et, n'étant point enfermés comme le roi de France dans un cercle infranchissable, ils pou-

vaient déjà entrevoir le chemin des conquêtes. L'influence du comte de Flandres n'était pas moins grande en Allemagne qu'en France même; la position maritime de ses États l'augmentait encore, et lui permettait d'entretenir des relations avec les royaumes du Nord et l'Angleterre. Le duc de Normandie, par une position semblable et la quantité de ports qu'il possédait, avait des relations non moins suivies avec les mêmes puissances; du sommet de ses falaises il pouvait couver de l'œil la superbe proie que les événements n'allaient pas tarder à jeter entre ses serres, de l'autre côté de la Manche.

La mort de Hugues Capet, qui eut lieu en 996, la même année que celle du duc Richard Ier, fut à peine aperçue en Europe, et l'avénement de Robert, fils du défunt roi, à la couronne, n'y causa pas plus de sensation. Il serait aussi pénible que peu intéressant de suivre tous les événements qui eurent lieu dans les principautés maritimes de France durant les règnes de Robert, de Henri Ier et de Philippe Ier; on ne signalera que ceux que l'histoire a recueillis de ce temps pour les ranger au nombre des plus extraordinaires et des plus féconds en résultats qu'elle ait jamais rencontrés; c'est la Normandie qui leur donna naissance.

Les Normands, devenus Français, n'avaient rien perdu de leur génie aventureux; ils se lançaient dans les expéditions les plus extraordinaires, on pourrait dire les plus romanesques, expéditions auxquelles on serait porté à refuser croyance si elles n'avaient laissé les traces les plus durables.

Vers l'an 1000, quarante pèlerins normands, revenant de faire dévotion au Saint-Sépulcre de Jérusalem, arrivèrent inopinément au secours du prince de Salerne, contre les Sarrasins alors maîtres de l'île de Sicile et d'une partie de l'Italie; ils lui conservèrent sa ville, au moment où elle était près de se rendre aux infidèles, et le délivrèrent d'un honteux tribut. Ces vaillants pèlerins, de retour dans leur patrie, racontèrent de si belles choses de ces terres envahies, pour le plus grand détriment du vrai Dieu, par les zélateurs de Mahomet, que bientôt cinq frères normands, à la suite d'une querelle sanglante avec Guillaume Répostel, seigneur de la cour du duc de Normandie Richard II, émigrèrent pour cette terre tant vantée, et s'attachèrent au seigneur Mélo, lequel avait entrepris de délivrer la Pouille et l'Italie entière du joug

des Grecs; car, à cette époque, l'empereur d'Orient élevait des prétentions sur l'Italie, et c'était à lui que les Sarrasins avaient enlevé la Sicile et ce qu'ils occupaient dans la presqu'île voisine. Bientôt l'un de ces Normands, Rainolf, se faisant une place au soleil, à la faveur des divisions qui régnaient entre le prince de Capoue et la république de Venise, se fortifia dans le château d'Averse près de donner naissance à une ville, et fut confirmé dans cette possession, avec le titre de comte, par le chef de la république vénitienne, après avoir reconquis à celle-ci la ville de Naples.

Ce fut alors que se levèrent dans le Cotentin, pays renommé par ses marins (13), les douze fils d'un vieux seigneur normand, nommé Tancrède de Hauteville, qui, après avoir servi avec honneur et gloire, quoique sans de grands profits, sous le duc Richard II, s'était allé reposer, près de Coutances, dans son manoir de Hauteville, ainsi appelé, disent naïvement les anciennes chroniques, moins à cause de la hauteur du lieu qu'il occupait, que de celle qui attendait la postérité de son maître. De ces douze fils, cinq, Guillaume qu'on surnomma Bras-de-Fer, Drogon, Onfroi, Godefroi ou Geofroi et Serlon, étaient d'un premier lit; sept étaient d'un second lit, qui avaient nom Robert surnommé, pour sa ruse et son habileté, Guiscard, c'est-à-dire l'Avisé, Mauger, Guillaume, Alverède, Tancrède (14) et Roger, le plus jeune, mais non le moins célèbre, que l'histoire a surnommé le Grand Comte.

Guillaume, celui du premier lit, partit tout d'abord pour l'Italie comme étant l'aîné; Drogon et Onfroi l'imitèrent; Godefroi ne se fit pas longtemps attendre; des cinq aînés, Serlon resta seul dans le pays natal, pour que la souche des Hauteville ne s'y perdît pas, et aussi pour que le foyer du vieillard ne fût pas totalement abandonné; il servit d'ailleurs avec gloire dans les armées du duc Robert de Normandie; toutefois son fils ne devait pas l'imiter, et avait pour destinée de suivre la fortune de ses oncles. Guillaume et ses deux frères emmenaient avec eux trois cents bons compagnons, et ce fut, forts d'eux-mêmes et de cette troupe peu nombreuse, mais décidée, que, l'an 1038, ils allèrent, vêtus en pèlerins, saluer tout d'abord leurs compatriotes de la colonie d'Averse, puis prendre du service dans l'armée de Guaimar le Jeune, nou-

veau prince de Salerne et de Capoue. Après la mort violente de celui-ci, ils passèrent sous les enseignes de l'empereur de Constantinople, Michel le Paphlagonien, dont le lieutenant, Georges Maniacès, se disposait à reconquérir la Sicile sur les Sarrasins. Maniacès leur dut quelque temps tous ses succès. Grâce à leur secours, Messine fut emportée d'assaut, une grande bataille fut gagnée, à la suite de laquelle Syracuse fut également prise; une autre déroute fut essuyée par plus de cinquante mille infidèles, qui mit treize villes en la puissance de Maniacès. Guillaume, par les coups terribles et multipliés qu'il appesantit sur les Sarrasins dans cette campagne, se mérita le surnom de Bras-de-Fer (15), qui rappelait celui de Martel donné à l'aïeul de Charlemagne après le désastre éprouvé par ces mêmes Sarrasins, en 732, aux environs de Poitiers. L'année suivante, les trois fils de Tancrède de Hauteville taillèrent en pièces une nouvelle armée d'Africains qui venait de débarquer en Sicile, et ne laissèrent aux Grecs, arrivés après la victoire, que la peine de dépouiller les morts.

Mais l'alliance des Normands ne pouvait être durable avec les Grecs corrompus, lâches, perfides et n'ayant d'autre guide que la plus basse rapacité. Ceux-ci eurent bien l'audace de refuser à leurs valeureux soutiens une part du butin qu'on leur avait promise. Les Normands dissimulèrent quelque temps leur indignation, jusqu'à ce qu'ils se fussent saisis de quelques barques, à l'aide desquelles ils repassèrent le détroit qui sépare la Sicile de l'Italie. A peine eurent-ils touché le continent, qu'ils coururent s'assembler le jour de Noël de l'année 1041, dans Averse; et, s'inspirant des conseils du Lombard Ardoin, possédé d'une ardente soif de se venger d'une grave injure que lui avait faite le nouveau lieutenant de Michel, nommé Docéan, ils décident, malgré leur petit nombre, qu'ils attaqueront l'empire d'Orient, et qu'ils se formeront un État, à ses dépens, de ce qui lui restait encore dans la Pouille et dans la Calabre. Douze chefs sont nommés par eux, qu'ils décorent du titre de comtes, et d'avance ils se partagent la conquête qu'ils se proposent de faire. Sous la conduite du Lombard Ardoin, qu'ils ont choisi pour chef suprême, et auquel Rainolf, comte d'Averse, est venu se joindre avec les siens, ils prennent Melphi, Vénosa, Ascoli et Lavello. A la nouvelle de ces

événements, Docéan, le lieutenant de l'empereur, abandonne les Sarrasins et la Sicile pour venir faire obstacle à ses alliés d'un jour, devenus ses plus terribles ennemis. Aussitôt qu'il est débarqué, il envoie un héraut offrir aux Normands la liberté de se retirer, ou le combat pour le lendemain. Hugues, l'un de ces derniers, pour apprendre aux Grecs à quels hommes ils ont affaire, abat d'un coup de poing le cheval du héraut qui tombe avec sa monture, et qu'on relève au milieu des éclats de rire des Normands. Le cheval est jeté dans un précipice, mais pour ne point manquer aux lois de la guerre et montrer qu'il ne s'est agi que d'une plaisanterie, on en donne un autre beaucoup plus beau et plus richement caparaçonné à l'envoyé impérial, que l'on charge de cette brève réponse : « Le combat! » Cinq cents hommes de pied et sept cents chevaux, voilà, au rapport des anciens chroniqueurs, toute l'armée que les hommes à la longue et blonde chevelure (16), commandés, dans cette circonstance, par Guillaume et Drogon, avaient à opposer à soixante mille Grecs dégénérés que conduisait Docéan. La bataille s'engagea sur les rives du Lebento. Les Grecs, battus à plate couture, furent pour la plupart hachés, ou noyés dans le fleuve voisin. Docéan, après avoir rappelé de Sicile les dernières troupes qu'il y avait laissées, est de nouveau taillé en pièces sur les bords de l'Ofanto. L'empereur remplaça ce malencontreux général et lui donna pour successeur Exauguste, qui amena avec lui une nombreuse recrue de Russes, d'Esclavons et de Bulgares. Plus braves et aguerris que les Grecs, ces Barbares soutinrent mieux l'effort de leurs adversaires. Les Normands commençaient même déjà à plier, quand Guillaume, que la fièvre avait retenu dans son camp, reconnaît de loin la situation critique des siens, se précipite sur ses armes, s'élance comme un lion sur ses ennemis, les met en fuite, abat Exauguste d'un coup de sa masse d'armes, et ne le relève que pour le faire son prisonnier. Les Grecs ne conservèrent bientôt plus que les villes de Tarente, Brindes, Otrante et Bari, qui exigeaient, pour être prises, des forces considérables; ils s'y tinrent soigneusement renfermés, et laissèrent les Normands maîtres de la campagne. En 1042, les vainqueurs accomplirent le partage de la Pouille. Melphi, dont la propriété fut commune entre Guillaume Bras-de-Fer et son fidèle allié le Lom-

bard Ardoin, devint la capitale de leurs États. Les douze villes de Siponte, Ascoli, Vénosa, Lavello, Monopoli, Trani, Cannes, Montépiloso, Trigento, Acérenza, Sant-Archangelo, et Mieserbino, furent distribuées entre les douze comtes élus par les Normands. Pendant ce temps, toute la Sicile était retombée au pouvoir des Sarrasins.

Toutefois, c'était avec peine que l'Italie se sentait arracher au joug des Grecs, pour tomber sous celui des Normands. L'Église surtout, impatiente de se former un empire temporel, que par ses lumières du reste et les signalés services qu'elle rendait à l'humanité, il lui était, autant qu'à tout autre alors, permis d'ambitionner, passa de l'étonnement à l'indignation en voyant les humbles et pauvres pèlerins d'hier devenus les comtes redoutables d'aujourd'hui, et prendre possession, à ce qu'elle appelait son préjudice, des débris de l'empire grec en Italie. De part et d'autre d'ailleurs on se donnait de graves sujets de plainte. Les habitants du pays conquis, en usant de perfidie envers les Normands, autorisaient ceux-ci à de rudes représailles. Les torts étaient pour le moins égaux (17).

Guillaume Bras-de-Fer était mort, regretté des siens, admiré de ses ennemis mêmes, autant pour sa douceur et sa bonté, jointes à la force, que pour sa brillante valeur; son frère puîné Drogon lui avait succédé, et, après avoir défait les Grecs sur terre et sur mer, s'était donné le titre de comte de la Pouille, avec l'agrément et l'investiture de l'empereur d'Occident Henri III, quoique ce ne fût pas sur lui, mais sur l'empereur d'Orient que cette province avait été conquise: ce fut alors que Léon IX, élevé à la papauté en 1049, s'occupa de former une ligue pour arrêter les progrès des Normands.

Sur les entrefaites, arriva en Italie l'aîné des enfants du second lit de Tancrède de Hauteville, Robert, ne demandant d'abord à ceux de ses frères qui l'avaient précédé aucun bénéfice de terre, mais seulement l'occasion de leur être utile. C'était un homme prodigieusement doué pour l'intelligence et le physique, d'excellent conseil et d'exquis jugement, chaste, prudent, sage, habile, adroit en politique autant que rusé à la guerre, d'un sang-froid imperturbable sur le champ de bataille et dans la conduite des affaires, d'une éloquence aussi persuasive que celle de Cicéron,

dit le poëte, et aussi pleine de finesse que celle d'Ulysse, ne se laissant émouvoir ni par le nombre des ennemis, ni par la force de leurs citadelles, ne fuyant jamais et terrifiant toujours, humble pourtant envers l'Église, qu'il couvrit de ses munificences, et se montrant à propos indulgent et clément (18). La chronique rapporte qu'au moment où Robert de Hauteville arrivait dans la Pouille, un Normand, nommé Girard de Bonneherberge, vint au-devant de lui et lui dit, en l'appelant pour la première fois du surnom qui lui est resté, surnom qui, en vieux langage normand, signifiait l'*Avisé* (19) : « O Viscart! pourquoi vas-tu cherchant de côté et d'autre? Prends la sœur de mon père pour épouse, et je serai ton chevalier, et j'irai avec toi conquérir la Calabre, et avec moi seront deux cents chevaliers (20). »

Robert, ajoute la chronique, fut satisfait de cette offre. Il alla prier son frère de donner son consentement au mariage; toutefois, ce ne fut pas sans peine qu'il l'obtint. Il l'eut pourtant à la fin; Girard tint sa promesse. Robert Guiscard, avec son aide, conquit villes et châteaux et *dévora la terre*, selon l'expression de la vieille histoire des Normands *(Ystoire de li Normant)*; ce fut là le commencement de sa fortune.

Il se signala, dès l'origine, par des traits qui lui donnaient une conformité de plus avec l'artificieux Ulysse. Une fois, entre autres, qu'il avait fort à se plaindre des habitants d'un monastère fortifié qui donnait asile à ses plus acharnés ennemis et lui refusait toute espèce de secours, il résolut de faire de ce lieu même son quartier-général; mais la chose était difficile et pouvait traîner en longueur, de nombreuses milices défendant le couvent, et lui ne disposant que d'une poignée d'hommes. Robert Guiscard, dont l'esprit est fertile en expédients, a bientôt avisé à un moyen singulier. Un cercueil est présenté à la porte du monastère, et l'on demande pour le corps qu'il renferme la sépulture chrétienne. Après un moment d'hésitation pour s'assurer si personne ne le suit, la porte s'ouvre, et l'on s'apprête à rendre aux dépouilles mortelles les derniers devoirs en face de l'autel. Tout à coup, un guerrier armé de pied en cap s'élance du cercueil : c'est Robert Guiscard. La terreur égale la stupéfaction; chacun fuit éperdu devant la soudaine apparition; Robert profite de cette panique générale pour ouvrir la porte à ses gens; il s'établit dans

le monastère. Il n'a garde néanmoins, ajoute la chronique, d'en chasser les pieux hôtes, et, au contraire, il s'efforce de leur prouver qu'il n'a point d'animosité contre eux.

Robert Guiscard et ses frères avaient en réalité plus de respect encore pour les lieux saints que n'en montraient leurs ennemis. Drogon de Hauteville périt lâchement assassiné dans une église par les habitants de la Pouille (21), qui, s'étant laissés corrompre par un émissaire de l'empereur d'Orient, Constantin Monomaque, avaient formé une trame odieuse pour massacrer tous les Normands. Si beaucoup de ces braves tombèrent en effet sous le poignard, il en resta néanmoins assez pour que la vengeance ne se fît pas attendre.

Onfroi de Hauteville, qui succéda à Drogon, en 1051, eut la douleur d'apprendre que la femme et les enfants de son frère avaient été pris et envoyés à Constantinople ; mais il fut prompt à faire payer cher de tels attentats.

Il est triste de penser que le pape Léon IX mit à profit ces circonstances pour entraîner l'empereur d'Orient dans sa ligue, qui avait déjà pour principal appui l'empereur d'Occident ou d'Allemagne, Henri III.

Onfroi et Robert, ainsi que le nouveau comte d'Averse, Richard, de la famille de Drengeot, impatients de tirer une vengeance éclatante des Grecs et des Apuliens, n'attendirent pas que tous les anneaux de la ligue fussent réunis pour frapper de grands coups. Le traître Argyre fut battu près de Siponte, et se sauva couvert de blessures. Sicon, qui prit sa place, éprouva un sort à peu près semblable. Les effets de la colère des Normands étaient aussi prompts et plus terribles que la foudre. Toutefois, ils s'arrêtèrent un moment devant la personne et l'armée du souverain pontife. Avant d'en venir aux mains avec Léon IX, qui s'était mis lui-même à la tête de ses troupes, les fils de Tancrède épuisèrent toutes les ressources de l'éloquence, toutes les formes de l'humilité, pour essayer de le fléchir et de le détourner de les combattre, eux qui se tenaient pour les plus zélés serviteurs de Jésus-Christ. Mais le pape ne voulut rien entendre, et leur ordonna une chose impossible, c'est-à-dire de vider sur-le-champ l'Italie qu'ils avaient arrosée de leur sang, arrachée aux mains des infidèles. C'était le 18 juin 1053, près de Civitella ; les Normands, pénétrés

d'un amer chagrin qui se trahissait dans tous leurs gestes, après s'être prosternés devant le souverain pontife, comme pour prouver jusqu'à la fin qu'ils ne cédaient qu'à la plus dure nécessité, et que cette nécessité même ne leur faisait perdre rien de leur vénération pour le chef de l'Église chrétienne, se levèrent tout à coup, fondirent comme la flèche sur l'armée de la ligue, et la dispersèrent en un clin d'œil. Prompte victoire et peu de sang versé, c'était ce que leur respect pour le pape leur avait fait désirer. Il n'y eut guère qu'un corps de sept cents Allemands qui périt presque tout entier, après s'être vu enveloppé. Onfroi avait sévèrement prescrit à ses compagnons d'armes d'épargner, par tous les moyens imaginables, la vie et la personne de Léon IX, et il s'en était surtout rapporté à Robert de ce soin pieux. Le pape, abandonné de toute son armée, resté seul pour ainsi dire et sans asile, comme sans puissance apparente, fut miraculeusement surpris de voir ses vainqueurs s'avancer vers lui dans l'attitude du respect et d'une sorte de crainte, puis se jeter à ses genoux, lui baiser les pieds, et se traîner dans la poussière, en implorant l'absolution de leurs péchés et sa sainte bénédiction. Ils attendirent ses ordres pour se relever, et s'ils le retinrent quelque temps parmi eux, ce ne fut point comme un captif, mais comme un maître à qui ils désiraient faire voir de près qu'ils n'étaient point les hommes farouches dont on l'avait effrayé; mais qu'au contraire il y allait de l'intérêt de la papauté et de la chrétienté tout entière de s'appuyer sur eux, pour empêcher l'Italie de tomber aux mains des Mahométans. Léon IX se laissa convaincre par des vainqueurs si humbles dans leur triomphe, et, passant à leur égard de la crainte à la confiance, de l'hostilité à l'alliance, il leur accorda, sur leur sollicitation, l'investiture, au nom de saint Pierre, dont ils se faisaient les vassaux, non-seulement de tout ce qu'ils avaient déjà conquis, mais de tout ce qu'ils pourraient conquérir encore dans la Pouille et dans la Calabre, sur les Grecs et les Sarrasins. La piété, ou si l'on veut l'intérêt des Normands, changeait ainsi pour le Saint-Siége une défaite en conquête; car c'est depuis cette mémorable époque que tous les États qui composent aujourd'hui le royaume de Naples devinrent fiefs de l'Église. Léon IX eut d'autant plus à se féliciter d'avoir écouté enfin les Normands, que bientôt éclata le schisme d'Orient, et que, sans

ses nouveaux alliés, une grande partie de l'Italie eût pu être contrainte, par les Grecs, de l'embrasser.

Heureux d'avoir désormais en leur faveur les vœux au lieu des excommunications du pape, les Normands se mirent aussitôt en devoir de soumettre à leur domination tout ce qui venait d'être compris dans l'inféodation pontificale. Onfroi battit les Grecs près d'Oria; il avait conquis la plus grande partie de la Pouille, quand il mourut, en 1157.

Dès lors, Robert Guiscard, dont les éminentes qualités et les actions signalées n'avaient pas été sans porter quelque ombrage à son aîné, parut au-dessus de tous les comtes normands d'Italie, comme le cèdre paraît au-dessus des arbrisseaux qu'il ombrage et protége de ses rameaux. Abagelard, fils d'Onfroi, n'inspirant aucune confiance aux Normands, ayant même été accusé de participation dans un complot contre le chef de sa famille, fut évincé par ses propres compagnons d'armes; il alla chercher un refuge et porter son dépit à la cour de Byzance où nombre de gens de sa nation commençaient à jouer un rôle important. Robert Guiscard, élu d'un commun choix, se mit sur-le-champ en devoir de justifier cette préférence. Avant d'avoir entièrement achevé la conquête de la Pouille, il s'occupait déjà de celle de la Calabre. Robert se souvint alors du plus jeune, mais non pas du moins chéri de ses frères, que l'amour de sa famille retenait encore au manoir de Hauteville, et sur les heureuses qualités duquel on lui envoyait souvent de Normandie les plus entraînants rapports; il se souvint du beau, du gracieux, de l'aimable Roger, dont il n'avait connu que l'enfance, et sur qui maintenant les regards épanouis du vieux Tancrède, nonobstant l'extraordinaire fortune de ses autres fils, se reposaient comme sur celui dans lequel étaient placées ses plus belles espérances. Le bouillant, le généreux Roger ne dormait pas à l'idée des aventures et des exploits de ses frères, quand le plus puissant d'entre eux l'appela enfin à partager ses travaux et sa gloire.

Il paraît avec son air affable, sa physionomie ouverte, où la fierté du héros naissant était tempérée par la douceur de la jeunesse, avec son front majestueux, sa taille élégante, sa force herculéenne, et déjà tous les Normands sont impatients de le voir à leur tête; il ouvre la bouche, et de ses lèvres s'échappent, comme

un flux de parfums, les paroles exquises, les louanges brûlantes des exploits de ses devanciers, les discours dont la sagesse étonne et ravit dans un aussi jeune âge, et tous les cœurs lui sont acquis (22). Robert Guiscard s'en est senti presque jaloux; mais Roger n'oubliera pas ce qu'il doit à son aîné, et que c'est par lui qu'il a été appelé à la plus haute et magnifique fortune.

Roger, pour coup d'essai, fut envoyé à la conquête de la Calabre. Il y avait quatre ans que Robert y travaillait sans succès. Pour encourager son jeune frère, il lui donna le titre de comte de cette province, et convint d'en faire le partage avec lui, dès qu'elle leur serait acquise par les armes. Voici donc Roger qui court, à l'exemple de ses frères, avec un ou deux cents bons compagnons pour accomplir ce grand dessein. Jamais vie plus aventureuse ne fut menée par les autres fils de Tancrède, que par Roger dans cette première expédition. Après maints exploits inénarrables, privé de presque toute sa petite troupe, ne recevant aucun secours de Robert Guiscard, manquant d'argent, presque d'habits, n'ayant reçu de son frère qu'un cheval pour récompense de ses services, il rentra dans la Pouille en telle misère, qu'il se vit réduit à obtenir à la pointe de son épée de quoi se sauver des étreintes de la faim. Un moment brouillés, à la suite de la première expédition de Roger, les deux frères ne tardèrent pas à se réconcilier. Robert Guiscard, décidé à se rendre maître de la Calabre, remit au jeune coureur d'aventures le commandement d'une partie de son armée. Ils poussèrent leurs communes conquêtes jusqu'à Reggio, qui tomba en leur pouvoir avant la fin de l'année 1060. Robert Guiscard se donna, sans plus hésiter, le titre de duc de Pouille et de Calabre, qu'il se fit confirmer ensuite par le pape Nicolas II. Mais il ne tint pas parole à Roger qui pourtant s'empara, à lui seul, de Squillace, la dernière ville restée fidèle aux Grecs dans la Nouvelle-Calabre. Il lui refusa le partage de la province dernièrement conquise.

Roger prit le parti de se venger noblement de cette injustice, en courant à de nouvelles aventures guerrières, capables de faire pâlir celles de Guiscard lui-même, et en entreprenant, sans le secours de celui-ci, une conquête plus héroïque encore que celle de la Calabre, et dont nul, dans sa famille, ne pourrait lui enlever l'honneur ni la possession.

Avec soixante hommes seulement, il quitte Reggio, où il commandait pour son frère, se jette dans des barques, passe, dans ce fragile équipage, le détroit de Messine, et tombe, sans s'en étonner, au milieu d'une nuée de Sarrasins à qui il vient disputer la Sicile. Les Sarrasins, plus surpris que lui de tant d'audace, après s'être interrogés, sortent en foule de Messine. Roger feint la peur, il semble fuir : mais, quand ses ennemis l'ont suivi en désordre jusqu'à une assez grande distance de la ville, il se retourne soudain avec ses soixante cavaliers, fond impétueusement sur les infidèles et les fauche par monceaux. On vit alors soixante cavaliers avec leur chef courir en maîtres la campagne de Sicile, forcer les habitants à se tenir renfermés dans les forteresses, et charger tout à l'aise leurs barques de si gros butin, qu'elles semblaient près de couler sous ce fardeau. Roger, après s'être soigneusement enquis des moyens de s'établir dans l'île, retourna à Reggio pour y assembler un corps plus nombreux de troupes.

Robert Guiscard, charmé de voir son jeune frère s'ouvrir une voie nouvelle et qui pouvait lui faire oublier ses prétentions sur la Calabre, heureux aussi de montrer son zèle pour la religion, en combattant les musulmans dans un de leurs plus redoutables foyers, vint, avec les forces dont il disposait, prêter son aide à Roger. Il prit le commandement de la flottille normande destinée à faciliter la descente. Les Sarrasins se tenaient sur leurs gardes avec leurs navires de guerre.

Tandis que ceux-ci observaient les bâtiments normands, Roger parvint à leur dérober son passage, et à débarquer à la tête de cent cinquante cavaliers. Robert Guiscard attaqua bientôt la flotte sarrasine et la dispersa. Ayant ensuite opéré son débarquement et rejoint son frère, il pénétra avec lui fort avant dans le pays. Roger réussit à se faire ouvrir la ville de Traina, au pied du mont Etna, de laquelle il résolut de faire sa place d'armes, le point d'appui de ses opérations. Après avoir laissé quelques braves Normands dans ce poste pour le défendre, Roger revint, au commencement de l'hiver, sur le continent où son frère l'avait devancé.

Robert, poussé par l'ambition et oubliant le principe de sa fortune, avait fait rompre son mariage avec sa première femme, de laquelle il avait eu un fils, qui fut le fameux Boëmond, prince

d'Antioche, un des héros de *la Jérusalem délivrée.* A la place de cette infortunée, nommée Albérade, Robert avait épousé Siselgayte, fille du prince de Salerne, véritable héroïne qui répondait mieux que l'autre à son caractère. Femme capable de combattre et de gouverner, on vit tour à tour Siselgayte partager, l'arme au poing, les dangers de son mari, au milieu des combats, et conduire l'État en son absence, avec toutes les ressources et tous les succès de la plus adroite politique. Roger, de son côté, s'unit, quoique plus modestement, avec la belle Delizia, fille d'un seigneur normand. Voulant assurer un rang à sa femme, il eut quelques nouveaux démêlés à ce sujet avec son frère. On en vint même aux armes. Roger eut un parti nombreux; la ville de Gérace se déclara pour lui; Robert fut fait prisonnier au moment où il tentait de la surprendre; il ne dut son salut et sa liberté qu'à la noblesse et la générosité d'âme de son jeune frère qui accourut, en toute hâte, pour lui faire un rempart de son propre corps. Ce beau trait réconcilia les deux fils de Tancrède.

Roger, décidé à se fonder une puissance en Sicile, repassa le détroit et alla s'établir avec sa femme à Traina. Il en descendait chaque jour, pour faire maintes prouesses que l'on aurait peine à imaginer, quand un quartier de Traina ayant été perfidement livré aux Sarrasins par les Grecs, il se vit inopinément assiégé dans l'autre quartier qui était entièrement ouvert. Roger ne se laissa point abattre par ce coup inattendu, et quoiqu'il n'eût que trois cents hommes au plus, il résolut de tenir bon contre les Sarrasins et les Grecs ensemble. Ce que souffrit et ce que fit Roger pendant quatre mois que dura cette situation est inoui. La faim et toutes les misères avaient atteint les Normands. Roger et sa jeune épouse n'eurent bientôt plus qu'un manteau à eux deux, qu'ils se passaient tour à tour, selon les besoins du moment. La belle Delizia, avec deux ou trois femmes qui l'avaient suivie, apprêtait elle-même les repas des compagnons d'armes de son mari.

Il n'y avait moyen de se procurer des vivres qu'en allant les enlever, les armes à la main, au milieu même des ennemis. Chaque jour, chaque heure, était un nouveau combat d'un contre mille. Un jour que Roger était resté seul au milieu des Sarrasins, il eut son cheval tué sous lui; mais, sans perdre contenance, il

dégage la selle, la met sur sa tête, soit pour qu'elle ne reste pas en trophée à l'ennemi, soit de peur de ne la pouvoir remplacer, et, tout chargé qu'il est de ce fardeau, il s'ouvre un passage avec son épée; puis, laissant les Sarrasins surpris et confondus derrière lui, il retourne lentement vers ses Normands. Tant de constance et une si prodigieuse valeur commençaient à fatiguer les assiégeants. Roger en profita pour les surprendre pendant la nuit, et les chasser du quartier fortifié qu'ils occupaient. De ce moment, il n'eut plus qu'à marcher de succès en succès dans la Sicile.

Il en interrompit lui-même le cours de ce côté, l'an 1070, pour venir aider son frère au siége de Bari, capitale de la Pouille. Tarente, Brindes et Otrante ayant succombé, cette ville était la dernière de la province qui restât encore aux Grecs; sa position et la force de ses remparts protégeaient depuis longtemps ses nombreux habitants et les immenses richesses qu'elle renfermait, contre la persévérance des Normands. Robert en avait commencé le siége par terre et par mer dès le mois d'août 1068, et il ne semblait pas encore près d'en voir la fin. Les assiégés, après avoir vainement essayé de se défaire du chef de leurs ennemis par un assassinat, envoyèrent à Constantinople implorer le secours de Romain-Diogène, alors empereur d'Orient. Sachant que la perte de Bari entraînerait celle de l'empire en Italie, Diogène arma et envoya une flotte chargée de troupes et de vivres. Par un singulier concours d'événements trop longs à rapporter, c'était un Normand, nommé Gosselin, qui avait le commandement de la flotte impériale; il semblait qu'il n'y eût plus que les Normands qui fussent capables de lutter contre les Normands.

Il est bon pourtant de dire que c'étaient les Grecs de l'empire d'Orient qui étaient les tacticiens de la mer à cette époque. Un de leurs empereurs, Léon le Philosophe, avait consacré, durant le neuvième siècle, dans son livre des *Institutions militaires*, une place importante à la marine de guerre.

Dans ce livre, Léon le Philosophe parle d'une espèce de navires appelés, chez les Grecs du Bas-Empire seulement, *dromones*, qu'il considère comme étant, en quelque sorte, les trirèmes des anciens, quoique la description qu'il en fait laisse beaucoup de doutes à cet égard. « Chaque dromone doit être oblongue, dit-il, d'une largeur proportionnée à sa longueur, avec deux rangs de

rames, l'un en haut, l'autre en bas. A chaque rang, il y aura, au moins, vingt-cinq bancs pour asseoir les rameurs, savoir : vingt-cinq en bas et vingt-cinq en haut; et sur chacun il y aura deux rameurs, l'un à droite, l'autre à gauche, ce qui fera en tout cent hommes, rameurs ou soldats. Chaque dromone aura son préfet, un lieutenant, un porte-flamme, et deux pilotes pour gouverner. Les deux derniers rameurs du côté de la proue auront charge, l'un de faire jouer la pompe, l'autre de jeter l'ancre. Le pilote qui gouvernera la proue sera assis dans l'endroit le plus élevé, et aura soin de se couvrir d'armes défensives. Le siége du préfet sera vers la poupe, dans un endroit où il sera isolé et à l'abri des traits, quoique placé de manière à tout voir, pour donner ses ordres et faire manœuvrer. On pourra faire des dromones plus grandes, capables de contenir jusqu'à deux cents hommes, et plus s'il est besoin. Cinquante seront pour les bancs d'en bas, et cent cinquante pour les bancs d'en haut, qui seront tous armés pour combattre. » Outre que ces descriptions indiquent assez clairement des rangs de rameurs superposés, elles font voir que ce genre de navires était le plus en usage pour la guerre à cette époque. L'empereur Léon prescrit encore des bâtiments plus petits à un seul rang de rames, qu'il nomme galiotes, bâtiments, dit-il, très-légers pour la course, et dont on se servira pour faire la garde, la découverte, toutes les expéditions en un mot qui exigent la célérité. Il ordonne naturellement aussi des navires de charge pour porter non-seulement les bagages et les vivres de la flotte, mais encore des provisions d'armes, comme des arcs, des flèches, des traits et généralement tout ce qui s'employait alors dans les combats de mer, même des mangonneaux et d'autres machines de cette espèce, pour qu'on s'en serve en cas de nécessité. Enfin l'empereur Léon signale en particulier le genre de galère que montera le commandant en chef : « Votre galère, dit-il, étant comme la tête de toute l'armée, doit se distinguer des autres par sa grandeur, sa force, et être montée par des soldats d'élite; elle sera construite, ajoute-t-il, sur le modèle de celles que l'on nomme *pamphyles*. »

Léon donne pour instruction de ne point laisser les flottes en désordre, mais de tenir les galères à des distances convenables pour qu'elles ne se heurtent pas, de les diviser par escadres de

trois ou cinq, pour chacune desquelles il y aura un chef qui recevra directement les ordres du commandant général.

Une flamme, un drapeau ou toute autre chose élevée et assez visible, qui puisse désigner tout ce que le général veut faire entendre, servira de signaux, dit-il, pour l'attaque ou la retraite, tourner l'ennemi, lui tendre un piége, courir au secours d'une partie en danger, forcer de rames ou voguer plus lentement, chaque ordre devant être indiqué par son signal particulier dont on est convenu d'avance. « Or, ajoute-t-il, on tient le drapeau droit, ou on l'élève à droite, à gauche, ou bien on l'agite, on l'élève, on l'abaisse, on le supprime, ou l'on en met un autre d'une figure différente, ou l'on change seulement sa couleur, comme on avait coutume de faire autrefois: celui du combat était rouge, élevé sur une longue pique. » C'était à ces moyens que se bornait, que l'on borna même plusieurs siècles ensuite l'usage des signaux, maintenant si perfectionné qu'il est devenu en quelque sorte une langue.

Pour les dispositions d'ensemble à prendre en face de l'ennemi, l'empereur Léon donne trois ordres de bataille : en croissant, en ligne droite et sur deux ou trois lignes. Dans le premier, qui paraît avoir été le plus en usage et que l'on retrouve presque jusqu'au règne de Louis XIV, les galères, dit Léon, s'avancent comme deux cornes ou deux mains, les meilleures et les mieux armées se trouvant surtout aux pointes. La galère capitane, celle que monte le général, avait sa place dans le fond du concave, d'où l'on pouvait tout voir et expédier des ordres en conséquence. « Cette disposition circulaire, fait observer le tacticien, est la plus convenable pour envelopper l'ennemi; elle a encore beaucoup d'avantages pour la retraite, comme l'ont enseigné quelques anciens qui l'ont prise. Pour ranger l'armée en croissant, l'ennemi étant en présence, la manœuvre à faire est, ajoute-t-il, de faire retirer les galères du centre et successivement pour former l'enfoncement. Cette manœuvre, quoiqu'ayant l'air d'une fuite, aura néanmoins pour but de combattre avec plus d'avantage les galères se trouvant ainsi toutes prêtes à revirer sur l'ennemi s'il suit et se jette dans le concave, ce qu'il n'osera faire, de peur d'être enveloppé. Quant à l'ordre de bataille en ligne droite, par cette disposition, continue Léon, vous porterez la proue sur l'en-

nemi, pour brûler ses vaisseaux, au moyen des feux que jetteront les siphons.» Pour l'ordre sur deux qu trois lignes, selon le nombre des vaisseaux dont on dispose, l'empereur Léon qui, souvent ne fait que rappeler la tactique des anciens, dit que la première ligne étant engagée avec l'ennemi, l'autre se coulera à droite et à gauche pour se jeter sur les flancs ou sur les derrières, de sorte que les adversaires ne puissent soutenir cette nouvelle attaque. Léon ne parle pas d'un ordre de bataille, ou, si l'on veut, d'une manière de disposer les vaisseaux sur une ou sur plusieurs lignes, mais attachés les uns aux autres par des chaînes ou de gros câbles, pour les transformer en quelque sorte en un seul pont immobile où l'on pût combattre de pied ferme comme sur terre. Cette disposition dont les Vénitiens paraissent avoir fait les premiers usages et de laquelle on verra de fréquents exemples jusque sous le règne des premiers Valois, n'était peut-être pas imaginée à l'époque où Léon le Philosophe écrivait ses *Institutions militaires*. Du reste, cet empereur indique d'autres méthodes que les précédentes, mais que l'on peut mettre au rang des stratagèmes de guerre, plutôt que des ordres de batailles proprement dits. L'une de ces méthodes consistait à faire paraître peu de vaisseaux, pour inspirer la confiance de l'attaque aux bâtiments adverses répandus sur la mer; de sorte que, se laissant abuser par ces faibles apparences, quand ils fondaient sur ceux dans lesquels ils croyaient trouver une proie facile, les autres vaisseaux, cachés derrière quelque cap, quelque promontoire sans doute, paraissaient inopinément et jetaient le trouble parmi les agresseurs. La seconde méthode était de faire avancer ses galères les plus agiles qui, après avoir entamé le combat, simulaient la fuite et attiraient à leur suite les galères ennemies. Mais soudain des navires frais arrivaient sur celles-ci et en avaient d'autant plus aisément raison que, dans l'ardeur de la poursuite, ayant rompu leur ordonnance, elles s'étaient éxposées à être attaquées chacune par plusieurs. Enfin l'empereur Léon veut que lorsqu'on dispose d'une flotte plus nombreuse que celle de l'ennemi, on en tienne une bonne partie en réserve, on fasse durer le combat jusqu'à la nuit, et lorsque les ennemis sont harassés, on lâche sur eux les galères toutes fraîches qui n'ont pas encore combattu et auxquelles il leur est devenu impossible de résister. Une manœuvre

de détail qu'il recommande comme des meilleures, était de joindre côte à côte une galère ennemie, comme si on voulait en venir à l'abordage, et alors de faire choquer celle-ci de l'éperon par un autre navire qui la venait attaquer par le flanc découvert et lui donnait une grande secousse, tandis que le premier navire agresseur l'attirait à lui. Celui-ci devait se dégager un peu pour ne pas servir d'appui à la galère attaquée, surtout vers la poupe, parce que c'était la partie la plus élevée et par conséquent la plus avantageuse à prendre pour combattre et renverser son adversaire. Par le fait de cette attaque combinée, on brisait la galère ennemie et on la submergeait avec tout son équipage.

Quant aux instruments de guerre en usage sur les flottes de ce temps, quelques-uns étaient nouveaux, mais beaucoup étaient empruntés aux anciens. Outre leurs armes ordinaires, les soldats qui montaient les navires avaient de longues perches ferrées pour écarter les bâtiments opposés et empêcher les leurs de se rompre par le choc. On élevait au milieu des grandes dromones des châteaux de bois d'où les soldats jetaient sur les navires ennemis de grosses pierres ou des masses de fer pointues, des matières incendiaires. Sur le devant de la proue, il y avait un siphon couvert d'airain pour lancer des feux, et au-dessus de ce siphon, une plate-forme en charpente, entourée d'un parapet et de madriers, où l'on plaçait encore des soldats pour combattre avec des traits. Des archers étaient aussi postés à la poupe, à babord et à tribord, qui lançaient de petites flèches appelées mouches. On employait des grues ou autres machines semblables tournant sur un pivot, au moyen desquelles on élevait d'énormes masses qu'on laissait ensuite tomber sur le navire auquel on était accroché. A l'aide d'un mangonneau, on jetait aussi de la poix liquide et brûlante, ou quelque autre matière préparée. On apprêtait encore de grandes chausses-trappes, ou des sphères de bois garnies de pointes de fer, que l'on entourait de goudron, de toiles soufrées, et, après y avoir mis le feu, on les lançait sur les vaisseaux ennemis où elles embarrassaient et brûlaient les pieds et les mains des combattants qui, pendant ce temps, ne pouvaient continuer à prendre part à l'action. Souvent chaque soldat était armé d'un petit siphon-à-la-main, qu'il portait derrière son bouclier et qui renfermait du feu grégeois, qu'on lançait aux visages des enne-

mis. Des vases pleins de matières enflammées, pour incendier le vaisseau en se brisant dans leur chute, d'autres pleins de chaux vive pour suffoquer les ennemis en se dissipant en poussière, et jusqu'à des pots de terre remplis de scorpions, de vipères, de serpents, de toutes sortes de bêtes hideuses et venimeuses, entraient aussi dans le système de combat sur mer de cette époque.

La marine des Grecs du Bas-Empire avait sans doute servi de modèle à celle de la plupart des autres peuples contemporains qui occupaient le littoral de la Méditerranée. Mais les populations maritimes de l'Océan avaient la leur plus lourde, moins propre aux manœuvres stratégiques sans doute, mais plus convenables pour cette mer houleuse. Il est probable que la marine des Normands et celle des Français en général participait de l'une et de l'autre.

Mais, pour en revenir au récit des prouesses de la famille de Hauteville, après cette digression utile à l'intelligence d'une partie de cet ouvrage en général et de ce récit en particulier, Gosselin, ce Normand qui commandait la flotte de l'empereur d'Orient contre d'autres Normands, députa d'avance un de ses officiers aux habitants de la ville de Bari, assiégée par Robert Guiscard et Roger, pour qu'ils eussent à se tenir prêts à le recevoir, et à allumer des feux au haut de leurs tours, pendant la nuit, dès qu'ils auraient signalé ses vaisseaux.

Mais cette dernière circonstance devait tourner au profit des assiégeants. A l'aspect des feux, ceux-ci ne doutèrent pas que la ville n'attendît un secours. Roger prit le commandement de la flotte de son frère, à laquelle il était venu se joindre avec bon nombre de bâtiments. Il fit tout d'abord fermer le port par une estacade. Peu de jours après, apercevant de loin sur le golfe plusieurs fanaux allumés, il s'embarque avec ses troupes et cingle vers l'ennemi. Les Grecs croient que ce sont des navires de Bari qui viennent à leur rencontre pour les piloter : mais ils sont cruellement désabusés, en recevant le choc aussi furieux qu'inattendu de la flotte normande dont un des bâtiments s'entr'ouvre du coup même qu'il porte, et s'engloutit, en un clin d'œil, avec cent cinquante cuirassiers qui le montent. L'impétueux Roger a reconnu la galère capitane aux deux fanaux qui l'éclairent ; il l'aborde, saute dedans, l'enlève, et fait Gosselin prisonnier. Le

reste de la flotte grecque prend la fuite, et Roger, pour son coup d'essai sur mer, a la gloire de vaincre les navigateurs les plus anciens et les plus exercés qu'il y eût alors dans l'univers. A la suite de cette bataille navale, Bari, désespérant d'être secourue, ouvrit ses portes à Robert Guiscard, le 15 avril 1071, après un siége de trois à quatre ans.

L'heureux Robert, rendant aussitôt à son frère service pour service, lui prêta son actif concours devant Palerme que Roger se mit en devoir de prendre, après avoir déjà conquis Messine et d'autres villes importantes de la Sicile. Les Sarrasins et les Grecs se défendirent avec courage et persévérance dans ce dernier boulevard qu'ils eussent à opposer aux Normands, et soutinrent de nombreux assauts; quantité de combats furent livrés sous les murailles de Palerme. Les Sarrasins tentèrent de secourir la ville par mer, pensant que cet élément leur serait plus favorable que l'autre. Robert qui, cette fois, commandait la flotte normande, s'apprête à recevoir l'armée navale des ennemis. Un bruit de trompettes et de cris, capable de troubler la terre et l'onde, se fait entendre du côté des Sarrasins, au moment où les compagnons de Robert, pour se donner une force surnaturelle, viennent de se munir, à son exemple, du corps de Jésus-Christ, et la bataille s'engage. Au commencement, la fortune est en balance; les bâtiments réunis de Sicile et d'Afrique opposent une résistance vigoureuse. Mais enfin ils succombent sous la pieuse ardeur des Normands; quelques-uns sont la proie du vainqueur; la majeure partie cherche et trouve d'abord son salut dans l'agilité des rames qui précipitent leur fuite. Ils gagnent le port qui bientôt est fermé par des chaînes. Mais celles-ci ayant été brisées, les Normands s'emparent encore de plusieurs des navires ennemis, et font de presque tout le reste un horrible incendie, dont le vent pousse les tourbillons de flammes jusque sur les murs de Palerme, avec les hurlements des infidèles qui se noient en brûlant. Les vainqueurs puisent une nouvelle force dans leur victoire même. Robert et Roger en profitent pour livrer un dernier assaut à la ville épouvantée, dont les cris désespérés se mêlent à ceux que leur apporte le vent de la mer. Au milieu de cette confusion, les Normands entrent dans la ville, le 10 janvier 1072, après six mois de siége. Par la suite, avec ses seules forces, Roger prit Trapani,

Taormina, Syracuse et d'autres places. L'île entière était désormais conquise, et Roger, à qui le pape en confirma la possession, prit le titre de comté de Sicile. Le monde, étonné de ses exploits, l'appela Roger le Grand-Comte.

Cependant il resta en quelque sorte le vassal de son aîné, à qui il laissa la pleine souveraineté de Messine et de Palerme, et dont il reçut, en retour, une partie de la Calabre qui avait fait plusieurs fois le sujet de leurs difficultés.

Robert, de son côté, continua à conquérir et à s'affermir. Les empereurs d'Orient, ayant perdu jusqu'aux derniers vestiges de leur puissance en Italie, prirent le parti de faire leur paix avec les Normands, dont l'humeur aventureuse menaçait déjà de se tourner vers la Grèce elle-même. L'empereur Michel Parapinace demanda à Robert Guiscard une de ses filles pour son fils Constantin Ducas. Les fiançailles seules eurent lieu, le bas âge du prince et de la princesse ayant laissé aux événements le temps de rompre cette alliance.

Tranquille du côté de l'Orient, Robert Guiscard en profita pour s'élargir en Italie, au détriment des anciens États lombards. Il mit la main sur la principauté de Bénévent, en cédant toutefois la ville de ce nom au Saint-Siége. Après avoir engagé les habitants d'Amalfi, ville qui se gouvernait en république, à le nommer leur duc, sous la garantie de leurs libertés, il attaqua Salerne, par terre et par mer, et força, en 1077, cette ville et toute la principauté du même nom à passer sous sa domination. Les héritiers des princes lombards se trouvèrent ainsi entièrement dépossédés en Italie; car, dès 1062, le successeur du Normand Drengeot, Richard, comte d'Averse, avait conquis les principautés de Capoue et de Gaëte, sur lesquelles d'ailleurs Robert exerça dès lors une sorte de suzeraineté. De sorte que les deux frères Robert Guiscard et Roger le Grand-Comte, à un titre ou à un autre, finirent par ranger sous leur puissance tout ce que comprend aujourd'hui le royaume des Deux-Siciles, moins le duché de Naples qui, affranchi de la dépendance des empereurs d'Orient, formait une petite république.

En ce temps-là, Michel Parapinace s'était vu réduit à descendre du trône impérial des Grecs, et Nicéphore Botaniate lui avait succédé au détriment du jeune Constantin Ducas, le fiancé de la

fille de Robert Guiscard. Botaniate avait rompu, de sa propre autorité, le mariage projeté, et fait enfermer la fiancée dans un monastère. L'injure était cruelle pour le fier aventurier normand qui s'était créé une si redoutable puissance en Italie; aussi l'avait-il vivement ressentie. Mais, occupé de ses dernières conquêtes, il avait remis sa vengeance à un moment plus opportun. Nicéphore Botaniate s'étant vu déposséder à son tour, le célèbre Alexis Comnène, sous le long règne duquel eurent lieu, avec les premières croisades, tant d'événements remarquables, monta sur le trône des empereurs d'Orient. Le jeune Constantin Ducas reçut des honneurs en guise de puissance, et la fille de Robert Guiscard, retirée il est vrai du couvent, fut amenée à la cour d'Alexis, non pour épouser son fiancé, mais pour y être surveillée de plus près. Quant à Michel, père de Constantin, dès longtemps relégué dans un cloître, on ne s'en souvenait plus.

Mais voilà qu'un vieillard se montre dans les villes de la Calabre et de la Pouille, un vieillard dont la figure, la taille, le port, le geste, la voix, et jusqu'au langage, avaient une ressemblance si parfaite avec le vieil empereur détrôné que tout le monde crut le reconnaître, et que de judicieux historiens, voisins de ce temps-là, n'ont pas douté que ce n'ait été réellement Michel Parapinace lui-même. Son air, sa contenance, ses paroles, rien ne se démentait. Il racontait, avec des larmes touchantes, comment Nicéphore Botaniate lui avait cruellement enlevé sa femme, son fils, sa couronne, pour le revêtir de haillons monastiques. « Mon crime, disait-il, fut d'unir mon fils à la fille du duc Robert. Le persécuteur de ma famille craignait que les Normands, attirés par cette alliance, ne vinssent à subjuguer, par leur invincible valeur, une nation lâche et dégénérée. Dans leur terreur, ils ont barbarement mutilé mon fils et enfermé sa fiancée, pour qu'elle ne porte pas à un autre son droit à la couronne. Mais, ajoutait-il, en parlant de Robert Guiscard, la divine Providence, émue de mes malheurs, me jette aujourd'hui entre les bras d'un prince généreux, qui ne refusera pas, sans doute, de prêter son bras à l'exécution des ordres du ciel, et de joindre à la gloire du conquérant, celle de rétablir un prince injustement détrôné. »

Ce vieillard disait-il vrai? Ou n'était-ce, comme plusieurs l'ont soutenu, qu'un agent suscité par l'ambitieux artifice du Normand

prêt à s'emparer du trône impérial? Quoi qu'il en puisse être, Robert Guiscard l'entoura de respects, lui fit rendre les plus grands honneurs, et, sous son nom et avec lui, s'apprêta à envahir la Grèce. Le pape Grégoire VII lui-même, reconnaissant le vieillard pour Michel, le très-glorieux empereur de Constantinople, détrôné par une injuste violence, exhorta les fidèles à l'aider de tous leurs moyens.

L'actif Robert Guiscard, tandis qu'il assemblait et exerçait une armée à Salerne, équipait une flotte à Brindes et à Otrante et s'y faisait précéder par l'élite de ses troupes, par ces preux aventuriers normands qui, ayant déjà soumis le midi de l'Italie, et s'excitant encore de la conquête de l'Angleterre que venaient d'accomplir leurs compatriotes, en 1066, ne semblaient pas douter que l'empire d'Orient tout entier ne devînt bientôt leur proie.

Suivi de son principal corps d'armée et de la valeureuse Siselgayte, sa femme, qui voulut être de l'expédition et prit le casque et la cuirasse, Robert Guiscard partit pour Otrante et ensuite pour Brindes, après avoir confié le gouvernement de ses États à Roger, son second fils. Boëmond, son premier-né et sa véritable image, eut, malgré son jeune âge, le commandement général des troupes. Robert fit voile de Brindes, à la fin de juin 1081, avec cent cinquante bâtiments portant chacun deux cent cinquante hommes, en tout trente mille. Il y avait loin de là au temps où une soixantaine d'aventuriers comme lui formaient toute son armée. Il s'arrêta devant l'île de Corfou, dont il se rendit maître en peu de jours, tandis que Boëmond, avec un détachement de la flotte, s'emparait de Botronto, de la Valonne, de la Canine, et terrifiait toute l'Illyrie. Après ces brillants préludes, Robert réunit ses efforts contre *Dyrrachium*, qui depuis a été nommée Durazzo. La prise de cette place lui assurait la possession de toute la côte et la navigation du golfe Adriatique.

Cependant l'empereur Alexis ne s'endormait pas. D'une part, il suscitait des ennemis à Robert, qui obligeassent ce prince à reprendre la route de l'Italie; il soulevait contre lui un de ses neveux, fils d'Onfroi, et excitait l'empereur d'Allemagne à le dépouiller; de l'autre, il mettait Dyrrachium dans le meilleur état de défense, et donnait pour gouverneur à cette place importante,

George Paléologue, un des meilleurs et des plus renommés capitaines du temps.

Robert Guiscard ne se laissa point détourner de son plan ni de son objet. Maître de Corfou et de la côte occidentale, il divisa son armée, confia un détachement à Boëmond pour se rendre par terre devant Dyrrachium, tandis que lui-même il longerait la côte avec ses vaisseaux pour arriver par mer devant cette ville.

La flotte du Normand, poussée d'un vent favorable, cinglait dans le meilleur ordre; les vaisseaux, avec les tours de bois, enveloppées de peaux de bœufs, que Robert y avait fait élever pour faciliter l'escalade, ressemblaient à une fière cité que les flots emporteraient après l'avoir détachée de la terre, lorsqu'au détour d'un promontoire, qui leur cachait encore Dyrrachium, une tempête aussi épouvantable qu'imprévue vint à les assaillir. La grêle, la pluie, les éclairs, les tonnerres se confondent; les vents, se condensant un moment entre les montagnes voisines, pour en sortir bientôt impétueux avec des bruits effrayants, soulèvent les flots jusque dans leurs plus profonds abîmes, et donnent à tout l'élément maritime l'aspect d'un grand et noir chaos, dans lequel va s'engloutir le monde entier. En un instant, les rames sont brisées entre les mains des rameurs, les voiles déchirées, les mâts abattus, les cordages rompus et pantelants; les peaux qui enveloppaient les tours, ramollies et relâchées sous des torrents de pluie, se détachent en nappes frappées par le vent, et forment une nouvelle voilure qui, manquant de toute direction, fait pirouetter quelque temps les navires, puis les précipite au fond de la mer avec tous leurs équipages; les tours aussi, en s'écroulant, hâtent le moment fatal. Le courage, inutile contre la nature déchaînée, abandonne les soldats et les matelots. Les cris, les vœux, les prières, toutes les exclamations du désespoir et de l'horreur se mêlent aux craquements des vaisseaux qui se brisent sur les écueils, aux sifflements des vents, aux mugissements des vagues, aux éclats de la foudre, à tout le fracas de la tempête.

Seul, Robert Guiscard n'est point épouvanté, et donne l'exemple du plus étonnant sang-froid. Ce qu'il craint, ce n'est pas de mourir, mais de voir échouer son entreprise. Avec son vaisseau amiral, il surmonte le danger, et gagne le rivage, où chaque flot apporte, avec des débris, de nouveaux cadavres. Robert rassem-

bla les soldats échappés du naufrage, et s'arrêta sept jours à Glabinize pour donner du repos à son monde, et attendre le corps d'armée que Boëmond conduisait par terre. Bientôt il alla camper avec son fils sur les ruines de l'ancienne Épidamus, détruite depuis qu'une colonie romaine l'avait remplacée, à peu de distance, par Dyrrachium. Tandis qu'il envoyait en Italie donner des ordres pour qu'on lui amenât de nouveaux vaisseaux et de nouvelles troupes, il faisait construire des tours qui dominaient les murailles de la place; il les faisait charger de balistes pour écraser les assiégés, et commençait les travaux de circonvallation. Tout dénotait en lui une résolution opiniâtre d'en venir à ses fins.

George Paléologue, de son côté, déployait toutes les qualités d'un général actif et consommé. Par ses ordres, les murailles furent bordées de gros troncs d'arbres, qu'on devait abattre sur les Normands, lorsqu'ils monteraient à l'assaut. Il disposa de distance en distance des balistes et des catapultes, colossales machines de guerre de cette époque qui servaient à lancer des pierres, des quartiers de roc et des nuées de javelots. Animant les assiégés par son courage, Paléologue faisait plusieurs fois, de jour et de nuit, la ronde sur les murailles, pour s'assurer de la vigilance des sentinelles. Alexis Comnène, sentant de quelle importance c'était pour lui de conserver une des plus fortes barrières de son empire, n'hésita pas à appeler à son secours les musulmans, qui lui envoyèrent un puissant renfort. Mais de toutes les alliances qu'il rechercha contre les Normands, celle des Vénitiens lui fut la plus utile.

Le doge Dominique Sylvio conduisit, à la fin de juillet 1081, une flotte considérable, bien équipée et bien garnie de troupes, vis-à-vis d'un port nommé *les Manteaux*, où les vaisseaux de Robert Guiscard étaient à l'ancre, à trois quarts de lieue du camp des Normands.

Le doge, malgré la supériorité du nombre, n'osa d'abord hasarder le combat contre la flotte ennemie, rangée à l'entrée d'un port dont les jetées, à droite et à gauche, étaient couvertes de balistes et de catapultes. Mais Robert n'eut pas plutôt aperçu les Vénitiens, qu'il leur envoya Boëmond à la tête d'une escadre, pour leur signifier qu'ils eussent à reconnaître l'empereur Michel et à le saluer par les acclamations accoutumées. Sylvio demanda

à réfléchir jusqu'au lendemain. Ce n'était qu'un moyen de gagner du temps pour se préparer à l'action.

En effet, dès la nuit suivante, le défaut de vent l'empêchant de s'approcher du rivage, il rangea, suivant la coutume ancienne, ses bâtiments en forme de croissant, sur une seule ligne, et les fit lier les uns aux autres avec de gros câbles, pour qu'étant immobiles, on pût combattre dessus avec autant de fermeté que si l'on était sur terre. Les Vénitiens avaient au haut de chaque mât des espèces de hunes, assez larges pour donner place à trois ou quatre hommes, et des tas de pierres et de javelots. Ils avaient disposé une autre invention d'un effet très-dangereux : c'étaient des billots de bois d'une coudée de hauteur, appelés moutons, fort gros, et armés d'une pesante pointe de fer, que l'on pouvait, à l'aide d'une poulie au bout des vergues, décharger aplomb sur les vaisseaux adverses. C'est en cet état de son armée navale, que le doge de Venise attendit la flotte des Normands.

Au point du jour, Boëmond vint chercher la réponse; on le reçut avec des huées et des injures. Furieux et sans s'inquiéter de savoir si son escadre est appuyée, il fond sur les Vénitiens et vole à l'abordage. Mais comme déjà il accrochait un des plus forts vaisseaux ennemis, une des lourdes machines dont il a été parlé est précipitée d'une grande hauteur sur le sien qui s'ouvre percé jusqu'à la quille. L'eau entre à flots, le vaisseau enfonce, l'équipage se jette à la nage, mais périt presque tout entier. Boëmond pourtant est assez heureux pour se sauver sur un autre navire. Mais le reste de son escadre, le croyant perdu, ne songe plus qu'à regagner le gros de la flotte. Les Vénitiens, en ce moment, détachent les chaînes qui unissent leurs vaisseaux, poussent les bâtiments normands jusque dans le port, et en prennent quelques-uns. Ils se flattaient toutefois que leur victoire serait plus complète. Mais Robert les eut bientôt forcés de se retirer à leur tour devant les décharges meurtrières des machines élevées sur ses vaisseaux et sur le port. A la faveur des événements maritimes, Paléologue poussa jusqu'au camp des assiégeants une sortie, dans laquelle il eut l'avantage.

Rien ne pouvait décider Robert à renoncer à son entreprise; il grandissait avec l'obstacle. L'amiral de l'empire d'Orient, nommé Maurice, étant venu se joindre à la flotte vénitienne, me-

naçait de forcer l'entrée du port où les vaisseaux normands, pressés les uns contre les autres, auraient été dans l'impossibilité de manœuvrer et de se défendre. Boëmond sortit et se rangea en bataille. S'il lui fallut plier encore une fois devant une armée navale de beaucoup supérieure à la sienne, du moins ne fut-il pas poursuivi par l'ennemi.

Cependant Robert Guiscard poussait toujours le siége de Dyrrachium; son génie inventait chaque jour de nouveaux moyens pour réduire la place, et, quoique Paléologue fît tout au monde pour lutter de génie et de persévérance avec lui, le secours de l'empereur en personne et de toutes les forces dont celui-ci pouvait disposer devint indispensable aux assiégés. Une grande bataille continentale fut livrée, le 18 octobre 1081, sous les murs de Dyrrachium, entre l'armée impériale au nombre de cent mille hommes, et celle de Robert Guiscard, qui n'en comptait que quinze mille. Alexis Comnène fut battu, et, dans sa fuite, faillit tomber au pouvoir de Robert. Les Grecs laissèrent entre les mains des vainqueurs la fameuse croix d'airain que Constantin le Grand avait fait faire, avant sa bataille contre Maxence, sur le modèle de celle qu'il avait aperçue au ciel. Les Normands, fiers de cette conquête, refusèrent de la rendre quel que fût le prix qu'on y mît, et désormais Robert fit porter devant lui ce précieux étendard dans tous les dangers; il ordonna qu'après sa mort, il fût déposé dans le monastère de la Sainte-Trinité, à Vénosa, où il avait marqué d'avance sa sépulture.

Le prétendu ou vrai Michel Parapinace périt dans la bataille; mais sa mort n'empêcha pas Robert de poursuivre la guerre. Il en résulta seulement que le Normand parut travailler plus ouvertement pour lui-même.

George Paléologue, qui était venu au secours de l'armée impériale dans la journée du 18 octobre, ne put rentrer dans Dyrrachium. Durant la nuit du 18 février 1082, Robert, aidé d'une intelligence formée avec le commandant d'une des tours de la place, fit planter les échelles et escalader les murailles. Les Normands pénétrèrent dans les rues, y semèrent l'épouvante; on se battit pendant trois jours. Le fils du doge de Venise succomba avec un grand nombre de ses compatriotes. Enfin Dyrrachium, après une mémorable et énergique défense, fut réduite à se

rendre à Robert Guiscard, qui la traita avec une douceur que ses ennemis même ne purent se défendre de louer.

L'empire d'Orient était aux abois. Alexis Comnène n'eut d'autre ressource que de supplier l'empereur d'Occident d'opérer une diversion dans la Pouille. Robert se disposait à pénétrer en Bulgarie, quand il reçut un message du pape Grégoire VII qui était assiégé dans Rome par l'empereur Henri IV, et l'appelait à son secours. Le duc, se regardant, depuis l'investiture pontificale, comme le premier soldat du Saint-Siége, oublie ses propres intérêts, laisse au jeune Boëmond le soin de conserver et de poursuivre ses conquêtes dans la Grèce, jure de ne point prendre de bain, de ne point se couper la barbe ni les cheveux qu'il n'ait triomphé de son nouvel ennemi, repasse en Italie avec l'escorte de deux navires seulement, fait rentrer dans l'obéissance les révoltés de la Pouille, arrive devant Rome qui déjà avait ouvert ses portes, fait lever le siége du château Saint-Ange où le pape s'était renfermé, et voit fuir devant lui l'empereur d'Occident, Henri IV, comme naguère celui d'Orient. Voilà ce que pouvait contre les deux empereurs du monde ce grand aventurier. Heureux s'il avait pu empêcher ses soldats de piller et d'incendier une partie de la ville éternelle!

Le jour même où Robert Guiscard forçait l'empereur Henri IV à sortir de Rome, Boëmond remportait au sein de l'empire d'Orient la victoire d'Arta, qui avait été précédée de celle de Joannina, et qui fut suivie de celle de Larisse, dans laquelle le vaillant fils de Guiscard passa sur le ventre des Grecs et des Turcs réunis. Alexis Comnène n'eut plus d'autre ressource que la ruse et la perfidie pour se débarrasser du vainqueur. Il souleva, par des émissaires, une sédition dans l'armée de Boëmond qui fut réduit à retourner de sa personne en Italie, et à laisser à un autre le soin de conduire les affaires de son père. Alexis profita de son absence pour reprendre quelques avantages. Mais son plus redoutable ennemi, Robert lui-même, se disposait à revenir en Illyrie.

Après s'être fait précéder par Boëmond et Gui, deux de ses fils, il partit d'Otrante au mois de septembre 1084, avec ses deux autres fils, Roger et Robert, laissant, cette fois, le gouvernement de ses États à son épouse, aussi habile que valeureuse, qui l'accompagna jusqu'à l'instant où la flotte mit à la voile. Après être

arrivé à la Valonne, où les temps contraires l'obligèrent de rester deux mois, Robert Guiscard alla s'opposer aux forces navales combinées de la Grèce et de Venise, qui assiégeaient Corfou.

A la suite de quelques escarmouches, que la fille de l'empereur d'Orient, Anne Comnène, dans son *Alexiade*, a transformées en batailles pour la plus grande gloire de l'empire grec, mais que les autres historiens ne mentionnent même pas, les deux armées navales se rencontrèrent entre Corfou et Céphalonie.

Vingt nefs, vaisseaux de haut-bord de cette époque, et cent bâtiments légers, dont la plupart sans doute étaient des galères, composaient la flotte de Robert Guiscard. Il divisa ses nefs en quatre escadres égales, prit le commandement de l'une d'elles, et confia à ses fils, Boëmond, Roger et Robert, celui des trois autres. Les bâtiments légers eurent ordre de voguer à la suite de chacune des escadres, et d'en seconder tous les mouvements. Si, dans la flotte ennemie, il paraît que les navires grecs étaient de peu d'importance, en revanche, parmi ceux des Vénitiens, il y avait neuf nefs qui surpassaient en force et en grandeur tous les bâtiments normands. Les Vénitiens avaient, comme naguère, lié ensemble, par des câbles, leurs plus gros vaisseaux, et ils avaient semé les navires légers des Grecs dans les intervalles. Ils présentaient encore, au bout de leurs vergues, de ces grosses masses de fer qui leur avaient si bien réussi contre l'abordage des Normands près de Dyrrachium, mais dont ces derniers avaient déjà appris à détourner les effets. Ils s'engagèrent de la sorte avec l'armée navale de Robert, tandis que les navires grecs faisaient pleuvoir une grêle de pierres et de flèches. L'équipage du vaisseau de Roger, fils de Robert Guiscard, et neveu du grand-comte de Sicile, en est criblé; lui-même, le jeune prince, est atteint au bras d'un dard, mais ne continue pas moins de combattre. Son père lui ayant expédié l'ordre de courir sur tous ces navires légers qui voltigeaient entre les nefs ennemies, il leur donne la chasse et les met en fuite. Restaient toutefois ces nefs elles-mêmes, qui étaient de véritables citadelles navales. Les Normands poussent contre elles, et les heurtent avec une telle violence, que sept sur neuf sont coulées bas; les deux autres sont enlevées. Quoique les bâtiments légers des Grecs eussent pris la fuite avec les ailes de la peur, on en atteignit pourtant un assez bon nombre qui

furent amenés à Robert Guiscard. Treize mille Grecs et Vénitiens, de l'aveu même de la fille d'Alexis Comnène, avaient péri dans les flots. De trois à cinq mille furent faits prisonniers. Anne Comnène, dans l'histoire si peu acceptable sous tant de rapports, qu'elle publia du règne de son père, supposa, par la suite, que le vainqueur s'était rendu coupable de mille atroces cruautés sur les captifs. Mais l'humanité, la modération dont Robert avait fait preuve à Dyrrachium, et le caractère généreux que tous les auteurs lui accordent, suffisent pour détruire ces exagérations.

Après avoir mis sa flotte à couvert dans le lac Glykis, sur la côte d'Épire, et avoir passé un rude hiver avec son armée, à Bundicia, dans le voisinage, Robert se prépara à reprendre ses opérations navales. Mais alors la sécheresse avait tellement fait baisser les eaux du lac où était sa flotte, qu'il fut obligé de trouver dans son génie, inépuisable en inventions, le moyen de faire sortir ses vaisseaux. Pour cela, il rétrécit le lit du lac, en enfonçant, de droite et de gauche, un double rang de troncs d'arbres fortement liés ensemble, garnis de claies en dedans, et en dehors d'une épaisse couche de ciment qui bouchait toutes les fentes et soutenait l'ouvrage. Le lac fut ainsi transformé en canal dans lequel on rassembla bientôt assez d'eau pour que les vaisseaux, mollement soulevés, voguassent vers l'île Céphalonie que Robert avait dessein de conquérir.

Mais sur les entrefaites, le duc fut saisi d'une fièvre ardente qui annonçait que son illustre carrière était près de sa fin. A cette nouvelle, sa femme et ses enfants passèrent le golfe, pour venir recevoir les derniers soupirs du héros ; il expira, au milieu des larmes de sa famille et de ses soldats, le 17 juillet 1085. Robert Guiscard, par son caractère bon, généreux, non moins que par sa valeur invincible, était l'amour et l'admiration de tous ses compagnons d'armes, comme de ses plus proches parents. Roger, son fils, qu'il avait nommé son héritier au duché de Pouille et de Calabre, fit embarquer toutes les troupes, pour accompagner le corps de son père jusqu'en Italie. Dans le trajet, la flotte eut à essuyer une furieuse tempête ; le vaisseau qui portait les dépouilles de Robert fit naufrage en vue de la côte ; mais les passagers, au nombre desquels étaient la veuve et l'héritier du duc, furent sauvés ; la piété et la vénération des Normands enlevèrent aux

flots le corps du grand homme qui, venu pauvre chevalier d'un petit manoir du Cotentin, était mort au moment où de ses mains hardies il touchait déjà à la couronne des empereurs pour en ceindre sa tête que rien n'était capable d'étonner. Les entrailles et le cœur de Robert furent inhumés à Otrante, et le reste, selon son désir, à Vénosa. Quand ils n'eurent plus ce héros pour les guider et les soutenir dans leurs lointaines expéditions, les Normands ne tardèrent pas à abandonner toutes leurs conquêtes dans la Grèce et jusqu'à la ville même de Dyrrachium ou Durazzo, dont la prise avait été un de leurs plus merveilleux exploits.

Après la mort de son frère, Roger le Grand-Comte, désormais affermi en Sicile, devint le chef de la famille de Hauteville, qui remplissait le monde entier de son nom, et dont sortit cet autre Tancrède destiné, comme son cousin Boëmond, à être un des héros de la première croisade.

Roger de Sicile ne pouvait guère consentir à être le vassal du jeune Roger, son neveu, nouveau duc de Pouille; aussi voulut-il rester et resta-t-il en effet complétement indépendant de lui. Comme Robert, il fut le plus ferme soutien des souverains pontifes, qui lui avaient conféré la dignité de légat apostolique en Sicile. L'an 1101, quand il mourut, Roger était considéré comme le plus grand et le plus redoutable prince du midi de l'Europe, bien qu'il y en eût plusieurs qui possédassent des États beaucoup plus étendus que les siens. Il n'y avait pas de souverain qui ne recherchât son alliance, et qui ne briguât l'honneur de s'unir à sa famille par le mariage. Son fils, Roger II, qui ne dégénéra point des qualités paternelles, ayant fini par réunir, sous sa puissance, tous les États normands d'Italie et de Sicile, se fit couronner roi, avec l'investiture papale, et ajouta bientôt à ses États, Naples, avec plusieurs villes et territoires environnants; en un mot, il acheva la fondation du royaume de Naples et des Deux-Siciles, tel qu'il n'a point grandi depuis et tel que les Normands le conservèrent jusqu'à ce qu'il dût passer, par extinction des mâles et alliance matrimoniale, dans la famille allemande de Souabe, pour revenir, en 1266, daus la famille française des Capets, s'en détacher plusieurs fois, et en dernier lieu y revenir encore par la maison de Bourbon (23).

Cependant une conquête non pas plus extraordinaire, mais plus

retentissante, était entreprise par d'autres Franco-Normands. Le chef de l'expédition était le duc de Normandie lui-même, Guillaume, fils naturel de Robert le Diable, et descendant du célèbre Rollon.

Il y avait plus de cinq siècles que les Anglo-Saxons étaient maîtres de l'Angleterre; il y avait deux cent quarante ans environ que l'heptarchie saxonne s'était transformée en monarchie, quand le duc Guillaume résolut d'aller se conquérir une couronne royale dans ce pays. Il colorait son ambition, comme c'est l'ordinaire aux conquérants, de quelques prétextes d'équité, basant ses prétentions sur une promesse, disait-il, à lui faite par Édouard le Confesseur, et sur un serment tiré peu généreusement du plus puissant des sujets de ce monarque mort sans postérité, Harold, fils de Godwin, qui, peu soucieux de ce serment et des droits d'un dernier prince du sang royal des Saxons, venait de se faire couronner. Guillaume, aussi adroit politique qu'intrépide guerrier, eut l'idée de faire approuver son entreprise par le pape, donnant à entendre qu'il rendrait volontiers sa conquête tributaire du Saint-Siége. Cependant l'argent manquait pour lever des troupes et équiper une flotte. Le duc fit un emprunt et s'adressa à l'enthousiasme et aussi à l'intérêt des particuliers. Chacun contribua volontairement pour sa part, dans l'espérance d'être bientôt largement récompensé. Guillaume, fils d'Obert, se chargea à lui seul d'équiper quarante vaisseaux à ses dépens. Les prêts et les dons des particuliers de Normandie ne suffisant pas, le duc obtint des secours en troupes et en vaisseaux de plusieurs princes, ses voisins, sur la promesse qu'il fit à ceux-ci et à leurs sujets de répartir aux uns et aux autres, proportionnellement, des biens en Angleterre, après la conquête du royaume. Aux soldats et aux matelots de son duché, il en joignit de la Bretagne, du Maine, de l'Anjou, du Poitou, de la Provence, de la Guienne, de la Bourgogne, de la Flandre, des rives du Rhin et de la Meuse, de toutes les provinces, en un mot, qui constituent aujourd'hui la France. Durant le printemps et l'été de l'année 1066, il fit construire et équiper dans tous les ports de Normandie des nefs à fond plat, tirant peu d'eau, assez conformes de l'avant à l'arrière, et qui, par leur coupe et leur assiette, ne ressemblaient pas mal à de grands cygnes voguant superbement sur l'onde. Il se pourvut aussi de batelets

et d'esquifs, tels sans doute qu'on les pût embarquer dans ces nefs, jusqu'à l'approche des côtes. Le rendez-vous des navires et des gens de guerre était l'embouchure de la Dive, rivière qui se jette dans l'Océan entre la Seine et l'Orne. Durant un mois, les vents furent contraires, et retinrent la flotte de Guillaume au havre de Dives.

De son côté, le roi saxon Harold, à la nouvelle des projets de Guillaume, avait assemblé une flotte considérable et une nombreuse armée; mais, après avoir vainement attendu le duc de Normandie pendant quelques mois, manquant de vivres, et voyant l'équinoxe d'automne approcher, trompé d'ailleurs par de faux avis qui lui faisaient supposer que son ennemi renvoyait son expédition à l'année suivante, Harold désarma ses vaisseaux et congédia ses troupes pour ne pas se ruiner en inutiles dépenses. Chemin faisant pour retourner à Londres, il apprit qu'une grande flotte norwégienne venait d'opérer une descente dans le nord de ses États, qu'une partie de ses provinces était déjà envahie et ravagée; il rassembla en toute hâte son armée, et alla au-devant des Norwégiens, à qui il fit éprouver une défaite totale dans laquelle périt leur roi. Harold se croyait bien assuré et s'occupait, dans le nord de son royaume, à réparer les maux causés par la dernière invasion, sans se douter qu'une autre plus redoutable le menaçait immédiatement.

Guillaume attendait toujours à Dives. Une brise du sud vint à souffler, qui poussa la flotte française jusqu'à Saint-Valery-sur-Somme; là encore, le temps redevenant défavorable, il fallut attendre plusieurs jours. Une nuit pourtant les vents changèrent, et, le 27 septembre 1066, le soleil parut dans tout son éclat. Aussitôt les apprêts de l'embarquement des troupes s'exécutèrent à l'envi, et quelques heures avant la fin de cette mémorable journée, la flotte appareilla au bruit des trompettes et d'un immense cri de joie poussé par soixante mille bouches. Outre un grand nombre de nefs dont quelques-unes portaient, sur la poupe, des châteaux en charpente ou espèce de plates-formes crénelées pour des archers et des frondeurs, dont quelques autres étaient garnies de ceintures de fer, terminées à l'avant par un éperon, et qui presque toutes avaient des boucliers rangés sur leurs bords pour servir de remparts à leurs hommes, cette flotte se composait d'une multi-

tude de petits navires de toutes sortes (24). De grands fanaux élevés sur les hunes, précaution nécessaire pour une traversée de nuit, devaient servir d'autant de phares de ralliement à toute la flotte. La nef de Guillaume voguait en tête, portant, au haut de son mât, une bannière envoyée par le pape, et une croix sur son pavillon. Sa voile brillait de couleurs variées, selon l'usage des anciens chefs scandinaves, de ces chefs que l'on appelait rois de mer, et l'on voyait peints en plusieurs endroits les trois lions qui distinguaient l'enseigne de Normandie. Une figure d'enfant, tenant un arc tendu, avec la flèche prête à partir, était sculptée à la proue de ce vaisseau, plus fin voilier que les autres, qui les précéda tous durant le jour, et les laissa, durant la nuit, bien loin en arrière. Le lendemain matin, Guillaume fit monter un matelot au sommet de son mât, pour savoir s'il était suivi de près par sa flotte. « Je ne vois que le ciel et la mer, » dit le matelot. Et Guillaume ordonna aussitôt que l'on attendît. Il affecta une contenance gaie, et pour que l'ennui et la crainte ne s'emparassent pas de l'équipage de son vaisseau, il fit servir un repas somptueux accompagné de vins fort épicés, dans lesquels ses soldats noyèrent la pensée de leur position incertaine. Bientôt, sur l'ordre de Guillaume, le matelot remonta une seconde fois au haut du mât : « J'aperçois quatre vaisseaux, » dit-il. La troisième fois, il s'écria : « Je vois une forêt de mâts et de voiles. » Et le vaisseau de Guillaume poursuivit sa route. Enfin, la côte méridionale d'Angleterre lui apparut, sans que rien indiquât qu'il trouverait un obstacle à son débarquement; car Harold, persuadé qu'il n'avait plus rien à redouter pour cette année, était resté dans le Nord. Guillaume put ainsi faire aborder ses troupes, sans résistance, à Pevensey, près de Hastings, dans la province de Sussex, le 28 septembre de l'année 1066. Les navires touchèrent tous ensemble le rivage, tous furent rangés autour du port, tous placés côte à côte les uns des autres, tous ancrés en même temps et sur la même ligne; la marée basse les ayant mis à sec, le débarquement s'opéra alors avec beaucoup d'ordre : les archers d'abord, puis les cavaliers et leurs chevaux, puis les ouvriers de toute espèce, et trois châteaux de bois, dont il ne restait plus qu'à réunir les pièces.

Comme le duc débarquait le dernier de tous, il tomba, et fut

obligé de se tenir sur ses deux mains. Cela parut à beaucoup un mauvais présage, et des murmures trahirent l'inquiétude de l'armée. Mais le duc, relevant la tête, s'écria : « Sachez que c'est la possession de cette terre que Dieu m'a fait prendre à deux mains, et qu'avec son aide et la vôtre, mes amis, je la conquerrai; et qui me la disputera, par la splendeur de Dieu! il y aura bataille. » Et alors un de ses chevaliers arrachant une poignée de paille à une cabane couverte de chaume, la présenta au duc en lui disant : « Sire, je vous baille la saisine de ce royaume, et vous promets qu'avant qu'il soit un an, je vous en verrai seigneur ou serai mort (25). » Le duc fut très-sensible à ce discours, et en remercia le chevalier avec effusion. Puis il ordonna à ses gens d'aller chercher leur nourriture aux dépens des villes et des hameaux voisins. Guillaume invita à sa table plusieurs de ses barons. En dînant, il se souvint qu'à Saint-Valery un clerc, qui se faisait devineur, lui avait dit que sûrement il passerait la mer et ne combattrait point; car Harold lui offrirait et donnerait tant, que le duc lui laisserait son royaume, satisfait d'en recevoir l'hommage. « Où est le clerc? » demanda Guillaume. On lui répondit que dans le trajet deux nefs seulement avaient péri, et que le clerc s'était trouvé dans l'une d'elles. « En vérité, dit le duc, il n'est pas sage, celui qui pense mieux au profit d'autrui qu'au sien propre. Toutefois, je suis passé, Dieu sait ce qui arrivera de reste. »

Après son dîner, si l'on en croit une vieille chronique, Guillaume assembla son conseil, et ordonna que tous ses vaisseaux fussent percés et submergés, afin que personne ne plaçât son salut dans la possibilité de fuir et de retourner en Normandie. Mais, outre que le silence de tous les auteurs contemporains, ou à peu près, dément un fait si important, le soin que Guillaume prit, au rapport de cette même chronique, de se ménager une retraite sur la côte à tout événement, dit assez qu'en chef prudent et sage il n'avait point renoncé, en cas de malheur, à ramener en Normandie le plus qu'il pourrait de son monde (26).

Harold ne tarda pas à être informé de la descente de son ennemi. Il vint précipitamment à Londres, où il passa son armée en revue, et où il trouva un actif concours dans toute la noblesse saxonne. Sur ces entrefaites, Guillaume lui envoya, par des ambassadeurs, une sommation de lui céder la couronne, et des re-

proches pour avoir violé son serment. Peu s'en fallut que, dans le premier mouvement, Harold ne maltraitât les ambassadeurs. Il répondit par une contre-ambassade insultante, de laquelle Guillaume ne parut nullement s'émouvoir. Le roi anglo-saxon, après avoir réuni toutes ses forces, vint camper à sept milles de l'armée de Guillaume, dans le dessein de lui livrer bataille. Le duc de Normandie feignait de vouloir entrer en négociations, et pendant ce temps s'emparait de postes avantageux, et prenait toutes ses dispositions pour s'assurer la victoire. Il proposa à Harold de vider la querelle dans un combat singulier : l'Anglais s'y refusa. La nuit du 13 au 14 octobre 1066 se passa en festins et en réjouissances dans le camp anglais, où l'on se tenait pour certain de la victoire. Dans le camp des Français, au contraire, chacun se préparait à la bataille, et demandait à Dieu un heureux succès. Le 14 octobre au matin, jour de la naissance d'Harold, et qui allait être aussi celui de sa mort, les deux armées en vinrent aux mains à Hastings. On sait quel fut le résultat de cette mémorable bataille continentale. Harold fut tué dans l'action. Guillaume, vainqueur, n'eut plus qu'à voler d'Hastings à Douvres et de Douvres à Londres, où on le couronna roi d'Angleterre. On le surnomma le Conquérant. Dans tous ses actes, conséquences de la conquête, il désigna ceux qui l'avaient aidé, non pas sous le nom de Normands, mais sous le nom plus général de Français, disant mieux de quels soldats il s'était servi. La langue française, par laquelle Guillaume essaya même de supplanter la langue anglo-saxonne, s'insinua du moins pour les siècles dans celle-ci ; elle fut imposée à la nation conquise pour tout ce qui tenait à l'État, et l'usage s'en est perpétué jusqu'à nos jours dans plusieurs formules des actes du gouvernement anglais, restées comme les stigmates de la conquête. L'Angleterre devint, pour un temps, par la vassalité de ses rois, qui étaient princes français, presque la vassale de la France ; elle fut partagée, selon la promesse de Guillaume, entre les conquérants, parmi lesquels on comptait des d'Harcourt, des Montgommery, des Tracy, des Torcy, des Beaumont, des Mortemart, des Montaigu, des Courtenay, et un Talbot, dont la glorieuse postérité devait donner un grand homme de guerre à l'Angleterre, un illustre ennemi à la France. A la suite de la conquête on vit, non pas seulement les seigneurs français, mais leurs moindres

hommes d'armes, mais leurs valets même, faire noble souche au pays conquis, et devenir le principe des plus nobles familles qui sont encore aujourd'hui à la tête de l'Angleterre, où la race franco-normande est toujours la race souveraine.

Guillaume, surnommé désormais le Conquérant, se partagea entre ses anciens et ses nouveaux États. Ceux-ci avaient souvent besoin de sa présence. Beaucoup d'ambitions travaillaient à les lui disputer; outre les deux fils d'Harold, qui s'étaient réfugiés en Irlande, il avait un rival dans la personne du jeune Edgard, dernier représentant de l'ancienne race royale des Saxons. Les partisans de ce prince appelèrent à leur aide Eustache, comte de Boulogne, dont Guillaume retenait alors le fils prisonnier; mais le comte échoua en essayant de prendre Douvres, et trouva plus avantageux pour lui de se réconcilier avec le duc de Normandie et d'avoir sa part dans la distribution des terres conquises, que de s'épuiser en luttes inutiles au profit d'un fantôme de roi saxon.

Tous souvenirs d'une commune origine semblaient perdus entre les Normands et les Danois. Le titre de Français était celui qui sonnait le mieux aux oreilles de Guillaume et de ses sujets de France. Aussi les Danois ne tardèrent-ils pas à venir pour troubler le nouveau roi dans sa conquête. Deux cent quarante navires, partis sous la conduite d'un frère et de deux fils du roi Suenon de Danemarck, abordèrent sur la côte d'Angleterre à la fin de l'année 1069; mais ceux qu'ils avaient amenés, après avoir réussi à prendre la ville d'York et à y introniser le jeune Edgard, abandonnèrent bientôt leur entreprise; Guillaume rentra dans la possession d'York, et soumit tout le nord de l'Angleterre.

La fin de la carrière de Guillaume fut troublée par la révolte de Robert Courte-Heuze, son fils aîné, et marquée par quelques difficultés avec le roi de France Philippe I[er], qui n'avait pas vu sans inquiétude un de ses feudataires s'agrandir de la conquête de tout un royaume. Guillaume mourut le 9 septembre 1087, au moment où il disputait le Vexin à Philippe. Robert Courte-Heuze, son fils aîné, lui succéda en Normandie; Guillaume le Roux, son second fils, en Angleterre. La croisade qui approchait allait bientôt faire cesser ce partage et les querelles qui éclatèrent entre les deux frères.

A l'époque des expéditions franco-normandes en Angleterre, la Petite-Bretagne avait pour duc Conan II, que Guillaume de Normandie fut accusé d'avoir fait périr par le poison, en 1067; Hoël II était comte de Nantes et de Cornouailles; Geoffroy, comte de Rennes, et Eudes, comte de Penthièvre. Le fils de ce dernier, Brian, avait pris une part très-active à la conquête, et, en 1069, il n'avait pas peu contribué à affermir Guillaume sur son nouveau trône en battant les deux fils d'Harold qui, après s'être enfuis en Irlande, étaient revenus inopinément de cette île avec soixante bâtiments et une armée de Saxons et d'Irlandais, pour revendiquer l'héritage paternel. Entre les Bretons qui avaient suivi la bannière de Guillaume, s'étaient encore signalés le vicomte de Léon, Robert de Vitré, Raoul, fils de Main de Fougères, le fils de Bertrand, vicomte de Dinan, le sire de Châteaugiron, Raoul de Gael et de Montfort, Judicael de Loheac, et surtout Alain dit Fergent (ou le Roux), qui fut comte de Nantes et de Cornouailles en 1084, avec le titre de duc de Bretagne, et devait bientôt prendre sa place dans la croisade. Presque tous ces seigneurs bretons avaient eu des parts considérables dans la distribution faite par Guillaume le Conquérant en Angleterre; ils avaient ainsi pris leur revanche de l'exil que leurs aïeux s'étaient imposé lors de la conquête de l'île britannique par les Anglo-Saxons.

Quelques événements dignes d'être mentionnés se passaient en Flandres à l'époque de la conquête d'Angleterre. Le héros en était Robert le Frison, fils aîné de Baudouin de Lille. Robert, poussé par un instinct aventureux, peut-être aussi par le besoin d'échapper à quelque grand remords, était passé avec une flotte sur la côte de Galice pour y attaquer les Sarrasins. Un revers ne l'avait point découragé; il retournait en Espagne, quand une tempête détruisit ses vaisseaux. Il prit alors l'habit de pèlerin; mais, chemin faisant pour Jérusalem, il se ravisa, et projeta, avec des aventuriers normands, des conquêtes dans l'empire d'Orient. Son dessein n'ayant pu être exécuté, il revint dans son pays, attaqua les comtés de Hollande et de Frise, et, toujours debout quoique souvent battu, il n'accorda la paix à la régente de ces principautés qu'en obtenant sa main. C'est alors qu'il reçut le surnom de Frison. Baudouin de Lille étant mort en 1067, Robert ne s'opposa point d'abord à l'élévation de son frère cadet, Bau-

douin III, au comté de Flandres; mais, au bout de trois ans, il lui fit une guerre où son rival trouva la mort; Robert recouvra ainsi l'héritage dont on l'avait frustré.

Peu après la conquête d'Angleterre, en 1070, Gui-Geoffroi, dit Guillaume VII, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, opéra la réunion de la Gascogne et du comté de Bordeaux à son duché, après l'extinction de la race de Sanche Mitarra. Depuis lors la Guienne et la Gascogne eurent une commune destinée.

Mais ces révolutions de provinces allaient s'absorber dans les grands et mémorables événements auxquels touchait la chrétienté tout entière. Déjà Pierre l'Ermite et le pape Urbain II prêchaient la première croisade.

CHAPITRE VI.

De 1096 à 1270.

Période des croisades, embrassant la deuxième période féodale. — Première croisade. — Création de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.—La Normandie retourne aux rois d'Angleterre.—Affaires de Flandres.—Croisade de Louis VII. — Éléonore d'Aquitaine porte plusieurs provinces françaises aux rois d'Angleterre. — La première maison d'Anjou succède à la maison de Normandie en Angleterre — Croisade de Philippe-Auguste. — Quatrième croisade. — Prise de Constantinople par les Français.—Baudouin de Flandres, empereur d'Orient. — Philippe-Auguste enlève la Normandie et plusieurs autres provinces aux rois d'Angleterre. — Louis VIII suit la politique de Philippe-Auguste vis-à-vis des rois d'Angleterre et des autres grands vassaux. — Régence de la reine Blanche. — Saint Louis. — Le Languedoc vient au domaine royal. — Le Roussillon et la Catalogne passent aux rois d'Aragon.—La Provence passe à la seconde maison d'Anjou.—Générosité de saint Louis envers les rois d'Angleterre.—Croisades de saint Louis. — Le premier amiral de France.—Mort de saint Louis.—Fin des grandes croisades.—Influence des croisades sur la marine et le commerce.—Les Rôles ou jugements d'Oleron.—Origine de la boussole.

Résumer l'origine et l'histoire des croisades, c'est préparer de loin la lecture de plusieurs grands événements maritimes de notre temps, et peut-être de bien des événements plus décisifs encore que ce siècle verra. Il convient donc de s'arrêter un moment à l'époque de ces fameuses luttes religieuses, époque de décomposition pour la puissance du Bas-Empire fondée par les Grecs en Orient; il convient de s'y arrêter, autant pour ce qui est et ce qui sera que pour ce qui fut : car, bien que de nos jours le principe de l'intérêt se soit mis à la place du principe de la religion, c'est ici ou jamais le cas de dire que le passé renferme l'avenir.

L'islamisme avait paru décliner en Orient sous les successeurs de Haroun-al-Raschid, au milieu des divisions intestines; mais, n'ayant rencontré sur ce terrain, pour le combattre, que les Grecs du Bas-Empire, il n'avait point succombé. Chassé un moment de

la Palestine et de la ville sainte, il n'avait pas tardé à y rentrer; et sa défaite d'un jour n'avait été qu'un prétexte de plus pour qu'il persécutât les chrétiens de Syrie et les pèlerins qui se rendaient d'Europe au tombeau du Christ. Si les Arabes ou les Sarrasins n'avaient plus montré que de faibles soutiens du culte mahométan dans l'Orient comme en Espagne où la puissance chrétienne se relevait, un élément nouveau et tout à fait digne de son origine était venu bientôt le retremper et lui rendre la vigueur primitive qu'il avait puisée dans le sang. Les Turcs, horde de Tartarie, après avoir envahi la Perse, s'étaient immédiatement fait les zélateurs et les protecteurs de ce culte, et avaient, par ce moyen, su s'emparer des dépouilles des khalifes de Bagdad. Pour emblème de la domination universelle à laquelle ils aspiraient, on avait ceint à Togrul, leur chef, deux cimeterres, et on lui avait mis deux couronnes sur la tête : l'une était pour l'Orient, l'autre pour l'Occident. Maîtres de la Palestine, comme l'étaient naguère les Arabes, ils avaient fait couler à flots le sang chrétien dans Jérusalem, et déclaré une guerre à mort aux Grecs, dont ils ambitionnaient les possessions sur l'une et l'autre rive du Bosphore. Quoique les chrétiens de l'Église latine considérassent les Grecs comme des schismatiques, ils n'avaient pu se défendre d'écouter leurs lamentables plaintes et d'en être émus. Ils l'étaient surtout de savoir le tombeau du Christ et tous les lieux saints de la Palestine souillés par les mécréants. Déjà plusieurs pontifes romains avaient exhorté les chrétiens d'Occident à prendre les armes pour leurs frères d'Orient, lorsqu'un pauvre ermite picard, du nom de Pierre, prêchant dans Clermont, et parcourant ensuite les provinces de France, réussit, mieux que les papes eux-mêmes, à soulever devant lui, en 1095, tous les chrétiens comme des vagues vengeresses, et les précipita vers l'Orient, avec ce long cri que l'Europe entière entendit et répéta : « *Dieu le veut! Dieu le veut!* » Ceux qui se levèrent à sa voix décorèrent leurs vêtements d'une croix rouge bénite; ils prirent dès lors le nom de *croisés;* et celui de *croisades* fut donné à la guerre d'extermination qu'ils allaient entreprendre. De la France, l'enthousiasme religieux et guerrier gagna l'Angleterre, puis l'Allemagne, l'Italie et tout le monde chrétien. Néanmoins, ceux qui prirent la croix pour aller combattre les musulmans reçurent indistinctement, en Orient, le nom

de Francs, parce que les Français étaient toujours l'âme de ces grandes entreprises; et de là vient que ce nom est encore conservé dans l'empire turc à tous les chrétiens en général, qui ne sont point directement soumis au sultan. L'islamisme, qui était partout sur la défensive en Espagne et près d'y succomber entièrement, allait être attaqué à son foyer même par les chrétiens d'Europe. Telle fut l'origine des luttes entre l'Orient et l'Occident.

La marine eut peu de part aux premières expéditions des croisés qui, le plus souvent, prenaient la voie de terre. Traversant l'Allemagne, la Hongrie et la Bulgarie, ou les Alpes, la Lombardie, le Frioul et la Dalmatie, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés dans l'empire grec, qui avait encore pour capitale Constantinople ou Byzance, ils n'avaient plus qu'à passer le Bosphore sur des vaisseaux que l'empereur d'Orient leur fournissait, pour atteindre l'Asie-Mineure et la Syrie, objet de leurs vœux. Les chefs de la première croisade régulière furent, comme on sait, Godefroi de Bouillon, duc de Basse-Lorraine, fils du comte de Boulogne, emmenant avec lui son frère Eustache de Boulogne et son cousin Baudouin du Bourg, qui devaient être après lui rois de Jérusalem, Baudouin, comte de Hainaut, et d'autres seigneurs; Hugues de France, comte de Vermandois, frère du roi Phillipe I[er]; Robert II, comte de Flandres, que sa valeur chevaleresque fit surnommer *la lance et l'épée des chrétiens;* Étienne, comte de Blois et de Chartres; Robert Courte-Heuze, duc de Normandie, qui, pour subvenir aux frais de l'expédition, engagea son duché au roi Guillaume le Roux, son frère, et qui avait avec lui le belliqueux évêque de Bayeux, Odon, son oncle, l'un des conquérants de l'Angleterre, ainsi qu'Alain Fergent, duc de Bretagne; Raymond, comte de Saint-Gilles et de Toulouse, qui naguère avait combattu, à côté du Cid, les Sarrasins d'Espagne, et qui, malgré son âge avancé, allait être un des héros de la croisade; la noblesse des provinces maritimes de Languedoc, de Provence, de Roussillon et de Gascogne, s'était rangée sous sa bannière, avec celle de l'Auvergne, du Poitou et du Limousin; enfin un autre chef, Boëmond, prince de Tarente, fils de Robert Guiscard, dont on a déjà parlé, s'associa à la croisade, avec le fameux Tancrède de Hauteville. Le corps d'armée de Robert Courte-Heuze, après avoir passé les Alpes et fraternisé avec les Normands des Deux-Siciles, s'embarqua, pen-

dant le printemps de l'année 1097, et alla descendre à Durazzo, que les Normands occupaient encore. Sa traversée ne paraît avoir été signalée par aucun événement important, à moins que l'on n'y rattache l'infortune de Hugues le Grand, frère du roi de France, qui, jeté par la tempête sur les côtes de l'Épire, fut mené prisonnier à Constantinople, par les ordres de l'empereur des Grecs, effrayé du secours même que les chrétiens d'Occident apportaient à son empire chancelant. Cette trahison fut le signal d'hostilités entre les croisés et ceux qu'ils étaient venus défendre. Godefroi de Bouillon, en ravageant l'empire d'Orient par représailles, força bientôt les Grecs à implorer la clémence de leur prisonnier. Il contraignit aussi l'empereur Alexis à lui fournir des vaisseaux pour passer le Bosphore, et aller attaquer ensuite les musulmans jusque dans Nicée, alors siége de la puissance des Turcs qui livrèrent d'eux-mêmes cette ville aux Grecs au moment où elle allait tomber sous les armes des croisés. Deux ans après le débarquement des chrétiens d'Occident en Asie, le 15 juillet 1099, Jérusalem fut conquise par eux, et Godefroi de Bouillon en fut proclamé roi.

Vers cette année 1099, un Français, nommé François Gérard, surnommé Tom, né dans l'île de Martigues, en Provence, fonda l'Ordre des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, appelés depuis chevaliers de Rhodes et enfin de Malte, qui devait jeter longtemps un si grand lustre sur la marine de la chrétienté. Le premier objet de cet Ordre illustre fut le soulagement des croisés qui étaient blessés dans les combats, et des pélerins qu'un zèle pieux attirait dans la ville sainte. Il se montra, dans son principe, comme une congrégation purement religieuse, sous la protection de saint Jean-Baptiste; ses membres étaient connus sous l'humble titre de Frères de l'hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem. L'Ordre des Templiers, particulièrement préposé à la garde du temple de Jérusalem et du Saint-Sépulcre, eut au contraire, dès l'origine, un caractère beaucoup plus martial. Parmi les premiers croisés qui prirent l'habit de la maison hospitalière de Saint-Jean, avec François Gérard, on compte Raymond du Puy, né en Dauphiné, qui devint le premier grand-maître de l'Ordre; Dudon de Comps, de la même province, et Conon de Montaigu, né en Auvergne. Le pape Pascal II, par la bulle de l'an 1113, mit le nou-

vel Ordre sous la protection du Saint-Siége, autorisa toutes les fondations en sa faveur, l'exempta de payer la dîme, et ordonna qu'après la mort de François Gérard, les Hospitaliers seuls auraient le droit d'élire leurs recteurs, sans qu'aucune puissance séculière ou ecclésiastique pût s'ingérer dans leur gouvernement. François Gérard étant mort en 1118, le Dauphinois Raymond du Puy lui succéda par l'élection de tous les Hospitaliers, et prit la qualité de *Magister*. Il donna une règle aux Hospitaliers, par laquelle il les obligeait à faire les trois vœux solennels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Raymond du Puy, voyant que les revenus de l'hôpital de Saint-Jean surpassaient de beaucoup ce qui était nécessaire pour l'entretien des pauvres pèlerins et des malades, crut qu'il ne pouvait mieux faire que d'employer ce surplus à la guerre contre les infidèles, en prenant des troupes à la solde de l'Ordre et en mettant des Hospitaliers à leur tête. A cette époque la croix et l'épée se confondaient volontiers dans les mêmes mains, surtout pour la délivrance des lieux saints et la propagation de la foi. Raymond s'offrit donc avec ses Hospitaliers au roi de Jérusalem, pour combattre les musulmans. Jusque-là, il n'y avait eu parmi les Hospitaliers que des clercs et des laïcs; mais Raymond du Puy les sépara en trois classes : la première fut celle des nobles qu'il destina à la profession des armes pour la défense de la foi et la protection des pèlerins; la seconde, celle des prêtres ou chapelains pour le service de Dieu et des mourants dans l'hôpital, et celui d'aumôniers dans les batailles; la troisième, celle des frères-servants n'étant pas de race noble, qui, outre le soin qu'ils devaient aux malades, furent aussi destinés à porter les armes. Cependant tous ces religieux ne formaient qu'un même corps, et participaient également à la plupart des droits et des priviléges de l'Ordre. On introduisit vers l'an 1130, avec l'approbation du pape Innocent III, la chevalerie dans l'Ordre et la manière d'en recevoir les membres avec des cérémonies particulières. Le même pape donna pour étendard de guerre aux chevaliers, une croix blanche pleine en champ de gueules, qui devint les armes de l'Ordre. L'habit des Hospitaliers indistinctement, consista d'abord dans une robe de couleur noire avec un manteau à pointe de la même couleur, auquel était cousue une capuce pointue. Cette sorte de vêtement se nommait *manteau*

à bec, et avait sur le côté gauche une croix de toile blanche à huit pointes. Ce fut seulement quand les Hospitaliers devinrent guerriers qu'il s'établit une distinction dans l'habillement des nobles et des frères-servants. Alors le pape Alexandre IV, pour se prêter aux instincts orgueilleux qui se manifestaient jusqu'au sein d'un ordre monastique, et qui en auraient pu éloigner les personnages de haute naissance, décida que les nobles seuls pourraient porter dans la maison le manteau noir, et en campagne une sopra-veste, ou casaque rouge en forme de dalmatique, ornée par devant et par derrière de la grande croix blanche pleine semblable à celle de l'étendard et des armes de ce qu'on appelait indistinctement l'Ordre de Saint-Jean ou *la Religion*. Par un statut particulier, il fut ordonné de priver de l'habit et de la croix de *la Religion*, les chevaliers qui lâcheraient pied dans les batailles. Quoique leur congrégation eût été érigée en ordre militaire et de chevalerie, les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem gardèrent toujours leur première dénomination, et on ne leur donna le titre de chevaliers que lorsqu'ils eurent conquis l'île de Rhodes.

La noblesse de tous les peuples chrétiens ayant bientôt brigué l'honneur d'entrer dans l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, les chevaliers furent séparés en huit langues, suivant la nation et quelquefois même suivant la province à laquelle ils appartenaient, à savoir : les langues de Provence, d'Auvergne, de France proprement dite, d'Italie, d'Aragon, de Castille, d'Allemagne et d'Angleterre. Ces huit langues eurent leurs chefs que l'on nomma piliers et baillis conventuels. Les piliers eurent charge de tenir les *auberges* où les chevaliers de chaque langue s'assemblaient pendant leurs repas, sous une observance régulière. La langue de Provence, comme ayant fourni les fondateurs de l'Ordre, eut toujours le pas sur les autres. Son chef ou pilier eut la charge de grand-commandeur. Celui de la langue d'Auvergne eut celle de grand-maréchal; celui de France, de grand-hospitalier. A la langue d'Italie, appartint la charge de grand-amiral; à celles d'Aragon et de Castille, de drapier ou grand-conservateur et de grand-chancelier; à celle d'Allemagne, de grand-bailli; et à celle d'Angleterre, tant qu'elle resta fidèle au culte catholique, la charge de turcopolier ou général d'infanterie.

C'est ainsi que de nouvelles distinctions s'établirent peu à peu

dans l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Bientôt, au-dessous de ces principaux dignitaires et au-dessus des chevaliers, il y eut, dans chaque langue, plusieurs grands-prieurs, baillis, prieurs et commandeurs, ayant grands-prieurés, bailliages capitulaires, prieurés et commanderies ressortissant de l'Ordre. La langue de Provence compta les grands-prieurs de Saint-Gilles et de Toulouse, le bailliage capitulaire de Manosque; celle d'Auvergne, le grand-prieuré d'Auvergne et le bailliage de Luzol, appelé ensuite de Lyon et enfin de Devessel. Celle de France compta, outre la Grande-Trésorerie de l'Ordre, les grands-prieurés de France, d'Aquitaine et de Champagne, et le bailliage de Morée. Chaque prieuré compta un certain nombre de commanderies, appelées commanderies magistrales, de justice ou de grâce. Les premières furent les plus relevées, et on les annexa d'ordinaire aux dignités de grand-maître et de grand-prieur; les commanderies de justice s'obtenaient par ancienneté, et à la condition, en outre, d'avoir résidé cinq ans au siége de l'Ordre, et fait quatre *caravanes* de six mois chacune. C'est ce nom de caravanes que l'on continua à donner aux campagnes des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, même lorsqu'ils eurent quitté la Syrie et que leurs expéditions devinrent presque exclusivement navales. Les commanderies *de grâce* prirent cette dénomination de ce qu'elles étaient des sortes de gratifications à la faculté du grand-maître et des grands-prieurs; tous les cinq ans, ces hauts dignitaires donnaient une *commanderie de grâce* qui pouvait aussi bien tomber sur un frère-servant que sur un chevalier.

Bientôt, le monde ayant pris l'habitude d'appeler chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem tous ceux indistinctement qui appartenaient à l'Ordre, même les frères-servants et les prêtres, de nouvelles démarcations furent faites. On appela *chevaliers de justice*, ceux qui avaient été tenus de faire preuve de noblesse, et eux seuls purent parvenir aux dignités de grand-maître, de grand-prieur et de bailli. En seconde ligne furent les *chevaliers de grâce*, qui, nés dans la roture, avaient néanmoins mérité, par quelque acte de valeur ou par quelque grand service, d'être mis au rang des nobles et de jouir en général des mêmes honneurs que ceux-ci. Les frères-servants vinrent en troisième ligne; on en compta de deux sortes : les *frères-servants d'armes*,

qui furent employés aux mêmes fonctions que les chevaliers tant à la guerre qu'à l'hôpital; et les *frères-servants d'église*, dont l'occupation fut de chanter les louanges de Dieu dans l'église conventuelle, ainsi que d'aller, chacun à son tour, servir d'aumônier sur les galères de l'Ordre. On appela *frères d'obédience* les prêtres qui, sans être jamais venus au siége de *la Religion*, prenaient néanmoins l'habit, faisaient les vœux de l'Ordre, et s'attachaient au service des églises relevant de quelque grand-prieuré ou de quelque commanderie (1).

Sauf Jaffa, qui, en raison de sa proximité de la ville sainte, était d'une nécessité immédiate et constante aux croisés pour leurs débarquements, les villes du littoral de Syrie ne tombèrent que plusieurs années après Jérusalem en la possession des chrétiens, les siéges par mer étant à cette époque d'une grande difficulté, faute de moyens d'attaque suffisants. Acre ou Saint-Jean-d'Acre (l'Haco des Juifs, l'Accon des Grecs, nommée Ptolémaïs par Ptolémée, roi d'Égypte), ne fut enlevée pour la première fois aux musulmans qu'en 1104. Soixante-dix galères génoises avaient été employées pendant le siége à cerner, du côté de la mer, cette ville qui devint, entre les mains des chrétiens, le centre d'un grand commerce. Beyrouth (autrefois Béryte) ne fut prise qu'en 1110. Sour ou Tyr, l'ancienne reine des mers sous les Phéniciens, assiégée deux fois par les croisés, ne leur fut acquise qu'en 1204, après quatre mois d'efforts incessants. Seyde ou Sidon suivit le sort de Tyr. Beaucoup des premiers croisés français prirent la voie maritime pour revenir dans leur patrie. Les vaisseaux dont ils usèrent pour leur traversée, quand ils n'étaient pas provençaux, étaient en général italiens ou grecs.

Cependant, à son retour de la première croisade, Robert Courte-Heuze avait entrepris de disputer la Normandie à Henri Ier, roi d'Angleterre, successeur de Guillaume le Roux; mais la bataille de Tinchebray, où il fut fait prisonnier, réunit en 1106 les possessions de Guillaume le Conquérant entre les mains de Henri. Louis VI, dit le Gros, successeur de Philippe Ier, essaya en vain de rétablir le fils de Robert Courte-Heuze dans le duché de Normandie. Il réussit mieux quelque temps après dans le comté de Flandres, devenu vacant, en 1127, par l'assassinat de Charles le Bon, prince danois auquel l'héritage de ce comté était venu

par sa mère; Louis VI établit en Flandres le fils de Robert Courte-Heuze, Guillaume Cliton. Mais Thierri d'Alsace, soutenu par le roi d'Angleterre, finit par supplanter le prince normand. Le comté de Flandres, après être resté quelque temps dans la maison d'Alsace, passa dans celle de Hainaut.

Un roi de France, Louis VII, dit le Jeune, fils de Louis VI, et un empereur d'Allemagne, Conrad III, furent les héros malheureux de la seconde croisade prêchée par saint Bernard. A cette époque le grand héritage d'Aquitaine appartenait à une femme, Éléonore, fille de Guillaume IX, qui semblait devoir l'unir à jamais au domaine royal par son mariage avec Louis. Eléonore, plus préoccupée en cela d'aventures que de piété, voulut suivre son époux. Celui-ci prit la croix en 1147, et partit de Metz pour Constantinople, par l'Allemagne et la Hongrie, avec une armée de cent mille hommes. Trahis, de même que les Allemands, à leur entrée sur le territoire de l'empire d'Orient, les croisés français, qui auraient pu aisément se venger en s'emparant dès lors de Constantinople, allèrent, avec leur roi, chercher, de l'autre côté du détroit, quelques triomphes inutiles, presque aussitôt suivis de revers. Louis VII, ayant passé un moment pour mort, après un combat funeste, et désespérant de pouvoir poursuivre sa route à travers l'Asie-Mineure, s'embarqua pour la Syrie, à Satalich, avec son épouse et le plus qu'il put des débris de son armée, en laissant derrière lui une partie qui périt misérablement. Tandis que ce prince continuait à se signaler par de vains traits de bravoure personnelle, et se voyait rapidement réduit au rôle d'un simple pèlerin sans armée, lui qui était parti à la tête de cent mille hommes, son aventureuse épouse, par sa conduite dans la principauté d'Antioche, annonçait assez déjà qu'elle ne tenait guère à lui laisser la riche dot qu'elle lui avait apportée; de sorte que Louis VII, dans sa désastreuse croisade en Orient, perdait son armée, ses trésors, et de plus les deux tiers de son domaine.

En effet, trois ans à peine après son retour et son débarquement à un port nommé Saint-Gilles, sur le Rhône, son divorce avec Eléonore d'Aquitaine lui enlevait les seules provinces maritimes qu'il possédât à titre de souverain. Éléonore porta sa dot, ainsi recouvrée, à Henri II Plantagenet, comte d'Anjou, devenu

héritier, par sa mère Mathilde, de Henri Ier d'Angleterre. Déjà ce prince s'était mis en possession de la Normandie, et n'attendait que le moment favorable de s'asseoir sur le trône d'Angleterre, occupé pour l'instant par Étienne, comte de Boulogne. En attendant ce moment prochain, il put bientôt, grâce à son mariage avec Éléonore, dominer sur tout le littoral de France du côté de l'Océan, moins celui de la Bretagne; et encore se fit-il reconnaître pour maître de Nantes, sur la Loire, comme il l'était de Bordeaux, sur la Garonne, tandis que, jusqu'au pied des Pyrénées, il commandait, ou tout au moins intervenait d'une manière prépondérante. Dans cette imposante continuité de côtes maritimes qui s'étend de l'embouchure de la Loire à celle de l'Adour, quelque chose aurait pu faire défaut encore à l'heureux Henri; mais Éléonore avisa pour lui, en achetant la ville de La Rochelle qui commençait à prendre quelque accroissement et quelque importance. Henri Plantagenet, après avoir fait définitivement passer la couronne d'Angleterre dans la première maison d'Anjou, en 1154, voulut encore s'emparer du comté de Toulouse, qui l'aurait rendu maître d'une partie du littoral sur la Méditerranée; il ne réussit pas toutefois dans ce dessein. Henri se tourna vers la Bretagne, et l'occupa au nom de son fils qui avait épousé l'héritière de ce duché. La maison d'Anjou devint aussi souveraine de la Bretagne comme elle l'était déjà de tant d'autres États.

Saladin, premier soudan d'Égypte, avait reprit Jérusalem, la terre sainte et presque toutes les villes de la Syrie aux chrétiens, quand eut lieu la troisième croisade. Philippe II, dit Auguste, successeur de Louis VII, de concert avec le roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion, successeur de Henri II Plantagenet, se disposa, en 1190, à se rendre au siége de la ville d'Acre, que les chrétiens essayaient depuis longtemps déjà, mais en vain, de reconquérir. Le roi de France s'embarqua à Gênes, sur des vaisseaux génois, tandis que le roi d'Angleterre mettait en mer à Marseille, qui avait recommencé à se gouverner en république. Philippe, en se dirigeant d'abord sur Messine, fut battu d'une tempête qui fit périr nombre de ses vaisseaux et délabra le reste; il passa l'hiver en Sicile, en partit à la fin de mars, et arriva en vingt-deux [illegible] au port d'Acre. Cette ville fut occupée, en 1191, par les

chrétiens, qui devaient en demeurer maîtres juste pendant un siècle. Les flottes des Pisans et des Danois se distinguèrent pendant cette croisade, où les vaisseaux de l'Occident montrèrent leur supériorité sur ceux de l'Orient.

Une quatrième croisade eut lieu du vivant de Philippe-Auguste, et sans que ce prince, désormais occupé à abattre les grands vassaux, y prît une part active. Thibaut IV, comte de Champagne, devait la commander; mais il mourut avant le départ des croisés, et, au refus du comte de Bar et du duc de Bourgogne, il fut remplacé par un étranger, Boniface, marquis de Montferrat, recommandable par une belle défense de Tyr contre les musulmans. On remarquait, au nombre des autres chefs, Geoffroi de Villehardouin, qui devait être l'historien de cette croisade, Renaud de Boulogne, Mathieu de Montmorency, Robert de Boves, comte d'Amiens, Simon de Montfort, plusieurs prélats, et surtout Baudouin de Hainaut, comte de Flandres, avec ses frères Eustache et Henri. Les Français voulant passer par mer en Palestine, s'associèrent pour leur entreprise les Vénitiens, à qui ils demandèrent des vaisseaux. On s'entendit. Nombre des croisés se rendirent à Venise, tandis que d'autres s'embarquaient soit à Bruges, soit à Marseille. Le vieux doge Dandolo, plus qu'octogénaire, prit lui-même le commandement de la flotte. Mais l'intérêt des Vénitiens tourna d'abord les croisés vers la ville de Zara, en Dalmatie, qui fut enlevée aux Hongrois. Puis, sur la nouvelle d'une grande révolution opérée dans la famille des empereurs d'Orient, on oublia tout à fait le but de la croisade, et l'on tourna la proue vers Constantinople, dont un usurpateur occupait le trône. Constantinople, assiégée deux fois, de 1203 à 1205, par les Français et les Vénitiens, tomba deux fois en leur pouvoir. Trahis par l'héritier légitime des empereurs d'Orient, à qui ils avaient rendu la couronne, les croisés finirent par élever à sa place Baudouin, comte de Flandres. Ce prince, devenu empereur d'Orient, périt misérablement dans une guerre contre les Bulgares. La couronne n'en resta pas moins pour quelque temps encore dans la maison de Flandre-Hainaut. La domination française dura cinquante ans à Constantinople.

Pendant ce temps, Philippe-Auguste disputait plusieurs provinces de France à Jean sans Terre, qui avait hérité de la cou-

ronne d'Angleterre, au préjudice du duc Arthur Ier de Bretagne son neveu, assassiné par lui. Le succès couronna les efforts de Philippe. En 1204, après avoir mis en déroute une flotte anglaise à Andely sur la Seine, il acheva d'enlever la Normandie à Jean sans Terre, cité comme rebelle devant son tribunal, et réunit ce duché au domaine royal; il en fit autant de la Touraine, de l'Anjou et du Maine : il ne resta plus en France que l'Aquitaine aux héritiers de Henri Plantagenet.

Philippe-Auguste s'imposait de grands sacrifices pour se faire une marine depuis qu'il avait des ports en sa possession. Toutefois il fut moins heureux sur mer que sur terre. En 1213, il équipa et mit en mer une flotte considérable; on prétend qu'elle était de dix-sept cents voiles qui sortirent de la Seine; mais alors les barques devaient la composer en majeure partie. Il s'agissait de renouveler l'expédition de Guillaume le Conquérant. Le comte de Flandres et le comte de Boulogne, tous deux vassaux rebelles, réunirent leurs forces navales à celles des Anglais. Le comte de Salisburi, commandant la flotte anglo-flamande, envoya reconnaître celle de France par des soldats déguisés en pêcheurs; ceux-ci lui ayant rapporté qu'une grande partie des équipages français étaient à terre, il fondit à l'improviste sur leurs vaisseaux sans défense, et en fit couper les câbles. Nombre furent enlevés et envoyés dans les ports d'Angleterre; nombre furent brûlés; et les Anglais descendirent à terre pour mettre le feu au reste, bloqué dans le canal et le port flamand de Dam. Le bruit de ce désastre étant aussitôt parvenu aux oreilles de Philippe-Auguste, qui s'était déjà rendu maître de presque toute la Flandre, le monarque français abandonna le siége de Gand auquel il était occupé, et vint tomber sur les Anglais, qu'il contraignit immédiatement à se rembarquer, avec perte pour eux de deux mille hommes tués et de nombreux prisonniers. Philippe, croyant impossible de sauver les restes de sa flotte renfermés dans le port et le canal de Dam, en acheva lui-même l'incendie, après en avoir fait retirer les munitions et les agrès. La célèbre bataille continentale de Bouvines ne tarda pas à venger Philippe de l'Angleterre et de ses alliés. Peu de temps après, les Anglais déposèrent Jean sans Terre, et offrirent leur couronne au fils même de Philippe-Auguste. Ce prince, qui régna depuis en France sous

le nom de Louis VIII, ne la porta que peu de temps. Abandonné de presque tous ceux qui l'avaient appelé, et poursuivi des foudres alors si puissantes de l'Église, il la résigna au bout d'une année, après une convention des plus honorables.

Louis VIII, devenu roi de France, s'empara presque aussitôt du Poitou et de La Rochelle, dont l'importance grandissait chaque jour, et qui servait de clef aux Anglais pour pénétrer en France. Il planta ses drapeaux presque en face de Bordeaux, où Henri III, roi d'Angleterre, fit débarquer, mais sans résultats durables, quelques troupes, en 1225, pour essayer encore du peu qui lui restait de la puissance des Plantagenets dans les provinces françaises. Louis VIII plaça le champ de ses croisades dans la France même. Politiques sans doute encore plus que religieuses, et c'est le seul moyen de les défendre, elles finirent par amener la réunion d'une partie des provinces du Midi au domaine de la couronne, qui constituait le noyau de la future unité française.

Blanche de Castille, veuve de Louis VIII, devenue régente de France en 1226, pendant la minorité de Louis IX, dit saint Louis, son fils, éleva haut la dignité et la puissance de la couronne royale, et soumit, entre autres vassaux rebelles, le duc de Bretagne et les comtes de Flandres, de Boulogne, de Ponthieu et de Toulouse. Elle prépara la réunion au domaine de la couronne du comté de Toulouse, que l'on commençait à appeler Languedoc. En 1249, en effet, Raimond VII, comte de Toulouse, étant mort, ses États furent joints à ce domaine, qui se trouva ainsi pour la première fois, sous la troisième race, en communication directe avec la Méditerranée. Quelques années auparavant, en 1245, le comté de Provence était venu, par un mariage, à Charles, frère de Louis IX, et chef de la seconde maison d'Anjou.

Mais déjà la reine Blanche avait remis à son fils un sceptre craint et honoré. Saint Louis continua à le rendre respectable à tous ses grands vassaux, au roi d'Angleterre Henri III lui-même, qu'il battit en toute rencontre, et qu'il força à fuir du territoire français. L'an 1244, Louis, ayant été frappé d'une grave maladie qui alarma tout son peuple, forma le vœu de faire le voyage de la terre sainte et de se croiser, si Dieu lui rendait la santé. Elle lui fut rendue; et, sans laisser à sa reconnaissance le temps de s'attiédir, il fit aussitôt, pour sa croisade, de grands préparatifs,

dans lesquels il apporta autant de sagesse et d'ordre que l'on avait montré avant lui de folie et d'imprévoyance; il amassa d'abondantes provisions, afin de pouvoir se passer, sous ce rapport, de tout secours étranger; il assembla une armée, peu nombreuse à la vérité, mais uniquement composée de troupes choisies, et non de cette cohue inutile et dissolue qui avait été le fléau des précédentes croisades.

A cette époque, les chrétiens de l'Église latine s'étaient rendus maîtres de quelques-uns des faibles débris de l'empire d'Orient, et depuis près d'un demi-siècle les Français régnaient dans Byzance, qu'ils avaient conquise, de concert avec les Vénitiens, l'an 1204; mais tout n'annonçait que trop qu'ils avaient fondé sur le sable. Leur nouvelle puissance, serrée entre les Bulgares et les Grecs, incessamment menacée par les Turcs établis dans l'Asie-Mineure, criait déjà merci. D'un autre côté, Jérusalem et la terre sainte étaient dans la désolation. Enfin, les chrétiens de l'Église latine en Orient étaient de toutes parts aux abois, quand saint Louis se rendit, au mois de juin de l'année 1248, dans la basilique de Saint-Denis, où il reçut, des mains du légat du pape, avec l'oriflamme, qui deux fois déjà avait paru en Orient, le bourdon et la panetière, attributs de tous les pèlerins. Après avoir confié la régence de ses États à sa mère, il se rendit à Lyon, descendit le Rhône, et fut bientôt arrivé en un lieu où la vie et l'activité avaient été reconstituées depuis environ deux ans, et comme par enchantement, grâce à ses soins.

Ne possédant jusque-là aucun port sur la Méditerranée, où Marseille continuait à se gouverner en république, saint Louis avait fait, en vue de sa croisade, l'acquisition d'un territoire abandonné, désert, où se découvrait pourtant la trace d'un ancien port encombré par les sables; ce port, il l'avait fait déblayer, et une ville s'était élevée auprès, assez vaste pour recevoir la foule des pèlerins. C'était Aigues-Mortes.

Ce port, sujet de tant de discussions et dans lequel on pénétrait par un canal, se trouvait sous les murs de la ville de ce nom, s'élevant alors comme aujourd'hui à une lieue environ du rivage. Ce n'était autre chose qu'un étang alors très-large et très-profond qui, dans son état d'abandon, baigne encore la partie méridionale de la ville et la remplit de miasmes funestes. Une sûre et

vaste rade, située en avant du canal qui servait d'entrée au port, fut, suppose-t-on, le lieu du mouillage de la majeure partie des vaisseaux dont saint Louis usa pour ses expéditions outre-mer. Près de cent ans durant, depuis ce monarque, le port d'Aigues-Mortes fut un des plus florissants de toute la France ; mais vers le milieu du quatorzième siècle, les sables en encombrèrent tellement l'entrée, qu'il devint impossible aux navires d'y pénétrer. Sous Jean, Charles VI, François I[er], Henri IV et Louis XIII, on essaya, sans résultats bien profitables, de rétablir le port d'Aigues-Mortes. Napoléon, en dernier lieu, entreprit de rendre la vie maritime à cette ville par des travaux évalués à près de sept cent mille francs, et qui devaient être terminés en 1817 ; mais ils furent interrompus par la chute de l'Empire. Aigues-Mortes ne devait en définitive avoir à profiter que de l'achèvement du canal de Beaucaire, en 1811.

Saint Louis, en arrivant à Aigues-Mortes, y trouva une flotte déjà considérable qui devait encore se grossir dans les mouillages de l'île de Chypre, assignée pour rendez-vous général. Quoiqu'un assez bon nombre de nefs et galères de l'expédition eussent été tirées de Marseille et des petits ports de Provence et de Languedoc, plusieurs même présumablement des ports français sur l'Océan, c'était de Gênes qu'on en avait nolisé la majeure partie. Aussi furent-elles commandées par deux Génois, bien que du règne de saint Louis date, comme on le verra, la création du premier amiral de France non comme charge, mais avec commission passagère. Toute cette flotte, les nefs, bonnes au transport plus qu'au combat, avec leurs voiles et point de rames, leurs deux hauts mâts (2), leur château de bois sur l'avant, leurs bords couronnés de remparts crénelés, leurs trois ponts, dont un coupé, leurs larges flancs, leurs joues, leur poupe, leur ventre arrondis; les galées ou galères, bonnes au combat plus qu'au transport, famille variée à l'infini dans sa grandeur et son aspect, longue, dégagée, alerte, s'aidant de voiles et de rames ensemble : les nefs, fortes filles de l'Océan houleux et mères des vaisseaux de hauts bords nos contemporains; les galères, vives et capricieuses sirènes, héritage des plus anciennes populations du littoral méditerranéen, accepté d'âge en âge, depuis même l'usage du canon sur mer jusqu'au siècle dernier, qui le refusa enfin; toute cette flotte, au

premier vent favorable, s'anima de mouvements et de bruits sublimes.

Le roi, son épouse la reine Marguerite, deux de ses frères, et toute l'armée des croisés étaient déjà embarqués; et, à un signal donné, un immense *Veni, Creator*, entonné, entre le ciel et l'onde, par des milliers de bouches, annonça qu'en Dieu seul il fallait placer son espoir; car lui seul savait ce qu'allait devenir cette belle et grande expédition qui s'ébranlait à l'heure même, et se confiait aux hasards de la mer pour la gloire de son nom. Quelque temps encore, de la terre, on fut témoin de cet imposant tableau; quelque temps encore on entendit les chants harmonieux et mourants des matelots italiens, catalans et provençaux, se mêlant au bruit cadencé de la multitude des rames qui frappaient l'onde; puis on n'ouït plus rien; la France tout entière était au loin, sur les flots, dans la personne de son roi.

Parti le 25 août 1248 d'Aigues-Mortes, saint Louis parvint, le 21 septembre, à l'île de Chypre, érigée en royaume au profit d'un héritier de la famille de Lusignan et des anciens rois chrétiens de Jérusalem. Il y passa l'hiver avec son armée. Mais comme presque tous les vaisseaux de Gênes, sur lesquels on s'était embarqué à Aigues-Mortes, avaient quitté les mouillages de Chypre, on fut obligé d'en rassembler d'autres de toutes parts; saint Louis s'adressa aux Génois et aux Vénitiens établis sur les côtes de Syrie, qui mirent un prix excessif à leurs services. Il fit construire un grand nombre de bateaux pour le débarquement. De nouveaux croisés arrivaient continuellement des ports d'Occident. Saint Louis, quand il eut terminé tous ses préparatifs, se disposa à partir du port de Limisso pour l'Égypte, contre laquelle il dirigeait d'abord son expédition, comme étant alors la plus formidable ennemie des chrétiens. Le soudan Negmeddin était en effet à cette époque le fléau de la Palestine et de toute la Syrie. Saint Louis donna le signal du départ le vendredi d'avant la Pentecôte de l'année 1249; et déjà toute la mer, autant que l'œil pouvait en embrasser, était couverte de vaisseaux, au nombre de dix-huit cents tant grands que petits, quand un vent soufflant des côtes d'Égypte soul[illegible] violente tempête qui les dispersa; la moitié [illegible] entraînés sur les côtes de Syrie; saint Louis [illegible] Limisso avec le reste. Des renforts

inattendus qui lui arrivèrent en ce moment-là même lui rendirent l'espérance, et, sans rallier les vaisseaux que la tempête avait dispersés, il profita d'un vent favorable pour faire voile de nouveau vers l'Égypte. Il y avait quatre jours qu'on était en mer, quand le pilote du vaisseau qui voguait en tête s'écria : « Dieu nous aide! Dieu nous aide! nous sommes devant Damiette! » Ces paroles furent aussitôt répétées de vaisseau en vaisseau, et toute la flotte entoura la nef *la Monnaie*, que montait saint Louis. Les principaux chefs passèrent à son bord, et reçurent ses encouragements et ses ordres. La flotte chrétienne avait été aperçue du haut des remparts de Damiette, qui n'était alors située qu'à une demi-lieue de la mer, sur un des bras du Nil (3). Quatre galères musulmanes, qui portaient d'habiles pirates, furent envoyées pour reconnaître les forces des croisés. Lorsqu'elles se furent assez approchées pour distinguer les vaisseaux de saint Louis, elles hésitèrent et ralentirent leur course; et comme si ceux qui les montaient étaient sûrs des nouvelles qu'ils avaient à rapporter, ils se disposèrent à rentrer dans le Nil; mais les galères chrétiennes les serraient déjà de près. Le roi donna ordre qu'on se préparât à un combat naval avec elles et avec toutes celles qui viendraient à leur secours. Aussitôt on se mit à la mer; on lança contre elles des traits enflammés, des pierres, des vases remplis de chaux, au moyen de machines appelées *mangonneaux*. Les traits perçaient les pirates et leurs vaisseaux, les pierres les accablaient, la chaux brûlait tout ce qu'elle touchait. Trois des galères ennemies furent ainsi coulées à fond. La quatrième s'éloigna fort délabrée, et alla raconter aux musulmans, rassemblés sur le rivage, que le roi de France arrivait avec une armée considérable.

La flotte chrétienne, toute couverte d'étendards au signe de la croix, s'avançait pendant ce temps en ordre de bataille, et vint, au milieu du jour, jeter les ancres à un quart de lieue de la côte. La flotte égyptienne, chargée de soldats et de machines de guerre, défendait l'entrée du Nil, et, au milieu de ceux qui la montaient, resplendissait comme un soleil radieux le chef de l'armée musulmane tout couvert d'or et de pierreries, tandis que des cors recourbés et des naccaires, espèces de timbales énormes, remplissaient autour de lui l'onde, la terre et l'air de leurs sons fou-

droyants. A ce spectacle il y eut de l'hésitation parmi les chrétiens. On tint conseil pour savoir si l'on tenterait la descente avant l'arrivée des vaisseaux dispersés au premier départ de Chypre. Le roi faisant valoir l'absence de rade et de port pour se mettre à l'abri des vents et des attaques imprévues, ainsi que le saisissement et le désordre des ennemis, entraîna tout le monde à son avis qui était d'opérer la descente dès le lendemain. Toute la nuit on se tint sur ses gardes; la flotte fut illuminée de flambeaux; quelques galères s'avancèrent par l'embouchure du Nil pour surveiller les mouvements des Égyptiens. Dès le point du jour les ancres furent levées. Les musulmans, infanterie et cavalerie, se tenaient en armes sur le rivage, au lieu où ils pensaient que la descente serait tentée. Les vaisseaux s'étant approchés de la côte, les croisés en descendirent dans les barques et bateaux plats, et se rangèrent sur deux lignes. Le roi se plaça à la pointe de droite avec ses deux frères et l'élite des chevaliers; le cardinal-légat se tenait à ses côtés avec la croix dans ses mains; une barque les précédait, où flottait l'étendard de France. A la pointe de gauche, vers l'embouchure du Nil, le comte de Jaffa se distinguait sur une galère toute dorée et des plus légères, étalant à la poupe et à la proue d'illustres armoiries, déployant autour de son pavillon des banderolles de mille couleurs, et volant sous trois cents rameurs agiles. Erard de Brienne, entouré d'une troupe choisie dans laquelle était le sire de Joinville, historien de saint Louis, occupait le centre de la ligne, avec Baudouin de Reims. Princes, barons et chevaliers étaient debout sur les bateaux, l'œil fixé sur le rivage, la lance en main et leurs chevaux à côté d'eux. Sur le front et sur les ailes de l'armée, une foule d'arbalétriers avaient été placés dans des barques pour écarter les ennemis. Dès qu'on fut à portée de l'arc, il partit à la fois du rivage et de la ligne des croisés une nuée de pierres, de traits et de javelots. Les croisés parurent un moment ébranlés; mais le roi, pour leur donner l'exemple, s'élance tout armé au milieu des vagues qui l'enveloppent jusqu'aux épaules. A cette vue, toute l'armée l'imite et se précipite à travers les eaux en criant: *Montjoie! Saint-Denis!* Les bataillons sarrasins ne peuvent arrêter cet élan. Joinville et Baudouin de Reims touchent la ville les premiers. A mesure que les croisés abordent ils se

rangent en bataille, sous les traits mêmes des musulmans; ils pressent leurs rangs et présentent la pointe de leurs lances. L'oriflamme, arborée sur la côte, annonce que le roi est proche. Tout se range autour du monarque qui, dans un premier mouvement, s'est jeté à genoux pour remercier Dieu, et qui bientôt fait déployer sa tente, d'un rouge éclatant, en face de l'ennemi. Sur tous les points de la côte, un combat acharné s'engage, tandis que les deux flottes sont aux prises vers l'embouchure du Nil. La reine Marguerite et l'épouse du duc d'Anjou sont à l'écart sur leur nef, attendant avec anxiété l'issue de cet engagement général, et levant vers le ciel des mains suppliantes. Des prêtres les entourent, qui entonnent des chants pieux pour obtenir la protection du Très-Haut. Leurs vœux sont couronnés; la flotte du soudan est dispersée, plusieurs des vaisseaux qui la composaient sont coulés à fond; les autres remontent le fleuve le plus loin et le plus hâtivement possible. Dans le même temps, les musulmans du rivage sont, de toutes parts, contraints de lâcher pied; ils abandonnent leur camp : c'est parmi eux un sauve qui peut général, et les croisés restent maîtres des bords de la mer et des deux rives du Nil. Une si éclatante victoire n'avait coûté aux chrétiens que peu de monde; la côte était jonchée de cadavres ennemis. Les habitants de Damiette, à l'aspect des débris de l'armée musulmane, furent saisis d'une telle épouvante, qu'ils abandonnèrent aussitôt leur ville, mettant le feu aux édifices et emportant ce qu'ils avaient de plus précieux. Saint Louis prit possession le lendemain de ce qui restait de Damiette. Les Français étaient entrés dans cette ville le 7 juin, à l'époque des plus basses eaux du Nil qui ne commence à croître que quinze jours plus tard, au solstice d'été, s'élevant lentement jusqu'à l'équinoxe, où l'on coupe ses digues. Si les croisés avaient continué à mettre à profit la confusion et la terreur dans lesquelles ils avaient jeté les Égyptiens, ils auraient pu arriver promptement à Mansourah, traverser le canal d'Aschmoun à sec, dans ce moment des plus basses eaux du Nil, s'emparer du Caire, et se rendre maîtres de toute la basse Égypte, dans le mois de leur débarquement. Mais au lieu de poursuivre leurs succès, ils perdirent cinq mois et demi à Damiette à épuiser leurs forces en détail dans de vaines sorties contre les Égyptiens qui commençaient à revenir

de leur effroi, et contre les Arabes bédouins, accourus du désert pour se livrer à leur guerre de surprises et d'escarmouches contre les chrétiens. Ce fut seulement quand les croisés eurent vu arriver un autre frère du roi, le comte de Poitiers, avec un nouveau corps d'armée, qu'ils se décidèrent à reprendre les opérations. Mais alors il était trop tard. Ils n'entrèrent un moment victorieux dans Mansourah, que pour y éprouver presque aussitôt une sanglante défaite. La famine et le scorbut décimaient en outre leurs rangs encombrés de blessés. Dans cette extrémité on n'eut plus qu'à songer à la retraite. On essaya de la faire par terre et par eau à la fois; mais les Égyptiens avaient, à force de bras, traîné à terre plusieurs des galères qui s'étaient retirées au-dessus de Mansourah, et les avaient remises dans le Nil à une lieue au-dessous du camp des croisés; elles s'étaient déjà emparées de presque tous les bâtiments qui avaient tenté de remonter le Nil depuis Damiette, pour apporter des vivres et des secours aux chrétiens; elles barrèrent également la route aux navires qui faisaient retraite en emportant les malades de l'armée. Alors eut lieu un affreux pillage suivi d'un plus horrible massacre. Il n'échappa des malheureux chrétiens qui essayaient de regagner Damiette en descendant le Nil, que ceux que l'on jugea d'assez hauts personnages pour qu'on espérât d'eux une grosse rançon. Le roi, demi-mort, se trouvait avec le reste de l'armée, suivant le bord du fleuve et combattant encore les ennemis sans relâche. Enfin on fut obligé de se rendre pour sauver sa vie qui, à chaque instant, courait risque d'être tranchée.

Malgré cette soumission, le massacre des croisés n'en continua pas moins, et on ne leur laissa que le choix entre l'apostasie et la mort. Le roi et les seigneurs furent seuls traités avec égard. Leur captivité, durant laquelle saint Louis eut occasion de faire admirer de ses ennemis mêmes son héroïque et pieuse fermeté, ne dura que trente-deux jours, grâce à l'état de maladie dans lequel ils étaient et qui fit craindre à leur possesseur de perdre le prix de leur rançon, s'il ne se hâtait d'en traiter avec eux. Damiette restituée et une somme de quatre cent mille livres devaient former la rançon du roi et de ses barons. Quatre galères furent destinées à recevoir Louis avec le reste des prisonniers; elles descendirent le Nil, jusqu'à trois lieues environ au-dessous de

Damiette. Le roi et tous les prisonniers furent en cet endroit fort en danger d'être tués par les ennemis, qui venaient de massacrer leur soudan Almoadam. Heureusement que les émirs ou chefs des soldats, qui s'emparèrent alors du gouvernement, résolurent de maintenir le traité. Le 6 mai 1250, Damiette fut rendue aux musulmans. La reine et les comtesses de Poitiers et d'Anjou, restées dans la ville, furent embarquées sur des galères, avec tout ce qu'il y avait de croisés valides dans la place. Les malades avaient été confiés à la foi des Égyptiens pour être renvoyés après leur guérison; mais les émirs furent impuissants à empêcher qu'une soldatesque fanatique ne les tuât, et que leurs cadavres ne fussent mis sur un bûcher qui brûla pendant trois jours. Saint Louis, que l'on avait rendu à la liberté sur parole, offrit un bien noble contraste avec cet horrible manque de foi et de pitié des musulmans. Il ne se regarda comme délié de son serment et ne leva l'ancre pour rejoindre ceux de ses vaisseaux qui étaient en pleine mer, que lorsque toutes les conditions du traité furent remplies de son côté.

Le roi, tout malade qu'il était, ne voulant pas retourner en Europe sans toucher à la Terre-Sainte, avait donné rendez-vous, à la reine son épouse, à Saint-Jean-d'Acre; il se sépara en pleine mer d'une partie de ses barons qui, malgré ses sollicitations, regagnèrent immédiatement la France. Saint Louis entra dans le port d'Acre le 14 mai 1250; ses récents malheurs ne lui avaient fait perdre rien de sa considération, même auprès de ses ennemis. Les mamelucks d'Égypte et les possesseurs musulmans d'Alep et de Damas recherchèrent tour à tour son alliance. Il rendit en Syrie de grands services aux chrétiens, fit travailler aux fortifications de Césarée, Jaffa, Sidon et Acre, portant lui-même sur son dos la hotte des matériaux nécessaires à ces œuvres qu'il regardait comme saintes. Il était à Sidon quand il reçut la nouvelle de la mort de la reine Blanche, sa mère, régente du royaume en son absence, comme elle l'avait été pendant sa minorité. Il partit aussitôt de cette ville et alla prendre sa femme à Tyr, et trois enfants qu'il avait eus d'elle en Orient; il se rendit ensuite à Saint-Jean-d'Acre où il fit équiper treize galères et d'autres navires pour son retour et celui des siens. Saint Louis mit à la voile d'Acre, le 25 avril 1254, jour anniversaire de sa naissance. A la

hauteur de l'île de Chypre, sa nef, dans laquelle le saint sacrement était continuellement exposé sur un autel, toucha sur un banc de sable; tout le monde se crut perdu; la reine et ses enfants poussaient des cris lamentables. Le roi seul, calme et résigné au milieu du danger, se prosterna au pied de l'autel, adressant à Dieu ses ferventes prières pour sa famille éplorée et tous ceux qui l'entouraient. Une vague secourable remit le navire à flot; mais on reconnut alors que la quille était fort endommagée, et les matelots pressèrent le roi de passer avec sa famille sur une autre galère, pendant que les cinq cents passagers qui l'accompagnaient descendraient dans l'île de Chypre. Saint Louis s'y refusa, remettant sa personne, celle de sa femme et de ses enfants aux mains de Dieu, plutôt que d'abandonner en route tant de braves gens. A cette paternelle et charitable résolution, chacun sentit renaître son courage; on répara le mieux possible l'avarie, et l'on continua la traversée avec le reste de la flotte. On passa devant Lampédouse, puis devant Pentellaria. Cette dernière île était alors habitée par des Sarrasins, tributaires de la Sicile. La reine, qui désirait des fruits et des provisions fraîches pour ses enfants, obtint du roi qu'on détachât quelques navires légers pour en aller prendre à terre. Au bout d'un et de deux jours ces navires n'étant point de retour, on crut que leurs équipages avaient été massacrés ou pris par les Sarrasins; et Louis voulut aller lui-même avec toute sa flotte les venger ou les retirer de captivité. Ils n'étaient ni morts ni captifs; seulement de plusieurs jours on n'avait pu arracher les Parisiens qui se trouvaient parmi ces équipages aux fruits délicieux qui abondaient dans cette île. On les rencontra sortant enfin du port; leur sensualité avait fait perdre à la flotte huit jours entiers de navigation. Ce ne fut qu'après plus de deux mois, depuis le départ d'Acre, que, le 10 juillet 1254, on aperçut la rade d'Hyères. La reine et tout le conseil étaient d'avis que le roi prît terre sur le rivage voisin; mais il insista pour ne débarquer que sur son propre domaine d'Aigues-Mortes, quoique le comté de Provence appartînt dès lors à son frère Charles. Louis se maintint deux jours dans cette résolution, restant obstinément assis sur sa nef marseillaise à deux gouvernails, que deux pièces de bois permettaient de faire évoluer avec une rapidité merveilleuse,

ce que remarque Joinville avec une sorte d'étonnement et d'admiration.

« Sire, dit alors au roi ce digne capitaine-historien, avec sa vieille franchise, vous mériteriez bien qu'il vous arrivât comme à madame de Bourbon qui, ne voulant non plus descendre à ce port, remit à la voile pour Aigues-Mortes, et demeura ensuite sept semaines en mer. »

Le roi, à la grande satisfaction de sa famille, changea de résolution, entra dans la rade d'Hyères, et débarqua enfin, après une absence de six années.

A cette époque encore on n'était qu'en trêve avec le roi d'Angleterre, à qui il ne restait plus en France que la Guienne et la Gascogne. Saint Louis, non par crainte, mais par des scrupules de conscience, crut devoir rendre une partie des conquêtes de son père et de son aïeul à Henri III, et le mit en possession du Périgord, du Limousin, de l'Agénois et d'une partie de la Saintonge; moyennant quoi ce grand feudataire renonça à toutes ses prétentions sur la Normandie, la Touraine, l'Anjou, le Maine et le Poitou, et promit de faire hommage comme pair de France et d'Aquitaine. Le traité de paix définitif fut scellé le 2 mai 1259, et Henri III vint faire hommage dans Paris, le 4 décembre.

Quelques années après, saint Louis, à l'occasion du mariage de Philippe, son fils, avec la fille du roi d'Aragon, conclut avec ce dernier un traité en vertu duquel la souveraineté sur les comtés de Barcelonne et de Roussillon passait à la couronne d'Aragon, qui abandonnait en retour toutes prétentions sur le vicomté de Narbonne et autres seigneuries du Languedoc, moins celle de Montpellier, ainsi que sur Arles, Marseille et toute autre partie de la Provence. C'est ainsi que le Roussillon, dont le dernier comte avait testé en 1179 en faveur des rois d'Aragon, fut pour longtemps détaché de la France, avec sa ville maritime et peu ancienne de Collioure qui avait supplanté Elne.

Cependant les événements continuaient à se succéder, en Orient, avec une étourdissante rapidité. Les chrétiens de l'Église latine, divisés et souvent en guerre entre eux, sous les yeux mêmes des musulmans, donnaient prise à tous leurs ennemis. Le 25 juillet 1261, une escalade avait rendu aux Grecs Constantinople, trouvée sans défenseurs. Vers le même temps, les Tartares-

Mongols, après avoir fait le sac de Bagdad, s'être emparés des principales villes de l'intérieur de la Syrie, pris Jaffa et menacé Saint-Jean-d'Acre, avaient enfin été anéantis par les mamelucks d'Égypte. Un nouveau soudan, Bibars, surnommé *la Colonne de la religion* et *le Père des victoires*, avait ensuite inauguré son règne en donnant le signal de la ruine des chrétiens, et depuis il n'avait cessé de jeter la terreur et la désolation par toute la Syrie. La Terre-Sainte était spécialement l'objet de ses ravages et de ses implacables persécutions.

C'est alors que saint Louis, quoique sa santé fût déjà fort affaiblie, prit de nouveau la croix, avec l'intention de venger les plaies saignantes de la chrétienté. Ses trois fils, Philippe, Jean et Pierre, la prirent en même temps que lui. Mais toute la France vit la décision du roi avec un pressentiment douloureux. L'époque du départ avait été fixée au mois de mai de l'année 1270. En attendant, les préparatifs de l'expédition furent poussés avec une ardeur plus sainte de la part du monarque français que du reste de la chrétienté. Venise, à qui on s'adressa d'abord pour des vaisseaux, mit ses services à si haut prix, qu'on les rejeta. Gênes, cette fois-ci comme la première, fut plus accommodante, et l'on traita avec sa commune et ses armateurs pour le nolis et l'armement des nefs, et des autres bâtiments et embarcations nécessaires à la nouvelle expédition. Le roi arriva à Aigues-Mortes, avec ses trois fils, avant la plupart des seigneurs qui devaient l'accompagner, avant la flotte génoise elle-même. Entraînés pourtant par ses exhortations réitérées et par son exemple, les croisés se mirent en marche dans toutes les provinces, se dirigeant vers Aigues-Mortes et la ville de Marseille, soumise, dans l'intervalle des deux croisades, au comte de Provence, de même qu'Arles, et qui dut mettre ses vaisseaux à la disposition de son peu facile seigneur, Charles d'Anjou, devenu, comme on le verra, roi des Deux-Siciles. Arrivèrent alors Alphonse, frère du roi, comte de Poitiers, avec un grand nombre de ses vassaux, beaucoup de seigneurs avec l'élite de leurs chevaliers et de leurs soldats, et les bataillons de plusieurs cités, tels que ceux de Beaucaire, Carcassonne, Châlons, etc., ayant chacun le nom du lieu d'où ils venaient inscrit sur leurs bannières. Des croisés de différents royaumes de l'Espagne redevenue chrétienne, et cinq cents

guerriers de la Frise, qui disaient que leur nation avait toujours été fière d'obéir aux rois de France, furent à peu près les seuls secours étrangers que saint Louis reçut avant son départ.

Cette fois, un Français, Florent de Varennes ou de Varanes, auquel quelques auteurs associent dans le commandement, Hugues de Lartaire et Jacques de Levant, fut nommé amiral de la flotte de saint Louis. Il importe de faire observer à ce sujet que les duchés, les comtés maritimes de France, même certaines villes et abbayes, eurent longtemps leurs amiraux particuliers. Fournier, dans son *Hydrographie*, dit que, même du temps que les provinces maritimes avaient leurs ducs particuliers, les amiraux de ceux-ci étaient tenus d'abattre leurs pavillons devant celui de France, et que si le roi équipait quelque flotte dans les havres et ports des seigneurs, ses vassaux, tous rendaient hommage au pavillon de France. Quant au titre d'amiral en lui-même, qui fut donné, dit-on, en Sicile, sous le roi normand Roger, dès l'an 1142, les Européens l'empruntèrent, selon toute apparence, aux Arabes qui ont encore le mot *émir*, chef, personnage revêtu d'un commandement. Le titre d'amiral, qui a fini par s'appliquer uniquement aux commandants en chef des vaisseaux, paraît avoir été longtemps donné indifféremment à ceux qui étaient investis de commandements sur terre aussi bien qu'à ceux qui commandaient sur mer, témoin le titre d'amiral des arbalétriers, dont il est fait mention dans la *Chronique de Monstrehet*, livre I, chapitre 4. Un autre point que l'on aura plus d'une fois l'occasion de remarquer dans le cours de cet ouvrage, c'est que longtemps même après que le titre d'amiral emporta avec lui l'idée et le fait d'une juridiction maritime déterminée, il n'entraîna pas toujours la charge de commander des flottes, et que les rois, à leur gré, commirent à leurs autres généraux ce commandement, pendant qu'ils confiaient celui de leurs troupes de terre à certains de leurs amiraux de la mer. Plusieurs de ceux-ci, qui furent pourtant de braves guerriers, ne mirent peut-être jamais le pied sur le pont d'un vaisseau, même après que les ordonnances et règlements de l'amirauté leur eurent conféré, d'une manière claire et nette, le commandement des armées de mer.

La flotte de saint Louis mit à la voile le 4 juillet 1270 et entra,

le 8 du même mois, dans la rade de Cagliari; aucun vaisseau ne fut admis dans le port, et l'on eut besoin de négocier pour obtenir la permission de débarquer les malades, de renouveler l'eau et d'acheter des provisions, à cause de la rivalité qui existait dans ce temps entre les Génois et les Pisans, maîtres tour à tour de l'île de Sardaigne. Ce fut dans la rade de Cagliari que l'on tint un dernier conseil pour savoir sur quel point des rivages musulmans serait dirigée l'expédition; car, chose étrange, la question était encore pendante; il n'y avait peut-être qu'un seul personnage qui en sût la fin, et ce personnage n'était pas le roi de France: c'était son frère, le roi des Deux-Siciles, qui avait su tenir cette question longtemps indécise, et qui maintenant employait les derniers raisonnements de ses dévoués à en pousser la solution dans l'intérêt de son ambitieuse puissance. Il voulait rendre tributaire de son royaume la côte septentrionale d'Afrique, sans trop s'éloigner de ses nouveaux États, où il était encore mal affermi. Tunis était justement à sa portée, en face même de la Sicile; il y avait par là, disait-on, un prince disposé à se convertir, tout un vaste pays à conquérir à la foi chrétienne. Des motifs aussi pieux en apparence devaient finir par déterminer saint Louis. Des germes de maladies pris à Aigues-Mortes même, les premières souffrances des croisés, entassés sur des vaisseaux durant les ardeurs de l'été, et la crainte de voir l'expédition se consumer sans avoir rendu aucun service, purent aussi entrer dans les raisons qui entraînèrent soudainement la flotte du côté de Tunis, quand chacun croyait que son but était la Syrie, ou tout au moins l'Égypte. Le 15 juillet 1270, après avoir rallié plusieurs vaisseaux dispersés par les vents, on cingla donc vers l'État et la ville de Tunis, celle-ci située à cinq lieues des rares débris de Carthage, un peu au delà du golfe de son nom et du lac de la Goulette qui communique au golfe par un canal. Tunis longtemps réunie au royaume de Maroc, s'en était séparée sous un prince belliqueux, dont le troisième successeur régnait à cette époque. Le 17 juillet, à trois heures après midi, la flotte arriva en vue du port de Carthage. L'amiral Florent de Varennes, envoyé par Louis pour le reconnaître, s'empara de plusieurs navires abandonnés qu'il y trouva, manda au roi qu'il n'y avait point de temps à perdre, et qu'il fallait profiter de la consternation des ennemis. Malgré cet avis, le débarquement fut remis au

lendemain. La côte, au point du jour, parut couverte de Tunisiens. Les croisés ne se mirent pas moins en mesure d'aborder, et leur seul aspect mit en fuite les fantassins et les cavaliers du rivage. L'armée française, ayant opéré son débarquement, se rangea en bataille, et l'on prit possession du territoire au nom de Jésus-Christ et de Louis, roi de France, son sergent. Bientôt l'étendard fleurdelisé flotta sur le château de Carthage, et l'on occupa quelques points fortifiés des alentours. Mais tout cela ne donnait point de quartiers convenables à l'armée qui campait, par une chaleur étouffante, au milieu des évaporations putrides d'eaux funestes à approcher, plus funestes encore à boire, et des tourbillonnements d'un sable brûlant que soulevait et que chassait au loin le vent du désert. C'était à Tunis qu'il fallait marcher sur l'heure; mais le roi avait promis à ce fatal Charles d'Anjou qu'il l'attendrait avant d'attaquer la ville. L'inaction des croisés rendit la confiance aux Tunisiens; leur souverain en personne, qui, par crainte sans doute plus que par bienveillance naturelle, avait montré, en plusieurs circonstances, des dispositions favorables à Louis, dirigea lui-même des escarmouches contre le camp français, dans lesquelles les Africains se montrèrent fidèles à leur ancien usage de fuir, en combattant, sur de petits coursiers noirs aussi prompts que l'éclair. Leurs coups de main furent de peu d'importance d'ailleurs; mais Charles d'Anjou n'arrivait point; et la peste, précédée de la dyssenterie, s'avançait à pas de géant sur les cadavres d'hommes et de chevaux en corruption, qui déjà couvraient les abords du camp. Neuf des plus grands seigneurs de France comptèrent parmi les premières victimes du fléau. Les enfants du roi étaient déjà atteints; l'un mourut; puis ce fut le tour du roi lui-même. Quand enfin, le 25 août 1270, la flotte de Sicile et de Provence entra dans le port de Carthage, Charles d'Anjou trouva le roi de France, son illustre et saint frère, étendu mort sur la cendre où il s'était fait coucher; et il lui sembla, non sans raison, que les visages consternés se tournaient vers lui avec l'air de la plainte et du reproche.

Le successeur de Louis IX, Philippe III, dit le Hardi, était loin encore d'être sauvé; et le comte de Poitiers, oncle de celui-ci, et le roi de Navarre, son beau-frère, portaient déjà en eux les

germes du mal auquel ils devaient succomber. Le canal de Tunis recevait journellement tant de cadavres, qu'on se demandait s'il n'en serait pas bientôt comblé; et les survivants n'avaient plus même la force de soulever leurs armes. Seules, les troupes nouvellement débarquées sous les ordres de Charles d'Anjou étaient en état de continuer la guerre. Mais les motifs qui avaient engagé ce prince à pousser son frère vers la côte de Tunis l'avaient aussi déterminé à faire suspendre toute attaque sérieuse, en son absence, contre le maître du pays; il négociait sous main avec lui. On apprit donc bientôt que le souverain tunisien s'étant engagé à payer les frais de la guerre, à ouvrir son port à tous les marchands chrétiens, à modérer les droits d'entrée sur les marchandises, à permettre l'exercice public du culte chrétien dans ses États, et surtout à payer annuellement au roi des Siciles un tribut de vingt mille roubles d'or, toutes causes d'hostilités avaient cessé, et que la croisade devait chercher un autre but. La paix fut jurée, le 29 octobre 1270, au moment où les croisés d'Angleterre et d'Écosse, commandés par le prince Édouard, venaient prendre les ordres du roi de France. On parla bien encore, parmi les Français et les Siciliens, de se rendre à la Terre-Sainte ou d'aller attaquer Constantinople, sur laquelle l'insatiable Charles d'Anjou avait des vues personnelles; mais le retour fut néanmoins résolu : on fit voile vers le port de Trapani en Sicile, désigné comme rendez-vous, pour le cas où l'on continuerait la croisade. Mais c'était là que l'attendait son dénoûment, non moins terrible et désastreux que les actes précédents. L'impatience était si vive pour le départ, qu'à l'instant du signal une immense confusion régna dans l'armée, et tout le rivage retentit des cris désespérés des malades qui avaient peur d'être oubliés, ou que les vaisseaux ne fussent pas assez nombreux pour les emporter. On eût dit qu'ils disputaient la place aux cadavres des plus puissants d'entre les seigneurs morts sur cette plage, que la piété filiale ou fraternelle voulait rendre à la terre natale. Charles d'Anjou et le connétable de France présidèrent à l'embarquement et se mirent les derniers en mer. Philippe III, définitivement échappé au fléau, accompagné de sa femme et emmenant avec lui de tristes et chères dépouilles, était monté sur une galère, à la vitesse de laquelle il dut son salut. La lugubre flotte, semblable à un vaste convoi funéraire, s'éloigna,

le 17 novembre, de la côte de Carthage. Charles, quoiqu'il se fût embarqué le dernier, entra dès le lendemain dans le port de Trapani; Philippe III et la reine le suivirent de près; enfin le reste de la flotte était déjà en vue, quand une tempête s'éleva au coucher du soleil et alla toujours croissant jusqu'au 22, ne permettant pas l'accès du port aux nombreux vaisseaux demeurés en arrière. Mais un sort meilleur n'était pas réservé à ceux qui étaient déjà ancrés dans le havre prochain. Heurtés les uns contre les autres avec un horrible fracas; soulevés, remués, tirés en tout sens par la fureur des vagues, ils eurent leurs câbles rompus, et on les vit, rejetés en la pleine mer, aller se joindre au commun désastre. Alors ce fut un inexprimable pêle-même de galères, de nefs, de navires de toutes sortes poussés à la merci des flots et des vents déchaînés, de mâts brisés, de gouvernails perdus, de vaisseaux sombrant, et d'hommes cherchant à se rattraper à quelque débris. La grande galère royale, *la Porte-Joie*, qui avait déjà donné un bien cruel démenti à son nom en ramenant le nouveau roi de France entre les restes d'un père et d'un frère, se distinguait surtout par les ravages qu'elle causait; on eût dit un écueil flottant qui courait au-devant de tous les vaisseaux en détresse pour en déterminer la catastrophe. Dix-huit des plus forts et des meilleurs, sans compter une quantité d'autres moins importants, furent abîmés au fond de la mer comme une pierre, dit un auteur contemporain, et près de cinq mille personnes disparurent. L'évêque de Langres échappa lui deuxième, de tout son vaisseau qui contenait plus de mille personnes, à l'aide d'une frêle barque, et après avoir noué sa tunique autour de son corps, pour se jeter à la nage si besoin était. Ce désastre acheva d'enlever aux croisés tout désir de s'exposer, au moins pour l'instant, à d'autres périls. Leurs malheurs n'étaient pas finis pourtant; de nouveaux cadavres à chaque moment étaient comme les jalons du retour. Le roi de Navarre mourut peu de temps après son débarquement à Trapani; sa femme ne lui survécut que de quelques jours. La nouvelle reine de France périt des suites d'un accident, en Calabre. Philipe III désespéré apprit, en continuant sa route, que le comte et la comtesse de Poitiers venaient d'expirer de leur côté, en retournant en Languedoc. Enfin, après avoir traversé le mont Cenis, la Bourgogne et la Champagne, il put arriver dans

sa capitale, suivi des dépouilles mortelles de son épouse et de son frère, et portant lui-même sur ses épaules celles de son père. C'est ainsi que finirent les grandes croisades outre-mer. Plus d'un projet encore de ce genre, comme on aura l'occasion de l'indiquer, fut mis en avant; mais ceux-mêmes qui ne furent pas des prétextes pour colorer d'autres desseins durent avorter.

Pour de longues années, l'honneur du nom Français en Orient, comme celui de la chrétienté, resta presque uniquement confié à la valeur et à la persévérance des chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Les trois premiers grands-maîtres de cet Ordre qui furent élus après Raymond du Puy, savoir : Auger de Balbon, Arnaud de Comps, Gilbert de Sailly, étaient Français; probablement que le quatrième successeur de celui-ci, Gastus ou Gaston, l'était aussi; la naissance française de Joubert et de Roger des Moulins, qui vinrent après Gaston, n'est pas douteuse. Puis, avec interruption de très-peu de noms étrangers, on compta Ermengard d'Apt ou d'Aps, au temps de la grande-maîtrise duquel Saladin enleva, en 1187, Jérusalem aux chrétiens, et força ainsi les Hospitaliers à transférer leur résidence dans la ville de Ptolémaïs ou Saint-Jean-d'Acre; Godefroy de Duisson, Geoffroy-le-Rat, Guérin de Montaigu, un autre Guérin ou Guarin, Bertrand de Comps, Pierre de Villebride, Guillaume de Châteauneuf, Hugues de Revel, Nicolas de Lorgue, et Jean de Villiers. Ce dernier eut la douleur de voir la ville d'Acre, dernier boulevard de la chrétienté en Syrie, retomber au pouvoir des infidèles, et les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem réduits, au mois de mai 1291, à se retirer dans Chypre, île qui, après avoir été enlevée aux musulmans par Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, avait été achetée par les Templiers, puis cédée à la famille de Lusignan, après la perte du royaume de Jérusalem.

Les derniers rois de Chypre, qui n'appartenaient plus à cette famille, que par son nom emprunté, et qui descendaient des braves Normands, fondateurs du royaume des Deux-Siciles, assignèrent aux Hospitaliers pour résidence Limisso, aujourd'hui Limasol. Cette ville était pourvue du meilleur port de l'île, et l'on ne fut pas longtemps sans en voir sortir plusieurs petits bâtiments armés par les frères de l'Ordre de Saint-Jean. Dans les temps de

pèlerinage de la Terre-sainte, toujours visitée par les chrétiens nonobstant la perte de Jérusalem et des villes de Syrie. Les navires s'avançaient le long des côtes de l'Europe pour y recueillir les passagers, et, dans le même esprit de charité, allaient aussi sur le littoral de la Syrie pour en ramener ceux qu'ils y avaient conduits. Bientôt les navires de la Religion, en faisant ce pieux service, furent attaqués par les corsaires musulmans; mais les mêmes hommes qui s'étaient rendus si redoutables aux infidèles sur la terre de Syrie, ne montrèrent pas, dès le début, moins de valeur et de résolution sur mer; chaque jour ils enlevaient quelques-uns de ces corsaires et les amenaient à Limisso. Ils s'attachaient surtout aux vaisseaux du soudan d'Égypte, l'ennemi déclaré des Hospitaliers. Ces prises augmentèrent insensiblement les armements de l'Ordre qui depuis fit construire des galères et quelques vaisseaux assez importants; peu à peu on vit sortir de Limisso des escadres, et le pavillon de Saint-Jean commença à se faire respecter sur la Méditerranée. Tels furent, sous les grandes-maîtrises de Jean de Villiers et d'Odon de Pins, Français comme lui, les commencements de la célèbre marine des chevaliers hospitaliers qui désormais, au lieu des caravanes continentales de la Syrie, firent des caravanes maritimes.

Saint-Jean-d'Acre, le dernier boulevard des chrétiens en Syrie, tomba au pouvoir d'un des soudans successeurs de Saladin, le 13 mai 1291. Les Turcs, en apparence assoupis depuis un certain temps dans l'Asie-Mineure, mais, en réalité, se tenant toujours dans l'attente du moment opportun, avaient les yeux ouverts sur l'Europe; reprirent leur élan sous Othman qui donna son nom à l'empire ottoman; traversèrent le Bosphore dès l'an 1300, sous les héritiers de celui-ci, portèrent, soixante ans après, dans Andrinople, le siége de leur grandeur toujours croissante; puis, en 1453, dans la capitale même de l'empire grec, auquel Mahomet II fit rendre le dernier souffle. A compter de ce jour, la puissance ottomane, maîtresse de la plus belle situation du monde, s'imposa pour base les trois continents, seuls connus jusqu'alors; elle appuya son formidable trépied sur l'Europe, l'Asie et l'Afrique à la fois. Les soudans eux-mêmes devaient finir par succomber sous les efforts des sultans; le Caire devait obéir à Constantinople, devenue Stamboul. La Méditerranée, depuis

'Adriatique jusqu'au golfe de Tlemcen, fut enserrée dans le vaste et central réseau de l'empire ottoman; elle devint un lac turc. Rhodes même, le dernier refuge en Orient des seuls vrais et dignes successeurs des croisés, tomba au pouvoir des infidèles à la fin de l'année 1522. Pour tenir lieu aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem de l'île importante qu'ils perdaient, on n'eut plus à leur offrir que le rocher de Malte. Mais Malte, ce n'était plus là l'Orient; c'était la chrétienté d'Occident réduite à se défendre, à se fortifier chez elle-même contre les musulmans. Les Vénitiens seuls se maintinrent bien encore dans quelques rares positions des mers et des côtes de l'ancien empire grec; mais de ces positions, les plus importantes leur furent enlevées. C'est ainsi que l'île de Chypre, qui avait été le dernier asile des rois chrétiens de Jérusalem, et l'ancienne Crète, aujourd'hui Candie, passèrent aux Turcs, la première en 1570, et la seconde, comme on le verra plus au long, parce que la France y fut mêlée, en 1669; le reste ne fut guère laissé aux Occidentaux que par tolérance, quand les haines religieuses se furent affaiblies pour laisser plus de place à l'esprit politique.

D'après ce rapide aperçu, on serait donc tenté de croire que la longue époque des croisades n'enfanta que des ruines pour la chrétienté et le progrès du monde. Mais, avec plus d'examen, il est consolant de voir qu'il n'en est point ainsi, et que tant de trésors dépensés par l'Occident, tant d'armées dévorées par l'Orient, n'ont été ni sans avenir, ni sans fécondité. Sans nous arrêter aux considérations d'intérieur, comme l'abaissement progressif de la féodalité, l'affranchissement des communes, la division des propriétés, une nouvelle répartition des richesses, qui furent les résultats immédiats des croisades, reconnaissons des avantages plus en rapport avec notre sujet. Dans cette lutte avec l'Occident qu'il menaçait de couvrir, l'Orient, non plus l'Orient lumineux, mais l'Orient fatal et plein de nuit comme l'islamisme devenu sa loi, apprit à douter de lui-même; et ce doute fut dès lors le signal de sa future vassalité. L'Occident eut une active curiosité des plus lointaines contrées de l'Orient, dont il avait ouï vanter les richesses, conter les merveilles en Syrie; il chercha un moyen de les atteindre par mer, et cette recherche devait produire un jour la découverte de tout un monde. Un grand

mouvement naval fut opéré par les croisades; et quoique la France ait emprunté à l'Italie une large part des vaisseaux dont elle eut besoin durant cette période, on ne saurait douter de l'impulsion maritime qu'elle dut elle-même ressentir. La marine militaire, qui ne se composait alors et ne se composa encore longtemps après que de vaisseaux empruntés au commerce, devint une source de spéculations et de fortune pour les armateurs; elle excita leur zèle, leur inspira des idées plus larges, les poussa de côte en côte à de lointains établissements. Entre les provinces qui forment la France actuelle, la Provence et le Languedoc furent surtout tenus dans un continuel éveil par les départs et les retours des croisés; on chercha, sur ce littoral particulièrement, tous les lieux susceptibles de former de bons et utiles ports. La situation de Toulon fut remarquée : quelques forts, dit-on, y furent pour la première fois construits au temps de saint Louis, et marquèrent la place de ce grand port militaire. Le commerce qui devait à la fin transformer la guerre de religion en une querelle d'intérêts, humanisa quelque peu, dès les premiers temps, les relations entre des peuples ennemis par principe; et quand les croisés furent rejetés des pays qu'ils étaient allés conquérir, lui seul y resta encore : les négociants français conservèrent des comptoirs en Syrie et sur la côte d'Afrique depuis les embouchures du Nil en Égypte, jusque vers celle de l'Adouse en Algérie; Stamboul même ne les repoussa pas de son sein. Marseille y puisa une nouvelle source de grandeur et de prospérité, et devint comme un grand bazar, où l'Orient versa incessamment sur l'Occident ses plus brillants produits. Narbonne, gouvernée par ses vicomtes particuliers, reprit, par sa marine, une grande importance pendant l'époque des croisades. Elle fut en état de construire, d'équiper et d'armer des flottes de plus de vingt galères. Le port de Narbonne, qui avait joué un rôle si puissant sous la domination romaine, et qui joua encore un rôle important depuis, tant que les galères furent plus en usage dans la Méditerranée que les vaisseaux de haut bord, fut formé d'une dérivation de la rivière d'Aude. Cette dérivation, qui commence à une assez grande distance au-dessus de Narbonne, fut conduite dans cette ville, pour aller de là traverser en partie l'étang de Bages et de Sigean, dans un canal qui date, dit-on, du

règne d'Antonin le Pieux, et tomber ensuite dans la Méditerranée, à la Nouvelle. C'est par ce canal que les vaisseaux romains entraient dans l'étang, et remontaient ensuite, par le bras artificiel de la rivière d'Aude, jusqu'à l'ancienne capitale de la Gaule narbonnaise. Si Maguelone, qui s'était relevée, sous ses évêques, de la ruine dont Charles-Martel l'avait frappée, subit un nouvel abaissement, elle le dut à Montpellier, ville nouvelle, ou plutôt au port qui en était voisin, et qui emprunta des croisades, presque dès sa naissance, une prodigieuse activité navale. Bientôt ce port osa le disputer à Marseille même, pour le commerce du Levant. Montpellier se mit à la tête d'une ligue maritime dans laquelle entra Narbonne, pour imposer un frein aux envahissements de l'antique cité provençale qui, non contente de balancer presque la grandeur de Gênes et de Pise, voulait réduire sous *son consulat* toutes les villes commerçantes du midi de la France. Une lutte ouverte s'ensuivit de 1254 à 1257, année où Charles d'Anjou amena un arrangement par lequel les habitants de Montpellier durent payer soixante mille *sous royaux* à ceux de Marseille, en dédommagement des pertes qu'ils avaient causées à leur commerce. Béziers aussi et d'autres villes à ports fluviaux durent une grande prospérité aux croisades, à une époque où l'usage des navires tirant peu d'eau était le plus général sur la Méditerranée.

Mais, par-dessus tout, deux grands événements pour la marine se rattachent à l'époque des croisades. C'est au temps du roi Louis VII et de sa première épouse, Éléonore d'Aquitaine, que fut faite la compilation des *rôles* ou *jugements d'Oleron*, qui devinrent, pour le pays entier et pour d'autres encore, tels que l'Angleterre et la Castille, ce qu'avaient été les lois maritimes de Rhodes pour les Romains. Une petite île française, située en face de La Rochelle, eut la gloire d'attacher son nom à ce recueil d'usages depuis longtemps déjà en vigueur sur le littoral voisin, mais qui manquaient encore d'ordre et de suite.

On sera d'autant plus curieux d'en connaître les principaux articles relatifs à la discipline maritime, qu'ils firent loi jusqu'au siècle de Louis XIV, et que la législation pénale actuelle leur doit même son principe. Un de ces articles portait que lorsque des matelots loués pour un voyage allaient à terre sans permission

et qu'ils s'y enivraient, se querellaient ou se battaient au point d'être blessés, le patron n'était tenu ni de les faire guérir, ni de leur rien fournir; qu'il pouvait même les congédier. Au contraire, en vertu de l'article suivant, lorsqu'un homme de l'équipage tombait malade en route, le patron était tenu de le mettre à terre pour le faire soigner dans une maison et lui fournir des vivres, comme s'il eût été dans le navire, sans toutefois attendre sa guérison pour lever l'ancre; d'autant qu'il conservait, pendant sa maladie, le droit d'être payé de ses loyers et transmettait naturellement, en cas de mort, ce droit à sa femme et à ses héritiers. Le patron qui louait des matelots devait entretenir la paix parmi eux et concilier leurs différends. Si un matelot donnait un démenti à son compagnon, il devait, avant d'être admis à la table commune, payer quatre deniers. Si ce démenti était donné au patron, la peine montait à huit deniers. Si le patron frappait un matelot, celui-ci devait attendre le premier coup; mais si le patron redoublait, le matelot pouvait se défendre. *C'est le jugement en ce cas*, dit l'article 12 des *Rôles d'Oleron et des jugements de mer*, dont tous les articles régulièrement se terminent par cette formule. Si le matelot portait le premier la main sur le maître, il était condamné à donner cent sous, somme considérable relativement pour le temps, ou à perdre le poing. S'il s'élevait quelque dispute entre le patron et un matelot, le premier ne pouvait congédier le second, qu'après l'avoir exclu de la table à trois repas consécutifs. Si le patron refusait de se contenter de la satisfaction qui lui était offerte, le matelot pouvait continuer le voyage sur le navire jusqu'à lieu de débarquement et avait droit à ses loyers, pourvu qu'il maintînt jusqu'au bout l'offre de satisfaction. En vertu de l'article 17, les matelots de Bretagne, par cette raison qu'ils avaient du vin en allant et revenant, ne devaient recevoir qu'un repas par jour; ceux de Normandie au contraire, à qui il n'était fourni que de l'eau en allant, devaient en recevoir deux; et même, dès que le navire était arrivé en un lieu produisant du vin, ils avaient droit d'en demander, et le patron était tenu de leur en fournir. Le navire étant en charge en un port quelconque, le patron devait offrir aux matelots d'opter entre le chargement jusqu'à concurrence de leurs loyers et leur paiement sur le frêt du bâtiment. Lorsque le navire avait opéré son décharge-

ment, le patron avait droit de retenir les loyers, pour sûreté de l'obligation des matelots de ramener ce navire au port du départ, à moins que ceux-ci ne lui donnassent suffisante caution de continuer le voyage. Le patron n'autorisait que deux matelots à sortir à la fois du navire, lors du mouillage en un lieu; ces matelots pouvaient porter à terre leur portion de vivres mais point de vin. Dans tous les cas, leur absence ne devait être que très-courte. Le chargeur qui retardait le départ du navire de quinze jours ou de plus, était tenu d'indemniser le patron qui lui-même devait un quart de cette indemnité aux matelots. Le locman qui s'était engagé à accompagner un navire jusqu'au port du déchargement, avait l'obligation de remplir son engagement, mais à son arrivée, il était délié. S'il manquait à l'engagement pris ou était incapable de le remplir, et si le navire périssait ainsi par son fait, il était tenu de réparer le dommage éprouvé par les chargeurs. Il arrivait qu'un locman était déclaré répondre, sur sa tête, de la conduite du bâtiment; dans ce cas, s'il le perdait ou l'exposait à périr, et que, pour l'en punir, le patron ou les matelots lui coupassent la tête, ceux-ci n'étaient passibles d'aucune peine; toutefois, il était convenable, dit l'article 25, de s'assurer, avant de le mettre à mort, si ce locman n'avait pas de quoi réparer sa faute avec de l'argent. L'article 33 établissait en coutume de la mer, que si un marchand avait frété un navire, le patron lui devait fournir chaque jour nourriture suffisante. Les articles 36, 37 et suivants étaient relatifs au naufrage et bris du navire, et aux devoirs de chacun dans cette occurrence. Ils valent la peine d'être rapportés. Un navire s'étant rompu et brisé sur la côte, et ceux ou quelques-uns de ceux qui le montaient étant parvenus à se sauver à terre, le seigneur du lieu, non-seulement ne devait pas s'opposer au sauvetage du bris et des marchandises du bâtiment, mais en outre était positivement tenu de secourir les naufragés et de les aider, par lui ou ses sujets, à opérer ce sauvetage. S'il en agissait autrement, il était excommunié, et puni comme larron au cas où il ne restituait pas à bref délai ce dont il s'était indûment emparé; « et n'y a coustumes, ne statutz quelconques qui puissent engarder d'encourir les dictes peines. » Personne ne s'étant sauvé du naufrage, le seigneur devait faire procéder au sauvetage par les siens, mais non à ses dépens, et pendant un an qu'il était

tenu de conserver les objets sauvés, il était aussi de son devoir de s'enquérir des héritiers. L'année expirée, il faisait vendre publiquement ces objets au plus offrant, et, avec le produit, il devait faire prier Dieu pour les trépassés, marier de pauvres filles, enfin consacrer le tout à des œuvres pies. Noble coutume qui ne permettait pas à un étranger de s'enrichir du désastre d'autrui! Celle de l'amirauté, qui attribuait des parts de bris même à l'amiral, loin d'être un progrès, ne devait être qu'une indigne dégénérescence des lois humaines, amenée par la corruption des cours. Malheur au seigneur du lieu, s'il n'observait pas strictement les Rôles d'Oleron à cet égard. Il encourait la malédiction, l'excommunication, et les peines subies par les voleurs. Que si des gens inhumains, *plus cruels que les chiens et les loups enragés*, dit ce Code maritime, dépouillent, meurtrissent où tuent les pauvres naufragés, c'est un devoir pour le seigneur de l'endroit de les saisir, d'en faire justice tant dans leur corps que dans leurs biens, et, à cet effet, de les mettre et plonger dans la mer jusqu'à ce qu'ils soient à demi morts, puis de les en retirer en cet état pour les lapider et assommer *comme on ferait chien et loup*. L'article 38 attaque la *maudite et damnable coutume* qu'avaient certains seigneurs de retenir soit un tiers, soit un quart du sauvetage, et les sauveteurs un autre tiers ou un autre quart, quelquefois après s'être entendus d'avance avec les pilotes pour faire jeter les navires sur leur côte. Dans ce cas le pilote fourbe, déloyal et traître, après avoir souffert le plus cruel martyr qu'il était possible de lui appliquer, devait être pendu à un gibet bien haut sur le lieu même où il avait jeté le navire, et son corps rester exposé à ce gibet pour épouvanter ceux dont l'âme serait assez noire pour avoir la pensée d'un tel crime. Quant au seigneur complice, il était appréhendé au corps; ses biens étaient confisqués, vendus, pour l'argent en être consacré à des œuvres pies, dans le cas où il n'y aurait plus d'ayant droit à restitution; le maudit, l'excommunié était lié à un poteau au milieu même de son manoir que l'on brûlait ensuite avec lui; les pierres étaient dispersées, la cendre jetée au vent, et à la place où s'élevait le domaine de ce seigneur félon à l'humanité, on établissait un marché pour y vendre à jamais de vils pourceaux.

Le second événement, celui qui, par ses résultats certains, n'a

point de rivaux dans toute cette époque, c'est le commencement de la boussole en Europe. De proche en proche, arriva-t-elle, très-informe encore d'ailleurs, des Chinois aux Arabes, et des Arabes jusqu'à nous? Les Occidentaux la trouvèrent-ils sans le secours des Orientaux? Enfin quel peuple de l'Europe lui donna son perfectionnement? Ce sont des points fort débattus et auxquels les plus savants sont loin encore d'avoir apporté une solution bien précise. Ce qu'on sait seulement avec certitude, c'est que sous le règne de Philippe-Auguste, époque où l'Université de Paris brillait d'un lustre européen et tournait ses études vers les sciences aussi bien que vers les belles-lettres, on parlait déjà d'une aiguille aimantée qui servait à diriger les navigateurs, même par les temps les plus obscurs, quand ils perdaient de vue l'étoile polaire, leur seul guide précédemment (4); ce qu'on sait, c'est que cette aiguille s'appela *magnette*, du mot latin *magnes* (aimant), et *calamite* du mot *calamis* (roseau, paille), parce qu'on la posait, dans le principe, sur un brin de paille pour la faire flotter sur l'eau; ce qu'on sait enfin, c'est que, dans la première moitié du quatorzième siècle, quand la marinette se perfectionna, passa de l'eau dans une simple boîte, sur un pivot, et prit le nom de boussole, la fleur de lis des armes de France, pour tous les peuples indistinctement, servit, dans cette boîte, à désigner le nord, et fut la base de tous les raisonnements de ceux qui ont attribué cette grande et féconde invention aux Français (5).

CHAPITRE VII.

De 1265 rétrospectivement à 1442 par anticipation.

Conquête du royaume des Deux-Siciles par les Français, au treizième siècle. — Soulèvement de l'île de Sicile et sa séparation d'avec le royaume conquis. — Guerre maritime avec l'île de Sicile et l'Aragon. — Événements qui s'ensuivirent jusqu'à la perte entière du royaume des Deux-Siciles.

Ce célèbre Charles d'Anjou, de qui les vues personnelles avaient été si fatales à la dernière croisade de saint Louis, son frère, joignait, comme on l'a vu, à ses comtés d'Anjou et de Provence la couronne royale des Deux-Siciles; mais il importe à l'intelligence de plusieurs événements maritimes qui vont suivre de dire comment elle lui avait été acquise.

A la glorieuse maison de Normandie, fondatrice de l'État qui embrassait avec l'île de Sicile Naples et une grande partie de l'Italie, avait succédé, vers la fin du douzième siècle, par extinction de mâles et par alliance matrimoniale, la maison de Souabe, dans la personne de Henri VI, empereur d'Allemagne. Mais de grands débats, suivis d'une rupture complète, s'étant élevés entre cette maison et le Saint-Siége, Frédéric II, en vertu des pouvoirs que les papes s'arrogeaient alors, avait été déclaré indigne de l'Empire et de la royauté; ses trônes, proclamés vacants, avaient été offerts à plusieurs ambitions adverses. A sa mort, les dissensions de famille s'étaient jointes aux querelles pontificales; Manfred, fils naturel de Frédéric, profitant de la régence dont il était investi dans les Siciles, avait usurpé les droits de son frère Conrad et de son neveu Conradin sur ce royaume. Les papes, après lui avoir suscité un inutile rival dans un prince de la famille

d'Angleterre, s'étaient enfin vus plus heureux dans la personne d'un prince de la maison de France. Charles d'Anjou, guerrier dont la valeur, l'expérience et l'énergie égalaient l'ambition souvent peu humaine, dans l'intervalle des deux croisades de son frère, s'était embarqué, le 15 juillet 1265, avec un millier de gens d'armes, sur des galères provençales; avait su éviter une flotte de beaucoup supérieure à la sienne qui l'attendait au passage; était entré dans le Tibre; et, couronné dans Rome le 12 janvier 1266, le 26 février suivant, avec l'aide des chevaliers français accourus pour le rejoindre, il avait enlevé à Manfred, dans une sanglante bataille, la puissance royale et la vie. Le jeune et infortuné Conradin n'était ensuite venu lui disputer le trône que pour trouver la défaite et l'échafaud. Un nom victorieux et redouté, une politique active et qui ne reculait devant aucune mesure pour s'affermir; l'appui de l'Église; le droit divin en résultant et légitimant, dans la conscience même du prince, les actes les plus sévères auxquels il se portait contre quiconque ne se soumettait pas à son joug; par-dessus tout cela une brave et fière élite de chevaliers français, à qui il avait confié la garde des principaux points de sa conquête, semblaient assurer à Charles et à sa dynastie un avenir long et sans conteste, et lui permettaient d'élever ses vues ambitieuses vers d'autres objets, vers le royaume de Jérusalem, vers l'empire d'Orient même, lorsqu'il revint, avant son neveu Philippe III, de la croisade de Tunis, dont il rapportait seul des profits. Son renom s'étendait alors du couchant au levant; après la mort de saint Louis, si le roi de France fut encore considéré comme le plus haut souverain de l'Occident, il le dut en grande partie aux égards, à la déférence de son oncle, le roi des Deux-Siciles, qui attirait sur lui l'attention du monde entier, qui était le plus superbe vainqueur du siècle, et qui pourtant apportait aux pieds de son neveu la foi et l'hommage. Près de seize ans durant, depuis sa victoire sur Manfred, Charles d'Anjou vit continuer le cours de ses prospérités. Mais la cloche qui, le 30 mars 1282, sonna les vêpres à Palerme et l'heure du massacre de tous les Français habitant l'île de Sicile, sonna celle des revers du conquérant, et fut le signal d'une guerre continentale et maritime à la fois, qui occupa surtout et pour longtemps les provinces françaises du littoral méditerranéen. L'insurrection de l'île

de Sicile se compliqua de l'appel au trône, par les insurgés, de Pierre III, roi d'Aragon, qui élevait d'ailleurs des prétentions par sa femme, fille de Manfred; et de la dévolution faite en représailles, par le pape, à Charles de Valois, second fils du roi de France, de la couronne aragonaise qu'on l'appelait à conquérir. Cette double guerre de la France contre la Sicile et l'Aragon, comme toutes celles dans lesquelles les intérêts de la papauté étaient en jeu, fut honorée du nom de croisade. Les chevaliers français prirent la croix, comme s'il s'agissait d'aller délivrer le tombeau du Christ.

Charles d'Anjou envoya son fils chercher des secours en France, et, de son côté, rassemblant cinq mille hommes environ, il monta en hâte sur ses vaisseaux, passa le détroit et mit le siége devant Messine, place importante, dont la prise aurait pu lui rendre toute l'île de Sicile. Mais les Messinais le leurrèrent de pourparlers, jusqu'à ce qu'ils eussent appris que Pierre d'Aragon était débarqué à Trapani. Le rival de Charles envoya sur-le-champ aux assiégés un secours de cinq mille Aragonais, qui, courant demi-nus de rocher en rocher, entrèrent, malgré les Français, dans la place. Cependant le siége continuait par terre et par mer; les Messinais n'avaient plus de vivres que pour trois jours, et se croyaient perdus sans ressource, quand on leur signala l'arrivée d'une flotte de soixante galères, commandée par le Calabrais Roger de Loria, que Pierre III avait choisi pour son amiral, et qui était le plus habile marin de son temps : ce secours inespéré les sauva. Charles d'Anjou, dont les forces étaient insuffisantes contre ce nouvel ennemi qui survenait, rembarqua son monde et repassa en Calabre pour attendre un moment plus opportun. Tous ses bâtiments de transport ne purent, dans cette retraite, échapper à l'activité de Roger de Loria, qui en brûla un bon nombre sur le rivage que le prince français venait de regagner.

Pierre d'Aragon, à la nouvelle du départ de ce conquérant humilié, ne connut plus de bornes à son orgueil; il se fit couronner roi des Deux-Siciles, quoiqu'il n'en tînt encore que la moindre partie, et écrivit insolemment à Charles d'Anjou qu'il eût à sortir au plus vite de son nouveau royaume. Un moment on crut que les deux rivaux allaient vider leur différend dans un duel; mais Pierre d'Aragon, qui l'avait provoqué, recula au mo-

ment décisif, et préféra laisser à une querelle dont le but était si important un champ plus vaste. La guerre recommença avec fureur.

Charles d'Anjou, dont le fils était revenu en Italie, et qui à son tour était passé en France, envoya de Provence un message à ce jeune prince pour lui mander expressément de se bien garder de combattre ses ennemis sur mer, avant que les nombreuses galères qu'il armait à Marseille fussent arrivées à son aide. Roger de Loria revenait alors avec sa flotte des eaux de Malte, où il avait livré, dit-on, à son avantage, un combat à des galères provençales commandées par Guillaume Cornu, de Marseille; il rencontra le message maritime du roi et l'intercepta. Mettant aussitôt cette découverte à profit, l'amiral des flottes combinées d'Aragon et de Sicile dépêcha huit de ses galères pour aller provoquer, par des bravades et des insultes, le fils inexpérimenté du monarque à se risquer en mer. Le jeune prince s'y laissa prendre : le 25 juin 1284, il monta avec ses Français sur plusieurs galères qui se trouvaient dans le port de Naples, et accepta le combat auquel le marin calabrais l'avait attiré. Les conséquences de cette témérité furent immenses. Les galères sorties du port de Naples furent complétement défaites; aucun de ceux qui les montaient n'échappa. L'héritier de la couronne des Deux-Siciles, fait prisonnier, fut d'abord conduit à Messine. A la demande de la femme de Pierre d'Aragon, qui était à Palerme avec ses enfants, on le rembarqua presque aussitôt; il fut amené en vue de Naples, et là, ceux qui le tenaient en leur pouvoir firent savoir à l'épouse du prince qu'elle eût à rendre la belle-sœur du roi d'Aragon, qui était de son côté captive, ou que sinon, sur l'heure, on allait trancher la tête au fils de Charles d'Anjou. Il y eut même, dit-on, un soldat qui, poussant d'une main la tête du prisonnier sur le bord du navire, leva de l'autre la hache comme pour le frapper. Dans sa terreur, l'épouse de l'infortuné s'écria qu'on épargnât la vie de son mari, et qu'elle allait faire rendre la sœur de la reine d'Aragon, ce qui eut lieu aussitôt. Le lendemain même du désastre occasionné par la folle imprudence de son fils, Charles d'Anjou, revenu de France à la tête d'une flotte de cinquante-cinq galères qu'il amenait de Provence, prenait terre à Gaëte, et trois jours après arrivait devant la ville de Naples, soulevée aussi depuis peu,

mais qu'il châtia sur-le-champ avec une rigueur extrême. Il en partit bientôt pour aller rejoindre en Calabre son neveu, le comte d'Artois, qui, en son absence, avait maintenu ou fait rentrer dans la soumission le plus possible de ce pays ; et là il songea aux moyens d'attaquer de nouveau Messine. Mais pendant longtemps les vents lui furent contraires ; il fut obligé de renvoyer son projet au printemps. Charles d'Anjou mourut avant d'avoir pu l'exécuter, laissant ses États de France et ce qu'il avait pu sauver de sa couronne des Deux-Siciles à Charles II, dit le Boiteux, son fils, encore prisonnier de Pierre d'Aragon. Robert II, comte d'Artois, fut nommé tuteur et défenseur du royaume des Siciles, pour le prince captif.

Le roi de France, Philippe III, embrassa activement la cause de son parent Charles II, qui était aussi celle de son propre fils, Charles de Valois, investi par le pape de tous droits sur l'Aragon. Les coups qu'il devait porter d'un côté ne pouvaient manquer de réagir de l'autre. Au printemps de l'année 1285, il assembla dans le Languedoc une puissante armée pour passer en Aragon, et de là en Castille, où il avait aussi sujet de guerre. Une flotte considérable tirée de Marseille, d'Aigues-Mortes, de Narbonne et de Gênes, fut destinée à opérer le long de la côte de Catalogne, qui, après avoir été longtemps unie d'intérêts et de fait à la Provence, se trouvait sous la dépendance du roi d'Aragon ; cette flotte devait avant tout suivre les mouvements de l'armée de terre, pour la fournir de vivres et de munitions. Philippe III se rendit à Narbonne, qui était le point principal de rassemblement tant des troupes que des vaisseaux. La flotte côtoya, pendant que l'armée se disposait à passer les Pyrénées. Dans le pressant danger que couraient ses États fondamentaux, Pierre III quitta l'île de Sicile, dont il confia la garde à sa femme, et fit transporter à Barcelonne, sur une galère, son prisonnier Charles II. Il donna ordre à son amiral d'aller combattre la flotte de Philippe III, qui déjà s'était emparée du port de Rosas, et était entrée en communication avec l'armée française. Roger de Loria, par son active présence et son habileté nautique, sut arrêter presque aussitôt les conséquences des premiers succès remportés par Philippe III, en donnant la chasse aux vaisseaux français, et en interceptant une partie des convois de mer destinés à entretenir le camp établi devant Girone.

Dans le mois d'août 1285, après avoir ravitaillé sa flotte à Barcelonne, il attaqua, aux Formigues, vingt-cinq galères françaises, parmi lesquelles étaient celles de Narbonne, eut l'avantage, et fit prisonnier Guillaume de Lodève, qui les commandait et ne se racheta que moyennant grosse rançon. Dans sa sauvage humeur, le Calabrais renvoya au roi de France, après leur avoir fait arracher les yeux, deux cent soixante malheureux enlevés dans le combat. Cependant d'autres vaisseaux français, malgré la présence de l'habile amiral de Pierre III, ne faisaient point entièrement défaut à l'armée qui assiégeait Girone; en alimentant encore le camp, ils soutenaient la constance du soldat, accablé par la fatigue et de dévorantes chaleurs. Si la longueur de ce siége fit échapper le royaume d'Aragon à la conquête qui l'avait menacé, elle fut fatale à la personne même de Pierre III, qui, déjoué et battu dans une affaire d'embuscade, faillit être pris, et reçut une blessure dont il mourut trois mois après. Girone, après la défaite de Pierre III, se rendit à Philippe. Mais ce roi, atteint déjà de la maladie dont il devait bientôt mourir, résolut de laisser garnison dans cette ville et d'aller hiverner à Toulouse. Poussé par de perfides conseils, il commit la faute de congédier les vaisseaux génois qu'il avait à sa solde. A peine ceux-ci se furent-ils éloignés, que Roger de Loria vint fondre sur ce qui restait de vaisseaux dans le havre de Rosas, pendant que les habitants de la ville et les montagnards des environs, unissant leurs efforts aux siens, massacraient les équipages, mettaient le feu aux magasins, et l'aidaient à porter l'incendie sur la flotte française, prise au dépourvu de tous côtés et complétement disloquée. Elle fut presque tout entière brûlée ou coulée bas avec ceux qui se trouvaient dessus, sans que le maréchal Jean d'Harcourt, qui voyait l'événement avec son armée de terre, pût porter du secours. Sa loyauté fut même mise en doute, et sa haine rivale contre l'une des victimes de ce désastre ne le fut malheureusement pas. L'amiral de la flotte française, Enguerrand de Bailleul, noble et vaillant chevalier, tomba aux mains de l'ennemi. Quinze galères avaient échappé; mais ceux qui les avaient sauvées, désespérant eux-mêmes de les pouvoir conserver, y mirent le feu, et allèrent rejoindre les troupes de terre, après avoir racheté leur amiral. Dans cette implacable guerre, chacun se voyait appliquer à son

quiétée depuis lors par les rois de Naples, qui y faisaient faire de fréquentes descentes, réussit pourtant à en faire un État à part, jusqu'à ce qu'elle redevînt, après un certain temps, dépendance directe de l'Aragon. Pour prix du traité de 1295, Charles de Valois reçut de son parent Charles le Boiteux le comté du Maine et celui d'Anjou, qui fut transformé en duché. Jusqu'à ce que cette autre maison d'Anjou eût elle-même été appelée, par diverses adoptions, à recueillir les successions du royaume de Naples et du comté de Provence, cette dernière province se trouva à peu près seule, de toute la France, mêlée aux événements du pays conquis par les Français. Et encore les guerres de Louis Ier et Louis II d'Anjou, en Italie et en Provence, furent-elles plutôt des querelles de famille que des affaires dignes d'intéresser la nation. Alphonse V, roi d'Aragon, qui était déjà en possession de l'île de Sicile, en contestant l'adoption de Louis III d'Anjou et de René, frère et successeur de celui-ci, comme entachée de celle qui avait été précédemment faite de sa personne, releva, dans la première moitié du quinzième siècle, la querelle domestique aux proportions d'une guerre étrangère. La Provence, de laquelle déjà les comtes de Savoie, vers la fin du siècle précédent, avaient trouvé moyen de détacher Nice et les terres voisines sans coup férir, au moyen des divisions de famille et des ambitions rivales; la Provence, et Marseille particulièrement, eurent fort à souffrir des prétentions d'Alphonse V d'Aragon. Ce prince, ayant su que pendant qu'il travaillait à s'assurer la possession d'un royaume en Italie, celui qu'il tenait par héritage en Espagne était sur le point de lui échapper, partit de Naples avec une flotte de dix-huit galères et de douze bâtiments de charge, projetant de surprendre, chemin faisant, la ville de Marseille, dont les armateurs avaient plusieurs fois insulté son pavillon, et, dernièrement encore, pris deux de ses galères. Le port et le littoral voisin se trouvaient dégarnis de troupes, de vaisseaux et des plus habiles marins marseillais, alors occupés, du côté de l'Italie, au service de Louis III d'Anjou. Alphonse V mouilla d'abord aux îles d'Hyères, puis à l'îlot d'If, en vue de Marseille. Il résolut d'attaquer cette ville du côté du port, quoique son étroite entrée fût défendue par deux tours auxquelles se rattachaient des chaînes pour fermer le passage. Il parvint à faire

couper, par les gens qui montaient ses galères, une première chaîne, et à s'emparer de l'une des tours en mettant le feu aux portes; puis il envoya un de ses officiers avec une galère couverte, pour couper la seconde chaîne. Les Marseillais firent des efforts désespérés du haut de la seconde tour, du haut des murailles de la ville et sur quelques bateaux qui se trouvaient dans leur port, pour empêcher le succès de cette dernière tentative, qui devait les livrer, eux et leur ville, aux Aragonais; la chaîne pourtant finit par être rompue avec des marteaux. Quoique la nuit fût venue, Alphonse fit entrer aussitôt ses galères dans le port et ordonna le débarquement immédiat de ses troupes. Les Marseillais, rassemblés sur le quai, combattirent encore longtemps avec courage pour rejeter les Aragonais à la mer; mais enfin leur milice en désordre fut contrainte de lâcher pied. Les Aragonais se précipitèrent dans les rues de la ville. Le combat n'était pas encore fini pour eux : par les fenêtres des maisons et du haut des toits, on leur jetait des pierres et tout ce qu'on trouvait sous la main. Ils n'eurent d'autre ressource, pour compléter une victoire disputée avec tant d'héroïsme, que de mettre le feu aux maisons voisines du port. L'incendie se communiqua avec une rapidité d'autant plus soudaine, que presque toutes les toitures de la ville étaient alors en bois. Ce fut un épouvantable tableau que les ténèbres de la nuit rendaient encore plus sinistre. Le fer d'une soldatesque effrénée, et qui massacrait impitoyablement tout ce qu'elle rencontrait, s'illuminait des flammes sous lesquelles croulaient les maisons; les cris de détresse étaient étouffés sous les cris de fureur, et partout le sang ne se cachait que sous la cendre. Quand il ne resta plus dans Marseille que des cadavres et des ruines, l'Aragonais se retira sur ses galères. Ce n'était point une conquête qu'il était venu faire, c'était une longue et terrible trace de sa rage qu'il avait voulu jeter au passage. D'ailleurs il n'eût pu se maintenir longtemps en Provence; ce que des habitants, pris au dépourvu, abandonnés à eux-mêmes, avaient su lui disputer tout un jour et toute une nuit, des secours mieux ordonnés le lui auraient bientôt enlevé de vive force.

Le résumé succinct et anticipé des suites de la conquête du royaume des Deux-Siciles par le frère de saint Louis, jusqu'à sa

CHAPITRE VIII.

De 1292 à 1328.

Prétextes de rupture entre la France et l'Angleterre. — Les matelots de Normandie font porter plainte en leur nom à Philippe le Bel contre les Anglais. — Philippe autorise les courses contre les navires anglais. — La flotte d'Angleterre attaque des navires marchands de Normandie. — Philippe cite Édouard Ier devant son parlement. — Il saisit ses terres de France. — Prise de Douvres. — Conduite des Anglais envers la Bretagne. — Édouard abandonne ses alliés et demande la paix. — Bataille navale de Ziriksée. — La Flandre partagée. — Les rois d'Angleterre abaissés sous les trois successeurs de Philippe le Bel.

C'était de l'année 1292 à 1294 : Bayonne, qui ne remonte pas, comme ville fluviale et maritime importante, au delà du onzième ou du dixième siècle, avait suivi le sort de la Guienne et de la Gascogne; elle dépendait des rois d'Angleterre, en leur qualité de princes français. Cependant son port, à peu près libre, permettait que chacun y entrât avec son commerce et avec ses antipathies. Elles étaient profondes, surtout entre les Anglais et les descendants des Normands restés en France après la conquête d'Angleterre. Les uns et les autres n'avaient point, pour se ménager, les motifs de la communauté d'intérêts existant désormais entre la postérité des vaincus et celle des vainqueurs qui avaient transporté leurs foyers et leurs familles dans l'île conquise. La haine avait éclaté plus expressive encore, depuis que les souverains d'Angleterre, sans souci de leur origine française, étaient entrés en guerre avec les rois de France, leurs suzerains, et avaient amené ceux-ci, sous Philippe-Auguste, à leur enlever la Normandie.

Un jour donc, un marin normand et un marin anglais se prirent de querelle ; des injures on en vint aux coups. Plusieurs de ses compatriotes arrivèrent à l'aide de celui qui avait le dessous; l'autre ne fut pas non plus sans trouver d'appui dans les marins de son pays ; et ce fut bientôt une mêlée de Français et d'Anglais qui mit en émoi le port et toute la ville de Bayonne. Les Anglais et leurs adhérents étaient de beaucoup les plus nombreux dans la circonstance, et les marins normands furent, en conséquence, les plus maltraités. A leur retour en France ils portèrent plainte auprès de Philippe le Bel. Ce monarque, dont l'adroite politique est renommée, et qui voyait avec peine les rois d'Angleterre maîtres incessamment d'inquiéter la France par les possessions qu'ils y avaient et pour lesquelles ils ne rendaient jamais hommage sans contrainte, entendit avec bienveillance les doléances des Normands maltraités. Il les autorisa à user de représailles contre les Anglais dans l'occasion. Les Normands n'attendirent pas qu'elle se présentât : ils se mirent en mer et coururent après. A la première rencontre qu'ils firent d'un navire anglais, ils l'attaquèrent, le prirent, et pendirent entre deux chiens morts le principal de ceux qui le montaient. Ce fut comme un signal général pour les deux nations : elles se cherchaient mutuellement sur les flots, et se battaient dès qu'elles s'y trouvaient. Les Anglais perdirent beaucoup de navires dans cette petite guerre, qui, chaque jour, gagnait de l'espace et allait bientôt engager les deux gouvernements eux-mêmes dans la lutte. La flotte d'Angleterre, forte de soixante voiles, attaqua deux cents petits bâtiments normands qui, en allant chercher des vins en Guienne, avaient pris tous les navires du commerce anglais qu'ils avaient rencontrés sur leur route. Elle eut le dessus contre si faible partie ; et les navires normands, embarrassés de leur charge, furent coulés bas. Fière de cet avantage, la flotte anglaise, après s'être encore grossie, sortit de Bayonne, où elle était entrée triomphalement, et alla insulter quelques points du littoral de la Saintonge et de l'Aunis, qui se montraient peu favorables à Édouard. Sur ces entrefaites, le roi d'Angleterre fut cité à comparaître en personne devant le parlement du roi, à Paris, pour rendre raison de ces actes hostiles. Philippe le Bel, sur son refus, s'empara de toute sa terre de France comme d'une garantie judiciaire. Édouard tra-

vailla activement à former une ligue contre Philippe. Il chercha à y engager la Flandre et la Bretagne. Il se présentait comme un prince du sang français injustement dépossédé, et dont le sort menaçait tous les autres grands vassaux de la couronne de France. A ce titre, il trouva un parti de Gascons pour l'appuyer. Mais ce fut en vain. Édouard n'éprouvait que des revers en France, tandis que son royaume d'Angleterre lui-même n'était pas à l'abri des armes de son dangereux adversaire; car une flotte française, commandée par Mathieu de Montmorency et Jean d'Harcourt, armée principalement dans les ports de Normandie et à Saint-Malo, avait opéré un débarquement près de Douvres; et, par suite, cette ville avait été prise et en partie brûlée. Dans cet armement, Rouen avait fourni quinze galères et plusieurs nefs; Caen, seize nefs; Honfleur, trente galères environ; Dieppe, quarante à quarante-cinq nefs, et même de petits ports, comme Étretat, jusqu'à quatorze nefs; tandis que Cherbourg, dont l'importance ne va pas tarder à grandir, ne fournissait à Philippe le Bel, en 1295, que huit à neuf nefs. Le souverain de Bretagne était entré dans l'alliance du roi d'Angleterre sans consulter ses sujets; mais, dès ce temps, l'alliance anglaise était funeste à ceux qui l'acceptaient. Une flotte, partie des ports d'Angleterre, vint chercher des vivres en Bretagne, prit querelle avec les habitants, pilla et brûla Saint-Mahé ou Saint-Mathieu, à la pointe de la Bretagne, relâcha ensuite à Brest, enleva, sans les payer, les vivres qui s'y trouvaient, et excita tellement le ressentiment des Bretons, qu'ils contraignirent leur prince à changer de parti. L'alliance d'Édouard fut encore plus funeste à la Flandre. Ce fut en vain qu'il entra avec sa flotte dans l'Escaut, et qu'il opéra un débarquement. Voyant qu'il n'arrêtait d'aucun côté les succès de Philippe le Bel, qui lui enlevait la Guienne, il abandonna ceux qu'il avait le plus contribué à soulever, fit sa paix avec le roi de France, et rendit humblement l'hommage pour ses terres françaises. A cette occasion furent arrêtées les conditions du mariage du fils aîné d'Édouard Ier, qui fut depuis Édouard II, avec Isabelle, fille du roi de France. L'habile Philippe, père de plusieurs garçons, ne se doutait pas que la fin de sa ligne masculine était si prochaine, et qu'il créait, par ce mariage, de nouveaux prétextes de guerre entre les rois de France et d'Angleterre.

Les Flamands, ainsi abandonnés par Édouard Ier, soutinrent encore la lutte contre Philippe le Bel. Il y avait déjà quelque temps que la maison de Flandres-Hainaut s'était divisée; une branche bâtarde issue de l'union de Marguerite avec Bouchard d'Avesnes, mais légitimée par l'entremise de saint Louis, était en possession du Hainaut, et même des comtés de Hollande, Zélande et Frise, qui venaient de lui arriver par alliance matrimoniale; l'autre, issue de l'union légitime de cette même Marguerite de Flandres avec Guillaume de Bourbon, seigneur de Dampierre, était souveraine du comté de Flandres. La première était soutenue par Philippe le Bel; la seconde s'était mise en hostilités ouvertes avec lui. L'infortuné comte Gui de Dampierre et ses deux fils aînés en portaient la peine dans une prison d'État. Mais un autre prince de la maison de Dampierre, Gui, comte de Namur, n'en faisait qu'avec plus d'ardeur la guerre au roi Philippe. Gui de Namur, aussi persévérant que ses compatriotes, ne se souvenait pas des dernières défaites de ceux-ci à Furnes, à Saint-Omer et ailleurs; ou, s'il s'en souvenait, ce n'était que pour s'en venger. Une mémorable victoire qu'il avait gagnée à Courtrai, avec ses bourgéois de Flandres, sur Robert II d'Artois et l'élite de la chevalerie française, lui tenait le cœur enflé outre mesure, et, pour l'instant, il était occupé, non plus à se défendre, mais à faire la conquête des îles de Zélande sur Jean II d'Avesnes, comte de Hainaut et de Hollande, protégé de Philippe le Bel. Il ne lui restait plus à prendre dans le comté de Zélande que la ville de Zirikzée, dans l'île de Schowen, quand, sur les instances des princes de Hainaut et de Hollande, une flotte française cingla au secours de la place.

Regnier de Grimaldi ou de Grimaud, le plus excellent marin de ce temps, et d'une famille que l'on peut tenir pour aussi française que génoise, avait le commandement de cette flotte. Elle se composait de onze galères amenées par lui, chose remarquable, de la Méditerranée dans l'Océan, de trente nefs ayant château à l'avant et à l'arrière, de tous côtés crénelées (1), et armées en Normandie et à Calais, et de huit nefs d'Espagne que l'on avait retenues à gage, des marchands à qui elles appartenaient, par ordre de Philippe le Bel. Elle s'adjoignit, à l'embouchure de la Meuse, quelques autres bâtiments, et reçut Guillaume,

fils aîné du comte de Hainaut, avec des troupes de Hainaut, de Hollande et de Frise, et, les nefs étant remorquées à cause du vent contraire et des détours pénibles de ces parages, elle arriva vers Zirikzée au moment où Gui de Namur avait eu le temps de venir avec une flotte flamande de quatre-vingts nefs et d'une multitude de barques et de navires légers appelés coques. Regnier de Grimaud, s'avançant dans les étroits canaux de la Zélande, disposa son armée navale en quatre divisions ou quatre lignes, les deux premières composées chacune de quinze nefs à châteaux et à créneaux ensemble jointes, la troisième de quatorze nefs, et la quatrième et dernière des galères (2). De son côté, Gui de Namur, que des corps nombreux de troupes appuyaient du rivage, avait mis ses grandes nefs en avant et ses petits bâtiments derrière. Gui, confiant dans l'immense supériorité de ses forces, tant en vaisseaux qu'en hommes, ne doutait pas de sa prompte et facile victoire. Pedrogue, le Calaisien, voguait fièrement en avant de la flotte française avec quatre nefs qui allèrent s'échouer en face de l'ennemi, en attendant le retour du flot. Bientôt les trois premières divisions de Regnier de Grimaud se réunirent sur une seule ligne, les quarante-quatre vaisseaux qui la composaient furent liés ensemble par des câbles, de si près que l'on pouvati sauter de l'un dans l'autre sans danger; et on les fixa aux deux bouts par des ancres, de peur que le flot ou le vent ne les entraînât. Les galères se tenaient derrière, prêtes à soutenir les nefs. Les autres moindres embarcations, pour peu qu'elles fussent capables de soutenir un choc, furent rangées en un corps de bataille près du gros de l'armée navale. C'est dans cet ordre de combat que Regnier de Grimaud attendit l'attaque de l'ennemi. C'était la veille de la Saint-Laurent, au mois d'août 1304. Les Flamands lancèrent d'abord deux nacelles remplies de poix, d'huile et d'autres matières combustibles sur les quatre nefs échouées par Pedrogue, afin de les incendier. Mais le vent, qui paraissait d'abord favorable à ce dessein, lui devint tout à coup contraire, et repoussa ces espèces de brûlots vers la queue de la flotte flamande où elles communiquèrent l'embrasement. Plusieurs des meilleures nefs de Flandres périrent dans cet incendie. Le flot étant descendu de la flotte flamande à la flotte française, Gui de Namur s'apprêta à cingler avec impétuosité vers celle-ci, tandis que, de leur côté, les

quatre nefs de Pedrogue se voyaient de nouveau soulevées par la vague. Le choc des deux armées navales fut violent et terrible. L'air était obscurci par les traits, les pierres et les carreaux, lancés de part et d'autre. La bataille ne se ralentit pas jusqu'à ce qu'enfin la nuit vînt, non la faire cesser, mais l'interrompre, laissant la victoire incertaine, quoique paraissant pencher davantage du côté du nombre. Le lendemain au lever du jour la lutte recommença. Regnier de Grimaud eut besoin de toutes les ressources de son habileté consommée pour échapper à l'effort des nefs et des coques flamandes, dont la grande élévation au-dessus de ses galères semblait le menacer d'une ruine certaine. Il appela la ruse à son aide, feignit de déserter le champ de bataille, et laissa les vingt nefs calaisiennes généreusement engagées dans la lutte disproportionnée d'une contre quatre. Après avoir vaillamment combattu, assez pour donner le temps à l'amiral d'accomplir le plan qu'il méditait, les nefs de Calais furent prises pour la plupart, ou peut-être, entrant dans la ruse du marin génois, se rendirent à dessein et dans le moment opportun. Le fait est que Gui de Namur et ses Flamands se croyaient déjà vainqueurs, quand Regnier de Grimaud, qui avait observé la marée, ramenant, avec le reflux et l'actif jeu des rames, ses galères lancées comme des chevaux au galop, attaqua soudainement ces triomphateurs trop prompts, et qui n'en pouvaient guère du combat que les nefs calaisiennes avaient soutenu contre eux. Les arbalètes et les mousquets à dards firent perdre beaucoup de monde aux coques et aux nefs flamandes qui, tout en abattant leurs châteaux pour se rendre plus légères à la fuite, ne purent même pas rejoindre le port, la mer perdant toujours, et luttant contre les efforts des voiles. Après la perte de ses principaux bâtiments, Gui de Namur, faisant un effort désespéré, avait essayé en effet de combattre à la voile, monté sur sa nef amirale, superbement acastillée, et portant son étendard avec l'élite de ses troupes. Quatre galères s'attachèrent impitoyablement à cette nef jusqu'à ce qu'elles s'en fussent emparées; ainsi que de la personne du comte de Namur, que l'on emmena à Calais et de là à Paris dans la prison du Louvre. Par suite de cette victoire navale, le comte de Hainaut recouvra la Zélande. Presque dans le même temps, Philippe le Bel gagnait, sur terre, la bataille de Mons-en-Puelle, et achevait la

'es Flamands. Un traité en fut la conséquence, et, 'e, amena au domaine royal toute la partie de la français, jusqu'à la Lys. Robert III, fils de Gui nt fait cet abandon forcé au roi, fut remis en este du comté de Flandres sous condition d'hom- ilippe. Ce monarque, pendant tout le cours de son ne, paraît avoir compris l'importance d'une imposante marine pour la France; et les nombreux armements qu'il fit dans les ports de son royaume ne contribuèrent pas peu à imprimer aux nations, et à l'Angleterre particulièrement, le respect de son nom et la crainte de sa puissance. Sur mer comme sur terre, la guerre ne trouvait jamais sa politique au dépourvu, et c'est pour cela qu'il finissait toujours par dicter les conditions de la paix.

Dans ce temps, l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, ayant à se plaindre des tracasseries et du mauvais vouloir des souverains de Chypre, le nouveau grand-maître, Guillaume de Villaret, successeur d'Odon de Pins et Français comme lui, pensa à donner aux chevaliers une résidence plus indépendante; dans ce but, ses regards se tournèrent vers l'île de Rhodes, située à peu de distance de la Palestine, et qui, depuis la conquête de Constantinople par les Français et les Vénitiens, s'étant détachée de l'empire d'Orient, ayant éprouvé diverses révolutions, avait été en dernier lieu usurpée par la famille grecque des Gualla et, du consentement de celle-ci, servait de refuge aux Sarrasins, aux Turcs et même aux corsaires musulmans. Quand le grand-maître Guillaume de Villaret mourut, il était au moment de mettre à exécution son projet de conquête de Rhodes, et l'Ordre ne crut pouvoir rien faire de mieux dans ces conjonctures importantes, que de lui donner pour successeur, en 1308, Foulques, son frère, qui était le confident et le dépositaire de ses desseins.

Le nouveau grand-maître passa aussitôt en France pour communiquer au roi Philippe le Bel et au pape Clément V, le projet sur l'île de Rhodes et leur demander des secours. Il trouva le roi et le souverain pontife à Poitiers, fort occupés l'un et l'autre de l'affaire des Templiers qui n'allaient pas tarder à être victimes de la cupidité des princes de l'Europe et de la jalousie qu'inspiraient

leur puissance et leurs richesses, jointes à la vie molle, peu en harmonie avec leurs vœux, et inutile à la chrétienté, qu'ils menaient depuis leur sortie de la Terre-Sainte.

Foulques de Villaret, bien que le moment où l'on pesait les moyens d'anéantir un ordre dont l'origine était à peu près la même que celle du sien ne parût pas favorable, sut néanmoins se concilier les bonnes grâces de Philippe le Bel et de Clément V; il leur représenta qu'entre les mains des Hospitaliers, l'île de Rhodes deviendrait un entrepôt pour toutes les flottes chrétiennes qui se rendraient en Orient, et que sa possession en servant à détruire les corsaires et les forces navales des mahométans, faciliterait singulièrement les projets ultérieurs que l'on pourrait avoir sur la Terre-Sainte. De puissants secours furent promis à Villaret; le pape lui avança même sur-le-champ, de ses propres deniers, quatre-vingt-dix mille florins pour lever des troupes. Comme il importait au succès de ne pas laisser pénétrer le secret de l'entreprise, une croisade générale fut publiée pour le recouvrement des lieux saints. Une généreuse émulation s'empara des chrétiens. Les femmes donnèrent leurs bijoux, leurs biens les plus précieux pour fournir à l'acquisition des vaisseaux, des armes et des vivres. La république de Gênes et le roi de Sicile, Charles II, quoiqu'ils ne fussent pas dans le secret, fournirent des galères pour le transport des croisés qui accouraient en foule de toutes les parties de l'Europe. Le rendez-vous était à Brindes, dans la Pouille, sur l'Adriatique. Plusieurs chevaliers de Saint-Jean y vinrent pour emmener les hommes de bonne volonté qui se joignaient à eux; mais le nombre de ces volontaires fut si grand que les vaisseaux ne suffisant pas à leur transport, on dut se contenter de faire un choix parmi eux.

Foulques de Villaret, après avoir pris congé du pape et du roi de France, mit à la voile avec la flotte chrétienne au commencement du printemps de l'an 1309, côtoya l'Albanie, et la partie occidentale de la Morée, doubla l'île de Candie, et laissant l'île de Rhodes assez loin à gauche pour ne pas donner de soupçon, il alla débarquer à Limisso, dans le royaume de Chypre. Le grand-maître n'y resta que le temps nécessaire pour recevoir sur ses vaisseaux les chevaliers qui étaient restés dans l'île avec tous les effets de *la Religion*. Telles furent la discrétion et l'habile conduite

de Villaret comme chef de l'entreprise, que le roi de Chypre, les princes voisins, et même les croisés et les chevaliers qui étaient sur la flotte, ne se doutaient pas que cet armement regardât autre chose que la Terre-Sainte. Après avoir tenu la mer pendant quelques jours, le grand-maître entra soudain dans le golfe de Macri, et alla mouiller dans le port même de ce nom en face de Rhodes. Déclarant alors publiquement l'objet de son expédition, il leva l'ancre presque aussitôt, cingla vers l'île de Rhodes, y tomba comme la foudre, en surprit les habitants grecs ou musulmans, et débarqua ses troupes et ses machines de guerre, sans qu'on osât d'abord lui opposer de résistance.

Toutefois les mahométans qui faisaient la principale force de l'île, réunis aux Grecs, anciens habitants du pays, reprirent courage; leurs efforts s'élevèrent à la hauteur de la perte qu'ils étaient menacés de faire; il ne fallut pas moins de quatre ans aux Hospitaliers pour en triompher. L'empereur d'Orient envoya un corps d'armée au secours des Rhodiens. Villaret jugeant que le succès définitif dépendait de la prise de la ville même de Rhodes, investit cette capitale et en forma le siége, qu'il fut obligé de convertir en blocus, par suite de la retraite des croisés d'Europe que fatiguait une guerre si longue et si persévérante. Les Hospitaliers à leur tour se virent assiégés dans leurs lignes par les Grecs et les musulmans qui leur fermaient toute issue pour aller fourrager et chercher des vivres.

Villaret, manquant à la fin de troupes, d'argent et de moyens de subsistance, chercha de nouvelles ressources dans ses talents, son activité, son énergie et son courage. Il fit un emprunt aux banquiers de Florence, et avec ce secours et ce qu'il tira des commanderies d'Europe, il paya les anciennes troupes et en leva de nouvelles.

Quand celles-ci furent arrivées et eurent passé quelques jours à se rafraîchir, le grand-maître déclara à sa petite armée que le moment était venu de vaincre ou de mourir. Lui en tête, et plein de l'enthousiasme religieux qu'il leur avait communiqué, les Hospitaliers sortirent de leurs retranchements, marchèrent droit aux ennemis et leur présentèrent la bataille. Elle fut terrible et sanglante. L'Ordre y perdit nombre de ses meilleurs soutiens; mais enfin les Grecs et les mahométans ne pouvant résister à la

valeur opiniâtre de Villaret et de ses chevaliers, lâchèrent pied et laissèrent aux assiégeants la liberté de leurs mouvements.

Le grand-maître ayant ramené ses troupes victorieuses dans leurs lignes, pressa les opérations du siége avec une ardeur nouvelle que redoublait encore le sentiment d'un dernier obstacle à surmonter pour que le triomphe fût complet. Il ordonne, le 15 août 1310, un assaut général auquel prennent part tous les chevaliers hospitaliers; lui-même il donne l'exemple, et déjà montre de l'œil et du geste l'étendard de Saint-Jean qui flotte au sommet de la brèche principale. Il se jette dans la place et les chevaliers le suivent. Ceux des habitants qui étaient chrétiens furent épargnés, mais on passa les infidèles au fil de l'épée. La ville de Rhodes prise, le reste de l'île, ainsi que l'avait pensé Villaret, ne tarda pas à se rendre. C'est ainsi que fut conquise par les chevaliers hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, l'île de Rhodes, si fameuse dans l'antiquité par son colosse, par l'excellence de son port, et qui, dans des temps reculés, avait exercé une sorte de domination sur toute la Méditerranée. Elle devint le siége de l'Ordre. Le monde chrétien, admirateur des pieux conquérants, donna, d'un commun accord, aux chevaliers de Saint-Jean le nom de *chevaliers de Rhodes*.

Foulques de Villaret s'occupa tout d'abord du rétablissement des fortifications de la ville de Rhodes. Ensuite, il fit mouiller tous les vaisseaux de *la Religion* dans le port; mais ce n'était pas pour les y tenir oisifs; car à peine y furent-ils entrés qu'il les arma, les chargea de troupes, de munitions et de vivres, et monta dessus pour courir à la conquête de toutes les petites îles de la dépendance de Rhodes : Nisiri, Léro, Calimno, Piscopia, Simé, Cos, la plupart des anciennes Sporades, reconnurent l'autorité du grand-maître.

Le vainqueur, de retour à Rhodes, espérait avoir au moins le temps de se reposer de ses glorieux travaux, lorsqu'un redoutable ennemi amena devant l'île une flotte considérable et une nuée de troupes de débarquement. C'était le fameux Othman, fondateur de la dynastie des Ottomans. Le grand-maître n'avait pas encore eu le temps de relever les bastions de la ville. Mais il sut bien prouver que les meilleures fortifications sont dans le cœur et le dévouement du général et de ses soldats; il soutint plusieurs

assauts dans lesquels les Turcs furent toujours précipités du haut des murailles. Othman, tout accoutumé qu'il était aux plus grands succès, dut se décider à lever le siége de Rhodes et à se rembarquer.

Voulant mettre désormais la capitale de l'île hors d'insulte, Foulques de Villaret en fit terrasser les murailles et y ajouta de nouvelles fortifications. Il ne s'occupa pas moins de la prospérité matérielle du pays qui, de tout temps, avait dû au commerce maritime d'être l'un des plus florissants de l'Asie. Le port de Rhodes fut ouvert à toutes les nations, et devint le centre du négoce des chrétiens dans le Levant.

Dans le temps même que les Hospitaliers de Saint-Jean mettaient le comble à leur gloire par une si importante conquête et formaient une sorte d'État indépendant, les Templiers périssaient dans la torture et les supplices, et un concile de l'Église, assemblé à Vienne en Dauphiné, transportait la majorité de leurs biens aux vainqueurs de Rhodes, quoique ceux-ci ne vissent pas sans une profonde douleur l'horrible catastrophe qui frappait de si nobles victimes.

La puissance des chevaliers de Rhodes s'accrut à tel point qu'on la considéra comme la sauvegarde de toute la chrétienté dans l'Orient. Villaret fit sortir incessamment des vaisseaux de haut et de bas bord, bien armés, qui donnèrent la chasse aux pirates, aux escadres musulmanes, et ramenèrent dans Rhodes d'immenses richesses.

Trois règnes, ceux de Louis X, dit le Hutin, de Philippe V, dit le Long, et de Charles IV, dit le Bel, se succédèrent, il est vrai, assez rapidement après celui de Philippe IV, que les conséquences de la politique persévérante et redoutée de ce monarque, subsistaient encore dans toute leur intégrité. L'Angleterre ne bougeait pas qu'elle ne fût aussitôt comprimée ; et si Charles IV laissa aux souverains de ce royaume leurs possessions en France, ce fut comme par grâce, et, comme il le disait, par tendresse pour sa sœur Isabelle, épouse d'Édouard II, qui immola depuis son mari à son ambition et à ses passions, et avant de le détrôner et de le faire assassiner, exigea de lui l'abandon de la Guienne et du Ponthieu à leur fils Édouard III, encore mineur.

Le Ponthieu était venu au roi Édouard II, par sa mère, Éléo-

nore de Castille, épouse d'Édouard Ier, et fille de Jeanne, comtesse de Ponthieu, de Montreuil et d'Aumale. Bien avant que le comté de Ponthieu fût passé dans la maison d'Angleterre, celui de Boulogne, après avoir appartenu à la maison de Brabant, était entré, mais non sans démembrement, dans la maison d'Auvergne. Toutefois, les rois de France exerçaient sur le comté de Boulogne une souveraineté à peu près immédiate, et au moment de sa rupture avec l'Angleterre, Philippe le Bel avait fait augmenter les fortifications de Calais, comme si cette ville lui eût appartenu en propre. Boulogne voyait chaque jour son antique port s'éclipser au profit de celui de Calais, devenu un des plus fameux du royaume et même de l'Europe, au point qu'en 1303, il s'était fait comprendre dans la grande association maritime et commerciale des villes anséatiques.

CHAPITRE IX.

De 1328 à 1364.

Guerre de succession à l'avénement de la branche de Valois. — Prétentions d'Édouard III d'Angleterre au trône de France. — Il s'allie aux Flamands de nouveau soulevés. — Projet des Normands pour une nouvelle conquête de l'Angleterre. — Descentes en Angleterre. — Prise des nefs *l'Édouarde* et *la Christophe*. — Commencement des malheurs de Philippe de Valois. — Bataille navale de l'Écluse. — Édouard III, malgré sa victoire, obligé à la retraite. — Guerre de succession en Bretagne, à laquelle prennent part les rois de France et d'Angleterre. — Bataille navale de Guernesey. — Trève, bientôt suivie de rupture. — Débarquement des Anglais en Guienne et leur défaite. — Édouard III, chassé par les vents contraires des côtes de Guienne, change ses plans et va attaquer la Normandie. — Événements jusqu'au siége de Calais. — Prise de Calais. — Suite de la guerre de succession de France jusqu'à l'avénement de Charles V.

L'extinction de la première branche des Capets, par la mort des trois fils de Philippe le Bel, qui régnèrent chacun à leur tour, sans laisser d'héritiers mâles, souleva plusieurs prétentions, et entre autres celles du fils d'Édouard II d'Angleterre, Édouard III, qui, tout en admettant la loi salique, se disait, par sa mère Isabelle, le légitime héritier du trône de France, prétendant que cette loi n'allait pas plus loin que les femmes, et n'atteignait point leurs descendants mâles. Les États du royaume en décidèrent autrement, et Philippe VI de Valois, bien que parent, à un degré plus éloigné qu'Édouard III, du roi défunt, fut établi sur le trône de France. Le prestige de grandeur et de puissance dont il était entouré tint pendant plusieurs années les ambitions en respect. Mais au premier échec qu'il éprouva, elles se soulevèrent sans ménagement ; et Philippe de Valois, qui passait pompeusement son temps à lever des armées ou à équiper des flottes pour des croisades en Asie, dut s'occuper d'intérêts qui le touchaient plus immédiatement. Le roi d'Angleterre le menaçait, et préparait dans

tous les ports de sa dépendance des armements considérables. Il soulevait contre Philippe toutes les ambitions, toutes les jalousies, tous les mécontentements. Il avait fait même plier sa superbe jusqu'à rechercher l'alliance du fameux brasseur de Gand, Jacques d'Artevelle, qui insurgeait les Flamands, et réduisait Louis II, comte de Flandres, de Nevers et de Rethel, allié de Philippe de Valois, à chercher un refuge à la cour de ce roi. Édouard appela à la sienne Robert III d'Artois, que plusieurs arrêts avaient déshérité du comté auquel il prétendait. C'était un prince fort entreprenant et un fort habile guerrier.

Après être restée cent trente ans sans prince particulier, la Normandie venait de recevoir un duc, dans la personne de Jean de Valois, fils de Philippe. Comme témoignage de leur satisfaction les Normands envoyèrent proposer au roi, en 1339, de renouveler la conquête de l'Angleterre à leurs frais, s'il voulait mettre le duc Jean à leur tête. Aux termes de la proposition, qui ne fut pas rejetée par Philippe, la couronne d'Angleterre devait, après la conquête projetée, appartenir au jeune prince français, et, après lui, à ses héritiers, rois de France, à perpétuité ; les terres et droits des Anglais nobles et roturiers séculiers devaient être distribués entre les églises, les nobles et les bonnes villes de Normandie. Il paraît que les circonstances firent échouer ce projet avant même qu'on eût essayé de le mettre à exécution, à moins que les courtes expéditions qui furent faites sur la côte d'Angleterre, en cette année 1339, n'en soient regardées comme les préludes. Les Normands allèrent insulter Hastings, ils prirent et brûlèrent de nombreux vaisseaux jusque dans les ports d'Angleterre, jetant l'effroi tout le long des côtes qui regardent la France ; ils débarquèrent à Plymouth et mirent le feu à cette place.

Vers le même temps, eut lieu une expédition plus largement concertée, et avouée par Philippe de Valois. Une flotte, composée de vaisseaux normands, picards, bretons et génois, commandée par l'amiral Hugues Quiéret, le trésorier de la couronne Nicolas Béhuchet, et un fameux corsaire de Porto-Venere, nommé Barbavara, cingla vers le port de Southampton, qui alors était au premier rang en Angleterre. L'entrée du port fut forcée ; on opéra une descente dans la ville, qui fut livrée au pillage et réduite en cendres, en représailles de ce qu'avaient fait les Anglais à Bou-

logne-sur-Mer, dont ils avaient surpris et incendié les faubourgs. Les Français vinrent déposer à Dieppe le riche butin fait par eux, et reprirent aussitôt la mer. L'hiver même ne les arrêtait point; on les voyait incessamment courir de leurs ports à ceux de Douvres, de Sandwich, de Winchelsea et de Rye, dont ils étaient la terreur. C'était au point que nul navire ne sortait des ports anglais qu'il ne fût épié, attaqué et pris. Dans une de ces rencontres partielles furent conquises, au grand deuil et à la grande honte du peuple anglais, les deux nefs que l'on appelait, l'une *Édouarde*, en l'honneur du roi d'Angleterre, et l'autre *Christophe*. Le combat dura près d'un jour entier, et coûta la vie à plus de mille ennemis; les Français ne perdirent que peu de monde. *La Christophe*, belle et grosse nef qui avait coûté des sommes considérables au roi d'Angleterre, de qui elle était la gloire et la parure maritime, ainsi que celle de tout son pays, fut emmenée triomphalement dans les ports de France, toute chargée encore de la riche cargaison de laine et autres objets de commerce qu'elle destinait à la Flandre. La ville et les environs de Portsmouth furent attaqués et fort maltraités. L'île de Guernesey fut l'objet de plusieurs descentes, et une circonstance que l'on verra bientôt donne à croire que les Français y laissèrent à cette époque des garnisons.

Mais le milieu de l'année 1340 marqua la fin des prospérités de Philippe de Valois, et le commencement des malheurs de la France. Le 22 juin, Édouard III, qui, pour mieux défier Philippe et montrer qu'il le tenait pour un usurpateur, avait écartelé de France les armes d'Angleterre, partit avec une flotte de deux cent soixante voiles et cingla droit vers Sluys ou l'Écluse, pour aller seconder les Flamands insurgés, et les employer ensuite à l'accomplissement de ses projets. La flotte française, toujours commandée par Hugues Quiéret, Béhuchet et Barbavara, et forte de plus de cent quarante nefs, se tenait, dans l'intention de barrer le passage au roi d'Angleterre, entre Blankenberg et l'Écluse sur une côte entourée de bancs de sable et dans une anse étroite, où les vaisseaux se touchaient presque et présentaient à l'œil une forêt de mâts. Édouard III, en les apercevant, demanda quels hommes ce pouvaient être qui les montaient; et il lui fut répondu que c'étaient ceux qui avaient brûlé sa ville de Southampton et

conquis *la Christophe*, sa grande nef. Édouard alors s'écria qu'il ne désirait rien tant que de les combattre et d'en tirer vengeance.

Il manœuvra quelque temps pour prendre ses avantages; il fit placer en avant et de front ses plus gros vaisseaux; de deux en deux nefs remplies d'archers, il en mit une qui portait des gens d'armes; il organisa une seconde ligne de ses nefs de deuxième ordre, et un corps de réserve avec ses navires les plus légers, qui prirent place au côté de l'armée qu'on allait engager (1), et un peu au large, afin d'être prêts à porter secours où et quand besoin serait. Pour achever d'aussi bonnes dispositions, la flotte anglaise gagna le vent sur celle des Français, et mit à ceux-ci le soleil devant les yeux. Ce voyant, le corsaire Barbavara, qui était sur ses galères, dit à l'amiral et au trésorier de la couronne : « Seigneurs, voici le roi d'Angleterre avec toute sa flotte qui vient sur nous. Si vous m'en croyez, vous gagnerez la haute mer; car si vous restez ici, comme ils ont l'avantage du vent, du soleil et du flot, ils vous tiendront si court que vous ne pourrez vous aider. » Béhuchet, qui se connaissait mieux en chiffres qu'en manœuvres, et que l'on accusa même d'avoir, par une funeste parcimonie, négligé d'armer convenablement la flotte, ne tint compte de l'avis du corsaire expérimenté (2) : « Eh bien, reprit Barbavara, puisque vous ne voulez m'en croire, je ne me perdrai pas du moins avec vous, et je vais me tirer avec mes quatre galères de ce trou. » Et comme il disait, il fit. Les Français avaient pris les manœuvres d'Édouard pour de l'hésitation; mais ils furent bientôt détrompés, quand ils virent sa flotte donner tout à coup sur eux à pleines voiles. Nonobstant l'incapacité dont leurs chefs venaient de faire preuve, ils soutinrent vaillamment le choc. Un des vaisseaux d'Édouard, tout chargé d'écuyers qui voulaient en ce jour gagner les honneurs de la chevalerie, vint s'engager le premier contre la nef *la Riche*, de l'ancien port normand de Leure, et qui avait pour maître et seigneur un vaillant homme du nom de Guillaume de Grosmesnil. On en vint sur-le-champ à l'abordage, et le vaisseau anglais fut pris avec tous ceux qui le montaient. Le roi d'Angleterre après cette espèce d'affaire d'avant-garde qui lui avait été si peu favorable, engagea toute sa flotte, et la bataille devint générale. Elle fut terrible de part et d'autre. Les archers et les arbalétriers se lançaient des deux côtés

leurs flèches et leurs dards; les chevaliers faisaient leurs efforts pour s'approcher les uns des autres, et se combattre corps à corps; au moyen de grappins attachés à des chaînes, les nefs cherchaient à s'accrocher pour en venir à l'abordage. *La Christophe*, cette grosse nef tant regrettée des Anglais, fut détachée contre la ligne des vaisseaux ennemis, pour tâcher de la rompre et d'arriver jusqu'où l'on supposait qu'Édouard III se trouvait. S'avançant au bruit des trompettes et de nombre d'autres instruments, elle fut reçue avec un cri immense, accompagné d'une épaisse nuée de flèches, sous laquelle elle sembla un moment disparaître. Tous les efforts, comme tous les vœux et tous les regards des Anglais, se tournèrent de ce côté. Après un combat acharné, *la Christophe*, engagée seule contre cent, et n'étant pas soutenue, retomba au pouvoir de ses anciens maîtres; elle ne leur apporta point de prisonniers : tous ceux qui la montaient étaient morts avant de la rendre, y compris Jehan Godefroi, son capitaine pour le roi de France, à qui elle appartenait. *L'Édouarde* fut aussi reprise par les Anglais. Quant à la masse des vaisseaux français, rangés sur quatre lignes, liés les uns aux autres par des chaînes (3), serrés l'un contre l'autre, entassés dans l'anse étroite, ils ne pouvaient user de la moindre manœuvre, et étaient obligés de se laisser ruiner sur place. Les Flamands, en outre, les observaient et les menaçaient du rivage. En cet état, réduits à n'avancer ni reculer, leur destinée était tracée d'avance, et rien ne pouvait l'empêcher de s'accomplir. Quoique leur première ligne fût écrasée, on dit toutefois que les chances se balançaient encore, et que le courage terrible et obstiné tenait lieu pour eux du talent qui avait manqué à leurs chefs, quand un renfort de vaisseaux de Flandres, sortis des ports voisins, venant en aide à la flotte anglaise, arriva tout à coup sur la deuxième et la troisième ligne des Français, et détermina leur défaite. La quatrième ligne se défendit avec une énergie telle, que les ennemis ne purent l'entamer, et qu'elle servit à sauver tout ce qui échappa au massacre. Mais les trois quarts de la flotte française étaient détruits, et plus de vingt mille hommes avaient péri dans les flots ou par le fer. La perte des Anglais avait été aussi très-grande; Édouard III lui-même s'était vu blesser à la cuisse. A ses côtés s'était signalé entre tous sur la flotte étrangère, et c'est avec un sentiment

d'amertume qu'on le redit, un prince français, un arrière-neveu de saint Louis, qui avait été le conseil et le guide le plus sûr de l'ennemi : c'était Robert III d'Artois, dont on a parlé. La bataille avait duré depuis six heures du matin jusqu'à midi. L'amiral Hugues Quiéret, dont les Anglais avaient éprouvé la valeur, sinon l'habileté, en plus d'une rencontre, fut assassiné de sang-froid après avoir été fait prisonnier; Béhuchet fut pendu au mât de son vaisseau. Pour Barbavara, la pleine mer l'avait sauvé avec ses quatre galères; il s'était retiré à Gand. Trente vaisseaux français environ parvinrent à s'échapper à la faveur de l'obscurité. Quelques-uns durent recommencer une lutte de désespérés, quand ils eurent repris la facilité de leurs mouvements. C'est ainsi que *le Jacques*, de Dieppe, soutint un combat toute la nuit contre plusieurs nefs anglaises, et ne devint leur proie que lorsqu'il n'eut plus un seul être vivant pour le défendre. Robert d'Artois fut le premier parmi les vainqueurs à prendre terre, comme pour montrer au roi anglais le chemin du trône de France, et le prendre en quelque sorte par la main, lui prince français, pour l'y conduire et lui en faire monter les marches. Ce ne fut que le lendemain de sa victoire qu'Édouard III, après avoir passé la nuit sur ses vaisseaux, entra, dès le point du jour, dans le port de l'Écluse, au bruit des instruments qui proclamaient son triomphe.

Quoique secondé par une armée de cent cinquante mille hommes, il fut contraint de lever le siége de Tournai et de solliciter une trêve, dont il aurait sans doute demandé la prolongation, si la guerre de succession qui éclata en Bretagne, l'an 1341, n'avait ouvert à son ambition une nouvelle porte pour s'introduire en France. Philippe de Valois ayant pris le parti de Charles de Blois, un des aspirants à la couronne ducale de Bretagne, à cause de Jeanne la Boiteuse, sa femme, petite-fille du duc Artus II, naturellement Édouard se rangea du côté de l'autre prétendant, Jean IV, dit de Montfort, bâtard du duc Jean III, surnommé le Bon, successeur d'Artus. Le succès fut d'abord pour le protégé du roi de France; le comte de Montfort se rendit prisonnier à Jean, duc de Normandie, et lui livra la ville de Nantes, dont il s'était mis en possession, ainsi que de Rennes, d'Hennebont, de Vannes et d'Aurai. La femme du prisonnier,

qui se nommait aussi Jeanne, et était fille du comte de Flandres, continua courageusement la guerre pour lui; elle soutint le siége d'Hennebont, qui fut levé à l'approche d'une flotte anglaise, commandée par Robert d'Artois. Charles de Blois fut plus heureux devant Aurai et Vannes, qu'il prit, et son lieutenant Louis d'Espagne, amiral de Castille, devant Guérande, qu'il emporta d'assaut. La comtesse de Montfort passa en Angleterre pour en ramener des secours considérables. Elle revenait avec Robert d'Artois, ayant quarante-six vaisseaux anglais sous ses ordres et sous ceux du comte, quand elle rencontra, à la hauteur de Guernesey, l'armée navale du roi de France et du comte de Blois, composée de trente-deux vaisseaux castillans, génois et français, sous les ordres de Louis d'Espagne, à qui Philippe avait remis le soin de ses intérêts sur mer depuis le désastre de l'Écluse, et qui avait pour seconds Othon Adorne et Charles Germaux. La flotte où était la comtesse fondit à pleines voiles sur celle de Louis d'Espagne, qui la reçut avec une superbe énergie. Quand on se fut un moment mesuré avec les armes à traits, on en vint à l'abordage. Jeanne de Montfort y valut bien un homme; mais sa valeur ne put lui épargner une défaite, dont une tempête augmenta encore les malheurs. Louis d'Espagne tomba sur les Anglais chassés du côté de Beauvoir-sur-Mer; au moment où ils débarquaient, il leur tua trois mille hommes. Robert d'Artois descendit ensuite du côté de Vannes. Après avoir pris et perdu cette place, il alla mourir en Angleterre des blessures qu'il avait reçues dans ces siéges. Édouard étant passé de sa personne, mais sans succès, en Bretagne, peu s'en fallut que toute sa flotte, restée à l'ancre auprès de Vannes, ne tombât au pouvoir de Louis d'Espagne, qui enleva quatre des plus forts vaisseaux, et en coula trois autres à fond. Enfin, une trêve de trois ans fut signée, qui laissait Charles de Blois maître d'une partie du pays en contestation, et la comtesse de Montfort de l'autre. Édouard III dut attendre encore une fois des jours plus opportuns.

Plusieurs seigneurs de Normandie et de Bretagne ayant été accusés de trahison, il prit hautement le parti des mécontents, et les reçut avec empressement dans ses bras; ce fut ainsi qu'il accueillit un seigneur de la maison d'Harcourt, qui remplaça

pour lui Robert d'Artois. La trêve fut rompue avant la fin de l'année où elle avait été conclue. Tandis que le parti de Charles de Blois et celui de Jean de Montfort se mesuraient de nouveau en Bretagne, Édouard faisait débarquer des troupes à Bayonne. Lui-même il mit à la voile de Sandwich, pour aller intéresser les Flamands à ses vues. Malheureusement pour Édouard, Jacques d'Artevelle, son bon compère, accusé par les Gantois de vouloir livrer leur pays à l'Anglais, fut, sur les entrefaites, mis à mort. D'autre part, le duc de Normandie combattait avec bonheur les lieutenants d'Édouard en Guienne, et contraignait le comte de Derby à s'enfermer dans Bordeaux.

Ce fut alors qu'Édouard III, qui était revenu en Angleterre, fit voile de Southampton avec une puissante flotte dans le but d'aller secourir son lieutenant. Mais la mauvaise étoile de Philippe de Valois voulut qu'un vent contraire repoussât son ennemi des côtes de Guienne, où il aurait trouvé des troupes prêtes à le vigoureusement recevoir. Ainsi chassé jusque sur la côte de Cornouailles, où il relâcha, Édouard III, engagé par le seigneur d'Harcourt, changea tout à coup ses plans; et quand il remit à la voile, ce fut pour la côte de Normandie, où on ne l'attendait pas et qui était presque partout dégarnie de troupes. Cinq de ses vaisseaux venaient d'être pris par les Français près de Guernesey, et, selon l'usage du temps, les équipages en avaient été massacrés. Quand il en eut nouvelle, Édouard envoya dix mille hommes pour assiéger un château que les Français occupaient à Guernesey, et qui ne fut emporté qu'après trois jours d'assauts consécutifs. Le roi d'Angleterre, étant ensuite venu avec sa flotte vers Cherbourg, trouva ce port si bien défendu qu'il n'osa s'y attaquer. Il prit terre, le 12 juillet 1346, soit à la pointe de Barfleur, soit au cap la Hogue, le plus occidental de la péninsule normande, ne trouvant pour s'opposer à sa descente que quelques centaines d'hommes armés, desquels il vint promptement à bout. Il partagea ses gens en trois divisions, qui, ne rencontrant que des villes sans défense, prirent et brûlèrent Valognes, Saint-Lô et Carentan. Caen, ville importante, mais ouverte, tint cependant tête à l'ennemi, et ne succomba qu'après une belle résistance; et encore les Anglais ne purent-ils se rendre maîtres du château, dont la garnison, dans une brillante sortie, chassa

bientôt de la ville les troupes qu'Édouard avait laissées derrière lui pour la garder. A Rouen, le roi d'Angleterre, trouvant les ponts rompus, ne fit aucune tentative d'attaque. Il suivit la rive gauche de la Seine, et était parvenu jusqu'aux portes de Paris, quand l'approche de Philippe de Valois le força à rétrograder jusqu'à Crécy en Ponthieu, où la chevalerie française éprouva, par sa propre faute, l'une de ses plus néfastes défaites. Louis II, comte de Flandres, y fut tué, et son fils Louis III, dit le Malain, y fut blessé.

Après cette trop mémorable bataille, Édouard, feignant de vouloir se rembarquer pour l'Angleterre, fit retirer son armée des environs d'Abbeville, pour aller vers la mer du côté de Saint-Valery; mais bientôt au contraire, tournant vers Hesdin, il alla brûler les faubourgs de Montreuil-sur-Mer, puis Étaples et le Neufchâtel. Il en fit autant de la basse ville de Boulogne et gagna le bourg de Wissant où il prit un jour de repos, ordonna de dresser plusieurs forts et redoutes et délibéra d'aller assiéger Calais. Il mit garnison dans toutes ses forteresses afin de tenir en sûreté le canal de Wissant, au moyen duquel il devait recevoir d'Angleterre tous les vivres et toutes les munitions nécessaires à son armée, et qui, à tout événement, pouvait lui servir à opérer commodément sa retraite. Parti de Wissant le dernier jour d'août 1346, il vint camper devant la forte place de Calais, résolu, à quelque prix que ce fût et dût-il y employer un temps infini, à se rendre maître de cette place qui lui procurerait un port pour entrer à sa volonté en France et de laquelle aussi il avait soif de se venger; car les habitants de cette ville lui avaient causé des torts nombreux en enlevant ses vaisseaux et en faisant des descentes sur les côtes d'Angleterre où ils avaient brûlé beaucoup de villages et bourgades, amassé un grand butin et fait une multitude de prisonniers. Dans ce temps, en effet, dit un ancien manuscrit (4), les bourgeois de Calais tenaient la mer en leur sujétion et étaient fort redoutés pour les vaisseaux de guerre qu'ils avaient équipés en bon ordre.

Cependant, averti des projets d'Édouard, déjà Philippe de Valois avait envoyé en qualité de capitaine et chef de Calais, messire Jean de Vienne, auquel il avait adjoint Arnoult d'Andrighen, et les seigneurs Jean de Surie, Bordo de Belle-Bourne,

Geoffroy de La Mente, Pépin de La Verre, de Beauloi, de Grigny, et plusieurs autres chevaliers.

C'est la première fois que l'on voit apparaître dans l'histoire la grande figure de Jean de Vienne. Ce qui doit faire supposer que le capitaine ou gouverneur de Calais était très-jeune alors, c'est cette adjonction qui lui était faite d'un conseil de chevaliers expérimentés (5).

Édouard III, poursuivant son entreprise, vint camper entre la rivière de Guine, la ville et le pont de Nieullay, sur les Pierrettes, et partagea ses troupes en divers quartiers, du côté des dunes de Gravelines et de la tour appelée depuis le Risbank, à l'entrée du havre et le long des dunes de Sangatte. Ayant pu juger aux premières escarmouches qu'il n'aurait pas aisément raison des Calaisiens et que le siége serait de longue durée, il prit le parti de construire une sorte de ville sur les Pierrettes pour y loger plus commodément sa personne et ses principaux officiers. Les maisons en furent couvertes de chaume, de roseaux et de genêts; elle était percée de rues et de places où l'on voyait des boutiques, des halles et marchés qui se tenaient le mercredi et le samedi de chaque semaine et qui étaient abondamment approvisionnés de marchandises et de vivres expédiés de l'Angleterre et surtout de la province de Flandres, de laquelle Édouard tirait en outre de l'or et de l'argent pour ce siége.

Jean de Vienne, de son côté, décidé à la défense la plus opiniâtre, fit sortir de la place toutes les bouches inutiles au nombre de dix-sept cents, et ménagea une part de vivres égale à chacun des assiégés pour être en mesure de tenir plus longtemps. Les dix-sept cents individus renvoyés passèrent par le camp d'Édouard qui les fit dîner et donna à chacun d'eux quelques secours pour continuer leur route, espérant par cet acte apparent de générosité se rendre favorables ceux des habitants qui étaient restés dans la ville. Mais les expatriés rendant justice à l'impérieuse nécessité à laquelle Jean de Vienne avait dû les soumettre, se rendirent au camp de Philippe de Valois pour l'engager à les rendre à leurs foyers en allant au secours de la place.

Le roi de France, démoralisé par le désastre de Crécy, ne savait à quel parti s'arrêter. Il essaya d'abord de forcer Édouard à [illegible] le siége, en soulevant contre lui David, roi d'Éco[illegible]

.. et fait prisonnier. Philippe de Valois songea alors ..erre en Flandres; mais cette entreprise ne réussit .. que celle du roi d'Écosse; car Jean, fils de Philippe, .assiégé Cassel; fut obligé de battre en retraite et de venir se ..ugier dans le camp de son père.

Sur les entrefaites, le roi d'Angleterre avait fait venir la reine sa femme et toute sa cour auprès de lui. Le débarquement de ces spectateurs du siége le plus extraordinaire qu'il eût jamais entrepris, avait eu lieu à Sangatte le 29 octobre 1346.

Les assiégés, abandonnés à eux-mêmes par l'irrésolution de Philippe de Valois, ne se décourageaient pas pourtant; ils faisaient de fréquentes sorties et allaient surprendre l'ennemi jusque dans ses retranchements, particulièrement du côté de l'entrée du havre, afin de recevoir les vivres que leurs navires encore maîtres de la mer, en l'absence de ceux d'Édouard, essayaient d'introduire dans la place.

Du côté de l'ennemi, le comte de Northampton, parti du camp d'Édouard avec un détachement considérable, fit irruption sur le pays voisin, brûla la ville de Marck, ravagea le comté de Guine, poussa jusqu'aux portes de Boulogne et de Saint-Omer, et finalement mit le siége devant Térouanne, ce qui fut cause que le gouverneur de Calais dut affaiblir sa garnison en envoyant un corps de troupes, sous les ordres d'Arnoult d'Andrighen, au secours de ces autres assiégés. D'Andrighen se fit jour à travers les assiégeants et pénétra dans Térouanne; mais, écrasé par le nombre et dangereusement blessé, il lui fallut enfin rendre sa personne et la ville aux Anglais et Flamands réunis; ce dont la joie d'Édouard fut extrême et son ardeur à combattre Calais encore accrue. Les travaux du siége furent augmentés et de nouvelles machines de guerre furent mises en œuvre; mais, de son côté, la ville redoublait d'efforts pour sa défense et la vaillance de la garnison finit par ne plus laisser au roi d'Angleterre d'autre espérance de la dompter que par la famine.

Alors une flotte anglaise arriva devant le port; tous les passages qui pouvaient encore conduire à la place furent, autant que possible, hermétiquement fermés, et le persévérant Édouard, résolu à passer l'hiver à ce blocus, publia solennellement et par serment, qu'il ne s'en irait qu'après avoir fait payer aux Calaisiens,

dans le sang du dernier d'entre eux, l'opiniâtreté de leur résistance. Le nombre de navires qu'Édouard III employa à ce blocus passerait pour fabuleux, si l'on n'en avait pas le compte exact et détaillé. Ils ne s'élevaient pas à moins de sept cent trente-huit de toutes grandeurs, sur lesquels vingt-cinq seulement appartenaient à Édouard ; quinze avaient été tirés de Bayonne, sept d'Espagne, quatorze de Flandres et tout le reste à peu près des ports d'Angleterre, qui les avaient frétés, selon l'usage régnant de l'un comme de l'autre côté de la Manche.

Philippe de Valois, toujours incertain quoique aux aguets, équipa une flotte de soixante-douze navires, dont douze galères, dans le but de disperser l'armée navale d'Angleterre et d'introduire des secours dans la place ; mais elle fut rompue par celle des ennemis, et ce fut à peine si quelques-unes de ses barques parvinrent à glisser une mince quantité de vivres dans le port. Ce moyen ayant échoué, le roi de France dispersa ses gens en diverses garnisons dans les villes frontières pour les y faire hiverner avec l'intention de les réunir de nouveau au printemps contre les assiégeants.

Au milieu de toutes ces alternatives d'espérances et de déceptions, les assiégés voyaient la famine promener son affreux squelette dans leurs maisons et dans leurs rues ; il n'était plus d'approvisionnements qui ne leur fussent interceptés, hormis ceux qui leur parvenaient encore par l'entremise aussi adroite qu'audacieuse de deux mariniers d'Abbeville, nommés Marant et Mestriel, qui étaient maîtres et conducteurs de tous les autres. Ces deux braves, au péril continuel de leur vie et en dépit de la chasse incessante que leur donnaient les vaisseaux d'Édouard, secoururent nombre de fois les Calaisiens ; nombre de fois aussi ils tuèrent et noyèrent quantité d'Anglais.

C'est pourquoi Édouard fit élever, à l'embouchure du port, un fort en gros bois de chêne, d'une grande hauteur et bien charpenté et goudronné, dans lequel il posta quarante hommes d'armes, avec deux cents archers, pour intercepter ce dernier moyen de secours ; après quoi plus rien décidément ne put pénétrer dans la ville du côté de la mer.

L'hiver terminé, la place pourtant tenait encore, ne désespérant pas jusqu'au bout d'être secourue par Philippe de Valois. Ce

prince renouvela en effet ses préparatifs avec le retour du printemps; après avoir disposé les affaires de son royaume, il alla même prendre l'oriflamme à Saint-Denis, qu'il remit aux mains de Geoffroy de Charny; puis, ayant rejoint son armée à Amiens, il passa par Hesdin et vint à Sangatte, que les Anglais, sur la nouvelle de sa prochaine arrivée, avaient tout récemment incendié; il prit ses logements et fit camper ses troupes, au nombre de deux cent mille hommes, disent quelques auteurs contemporains, aux Noires-Mottes, en vue des Calaisiens qu'en leur profonde misère ce magnifique aspect réconfortait singulièrement. Mais le roi d'Angleterre, sachant que l'armée française ne pouvait l'attaquer et pénétrer dans la place que par les dunes, le long de la côte, ou par les marais profonds et hérissés de périls qui étaient alors au-dessus de la ville et ne laissaient d'autre passage que par le pont de Nieullay, donna ordre à sa flotte de venir vers les dunes défendre la circulation sur le rivage, et envoya le comte de Derby, avec une foule de gens d'armes et d'archers, pour interdire l'approche du pont: tous les passages avaient d'ailleurs été soigneusement garnis par ses soins de bombardes, espingoles et autres instruments de guerre du temps. Néanmoins, la tour du Risbank, attaquée vigoureusement par un parti de l'armée de Philippe, fut emportée, détruite, et les Anglais qui la gardaient furent passés au fil de l'épée.

Avec un peu de cette audace, dont elle avait donné des preuves si inconsidérées à Crécy, l'armée de Valois aurait rendu la position des Anglais des plus critiques; mais, au lieu de presser l'attaque du camp ennemi et d'entreprendre de le jeter à la mer, Philippe, infatué de l'idée qu'il était roi de toute chevalerie, envoya quatre de ses barons défier son ennemi comme pour un carrousel, lui demandant la bataille en un lieu où elle serait courtoise et possible. C'était bien peu connaître à quel adversaire, positif avant tout, il avait affaire. Les quatre barons introduits, sous la conduite du comte de Derby, par le pont de Nieullay, furent honorablement reçus par Édouard qui sut profiter de leur présence et de leurs démarches pour demander une trêve de trois jours, afin, disait-il, de réfléchir et de prendre une détermination; mais au fond dans le but de gagner le temps qui lui semblait nécessaire pour achever de se fortifier et de recevoir des secours

qu'il attendait d'Angleterre et d'Allemagne. Philippe de Valois eut le tort irréparable d'accorder cette trêve, se flattant que, pendant sa durée, on traiterait de la paix. Il n'en fut rien, et quand, les trois jours expirés, les barons français revinrent demander à Édouard à quelle résolution il s'était arrêté, celui-ci commença par les faire promener avec affectation devant les troupes fraîches qui venaient de lui arriver, les nouveaux retranchements, les fossés profonds et pleins d'eau qu'il avait fait creuser pendant la trêve et qui rendaient l'approche de la ville plus impossible que jamais; puis il les congédia honnêtement, en leur disant de répondre, de sa part, à son adversaire, que ce n'était pas après un an de peines, de travaux et de frais immenses qu'on lui ferait abandonner le siége d'une place réduite par lui à la dernière extrémité, pour courir les chances d'une bataille; qu'après tout, si Philippe avait eu si grand désir de la livrer, il aurait pu venir plus tôt, depuis si longtemps qu'il le savait occupé à ce siége; ensuite de quoi, il se tint bien clos et retranché dans son camp, tenant peu de compte désormais de toute la grande armée de Valois, dont il voyait les tentes et bannières déployées aux Noires-Mottes. Sur les entrefaites, deux cardinaux vinrent de la part du pape Clément VI, au nom des intérêts généraux de la chrétienté menacée par les infidèles, dans le but d'amener la paix et la levée du siége de Calais. Édouard qui n'avait qu'à gagner à traîner encore les choses en longueur pour affamer de plus en plus les assiégés, ne vit aucun inconvénient à montrer quelque déférence aux envoyés du souverain Pontife; une nouvelle trêve eut lieu, durant laquelle les ducs de Bourgogne et de Bourbon, Louis de Savoie et Jean de Hainault pour le roi de France, Gauthier de Mauny, les comtes de Derby et de Northampton, et un autre seigneur pour le roi d'Angleterre, eurent de vains pourparlers, les représentants d'Édouard, ayant ordre de ne traiter de rien que Calais ne se fût d'abord rendue à discrétion. La mission des cardinaux n'eut donc d'autre résultat et la seconde trêve fut rompue.

On assure qu'à la vue des signaux incessants des assiégés qui le conjuraient ainsi de tenter en leur faveur les chances d'une bataille, Philippe de Valois, ému jusqu'aux larmes d'une si héroïque fidélité à sa cause, aurait volontiers risqué ce suprême effort, mais qu'il en fut empêché par son conseil « qui trouvait

plus expédient de perdre une ville, qu'un royaume fût en proie par la perte de sa personne. » Le fait est qu'on avait attendu trop longtemps et qu'en l'état de défense où l'on avait laissé se mettre le roi d'Angleterre, il eût pu être téméraire de risquer le sort du royaume dans une nouvelle défaite de Crécy.

Quoi qu'il en soit, Philippe de Valois se retira triste et confus avec son armée sur Amiens, après avoir donné ordre d'incendier tout ce qu'il avait fait construire à Sangatte et aux Noires-Mottes. Le désespoir des assiégés fut affreux quand ils virent la grande armée, dans laquelle ils avaient placé le rêve de leur salut, plier ses riches pavillons de soie, et les derniers bataillons descendre la colline, puis fuir et s'effacer à l'horizon, derrière les lignes anglaises qui remplissaient l'air de cris victorieux. Le brave Jean de Vienne, à ce douloureux aspect, ne se sentit plus de force pour résister au tableau lamentable qu'il avait plus près de lui, sous ses yeux, d'infortunés succombant dans la détresse de la faim, après avoir mangé leurs chevaux, leurs animaux domestiques, tout, jusqu'aux bêtes les plus immondes, jusqu'au cuir encore revêtu de poil, jusqu'à l'herbe et à l'écorce des arbres, ne pouvant plus traîner les restes débiles de leur existence, ne laissant plus échapper de leur gosier, de leur bouche aride, de leurs lèvres pâles et violettes ensemble qu'un souffle qui ressemblait à une plainte funèbre. C'est alors que, l'âme navrée, il se présenta aux créneaux des murs de la ville, qu'il avait si vaillamment défendue durant plus d'une année, et fit signe aux assiégeants qu'il désirait parlementer. Cela se passait sur la fin d'août 1347 et le siége avait commencé au même mois de l'année précédente.

Aussitôt que le roi d'Angleterre eut appris cette nouvelle, qui réjouit beaucoup son cœur plein du désir de se venger d'une ville par laquelle il avait été si longtemps retenu, il envoya au gouverneur deux de ses barons, Gauthier de Mauny et Basset. Quand ils furent en sa présence, monseigneur Jean de Vienne leur dit :

« Chers seigneurs, vous êtes de vaillants chevaliers, et vous savez que le roi de France (que nous tenons pour notre souverain) nous a chosi pour garder cette ville et ce château, de manière à ce que nous n'encourions aucun blâme et lui aucun dommage : c'est ce que nous avons fait de notre mieux. Mais

tout secours nous a manqué, et la faim nous a si cruellement étreints, qu'il ne nous reste plus qu'à mourir, si le gentil roi, votre seigneur, ne nous accorde merci. Faites-nous donc la grâce de le supplier de nous laisser tous sortir, dans le triste état où nous sommes, et de se contenter de recevoir la ville avec le château et toutes les richesses qu'elle contient. »

A quoi messire Gauthier de Mauny répondit :

« Jean, nous connaissons en partie les intentions de notre seigneur le roi; sachez que ce n'est guère sa volonté de vous laisser ainsi sortir, mais qu'au contraire elle est que vous vous rendiez tous à discrétion, soit pour être rançonnés, soit pour être mis à mort; car les Calaisiens lui ont causé trop de contrariétés et de dépit, et lui ont fait perdre une trop grande quantité de monde.

— Ce sont là de trop dures conditions, repartit monseigneur Jean de Vienne. Nous ne sommes céans qu'un petit nombre de chevaliers et écuyers qui avons loyalement servi le roi de France, notre souverain sire, comme, en pareille circonstance, vous auriez fait le vôtre, et qui avons enduré maints maux et calamités; mais nous serions prêts encore à en souffrir tant de peines que jamais hommes d'armes n'en eussent connu de pareilles, plutôt que de consentir à voir le moindre individu de la ville plus maltraité que nous. Nous vous prions donc, au nom de l'humanité, de dire à votre maître d'avoir pitié de nous; ce sera lui rendre service, et nous espérons assez de ses sentiments, pour croire qu'avec la grâce de Dieu il changera de dessein. »

Sur ce, Gauthier de Mauny et Basset retournèrent vers Édouard, et lui rapportèrent les paroles de Jean de Vienne. Le roi d'Angleterre répondit qu'il persistait à vouloir qu'on se rendît à discrétion. Cependant Gauthier se permit de lui repartir :

« Monseigneur, vous pourriez bien avoir tort. C'est donner là un très-mauvais exemple; car si désormais vous nous envoyez dans une de vos forteresses pour la défendre, nous ne nous y tiendrons pas avec autant de persévérance, si vous faites mettre ceux de Calais à mort, de peur qu'on ne nous rende à quelque jour la pareille. »

Ces généreuses paroles encouragèrent plusieurs autres barons, qui étaient présents, à tenir un semblable langage.

« Soit, répondit Édouard, je ne veux pas soutenir seul mon

avis contre tous. Sire Gauthier, vous direz au capitaine de Calais que la plus grande grâce que je puisse lui accorder, c'est que six des plus notables bourgeois de la ville, la tête nue, les pieds déchaussés, la corde au cou, viennent à moi tenant en leurs mains les clefs de la ville et du château; et que de ces six, je ferai ce que je voudrai, et accorderai merci au reste. »

Alors Gauthier alla de nouveau trouver Jean de Vienne, qui l'attendait sous les murs, et il lui rapporta tout ce qu'il avait pu obtenir du roi.

« Je vous prie, dit monseigneur Jean, qu'il vous plaise de rester ici jusqu'à ce que j'aie conféré de cette affaire avec la communauté de la ville; car c'est en son nom que je suis venu, et il convient, ce m'est avis, que je la consulte. »

Ayant dit, messire Jean de Vienne rentra dans Calais, se rendit sur la place du marché, et fit sonner la cloche du beffroi, puis monta à la halle où les bourgeois tenaient alors leurs assemblées. Hommes et femmes s'y trouvaient réunis en grande perplexité. Jean de Vienne leur fit part des dernières conditions d'Édouard, ajoutant qu'il n'y avait rien à en espérer de plus favorable, et qu'ils eussent à s'entendre et à donner une prompte réponse.

Alors tout le monde se mit à pleurer, à sangloter, et à jeter des cris si lamentables, qu'il n'y eût eu cœur de roc assez dur pour être témoin de ce deuil immense, sans se sentir fondre de pitié; et, comme les autres, Jean de Vienne était ému jusqu'aux entrailles et laissait couler ses larmes.

Au milieu de cette scène déchirante, un homme se leva, qui était le plus riche bourgeois de la ville et avait nom Eustache de Saint-Pierre, et il parla en ces mots :

« Seigneurs, grands et petits, ce serait un véritable crime de laisser mourir ce peuple par famine ou autrement, quand il reste un moyen de le sauver; et ce serait une action tout à fait charitable et pleine de grâce devant Notre-Seigneur que de faire échapper ceux qui sont ici à un tel malheur. Pour ce qui est de moi, je fonde une si grande espérance dans les pardons de Notre-Seigneur Jésus-Christ, si je meurs pour sauver ce peuple, que je veux être le premier à m'offrir. »

Quand sire Eustache se fut exprimé de la sorte, chacun l'alla adorer de pitié; plusieurs se jetaient tout en pleurs et sanglotant

à ses pieds. Peu après un second bourgeois, qui était aussi de fort bonne maison et des plus considérables, se leva à son tour et dit que volontiers il ferait compagnie à sire Eustache. Il avait nom sire Jean d'Aire. Ensuite Jacques de Wisant se leva, qui était très-riche en meubles et immeubles ; il dit qu'il suivrait l'exemple de ses deux cousins. Ainsi fit encore Pierre de Wisant, son frère, puis un cinquième et un sixième, qui se mirent dans le piteux état que le roi exigeait d'eux.

Cela fait, Jean de Vienne monta sur une chétive haquenée ; car à peine pouvait-il se traîner à pied, tant il avait partagé toutes les souffrances du siége ; et il conduisit les six bourgeois jusqu'à la porte de la ville, qu'il fit ouvrir ; puis il sortit, et il s'enferma avec eux entre cette porte et les barrières. S'adressant alors à Gauthier de Mauny, qui l'attendait en cet endroit :

« Je vous livre, dit-il, en qualité de capitaine de Calais, et par le consentement du pauvre peuple de cette ville, les six bourgeois que voici. Je vous jure que ce sont les plus honorables et notables personnes de la bourgeoisie de Calais. Je vous prie, gentil sire, de vouloir bien demander pour eux au roi qu'il ne les fasse pas mourir. — Je ne sais, répondit Gauthier, à quoi s'arrêtera monseigneur le roi. Mais je vous promets de faire tout ce qui sera en mon pouvoir pour qu'il les épargne. »

En ce moment la barrière fut ouverte, et les six bourgeois marchèrent vers la tente du roi, pendant que Jean de Vienne, le cœur gros de chagrin, les yeux mouillés de larmes, rentrait dans la ville. Lorsque Gauthier de Mauny les eut présentés à Édouard, ils s'agenouillèrent, et, les mains jointes, ils dirent :

« Gentil sire roi, voyez-nous ici tous six, qui avons été bourgeois de Calais et gros marchands. A ce titre, nous vous apportons les clefs de la ville et du château, et nous nous mettons à votre entière discrétion pour sauver le reste des habitants de Calais, qui ont souffert bien des maux. Veuillez, s'il vous plaît, avoir pitié de nous, au nom de votre haute noblesse. »

Alors on vit les comtes, barons, chevaliers et autres qui étaient réunis en grand nombre autour du roi d'Angleterre, verser des pleurs de compassion. Le roi les regarda d'un œil plein de dépit ; car il haïssait extrêmement les Calaisiens, à cause des grands dommages que les armateurs de cette ville lui avaient naguère et

souvent occasionnés sur mer, et il aurait voulu que personne n'eût eu d'entrailles pour les plaindre. Sans donc avoir égard aux larmes de sa noblesse, il ordonna qu'on tranchât la tête aux six bourgeois. On avait beau le prier et le supplier, le cruel Édouard ne voulait rien entendre. Le généreux Gauthier de Mauny intervint de nouveau, et s'écria courageusement :

« Ah ! sire, veuillez refréner votre colère, vous qui avez la renommée de souveraine noblesse. Daignez ne faire rien pour l'amoindrir, ni qui donne lieu de mal penser de vous. Si vous faisiez mourir ces honnêtes bourgeois qui sont venus d'eux-mêmes s'offrir à vous pour sauver leurs concitoyens, tout le monde crierait à la cruauté.

— Qu'importe ! repartit Édouard, avec l'accent de la vengeance et de la rage mal concentrée, qu'on fasse venir le bourreau ! Les gens de Calais ont fait périr tant des miens, qu'il convient que j'en aie satisfaction sur ceux-ci. »

Alors la reine d'Angleterre, qui était près d'accoucher, se jeta aux genoux du roi en pleurant, et dit à son tour :

« Ah ! gentil sire, depuis que je passai la mer en courant le plus grand péril, je ne vous ai rien demandé. Or, je vous supplie humblement de m'accorder que, pour le Fils de sainte Marie et pour l'amour de moi, vous veuillez avoir pitié de ces six hommes. »

Le roi les regarda, se tint un moment en silence, puis il dit :

« En vérité, gentille dame, j'aimerais mieux que vous fussiez ailleurs qu'ici. Vous me priez avec tant de chaleur que je ne vous puis refuser. Ces bourgeois sont à vous, je vous les donne, faites-en ce que vous voudrez. »

La reine, satisfaite, emmena ces six bourgeois dans sa chambre, leur fit ôter les cordes d'autour du cou, leur donna des habits, les fit dîner à leur aise. Puis elle mit dans les mains de chacun quelque argent, et par ses soins ils furent conduits à distance de l'armée, en lieu de sûreté.

Lorsque Édouard III eut ainsi donné les six bourgeois à la reine sa femme, il appela Gauthier de Mauny et ses deux maréchaux, le comte de Warwich et le comte de Stanford, et il leur dit :

« Seigneurs, voici les clefs de la ville et du château de Calais ;

prenez possession de ma conquête; mettez en prison tous les chevaliers et soldats qui sont dans les murs; puis faites sortir de la ville tout le reste, hommes, femmes et enfants; car je veux la repeupler de purs Anglais. »

Les trois seigneurs, avec cent hommes seulement, allèrent en conséquence prendre possession de Calais. Aussitôt leur entrée, ils mandèrent devant eux Jean de Vienne et les plus considérables d'entre les chevaliers de la garnison, qu'ils constituèrent prisonniers; puis ils ordonnèrent aux soldats de venir déposer leurs armes en un tas à la halle. Cela fait, les habitants de Calais furent conduits hors de la ville pour n'y plus jamais rentrer, à l'exception d'un à trois prêtres et de deux des plus anciens conseillers réputés fort au courant des noms, bornes, dépendances et de la distribution des héritages de la ville.

Édouard III suivit de près ses officiers, et fit son entrée solennelle dans Calais, à cheval, au bruit des trompettes et des joyeuses fanfares, ayant la reine son épouse et sa plus haute noblesse à ses côtés, tandis que les pauvres Calaisiens, vieillards, hommes, femmes, enfants, tout en larmes, n'ayant strictement emporté que ce qui servait à couvrir leur nudité, jetaient un dernier regard sur la cité qui les avaient vus naître, qu'ils avaient tant aimée, si héroïquement défendue, et suivaient la route d'Amiens, du côté où ils espéraient rencontrer le roi de France, pour lui demander un asile et du pain.

Philippe de Valois ne pouvait être insensible à une si grande infortune encourue pour sa cause. Il n'est pas exact de dire, comme tous les auteurs à peu près l'ont fait d'après le récit anti-français de Froissard, qu'une partie des expatriés de Calais se retira à Saint-Omer et que le reste erra à l'aventure sans recevoir aucune aide dans sa misère. Les Calaisiens furent reçus avec attendrissement à Amiens par Philippe qui, après leur avoir fait distribuer de premiers secours, de l'avis de son conseil réuni à cet effet, rendit en leur faveur une ordonnance datée d'Amiens, le 8 septembre 1347, c'est-à-dire le huitième jour après que Calais se fut rendue, ordonnance par laquelle il faisait savoir que « En considération du bon et loyaument portement de ses bien aimés bonnes gens, bourgeois et habitants de Calais, qui, par le grand et loyal amour qu'ils avaient eu à lui et à la

ouronne de France, s'étaient tenus tant qu'ils avaient pu contre e roi d'Angleterre et ses autres ennemis qui leur avaient pris eurs biens, meubles et héritages, gâtés, détruits et boutés hors de leur pays..... les fortifications, biens, meubles et héritages qui lui échéraient en son royaume, pour quelques causes que ce soit, seraient mis et tenus en ses mains pour bailler et distribuer aux dits bourgeois et habitants, pour les vivres et soutenances d'eux, de leurs femmes et de leurs enfants; qu'afin que les dits bourgeois et habitants pussent être plustôt pourvus de ce qui leur était nécessaire pour leurs soutenances..... tous les offices, tels qu'ils soient, qui échéraient de ci en avant, appartenant à donner par lui, par son très cher et amé fils le duc de Normandie et de Guienne et en la terre de son très cher fils le duc d'Orléans..... seraient donnés, baillés et délivrés aux dits bourgeois et habitants qui à ce faire seraient convenables, et non autres, jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment pourvus..... que i aucunes lettres étaient faites au contraire, n'y soit en rien obéi (6). » En outre, les villes de France usèrent d'une grande harité et fraternité envers ceux d'entre les malheureux bannis qui ne pouvaient prétendre aux charges et dignités résultant de cette ordonnance, et le roi distribua ceux-ci en plusieurs lieux, eur octroyant des indemnités et toutes les grâces compatibles avec les antécédents de chacun.

Quant à Jean de Vienne et aux autres prisonniers de guerre, ils furent embarqués et conduits à Londres, où ils restèrent environ six mois, au bout desquels on accepta leur rançon.

Geoffroy de Charny, gouverneur de Saint-Omer pour le roi de France, essaya de rentrer quelque temps après dans Calais, en corrompant l'étranger qu'Édouard avait nommé au commandement du château. Aymery de Peine parut consentir à laisser les Français s'introduire dans la place, moyennant vingt mille écus qui lui seraient comptés à la porte. Mais, soit que ce fût dès origine dans ses intentions, soit qu'averti que sa trahison était dévoilée, il ait transformé son projet pour s'en faire un mérite auprès du roi d'Angleterre, Aymery de Peine donna avis à ce dernier du jour de l'exécution afin qu'il se trouvât en force suffisante pour s'emparer des Français au moment où ils seraient aux portes. Le dernier jour de décembre 1348, en effet, Édouard,

repassé d'Angleterre en France, se mit, avec les siens, en embuscade et tomba inopinément sur la troupe de Geoffroy de Charny, de Geoffroy de Mauny, d'Eustache de Ribaumont, de Jean de Créquy et autres seigneurs français qui s'étaient fiés à la parole d'Aymery de Peine et venaient de lui compter les vingt mille écus convenus. Attaqués à l'improviste, les Français se défendirent avec fureur et vendirent cher leur surprise. Eustache de Ribaumont abattit deux fois sur ses genoux le roi d'Angleterre qui, ayant fini par le faire prisonnier avec les autres seigneurs français, l'honora d'une manière toute particulière comme le plus vaillant champion qu'il eût jamais rencontré. De ce jour, toute espérance de rentrer dans leur ville fut perdue pour les anciens habitants de Calais.

Les malheurs de la France continuèrent, et prirent un caractère plus alarmant encore, s'il était possible, sous le règne du fils de Philippe VI, le chevaleresque, mais imprudent et irascible Jean de Valois, naguère duc de Normandie.

La trêve faite par les cardinaux ayant été prolongée l'an 1351 pour un an, le roi de France Jean fut dupe des semblants pacifiques d'Édouard qui, en l'absence du gouverneur de Guines, se fit livrer cette place par la trahison du lieutenant du gouverneur, Guillaume de Beaucouroy. Il en chassa les Français. Jean ayant demandé réparation, Édouard s'en moqua, répondant qu'il avait appris du roi Philippe son père, à faire tel marché, parce qu'avait pratiqué Charny sur Aymery de Peine. Jean s'étant emparé peu après de Guillaume de Beaucouroy, fit tirer son corps à quatre chevaux. Une tentative pour reprendre Guines fut aussi inutile que celle faite auparavant pour ressaisir Calais.

La guerre s'étant rallumée, Jean et Louis de Beauchamps et Aymery de Peine, croyant surprendre la garnison de Saint-Omer, sortirent de Calais, avec la garnison de Guines. Mais, avertis à temps, Charny et Ribaumont, rendus à la liberté et à la défense de la patrie, de Fienne, de Renty et d'autres chevaliers français avec eux dressèrent une embuscade, et après un combat sanglant, firent prisonniers les trois agents d'Édouard. Charny vengea son affront sur Aymery de Peine, en le faisant écarteler.

La guerre civile se joignit, avec toute son intensité et ses déchirements, à la guerre étrangère. En ce temps-là, Charles sur-

nommé le Mauvais, roi de Navarre, possédait le comté d'Évreux, le Cotentin et Cherbourg. Nonobstant son alliance de famille avec le roi Jean, dont il avait épousé la fille, il fut en querelle continuelle avec lui. Par sa propre personne, à peu près tant qu'il en fut maître, et, à défaut d'être libre, par son frère Philippe de Navarre et les seigneurs normands de son parti, au premier rang desquels se trouvaient les d'Harcourt, Charles le Mauvais traita tantôt ouvertement, tantôt secrètement, avec les Anglais toujours prompts à profiter des discordes de la France. Cherbourg, dont ses alliés, dans leur propre intérêt, lui avaient bientôt appris à reconnaître toute l'importance, et qui lui servait de point de débarquement quand il amenait de son royaume de Navarre des bandes de brigands pour infester la France, reçut une garnison étrangère dans son château, presque en même temps que son port recevait de l'accroissement. Pendant que la province maritime de Normandie devenait ainsi, par Cherbourg, une nouvelle porte d'entrée pour les ennemis, la Bretagne continuait à leur être ouverte par la guerre de succession qui la déchirait toujours. Jean IV étant mort, une armée anglaise soutenait la comtesse, sa veuve, et Jean V, son fils. Enfin la captivité du roi de France tombé entre les mains du prince Noir à la bataille de Poitiers, en 1356, fut un nouvel élément pour la guerre civile, et faillit mettre Édouard III en possession de la moitié du royaume. Le dauphin, qui fut depuis Charles V, s'appuyant en cette circonstance sur les états de la nation, parvint à soustraire la Normandie, la suzeraineté sur la Bretagne et quelques autres points à l'avidité du roi d'Angleterre, qui déjà avait arraché un consentement à son prisonnier. On ne put toutefois empêcher Jean de sacrifier une grande partie de son royaume au désir immodéré de recouvrer sa liberté; et quand il mourut, en 1364, rêvant de croisades contre les Turcs, pour se distraire sans doute de ses cruelles pertes en France, il laissait, par suite d'un coupable traité passé à Brétigny, près Chartres, en 1360, la pleine et entière souveraineté au prince Noir, son vainqueur à Poitiers, de la Guienne, de la Gascogne, de l'Angoumois, de la Saintonge, du Poitou, d'une partie du Languedoc, et d'autres importants territoires encore du midi; tandis qu'au nord le roi d'Angleterre conservait Calais, et y faisait joindre la pleine souveraineté des comtés de Ponthieu et de

Guines. A ces conditions, Édouard III avait daigné consentir à l'abandon du titre de roi de France en faveur de Jean qui mourut en 1364. Heureusement que le pays, qui commençait à comprendre ses droits, et à s'indigner qu'un prince pût le vendre pour sauver sa personne d'une prison fort peu dure d'ailleurs, ne s'était pas montré si prompt que son roi à sanctionner l'odieux traité. Plus d'une ville avait résisté; toutes les parties concédées du royaume n'étaient point encore complétement livrées, quand Charles V, instruit par l'adversité, et résolu à reconquérir par la patience ce que son père avait perdu par sa fougue, prit les rênes de l'État à une époque où il ne semblait pas que la marine de France fût près de se relever du désastre de l'Écluse, qui avait particulièrement atteint les ports de la Normandie, de la Picardie, du Boulonnais et du Calaisis, dont l'état précédemment florissant se trouve constaté par le compte des vaisseaux que chacun d'eux avait fourni pour cette bataille, ainsi qu'il résulte de l'intéressant document que nous donnons en terminant ce chapitre (7).

Leure, port qui n'existe plus, et qui était situé à peu de distance du lieu où fut depuis établi celui du Hâvre . . .	54 nefs.
(Dont deux au roi.)	
Plus.	5 galères.
Dieppe	21 nefs.
Plus.	7 barges.
(Ou barques; celles-ci portaient de vingt-huit à deux cents hommes chacune.)	
Caen	14 nefs.
Abbeville.	12 nefs.
(Dont deux au roi.)	
Boulogne-sur-Mer.	10 nefs.
Saint-Vaast de la Hougue ou la Hogue.	10 nefs.
Étaples.	9 nefs.
Harfleur	9 nefs.
Barfleur	9 nefs.
La baie de Vire.	8 nefs.
Étretat	6 nefs.
Honfleur	6 nefs.
Touque.	5 nefs.
Saint-Valery. (Il n'est pas dit si c'est en Caux ou sur Somme).	4 nefs.
Cherbourg	4 nefs.
Le Quef ou le Chef-de-Caux, port qui n'existe plus, à peu de distance du lieu où fut depuis établi celui du Hâvre. . . .	3 nefs.
Caudebec.	2 nefs.
Fecamp.	2 nefs.

Wauben, port ruiné de l'ancien Ponthieu..........	2 nefs.
Fiquefleur.........................	1 nef.
Calais.........................	1 nef.

Le port de Calais avait mis en mer tant de corsaires, fait observer le document cité, qu'on l'avait dispensé de presque tout contingent.

Quant au port de Dieppe qui avait fourni ainsi, en 1340, année de la bataille de l'Écluse, vingt-et-une nefs, c'est-à-dire plus que n'avait fait aucun autre, il faut encore l'entendre à cette époque du port d'Arques : car ce ne fut guère que vingt ans après que celui-ci devint le port d'une ville nouvelle, celle de Dieppe, dont l'enceinte ne date que de l'année 1360.

à ses pieds. Peu après un second bourgeois, qui était aussi de fort bonne maison et des plus considérables, se leva à son tour et dit que volontiers il ferait compagnie à sire Eustache. Il avait nom sire Jean d'Aire. Ensuite Jacques de Wisant se leva, qui était très-riche en meubles et immeubles ; il dit qu'il suivrait l'exemple de ses deux cousins. Ainsi fit encore Pierre de Wisant, son frère, puis un cinquième et un sixième, qui se mirent dans le piteux état que le roi exigeait d'eux.

Cela fait, Jean de Vienne monta sur une chétive haquenée ; car à peine pouvait-il se traîner à pied, tant il avait partagé toutes les souffrances du siége ; et il conduisit les six bourgeois jusqu'à la porte de la ville, qu'il fit ouvrir ; puis il sortit, et il s'enferma avec eux entre cette porte et les barrières. S'adressant alors à Gauthier de Mauny, qui l'attendait en cet endroit :

« Je vous livre, dit-il, en qualité de capitaine de Calais, et par le consentement du pauvre peuple de cette ville, les six bourgeois que voici. Je vous jure que ce sont les plus honorables et notables personnes de la bourgeoisie de Calais. Je vous prie, gentil sire, de vouloir bien demander pour eux au roi qu'il ne les fasse pas mourir. — Je ne sais, répondit Gauthier, à quoi s'arrêtera monseigneur le roi. Mais je vous promets de faire tout ce qui sera en mon pouvoir pour qu'il les épargne. »

En ce moment la barrière fut ouverte, et les six bourgeois marchèrent vers la tente du roi, pendant que Jean de Vienne, le cœur gros de chagrin, les yeux mouillés de larmes, rentrait dans la ville. Lorsque Gauthier de Mauny les eut présentés à Édouard, ils s'agenouillèrent, et, les mains jointes, ils dirent :

« Gentil sire roi, voyez-nous ici tous six, qui avons été bourgeois de Calais et gros marchands. A ce titre, nous vous apportons les clefs de la ville et du château, et nous nous mettons à votre entière discrétion pour sauver le reste des habitants de Calais, qui ont souffert bien des maux. Veuillez, s'il vous plaît, avoir pitié de nous, au nom de votre haute noblesse. »

Alors on vit les comtes, barons, chevaliers et autres qui étaient réunis en grand nombre autour du roi d'Angleterre, verser des pleurs de compassion. Le roi les regarda d'un œil plein de dépit ; car il haïssait extrêmement les Calaisiens, à cause des grands dommages que les armateurs de cette ville lui avaient naguère et

souvent occasionnés sur mer, et il aurait voulu que personne n'eût eu d'entrailles pour les plaindre. Sans donc avoir égard aux larmes de sa noblesse, il ordonna qu'on tranchât la tête aux six bourgeois. On avait beau le prier et le supplier, le cruel Édouard ne voulait rien entendre. Le généreux Gauthier de Mauny intervint de nouveau, et s'écria courageusement :

« Ah ! sire, veuillez refréner votre colère, vous qui avez la renommée de souveraine noblesse. Daignez ne faire rien pour l'amoindrir, ni qui donne lieu de mal penser de vous. Si vous faisiez mourir ces honnêtes bourgeois qui sont venus d'eux-mêmes s'offrir à vous pour sauver leurs concitoyens, tout le monde crierait à la cruauté.

— Qu'importe ! repartit Édouard, avec l'accent de la vengeance et de la rage mal concentrée, qu'on fasse venir le bourreau ! Les gens de Calais ont fait périr tant des miens, qu'il convient que j'en aie satisfaction sur ceux-ci. »

Alors la reine d'Angleterre, qui était près d'accoucher, se jeta aux genoux du roi en pleurant, et dit à son tour :

« Ah ! gentil sire, depuis que je passai la mer en courant le plus grand péril, je ne vous ai rien demandé. Or, je vous supplie humblement de m'accorder que, pour le Fils de sainte Marie et pour l'amour de moi, vous veuillez avoir pitié de ces six hommes. »

Le roi les regarda, se tint un moment en silence, puis il dit :

« En vérité, gentille dame, j'aimerais mieux que vous fussiez ailleurs qu'ici. Vous me priez avec tant de chaleur que je ne vous puis refuser. Ces bourgeois sont à vous, je vous les donne, faites-en ce que vous voudrez. »

La reine, satisfaite, emmena ces six bourgeois dans sa chambre, leur fit ôter les cordes d'autour du cou, leur donna des habits, les fit dîner à leur aise. Puis elle mit dans les mains de chacun quelque argent, et par ses soins ils furent conduits à distance de l'armée, en lieu de sûreté.

Lorsque Édouard III eut ainsi donné les six bourgeois à la reine sa femme, il appela Gauthier de Mauny et ses deux maréchaux, le comte de Warwich et le comte de Stanford, et il leur dit :

« Seigneurs, voici les clefs de la ville et du château de Calais ;

à ses pieds. Peu après un second bourgeois, qui était aussi de fort bonne maison et des plus considérables, se leva à son tour et dit que volontiers il ferait compagnie à sire Eustache. Il avait nom sire Jean d'Aire. Ensuite Jacques de Wisant se leva, qui était très-riche en meubles et immeubles ; il dit qu'il suivrait l'exemple de ses deux cousins. Ainsi fit encore Pierre de Wisant, son frère, puis un cinquième et un sixième, qui se mirent dans le piteux état que le roi exigeait d'eux.

Cela fait, Jean de Vienne monta sur une chétive haquenée ; car à peine pouvait-il se traîner à pied, tant il avait partagé toutes les souffrances du siége ; et il conduisit les six bourgeois jusqu'à la porte de la ville, qu'il fit ouvrir ; puis il sortit, et il s'enferma avec eux entre cette porte et les barrières. S'adressant alors à Gauthier de Mauny, qui l'attendait en cet endroit :

« Je vous livre, dit-il, en qualité de capitaine de Calais, et par le consentement du pauvre peuple de cette ville, les six bourgeois que voici. Je vous jure que ce sont les plus honorables et notables personnes de la bourgeoisie de Calais. Je vous prie, gentil sire, de vouloir bien demander pour eux au roi qu'il ne les fasse pas mourir. — Je ne sais, répondit Gauthier, à quoi s'arrêtera monseigneur le roi. Mais je vous promets de faire tout ce qui sera en mon pouvoir pour qu'il les épargne. »

En ce moment la barrière fut ouverte, et les six bourgeois marchèrent vers la tente du roi, pendant que Jean de Vienne, le cœur gros de chagrin, les yeux mouillés de larmes, rentrait dans la ville. Lorsque Gauthier de Mauny les eut présentés à Édouard, ils s'agenouillèrent, et, les mains jointes, ils dirent :

« Gentil sire roi, voyez-nous ici tous six, qui avons été bourgeois de Calais et gros marchands. A ce titre, nous vous apportons les clefs de la ville et du château, et nous nous mettons à votre entière discrétion pour sauver le reste des habitants de Calais, qui ont souffert bien des maux. Veuillez, s'il vous plait avoir pitié de nous, au nom de votre haute noblesse. »

Alors on vit les comtes, barons, chevaliers et autres qui étaie[illegible] réunis en grand nombre autour du roi d'Angleterre, verser d[illegible] pleurs de compassion. Le roi les regarda d'un œil plein de dé[illegible] car il haïssait extrêmement les Calaisiens, à cause des [illegible] dommages que les armateurs de cette ville lui [illegible]

souvent occasionnés sur mer, et il aurait voulu que personne n'eût eu d'entrailles pour les plaindre. Sans donc avoir égard aux larmes de sa noblesse, il ordonna qu'on tranchât la tête aux six bourgeois. On avait beau le prier et le supplier, le cruel Édouard ne voulait rien entendre. Le généreux Gauthier de Mauny intervint de nouveau, et s'écria courageusement :

« Ah ! sire, veuillez refréner votre colère, vous qui avez la renommée de souveraine noblesse. Daignez ne faire rien pour l'amoindrir, ni qui donne lieu de mal penser de vous. Si vous faisiez mourir ces honnêtes bourgeois qui sont venus d'eux-mêmes s'offrir à vous pour sauver leurs concitoyens, tout le monde crierait à la cruauté.

— Qu'importe ! repartit Édouard, avec l'accent de la vengeance et de la rage mal concentrée, qu'on fasse venir le bourreau ! Les gens de Calais ont fait périr tant des miens, qu'il convient que j'en aie satisfaction sur ceux-ci. »

Alors la reine d'Angleterre, qui était près d'accoucher, se jeta aux genoux du roi en pleurant, et dit à son tour :

« Ah ! gentil sire, depuis que je passai la mer en courant le plus grand péril, je ne vous ai rien demandé. Or, je vous supplie humblement de m'accorder que, pour le Fils de sainte Marie et pour l'amour de moi, vous veuillez avoir pitié de ces six hommes. »

Le roi les regarda, se tint un moment en silence, puis il dit :

« En vérité, gentille dame, j'aimerais mieux que vous fussiez ailleurs qu'ici. Vous me priez avec tant de chaleur que je ne vous puis refuser. Ces bourgeois sont à vous, je vous les donne, faites-en ce que vous voudrez. »

La reine, satisfaite, emmena ces six bourgeois dans sa chambre, leur fit ôter les cordes d'autour du cou, leur donna des habits, les fit dîner à leur aise. Puis elle mit dans les mains de chacun quelque argent, et par ses soins ils furent conduits à distance de l'armée, en lieu de sûreté.

Lorsque Édouard III eut ainsi donné les six bourgeois à la reine sa femme, il appela Gauthier de Mauny et ses deux maréchaux, le comte de Warwich et le comte de Stanford, et il leur dit :

« Seigneurs, voici les clefs de la ville et du château de Calais ;

à ses pieds. Peu après un second bourgeois, qui était aussi de fort bonne maison et des plus considérables, se leva à son tour et dit que volontiers il ferait compagnie à sire Eustache. Il avait nom sire Jean d'Aire. Ensuite Jacques de Wisant se leva, qui était très-riche en meubles et immeubles ; il dit qu'il suivrait l'exemple de ses deux cousins. Ainsi fit encore Pierre de Wisant, son frère, puis un cinquième et un sixième, qui se mirent dans le piteux état que le roi exigeait d'eux.

Cela fait, Jean de Vienne monta sur une chétive haquenée ; car à peine pouvait-il se traîner à pied, tant il avait partagé toutes les souffrances du siége ; et il conduisit les six bourgeois jusqu'à la porte de la ville, qu'il fit ouvrir ; puis il sortit, et il s'enferma avec eux entre cette porte et les barrières. S'adressant alors à Gauthier de Mauny, qui l'attendait en cet endroit :

« Je vous livre, dit-il, en qualité de capitaine de Calais, et par le consentement du pauvre peuple de cette ville, les six bourgeois que voici. Je vous jure que ce sont les plus honorables et notables personnes de la bourgeoisie de Calais. Je vous prie, gentil sire, de vouloir bien demander pour eux au roi qu'il ne les fasse pas mourir. — Je ne sais, répondit Gauthier, à quoi s'arrêtera monseigneur le roi. Mais je vous promets de faire tout ce qui sera en mon pouvoir pour qu'il les épargne. »

En ce moment la barrière fut ouverte, et les six bourgeois marchèrent vers la tente du roi, pendant que Jean de Vienne, le cœur gros de chagrin, les yeux mouillés de larmes, rentrait dans la ville. Lorsque Gauthier de Mauny les eut présentés à Édouard, ils s'agenouillèrent, et, les mains jointes, ils dirent :

« Gentil sire roi, voyez-nous ici tous six, qui avons été bourgeois de Calais et gros marchands. A ce titre, nous vous apportons les clefs de la ville et du château, et nous nous mettons à votre entière discrétion pour sauver le reste des habitants de Calais, qui ont souffert bien des maux. Veuillez, s'il vous plaît, avoir pitié de nous, au nom de votre haute noblesse. »

Alors on vit les comtes, barons, chevaliers et autres qui étaient réunis en grand nombre autour du roi d'Angleterre, verser des pleurs de compassion. Le roi les regarda d'un œil plein de dépit ; car il haïssait extrêmement les Calaisiens, à cause des grands dommages que les armateurs de cette ville lui avaient naguère et

souvent occasionnés sur mer, et il aurait voulu que personne n'eût eu d'entrailles pour les plaindre. Sans donc avoir égard aux larmes de sa noblesse, il ordonna qu'on tranchât la tête aux six bourgeois. On avait beau le prier et le supplier, le cruel Édouard ne voulait rien entendre. Le généreux Gauthier de Mauny intervint de nouveau, et s'écria courageusement :

« Ah ! sire, veuillez refréner votre colère, vous qui avez la renommée de souveraine noblesse. Daignez ne faire rien pour l'amoindrir, ni qui donne lieu de mal penser de vous. Si vous faisiez mourir ces honnêtes bourgeois qui sont venus d'eux-mêmes s'offrir à vous pour sauver leurs concitoyens, tout le monde crierait à la cruauté.

— Qu'importe ! repartit Édouard, avec l'accent de la vengeance et de la rage mal concentrée, qu'on fasse venir le bourreau ! Les gens de Calais ont fait périr tant des miens, qu'il convient que j'en aie satisfaction sur ceux-ci. »

Alors la reine d'Angleterre, qui était près d'accoucher, se jeta aux genoux du roi en pleurant, et dit à son tour :

« Ah ! gentil sire, depuis que je passai la mer en courant le plus grand péril, je ne vous ai rien demandé. Or, je vous supplie humblement de m'accorder que, pour le Fils de sainte Marie et pour l'amour de moi, vous veuillez avoir pitié de ces six hommes. »

Le roi les regarda, se tint un moment en silence, puis il dit :

« En vérité, gentille dame, j'aimerais mieux que vous fussiez ailleurs qu'ici. Vous me priez avec tant de chaleur que je ne vous puis refuser. Ces bourgeois sont à vous, je vous les donne, faites-en ce que vous voudrez. »

La reine, satisfaite, emmena ces six bourgeois dans sa chambre, leur fit ôter les cordes d'autour du cou, leur donna des habits, les fit dîner à leur aise. Puis elle mit dans les mains de chacun quelque argent, et par ses soins ils furent conduits à distance de l'armée, en lieu de sûreté.

Lorsque Édouard III eut ainsi donné les six bourgeois à la reine sa femme, il appela Gauthier de Mauny et ses deux maréchaux, le comte de Warwich et le comte de Stanford, et il leur dit :

« Seigneurs, voici les clefs de la ville et du château de Calais ;

prenez possession de ma conquête; mettez en prison tous les chevaliers et soldats qui sont dans les murs; puis faites sortir de la ville tout le reste, hommes, femmes et enfants; car je veux la repeupler de purs Anglais. »

Les trois seigneurs, avec cent hommes seulement, allèrent en conséquence prendre possession de Calais. Aussitôt leur entrée, ils mandèrent devant eux Jean de Vienne et les plus considérables d'entre les chevaliers de la garnison, qu'ils constituèrent prisonniers; puis ils ordonnèrent aux soldats de venir déposer leurs armes en un tas à la halle. Cela fait, les habitants de Calais furent conduits hors de la ville pour n'y plus jamais rentrer, à l'exception d'un à trois prêtres et de deux des plus anciens conseillers réputés fort au courant des noms, bornes, dépendances et de la distribution des héritages de la ville.

Édouard III suivit de près ses officiers, et fit son entrée solennelle dans Calais, à cheval, au bruit des trompettes et des joyeuses fanfares, ayant la reine son épouse et sa plus haute noblesse à ses côtés, tandis que les pauvres Calaisiens, vieillards, hommes, femmes, enfants, tout en larmes, n'ayant strictement emporté que ce qui servait à couvrir leur nudité, jetaient un dernier regard sur la cité qui les avaient vus naître, qu'ils avaient tant aimée, si héroïquement défendue, et suivaient la route d'Amiens, du côté où ils espéraient rencontrer le roi de France, pour lui demander un asile et du pain.

Philippe de Valois ne pouvait être insensible à une si grande infortune encourue pour sa cause. Il n'est pas exact de dire, comme tous les auteurs à peu près l'ont fait d'après le récit anti-français de Froissard, qu'une partie des expatriés de Calais se retira à Saint-Omer et que le reste erra à l'aventure sans recevoir aucune aide dans sa misère. Les Calaisiens furent reçus avec attendrissement à Amiens par Philippe qui, après leur avoir fait distribuer de premiers secours, de l'avis de son conseil réuni à cet effet, rendit en leur faveur une ordonnance datée d'Amiens, le 8 septembre 1347, c'est-à-dire le huitième jour après que Calais se fut rendue, ordonnance par laquelle il faisait savoir que « En considération du bon et loyaument portement de ses bien aimés bonnes gens, bourgeois et habitants de Calais, qui, par le grand et loyal amour qu'ils avaient eu à lui et à la

couronne de France, s'étaient tenus tant qu'ils avaient pu contre le roi d'Angleterre et ses autres ennemis qui leur avaient pris leurs biens, meubles et héritages, gâtés, détruits et boutés hors de leur pays..... les fortifications, biens, meubles et héritages qui lui échéraient en son royaume, pour quelques causes que ce soit, seraient mis et tenus en ses mains pour bailler et distribuer aux dits bourgeois et habitants, pour les vivres et soutenances d'eux, de leurs femmes et de leurs enfants; qu'afin que les dits bourgeois et habitants pussent être plustôt pourvus de ce qui leur était nécessaire pour leurs soutenances..... tous les offices, tels qu'ils soient, qui échéraient de ci en avant, appartenant à donner par lui, par son très cher et amé fils le duc de Normandie et de Guienne et en la terre de son très cher fils le duc d'Orléans..... seraient donnés, baillés et délivrés aux dits bourgeois et habitants qui à ce faire seraient convenables, et non à autres, jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment pourvus..... que si aucunes lettres étaient faites au contraire, n'y soit en rien obéi (6). » En outre, les villes de France usèrent d'une grande charité et fraternité envers ceux d'entre les malheureux bannis qui ne pouvaient prétendre aux charges et dignités résultant de cette ordonnance, et le roi distribua ceux-ci en plusieurs lieux, leur octroyant des indemnités et toutes les grâces compatibles avec les antécédents de chacun.

Quant à Jean de Vienne et aux autres prisonniers de guerre, ils furent embarqués et conduits à Londres, où ils restèrent environ six mois, au bout desquels on accepta leur rançon.

Geoffroy de Charny, gouverneur de Saint-Omer pour le roi de France, essaya de rentrer quelque temps après dans Calais, en corrompant l'étranger qu'Édouard avait nommé au commandement du château. Aymery de Peine parut consentir à laisser les Français s'introduire dans la place, moyennant vingt mille écus qui lui seraient comptés à la porte. Mais, soit que ce fût dès l'origine dans ses intentions, soit qu'averti que sa trahison était dévoilée, il ait transformé son projet pour s'en faire un mérite auprès du roi d'Angleterre, Aymery de Peine donna avis à ce dernier du jour de l'exécution afin qu'il se trouvât en force suffisante pour s'emparer des Français au moment où ils seraient aux portes. Le dernier jour de décembre 1348, en effet, Édouard,

à ses pieds. Peu après un second bourgeois, qui était aussi de fort bonne maison et des plus considérables, se leva à son tour et dit que volontiers il ferait compagnie à sire Eustache. Il avait nom sire Jean d'Aire. Ensuite Jacques de Wisant se leva, qui était très-riche en meubles et immeubles ; il dit qu'il suivrait l'exemple de ses deux cousins. Ainsi fit encore Pierre de Wisant, son frère, puis un cinquième et un sixième, qui se mirent dans le piteux état que le roi exigeait d'eux.

Cela fait, Jean de Vienne monta sur une chétive haquenée ; car à peine pouvait-il se traîner à pied, tant il avait partagé toutes les souffrances du siége ; et il conduisit les six bourgeois jusqu'à la porte de la ville, qu'il fit ouvrir ; puis il sortit, et il s'enferma avec eux entre cette porte et les barrières. S'adressant alors à Gauthier de Mauny, qui l'attendait en cet endroit :

« Je vous livre, dit-il, en qualité dè capitaine de Calais, et par le consentement du pauvre peuple de cette ville, les six bourgeois que voici. Je vous jure que ce sont les plus honorables et notables personnes de la bourgeoisie de Calais. Je vous prie, gentil sire, de vouloir bien demander pour eux au roi qu'il ne les fasse pas mourir. — Je ne sais, répondit Gauthier, à quoi s'arrêtera monseigneur le roi. Mais je vous promets de faire tout ce qui sera en mon pouvoir pour qu'il les épargne. »

En ce moment la barrière fut ouverte, et les six bourgeois marchèrent vers la tente du roi, pendant que Jean de Vienne, le cœur gros de chagrin, les yeux mouillés de larmes, rentrait dans la ville. Lorsque Gauthier de Mauny les eut présentés à Édouard, ils s'agenouillèrent, et, les mains jointes, ils dirent :

« Gentil sire roi, voyez-nous ici tous six, qui avons été bourgeois de Calais et gros marchands. A ce titre, nous vous apportons les clefs de la ville et du château, et nous nous mettons à votre entière discrétion pour sauver le reste des habitants de Calais, qui ont souffert bien des maux. Veuillez, s'il vous plaît, avoir pitié de nous, au nom de votre haute noblesse. »

Alors on vit les comtes, barons, chevaliers et autres qui étaient réunis en grand nombre autour du roi d'Angleterre, verser des pleurs de compassion. Le roi les regarda d'un œil plein de dépit ; car il haïssait extrêmement les Calaisiens, à cause des grands dommages que les armateurs de cette ville lui avaient naguère et

nommé le Mauvais, roi de Navarre, possédait le comté d'Évreux, le Cotentin et Cherbourg. Nonobstant son alliance de famille avec le roi Jean, dont il avait épousé la fille, il fut en querelle continuelle avec lui. Par sa propre personne, à peu près tant qu'il en fut maître, et, à défaut d'être libre, par son frère Philippe de Navarre et les seigneurs normands de son parti, au premier rang desquels se trouvaient les d'Harcourt, Charles le Mauvais traita tantôt ouvertement, tantôt secrètement, avec les Anglais toujours prompts à profiter des discordes de la France. Cherbourg, dont ses alliés, dans leur propre intérêt, lui avaient bientôt appris à reconnaître toute l'importance, et qui lui servait de point de débarquement quand il amenait de son royaume de Navarre des bandes de brigands pour infester la France, reçut une garnison étrangère dans son château, presque en même temps que son port recevait de l'accroissement. Pendant que la province maritime de Normandie devenait ainsi, par Cherbourg, une nouvelle porte d'entrée pour les ennemis, la Bretagne continuait à leur être ouverte par la guerre de succession qui la déchirait toujours. Jean IV étant mort, une armée anglaise soutenait la comtesse, sa veuve, et Jean V, son fils. Enfin la captivité du roi de France tombé entre les mains du prince Noir à la bataille de Poitiers, en 1356, fut un nouvel élément pour la guerre civile, et faillit mettre Édouard III en possession de la moitié du royaume. Le dauphin, qui fut depuis Charles V, s'appuyant en cette circonstance sur les états de la nation, parvint à soustraire la Normandie, la suzeraineté sur la Bretagne et quelques autres points à l'avidité du roi d'Angleterre, qui déjà avait arraché un consentement à son prisonnier. On ne put toutefois empêcher Jean de sacrifier une grande partie de son royaume au désir immodéré de recouvrer sa liberté; et quand il mourut, en 1364, rêvant de croisades contre les Turcs, pour se distraire sans doute de ses cruelles pertes en France, il laissait, par suite d'un coupable traité passé à Brétigny, près Chartres, en 1360, la pleine et entière souveraineté au prince Noir, son vainqueur à Poitiers, de la Guienne, de la Gascogne, de l'Angoumois, de la Saintonge, du Poitou, d'une partie du Languedoc, et d'autres importants territoires encore du midi; tandis qu'au nord le roi d'Angleterre conservait Calais, et y faisait joindre la pleine souveraineté des comtés de Ponthieu et de

honteux et désespéré de voir sa puissance en France, naguère si étendue, maintenant réduite à se renfermer dans Bordeaux, venait de remettre à son père toutes les fragiles grandeurs dont il l'avait revêtu, pour qu'il en disposât à son gré. Édouard III, résolu à ne plus combattre par lui-même, donna à son second fils, le duc de Lancastre, l'héritage français et si compromis du prince Noir; le duc, accompagné de Jean V de Bretagne, qui s'était réfugié en Angleterre après avoir laissé sa ville de Brest aux Anglais, vint débarquer à Calais à la tête d'une magnifique armée. Édouard III avait épuisé pour elle jusqu'à son trésor privé; c'était son va-tout sur la couronne de France. Toutes les villes du royaume étaient soigneusement gardées : l'armée anglaise ne put entrer dans aucune; mais il lui fut loisible de traverser assez longtemps, sans coup férir, des campagnes qui ne s'étaïent pas encore relevées de la ruine dont elles avaient été frappées pendant la captivité du roi Jean. Peu à peu pourtant, derrière cette armée qui se rendait par terre de Calais en Guienne, les partisans, les escarmoucheurs se levaient; la misère, la faim suivirent de près; et bientôt tous ces soldats, tous ces chevaliers anglais, naguère si brillants et fiers, furent vus mendiant de porte en porte : ils n'excitaient plus la colère, c'était de la pitié. Enfin, après un voyage de deux cents lieues, ce qui échappa du débarquement de Calais se rembarqua par Bordeaux, et alla offrir à l'Angleterre le spectacle le plus triste, le plus humiliant qui de longtemps se fût vu. Sur les entrefaites, Jean de Vienne enleva aux ennemis la ville et le château de Saint-Sauveur, en Cotentin.

Le roi d'Angleterre, à qui il ne restait plus que quelques points isolés en France, rechercha la paix, et s'adressa au pape pour qu'il la lui obtînt. Grâce à cet intermédiaire, on convint d'une trêve, dans laquelle fut comprise la Bretagne. Mais Édouard, qui venait en outre de perdre son fils aîné, le fameux prince Noir, ne put tenir à tant de revers après tant de triomphes; il mourut peu de temps après de désespoir plus que de vieillesse.

Charles V venait de faire armer une flotte plus française qu'il n'en avait encore possédé. Il en donna le commandement à l'amiral de France Jean de Vienne, qui se disposa, la trêve étant rompue, à aller rendre aux Anglais jusque chez eux, en compagnie de Fernand Sanchez, amiral de Castille, une partie des maux

qu'ils avaient causés à la France. C'était, l'histoire en fait foi, un habile et brillant chef que ce Jean de Vienne, dont le nom seul fut longtemps un objet de terreur pour les Anglais. Il était issu des anciens comtes de Bourgogne et de Mâcon, de la famille de Rouvres (2), et joignait ainsi l'illustration de sa naissance à l'éclat de sa charge et de son courage. Il avait, sans exclure la prudence, toute l'entreprenante confiance qui, en mer surtout, est souvent le gage du succès, et anime l'ardeur du soldat jusqu'au dévouement. C'est la plus grande gloire maritime que la France ait inscrite dans ses fastes pendant nombre de siècles, et sa noble figure historique, que l'on voit poindre à Calais, et qui s'ensevelit sous les ruines de l'empire grec, est sans nul doute l'une des plus imposantes de notre histoire. On la voit rayonner sur l'heureux règne de Charles V, et couvrir encore de son éclat les quelques belles années du règne suivant.

Quatre jours après la mort d'Édouard III et l'avénement de Richard II, son petit-fils, l'amiral de France Jean de Vienne et Fernand Sanchez étaient près des côtes d'Angleterre. Ils opérèrent d'abord une descente à Rye, dans le comté de Sussex; le 29 juin 1377, cette ville fut attaquée, prise et incendiée; Jean de Vienne en chassa les habitants, ne leur laissant qu'un bâton blanc à la main, en mémoire de ce qui avait été fait à ceux de Calais. Hastings, Plymouth, Darmouth, Portsmouth éprouvèrent un sort pareil. Jean de Vienne fit une descente dans l'île de Wigth, s'en rendit maître, et força les habitants à racheter leurs biens et leur vie; il opéra aussi un débarquement dans le comté de Dorset, et vint attaquer la ville de Pool. L'amiral de Castille et lui trouvèrent là le comte de Salisbury, à la tête d'une multitude de soldats qui défendaient le passage; mais ils n'en brûlèrent pas moins une partie de la ville. Puis, s'étant rembarqués, ils continuèrent à longer les côtes d'Angleterre, donnant grande peine et grand souci au comte et à ses troupes, qui suivirent à cheval, tout le long du littoral, les mouvements des vaisseaux français et castillans. Les deux amiraux arrivèrent devant la ville de Southampton, qu'ils faillirent prendre, bien qu'elle fût défendue par l'élite de l'armée anglaise, qui avait été prévenue et s'y tenait très-nombreuse. Les vaisseaux au service de Charles V ne cessèrent de menacer Southampton, que pour entreprendre un dé-

barquement au-dessous de Lewes (3). Une multitude de gens s'assemblèrent sur le rivage, ayant à leur tête trois personnages éminents, qui se mirent avec eux en devoir de combattre les Français et de leur barrer la route. Mais les Français ne se laissèrent point arrêter par le nombre, et ils débarquèrent sous les coups des ennemis. La lutte devint alors plus acharnée encore; les Anglais finirent par être complétement battus ; ils perdirent un grand nombre des leurs, et les trois chefs qu'ils avaient à leur tête furent faits prisonniers. Jean de Vienne et Fernand Sanchez, après s'être emparés de Lewes et y avoir fait un grand butin, cinglèrent vers Douvres par un vent propice; ils trouvèrent cette ville et ses environs gardés par près de cent mille hommes, sous les ordres des comtes de Cambridge et de Buckingham, oncles de Richard II, qui, bannières et pennons déployés, attendaient les Français qu'ils avaient vus venir de loin; leur armée se grossissait à chaque instant, et ne permettait pas une attaque aux amiraux de France et de Castille. Toutefois ceux-ci se tinrent en face du port de Douvres tout un jour et toute une nuit, insultant les Anglais, qui n'osèrent rien entreprendre contre eux, et, par la marée suivante, ils s'en vinrent ancrer devant le havre de Calais, à la barbe encore des ennemis, possesseurs de cette ville.

Cependant Charles V et Charles le Mauvais avaient trop de causes de haine au fond du cœur pour que la paix qu'ils avaient faite fût sincère et durable. A tort ou à raison, il n'était bruit que d'empoisonnements tentés sur la famille royale de France par le roi de Navarre. Ses possessions de Normandie furent attaquées; et dès la fin de juin 1378, il ne restait plus à Charles le Mauvais dans cette province que la ville de Cherbourg, devenue très-forte, et que, par un traité signé le 1er août de la même année 1378, il appela les Anglais à garder en son nom. Ainsi l'étranger, qui déjà avait profité des désordres de Bretagne pour s'installer dans la principale position maritime du duché, à Brest, se servait des querelles des deux Charles pour se faire donner une des bonnes clefs de la Normandie; et, dès ce temps, de trop confiants alliés purent apprendre ce que c'était que de remettre la garde d'un point fortifié à l'Angleterre. Ce ne fut pas sans peine toutefois que les Anglais réussirent à jeter une garnison dans Cherbourg. La flotte de Richard II, commandée par les comtes

de Salisbury et d'Arundel, qui avaient mission de remplir les intentions du roi de Navarre, fut attaquée et fort maltraitée par une escadre franco-castillane; elle ne déposa dans la place livrée par le roi de Navarre qu'une partie de la garnison qu'on lui destinait.

Les troupes de terre de Charles V, aidées par mer des amiraux de France et de Castille, mirent le siége tout à la fois devant Brest, Cherbourg, Bayonne et Mortagne-sur-Mer. Le prétendant de Galles fut assassiné par un de ses compatriotes pendant le siége de cette dernière place; mais les prétentions de sa famille ne moururent pas avec lui: on les retrouvera bientôt au sein même de l'Angleterre, s'appuyant sur les Français. Au siége de Cherbourg, le frère du connétable du Guesclin tomba dans une embuscade, et fut prisonnier des Anglais. Vers le même temps, le duc de Lancastre et le comte de Cambridge, après avoir tenu quelques semaines la mer dans l'espoir de surprendre séparément avec des forces plus considérables, soit l'amiral de France, soit celui de Castille, qui, l'un occupé devant Cherbourg, l'autre devant Bayonne, avaient projet de se réunir, vinrent assiéger Saint-Malo; mais, après quelque temps d'inutiles tentatives, ils se rembarquèrent pour Southampton.

Les affaires semblèrent un moment prendre une tournure moins favorable pour Charles V. D'un côté les Flamands se soulevaient contre leur comte, Louis III de Male, dont il allait sans doute être obligé d'embrasser la cause. De l'autre, il venait de s'aliéner les bonnes dispositions des Bretons, en voulant réunir leur pays au domaine de la couronne et en leur enlevant leurs priviléges. Son but était d'une haute politique; mais la France n'était pas encore mûre pour la grande unité qui fait aujourd'hui sa force. La plupart des principaux seigneurs de Bretagne se confédérèrent et résolurent alors de rappeler leur duc exilé, qui ne se fit pas attendre, partit d'Angleterre, et débarqua, le 3 août 1379, sur les bords de la Rance, à peu de distance de Saint-Malo. Les Bretons le reçurent avec acclamations; il n'y eut guère que du Guesclin et Clisson qui, de toute la noblesse de Bretagne, restèrent alors fidèles à la cause du roi de France. Jusqu'ici donc, tout semblait sourire au duc revenu d'exil; mais bientôt la nature elle-même troubla le cours renaissant de ses prospérités.

choses de la mer; elle fixe les droits de l'amiral au dixième des prises, tant en individus qu'en objets, et lui interdit de s'attribuer, aux dépens des sujets du roi ou aux dépens du roi lui-même, les reliefs des entreprises de mer.

Mais Charles V fut obligé de revenir, peu d'années après, sur ces interdictions, comme le témoigne une nouvelle ordonnance sur l'amirauté, en forme de transaction, qu'il rendit, au mois d'août 1377, au sujet de contestations survenues entre Jean de Vienne, amiral de France, et Jean d'Artois, comte d'Eu, aux terres de sa femme. Cette ordonnance rappelle les avantages déjà reconnus à l'amiral par la précédente ordonnance et en détermine de nouveaux. Tous navires porteront ses bannières, étendards et enseignes. *Il a juridiction à la Table de Marbre au Palais de Paris*, et commet des officiers de justice en son nom; les amendes résultant des jugements rendus en son nom sont partagées par moitié entre le roi et lui. Il prélève, à son profit, le dixième des prises et conquêtes faites sur la mer et sur les grèves au détriment des ennemis du roi. Des objets tirés de la mer, l'amiral a droit à deux tiers; les sauveteurs ont l'autre tiers. Par une bien triste dérogation aux usages d'Oléron que pourtant cette ordonnance rappelle et invoque, il est vrai, à un autre titre, le roi lui-même entre en partage des débris des naufrages. L'amiral, est-il dit, a un tiers de tout ce qui est jeté à la côte, « pour la cognoissance, droict et dignité de son office » et le surplus est au roi et aux seigneurs à qui il transmet tels droits en leurs terres. L'article 16 reconnaît à l'amiral d'une manière absolue le droit de commander les armées navales, et de pourvoir à leur armement et entretien. « Et en doit être chef, dit cet article, capitaine, et comme tel *porter la lanterne, les criées faites de par le roy et de par luy.* » Le même article concède à l'amiral, outre le dixième des prises faites sur l'ennemi, « les restes d'artillerie et de victuailles, la compagnie étant départie et l'armée rompue, que la précédente ordonnance lui déniait, et même aussi la nef que le roi aura montée. » L'article 18 attribue en outre à l'amiral le vingtième de la marchandise des navires du commerce, en raison de la charge et de la conduite et protection qu'il doit aux flottes et aux navires des marchands. Enfin, l'article 19 de l'ordonnance de 1377 déclare que « l'amiral doit administrer la justice

à tous marchands sur mer, selon les droits, jugements constitués ès usages d'Oleron. »

Voilà donc les priviléges de l'amirauté en partie définis ou plutôt rappelés d'une manière authentique et assez détaillée dès avant la fin du quatorzième siècle. Quant à la *Table de Marbre du Palais de Paris* dont il est fait mention dans cette ordonnance comme siége principal de la justice de l'amirauté, elle était aussi le siége de deux autres juridictions des plus anciennes et des plus considérables du royaume : celle de la Connétablie et celle des Eaux-et-Forêts, qui réunies à la précédente, ne composaient qu'un tribunal, ayant toutefois chacune leurs jours marqués pour l'expédition des affaires de leur compétence. « A l'autre bout de la grand'salle, dit Piganiol de la Force, dans sa *Description de Paris*, était une grande table de marbre qui en occupait presque toute la largeur, et qui d'ailleurs, était si large et si épaisse, qu'on n'a jamais vu une tranche de marbre aussi grande que l'était celle-ci, qui fut brisée et mise en pièces lors de l'incendie de 1618. C'était sur cette table que se faisaient les festins royaux, et on n'y admettait que les empereurs, les rois, les princes du sang, les pairs de France et leurs femmes; car tous les seigneurs qui étaient au-dessous de ce rang-là mangeaient à d'autres tables. C'était encore sur cette vaste table que les clercs de la bazoche représentaient leurs farces. C'était pour eux un théâtre toujours prêt et dont la construction ne leur coûtait rien. » Ainsi le même marbre qui servait aux festins et aux spectacles, par une étrange anomalie, était en même temps le siége de trois des principaux tribunaux du royaume, tribunaux qui, malgré l'incendie du Palais, dans lequel furent perdus les plus anciens titres de l'amirauté, devaient conserver jusqu'en 1790 la dénomination de *Table de Marbre*, un autre marbre ayant en effet succédé à l'ancien dans la grand'salle reconstruite, aujourd'hui la salle des Pas-Perdus du Palais de Justice. Dans l'origine, il n'y eut qu'un seul siége d'amirauté général pour le domaine de la couronne : celui de Paris; mais, après la réunion définitive de la Normandie à ce domaine, il fut établi un second siége général d'amirauté à Rouen également pour l'amiral de France. Bien qu'il y ait lieu de croire avec du Tillet et Franchet que la charge d'amiral a été longtemps exercée par commission, ce n'est pas une raison pour

adopter entièrement l'opinion de Piganiol de la Force, qui prétend que les dix-neuf premiers amiraux de France n'ont exercé leur emploi que peu de temps chacun et par commission; que c'étaient d'ailleurs des mercenaires qui se louaient au premier venu, et que ce fut le roi Charles V qui érigea cet emploi en charge. On est fondé à dire, d'après l'autorité du P. Daniel, dans son *Histoire de la Milice française*, et celle de plusieurs autres auteurs, que la charge d'amiral remonte au moins au règne de Charles IV, sous lequel, de 1322 à 1328, des provisions furent accordées en cette qualité à Pierre le Muègue.

« L'amiral, dit Valin, dans ses Commentaires à l'ordonnance de 1681, n'avait point séance au parlement de Paris; il n'était assis qu'aux bas bancs, sauf Louis, bâtard de Bourbon, comte de Roussillon, fait amiral par Louis XI en 1466, qui s'assit aux hauts bancs, ajoute le commentateur. » En revanche, le *Recueil des Ordonnances des rois de France* atteste dans la formule finale d'un grand nombre des pièces qu'il renferme, que l'amiral assistait aux conseils du roi, en sa qualité.

Le semblant de règne de Charles VI, qui devait être une minorité perpétuelle accompagnée de tous les désastres qu'entraîne une famille de princes égoïstes, ambitieux, jaloux et désunis, ne fut pourtant pas sans quelque gloire à son début. Ses commencements firent voir assez que le règne précédent pouvait encore porter d'heureux fruits, même après sa fin, et que, si la France n'avait été livrée, vendue par ceux-là mêmes qui, en qualité de parents et tuteurs d'un roi mineur, puis insensé, étaient appelés à la défendre, il lui aurait suffi de son renom et du respect qu'elle imprimait non-seulement pour la sauver, mais encore pour continuer l'œuvre réparatrice de Charles V. Il parut même un moment que ce dernier, par sa mort, avait enlevé jusqu'au dernier prétexte de discorde civile.

En effet, vers le temps où les Anglais, sortis de Brest pour assiéger Nantes, où commandait le connétable Clisson, éprouvaient une sanglante défaite, les seigneurs de Bretagne, ouvrant de nouveau les yeux sur les fatales conséquences de l'alliance de leur duc avec l'Angleterre, députèrent vers lui quatre d'entre eux, le vicomte de Rohan, Charles de Dinan, Gui, sire de Laval, et Gui de Rochefort, qui lui tinrent ce hardi et loyal discours :

« Monseigneur, vous montrez à tout le monde que vous avez le cœur tout anglais. C'est vous qui avez amené en ce pays ces étrangers, qui vous enlèveront votre héritage, ou qui, tout au moins, l'enlèveraient, s'ils le pouvaient. Regardez comme ils ont traité le roi de Navarre, qui se confiait, comme vous, en eux : il a eu l'imprudence de les mettre dans sa ville et son château de Cherbourg, et depuis lors, ils n'en ont voulu sortir et n'en sortiront pas, et les tiendront comme leur bon héritage. Et maintenant, regardez aussi comme ils tiennent Brest, n'ayant nulle volonté de vous la rendre, quoique ce soit de votre droit et domaine; et celui-là, sachez-le bien, n'est pas duc de Bretagne, qui n'est sire de Brest. Jamais vos gens de Bretagne n'abandonneront le roi de France pour le roi d'Angleterre. Que si vous aviez à vous plaindre du roi Charles V, il est mort, et a pour successeur un jeune roi de bel et bon esprit; et tel qui haïssait le père servira bien le fils. Nous vous ferons votre paix avec lui, et les Anglais s'en retourneront tout bellement en leur pays. »

Le duc, à ce fier langage, comprit qu'il n'y avait pour lui qu'à choisir entre deux partis : ou quitter encore une fois son duché, ou rompre le plus honnêtement possible avec les Anglais. Il opta, quoique l'âme bien triste et pleine de dépit, pour son maintien en Bretagne, et annonça à ses anciens alliés que leurs services ne lui seraient plus utiles, puisqu'il était contraint de faire sa paix avec le roi de France. Le comte de Buckingham, furieux d'une telle déconvenue, sortit de Vannes le 11 avril 1381, avec tout son monde en ordre de bataille, se rendit au lieu où mouillaient ses vaisseaux, et fit rembarquer ses soldats. Le duc vint au moment du départ, pour faire honneur à son ancien allié; mais l'oncle de Richard II ne voulut pas même le voir. Le duc Jean IV pourtant insistait pour obtenir la faveur d'un entretien; mais le superbe comte, le traitant comme il méritait de l'être, s'écria pour toute réponse, dès qu'il crut le vent propice : « Mariniers, tirez les ancres en amont, avalez les câbles, et partons. » Et aussitôt ses ordres exécutés, il cingla de Vannes vers l'Angleterre, ralliant en mer tous les autres vaisseaux anglais qui étaient partis en même temps que lui des différents ports de Bretagne. Le duc Jean V, dans l'extrémité où l'avaient réduit

ses barons, se vit même forcé de s'engager à servir désormais en toute occasion, le roi de France, son suzerain, contre le roi d'Angleterre. Il lui fallut entreprendre le siége de Brest contre ses chers Anglais.

Un an après cet événement, qui semblait devoir être fécond en bons résultats, les Français gagnaient contre les Flamands révoltés la fameuse bataille continentale de Rosbecq, dans laquelle se signala Jean de Vienne, aussi brave et expérimenté capitaine sur terre que sur mer, bataille qui promettait d'assurer à la France la Flandre et ses côtes, si souvent favorables aux descentes des Anglais. Ceux-ci, contraints quelque temps après, par les Français de lever le siége de plusieurs villes de Flandres et de Brabant, et de capituler dans celles qu'ils étaient déjà parvenus à occuper, délogèrent entre autres de Dunkerque et de Gravelines. La prise de cette dernière ville fut due à Jean de Vienne. Au milieu des conférences pour la pacification de la Flandre, le comte Louis de Male mourut, croit-on, de mort violente. Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, qui avait épousé sa fille et héritière, entra par suite en possession de la Flandre, de l'Artois, et d'autres principautés. Cette accumulation de puissance sur une même tête devait être un jour presque aussi fatale à la France que l'avait été la multiple souveraineté des héritiers de Guillaume le Conquérant.

La Guienne, à son tour, fut aussi le théâtre des succès des généraux de Charles VI, ainsi que le Poitou, la Saintonge et le Limousin, en un mot tout le pays auquel les rois d'Angleterre ne cessaient pas de prétendre au pis aller, comme héritiers de la famille française des Plantagenets, même quand ils n'ambitionnaient plus aussi ouvertement l'héritage de la couronne de France. Les provinces du Midi furent à peu près purgées des garnisons anglaises qui y étaient çà et là restées.

Enfin on crut que ce n'était point assez de chasser de France les Anglais; on pensa que l'heure était venue d'aller réduire ces insulaires jusqu'au siége même de leur domination, et qu'il n'y avait plus qu'à vouloir, pour recommencer ce qu'avait fait Guillaume le Conquérant.

Dès lors de grands préparatifs furent faits : en dépit du mauvais vouloir de quelques-uns des proches du roi, ils ne furent

pas tout à fait inutiles, grâce à l'énergie et à l'audace de Jean de Vienne qui arma, à l'Écluse, soixante navires de la flotte disloquée par le duc de Bourgogne pour son service personnel en Flandres, et, à la faveur de l'alliance existant entre les rois de France et d'Écosse, se mit en devoir de traverser la Manche pour aller inquiéter l'Angleterre. Il eut à lutter contre de nombreuses bourrasques dès avant son départ. Les Anglais, en outre, vinrent l'attaquer jusque dans le port de l'Écluse, mais ils furent toujours repoussés; ils essayèrent alors d'incendier ses vaisseaux, en lançant sur eux un bâtiment rempli de bois sec, enduit de poix et d'autres matières inflammables; ils échouèrent encore dans ce dessein, grâce à l'adresse des matelots français. Échappée de ce danger, la flotte tomba dans un autre : une tempête plus horrible que les précédentes vint l'assaillir. Les équipages n'eurent d'autre ressource que de s'abandonner à la violence des vents; ils regagnèrent ensuite le port avec tant de bonheur, dit l'*Histoire de Charles VI, traduite par Le Laboureur*, qu'ils n'osèrent se vanter que leur adresse y eût eu plus de part que la divine Providence. Jean de Vienne, dont la fermeté d'âme ne s'était pas un instant démentie durant cette succession de périls ayant appris que la peur avait occasionné des murmures parmi ses troupes de débarquement, ordonna à celles-ci de mettre pied à terre, les assembla autour de lui, et, dans un discours plein d'éloquence, d'énergie et d'habileté, passant tour à tour de la douceur au reproche, de la sévérité à l'entraînement, il ranima les plus timides, fit bondir les valeureux, et inspira à tous de se confier en l'expérience des patrons et des matelots de la flotte.

Au même moment, suivi de Guillaume et de Jacques de Vienne, il sauta le premier dans son vaisseau; chacun à l'envi l'imita, et l'armée navale cingla si droit et si heureusement, qu'en moins de trois jours, au mois de mai 1385 (4), elle arriva sur les côtes d'Écosse où on l'attendait. Jean de Vienne, après avoir fait son débarquement à Leith, port d'Édimbourg, renvoya quelques-uns de ses vaisseaux, pour qu'ils lui amenassent bientôt des renforts; puis il alla saluer le roi d'Écosse qui l'avait lui-même appelé et dont pourtant il fut loin d'avoir à se louer. On ne fournissait rien à ses troupes qu'elles ne le payassent à beaux deniers comptants; l'Écossais soupçonneux se défiait

d'elles, et remettait toujours au lendemain à marcher pour envahir les comtés septentrionaux de l'Angleterre. Enfin le roi d'Écosse réunit trois mille hommes environ aux mille à douze cents qu'avait amenés Jean de Vienne. Tous les fils du souverain se joignirent à cette petite troupe. Aussitôt, comme un lion affamé, c'est l'expression de l'historien de l'époque, l'amiral entre en Angleterre par le Northumberland et le Durham, et envahissant pareillement le Cumberland et Westmorland, court jusqu'au cœur du royaume sans trouver de résistance, porte le fer et le feu sur tout ce qu'il rencontre d'hommes et d'habitations. Après huit jours de sac et de carnage, le vengeur de Calais arriva devant le château très-fort et très-bien muni de Dowart. Ayant su que les Écossais l'avaient plusieurs fois assiégé sans réussir, il leur proposa, afin de flatter leur amour-propre, de prendre pour eux la droite de l'attaque, de mettre les Français en un corps séparé pour éviter la confusion des langues, et enfin de laisser à ses alliés le principal honneur de la conquête. Mais il ne put rien obtenir d'eux, et il lui fallut agir avec ses seules forces. Il fit sommer le gouverneur du château de se rendre. Celui-ci ne répondit que par des railleries et des insultes. L'amiral ne s'en sentit que plus animé. Le château fut investi et enlevé; la garnison, sauf le gouverneur que l'on garda pour en obtenir bonne rançon, fut passée au fil de l'épée. Deux autres châteaux encore furent pris et traités de même. C'était toujours en commémoration de Calais. Pressé par les lamentables plaintes de son peuple, Richard II lança son mandement par tous ses États, et convoqua ses comtes, barons, chevaliers, écuyers, le ban et l'arrière-ban de sa noblesse. Lui-même se mit en marche, entouré de ses oncles, à la tête de près de quatre-vingt mille hommes de troupes, suivant la côte et se faisant accompagner de vingt gros vaisseaux chargés de vivres et autres objets nécessaires, qui se tenaient sans cesse en vue de l'armée de terre. Richard II envoya ordonner à l'amiral de se retirer. Jean de Vienne ne parut nullement ému de cette sommation, qui était faite par écrit et en termes très-irrités et menaçants. Il promena le trompette dans tous ses quartiers, se plut à lui montrer, pour qu'il le rapportât à son maître, avec quelle petite poignée de braves il mettait tout le royaume d'Angleterre en mouvement, lui fit faire bonne chère,

et le renvoya comblé de présents, avec une fière et chevaleresque réponse pour Richard. Jean de Vienne n'était homme à reculer en effet, et avec sa petite armée il eût accepté la bataille contre les quatre-vingt mille Anglais, sans la défection des Écossais qui s'étaient joints aux Français.

« Eh quoi ! s'écria-t-il, aux premiers symptômes d'irrésolution de ses alliés, on me disait que si vous aviez mille lances de bonnes gens de France, vous seriez dans le cas de combattre les Anglais. Je vous en ai amené mille et plus, et cinq cents arbalétriers, et vous reculez ! Mais les chevaliers et écuyers de ma compagnie sont de dignes gens d'armes et la fleur de la chevalerie ; ils ne fuiront pas, et quel que soit le sort que Dieu nous destine en ce lieu, nous y resterons. »

Cette généreuse allocution ne réchauffa point le cœur des Écossais effrayés. Ils retournèrent dans leur pays, laissé ainsi ouvert aux Anglais, et d'eux tous, il ne resta avec l'amiral de France que le loyal comte de Douglas et quelques barons. Douglas conduisit Jean de Vienne sur une montagne ; il lui fit voir de là l'innombrable quantité d'ennemis qui s'avançaient et de quelle inutilité ce serait d'essayer de les combattre, avec les mille à quinze cents Français réduits à eux-mêmes ; Jean de Vienne, se résignant alors, reconnut qu'en effet il lui était impossible d'engager une action avec une telle disproportion de forces. Mais, ne voulant pas perdre tout le fruit qu'il s'était promis de sa descente, il fut soudain illuminé d'une de ces hardies conceptions qui n'appartiennent qu'à de grands capitaines.

Pendant que Richard II et son armée entraient en Écosse par Berwick, et marchaient sur Édimbourg, en suivant la côte orientale, l'amiral, avec ses Français et le peu d'Écossais restés fidèles à sa fortune, ne battit un moment en retraite du Northumberland que pour se faire conduire, à l'insu de l'ennemi, par les sentiers difficiles de la montagne, et passer de nouveau la frontière d'Angleterre du côté du couchant. Il traversa le Cumberland, le Westmorland, les comtés de Lancastre et de Chester, qu'il ravagea au passage, et pénétra jusque dans le pays de Galles, où il prit à son aise villes et châteaux ; car toute la contrée avait été dégarnie de soldats pour aller à la rencontre des Français sur un chemin tout différent. De sorte qu'à l'heure

même où le roi d'Angleterre était occupé à piller et ravager l'Écosse, et entrait jusque dans Édimbourg, son propre territoire n'était pas davantage épargné, ce qui l'obligea, comme l'amiral l'avait prévu, à faire retraite à son tour et à rentrer pour défendre ses campagnes occupées et ses villes assiégées.

Jean de Vienne, quand il apprit que les ennemis avaient vidé le royaume d'Écosse, quitta, de son côté, le royaume d'Angleterre, disant qu'il avait rendu, et au delà, aux Anglais, le mal qu'ils avaient fait aux Écossais. Il avait, en outre, empêché par son expédition, le comte de Buckingham de porter des secours aux partisans du roi d'Angleterre, dans la Guienne et la Gascogne.

Quelques chroniqueurs racontent que Jean de Vienne, en se reposant de sa campagne à la cour d'Édimbourg, se laissa aller à une inclination pour une des cousines du roi, et que cela acheva de le brouiller avec les Écossais peu admirateurs de la galanterie française. On prétend même qu'il eut toutes les peines du monde à éviter les embûches que, sauf le loyal comte de Douglas qui lui resta fidèle jusqu'à la fin, cette nation rigide tendit sous ses pas; et qu'il eut besoin d'user de toute son adresse pour recouvrer des vaisseaux qui le ramenassent en France avec son monde. Il y réussit néanmoins, et sa flotte rentra dans les ports français toute surchargée du grand butin qu'il avait ramassé en Angleterre.

L'amiral, à sa première entrevue avec Charles VI, dit à ce roi que les Anglais, en raison de leur nature, sont facilement vaincus en Angleterre; mais que hors de leur pays ils sont beaucoup plus vaillants; qu'étant en France, ils ont moins d'espoir de retour, et que la vue de l'abîme qui les sépare de leur île augmente leur courage (5).

Cet avis émut si fort le roi Charles, que dès lors il décida de préparer une grande expédition et de passer de sa personne en Angleterre. Le duc de Bourgogne, son oncle, le nourrit d'autant plus volontiers dans cette idée, qu'il aurait désiré alors la ruine totale des Anglais, en raison des intrigues qu'ils conduisaient pour soulever les Gantois, depuis peu ses sujets. Le succès ne parut plus douteux au roi Charles VI et aux seigneurs français; l'anéantissement de la puissance des Anglais, la fusion de leur île avec la France, fut pour eux comme un fait acquis d'avance. Toutes les pensées, tous les regards, furent tournés vers l'Angleterre.

Les préparatifs répondirent à la grandeur de l'entreprise; ils la dépassèrent même. Toutes les provinces maritimes de la domination du roi de France en furent exclusivement occupées. Qui se serait rendu dans les fôrets de la Bretagne, y aurait vu construire un édifice de bois si vaste, qu'il tenait du merveilleux. C'était toute une ville carrée, dont les différentes pièces devaient être rassemblées aussitôt qu'on aurait effectué le débarquement. Elle avait trois mille pas de diamètre; de douze en douze pieds, des tours, élevées de dix pieds et qui pouvaient contenir chacune dix hommes, étaient destinées à la défense de cette enceinte palissadée qui devait renfermer des maisons alignées par rues. Des milliers d'ouvriers travaillaient à cette gigantesque construction, sous l'active surveillance du connétable Olivier de Clisson, qui faisait généreusement et patriotiquement les frais d'une telle merveille. Un beau jour, toute la ville de bois fut mise en mouvement, et on la vit se diriger des forêts vers le port de Tréguier. Soixante et douze grands vaisseaux la reçurent, et le connétable se disposa à la conduire lui-même au port de l'Écluse, que l'on avait fait reconstruire et agrandir tout exprès pour la grande expédition. La ville de bois avait pour but de servir, après le débarquement en Angleterre, de place d'armes qui tiendrait les Français à l'abri des atteintes de l'ennemi.

L'amiral Jean de Vienne, en Normandie; Saint-Pol, en Picardie, luttaient d'activité et de dévouement avec le connétable opérant en Bretagne. Les nombreux vaisseaux que l'on avait fait construire et équiper dans les ports du royaume étaient loin de suffire pour le transport de l'armée d'envahissement. On rassembla, à prix d'argent, tout ce qu'on put en trouver, des côtes de la Castille à celles de la Prusse. Ils furent réunis, au mois de septembre de l'année 1386, au nombre de treize cent quatre-vingt-sept, entre l'Écluse et Blankenberg. On eût dit que c'était un pont flottant que l'on voulait jeter de la côte de Flandres à celle d'Angleterre. Cent mille hommes au moins et cinquante mille chevaux devaient être embarqués sur cette flotte immense. C'était, entre les seigneurs de France, à qui déploierait sur ces vaisseaux le plus de luxe et de magnificence. Des étoffes de la plus grande richesse les tapissaient; les plus brillantes couleurs les couvraient à l'envi: toutes les proues étincelaient d'or sur azur; les mâts, pressés

comme les arbres d'une forêt, s'élevaient enlacés jusqu'au sommet de feuillages d'argent et d'or; les voiles étaient parsemées de devises, d'armoiries, d'écussons brodés en soie par les plus nobles dames, tandis que de tous côtés flottaient au gré du vent des banderoles, des flammes éclatantes, et les drapeaux et les étendards resplendissants des bannerets. La perfidie des Gantois fut sur le point d'anéantir en un instant tous ces préparatifs. Heureusement on découvrit et on arrêta à temps l'incendiaire qu'ils avaient envoyé. Le jeune roi Charles VI, qui avait encore sa raison et était un prince de courageuse humeur, se prenait de joie au spectacle des préparatifs jusqu'alors inouïs de cette expédition, de laquelle il se flattait d'être, et il disait, dans le langage de son temps, au vieux connétable de Clisson, qui l'écoutait le cœur tout gonflé d'aise : « Ami, j'ai été en mon vaissel, et me plaisent grandement les affaires de mer, et croi que serai bon marinier. »

Mais les oncles et parents du roi ne l'entendaient point ainsi. Moins de deux ans auparavant, Louis 1er d'Anjou était mort après avoir entraîné avec lui à une perte certaine, en Italie, une brillante armée de soixante mille hommes, qui aurait été un peu plus tard si utile à la France, et qui périt par les fièvres, sans coup férir. Le duc de Bourgogne, non moins occupé de ses affaires de Flandres, avait, de son côté, comme on a vu, détourné autant que possible des vaisseaux que l'on destinait contre l'Angleterre, pour les faire servir à ses plans particuliers. Le duc de Bretagne, sous de feintes apparences de dévouement, était sourdement occupé à renouer ses anciennes relations avec l'Anglais, et se disposait, à l'insu de ses sujets, à lui ouvrir de nouveau son pays; tandis que le duc de Berri, se laissant séduire par l'argent des ennemis, entravait de toutes sortes de manières, et réduisait au néant, par des lenteurs calculées, l'expédition dont les préparatifs avaient coûté si cher et donné de si brillantes espérances. La terreur pourtant était au comble en Angleterre; à peine y croyait-on que la lutte fût possible en cas de débarquement; l'on n'y voyait de salut que dans l'avortement de l'entreprise. Grâce aux princes de la famille royale, aux grands vassaux de la couronne, au duc de Berri particulièrement, qui avait puissance entière sur l'esprit du jeune roi, son neveu, tout se con-

vertit au souhait de l'Angleterre. On ne profita pas du temps favorable à la navigation; une grande partie des provisions amassées se gâtèrent; l'ardeur du soldat se ralentit. Le connétable de Clisson qui avait fait, à l'opposé des princes du sang, tant de sacrifices personnels, fut le premier à ressentir les funestes effets de la coupable conduite du duc de Berri; obligé de mettre à la voile dans une saison avancée, il fut surpris d'une violente tempête, alors que, monté sur un brigantin qu'il avait fait armer en Bretagne, il conduisait une partie de la flotte au rendez-vous général. Le gros temps dispersa tous les vaisseaux sur lesquels on avait chargé la fameuse ville de bois, et l'un d'eux fut poussé par les vents dans la Tamise, comme pour aller porter aux Anglais quelques morceaux inutiles d'une des plus extraordinaires conceptions de l'esprit humain; sept vaisseaux remplis de provisions furent jetés sur les côtes de Zélande, cinq à six autres furent fracassés; et Clisson, au désespoir, arriva à grand'peine à l'Écluse avec le reste de sa flotte, toute délabrée et hors d'état. Le duc de Berri, auteur de cette disgrâce, ne manqua pas de s'en servir pour persuader au roi de retarder indéfiniment l'entreprise. Le roi, trahi par ses plus proches et n'accusant pourtant encore que les vents et la tempête, quitta l'Écluse, et retourna tout pensif et troublé à Paris. Ce grand et glorieux projet s'en alla en fumée, et de tout ce merveilleux armement qui n'avait pas coûté moins de trois millions de frar cs (6), somme extraordinaire pour le temps, il ne resta qu'un vain bruit et la ruine de l'État.

L'année suivante, 1387, l'amiral Jean de Vienne et le connétable Olivier de Clisson, tâchant de mettre au moins à quelque profit les débris épars de la grande expédition naguère projetée, se préparèrent à partir, l'un d'Harfleur, l'autre de Tréguier, pour passer en Angleterre. Déjà ils avaient fait une avance de paye de quinze jours aux troupes qui devaient les accompagner, et ils allaient mettre à la voile, quand le duc de Bretagne, toujours complice secret des Anglais, fit traîtreusement et sans prétexte plausible arrêter le connétable, qui était l'âme de cette nouvelle entreprise. L'emprisonnement de Clisson dura tout juste le temps nécessaire pour qu'elle échouât.

Il y eut néanmoins une affaire de quelque importance sur mer entre les Français et les Anglais. Des chevaliers normands se ser-

virent d'une partie de la flotte d'Harfleur pour inquiéter le commerce et les mouvements maritimes de l'Angleterre, qui avait armé de son côté pour résister aux attaques. Une flotte anglaise se trouva bientôt en présence de celle des Normands, accepta ou engagea le combat, en tirant à la fois du canon et une multitude de flèches, ce qui n'ébranla pas l'énergie des Français; il y eut tout d'abord un grand nombre de blessés de part et d'autre, et les chances paraissaient égales entre les deux flottes. Mais le trait étant venu à manquer aux Anglais, qui étaient des archers fort renommés et qui se servaient de leur adresse pour interdire l'approche de leurs vaisseaux, les Français mirent aussitôt à profit cette circonstance et vinrent à l'abordage, genre de lutte où ils pouvaient déployer tout leur courage et dans lequel ils s'étaient dès lors acquis une grande célébrité. Une fois placée sur cette sorte de terrain, l'affaire ne tarda pas à être vidée. Les Anglais ne purent soutenir l'assaut, et furent complétement défaits. La mer était un champ de bataille où les deux nations se faisaient rarement quartier; les vaincus furent presque tous tués et jetés à l'eau; on épargna seulement ceux qui, par leur rang et leur richesse, donnaient l'espérance de bonnes rançons. Hugues Spenser, commandant de la flotte anglaise, fut fait prisonnier; on l'amena en Normandie sur ses propres vaisseaux, dont pas un n'avait échappé, et qui contenaient de grandes richesses.

On aura remarqué, à propos de ce brillant fait d'armes maritime, que pour la première fois il est question de l'emploi du canon dans un combat naval. Il y avait déjà plus d'un demi-siècle que l'on faisait usage sur terre de la poudre et de bouches à feu quelconques; les Anglais leur avaient dû en partie leurs succès sous le règne du roi Jean, et peut-être même sous celui de Philippe de Valois, les Français n'en ayant point encore de leur côté. Les Vénitiens, croit-on, avaient été les premiers à s'en servir sur mer, l'an 1381, dans une guerre contre les Génois. Une révolution dut, dès lors, s'opérer dans la construction navale. Le dommage que de nouveaux et puissants projectiles occasionnaient, exigea qu'on donnât aux vaisseaux plus de force et de solidité. D'un autre côté, les voyages de long cours, que permit d'entreprendre le perfectionnement de la boussole, contribuèrent

à la révolution commencée dans l'art de la construction des vaisseaux par l'usage du canon.

Sur les entrefaites, Jean de Vienne avait été nommé gouverneur, ou, comme on disait alors, capitaine de la ville et du château de Honfleur, qui étaient tenus pour être des clefs maritimes du royaume. Peu après, il avait été envoyé en Bretagne pour obtenir réparation de la perfidie de Jean de Montfort à l'égard de Clisson, et en dernier lieu, il était parti en qualité d'ambassadeur auprès du roi de Castille pour empêcher le mariage de ce souverain avec la fille du duc de Lancastre, ou tout au moins pour en prévenir les mauvais effets. L'amiral tint au roi de Castille un bel et bon langage; il lui rappela les serments de Henri de Transtamare, son père, qui avait dû sa couronne à Charles V, et les services qu'il avait personnellement reçus de la France. Il fut supplié de bien assurer à son roi que le mariage qui allait se faire ne changerait rien aux serments et à la foi jurée.

Cependant le roi d'Angleterre, encore sous le coup de la terreur qui lui avait été inspirée par les derniers armements, ne cessait pas de tout disposer pour la défense de ses États; les facilités que lui donnaient les secrètes ouvertures du duc de Bretagne, et les menées du roi de Navarre, lui permirent en même temps de faire inquiéter par une flotte légère, sous les ordres du comte d'Arundel, les côtes de Bretagne et de Normandie. Cette flotte se porta soudainement sur La Rochelle, et opéra, mais sans aucun résultat, une descente près de cette ville; quelques vaillantes sorties des Rochelais suffirent pour forcer le comte d'Arundel et ses gens à se rembarquer avec perte.

Au moment où Jean de Vienne était revenu de Portugal en France, une trêve y avait été convenue avec l'Angleterre. Tout chagrin encore de ce que les beaux plans faits à l'encontre de ce félon royaume, se fussent en allés en fumée, il résolut de combattre les ennemis de son Dieu, comme il aurait si volontiers continué à faire ceux de la France. Les Génois, dont le commerce avait à souffrir des courses des Tunisiens, étant venus solliciter le secours de Charles VI, une expédition avait été décidée contre Tunis. Jean de Bourbon, comte de Clermont, amiral de Naples, en fut nommé le chef. Jean de Vienne voulut en faire partie avec Philippe d'Artois, comte d'Eu, les sires de Coucy, de la Tri-

mouille, d'Harcourt, d'Albert et beaucoup d'autres chevaliers.

C'était comme un renouvellement des vieilles croisades, comme un parfum pieusement enivrant échappé des reliques de saint Louis, mort sur ces rivages infidèles. Les chevaliers, après s'être réunis à Gênes au nombre de quatorze cents, se disposèrent à cingler de cette ville, avec une troupe de Génois, au temps de la Saint-Jean-Baptiste, de l'an 1390. Ce fut, dit un vieil auteur, grande beauté et grand plaisir de voir l'ordonnance du départ, et comment bannières, pennons et étendards richement décorés des armes des seigneurs, *ventilaient* au vent et resplendissaient au soleil; et d'ouïr trompettes, clairons, pipeaux, chalumeaux et naquaires, retentir et bondir, tant que toute la mer en était pleine. Jean de Vienne, en qualité d'*amiral de la mer*, présidait au mouvement général. Les rameurs faisaient voler les galères, et il semblait que le flot appelât les chevaliers vers l'Afrique. Quand on aperçut la terre et les tours du cap où fut autrefois Carthage (7), trompettes et clairons recommencèrent à sonner sur les nefs et galères.

Vers neuf heures du matin, les chrétiens ayant bu un coup et mangé une soupe à la grecque, trempée de vin de Malvoisie ou de Grenache, dont ils étaient fort bien pourvus, se mirent en devoir, plus lestes et joyeux, d'opérer leur débarquement. Au premier rang et à l'entrée du havre, on mit « une manière de vaisseaux courants » que l'on nommait brigantins et qui étaient armés de canons, car le canon venait de s'introduire dans la marine. Ils furent chargés d'ouvrir le port, et ils y pénétrèrent en effet, en tirant, sans éprouver aucun dommage. Ensuite vinrent les galères armées et les vaisseaux en un seul corps (8), présentant un ordre excellent. On se rendit ainsi maître du port, et l'on commença le débarquement sous le coup des tours de la place, d'une surtout qui gardait à la fois la terre et la mer. Les chrétiens descendirent et se logèrent à la vue des infidèles, un mercredi, jour de la Madeleine, de l'an 1390.

A la droite de Jean de Bourbon était mainte grande noblesse de France, et au milieu de celle-ci « monseigneur l'amiral, avec sa bannière. » On mit le siége devant la place; mais il traîna en longueur. Après quelques succès sans conséquence et un assaut inutile, les chrétiens, attaqués d'une sorte d'épidémie et ne rece-

vant aucune nouvelle de France, se sentirent pris de découragement et commencèrent à murmurer. D'autre part, les Français apprirent que les Génois traitaient secrètement avec le souverain de Tunis. Ils se rembarquèrent après soixante et un jours de siége, mais non sans avoir imposé aux Tunisiens, pour condition du départ, que les corsaires de cet État n'infesteraient plus les côtes de Gênes, celles de la France, ni les îles de la Méditerranée; que tous les esclaves chrétiens seraient rendus, et que Tunis paierait dix mille ducats pour les frais de la guerre.

Sigismond, électeur de Brandebourg et roi de Hongrie, incessamment attaqué par Bajazet I[er], sultan des Turcs, qui se vengeait de l'appui que les Hongrois prêtaient à l'empire chancelant de Constantinople, ayant envoyé à son tour des ambassadeurs à Charles VI pour réclamer le secours de ses armes, Jean de Vienne fut encore des premiers à offrir ses services contre les ennemis de la chrétienté. On le choisit, avec Guy et Guillaume de la Trimouille et le sire de Coucy, pour assister de ses avis Jean de Bourgogne, comte de Nevers, à peine âgé de vingt ans, que le duc Philippe son père fit nommer chef de l'expédition contre les Turcs. Sous les ordres du jeune prince et avec les quatre conseillers qui lui étaient adjoints, Philippe d'Artois, comte d'Eu, connétable de France, le maréchal de Boucicaut, le comte de la Marche, Henri et Philippe de Bar, Regnault de Roye, les sires de Saint-Pol, de Monterel, de Saint-Py, Louis de Brézé, et jusqu'à mille chevaliers et mille écuyers d'élite, partirent à la mi-mars 1396. Ils prirent leur route par l'Allemagne, traversèrent le Danube, se joignirent à l'armée hongroise, enlevèrent une ou deux places d'assaut et allèrent ensuite assiéger Nicopolis. Il y eut d'abord quelques engagements dans lesquels les Français eurent le dessus, un entre autres où Coucy battit une nuée de Turcs, à la grande jalousie du comte d'Eu. Mais bientôt le sultan Bajazet arriva, pour faire lever le siége à la tête d'une armée innombrable. Les Hongrois étaient à distance, et les cavaliers français se trouvaient alors à table, au milieu de toutes les fumées du vin. Sans réfléchir à leur petit nombre, ceux-ci, à la vue des troupes musulmanes, sortirent de leurs tentes et poussèrent la folle témérité jusqu'à vouloir engager sur-le-champ la bataille. Malgré les avis des plus expérimentés, de Jean de Vienne surtout, chacun

courut se ranger sous sa bannière et son pennon. Voyant cette fougue qu'il ne pouvait arrêter, Jean de Vienne développa la bannière de Notre-Dame, qui était la souveraine, le ralliement de toutes les autres, et que l'on avait confiée à sa haute valeur. En ce moment accourut à toute bride un messager du roi de Hongrie, qui s'arrêta devant l'enseigne que portait l'amiral de France, et qui somma les chevaliers de ne pas faire injure à son maître en continuant le combat sans l'attendre. Jean de Vienne et le sire de Coucy voulaient qu'on obéît à cet ordre; mais le comte d'Eu, connétable de France, prétendit que si le roi de Hongrie voulait qu'on retardât la bataille, c'était pour se réserver l'honneur de la journée, et il dit au messager qu'on verrait aujourd'hui ce qu'il était capable de faire sans le secours des Hongrois. Quand le sire de Coucy eut ouï le connétable tenir ce langage, il le trouva bien présomptueux; puis, regardant Jean de Vienne, il lui demanda ce qu'il pensait qu'on devait faire.

« Sire de Coucy, répondit l'amiral, là où la vérité et la raison ne peuvent se faire entendre, il convient qu'outrecuidance règne; et puisque le comte d'Eu se veut combattre et marcher aux ennemis, il faut que nous le suivions; mais nous serions plus forts si nous attendions le roi de Hongrie. »

Tandis qu'ils devisaient et parlaient de la sorte, l'armée de Bajazet fondait sur eux. Ceux des chevaliers qui étaient au fait de la guerre comprirent que la journée serait mauvaise; néanmoins ils s'avancèrent et suivirent la bannière que portait Jean de Vienne. Les seigneurs de France étaient là si richement dans leurs armes, que chacun d'eux ressemblait à un roi. Quand ils engagèrent la bataille ils n'étaient pas sept cents; s'ils eussent attendu les Hongrois, qui étaient soixante mille, ils auraient certainement remporté une grande victoire. Cependant leur premier choc fut terrible, et ils tinrent un moment le succès en balance; mais il était impossible qu'ils ne succombassent point à la fin sous l'effort multiplié de tant d'ennemis. L'arrivée du roi de Hongrie aurait pu les sauver encore; mais ce prince fut si courroucé d'apprendre que l'on avait dédaigné ses ordres qu'il se tint dans l'inaction. Quand les Français voulurent rebrousser vers son armée ils se trouvèrent enveloppés de toutes parts. Alors ils mirent pied à terre et soutinrent encore longtemps la bataille.

Pour comble de malheur, les chevaux qu'ils avaient abandonnés prenant la fuite et se dirigeant vers l'armée hongroise furent pour celle-ci un signal de débandade. Dès lors il n'y eut plus rien à espérer. Quelques-uns des chevaliers qui avaient montré le plus de témérité dans le principe commencèrent à lâcher pied; un grand désordre en résulta dans le petit corps d'armée française. Lui, dixième, Jean de Vienne, s'épuisait en efforts pour rallier les fuyards, et les pressait de ses prières et de ses reproches pour leur rendre le courage. Un moment, ne se voyant plus soutenu par personne, il parut se laisser ébranler à son tour; mais revenant tout à coup au soin de sa grande renommée : « A Dieu ne plaise, compagnons, s'écria-t-il, que nous ternissions ici l'honneur de notre nom. » Et, regardant l'image de Notre-Dame, il se rua de nouveau contre la foule des ennemis, perça leurs escadrons autant de fois qu'ils crurent l'avoir enfermé, joncha tout à l'entour de lui la terre de monceaux de cadavres, releva par six fois l'étendard de la Vierge abattu sous le nombre, et quand il succomba enfin, après avoir perdu son sang par tant de blessures qu'on ne les pouvait compter et achevé, dit-on, par un infâme renégat de la maison de Lusignan, il le tenait encore serré entre ses poings, cet étendard sacré que sa vaillance avait défendu contre plus de cent mille Turcs. Ainsi fut trouvé, le 26 septembre 1396, sur le champ de bataille, Jean de Vienne, amiral de France. La fin de sa glorieuse carrière répondait au début. Le corps du héros fut transporté dans l'abbaye de Bellevaux, en Franche-Comté.

Parmi les vaincus de Nicopolis se trouvait Philibert de Naillac, descendant d'une des plus nobles familles de Berri, ancien grand-prieur d'Aquitaine et grand-maître de Rhodes, qui avait eu pour prédécesseurs en cette dernière qualité, depuis Foulques de Villaret, Hélion de Villeneuve, Dieudonné Gozon, Pierre de Cornillan ou de Cornélian, Roger de Pins, Raimond de Bérenger, tous de la langue de Provence, Robert de Julliac, ancien grand-prieur de France, et l'Espagnol Jean-Ferdinand d'Hérédia, grand-prieur d'Aragon. Durant toute la bataille de Nicopolis, Philibert de Naillac, avec une élite de ses chevaliers, n'avait pas cessé de combattre auprès du roi de Hongrie. La plupart des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem avaient trouvé la mort dans cette affreuse boucherie, et le grand-maître, dont l'épée

protégeait la tête de Sigismond, n'aurait pas évité la destinée de ses frères, s'il n'eût aperçu par hasard au bord du Danube une barque de pêcheurs sur laquelle il fit monter le roi de Hongrie, et se jeta ensuite. C'est ainsi que, se laissant aller au courant, il arriva à l'embouchure du fleuve, d'où il reconnut la flotte chrétienne qui en était peu éloignée. Sigismond et Philibert de Naillac étant passés sur une des galères de *la Religion*, gagnèrent la ville de Constantinople à laquelle Bajazet, enflé de sa victoire, fit sommation de se rendre, mais où il se contenta pour l'instant de faire un empereur dans la personne de Jean, fils d'Andronique. Le roi de Hongrie, et le grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean, après avoir été témoins du désolant spectacle qu'offrait cet empire, jadis si grand, et maintenant à peu près réduit à l'enceinte d'une seule ville, firent voile pour Rhodes; de là Sigismond fut conduit en Italie, puis retourna dans son royaume.

Bajazet ayant été battu à son tour par Tamerlan, son terrible vainqueur, impuissant à attaquer l'île de Rhodes faute de vaisseaux, tourna ses armes contre Smyrne où les chevaliers s'étaient fortifiés depuis la conquête qu'ils en avaient faite, et où commandait en qualité de gouverneur pour l'Ordre, frère Guillaume de Mine, grand-hospitalier. La défense de la place fut longue et généreuse; la flotte de Rhodes y prit une part très-active. Mais enfin il fallut succomber sous le nombre toujours renouvelé des ennemis. Les chevaliers évacuèrent Smyrne et la Natolie.

Mais Tamerlan ne fut pas plutôt mort, que Philibert de Naillac profita de l'événement et de la division qui s'était mise entre les fils du sultan Bajazet, pour armer une flotte imposante, sur laquelle il monta en personne, et aller faire le siége d'une forteresse de la Natolie, construite sur les ruines d'Halicarnasse, dans le golfe de Cos. La flotte de Rhodes, après avoir couru les côtes voisines, entra dans le golfe et opéra le débarquement des troupes dans le port même auquel la forteresse commandait; les chevaliers surprirent et passèrent au fil de l'épée la garnison, qui se composait de Tartares, laissés par Tamerlan. L'ancienne forteresse fut démolie; Naillac en fit bâtir une nouvelle sur le roc, à la pointe de la presqu'île, et lui donna le nom de Château-Saint-Pierre; c'est la place que les Turcs appellent aujourd'hui Boudroun. Le grand-maître procura ainsi un refuge aux chré-

tiens de la terre ferme, et, tenant en tout temps, sous l'abri du Château-Saint-Pierre, un certain nombre de bâtiments légers qui s'entendaient aux moindres signaux avec les galères des îles de Cos et de Rhodes, il ferma l'entrée du golfe aux corsaires musulmans.

Les chevaliers de Rhodes étaient devenus, ainsi qu'on l'a dit, les protecteurs du royaume de Chypre. Ce petit État, comme s'il n'eût pas eu assez d'être continuellement menacé par les mahométans, fut déchiré par plusieurs révolutions intestines, donna le spectacle de ses princes s'arrachant les uns aux autres le trône avec la vie, et attira sur lui, pour complaire aux Vénitiens, la vengeance des Génois. Ceux-ci envoyèrent contre les Cypriotes une puissante flotte avec des troupes de débarquement, s'emparèrent d'une partie de l'île, de la personne même du prince, et définitivement obtinrent, par un traité la possession en toute souveraineté de la ville et du port de Famagouste, ainsi qu'un tribut annuel de dix mille florins. Quelques années après, les Cypriotes essayèrent de reprendre Famagouste et de s'affranchir de ce honteux tribut. Mais, à cette époque, qui était aussi celle de la grande-maîtrise de Philibert de Naillac, la république de Gênes relevait de la couronne des Valois; et s'attaquer à elle c'était s'attaquer à la France.

Les grandes factions des Guelfes et des Gibelins, qui partageaient l'Italie entière en deux camps, et, par suite, plusieurs factions de familles puissantes, telles que celles des Spinola, des Doria, des Boccanegra, des Fiesques, des Fregose et des Adorne, qui se disputaient dans Gênes l'autorité des doges, avaient amené cet état de choses; la république ligurienne, pour échapper aux révolutions qui la dévoraient et dont Venise était prête à profiter, n'avait trouvé d'autre ressource que de se donner au roi Charles VI, le 25 octobre 1396, sous la condition de conserver ses libertés civiles et de ne pouvoir être transportée à aucune autre maison souveraine. Cette donation entraînait celle de l'île de Corse qui était sous la dépendance de Gênes, depuis que cette république en avait expulsé les Sarrasins. Le doge Adorne avait, en conséquence, remis à des commissaires français les marques de sa dignité. Valeran ou Enguerrand de Luxembourg, comte de Saint-Pol, avait été nommé gouverneur pour le roi de France;

mais la démence de Charles VI s'étant déclarée et la période malheureuse du règne de ce monarque commençant à se faire sentir, le comte de Saint-Pol avait remis son gouvernement à un fondé de pouvoirs, nommé Nicolas de Calville, pour retourner en France; et les factions s'étaient levées de nouveau dans Gênes. Enfin l'autorité des gouverneurs français était complétement méconnue, quand on avait vu venir, en 1401, pour lui rendre force et puissance, le célèbre maréchal de Boucicaut, deuxième du nom.

Son véritable nom était Le Maingre; Boucicaut ou Boucicquaut qui, en vieux français, signifiait *mercenaire*, *homme qui fait tout à prix d'argent* (9), n'était qu'un surnom héréditairement transmis à la famille et peu digne de celui qui le portait, mais que la gloire, la fidélité et la loyauté purifièrent à ce point qu'il le disputa aux plus beaux noms de notre histoire. Fils d'un maréchal de France renommé lui-même pour sa bravoure et ses prouesses, le jeune Boucicaut eut une jeunesse ardente et fière qui présagea sa vie tout entière. Enfant charmant, beau, spirituel, vif, adroit, déjà fort, dédaigneux du péril et de fatigues, il faisait deviner en lui le plus accompli des chevaliers et des paladins de son siècle. Il courait à pied tout armé à la manière du moyen âge, dansait couvert d'une cotte d'armes d'acier, et sautait sur les épaules d'un cavalier qui lui tendait seulement la main. La guerre fut un des passe-temps de son adolescence. A la bataille de Rosbecq où il se signala, il était encore si jeune, qu'un énorme Flamand l'apercevant, lui dit: « Va têter, enfant, va! » Mais Boucicaut, de sa dague renversant l'insolent à terre, lui demanda si les enfants de son pays se jouaient à de tels jeux. Quelque temps après cette bataille livrée au profit du duc de Bourgogne, comme il semblait que la France allait jouir de quelque paix extérieure, Boucicaut, à qui le repos ne convenait pas, alla en Prusse, et offrit ses services au prince de ce pays contre les Lithuaniens. Il partit, en 1387, pour le Levant, avec son ami de Roye, pour y chercher aventure. Curieux de connaître de près ces Turcs qui tenaient alors en suspens le destin du monde, il osa se rendre à Gallipoli, où se tenait Amurat Ier; ce sultan le reçut favorablement, et lui donna des passe-ports pour voyager dans les pays mahométans. Boucicaut passa ensuite en Hongrie où le

roi Sigismond le connut pour la première fois. S'étant séparé de son ami de Roye qui alla en Prusse, il se rendit à Venise et s'y embarqua pour la Palestine. Après avoir accompli le pèlerinage de Jérusalem, il prit la route de Damas pour voir dans cette ville Philippe d'Artois, comte d'Eu, qui s'y trouvait détenu par les Sarrasins. Là, le jeune Boucicaut montra toute la générosité de son cœur : préférant la prison avec ce prince à la liberté sans lui, il dédaigna de se servir des passe-ports d'Amurat, déclara son nom, sa qualité de chrétien, et ne demanda d'autre faveur que de partager l'infortune du noble captif. Sa prière toucha les musulmans qui le transférèrent de Damas au Caire avec le comte d'Eu. Tous deux venaient de payer leur rançon, et s'étaient rendus à Bairouth, quand ils furent arrêtés une seconde fois ; ils passèrent un mois dans un sombre cachot avant de pouvoir s'embarquer. Enfin un navire les porta à Chypre, puis à Rhodes, où Boucicaut conçut dès lors une grande estime pour les chevaliers hospitaliers en général, et pour le grand-maître de Naillac en particulier. Une galère de *la Religion* fut mise à la disposition de Philippe d'Artois et de Boucicaut qui allèrent descendre à Venise, traversèrent l'Italie, et furent de retour dans leur patrie en 1389. L'année suivante, Boucicaut tint un fameux pas-d'armes, celui de Saint-Jugelbert, dans la plaine de Calais à Boulogne, contre la fleur de la chevalerie anglaise. Il y triompha, trente jours durant, de tous ses adversaires, au nombre desquels furent les plus illustres princes et capitaines de l'Angleterre. Cette même année, Boucicaut n'ayant pu obtenir de faire partie de l'expédition de Tunis, en fut si vivement affecté qu'il passa de nouveau en Prusse. Il y défia les Anglais qui venaient d'assassiner, à Kœnigsberg, le brave comte écossais de Douglas. Charles VI n'avait point eu l'intention d'affliger le jeune Boucicaut, en l'empêchant d'accompagner les chevaliers français à Tunis ; il le lui prouva bien en le faisant revenir presque immédiatement de Prusse pour lui donner la plus grande marque de sa faveur. La cour se trouvait alors à Tours. Boucicaut s'y rendit et se jeta aux pieds du roi qui, le relevant, lui dit : « Le maréchal votre père est inhumé dans cette ville, et on nous a dit que vous étiez né dans cette chambre. C'est pourquoi nous l'avons choisie exprès pour vous donner la charge de votre père. Je vous fais maréchal, et je vous

donnerai le bâton le jour de Noël, à la sortie de la messe. » Boucicaut n'était encore que dans sa vingt-cinquième année. Peu après il fut nommé gouverneur de Guienne et Languedoc.

Mais déjà plusieurs trêves s'étaient succédées entre les deux couronnes de France et d'Angleterre. Richard II, en demandant et obtenant la main d'une fille de Charles VI, était même parvenu à les convertir en une sorte de paix qui devait durer vingt-huit ans à partir de l'année 1396. C'était donner le temps à l'Angleterre de réparer ses forces épuisées et d'échapper à de grands embarras extérieurs.

L'année suivante, Brest fut enfin restitué au duc de Bretagne, et Cherbourg au nouveau roi de Navarre, Charles III, qui le céda avec son comté d'Évreux, en 1404, au roi de France, contre le duché de Nemours. Les Anglais en voulurent beaucoup à Richard II de ces loyales, quoique tardives restitutions; et ce ne fut pas une des choses que le nouveau duc de Lancastre sut le moins exploiter, quand il le détrôna et se fit proclamer roi d'Angleterre, en 1399, sous le nom de Henri IV.

Alors, Boucicaut, n'ayant plus d'occasion de se signaler dans sa patrie, avait pris part, comme on l'a vu, à la fatale croisade contre Bajazet. On l'a accusé d'avoir été un des imprudents qui n'écoutèrent pas les sages avis du sire de Coucy et de Jean de Vienne, et qui se jetèrent comme des écervelés à travers la foule des ennemis. Sa jeunesse peut du moins lui servir d'excuse. Quant à sa valeur, elle avait passé, dit-on, tout ce qu'on raconte des héros fabuleux. N'ayant plus rien à espérer que de Dieu et de ses armes, et voyant le comte de Nevers dans le plus extrême danger, il s'était ouvert par deux fois un chemin, à grands coups d'épée, et était enfin parvenu à joindre le comte. Une double rangée de cadavres musulmans avait signalé le passage qu'il s'était ouvert. Après avoir tenu longtemps encore avec les chevaliers français, perdant tout son sang, il était tombé comme mort sur la place, et c'est en cet état qu'il avait été fait prisonnier. Bajazet furieux des pertes considérables que cette victoire lui avait coûtées, ordonna le supplice des prisonniers, n'en réservant que quelques-uns dont il espérait une grosse rançon. Le maréchal allait périr comme les autres, quand le comte de Nevers, qui était du très-petit nombre de ceux que le sultan exceptait de la

mort, eut la généreuse idée de faire signe en joignant deux doigts de ses mains, que Boucicaut lui était comme son propre frère. Bajazet fit aussitôt suspendre l'exécution pour Boucicaut et l'emmena avec le comte de Nevers, le comte d'Eu, le comte Henri de Bar, Guy VI de la Trimouille et quelques autres à Brousse en Natolie. Les prisonniers furent traités avec la plus grande rigueur; plusieurs ne devaient pas survivre à ces mauvais traitements. Boucicaut sut pourtant obtenir de Bajazet qu'on le laissât aller à Rhodes avec La Trimouille, pour y emprunter la rançon de ses compagnons d'infortune.

Le grand-maître de Naillac, qui lui-même avait failli être une des victimes du sultan dans cette guerre malheureuse, donna à Boucicaut les preuves les plus sincères de dévouement, et ce qu'il ne pouvait faire par lui-même, il lui procura les moyens de l'avoir par d'autres. Boucicaut passa ensuite dans l'île de Mételin qui avait pour prince un Grec nommé Jacques de Gatilufio; avec l'intermédiaire de ce personnage et du grand-maître de Rhodes, il vint à bout de se faire prêter dix mille écus par des marchands chrétiens; puis il retourna à Brousse. Bajazet ne trouvait pas cette rançon suffisante; mais le comte d'Eu étant mort au moment de ces hésitations, le sultan craignit que la maladie n'enlevât ainsi tous ses prisonniers, et il finit par se contenter des dix mille écus, somme d'ailleurs très-considérable pour l'époque. Boucicaut repassa par Mételin et se rendit ensuite à Venise où il eut la douleur de voir expirer le comte de Bar, un de ceux qu'il avait délivrés. Enfin il arriva en France où, après tant d'infortunes, son retour fut un grand événement.

Le malheur loin de l'affaiblir donnait une trempe nouvelle à son cœur; Boucicaut ne se souvint bientôt plus du désastre de Nicopolis et de ses suites que pour les venger. Après avoir mis le comte de Périgord à la raison, il partit de nouveau pour combattre les Turcs, à la tête de quatre cents hommes d'armes et de huit cents arbalétriers de troupes réglées. Il conduisait ce secours à l'empereur de Constantinople, Manuel Cantacuzène, qui l'avait sollicité du roi Charles VI. L'embarquement eut lieu à Aigues-Mortes, en 1399, sur quatre vaisseaux ronds et deux galères. Il semblait que Boucicaut ambitionnât la renommée de Jean de Vienne aux leçons duquel il avait pu s'instruire : car il brûlait

du désir de se signaler par quelque exploit naval. Après avoir mouillé en Sicile, à Scio et à Négrepont, il cingla du côté de Gallipoli où se trouvaient dix-sept galères musulmanes. La grande infériorité du nombre n'empêcha pas Boucicaut de poursuivre sa route. Les deux galères françaises que commandaient les braves Château-Morant et Torsai, prirent le devant et se virent attaquées par toutes celles des ennemis. Mais elles tinrent bon jusqu'à l'arrivée de Boucicaut, et des cinq vaisseaux ronds qui mirent en fuite la flotte musulmane.

L'escadre française mouilla ensuite à Ténédos et fut jointe par deux galères de Rhodes, une de Mételin et d'autres de Venise et de Gênes, avec lesquelles Boucicaut tira directement vers Constantinople. Le maréchal arriva juste à temps pour sauver Péra qui était sur le point de tomber au pouvoir des Turcs, et dont la prise aurait entraîné celle de la capitale de l'ancien empire d'Orient. Manuel Cantacuzène dans l'élan de sa reconnaissance donna l'épée de grand-connétable de Constantinople à Boucicaut qui investi de cette haute dignité, alla presque aussitôt attaquer plusieurs des villes que les musulmans avaient rangées sous leur domination. Il dévasta Nicomédie et brûla la place même où le sultan tenait son sérail. Après nombre d'exploits, il retourna à Constantinople où il trouva Philibert de Naillac.

Peu après il se rembarqua en compagnie de l'empereur et de ce grand-maître pour aller attaquer une ville importante dans laquelle il entra par la brèche, mais non sans avoir couru le plus grand danger de perdre la vie. Il allait succomber sous une foule d'ennemis qui s'acharnaient autour de lui, quand deux chevaliers, Guichard de la Jaille et Hugues de Toloigni vinrent fort à propos lui faire un rempart de leurs corps. La place, que les anciens auteurs nomment *Rive-droite*, fut rasée et l'on en passa la garnison au fil de l'épée. Boucicaut secourut encore une fois Constantinople, pourvut à la garde de ce reste de l'empire d'Orient, et l'an 1400 repassa en France où l'accompagna l'empereur Manuel Cantacuzène.

La réception que fit Charles VI à ce monarque fut des plus magnifiques. Malheureusement il n'était guère en position d'envoyer des armées en Orient, et Manuel emporta de ce voyage plus de promesses pour l'avenir que d'effets pour le présent. Bouci-

caut, enflammé par sa passion chevaleresque, fonda vers ce temps, l'*ordre de la Dame-Blanche à l'écu vert*, au bénéfice des veuves des chevaliers tués à Nicopolis; tout chevalier de l'ordre de la Dame-Blanche à l'écu vert, s'engageait à protéger et à défendre les femmes et les enfants que l'on frustrait de leurs droits.

Enfin, en 1401, comme on l'a dit, Boucicaut ayant été investi du gouvernement de Gênes, entra dans cette ville à la tête de mille hommes de pied et de mille chevaux. Sa taille et son air imposèrent tout d'abord le respect et la crainte aux Génois. En un moment l'état changea de face. Il ordonna de mettre à mort les chefs des factieux et fit élever des forts pour défendre la ville contre les attaques étrangères, en même temps que pour se garantir des soulèvements du dedans. Quand il crut s'être suffisamment assuré de la tranquillité intérieure, Boucicaut n'hésita pas à prouver aux Génois qu'il regardait désormais toute cause qui était la leur, comme la sienne propre, comme celle de la France. Il agrandit, affermit leur État, et dès qu'il eut appris que les Cypriotes essayaient de reprendre Famagouste, il arma une flotte avec le dessein de la commander lui-même.

Elle se composait de neuf galères et de sept vaisseaux ronds, avec lesquels il mit à la voile le 3 avril 1403. Il alla d'abord mouiller à Modon, port qui appartenait aux Vénitiens et où il trouva des ambassadeurs de l'empereur d'Orient qui l'invitèrent à se rendre, avec sa flotte, dans un port de l'empire, pour y avoir une entrevue avec ce monarque. A la suite de l'entrevue, où il fut grandement question d'arrêter les progrès toujours croissants des musulmans, Boucicaut détacha quatre de ses galères, sous le commandement de Château-Morant, pour ramener l'empereur avec sécurité à Constantinople. Les Vénitiens, qui épiaient toutes les démarches du maréchal, ne voulant point avoir l'air de faire moins que lui pour la personne impériale, détachèrent aussi quatre de leurs galères, qui se joignirent à celles de Château-Morant.

Boucicaut se rendit ensuite à Rhodes, où la flotte vénitienne, commandée par Carlo Zani, arriva presque aussitôt. Le grand-maître Philibert de Naillac reçut le maréchal comme un ancien ami. Il offrit de s'entremettre, pour amener une solution pacifique entre le roi de Chypre et le gouvernement de Gênes. Bou-

cicaut accepta cette médiation avec empressement, déclarant qu'il ne désirait rien tant que de ne point entrer en hostilités ouvertes avec un prince chrétien et surtout avec un prince d'origine française, comme l'était le roi de Chypre, pourvu toutefois que les intérêts de la France et des Génois fussent respectés. Le grand-maître de Rhodes, ayant fait armer sa capitane et deux autres galères de l'Ordre, cingla tout aussitôt pour Chypre, où il voulait traiter lui-même une affaire si importante pour les chrétiens du Levant.

Boucicaut, peu ami de l'oisiveté, et qui avait à venger la mort de Jean de Vienne, le meurtre de tant de braves chevaliers français, sa propre injure enfin, se souvint de Nicopolis, et, durant ces nouvelles négociations, résolut d'aller combattre les mahométans. Il proposa à l'amiral vénitien d'être de la partie; Zani, qui n'était point là pour faire la guerre aux infidèles, mais au contraire pour attaquer les Génois à la première occasion, s'excusa de ne pouvoir accompagner le maréchal.

Boucicaut cingla sans lui pour Scandéroun ou Alexandrette, dans le golfe de ce nom, à trente lieues d'Alep, en Syrie ; il attaqua, prit et rasa la ville, comprenant qu'il lui serait impossible de la conserver.

Pendant ce temps, les bons offices de Philibert de Naillac produisaient leur effet. Le roi de Chypre renonçait à reprendre Famagouste et s'engageait à continuer le paiement du tribut consenti aux Génois. Après la conclusion du traité, le grand-maître et le maréchal de Boucicaut, qui s'était rendu sur les côtes de Chypre, remirent à la voile et coururent les côtes de Syrie et de la Palestine, occupées tant par les Sarrasins que par les troupes que Tamerlan y avait laissées. Ils abordèrent à Tripoli de Syrie dont ils espéraient surprendre la garnison; mais ils trouvèrent les bords de la mer défendus par plus de quinze mille hommes, au nombre desquels on comptait six cents cavaliers tartares tous vêtus de velours et de drap d'or. La multitude des ennemis n'effraya point les chrétiens; ils se jetèrent dans la mer; Boucicaut et de Naillac, l'épée à la main, ayant eux-mêmes de l'eau jusqu'au cou, donnaient l'exemple; les premiers ils furent à terre, les premiers ils chargèrent les infidèles avec tant de furie qu'ils les contraignirent à plier. Toutefois, les ennemis se rallièrent et

se mirent en bataille derrière des haies et des défilés, où il y avait en apparence d'autant plus de témérité à aller les attaquer, qu'ils étaient soutenus par la ville même de Tripoli.

Cela n'arrêta ni le maréchal ni le grand-maître, qui continuèrent leur marche en avant, bien que soutenus seulement par trois mille hommes de troupes de Gênes. Un nouveau et plus sanglant combat s'engagea. Les infidèles, qui étaient bien cinq contre un, ne purent soutenir le choc impétueux des chrétiens, se jetèrent en désordre dans des jardins environnés de haies épaisses, et la plupart cherchèrent de là un refuge dans Tripoli.

Cependant, comme Boucicaut et de Naillac n'avaient pas assez de troupes pour former le siége de cette ville, ils résolurent de tenter fortune contre Bairouth. Les Vénitiens, qui avaient là de nombreux comptoirs et des magasins considérables, oubliant leur religion pour leur intérêt mercantile, envoyèrent au soudan d'Égypte des émissaires qui l'avertirent de se précautionner contre les entreprises des chrétiens. Mais ces perfides avis n'empêchèrent pas Boucicaut et de Naillac de prendre et d'incendier Bairouth.

La flotte se rendit ensuite à Sayde, dont elle trouva les abords couverts d'habitants en armes. Un gros temps ayant empêché le débarquement de toutes les troupes, celles qui avaient déjà fait descente se virent attaquées et pressées par les infidèles; mais elles firent une si courageuse défense, cinq jours durant, qu'elles purent se rembarquer à la vue de l'ennemi, quand la tempête fut finie. Boucicaut et de Naillac allèrent opérer un nouveau débarquement sur la côte, en face de Loudd ou Lydda, l'ancienne Diospolis de la Palestine, contre laquelle ils marchèrent, mais que trente mille musulmans, rassemblés sur ce point, les empêchèrent d'attaquer sérieusement.

Le grand-maître et le maréchal, voyant la saison avancée, se séparèrent. Boucicaut prit le chemin de Famagouste, et de Naillac alla à Rhodes où il ne tarda pas à être rejoint par son compagnon de gloire qui venait le remercier une seconde fois de ses bons offices dans l'affaire de Chypre. Le grand-maître donna à Boucicaut de nouveaux témoignages d'amitié et de considération, et fournit abondamment sa flotte de vivres et de rafraîchissements. Avant son départ, il se plut à lui faire voir les principales forte-

resses, les garnisons, les arsenaux et les magasins de l'île. Le maréchal admira surtout le port de Rhodes, le nombre infini de vaisseaux de haut bord, de galères et de navires marchands qui s'y trouvaient; il donna les plus grands éloges à la valeur des chevaliers si excellents gardiens de ces mers que les corsaires mahométans osaient à peine s'y montrer.

Boucicaut partit de Rhodes avec sa flotte pour gagner un port de Morée. La nuit de son arrivée, un brigantin, dépêché par le sénat de Venise, entra dans ce port. L'obscurité n'ayant pas permis à ceux qui le montaient de distinguer la couleur des pavillons, le capitaine vint à bord de la galère de Boucicaut, croyant que c'était celle de Carlo Zani. Revenu bientôt de son erreur, il parut troublé. Les Génois, le supposant chargé de quelque message hostile, s'emparèrent de lui et le conduisirent à Boucicaut, qui après avoir lu la suscription seulement des lettres dont il était porteur et lui avoir fait quelques questions, ordonna qu'on le relâchât avec son brigantin.

La flotte franco-génoise ayant remis à la voile le lendemain, alla mouiller près d'une petite île voisine de Modon. Le 7 octobre 1403, ayant de nouveau levé l'ancre et se trouvant en pleine mer, elle découvrit la flotte vénitienne, forte de douze galères, de dix-huit vaisseaux ronds et de deux galéasses, grands bâtiments de cette époque, fort élevés de la poupe et bas du devant, qui avaient trois mâts, et allaient à voiles et à rames; le tout monté par de bonnes et nombreuses troupes. Quelque temps après, comme on approchait de la côte, on vit très-distinctement plusieurs escadrons de cavalerie qui suivaient le rivage, et l'on ne douta pas que ce ne fussent encore les Vénitiens qui se disposaient à faire main basse sur les Franco-Génois au cas où, ne pouvant soutenir le choc de la flotte de Carlo Zani, ceux-ci viendraient s'échouer à la côte pour se sauver. Certain d'une prochaine attaque, Boucicaut ne s'en montra ni surpris, ni ému, malgré l'infériorité de ses forces; il donna tous ses ordres pour la défense et poursuivit son chemin. Bientôt les deux flottes furent en présence. Boucicaut encouragea les siens par quelques paroles brèves mais chaleureuses, et tournant sa proue vers les Vénitiens, il ordonna une décharge d'artillerie. Après quoi, on en vint à l'abordage. Ce ne fut plus un combat, mais un affreux

carnage. Chaque pont offrit le spectacle de corps sanglants, mutilés, de tronçons épars, d'hommes enlacés les uns aux autres, s'étreignant par la gorge et les flancs, s'insultant, et s'enfonçant le poignard dans le cœur, dans la bouche au moment où celle-ci s'ouvrait pour proférer une dernière injure. Les Français et les Génois justement irrités de la perfidie des Vénitiens, firent des prodiges de valeur pour balancer le nombre des vaisseaux et des hommes.

Boucicaut avait détaché trois de ses galères sous le commandement de Château-Morant, vice-amiral de la flotte, pour aller attaquer la capitane vénitienne que montait Carlo Zani. Cet ordre fut exécuté avec la plus grande résolution. Après avoir lancé une multitude de traits, les galères jetèrent leurs grappins sur la capitane ennemie, l'accrochèrent et les Franco-Génois sautèrent sur le pont de Zani de trois côtés à la fois. Ils cherchèrent cet amiral, mais comme il ne portait aucune marque distinctive de son rang, ils ne purent le reconnaître. Cependant la capitane vénitienne allait être prise avec ceux qu'elle portait, quand une inspiration de Zani la sauva. Cet amiral fit passer tous ses forçats et ses soldats au côté droit de la galère, afin que ce bord étant beaucoup plus chargé que l'autre, s'abaissât à fleur d'eau et que le côté gauche se relevât à proportion. Il tira deux avantages de cette manœuvre, qui d'une part, empêcha qu'on n'entrât dans la capitane du côté gauche, et d'autre part fit tomber dans la mer une partie des agresseurs surpris de ce mouvement soudain; en même temps que le plus grand nombre, croyant qu'il allait couler bas, se hâtait de l'abandonner. L'embarras, la confusion où se trouvèrent par suite les trois galères de Château-Morant, donna le temps à la flotte vénitienne de venir au secours de son amiral. Une lutte opiniâtre, mais dont l'issue ne pouvait plus qu'être funeste aux Franco-Génois, s'engagea sur ce point entre le gros de la flotte ennemie et les galères, détachées de l'armée de Boucicaut. Celles-ci finirent par tomber au pouvoir des Vénitiens avec le brave Château-Morant et Paul Sanudo, capitaine génois. Boucicaut se vit à son tour attaqué et pressé furieusement par Carlo Zani en personne et les vaisseaux de Venise. Les commandants français et génois se signalaient à l'envi autour de leur amiral qui leur donnait à tous l'exemple de l'héroïsme. De

Culant, Jean de Dôme, Robinot de Fretel, Jean de Loup, Guichard de Mage, Robert de Toloigni, Guillaume d'Escambronne, Richard de Montel, Jean de Montrenard, Charles de Fontaines, Odet de Chassaigne et le valeureux d'Oni qui, tout couvert de blessures, combattait encore, se couvrirent de gloire dans cette journée. Boucicaut fut dégagé à son tour. Des deux côtés, on s'attribua la victoire. Les Vénitiens emmenèrent trois galères génoises, mais ils laissèrent à Boucicaut un de leurs bâtiments et le champ de bataille. Le maréchal ne remit à la voile qu'après avoir offert de recommencer l'action en restant fièrement à la place où elle s'était engagée. A quatre jours de là, il se dédommagea de la perte de ses trois galères par la prise de deux vaisseaux vénitiens qui portaient, outre de grandes richesses, des personnages de distinction. Les Vénitiens envoyèrent à Charles VI des ambassadeurs pour accuser Boucicaut de s'être fait l'agresseur. Le maréchal, indigné de ce mensonge qui pouvait porter atteinte à sa loyauté, à son honneur, publia, le 6 juin 1404, un manifeste en forme de lettre adressé au doge de Venise et à l'amiral Carlo Zani. Dans ce manifeste, il se plaignait hautement et à la face de toute la chrétienté des obstacles que les Vénitiens, félons envers leur Dieu, avaient apporté à ses desseins contre les musulmans; il donnait les preuves de leur perfidie et de leur mensonge et concluait par un défi solennel, s'offrant de combattre le doge et l'amiral corps à corps, ou lui cinquième contre douze des plus illustres et braves Vénitiens, ou lui vingtième contre vingt-quatre, ou lui vingt-cinquième contre trente. Il laissait au doge et à l'amiral de Venise le choix du juge du combat. Les sachant plus expérimentés sur mer que sur terre, il offrait encore le combat naval contre l'un d'eux, chacun sur une galère de pareille force. Le doge et l'amiral de Venise ne jugèrent pas qu'il fût prudent d'accepter.

Boucicaut continua à gouverner l'État de Gênes avec gloire jusqu'à l'année 1409. Une révolution, ayant éclaté à cette époque, mit le marquis de Montferrat à la tête de la république. Le maréchal qui ne recevait pas le plus petit secours de France, sut néanmoins, malgré son entier isolement, se tirer avec honneur d'un tel embarras. Ces mêmes Génois qui le forçaient à se retirer avaient de sa justice un sentiment si grand, qu'ils se

disaient entre eux : « Fais-moi raison de toi-même, ou monseigneur me la fera. »

Quant au grand-maître Philibert de Naillac, qui avait été longtemps le compagnon d'armes de Boucicaut, il porta si haut la considération et le respect qu'inspiraient les chevaliers de Rhodes même aux infidèles, que le soudan d'Égypte envoya une ambassade dans l'île pour faire des propositions de paix : un traité fut en effet conclu où le grand-maître donna la loi. Philibert de Naillac, voyant que la paix avec les musulmans se changeait toujours en déception et que ce n'était qu'un moyen pour ceux-ci d'attendre un moment plus favorable d'agression, forma ensuite avec le pape Alexandre V le projet d'une ligue entre les princes chrétiens contre les Turcs, dont la puissance fut fort ébranlée par la chute de Bajazet. Comme préludes, le pape chargea le grand-maître d'aller négocier la paix entre les rois de France et d'Angleterre, pour qu'ils réunissent leurs forces contre l'ennemi commun. Le pontificat de Jean XXIII, qui succéda à celui d'Alexandre V, nuisit beaucoup au projet de sainte ligue contre les Turcs. Le pape Martin V, élu après la déposition de Jean, reprit ce projet à cœur, de concert avec le grand-maître de Rhodes; mais la rivalité et l'ambition des princes de la chrétienté, particulièrement de ceux d'Angleterre et de France, ne pouvaient lui permettre d'aboutir.

A la faveur de la sécurité que Charles V avait répandue sur les mers, et d'une brillante marine qui florissait encore au commencement du règne de Charles VI, les Français purent entreprendre, dans l'intérêt de leur commerce, des navigations alors réputées difficiles et lointaines, et former, dit-on, des établissements sur des côtes où aucun autre peuple européen n'en avait encore. Nul doute que les Français n'aient dû être entraînés par ce que leur en avaient pu dire les populations mauresques, avec lesquelles ils avaient été en si fréquentes communications depuis et dès avant les croisades, à essayer d'explorer les côtes occidentales d'Afrique.

Ce serait ici l'occasion de discuter l'antériorité des Français ou celle des Portugais sur ces côtes; mais cette question de détail, quoique fort curieuse à traiter, nous entraînerait hors des bornes et du principal objet de cet ouvrage. Nous nous contenterons

d'apporter succinctement notre contingent de titres à l'appui de l'opinion favorable à la priorité des Français. Comme des hommes de beaucoup de science ont avancé qu'avant un *certain* Villaut de Bellefond, en 1666 (11), et le P. Labat, en 1728 (12), aucun auteur n'avait songé à parler des *prétendus* voyages et des *prétendus* établissements que les Français auraient faits sur la côte d'Afrique, au delà du cap Bojador, dans le quatorzième siècle, établissements que les guerres civiles du règne de Charles VI auraient laissés dans l'abandon et à la merci des Portugais, qui s'en seraient alors emparés, notre réponse est d'abord dans Bergeron, nié par l'un de ces hommes de science, comme parlant des voyages des Français au cap Bojador et qui au contraire fait mention très-expressément de ces voyages; ainsi que dans la *Chronique de Béthencourt*, publiée par cet auteur, et qui, on l'a pu voir précédemment, parle de la fréquentation de la côte occidentale d'Afrique au-dessus du cap Bojador, par les Français, comme d'une chose antérieure à cette chronique elle-même; en second lieu, nous basons en partie notre réponse sur les citations suivantes:

« Henri de Portugal, père du roi Édouard, dit le voyageur marseillais Vincent Le Blanc, dans ses *Voyages fameux depuis* 1567, le premier, par ses premières recherches de mathématiques, fit, en l'an mil quatre cent vingt, entreprendre la navigation jusqu'aux caps de Non et Boiador, *où nos Français en conquestant les Canaries avaient desia esté.* »

« Dans ce trajet et dans ce château même, de même que dans la province d'Acarie, dit Samuel Broun, j'ai vu des hommes qui avaient atteint au-dessus de cent trente ans. Questionnés par moi, ils me racontaient que le château de la Mine avait commencé à être fondé et construit par des négociants gaulois, depuis un grand nombre d'années déjà (*jam ante multos annos a gallis negociatoribus funduri extruique cœptum fuisse*). Comme chaque année, pendant trois mois, des pluies continuelles règnent dans ce pays, accompagnées de tourbillons de vent, que les marins nomment travades, ils me disaient que ces Français avaient sollicité des indigènes la permission de construire un fort ou une maison pour y mettre leurs marchandises à l'abri; que les indigènes, ne soupçonnant aucun mal, les y autorisèrent; et qu'alors fut commencée une habitation où les Français mirent leurs mar-

chandises à l'abri. Là ceux-ci firent un commerce des plus profitables avec les indigènes, qui, dans ce temps, ne connaissaient pas la valeur de l'or, et le troquaient à vil prix contre des marchandises. Les Portugais en eurent connaissance, et, jaloux de la prospérité des Français (13), tramèrent contre eux un dur complot. En effet, pendant que les Français n'avaient lieu de s'attendre à rien de ce genre, ils envahirent tout à coup et occupèrent leur habitation (14); ils donnèrent toutes les marchandises qu'elle contenait aux Barbares, leur disant qu'ils auraient désormais beaucoup plus d'avantage à commercer avec eux, qu'ils n'avaient fait jusque-là avec les Français. La stupide crédulité des Barbares s'y laissa prendre, à ce point que ces brigands de Portugais (15) leur persuadèrent de tuer à l'avenir tous les Français et les autres étrangers qui les viendraient visiter. Ayant démoli l'habitation française de ses matériaux, les Portugais édifièrent une chapelle, de peur que le nom de château ne portât ombrage (16), chapelle que peu à peu ils fortifièrent, et d'où à la fin ils ne sortirent plus que pour ravir la liberté aux populations et ravager le pays (17). » Le voyage de Samuel Broun eut lieu vers 1611.

« Avant que les Portugais nous eussent enlevé le château de la Mine, dit le savant Georges Fournier, toute la Guinée était remplie de nos colonies, qui portaient les noms des villes de France dont elles étaient sorties (18). » (*Hydrographie* de Georges Fournier, des *Colonies tirées des Gaules*, page 202, in-folio, 1643.) Le savant Fournier est pourtant apporté par les plus récents écrits d'un auteur portugais (19), comme une preuve, *par le silence* qu'il garde à ce sujet, que les établissements des Français à la côte d'Afrique ne précédèrent point ceux des Portugais.

Il serait peut-être aisé de trouver d'autres témoignages encore plus anciens que Villaut de Bellefond et le P. Labat, pour les ajouter aux précédents. Nous en avons dit assez toutefois pour démontrer que l'autorité d'un nom de savant ne suffit pas pour qu'on se tienne pour battu. En réalité Villaut et Labat n'ont fait que répéter ce qui était constaté par dix auteurs bien avant eux; sans parler des traditions dieppoises et de ces titres perdus en 1694 dans le bombardement de Dieppe, desquels on a tant

glosé, mais qui étaient peut-être plus réels que quelques-uns n'y veulent croire.

Maintenant, voici, en quelques mots, ce que rapportent les auteurs qui ne rejettent pas la priorité des établissements français à la côte occidentale d'Afrique.

Deux navires auraient fait voile, en 1364, du port d'Arques, devenu celui de la récente ville de Dieppe, vers les Canaries; ils seraient arrivés au temps de Noël jusqu'au cap Vert, auraient mouillé dans une baie qui portait encore, dit-on, en 1666, le nom de Baie-de-France, et, après avoir parcouru la côte aujourd'hui connue sous le nom de Sierra-Leone, se seraient arrêtés au lieu nommé plus tard, par les Portugais, Rio-Cestos (rivière des Paniers). Il paraît que, frappés de la ressemblance qu'ils trouvaient entre cette situation et celle de leur ville natale, les Dieppois auraient nommé le lieu découvert par eux Petit-Dieppe, et ne s'en seraient éloignés qu'avec le projet d'y revenir bientôt. L'année suivante, en effet, 1635, ils se seraient associés à des commerçants de Rouen; ils auraient armé quatre navires, dont deux devaient traiter depuis le cap Vert jusqu'au Petit-Dieppe, et les deux autres aller plus avant pour découvrir les côtes. Mais ce plan aurait subi quelques modifications qui néanmoins n'auraient pas privé le voyage d'un résultat profitable : l'un des navires se serait arrêté au Grand-Sestre, qu'il aurait nommé Paris, sur la côte de Malaguette, et où il aurait pris un chargement considérable de poivre; l'autre aurait porté son trafic à la côte des Dents, et jusqu'à la côte d'Or. Les peuples de ces dernières parties de l'Afrique n'ayant point fait aux Dieppois et aux Rouennais un accueil aussi favorable que ceux de la côte de Malaguette, les associés auraient pris la résolution de fixer leurs établissements au Petit-Dieppe et à Paris d'Afrique. Depuis lors des expéditions auraient été faites tous les ans pendant le règne de Charles V et pendant les bonnes années de celui de Charles VI; des comptoirs, que l'on appelait loges, auraient été établis, un entre autres à la côte d'Or, et que l'on aurait appelé la Mine, le même positivement qui serait devenu depuis si fameux entre les mains des Portugais, sous le nom de *Castel-de-la-Mina*. D'actives relations auraient ainsi existé entre Dieppe et la Guinée, jusqu'à la seconde moitié du règne de Charles VI, laquelle, dans

ésastres de toutes sortes, aurait facilité aux Portugais la
ıête des établissements français sur la côte occidentale
ique, conquête qui devait leur être ravie à leur tour par
ɔllandais, et que la France recouvrerait un jour, en partie,
ɜux-ci.

CHAPITRE XI.

De 1403 à 1422.

Période malheureuse depuis l'entière démence de Charles VI jusqu'à la mort de ce roi.—Combat naval de juillet 1405. —Descentes sur les côtes d'Angleterre. — Descente des Anglais en Bretagne et en Normandie. — Expéditions des Bretons et des Normands.—Expédition du comte de la Marche. — Expédition du maréchal de Rieux. — Le sire de Savoisi.—Henri V, roi d'Angleterre, revendique la couronne de France.—Sa descente en France.—Siége de Honfleur en 1415.—Ses suites.—La France livrée au roi d'Angleterre par la famille de Charles VI. — Prise de Cherbourg par les Anglais, en 1418.— Mort de Henri V et de Charles VI.— Conquête des îles Canaries par des gentilshommes normands.

La démence de Charles VI était devenue incurable, et ce malheureux roi allait être définitivement livré à la merci de ses parents et de sa fatale épouse, Isabeau de Bavière. Si les princes avaient été moins désunis et s'ils avaient quelque peu secondé les vœux de la nation, en mettant à profit les querelles sanglantes qui avaient éclaté en Angleterre, sous le règne de Richard II, querelles que n'étouffa pas entièrement le triomphe de celui qui l'avait détrôné, nul doute qu'ils n'eussent épargné bien des maux à la France dans un prochain avenir. Mais, tout au contraire, ce fut entre eux à qui paralyserait les bons vouloirs que Charles VI montrait dans ses moments lucides. Bien que les divisions de l'Angleterre missent Henri IV dans la nécessité de désirer pour un temps la continuation des trêves avec la France, il n'en appuya pas moins son pouvoir, dès le début, sur la haine du nom français. Les trêves d'ailleurs étaient tellement en opposition avec les instincts des deux nations, qu'elles ne tenaient

qu'à un fil et menaçaient à chaque instant d'être rompues par le plus petit accident, né des querelles que Français et Anglais se cherchaient continuellement sur mer. La mer était une immense arène où l'accord momentané des deux rois sur le continent jamais ne pouvait se faire admettre. Le roi d'Angleterre ne prit bientôt plus la peine de cacher qu'il n'attendait que d'avoir mis fin à ses embarras intérieurs, pour déclarer presque ouvertement la guerre. Sous le prétexte de s'opposer aux entreprises des corsaires, il chargea une flotte, composée de dix vaisseaux et de nombre de bâtiments secondaires, de surveiller les côtes de France; il fit même une capture considérable dans les eaux de Bretagne.

Ce fut alors que les Bretons reprirent d'eux-mêmes les armes, équipèrent trente vaisseaux de différentes grandeurs, sur lesquels ils montèrent au nombre de douze cents, et mirent à la voile, du port de Roscou, près de Saint-Paul-de-Léon, au mois de juillet de l'année 1403, pour aller à la recherche de la flotte anglaise.

Ils étaient sous les ordres du sire de Penhert, amiral de Bretagne; car, à cette époque, il y avait encore dans chaque duché maritime un amiral particulier, et qui ne dépendait en rien de l'amirauté de France. La Normandie, la Flandre, la Guienne, le Languedoc, la Provence, du temps de leurs ducs et comtes, eurent leurs amirautés spéciales, comme la Bretagne. Quelques-unes subsistèrent encore longtemps après la réunion de ces provinces à la couronne; en 1625, le duc de Guise se prétendait amiral de Provence, et ce ne fut qu'en 1695, comme on aura l'occasion de le répéter, que la charge d'amiral de Bretagne fut réunie à l'amirauté de France.

Les Bretons apprirent que l'armée d'Angleterre était à l'ancre vers le Ras; ils cinglèrent jusque-là, et, le soir même, ils la découvrirent. Le sire de Penhert eut besoin de toute son autorité pour retenir l'ardeur des siens, qui voulaient attaquer les Anglais malgré la nuit qui s'avançait, et pour les obliger de remettre la partie au lendemain. Les Bretons s'étant aperçus, dès le lever de l'aurore, que la flotte ennemie avait levé l'ancre pour les éviter, séparèrent leurs vaisseaux en deux escadres pour lui couper le chemin; Guillaume du Châtel eut le commandement

d'une partie des vaisseaux; l'amiral de Bretagne garda celui des autres. Les Anglais, à la vue de cette manœuvre, divisèrent pareillement leur flotte en deux, et se disposèrent à accepter le combat qu'ils ne pouvaient éviter. Il dura de cette manière depuis trois heures du matin jusqu'à neuf. Alors les Anglais, ne pouvant plus soutenir par divisions l'effort des Bretons, rallièrent tous leurs vaisseaux pour essayer d'un autre genre de lutte. Aussitôt la flotte bretonne se rallia également, et le combat recommença plus pressé et plus terrible. Enfin les Anglais, qui avaient déjà perdu cinq cents des leurs, jetèrent leurs armes à la mer, soit pour ne passer que pour matelots et se faire épargner à ce titre, soit pour priver leurs vainqueurs de ce butin; mais les Bretons les y jetèrent eux-mêmes ensuite, sauf mille prisonniers environ, qui pouvaient se racheter; et ils rentrèrent au port en triomphe, suivis de quarante et un bâtiments dont ils s'étaient emparés.

Dans le même temps, un habitant du comté de Guines, du nom de Guillebert de Frétin, vendit tout ce qu'il possédait, réunit toutes ses ressources et celles de ses amis, et vint à bout d'équiper deux vaisseaux avec lesquels il osa défier le roi d'Angleterre en personne, et fit à ceux de cette nation une guerre de corsaire des plus actives et des plus heureuses.

Les Bretons, encouragés par leurs précédents succès, prenaient de plus en plus goût aux courses sur mer. Ils firent, en la même année 1403, des descentes dans les îles de Jersey, de Guernesey, de Wight, et jusque dans Plymouth dont ils forcèrent les habitants à se racheter, et rentrèrent dans leurs ports à la mi-septembre, avec un immense butin. Le roi d'Angleterre envoya contre eux son amiral, Guillaume de Wilford, avec une flotte montée par six mille hommes. Wilford, usant de représailles, enleva sur les côtes de Bretagne quarante bâtiments chargés de vin et d'autres marchandises qui arrivaient du Poitou, et en brûla un nombre égal; opérant ensuite une descente sur les côtes, il porta sur quelques points non défendus le ravage et l'incendie. Les habitants des environs prirent tumultueusement les armes; et vinrent en désordre présenter le combat aux troupes anglaises, qui en eurent aisément raison. Après quoi Wilford, s'étant rembarqué, navigua le long des côtes de Bretagne et de Normandie,

s'emparant de tous les navires isolés qu'il rencontrait, et faisant de temps à autre des descentes sur la côte de France pour incendier les moissons. C'était de part et d'autre un échange de ruines, dont souffraient affreusement les deux pays.

Cependant la principauté de Galles avait un nouveau prétendant dans la personne d'Owen Glendower, qui ne cessait d'appeler les Français à son aide, et qui comptait surtout sur l'appui des Bretons, enfants de même race que les Gallois. Le comte de la Marche fut destiné à passer la mer, pour aller à son secours, avec huit mille hommes, qui devaient s'embarquer à Brest. Mais le comte fut longtemps retenu par les plaisirs de Paris, et se laissa précéder par des gentilshommes bretons et normands, qui s'armèrent à leurs frais et se disposèrent à monter sur leurs propres vaisseaux. Toutefois, comme ils avaient appris que l'on trouvait mauvais à la cour de France qu'ils agissent de leur chef, ils députèrent auprès d'elle Guillaume du Châtel, pour obtenir son adhésion. Il paraît que toute son éloquence eut grand'peine à triompher des incertitudes de cette cour divisée et déjà à moitié vendue à l'Anglais. Au retour pourtant de du Châtel, la flotte des Bretons et des Normands mit à la voile de Saint-Malo, sous son commandement et sous celui des sires de Châteaubriand et de La Jaille, emportant avec elle deux mille chevaliers et écuyers, presque tous jeunes, et braves jusqu'à la témérité. Le nombre des chefs de l'expédition fut, dès le principe, une cause de désordre et d'insuccès, comme jamais cela ne manque. L'un, malgré l'alliance qui existait entre les nations française et espagnole, contre l'avis des autres, commença par attaquer une flotte marchande d'Espagne, chargée de vins, et la pilla en véritable écumeur de mer. De durs propos, qui dégénérèrent en injures, furent alors échangés entre ceux qui n'avaient pas pris part à cette piraterie et celui qui s'en était rendu coupable. La division fut au comble, et les chefs se séparèrent pour aller aborder, chacun à sa guise et à son heure, au port de Darmouth, qui était le point de descente précédemment convenu. Les Anglais avaient été avertis, et se tenaient assemblés au nombre de plus de six mille hommes d'armes sur la grève. Là, ils creusèrent un fossé profond, ne laissant qu'un étroit passage, défendu par une garde avancée. Les Français, commandés par Guillaume du Châtel et

La Jaille, parurent au nombre de deux cents hommes seulement. Les Anglais se tinrent derrière leur fossé, que le reflux avait laissé rempli d'eau. L'avis de du Châtel était d'attendre le reste des troupes et les archers, et de prendre les ennemis de côté plutôt que de front, en raison de leurs retranchements. La Jaille, jetant sur son collègue un coup d'œil mêlé de reproche et de dédain, lui dit : « Est-ce que tu as peur, du Châtel? » Du Châtel, à ces mots, n'écoutant plus la prudence et la sagesse qui lui avaient parlé intérieurement, s'élance sur le rivage, en criant à La Jaille : « Fais donc comme moi, et viens apprendre à mourir sans demander quartier. »

La descente précipitée des deux cents Français jeta d'abord quelque trouble parmi les Anglais; mais quand ils virent que leurs adversaires manquaient d'archers, ils comprirent que cette descente inopportune était pure jactance et fanfaronnade, et firent une furieuse décharge de flèches et de toutes sortes de traits. La garde du seul passage qu'ils avaient laissé fut en outre doublée si à propos, que les Français ne purent avoir aucune espérance de le forcer. Afin de prendre les Anglais de côté, puisqu'il devenait désormais impossible de les avoir de front, quelques-uns se hasardèrent de franchir le fossé, sans le sonder auparavant : ils furent ou submergés par l'effet de la pesanteur de leurs armes, ou accablés par le nombre de leurs ennemis. La valeur des deux cents Français, digne pourtant de s'être exercée avec des chances meilleures, ne réussit qu'à faire payer chèrement leur vie; on dit qu'ils laissèrent, avant d'expirer, près de quinze cents Anglais sur la grève. Guillaume du Châtel, entre autres, abattait d'une pesante hache d'armes, qu'il maniait avec une rare dextérité, tout ce qui se présentait à portée de son bras; les forces enfin venant à lui faillir, on lui cria de se rendre : « Non, répondit-il, en jetant un regard sur La Jaille, je ne veux ni grâce, ni merci; c'est ainsi que je l'ai juré. » Et il tomba percé de mille traits, en essayant toujours de frapper l'ennemi de son bras épuisé. Il respirait encore; les Anglais, fiers d'une telle conquête, l'emportèrent à la ville, pour lui faire prodiguer des soins et en obtenir par la suite une importante rançon. Ce fut inutile : au premier appareil il succomba. Tout ce qui ne périt pas des deux cents Français fut pris et envoyé au roi d'Angleterre.

C'étaient, pour la plupart, des gens de race puissante et riche, qui purent se racheter à prix d'or. Les gentilshommes français du reste de la flotte, malgré leurs divisions, apprirent cette catastrophe avec consternation. Dans le premier mouvement, ils voulaient aller venger sur l'heure et au même lieu la perte de leurs compagnons d'armes; mais les sages conseils de l'un d'entre eux, homme d'autorité, les engagèrent à différer l'exécution de leur projet, jusqu'à ce qu'ils eussent un chef capable de réunir tant d'esprits qui s'entendaient si peu. L'île de Wight n'échappa pourtant pas à leur colère; ils la ravagèrent en revenant.

Les seigneurs de la Roche-Guyon et de Bacqueville, de leur côté, avec deux cents chevaliers normands, avaient tenté une malencontreuse descente dans l'île de Portland; ils s'étaient vus inopinément entourés par mille à douze cents Anglais, et avaient été tous faits prisonniers.

Les Bretons avaient toujours à cœur de prendre une éclatante revanche. En moins d'un mois, le frère de Guillaume, Tannegui du Châtel, qui acquit depuis une si grande célébrité historique, équipa une nouvelle flotte avec l'aide de quatre cents gentilshommes dévoués, qui reprirent la mer avec lui. Ils cinglèrent droit vers Darmouth, où, depuis la dernière affaire, on se tenait dans la plus complète sécurité, débarquèrent à l'improviste et entrèrent dans la ville, qui ne leur opposa aucune résistance, et qu'ils réduisirent en cendres. Durant deux mois encore, ils coururent une partie de la côte d'Angleterre, faisant expier, à la sauvage manière du temps, par l'incendie et par le fer, la mort de Guillaume du Châtel et des deux cents chevaliers français.

Au milieu de tous ces préludes de la grande guerre qui devait bientôt éclater, le roi d'Angleterre faillit une fois être pris par des corsaires français, en se rendant par mer du comté de Kent dans celui de Norfolk. Quatre vaisseaux, chargés de ses bagages, furent capturés, et celui qu'il montait eut toutes les peines du monde à échapper par la fuite.

Enfin le comte de la Marche se disposa à quitter Paris et à se rendre à Brest, où l'attendaient les vaisseaux qui devaient le transporter, lui et ses troupes de débarquement, en Angleterre. Une flotte anglaise, après avoir manqué La Rochelle, cingla vers

les côtes de Bretagne, dans le dessein de mettre le feu aux vaisseaux que l'on armait à Brest. Elle débarqua son monde non loin de Guérande; mais les Anglais furent si vigoureusement reçus par le maréchal de Rieux, qu'ils durent se rembarquer précipitamment, après avoir laissé sur la place leur commandant en chef, que Tannegui du Châtel, toujours occupé de venger la mort de son frère, avait étendu roide et sans vie d'un seul coup de hache.

La saison était désormais trop avancée pour que le comte de la Marche, qui avait perdu dans les fêtes le temps favorable, passât dans le pays de Galles; d'ailleurs il paraît qu'une partie de ses troupes de débarquement avait déserté, et que l'autre était découragée par tant de lenteurs. Il se contenta de faire quelques descentes sur les côtes méridionales de l'Angleterre. Il voulait d'abord aller débarquer à Darmouth, mais les vents s'y opposèrent. Ce contre-temps lui valut pour un moment une apparence de bonne fortune. Il aperçut sept bâtiments anglais remplis de marchandises, qui se rendaient à Plymouth; aussitôt il leur donna la chasse; ceux qui les montaient n'eurent rien de si pressé que de se jeter dans leurs canots, abandonnant navires et biens aux Français. Après cette capture, le comte de la Marche fit voile vers Plymouth, où, ayant opéré sa descente, il saccagea la ville par le fer et le feu. Une autre descente eut immédiatement lieu dans l'île de Wight, à travers laquelle trois jours durant, de semblables ravages furent promenés. Mais, à la nouvelle du rassemblement d'une flotte anglaise supérieure en nombre à la sienne, le comte de la Marche, regrettant déjà les plaisirs qu'il avait quittés, prit le parti de revenir en France. A peine était-il remonté sur sa flotte, qu'une grande tempête fut soulevée, qui dura autant de jours qu'il en avait employé à ravager la malheureuse île de Wight; elle causa la perte de douze de ses vaisseaux avec les matelots et les troupes qu'ils avaient à bord. Le reste de la flotte n'atteignit qu'avec peine, et dans le plus grand délabrement, le port de Saint-Malo. Cette année était mort Philippe le Hardi, dont le fils, Jean sans Peur, ajouta peu après à l'héritage paternel, par alliances, successions ou transactions, le duché de Brabant et les comtés de Hainaut, de Hollande, Zélande et Frise.

En 1405, une expédition, résolue et payée par des habitants

de la province, partit des côtes de Bretagne pour exécuter le traité conclu entre la France et le prétendant de Galles. Le maréchal de Rieux, Renaud de Hangest, grand-maître des arbalétriers, et le Borgne de la Heuse, allèrent débarquer, avec deux mille six cents hommes d'élite, à Milford, dans le comté de Pembroke, où une petite armée de Gallois, commandée par le prétendant, se joignit à eux; ils s'emparèrent de Picton, de Saint-Clair, de Caermarthen et de Cardighan, et ravagèrent une vaste étendue de pays. Pendant huit jours entiers, ils ne furent séparés du roi d'Angleterre et de son armée que par une vallée. On s'observa longtemps, chacun attendant que son adversaire attaquât le premier, et sacrifiât ainsi sa position; mais le roi d'Angleterre prit à la fin le parti de se retirer. Quelques détachements de Français et de Gallois furent alors envoyés pour inquiéter sa retraite, et lui firent supporter plusieurs pertes. Ce ne fut que l'approche de l'hiver qui engagea le maréchal de Rieux et ses compagnons d'armes à se rembarquer pour revenir en Bretagne. L'Angleterre garda un long et cruel souvenir de leur descente; mais ce que ses propres soldats avaient fait en France n'autorisait que trop de si terribles représailles.

De son côté, le sire de Savoisi, fameux par sa querelle avec l'université, voulant illustrer l'exil auquel on l'avait condamné par des faits d'armes, équipa deux vaisseaux, à l'aide desquels il fit des courses contre les Anglais, et ravagea l'île de Wight qui, en raison de sa position, était le lieu où l'on ne manquait jamais de venir braver l'Angleterre, et toujours était un des premiers holocaustes que choisissait la vengeance des Français.

Plusieurs années de querelles intérieures s'étaient passées depuis lors; et, dans ce déplorable état, la France avait laissé échapper de ses mains la ville et l'État maritimes de Gênes, quand les deux partis, Armagnacs ou Orléanistes et Bourguignons, qui désolaient le pays, appelèrent tour à tour l'étranger, et, qui pis est, l'Anglais, à l'aide de leurs prétentions rivales. L'Anglais passait toujours du côté de qui offrait le plus d'avantages. On alla jusqu'à traiter avec lui du démembrement de la France; et c'étaient les princes mêmes de la famille royale qui se faisaient les auteurs ou les complices de ces abominables trahisons contre la nation, contre leur propre sang. Henri IV d'Angleterre ne les put mettre

à profit comme il l'aurait désiré, assez occupé qu'il fut presque tout le temps de son règne des discordes de son royaume.

Mais, en 1413, son fils Henri V lui succéda, qui avait tous les instincts, toutes les passions d'un conquérant; mieux assis que son père sur le trône, il eut l'œil sans cesse ouvert sur les divisions de la France, les couva, les échauffa, et pendant ce temps fit d'immenses préparatifs de guerre. Lorsque le moment lui parut opportun, au mois d'août 1415, il s'embarqua avec une armée de cinquante mille hommes, sur une flotte composée de quinze à seize cents navires de toutes sortes, dont une grande partie avait été affrétée par lui de la Hollande et de la Zélande. Bientôt il pénétra sans obstacles dans l'embouchure de la Seine, entre Harfleur et Honfleur, et il put effectuer son débarquement et celui de ses troupes sur la rive droite, comme s'il mettait le pied sur son propre domaine et ne devait trouver personne pour lui en disputer la possession. Il y avait en France plusieurs gouvernements à la fois, qui se contrariaient, qui se faisaient une guerre acharnée, ou plutôt il n'y en avait aucun.

Les Anglais, aussitôt leur débarquement, allèrent mettre le siége devant Harfleur, place alors considérée comme la clef de la Normandie. Elle n'avait pour défenseurs, outre ses habitants, que trois à quatre cents hommes d'armes, commandés par les sires d'Estouteville et de Gaucourt, qui s'étaient enfermés dans les murs; mais elle était très-forte pour le temps, et les citoyens d'Harfleur avaient en eux l'amour du pays et la haine de l'Anglais. Le 22 août, l'ennemi ouvrit ses batteries, avec le gros canon qu'il avait débarqué, lançant sur la ville d'énormes boulets de pierre, qui écrasaient les maisons. Les assiégés ne désespérèrent pas d'eux-mêmes; d'Estouteville et de Gaucourt conduisirent avec succès plusieurs brillantes sorties, et se flattaient, avec les habitants, d'être prochainement soutenus par l'armée royale, rassemblée à Vernon. Les uns et les autres furent cinq semaines dans cette attente de chaque jour, se signalant par maints exploits et supportant avec constance tous les maux d'un long siége. Enfin, pressés de toutes parts, manquant tout à la fois de munitions et de vivres, ils furent obligés de convenir avec le roi d'Angleterre, par l'intermédiaire de d'Estouteville, capitaine de la place, qu'ils se rendraient si, dans un délai de trois jours, ils n'étaient secourus

par le roi ou le dauphin en personne. D'Estouteville obtint un sauf-conduit pour aller à Vernon faire connaître cette capitulation si honorable et encore si pleine d'espérances. Il eut toutes les peines du monde à parvenir jusqu'au malheureux Charles VI, dont la réponse, ou plutôt celle de son chancelier, fut évasive. D'Estouteville revint dans Harfleur, la mort dans l'âme et maudissant l'entourage du monarque en démence. Le 22 septembre, à l'expiration du délai fixé par la capitulation, il fallut bien rendre la ville. Mais tous ne se résignèrent pas encore : il y en eut qui firent jusqu'à la mort une résistance désespérée, et il fallut que les Anglais livrassent un dernier assaut. Henri V en fit un prétexte pour traiter la garnison et les habitants avec une rigueur extrême : les chevaliers et les plus riches bourgeois d'Harfleur furent mis à rançon : les autres furent obligés de sortir de leurs murailles, sans charrettes ni fardeaux, et seulement avec chacun un bâton au poing, comme dit la chronique. Henri V abandonna leurs maisons au pillage.

Le temps qui s'était écoulé depuis le débarquement des Anglais jusqu'à la reddition d'Harfleur aurait suffi à un gouvernement à demi organisé pour sauver la France, d'autant que l'armée ennemie avait beaucoup souffert du siége, et que la dyssenterie s'était mise dans ses rangs. Mais la France était définitivement livrée, et un mois environ après la prise d'Harfleur, qui lui avait ouvert les chemins du pays, Henri V gagna sur les troupes démoralisées du triste fantôme de roi errant à travers la France au caprice de ceux qui s'en étaient emparés les derniers, la bataille continentale d'Azincourt, dont les conséquences devaient être plus désastreuses encore que celles des journées de Crécy et de Poitiers. Le roi d'Angleterre put désormais retourner dans son île, y faire célébrer son triomphe, et laisser, non pas même à ses lieutenants, mais à la propre famille de Charles VI, le soin d'achever son œuvre. C'était entre les princes de cette famille à qui vendrait la France aux meilleures conditions pour son propre compte.

En 1417, Henri V, qui n'avait pas laissé son absence même stérile pour lui, repassa en France. Le 1er août, il prit terre au-dessous d'Honfleur, vers le confluent de la Touque et de la Seine. Honfleur et Caen, qui se trouvaient alors sans garnison, furent

obligés de capituler aux meilleures conditions ; toutefois les châteaux de ces deux villes ne se rendirent que plusieurs mois après. Cherbourg, qui était devenu la plus forte place du littoral de Normandie, tint pendant trois mois, malgré le traître et lâche dénûment dans lequel les princes l'avaient laissé. Rouen, investi par toutes les forces de Henri V, au mois de juin 1418, et presque réduit au seul secours de ses habitants, commandés par le brave et infortuné Alain Blanchard, qui fut décapité à la suite du siége, fit une admirable défense, et n'ouvrit ses portes qu'au mois de janvier 1419, après avoir vainement crié le grand *haro* contre les princes du sang qui n'avaient souci de lui, et lui faisaient dire de se rendre aux meilleures conditions. Henri V rentra ainsi en possession de Rouen et du duché de Normandie, deux cent quinze ans après que la conquête en avait été faite sur ses ancêtres par Philippe-Auguste. La France, à cette nouvelle, jeta un long mais inutile cri de détresse. Elle était alors impuissante à se gouverner par elle-même, et ses maîtres, indifférents à tous, hormis à leurs sanglantes vengeances l'un contre l'autre, n'avaient ni oreilles ni cœur pour l'entendre. C'est à un tel tableau surtout que l'on sent pour les nations l'impérieux besoin d'un gouvernement qui fonctionne en dehors des infirmités et des dissensions des familles régnantes.

Le 10 septembre 1419, Jean sans Peur, coupable précédemment du meurtre du duc d'Orléans, fut assassiné lui-même, dans une conférence avec le jeune dauphin, sur le pont de Montereau; et le nouveau duc de Bourgogne, Philippe dit le Bon, son fils, pour venger sa mort, prit l'engagement formel de faire donner au roi d'Angleterre la couronne de France. La reine Isabeau de Bavière, trahissant le propre fruit de son sein, le dauphin Charles, son fils, à peine âgé de dix-sept ans, se chargea d'obtenir de son malheureux époux la sanction de cette audacieuse trahison : et le 21 mai 1420, le traité de Troyes fut signé. Philippe de Bourgogne ouvrit les portes de la capitale du royaume au monarque anglais, qui daignait se contenter du titre de régent jusqu'à la mort de Charles VI, mort bien espérée toutefois, mais qu'il ne vit pas; car il succomba lui-même à Vincennes, le 13 août 1422, et son espèce de pupille en cheveux blancs ne s'éteignit que le 21 octobre suivant.

Les malheurs mêmes de la dernière moitié du règne de Charles VI n'avaient pas arrêté tout à fait le goût aventureux des Normands pour les voyages ; l'étude des anciens, quelques vagues rapports venus de proche en proche par la Mauritanie, avaient mis, quoique confusément, sur la trace des îles que l'antiquité aurait connues sous le nom de Fortunées, et qui n'auraient été autres que ces délicieuses Hespérides, théâtre présumé d'une partie des travaux d'Hercule. Les Phéniciens paraissent avoir eu, les premiers d'entre les navigateurs, connaissance de ces îles, dans des temps très-reculés. D'après la tradition qu'ils en avaient pu recueillir des Phéniciens, les Carthaginois les reconnurent ensuite, plus de cinq cents ans avant Jésus-Christ, sous la conduite d'Hannon, leur amiral, qui, selon quelques-uns, aurait fait le tour de l'Afrique, selon quelques autres serait allé jusque vers le cap Blanc; selon d'autres enfin aurait borné sa navigation au cap Noun, par delà lequel on ne croyait plus trouver que des mers sans limites, agitées de continuelles tempêtes et couvertes de ténèbres éternelles, l'image du chaos en un mot. Mais les Grecs n'avaient jamais eu qu'une idée bien vague de cette découverte; le souvenir s'en était perdu à Carthage même; et ce n'était qu'assez longtemps après la destruction de cette ville que les Romains avaient soupçonné l'existence des îles Fortunées. Depuis la chute de l'empire romain on ne s'en était plus occupé, et le cap Noun, regardé en général comme le terme des navigations des anciens, ne paraît pas avoir même été entrevu par les navigateurs chrétiens avant la dernière moitié du treizième siècle. Mais depuis cette époque les efforts des navigateurs des diverses nations européennes commencèrent à se tourner de ce côté avec une persévérance qui devait amener la découverte des deux Indes. Lancelot de Maloysel (Lanciloto ou Lanzaroto Maroxello), Génois, d'origine française, paraît avoir abordé le premier aux îles Fortunées, que l'on appelait dès lors aussi Canaries, et avoir donné son nom à l'île Lancerote, où l'on trouva plus d'un siècle après, en 1402, les restes d'un château qu'il y avait construit. En 1344, don Louis de la Cerda, amiral de Castille, que l'on met aussi au rang des amiraux de France, se fit nommer, par le pape Clément VI, roi des îles Fortunées, et l'on prétend qu'ensuite, avec l'autorisation du roi d'Aragon, il avait

équipé deux vaisseaux et s'en était servi pour attaquer l'île de Gomère d'où les indigènes l'avaient en définitive repoussé. Toutefois, un voile épais est resté jeté sur cette expédition, s'il est vrai, chose douteuse, qu'elle ait eu lieu. Ce qui est mieux démontré, c'est que les Espagnols faisaient, dans les dernières années du quatorzième siècle, des courses assez fréquentes vers les îles Fortunées; mais ils y venaient seulement en pirates, enlevant sur les côtes les indigènes remarquables par leur stature, et disparaissant avec cette proie destinée à l'esclavage. Les relations des marins génois, espagnols et français étaient d'autant plus communes alors, que l'on était accoutumé à voir leurs flottes et leurs équipages confondus, tantôt pour le service du roi de France, tantôt pour celui du roi de Castille. Les uns et les autres durent s'entretenir de ces pays extraordinaires, presque fabuleux, et bientôt on vit les Français conduire les autres peuples aux îles Canaries (1). De ces expéditions, toutefois, il n'était résulté rien de stable, rien même qui donnât aux nations européennes une idée bien positive des terres nouvellement retrouvées, car on verra bientôt un roi de Castille lui-même en parler comme de choses étranges, inouïes, quand Jean de Béthencourt résolut d'aller tenter aventure aux îles lointaines, moins pour son profit que pour la conversion des mécréants et la gloire de Dieu. Pour ce faire, il prit consentement du roi de France Charles VI, qui alors n'était pas plongé dans les calamités de la fin de son règne, engagea une partie notable de son bien à Robert de Braquemont, son oncle, et chercha des compagnons de dangers.

Jean de Béthencourt partit de son hôtel de Grainville la Teinturière en Caux, et s'en vint à La Rochelle, où il trouva Gadifer de La Sale, un bon et honnête chevalier, qui attendait son aventure à la manière des anciens preux et chevaliers errants, et qui, étant de son humeur, entra en pourparlers avec lui. Ils partirent ensemble de La Rochelle, le premier jour de mai 1402, sur un très-bon navire, bien fourni de vivres et d'hommes, qui la plupart étaient Normands et le reste Gascons, Angevins et Poitevins, avec dessein d'aller conquérir les îles Fortunées, et d'en convertir les habitants à la foi chrétienne. On devait tenir le chemin de Belle-Isle; mais, au passage de l'île de Ré, on eut un vent

contraire qui força de cingler vers l'Espagne où l'on aborda au port de Vivero. Béthencourt et ses compagnons restèrent là huit jours, et l'entreprise faillit être rompue par suite de désaccord entre les gens de l'expédition; mais Béthencourt et Gadifer les calmèrent. Béthencourt alla ensuite à la Corogne, où il eut quelques difficultés avec les gens d'un navire d'Écosse, qu'il sut toutefois tenir en respect. La petite expédition doubla le cap Finisterra, longea la côte de Portugal jusqu'au cap de Saint-Vincent; puis, se repliant, elle prit la route de Séville et arriva au port de Cadix. Là, Béthencourt fut accusé par des marchands de Séville d'avoir effondré et pillé trois navires, et on l'emmena à Séville devant le conseil du roi de Castille, où il n'eut pas de peine à se justifier d'un acte de piraterie dont il n'était pas coupable. Mais, pendant ce temps, ses équipages s'étaient découragés et furent considérablement réduits, le reste n'ayant pas voulu poursuivre l'entreprise. Béthencourt ne perdit pas confiance, se rembarqua et fit voile de Cadix directement pour les Canaries, en s'éloignant peu de la côte, suivant l'usage d'une navigation encore inquiète et timide. Ce voyage, si insignifiant pour ceux qui le font aujourd'hui, et dont le terme n'est plus en quelque sorte que la première station des navires qui vont dans les mers explorées par les modernes, se présentait à l'imagination des compagnons de Béthencourt avec un caractère plus mystérieux encore que ne le peut revêtir à présent une expédition vers les pôles du monde. Par là, on avait entrevu un peuple de géants, des hommes qui ne semblaient avoir eu aucune relation avec ceux des autres pays, qui marchaient dans un état de nudité presque entière; des terres qui n'avaient l'aspect d'aucune autre, l'une surtout que l'on découvrait de très-loin, qui s'élançait jusqu'au ciel et d'où semblait sortir, chose effrayante et bien capable de troubler l'âme des plus hardis matelots, une fumée étrange, parfois éclairée de flammes; par là, il y avait aussi mille causes d'attrait à côté de mille causes de terreur, une nature neuve et riante jusque sur les laves et les autres produits volcaniques dont se composait son sol; des bois luxuriants où se trouvaient en foule ces belles pommes d'or, dont les Arabes avaient fait jadis présent à l'Europe, comme de tant d'autres fruits propres au climat de l'Afrique; et de ces bois parfumés sortaient,

disait-on, des volées d'oiseaux aussi extraordinaires par leur merveilleux gazouillement que par leur charmant plumage. Comme on devisait de ces merveilles connues seulement par des rapports fugitifs, on découvrit, après cinq jours de navigation, les plus septentrionales des îles Canaries, dont les côtes semblaient s'élancer à pic du fond des eaux. La première n'était qu'un îlot que Béthencourt nomma *Joyeuse* (en espagnol, Allegranza), soit à cause de son riant aspect, soit à cause du plaisir qu'il eut à la rencontrer. Une autre petite île, qu'il aperçut bientôt après et qui lui parut présenter un agréable bouquet de verdure, fut appelée par lui *Gracieuse* (en espagnol Graciosa); tout souriait aux navigateurs, et ils n'avaient pas assez de noms flatteurs à donner aux terres qu'ils reconnaissaient. Béthencourt vit ensuite, dégagé de tout nuage, un troisième îlot, qu'il nomma *Montclair* (Monteclara). Enfin il débarqua à Lancerote, que les naturels de l'île, au nombre de trois cents environ, sans compter les femmes et les enfants, ainsi qu'on ne tarda pas à l'apprendre, appelaient *Tite-Roy-Gatra*. Il chercha tout de suite à s'emparer de quelques insulaires pour lui servir d'intermédiaires dans le pays, quoique déjà il en eût amené un de France; mais il n'y put réussir aussitôt qu'il l'aurait désiré. Cependant, comme il délibérait avec Gadifer et quelques autres gentilshommes de sa troupe, il aperçut des indigènes qui descendaient de la montagne, et qui lui annoncèrent que leur roi, Guardarfia, se montrait disposé à avoir une entrevue avec les étrangers. Guardarfia vint en effet dans un lieu convenu, eut un entretien amical avec Béthencourt, et celui-ci, par des caresses, obtint de lui la permission de bâtir dans l'île une espèce de château-fort, qu'il nomma Rubicon. Les constructions de ce genre n'étaient point extraordinaires aux yeux des habitants de Lancerote, car eux-mêmes, chose qui les distinguait, avec ceux de Fortaventure, des autres Guanches de l'archipel canarien, se bâtissaient des demeures en pierres de taille.

Peu après, Béthencourt confia la garde de son château et de l'île Lancerote tout entière à Bertin de Berneval, gentilhomme normand, et à quelques-uns de ses gens. Et après avoir mouillé à la petite île Lobos, où l'on pouvait faire une pêche abondante de loups marins, il alla avec Gadifer et le reste de sa troupe re-

connaître l'île de Fortaventure, que les naturels appelaient *Erbanie*, et qui était divisée en deux royaumes par un grand mur de pierre la partageant d'un bout à l'autre. Sauf les habitants qui ne paraissaient nullement disposés à se laisser dominer par des étrangers, tout se montrait sous un aspect séduisant dans cette île. On y voyait des bocages enchanteurs où serpentaient des ruisseaux d'eau douce, des bois de dattiers, de divers genres de palmiers, de grandes tiges blanches de la hauteur d'un arbre, qui rendaient une liqueur onctueuse et agréable au goût et n'étaient autres que des cannes à sucre; on y recueillait une graine ou plutôt une sorte de lichen, nommé *orseille*, dont on extrayait une belle couleur et qui faisait une admirable teinture. Une nuit, Gadifer, avec Remonnet de Lenedan et quelques autres des siens, pénétra le plus avant qu'il put jusqu'à une montagne où était une fontaine. Son dessein était d'y surprendre les indigènes; mais ceux-ci n'avaient pas plutôt aperçu le navire, qu'ils s'étaient retirés à l'autre extrémité de l'île. Gadifer resta là huit jours entiers; mais les vivres venant à manquer, il résolut de suivre à pied la côte jusqu'à une rivière nommée Vien de Palme, pendant que le navire longerait l'île le plus près possible, et de s'y fortifier jusqu'à ce qu'il eût soumis le pays à la foi catholique. Bientôt le défaut de vivres et une nouvelle mutinerie des matelots l'obligea à reprendre le mouillage de l'île Lobos, puis à repasser à Lancerote avec Béthencourt. Ayant tout à craindre des suites de leur faute, les mariniers ne furent pas plutôt revenus au château de Rubicon, que beaucoup d'entre eux désertèrent. Béthencourt, ayant pris à ce sujet conseil de Gadifer, leur fit savoir qu'il était disposé à retourner en Europe pour y chercher des secours; il les engagea à mettre à terre ce qui se trouvait de provisions sur le navire, moins celles dont ils pouvaient avoir besoin pour leur retour; après quoi, il s'éloigna avec eux sur le bâtiment, et alla mouiller à l'autre extrémité de Lancerote. De là, il entretint quelque temps des relations secrètes avec Gadifer, par l'intermédiaire de Jean Le Verrier, son chapelain, et d'un nommé Le Courtois, cherchant à rétablir la paix et l'union parmi les compagnons de son entreprise. Peu après, ayant donné ses instructions à Gadifer et à Bertin de Berneval, nommé lieutenant de l'île de Lancerote, il cingla vers l'Espagne avec le dessein d'en

ramener les secours et les renforts dont il avait besoin pour la poursuite de sa conquête.

En son absence, Bertin de Berneval, qui était devenu, par un sentiment de jalousie, l'ennemi personnel de Gadifer, se fit l'âme secrète de plusieurs complots contre celui-ci. Il entraîna dans sa faction plusieurs gentilshommes gascons et poitevins. Gadifer ayant été obligé d'aller, avec onze de ses gens seulement, à l'île de Lobos, pour s'y approvisionner de peaux de loups marins et renouveler, par ce moyen, la chaussure de ses compagnons, Bertin de Berneval en profita pour jeter la perturbation par toute l'île de Lancerote, et mener à fin sa trahison. Dans ce but, il s'entendit avec le patron de la nef espagnole *la Tranchemar*, qui était venue dernièrement jeter l'ancre à l'île *Graciosa*, lui promettant, pour prix de sa complicité, quarante indigènes des plus beaux qui fussent à Lancerote et qui vaudraient bien deux mille francs. En effet, s'étant rendu sous des apparences amicales au principal village de cette île, le traître et félon attira dans un piége le roi Guardarfia, et vingt-quatre des siens, sous le prétexte de les garder contre les tentatives des Espagnols; il les fit souper avec lui; puis quand il les vit endormis autour de lui avec confiance, il les réveilla, l'épée à la main, pour les faire lier et les emmener esclaves à bord du bâtiment étranger. Mais il ne vint pas à bout du roi de Lancerote, comme il s'en était flatté. Guardarfia, homme d'une taille et d'une force athlétiques, rompit ses liens comme il aurait fait d'une paille, étendit à ses pieds tous ceux qui voulurent essayer de le ressaisir, et fit si bien et si bravement que nul n'osa plus l'approcher, et qu'il retourna libre au milieu de ses sujets. Vingt-deux Guanches de Lancerote furent néanmoins jetés sur le navire espagnol. Non content de cela, Bertin de Berneval s'empara d'une embarcation que Gadifer avait envoyée au fort de Rubicon pour lui apporter à l'île Lobos les vivres dont il avait besoin, pilla ce fort dont on lui avait confié la garde, et enleva jusqu'aux femmes françaises qui s'y trouvaient, pour les livrer, malgré leurs prières et leurs cris, aux Espagnols.

Gadifer eut avis, mais trop tard, de ce qui se passait à Lancerote, par une barque que lui envoya, à la prière de ceux qui étaient restés fidèles à sa fortune, le patron d'un autre navire

espagnol, que précédemment les propositions de Berneval n'avaient pu tenter. Quand cette petite embarcation arriva, à travers mille dangers, à l'île Lobos, Gadifer était sur le point d'y mourir de faim et de soif avec ses onze compagnons. Afin d'étancher quelque peu cette soif brûlante qui desséchait son palais, il avait eu l'idée d'étendre chaque nuit un drap à la rosée et de le tordre ensuite, pour en extraire et en recevoir les gouttes sur les lèvres. N'ayant rien compris au long silence de son perfide lieutenant, à qui il avait renvoyé son navire, sa surprise d'une telle trahison fut à peine égalée par la joie qu'il eut de trouver un moyen de retourner à Lancerote.

Cependant les deux chapelains de Béthencourt, frère Pierre Bontier et messire Jean Le Verrier, s'étaient fait conduire par le patron du second navire espagnol, à bord de la nef *Tranchemar*, et étant accompagnés de deux gentilshommes, nommés Pierre du Plessis et Guillaume d'Allemagne, ils essayèrent, mais en vain, de parler au cœur du traître.

Bertin de Berneval finit pourtant par avoir peur des suites de sa trahison et des complices même de son crime. Pensant qu'ils pourraient bien tourner contre lui les armes dont ils s'étaient servis pour l'accomplissement de sa félonie, il résolut de les abandonner à leur tour, ne voulant pas d'ailleurs partager avec eux le butin entassé sur *la Tranchemar*. Les malheureux, laissés à terre dans l'embarras le plus grand, mais le plus mérité, virent tout à coup la nef espagnole qui, s'éloignant du rivage, cinglait à toutes voiles avec le fruit de leurs propres rapines, et avec l'homme deux fois traître qui s'était joué de Gadifer et d'eux-mêmes ensuite.

Ils se saisirent du bateau amené par les chapelains, se mirent dessus, et tirèrent rapidement au large, prenant leur direction vers les côtes du Maroc. Cette nouvelle félonie ne leur porta pas bonheur. Leur embarcation fut submergée; dix d'entre eux furent noyés; les deux qui restaient, dont était Siot de Lartigue, tombèrent au pouvoir des Maures, qui les firent esclaves.

Gadifer, revenu au fort Rubicon, essayait d'y tout remettre en ordre. Mais les naturels de Lancerote rendant tous les étrangers complices de la trahison dont Bertin de Berneval avait fait victimes plusieurs d'entre eux, ne voulurent plus entendre parler de

la foi chrétienne et s'armèrent pour leur indépendance. Gadifer, tout en prenant ses mesures pour combattre le soulèvement qui causait la mort de plusieurs des siens, écrivit en France pour demander la punition des traîtres qui l'avaient causé, dans le cas où ils auraient revu leur patrie.

Déjà les Guanches avaient fait un assez grand nombre de Français prisonniers. Gadifer les somma de rendre ceux-ci, sous peine de dures représailles. Sur les entrefaites arriva au fort Rubicon un naturel de Lancerote, nommé Asche, qui ambitionnait la royauté du pays et qui s'entretint longuement avec Gadifer. Quelques jours après, Asche députa à Gadifer son neveu que Béthencourt avait naguère amené de France pour être son truchement (2), et, par cet intermédiaire, il lui manda que Guardarfia haïssait les étrangers, que l'on n'obtiendrait rien de ce prince que par force, et qu'il était coupable de la mort des Français, offrant de faire en sorte de le livrer avec tous ses complices. A ces ouvertures, Gadifer répondit par une entière approbation, mandant à Asche qu'il disposât tout pour le mieux et lui fît connaître l'heure et le lieu d'agir. Mais cet insulaire était plus rusé que les Européens et ne voulait se servir de Gadifer contre son roi que pour prendre la place de celui-ci et ensuite se défaire des Français par trahison. Gadifer s'y laissa prendre d'abord. Asche lui fit dire de venir en un endroit où se tenait le roi de Lancerote avec cinquante hommes seulement, pour surprendre cet ennemi des étrangers. Gadifer partit incontinent, lui vingtième, marcha la nuit et arriva au lieu indiqué avant le lever du jour. Le roi de Lancerote ne dormait pas, et tenait justement conseil contre les étrangers. Gadifer, qui avait cru entrer sans peine dans la demeure du prince, trouva les portes bien gardées, et tout disposé pour la défense. Le combat s'engagea et la victoire fut longtemps disputée. Plusieurs des compagnons de Gadifer furent tués ou blessés. Enfin les Français forcèrent l'entrée de la demeure royale, qui était une spacieuse et obscure caverne, et y firent prisonniers tous ceux qu'ils trouvèrent. Ils en relâchèrent plusieurs que Guardarfia, dans son amour pour ses sujets, jura être innocents avec un ton si persuasif qu'on le crut. Mais ce prince fut retenu avec un de ses principaux conseillers : tous deux furent conduits, la chaîne au cou, à la place où l'on avait tué les Français et cou-

vert de terre leurs cadavres. A cette vue, Gadifer, entrant dans un grand courroux, voulait faire trancher sur l'heure la tête du compagnon de Guardarfia; mais ce prince généreux se sacrifia pour cet infortuné, comme déjà il avait fait pour tous, et engagea sa tête en garantie de l'innocence de son ami. Gadifer, qui ne désirait pas en réalité d'occasion de répandre du sang et qui seulement voulait assurer la vie du petit nombre des siens, dit à Guardarfia qu'il prît bien garde à ce qu'il venait d'affirmer; car on s'informerait avec soin de la vérité. Sur ce, le roi ayant promis de livrer plus tard les coupables, on le conduisit avec son compagnon au château de Rubicon, et, comme sa force extraordinaire avait déjà été éprouvée, on lui mit deux paires de fers; cela ne paraissant pas encore suffire, on le fit couvrir de chaînes.

Le Guanche Asche vint peu après au fort Rubicon demander le salaire de sa perfidie, promettant de se faire chrétien avec tous ceux de son parti, si on le faisait roi. Guardarfia l'apercevant, jeta sur lui un regard de mépris, et, pour toutes paroles, lui dit en sa langue : « Méchant traître ! » Mais Asche fut insensible à ce reproche et s'en alla de Rubicon, satisfait pour l'instant d'avoir obtenu de Gadifer le titre de roi et de pouvoir ceindre le diadème orné de coquilles, marque principale, assure-t-on, de la dignité royale à Lancerote et à Fortaventure, tandis que les princes des autres îles de l'archipel se contentaient de la couronne de lauriers. Asche, qui n'attendait qu'une occasion de se débarrasser des auteurs de sa fortune usurpée, crut bientôt l'avoir trouvée. Un jour que Gadifer avait envoyé quelques-uns de ses gens pour ramasser de l'orge, et que ceux-ci, ayant fait leur récolte et l'ayant déposée dans un vieux château, dont on attribuait la construction à Lancelot de Maloysel, revenaient, au nombre de sept, chercher du renfort à Rubicon pour les aider à la transporter jusque-là, Asche se présenta subitement, lui vingt-quatrième, à leur rencontre avec des semblants d'amitié, et fit un moment route avec eux. Jean Le Courtois, l'un des Français, n'était pas rassuré; il engageait ses compagnons à marcher serrés, et ne permettait point que les Guanches se rassemblassent autour de lui; mais Guillaume d'Andrac, moins prudent, continua à marcher au milieu d'une troupe d'insulaires. Soudain ceux-ci, quand ils crurent le lieu et le temps opportuns, se ruèrent sur lui, l'abat-

tirent à terre et lui firent treize blessures. Ils l'auraient achevé, si Jean Le Courtois et ses compagnons, avertis par ses cris, n'étaient revenus en toute hâte sur leurs pas, ne l'avaient délivré et ramené méconnaissable à Rubicon.

Il arriva que, dans la nuit même qui suivit cet événement, le légitime roi de Lancerote, donnant une nouvelle preuve de sa force prodigieuse, s'échappa de sa prison, traînant après soi ses fers et sa chaîne. A peine fut-il de retour dans sa demeure, qu'il fit arrêter, puis lapider et enfin brûler l'usurpateur. Dans le même temps, les Français, restés au vieux château de Maloysel, ayant eu connaissance de la perfidie dont leurs camarades avaient failli être victimes, s'emparèrent d'un Guanche à qui ils allèrent trancher la tête sur une haute montagne, et ils exposèrent, à la manière des Barbares, cette tête sur une perche très-élevée, pour qu'on la pût voir de loin, comme un signal de guerre et de terreur. On fit aussitôt main basse sur un grand nombre d'infortunés insulaires, sans distinction de sexe, ni d'âge. Tout ce qui put échapper à la poursuite des étrangers alla se cacher dans de profondes cavernes, n'osant plus se montrer à la lumière du jour. On essaya de les atteindre jusque dans ces sombres retraites, avec le dessein arrêté de mettre à mort tous les hommes en âge de combattre, et de prendre les femmes et les enfants pour les faire baptiser. Plus de quatre-vingts habitants de Lancerote se virent ainsi rangés par la violence, le jour de la Pentecôte de l'année 1402, au nombre des chrétiens. Gadifer et ses compagnons n'étaient pas sans quelques remords d'une si barbare conduite, et pour se la pardonner à eux-mêmes, ils en reportaient tout l'odieux sur la trahison de Bertin de Berneval, qui les avait mis dans la nécessité de se montrer si inhumains ou d'être eux-mêmes exterminés.

Cependant Béthencourt était depuis plusieurs mois arrivé en Espagne, où son premier soin avait été de punir les matelots qui lui avaient donné le plus de sujet de plaintes. Mais comme il avait envoyé ensuite de Cadix à Séville, où il se rendait par terre, la nef sur laquelle il était revenu des Canaries et qui appartenait à Gadifer, il eut le chagrin d'apprendre qu'elle avait fait naufrage. Parmi ses autres causes de douleur, il faut compter sans doute les guerres civiles auxquelles il sut que sa patrie était en

proie, et qui, l'empêchant d'avoir rien à espérer du roi de France, le mettaient dans la nécessité d'avoir recours à un prince étranger. A Séville, Béthencourt fut très-bien accueilli par le roi de Castille Henrique III, qui le reçut à hommage et lui octroya la seigneurie, *tout autant qu'il était possible*, des îles Canaries, avec la permission d'y battre monnaie, lui donna le cinquième des marchandises qui viendraient de ces îles en Espagne, et de plus lui fit immédiatement compter vingt mille maravédis d'or.

Mais un certain Enguerrand de La Boissière, qui déjà était soupçonné d'avoir volé ce qu'on avait pu sauver de la nef périe dans le passage de Cadix à Séville, fut peu après accusé par de Las Case, un des compagnons de Béthencourt, de détourner à son profit cet argent qu'on lui avait confié. Sur les entrefaites, Béthencourt revint trouver le roi Henrique, et le supplia de lui faire avoir un navire et des hommes pour faire passer des secours à ses compagnons restés aux Canaries. Ce prince lui donna en effet un bâtiment bien armé, quatre-vingts hommes, quatre tonneaux de vin, dix-sept sacs de farine, et toutes les provisions et munitions nécessaires. Béthencourt expédia, avec ce navire, de ses nouvelles à Gadifer; il lui promettait d'être bientôt de retour, l'engageait à entretenir et même à pousser les choses du mieux qu'il pourrait, et lui conseillait de faire quelques explorations autour des îles, afin de se tenir au courant de ce qu'on y pourrait faire; il lui marquait en outre qu'il avait appris la trahison de Bertin de Berneval, et qu'il en aurait satisfaction; enfin il s'étendait sur les grâces et faveurs dont le roi de Castille l'avait comblé, et sur l'hommage qu'il avait fait à ce prince. Le navire arriva, au mois d'août 1403, aux Canaries, avec quatre-vingts Espagnols, de l'artillerie et des vivres.

Si Gadifer se montra très-satisfait de ces secours que lui expédiait Béthencourt, il le parut moins tout aussitôt de la circonstance de l'hommage et du titre dont on avait revêtu son compagnon d'aventures; car, au fond, il élevait des prétentions sur certaines des îles à conquérir. Il resta quelque temps plongé dans de sombres réflexions et mangeant à peine, ce dont ses compagnons s'étonnaient fort, croyant, au contraire, qu'il avait sujet de joie. Enfin il dissimula un peu son mécontentement et sembla prendre son parti. Peu après, Gadifer se mit en devoir d'aller

explorer quelques-unes des autres îles Canaries et d'en conquérir, s'il était possible, à l'aide de l'ardeur et de l'impatience que montraient les Espagnols nouvellement arrivés de se signaler et encore plus de s'enrichir. A son débarquement à Fortaventure, grand fut l'étonnement de Gadifer, en voyant que les Espagnols prenaient possession du pays au nom de Béthencourt, et proclamaient que nul ne pourrait s'y établir sans le congé de ce seigneur; car ainsi le voulait le roi de Castille. Toutefois, il lui fallut encore en prendre son parti. Il était accompagné, outre ceux-ci, de Remonnet de Lenedan, d'Hannequin d'Auberbosc, de Pierre de Reuil, de Jamet de Barége, de quelques prisonniers qu'ils avaient faits, et de deux Guanches pour truchements.

Peu de jours après son débarquement, il alla, avec trente-cinq hommes, à la découverte dans l'intérieur du pays, et parvint, comme la nuit approchait, à une fontaine où il prit quelque repos. Puis il gravit sur une haute montagne d'où l'œil pouvait embrasser une grande partie de l'île. Les Espagnols ne voulurent pas poursuivre l'excursion dans l'intérieur de Fortaventure et reprirent le chemin de la côte. Mais Gadifer continua bravement son exploration avec quelques-uns de ses compagnons seulement. Il se rendit, lui sixième, à l'endroit où une rivière se jette dans la mer, pour voir si l'on n'y trouverait point un port. Il remonta ensuite les bords de cette rivière jusque vers sa source, et il trouva Remonnet de Lenedan et quelques-uns des siens qui l'attendaient à l'entrée d'une gorge étroite. Les hardis explorateurs s'y engagèrent, désireux de connaître où elle les conduirait ; le passage était en pente, et pour ainsi dire dallé de marbre lisse, ce qui obligea Gadifer et ses compagnons à retirer leurs chaussures et à se traîner sur les pieds et les mains, ceux qui étaient derrière soutenant en outre les pieds de ceux qui étaient en avant avec le bois des lances, et ceux qui étaient en avant tirant les derniers après eux. Tant de peines et de fatigues ne furent pas sans récompense. Au sortir de la gorge, un délicieux vallon apparut aux regards émerveillés, tout couvert de palmiers hauts de plus de vingt brasses, et entrecoupé de ruisseaux découlant de claires fontaines. Les explorateurs s'assirent sous l'ombrage et sur l'herbe verte, et prirent leurs repas sur les bords des ruisseaux argentés. Ils se remirent ensuite en route, montèrent sur



LE DUC DE BEAUFORT

explorer quelques-unes des autres îles Canaries et d'en con-



LE DUC DE BEAUFORT

SURINTENDANT DE LA NAVIGATION ET DU COMMERCE

un coteau très-élevé, et Gadifer ordonna à trois d'entre eux d'aller en avant à la découverte. Ceux-ci ne tardèrent pas à rencontrer des Guanches, à la poursuite desquels ils se mirent. Les infortunés insulaires, qui se trouvaient être en général des femmes et des enfants, s'enfoncèrent dans les cavernes qui leur servaient de demeures. Les étrangers, dirigés par un de leurs truchements, pénétrèrent dans l'une d'elles et s'emparèrent de trois femmes. A leur vue, une de ces malheureuses qui allaitait un enfant, l'étrangla pour qu'il ne tombât point en esclavage. Gadifer jugea qu'à peu de distance de ce lieu devait se trouver une population assez nombreuse, et il ne s'aventura plus qu'avec beaucoup de circonspection. Il arriva cependant que quelques Espagnols qui étaient restés avec lui tombèrent au milieu d'une troupe de cinquante Guanches. Les hommes qui en faisaient partie amusèrent les étrangers, jusqu'à ce qu'ils eussent vu leurs femmes et leurs enfants hors d'atteinte; puis ils se jetèrent sur eux les armes à la main. Remonnet de Lenedan, averti le premier par les cris des Espagnols, accourut seul d'abord pour leur venir en aide; mais il se vit entouré en un instant, et sans Hannequin d'Auberbosc qui arriva soudain et fit cent appertises et beaux traits de vaillance, il eût été tué infailliblement. Survint aussi Geoffroi d'Aussonville, un arc à la main, qui aida ses compagnons à mettre les Guanches en fuite. Gadifer, qui était engagé, lui quatrième, fort avant dans le pays, arriva quand tout était fini, et prit le chemin de la montagne par où il supposait que ses compagnons devaient se rendre. Les Guanches s'étaient mis à la poursuite des étrangers dans toutes les directions, et, sans la nuit qui survint, pas un de ceux-ci n'aurait échappé. Gadifer et ses compagnons, marchant en toute hâte à travers les ténèbres, eurent toutes les peines du monde à se rejoindre, et, s'estimant trop heureux de pouvoir se rembarquer avec quatre femmes qu'ils avaient faites prisonnières, ils se promirent bien de ne se plus risquer dans l'île Fortaventure avant le retour de Béthencourt.

Toutefois Gadifer, avant de revenir à Lancerote, voulut visiter la grande Canarie, d'où tout l'archipel que forment ces îles tire son nom (3). Il mouilla dans une anse située entre deux villes qui s'appelaient Teldes et Argoniz. Cinq cents Guanches environ se montrèrent aussitôt sur le rivage et entrèrent en relations

amicales avec les étrangers. Ils étaient de haute taille et bien constitués, allaient à peu près nus, ayant le corps enduit de suif mêlé avec le jus de quelques herbes pour se préserver du froid, avaient des devises et autres ornements taillés dans leur peau, ou plutôt, suivant le voyageur vénitien Cadamosto qui vint aux Canaries cinquante ans environ après les Français, avaient le corps peint en vert, en rouge, en jaune, avec le jus de certaines herbes; ils portaient leurs cheveux liés en tresse derrière leur tête. Leurs femmes paraissaient fort belles et étaient en partie revêtues de peaux de chèvres, ou, selon d'autres voyageurs, d'étoffe végétale; leurs cheveux noirs ou teints en noir formaient des tresses flottantes diversement entrelacées avec des joncs de couleurs variées, et leurs pieds étaient protégés par des sandales. Les Guanches vinrent sur l'embarcation du Gadifer jusqu'à vingt-deux à la fois, apportant des figues et du sang de dragon, suc qui longtemps avait été regardé comme le sang d'un animal ayant donné naissance à la fable du dragon du jardin des Hespérides, vaincu par Hercule, et qui n'était autre que la sève d'un arbre particulier aux îles Canaries. Les étrangers échangèrent ces produits du pays avec les insulaires contre des hameçons pour la pêche, de vieilles ferrailles et de petits couteaux, objets de nulle valeur pour ceux qui les donnaient, mais qui avaient un grand prix pour ceux qui les recevaient, dans l'ignorance complète où ils étaient du fer et de son usage. Aussi les Guanches n'étaient-ils pas plutôt à terre qu'ils se les disputaient en escarmouchant les uns contre les autres. La lutte n'était pas plutôt finie, qu'ils se remettaient dans la mer et revenaient apporter à l'embarcation des produits de leur pays. Les choses ayant duré deux jours ainsi, Gadifer députa vers le roi de la grande Canarie l'un de ses truchements. Mais comme il tardait à revenir, les Espagnols à qui appartenait l'embarcation ne voulurent plus attendre cet envoyé, et s'en allèrent à quatre lieues de là pour faire de l'eau. Les Guanches de la grande Canarie ne les eurent pas plutôt vus en disposition de débarquer, qu'ils vinrent en foule pour s'opposer à leur projet, avec les armes ordinaires de ces insulaires, des massues, des pieux pointus et durcis au feu, des piques dont l'extrémité était faite d'une lave basaltique très-dure qui remplaçait pour eux le fer et qu'ils appelaient *tabona*, ou bien d'os et de corne, des javelots qu'ils

lançaient à la main, sans arc, et des épées de bois très-affilées. On se rappela que douze ans auparavant ils avaient mis à mort treize chrétiens qui étaient restés sept ans parmi eux, sous le prétexte qu'ils avaient envoyé des lettres en Europe pour engager d'autres étrangers à conquérir leur île (4); et, comme depuis lors on leur avait fait une grande réputation de perfidie, et que l'on savait qu'ils se disaient au nombre de plus de dix mille en état de faire la guerre, on n'eut garde de rien entreprendre contre eux pour l'instant. Gadifer pensa qu'il faudrait au moins cent archers et autant d'autres hommes pour se hasarder dans le pays et commencer à s'y fortifier. Il s'éloigna donc, quoiqu'à regret de cette belle île où il avait aperçu du côté du midi de hautes et merveilleuses montagnes, et du côté du nord une belle plaine favorable à l'agriculture, tout cela paré de grands bocages de pins, de dragonniers, d'oliviers, de figuiers, de dattiers, d'orangers, et de champs de blé; tout cela parcouru par des troupeaux de chèvres et de brebis; tout cela obéissant à trois villes agréablement assises, à peu de distance de la mer, sur de petites rivières et composées de grottes d'une régularité telle qu'on les aurait crues alignées au cordeau. On tira vers l'île de Fer, qui était une des plus lointaines. On ne fit d'abord que la côtoyer, admirant de loin les bois de lauriers et de pins qui couronnaient ses hauteurs; et l'on passa tout droit à l'Ile de Gomère. Il était nuit quand on y arriva, et les insulaires faisaient en certains endroits du feu sur la côte. Se laissant diriger par la flamme, quelques-uns des compagnons de Béthencourt s'étant mis dans une barque, firent une descente à l'improviste, et surprirent un homme et trois femmes qu'ils emmenèrent. Quand il fut jour, Gadifer ordonna une nouvelle descente pour faire de l'eau; mais les Guanches coururent sus aux étrangers et les eurent bientôt forcés à se rembarquer. On se tourna ensuite vers l'île de Palma; mais un vent contraire, accompagné d'une violente tourmente, força les explorateurs à regagner l'île de Fer, où l'on mouilla et où, cette fois, l'on prit terre. Gadifer et ses compagnons n'y restèrent pas moins de vingt-deux jours. Elle avait été naguère très-peuplée; mais, depuis quelques années, des navires étrangers en avaient enlevé presque tous les habitants. C'est ce qui permit à Gadifer d'y séjourner assez tranquillement. A une lieue

de profondeur tout le long du rivage, le pays lui parut détestable; mais quand il eut pénétré au centre de l'île qui est d'une grande hauteur, il trouva de magnifiques forêts, dans lesquelles les pins entre autres étaient si gros que deux hommes ne les pouvaient embrasser; on voyait aussi de superbes lauriers; mais, en fait d'arbres, la merveille de cette île étaient ceux qui, semblant attirer les nuages, croissaient au sommet du pays et avaient des feuilles semblables à celles de l'olivier, d'où une eau pure et extrêmement digestive dégouttait sans cesse pour tomber dans des fosses creusées au bas du tronc, qui fournissaient toute l'île, dépourvue en apparence de rivières et de fontaines (5). Les animaux ne manquaient point à l'île de Fer; on y trouvait des porcs, des chèvres et des brebis. Les étrangers y remarquèrent d'abord avec effroi des lézards gros comme des chats, hideux à voir, mais sur le compte desquels ils se rassurèrent bientôt en jugeant qu'ils ne faisaient aucun mal. Parmi les oiseaux qui abondaient à l'île de Fer, il y avait des alouettes, des cailles, des espèces de faisans de courte-volée, des éperviers et des faucons. Gadifer et ses compagnons paraissent ne s'être pas détachés sans regret de cette île, d'où ils emmenèrent quatre femmes et un enfant. Leur succès eût été entier sur ce point, s'ils eussent eu un truchement connaissant parfaitement la langue et les usages de l'île de Fer, mais les dialectes des Guanches étant extrêmement variés, chacune des Canaries aurait exigé un interprète particulier. Gadifer retourna du côté de l'île de Palma et y mouilla à l'embouchure d'une rivière qui tombait dans la mer. Elle parut à ses compagnons la plus délicieuse des îles que l'on eût jusque-là explorées. L'air en était pur et salubre; on y était rarement malade, et les habitants atteignaient une grande longévité. On y trouvait en abondance des dragonniers, des palmiers et de tous les arbres fruitiers naturels à ces îles; on y voyait de beaux pâturages et des terres très-favorables à la culture. La population de l'île de Palma était superbe et nombreuse, car elle avait été préservée jusqu'ici des pirateries et des enlèvements des navigateurs étrangers. Gadifer, après y avoir fait de l'eau, en partit, et, en moins de deux jours et deux nuits, fut ramené par un bon vent au port de Rubicon, distant de plus de cinq cents milles. Cette exploration avait duré trois mois.

Il trouva que ceux de ses compagnons qui étaient restés à Lancerote avaient fait de grands progrès en son absence. On comptait plus de cent prisonniers dans le château de Rubicon, et le nombre des Guanches qui avaient été tués dans divers combats n'était guère moins grand, de sorte que l'île était presque entièrement dépeuplée, et que ce qui y restait d'indigènes n'espérait plus de salut qu'en se faisant baptiser par ces singuliers prédicateurs de la foi. Le fanatisme des Espagnols dernièrement envoyés par Béthencourt, n'avait pas peu contribué à répandre ce barbare moyen de conversion.

Gadifer, aussitôt après son retour à Rubicon, expédia un navire pour l'Espagne avec un compte-rendu pour Béthencourt des dernières explorations; mais avant que ce navire où étaient des Espagnols et un gentilhomme français nommé Geoffroi d'Ausson-ville, fût arrivé à sa destination, Béthencourt vint mouiller dans le port de Rubicon avec d'assez nombreux renforts. Gadifer et ses compagnons allèrent au-devant de lui avec de grands signes de joie, et lui firent la meilleure réception qu'ils purent. Les Guanches nouvellement convertis vinrent aussi pour lui faire honneur, et ils s'étendaient à terre comme pour se livrer à sa grâce et merci, ce qui était leur manière de saluer et de montrer de la déférence. On se mit tout de suite en devoir d'achever la soumission de l'île où le gigantesque et valeureux Guardarfia tenait encore avec un parti de dix-neuf à vingt Guanches. On relança ce prince jusque dans la grande et obscure caverne appelée depuis *dos Verdes*, qui lui servait de palais et de retraite. Il fut pris de nouveau et consentit enfin à se reconnaître pour vaincu en se couchant à terre et en déclarant qu'il était prêt à se faire baptiser avec tous les siens. Ce fut un grand sujet de contentement pour Béthencourt, qui fit instruire et baptiser par ses chapelains le roi Guardarfia, dont on changea le nom en celui de Louis; et dans le même temps se firent aussi baptiser tous les autres Guanches de Lancerote. Cela eut lieu au mois de février 1404.

Béthencourt et Gadifer firent ensemble une expédition à Fortaventure, et s'y saisirent tout d'abord de beaucoup de Guanches à l'aspect étrange, qui, au rapport des anciens voyageurs, se couvraient, dans cette partie des Canaries, de grands bonnets à

poil, ornés de plumes, et avaient la barbe épaisse et hérissée. L'excellence de l'île de Fortaventure, dont les montagnes et les vallées étaient admirablement boisées, et où l'on recueillait, comme déjà on a pu le voir, l'*orseille* (6) en abondance, décidèrent Béthencourt à s'y fortifier sans plus attendre. Un autre motif qui lui fit prendre cette décision, c'est que le bruit se répandait que le roi de Fez, sur la côte barbaresque d'Afrique, élevait des prétentions sur les Canaries, et avait dessein d'y faire passer des troupes. Béthencourt fit construire un fort au penchant d'une montagne, auprès d'une fontaine, à une lieue de la mer, et l'appela Richeroque; Gadifer, de son côté, en fit élever un qu'il nomma Baltherays.

Peu après, Béthencourt confia une belle et bonne compagnie à Gadifer, pour aller à la grande Canarie. Celui-ci s'embarqua le 25 juillet 1404. La traversée ne se fit pas sans peine ni dangers : battu d'une affreuse tourmente, Gadifer fut jeté à cent milles du but de son voyage. Enfin il arriva à la grande Canarie ; mais par des vents si contraires encore, que, comme la nuit régnait, il n'osa jeter l'ancre. On louvoya longtemps; après quoi on vint mouiller au sud-est de l'île sous une ville nommée Argygneguy, où il y avait un assez bon port de refuge pour les petits navires. Gadifer y resta onze jours, pendant lesquels il noua quelques relations, par l'intermédiaire d'un truchement natif du pays, avec le fils du roi Artamy et les autres habitants du voisinage. Cette bonne intelligence dura peu. Quand les Guanches de la grande Canarie eurent vu que, par la quantité de son monde, Gadifer pouvait avoir sur eux des projets menaçants, ils lui dressèrent ainsi qu'aux siens des embûches. Ils attirèrent une fois les étrangers avec une embarcation tout près du rivage, sous le prétexte de leur donner de l'eau et des porcs ; mais quand l'embarcation étant proche, on eut jeté une corde aux insulaires pour la hâler et l'amarrer, ceux-ci firent pleuvoir une grêle de pierres qu'ils maniaient avec une vivacité et une adresse extraordinaires; tous ceux qui se trouvaient à bord en furent plus ou moins atteints. En même temps, ils se mirent dans la mer pour venir enlever l'embarcation. Annibal, fils naturel de Gadifer, quoique grièvement blessé, se saisit d'un aviron, et le faisant voltiger avec prestesse et dextérité, vint enfin à bout de les écarter et de tirer au large, mais non sans que l'on eût perdu deux

rames, un câble et trois barils d'eau. On retourna au navire bien honteux et navré. De nouveaux compagnons se jetèrent dans l'embarcation pour aller venger leurs frères. Mais les Guanches s'avancèrent intrépidement sur le rivage et jusque dans la mer, armés qu'ils étaient de boucliers conquis par eux, l'année précédente, sur les Espagnols, et lançant des traits qui rarement manquaient leur but. Désespérant d'en venir à ses fins de ce côté, Gadifer fit lever l'ancre et s'en alla mouiller sous une autre ville de la grande Canarie, qui avait nom Teldes. N'y ayant sans doute guère mieux réussi qu'à Argygneguy, il retourna un peu contristé, mais non désespéré, à Fortaventure où était resté Béthencourt.

Le temps contraire l'obligea à descendre assez loin du lieu où celui-ci s'était fortifié, et à l'aller rejoindre par terre. Chemin faisant, il rencontra une troupe d'Espagnols qui venaient d'arriver avec un navire tout plein de vivres et de munitions pour Béthencourt. Le patron de ce navire lui ayant parlé de la grande estime dans laquelle le roi de Castille avait Béthencourt, Gadifer ne put se défendre de lui dire avec humeur, que ce seigneur était loin d'avoir tout fait, et que si lui et ses autres compagnons ne l'avaient fort aidé, les choses ne seraient pas à beaucoup près si avancées; que même si Béthencourt n'avait pas tant tardé à revenir, on aurait fait bien mieux encore. Si bien que tous ces discours parvinrent aux oreilles de Béthencourt qui reçut Gadifer avec des signes marqués de mécontentement.

Bientôt après Gadifer appareilla avec un navire particulier pour l'Espagne, et Béthencourt, qui avait à craindre qu'il ne lui nuisît dans l'esprit du roi de Castille, appareilla sur un autre et ne se laissa pas devancer à Séville par son ancien ami, devenu son rival.

Gadifer, qui dans toutes ces aventures avait apparu brave et entreprenant compagnon, mais moins prudent et habile politique que Béthencourt, ne gagna rien auprès d'Henrique III; ce que voyant, il retourna en France, et, depuis lors, ne revint pas aux Canaries.

Pour Béthencourt, il reprit la route de ces îles avec de nouveaux renforts et des pouvoirs du roi de Castille plus explicites encore que ceux qu'il avait auparavant, en vertu de lettres pa-

tentes passées devant un tabellion de Séville. Il débarqua en premier lieu à Fortaventure, où il pensait avec raison que sa présence était nécessaire, Gadifer ayant laissé dans cette île son fils naturel Annibal, qui devait agir tout à fait dans les intérêts de ce dernier. Annibal vint saluer Béthencourt, mais n'apercevant pas son père en sa compagnie, il demanda avec inquiétude ce qu'il était devenu. Béthencourt ayant répondu que Gadifer de La Salle avait jugé à propos de retourner en France, Annibal désolé s'écria qu'il ne désirait désormais rien tant que d'y repasser aussi. A quoi Béthencourt repartit qu'il verrait à l'y reconduire quand son entreprise serait terminée. Et comme Annibal s'étonnait que son père ne lui eût rien écrit de particulier, Béthencourt dit qu'un homme de sa suite avait des lettres pour lui, ce qui était vrai. Tout en causant, Béthencourt cheminait, et arriva au fort de Richeroque. Dans ce moment-là même, quinze hommes de la garnison avaient fait une sortie contre les habitants de l'île, qui escarmouchaient sans cesse pour débusquer les étrangers de leur position. Cette sortie ne fut pas heureuse : six hommes du fort Richeroque périrent, et le reste ne rentra qu'à grand'peine et cruellement maltraité. Béthencourt s'appliqua sans délai à remédier à un tel état de choses. Il partit avec toute la garnison de Richeroque pour se rendre au fort nommé de Baltherays, où naguère Gadifer s'était maintenu dans une sorte d'indépendance; il laissa au dépourvu la première de ces positions pour concentrer toutes ses forces dans la seconde qui lui paraissait plus importante et plus facile à défendre. Les Guanches ne s'en furent pas plutôt aperçus, qu'ils se jetèrent sur Richeroque et détruisirent de fond en comble cet établissement. Après cela, ils se rendirent à un port, nommé de Gardins, qui était distant d'une lieue, et où Béthencourt avait un magasin et une chapelle, en enlevèrent le fer, les canons, les coffres, les tonneaux, les vêtements sacerdotaux, et renversèrent et brûlèrent toutes les constructions faites sur ce point.

Béthencourt, à ces désastreuses nouvelles, entra en campagne avec tout le monde dont il pouvait disposer à Fortaventure, et livra aux insulaires des combats multipliés. Les Guanches de cette île étaient d'une persévérance et d'une intrépidité à toute épreuve. Ils occupaient des bourgades nombreuses et assez bien

bâties, très-solides quoiqu'en pierres sèches; on y voyait çà et là dans la campagne des espèces de châteaux-forts à leur usage et qui indiquaient suffisamment qu'ils s'étaient fait la guerre entre eux; ils élevaient des temples au soleil, à la lune, aux étoiles, et tenaient fermement à leurs demeures, à leurs champs, et à leur loi. L'amour de l'indépendance, chez eux, n'était pas seulement individuel, mais de chacun s'étendait sur tous, tellement que quand l'un était pris, les autres couraient sur les chrétiens qui l'emmenaient, et ne l'abandonnaient qu'après lui avoir donné la mort, qu'il semblait, à cette heure, recevoir avec reconnaissance. Ils étaient d'une agilité surprenante, et bondissaient, comme des chamois, d'une montagne à l'autre, plutôt qu'ils ne couraient. Leur taille était effrayante et leur force ne l'était pas moins. Béthencourt, adoptant le système, quelquefois dangereux, de la plupart des conquérants, se servit contre les Guanches de Fortaventure, des Guanches de Lancerote, qu'on avait dressés à l'européenne et dont on avait fait d'excellents archers. Il battit les insulaires de la première de ces îles, particulièrement dans deux journées importantes, en tua plusieurs et fit passer à Lancerote tout ce qu'il put en prendre de vifs, pour qu'on les y employât au labourage et à rouvrir les fontaines et les citernes que l'on avait fait boucher avant la conquête, comme un moyen d'amener, par la soif, les Lancerotiens à se soumettre. Les Guanches de Fortaventure ne se découragèrent point, et leurs chefs ordonnèrent une levée de tous les hommes, depuis l'âge de dix-huit ans. Vivant de chair non salée, et par conséquent ne pouvant amasser des provisions de cette nature, ils avaient abandonné leurs châteaux-forts pour ne pas s'y laisser bloquer, et tenaient fièrement la campagne. Cependant, lorsque Béthencourt leur eut fait éprouver des pertes assez considérables, il alla relever de ses ruines le fort de Richeroque, où il mit une bonne garnison tirée de Lancerote. Il envoya ensuite Jean Le Courtois et Guillaume d'Andrac, avec quelques hommes, sur une embarcation, le long des côtes, afin d'épier les mouvements des insulaires. Comme les étrangers étaient débarqués et pêchaient à la ligne, soixante Guanches tombèrent inopinément sur eux, et ne leur laissèrent pas regagner sans peine le fort Richeroque, situé à deux lieues de là, les obligeant à toujours combattre en faisant retraite. Si

les flèches étaient venues à manquer aux étrangers, pas un seul n'eût échappé. Trois jours après, d'autres hommes armés jusqu'aux dents rencontrèrent une troupe de Guanches qui les attaquèrent avec fureur et dont ils n'eurent pas moins de peine à se débarrasser. Jean Le Courtois et Annibal, fils de Gadifer, courant la campagne avec quelques-uns de leurs compagnons, arrivèrent à un village où ils trouvèrent une grande partie des gens du pays assemblés en armes, et leur livrèrent un rude combat, dans lequel tomba mort un Guanche d'une taille prodigieuse, que l'on ne put prendre vif, quoique Béthencourt eût depuis longtemps recommandé de faire en sorte de ne le pas tuer (7). Ce ne fut pas non plus sans avoir beaucoup souffert que les étrangers réussirent dans cette occasion, où ils enlevèrent mille chèvres aux indigènes. Il y eut encore bien des rencontres entre les gens de Béthencourt et les Guanches de Fortaventure, qui toutes ne furent pas à l'avantage des étrangers.

Cependant le fils de Gadifer retiré au fort de Baltherays, élevé par son père, n'obéissait qu'avec dépit à Béthencourt, et cherchait à former le noyau d'une faction contre lui; d'Andrac et quelques autres en faisaient déjà partie. Béthencourt les fit tous sommer, par Jean Le Courtois, de garder la foi qu'ils lui devaient, et leur fit demander de quel droit ils s'étaient permis de déchirer une lettre qu'il leur avait envoyée. Annibal et d'Andrac ne répondirent pas d'une manière satisfaisante. Jean Le Courtois trouva moyen de leur enlever trente prisonniers guanches dont on leur avait laissé la garde. Dès lors la querelle éclata d'une manière ouverte. Annibal et d'Andrac déclarèrent que s'ils ne pouvaient résister par la force qui leur manquait, ils feraient clameur contre Béthencourt et demanderaient l'assistance de tous les rois chrétiens; néanmoins il leur fallut insensiblement se soumettre.

Heureusement pour les projets de Béthencourt, les insulaires ignoraient la division qui régnait parmi les étrangers, et les deux royaumes de Fortaventure s'étaient eux-mêmes bien affaiblis par leurs anciennes guerres. En cet état les deux rois guanches, désespérant de pouvoir résister davantage aux forces des chrétiens, sollicitèrent la paix et mandèrent à Béthencourt qu'ils désiraient se faire baptiser. Celui-ci aussitôt leur fit répondre qu'il était prêt à les recevoir et à les traiter en amis et avec la plus grande faveur.

Ils ne tardèrent pas à se rendre à cette invitation, apportant en présent les plus beaux et les plus odorants fruits du pays. Tous les deux furent baptisés avec un assez grand nombre de leurs sujets; à l'un on donna le nom de Louis, qui déjà était celui du roi baptisé de Lancerote; à l'autre on donna le nom d'Alphonse. Bientôt il n'y eut plus que des chrétiens dans Fortaventure, et l'île ne laissa plus sur aucun point le moindre signe d'insurrection.

Béthencourt avait un vaste projet en tête, en s'établissant, de manière à n'en pouvoir plus être expulsé, dans l'île de Fortaventure, celle des Canaries qui est la plus voisine du continent africain. Déjà, dans ses divers voyages, il avait visité toute la côte occidentale du Maroc, et avait avisé comment il serait facile aux princes chrétiens de soumettre toute cette côte et même au delà. Son intention était de parcourir la terre ferme depuis le cap Cantin jusqu'au cap Bojador et à ce qu'on appelle à présent le *Rio-de-Ouro* (le fleuve de l'or), voulant juger par lui-même s'il y avait un bon port où il pût se fortifier, pour avoir la clef du pays, et soumettre ensuite celui-ci (8). La navigation au cap Bojador n'était donc point un sujet de crainte pour Béthencourt; il y pensait comme à une chose qu'il aurait pratiquée plus de trente ans avant que les Portugais ne doublassent ce cap, et si ce seigneur, disent ses chapelains, eût trouvé quelque confort au royaume de France, il ne faut point douter qu'il n'en fût venu à son objet, qui était de s'y établir en maître.

Béthencourt fit voile de Fortaventure pour la France, le dernier jour de janvier 1405, emmenant avec lui plusieurs des gens de Gadifer, mais point Annibal néanmoins, qui s'était décidé à rester. Après vingt et un jours de traversée, le conquérant débarqua heureusement à Harfleur, où il fut reçu avec beaucoup de signes d'amitié par messire Hector de Bacqueville et beaucoup de gens qui avaient ouï parler de ses prouesses. Il se rendit de là à son château de Grainville, où il trouva son oncle messire Robert de Braquemont, depuis amiral de France, à qui il avait engagé ou plutôt loué sa terre de Béthencourt et sa baronnie de Grainville. Il fut grandement fêté par celui-ci et par tous les seigneurs des environs. Eustache d'Erneville, le baron de la Heuse et beaucoup d'autres, vinrent le féliciter sur sa conquête. Madame de Béthen-

court était absente; il la fit aussitôt venir à Grainville avec messire Renaud de Béthencourt, son frère, et il leur donna beaucoup de nouveautés et de curiosités qu'il avait apportées des Canaries, et qui tenaient fort ébahis tous ceux qui les voyaient. Il déclara qu'il se proposait de retourner dans peu de jours aux îles, de tâcher de conquérir la grande Canarie ou au moins de commencer à s'y fortifier, et qu'il emmènerait, pour sa nouvelle expédition, le plus de Normands qui se présenteraient : « Car, dit-il, j'y veux conduire des gens de tous métiers qui soient au monde; et quand ils y seront, il ne faut point douter qu'ils ne se trouveront en bon pays pour vivre à l'aise et sans beaucoup de peine; et à tous ceux qui m'accompagneront, je donnerai suffisamment de terre à cultiver, si cela leur plaît; il y a bien des ouvriers en Normandie qui n'ont pas un pouce de terre et qui ne savent comment vivre, s'ils veulent venir par delà, je leur promets de leur faire tout le mieux que je pourrai, mieux qu'à gens d'autres pays qui les imiteraient, et plus qu'à ceux des îles qui se sont faits chrétiens. »

Aussitôt plusieurs gentilshommes qui étaient présents s'offrirent, entre autres Jean de Bouillé, Jean Du Plessis et Maciot ou Mathieu de Béthencourt, qui était neveu du conquérant, et plusieurs de ses frères. L'exemple de ces seigneurs fut suivi par une grande quantité de gens de tous métiers, de gens mariés et à marier, tant que vous eussiez vu tous les jours venir dix, puis douze, puis trente personnes par jour qui ne réclamaient aucun gage pour le suivre, et encore y en avait-il qui ne demandaient pas mieux que d'apporter leurs provisions. Béthencourt n'eut que l'embarras du choix. Il prit d'abord cent quatre-vingts hommes en état de porter les armes, et ensuite un bon nombre d'ouvriers et de cultivateurs. Pour les emmener, il acheta un navire à Robert de Braquemont qu'il joignit à celui dont il était déjà possesseur, et activa les préparatifs de son départ. Il employa ses trois derniers jours dans Grainville à fêter somptueusement toutes les dames et damoiselles d'alentour; et partit le premier de tous pour Harfleur où était le rendez-vous général. Personne n'y manqua. Le 9 mai 1405, le vent soufflant à souhait, on leva l'ancre.

C'était à Lancerote que Béthencourt avait dessein de descendre

d'abord. Du plus loin qu'on vit blanchir ses voiles, on accourut sur le rivage avec de grandes démonstrations de joie. Bientôt on entendit trompettes et clairons sonner, tambourins, menestrés, harpes, rebequets, busines et toutes sortes d'instruments du temps retentir sur les navires, à couvrir le bruit du tonnerre s'il eût alors roulé dans l'espace. Les Guanches étaient dans un étonnement inexprimable, les Européens restés à Lancerote se montraient aussi fort émerveillés de cette musique, et Béthencourt lui-même était agréablement surpris; car s'il savait avoir amené des musiciens, il ne se doutait pas que beaucoup d'autres jeunes gens, qui n'en faisaient pas leur métier, avaient apporté des instruments avec eux. C'était Maciot de Béthencourt qui lui avait ménagé cette fête, en choisissant parmi ses compagnons le plus possible d'individus se plaisant à faire de la musique. Cependant les navires approchaient, et les bannières et les étendards flottaient au vent; et tous les hommes qui arrivaient étaient en leur plus belle tenue; Béthencourt leur avait donné à chacun un hoqueton neuf, et autour de lui se tenaient six gentilshommes habillés d'argent à ses frais, et plusieurs autres qui l'étaient aussi, mais aux leurs. Jamais Béthencourt ne s'était montré avec si grande pompe; et d'une demi-lieue de loin, les Guanches de Lancerote avaient bien reconnu que c'était leur roi et seigneur. Vous les eussiez vus qui se précipitaient sur la côte au-devant de lui; vous les eussiez ouïs qui criaient en leur langage : « Voici notre roi qui vient. » Et ils étaient si joyeux, si l'on en croit la chronique, qu'ils sautaient, s'embrassaient, se frappaient les uns les autres de plaisir; ce qui sans doute a été un peu exagéré par l'enthousiasme des bons chapelains du conquérant. Béthencourt mit pied à terre au milieu des acclamations de ses compagnons et des signes de soumission des Guanches qui se couchaient devant lui selon leur usage. Il alla ensuite se loger dans son château de Rubicon. Les nouveaux venus de Normandie étaient dans l'enchantement de tout ce qu'ils voyaient. Les arbres, les fruits, le sol même du pays, les coutumes, la taille des insulaires, tout leur était un objet de surprise. Ils ne se lassèrent pas de longtemps de regarder tant de choses inconnues d'eux. Cependant le bruit de l'arrivée de Béthencourt n'avait pas tardé à parvenir à l'île Fortaventure, et bientôt arrivèrent à Lancerote,

pour le complimenter, Jean Le Courtois, son lieutenant, avec six de ses compagnons au nombre desquels était Annibal, le fils naturel de Gadifer. Béthencourt demanda à celui-ci comment il trouvait la quantité et la bonne ordonnance de son monde.

« Il me semble, répondit Annibal, que si l'on fût venu tout de suite ainsi, les choses n'eussent pas duré si longuement et qu'on les aurait encore poussées plus loin. Monsieur, c'est en vérité une fort belle compagnie et bien honnête, et quand les habitants des autres îles, qui ne sont pas encore chrétiens, verront si belle ordonnance, ils s'ébahiront plus que jamais ils n'ont fait. »

Béthencourt passa à Fortaventure avec tous ceux qu'il avait dernièrement amenés de Normandie, et là prit la résolution de passer à la grande Canarie. Le 6 octobre 1405, il cingla vers cette île avec trois galères, dont deux étaient à lui et l'autre lui avait été dernièrement envoyée par le roi de Castille (9). Un coup de vent le jeta avec ses trois navires à la côte d'Afrique, tout près d'un port du cap de Bojador. Béthencourt mit pied à terre avec ses gens et resta huit jours sur le continent. Il y prit quelques hommes et quelques femmes qu'il emmena avec lui, et abattit une grande quantité de chameaux. Comme il s'était ensuite rembarqué, un nouveau coup de vent dispersa ses trois navires : l'un revint à Fortaventure, l'autre fut porté à l'île de Palme, et le troisième, sur lequel il se trouvait en personne, fit meilleure route vers la grande Canarie. Béthencourt ayant jeté l'ancre près de cette île, parlementa quelque temps avec le roi Artamy. Sur ces entrefaites arriva un des navires qui était aussi allé à la côte de Bojador et sur lequel était Jean Le Courtois, Guillaume d'Auberbosc, Annibal, d'Andrac et plusieurs autres qui se montraient très-fiers d'être allés si avant en terre ferme; tellement que l'un se vantait de traverser avec vingt hommes toute la grande Canarie, les habitants fussent-ils dix mille pour essayer de l'empêcher. La prudence de Béthencourt ne put retenir leur fougue, et, malgré lui, ils descendirent à terre, au nombre de quarante-cinq, près du bourg d'Argygneguy, et commencèrent leurs courses à qui mieux mieux. Soit par crainte, soit par ruse, les Guanches firent d'abord retraite assez profondément dans le pays et se laissèrent poursuivre. Mais quand ils eurent vu les étrangers s'at-

tacher en désordre après eux, ils se rallièrent, firent volte-face et les combattirent avec avantage. Là périrent Guillaume d'Auberbosc, qui avait commencé l'escarmouche, Jean Le Courtois, Annibal, fils de Gadifer, Geoffroi d'Aussonville, Guillaume d'Allemagne, Girard de Sombray et seize autres bons compagnons. Les Guanches poursuivirent les vaincus jusqu'au rivage et osèrent même les aller tuer jusque sur leurs embarcations. Une de celles-ci tomba en leur pouvoir.

Béthencourt, après cette funeste journée que sa sagesse n'avait pu prévenir, ne voulut pas rester plus longtemps à la grande Canarie, et fit voile pour l'île de Palme, où il trouva son troisième navire qui avait opéré de ce côté une descente plus heureuse. Aussitôt il se mit en devoir de venir en aide à ses compagnons qui livraient des combats incessants aux Guanches de Palme. En six semaines, il se fut à peu près assuré la conquête de ce pays; néanmoins il ne paraît pas s'y être établi. Puis il passa avec deux de ses navires à l'île de Fer. Voyant que ses succès mêmes dans les combats épuisaient ses forces, il recourut à la ruse, on pourrait même dire à la perfidie, contre les Guanches de l'île de Fer. En effet, à l'aide d'un truchement, qui était le frère du roi de ce pays, il attira près de lui le prince et cent onze de ses sujets sous de feintes promesses d'amitié; et aussitôt que, sur la foi jurée, ils furent arrivés, il s'empara de leurs personnes, les partagea entre ses compagnons, et en laissa vendre beaucoup comme esclaves. Les historiographes de Béthencourt donnent pour cause à cette perfidie la nécessité où leur seigneur se trouva de satisfaire ses compagnons, et de distribuer des terres aux derniers venus de Normandie sans faire tort à ceux de Lancerote et de Fortaventure. En effet, l'île de Fer se trouvant à peu près dépeuplée par l'odieux coup de filet que l'on venait de jeter sur les indigènes, Béthencourt la distribua entre les Normands qui y établirent environ cent vingt ménages.

Béthencourt repassa ensuite à Fortaventure où il prit pour demeure la tour de Baltherays. Il s'y occupa activement de l'organisation de ses colonies. Il exempta de tout droit pendant neuf ans les derniers venus de Normandie, comme n'ayant pas eu autant d'occasions de s'enrichir que les autres. Il interdit expressément la vente de l'orseille sans son congé. Il n'accorda pas la

dîme, mais il donna seulement le trentième aux curés de Fortaventure et de Lancerote, jusqu'à ce qu'il y eût un évêque aux Canaries. Deux fondés de pouvoirs pour chacune des deux îles furent choisis pour administrer la justice sous l'autorité de celui qui devait être lieutenant pour le roi, et Béthencourt engagea ce dernier à les appeler les premiers autour de lui lorsqu'il y aurait lieu de tenir de grandes délibérations de justice, afin que le jugement étant rendu par le plus de gens possible et des plus notables, il parût que Dieu y eût présidé.

Les dispositions que prenait Béthencourt semblaient présager son prochain et définitif départ pour la France. Durant quelques mois encore, il chevaucha avec deux mules dans ses États, présentant son neveu Maciot aux gens du pays comme devant le remplacer, parlant à ceux-ci avec douceur et bonté, au moyen d'interprètes qui le suivaient, et montrant dans sa route à son architecte en titre ce qu'il désirait que l'on fît pour le plus grand avantage des îles. Quand il eut chevauché ainsi par tout le pays et devisé de ce qui lui semblait être utile, il fit crier par ses hérauts que son départ était fixé au 15 décembre 1405, et que si dans le mois qui restait à courir d'ici là, il s'en trouvait qui eussent des réclamations à adresser, ils pouvaient venir à leur seigneur et roi en toute confiance. Béthencourt passa ce dernier mois à Rubicon, dans Lancerote, où il reçut tous ceux qui s'adressèrent à lui pour réclamer sa justice. Personne ne vint de l'île de Fer, personne de l'île de Gomère. Quant à l'île de Lobos, elle n'était point habitée et ne servait de séjour qu'aux loups marins, de la pêche desquels on tirait grand profit. Guardarfia, l'ancien roi de Lancerote, vint trouver Béthencourt, et lui demanda la propriété du lieu qu'il habitait avec des terres à cultiver. Béthencourt lui concéda qu'il aurait demeure et terres plus qu'aucun autre indigène ; mais il lui interdit d'avoir aucune forteresse. Le roi guanche s'en alla satisfait ; car il savait bien quelles terres il avait demandées, et c'étaient les meilleures du pays. Les deux anciens rois de Fortaventure vinrent aussi, et de grandes concessions de terre leur furent également faites. Il distribua aux gentilshommes normands les châteaux et les lieux propres à en faire de nouveaux. Enfin, il réunit une dernière fois ses compagnons et les trois rois guanches autour d'une table bien

servie, et après le dîner il monta sur une espèce de trône, et parla de la sorte à toute l'assemblée :

« Mes amis et mes frères chrétiens, il a plu à Dieu que ce pays fût mis à la foi catholique. Qu'il lui plaise de le maintenir tel, de me donner pouvoir et à vous tous de le bien conduire! Je vous ai réunis en assemblée générale, d'abord pour que vous vous aimiez comme frères, et ensuite pour que vous sachiez par ma bouche ce que je veux et ordonne. Premièrement, j'ordonne Maciot de Béthencourt, mon parent, comme lieutenant et gouverneur de toutes les îles et de toutes mes affaires, soit en guerre, justice et autres choses, et le revêts de toute mon autorité, à la charge de garder mon honneur et mon profit et l'honneur et profit de ceux du pays. Et vous tous, je vous prie et charge de lui obéir comme à ma personne. J'ai ordonné que le cinquième denier serait à moi, c'est-à-dire le cinquième du bétail, de la récolte et de toute chose; et de ces deniers et redevances, deux tiers seront réservés pendant cinq ans pour faire construire deux belles églises, l'une à Fortaventure, l'autre à Lancerote; et le dernier tiers sera à mon lieutenant Maciot, qui le conservera tant qu'il vivra et au bout de cinq ans m'enverra le surplus en Normandie. Il sera tenu de m'envoyer tous les ans des nouvelles de ce pays. Je vous prie d'être tous bons chrétiens, de servir Dieu et de l'aimer. Faites pour le mieux à cet égard, en attendant que Dieu vous ait donné un évêque qui ait le gouvernement de vos âmes. Et, s'il plaît à Dieu, ce sera bientôt; car j'irai à Rome requérir le pape qu'il en donne un aux îles. A présent, ajouta Béthencourt en terminant, que s'il en est qui aient quelque avis à me donner, qu'ils parlent, et, petits ou grands, je les écouterai. »

Personne n'éleva la voix pour ouvrir un nouvel avis, et au contraire tous disaient que l'on ne pouvait mieux penser ni parler.

Le 15 décembre, comme il l'avait annoncé, Béthencourt mit à la voile de Lancerote, emmenant avec lui plusieurs de ses compagnons, et Jean Le Verrier, son chapelain. Il dit un adieu, qu'il ne croyait pas devoir être le dernier, à ces îles délicieuses qu'il avait en partie conquises et dont il s'était fait un royaume.

Parmi elles, il en était une où jamais, que l'on sache, on ne l'avait vu aborder, une que garantit quelque temps des agressions des Européens et son étrange aspect et jusqu'à son nom même. C'était Ténériffe que l'on appelait *Enfer* à cause du volcan toujours brûlant de la gigantesque montagne dont elle est formée tout entière et de laquelle on ne s'approchait pas sans un sentiment d'effroi mêlé de superstition (10). On pouvait la considérer d'autre part comme l'île sacrée, comme le sanctuaire des populations guanches. Sept rois se la partageaient, qui avaient, comme leurs sujets, des cavernes ou grottes régulières pour demeures. Les Guanches de Ténériffe passaient pour les plus belliqueux et les plus redoutables de tout l'archipel. Aussi jamais encore n'en avait-on réduit au servage. Dans cette île surtout, l'art des embaumements que possédaient en général les indigènes des Canaries, était pratiqué sur la plus vaste échelle, et la mort avait ici ses villes aussi peuplées, aussi en ordre que la vie (11). Les plus belles mais aussi les plus inaccessibles cavernes lui étaient réservées. Là, les corps, transformés en momies, précieusement conservés par un procédé différent de celui des Égyptiens, étaient rangés sur des espèces de tréteaux, quelquefois jusqu'au nombre de deux mille dans une même grotte; de nos jours encore, on découvre aux Canaries de ces grottes sépulcrales, dont plusieurs avaient été soigneusement murées par les Guanches, sans doute pour qu'on ne les profanât point. A Ténériffe, les Guanches, exempts de tout contact avec les étrangers, avaient conservé leur antique physionomie, leur caractère primitif. Peuple pasteur dont l'origine remontait à des temps impossibles à retrouver, les Guanches, de haute taille, de belles proportions, robustes, infatigables, d'une agilité surprenante, aimaient éperdument la danse, la musique, le chant, la poésie, ce premier langage de l'homme en face de la nature, et il paraît que c'étaient dans des poésies, répétées d'âge en âge, qu'ils perpétuaient leurs vieilles traditions (12).

Mais il ne faut pas perdre de vue Béthencourt. Il eut assez bon vent après son départ de Lancerote, et, en sept jours, il arriva à Séville, puis se rendit à Valladolid où le roi de Castille lui fit plus noble accueil que jamais; il resta quinze jours à la cour d'Henrique III, au milieu des fêtes et des honneurs. On ne se lassait pas

de l'ouïr raconter les choses surprenantes qu'il avait vues ou accomplies. Avant de prendre congé du roi de Castille, il le pria de l'aider dans ses démarches pour obtenir du pape Innocent VII qu'un évêque fût donné aux îles nouvellement conquises. Henrique III lui remit en conséquence des lettres pour le souverain pontife et lui adjoignit pour l'accompagner à Rome Alberto de Las Casas, qu'il désirait voir nommer au nouveau siége épiscopal. Béthencourt partit pour l'Italie au commencement de l'année 1405, et arriva à Rome en onze jours. Le pape Innocent VII ne le reçut pas avec moins de faveur que n'avait fait le roi de Castille. Ayant ouvert les lettres d'Henrique III, il lui dit :

« Vous êtes un de nos enfants et pour tel je vous tiens ; vous avez obtenu un beau commencement, accompli un beau fait. Le roi d'Espagne m'écrit que vous avez conquis certaines îles, et que vous en avez amené les habitants à la foi catholique. Le premier vous aurez été cause que d'autres de mes enfants arriveront à des choses plus étendues ; car, ainsi que j'entends, le pays de terre ferme n'est pas loin de là, et le pays de Barbarie et celui de Guinée ne sont pas à plus de douze lieues ; et même le roi d'Espagne m'écrit que vous êtes allé à bien dix lieues dans ce pays de Guinée et que vous avez tué et amené des Sarrasins (des mécréants). Vous êtes bien homme de qui on doit tenir compte ; aussi veux-je que vous ne soyez pas mis en oubli, et que vous soyez compté, par écrit, au catalogue des autres rois. Pour ce que vous me demandez qu'il y ait un évêque aux Canaries, votre raison et votre volonté sont honnêtes ; celui que vous voulez qui le soit, puisqu'il est homme capable, je vous l'octroie. »

Les bulles furent en effet très-promptement expédiées en faveur d'Alberto de Las Casas (13), nommé évêque de toutes les Canaries. Béthencourt, au comble de ses vœux, s'en alla de Rome, après avoir été quinze jours logé et fêté dans le palais papal. Il prit la route de France pendant que le nouveau prélat retournait en Espagne pour de là passer aux Canaries. A son passage par Florence, Béthencourt fut l'objet de la curiosité de tous les habitants. La communauté de cette ville fameuse et alors si riche tint à honneur de le défrayer et de lui faire une belle réception. Toujours chevauchant, il arriva à Paris, puis à Béthencourt, où il trouva sa femme. De là, il se rendit en son château de Grainville où

vinrent bientôt après madame de Béthencourt, Renaud de Béthencourt, son frère, alors grand-maître d'hôtel du duc de Bourgogne Jean sans Peur, et un grand nombre de personnes qui lui composaient en quelque sorte une cour plus digne et plus honnête que n'allait l'être bientôt celle de l'infortuné roi de France Charles VI. Il reçut quelque temps après la nouvelle que ses deux navires s'étaient perdus, le premier auprès de La Rochelle, en revenant de Séville, le second en faisant la traversée des îles à Honfleur avec un riche chargement fait par Maciot de Béthencourt. Mais, en revanche, il eut la consolation d'apprendre que l'évêque des Canaries était arrivé à bon port à Fortaventure, où Maciot lui avait fait une belle réception; que depuis, à chaque prône en l'église, ce prélat faisait faire une prière publique pour lui, en qualité de roi et souverain des îles, et qu'enfin tout semblait aller pour le mieux dans ses États. A quelques années de là, madame de Béthencourt mourut sans lui laisser d'héritiers directs. Il tomba à son tour malade, en l'année 1425, et vit bien que son dernier jour approchait. Il envoya chercher plusieurs de ses amis et particulièrement son frère, qui était son plus proche héritier. Mais celui-ci n'arrivant pas assez tôt, il chargea ceux qui étaient présents de lui dire d'aller à Paris chez un notaire qui lui remettrait un coffret de papiers, sur lequel étaient écrits ces mots : « Ce sont les lettres de Grainville et de Béthencourt. » A peine avait-il prononcé ces paroles, il rendit l'âme dans les bras du Seigneur. On lui fit de grandes funérailles, et on l'enterra dans l'église de Grainville la Teinturière, devant le maître-autel.

Le successeur que Jean de Béthencourt s'était donné aux Canaries dans la personne de son neveu Maciot ou Mathieu de Béthencourt n'était pas digne d'un héritage de ce genre. Apre au gain plus qu'à l'honneur, il n'ajouta aux conquêtes de son oncle celle de l'île de Gomère, que pour aliéner avec plus d'avantages la petite souveraineté qui lui avait été laissée. On l'accuse même de l'avoir vendue plusieurs fois à des acquéreurs de nationalité différente, ce qui ne pouvait manquer d'amener de grandes contestations et difficultés. En 1428, il l'aliéna par acte authentique au roi de Portugal, en échange de terres et propriétés industrielles aux îles Açores. Plus tard les îles Canaries firent retour à

a couronne d'Espagne et aux Espagnols, qui n'en achevèrent la conquête qu'en exterminant jusqu'au dernier des Guanches. Le nom de Béthencourt, nonobstant l'aliénation faite par Maciot ou Mathieu de Béthencourt, ne cessa pas d'exister aux Canaries, en même temps qu'il se perpétuait aux Açores (14).

CHAPITRE XII.

De 1422 à 1457.

Avénement de Charles VII. — Défense du Mont-Saint-Michel. — Fin des succès des Anglais et retour de la fortune aux Français. — Défaites successives des Anglais et de leurs partisans. — Réconciliation de Philippe de Bourgogne avec le roi de France.— Siége de Calais par le duc de Bourgogne. — Aventure arrivée à deux gabares anglaises.— La province maritime de Normandie soulevée contre l'étranger. — Succès du maréchal de Rieux dans cette province. —Nouveau siége d'Harfleur par les Anglais.—Dieppe délivrée par le dauphin.—Trêves.—Reprise des hostilités.— Succès de Dunois en Normandie.—Cherbourg repris.—Les Anglais expulsés de toute la Normandie.—Leurs défaites en Guienne.—Prise de Blaye et soumission de Bordeaux. — Les Anglais introduits de nouveau dans Bordeaux par trahison.—Leur expulsion définitive de la Guienne.— Calais et Guines seuls leur restent en France. — Guerres de *la Religion*. — Jacques Cœur, argentier du roi, célèbre armateur de Montpellier. — Il arme une flotte de galères pour secourir *la Religion*.—Conquête de Constantinople par les Turcs et fin de l'empire d'Orient.

Le frère du feu roi Henri V, le duc de Bedford, qui avait été lui-même salué par ses compatriotes du titre de lord-protecteur d'Angleterre et de France, pendant la minorité de son neveu, faisait proclamer Henri VI dans la basilique de Saint-Denis; tandis que le dauphin, fils de Charles VI, que les Anglais et le parti du duc de Bourgogne appelaient, par dérision, le petit roi de Bourges, mais qui n'en était pas assurément réduit à cette ville, comme cela le donnerait à entendre, tenait toujours derrière la Loire, et se faisait, de son côté, proclamer légitime et seul roi de France, sous le nom de Charles VII. La France avait alors deux amiraux, l'un Anglais, nommé par Henri VI, l'autre Français, nommé par Charles VII.

Bedford, au commencement de sa régence, soumit plusieurs places de Picardie, et entre autres le Crotoy, qui ne se rendit

qu'après un long siége. Dans la Normandie, un rocher que le flux de la mer bat de tous côtés deux fois en vingt-quatre heures, troublait cependant encore le sommeil du régent. C'était le Mont-Saint-Michel, à deux lieues d'Avranches, forteresse nouvellement construite autour d'une antique abbaye, qui refusait obstinément de se rendre. L'abbé du monastère, gouverneur-né de la place, s'étant retiré auprès du régent, un capitaine pour le roi de France fut établi au Mont-Saint-Michel. Le brave d'Estouteville avait succédé en cette qualité à Dunois, quand les Anglais entreprirent d'en finir avec ce rocher, en 1423. Vaillamment secondé par cent dix-neuf gentilshommes ou bons bourgeois normands, bretons et autres, parmi lesquels les Lahire, les Bricqueville, les Houël, les Jean Guiton, les Thomas Guérin, les Beauvoir, les Brézé, les Tournemine, les Carrouges, les Le Gris, les Clinchamp, les d'Orgeval, etc., d'Estouteville obligea les ennemis, malgré leur nombre et leur ténacité, à lever le siége. Les noms et les armoiries des intrépides défenseurs du Mont-Saint-Michel furent conservés sur les murs de l'église de l'abbaye.

Peu d'années après, Jeanne d'Arc, aidée de quelques vaillants capitaines restés fidèles à la cause de la France, et de courageux habitants, chassait les Anglais de devant Orléans; puis elle gagnait sur eux la bataille de Patai, et le sort des armes changeait complétement de face. Dans le cours de l'année 1429, le duc de Bedford, découragé, remit à Philippe de Bourgogne, son beau-frère, la régence de la partie de la France qu'il occupait, moins le gouvernement de Normandie qu'il se réserva. Ce fut en vain qu'il fit monter, à Rouen, sur le bûcher, la grande et infortunée Jeanne d'Arc; en vain que, pour contrebalancer le sacre de Charles VII, qui avait eu lieu dans Reims le 17 juillet 1429, il fit couronner, le 16 décembre 1432, le jeune Henri VI d'Angleterre dans l'église Notre-Dame de Paris : il finit ses jours à Rouen, au mois de septembre 1435, en voyant de ses yeux mourants la France lui échapper de toutes parts. Le 21 du même mois, Philippe de Bourgogne, pressé par sa noblesse, pressé par les remords que lui causait sa longue et héréditaire trahison, et aussi par le souvenir de son titre de Français, qui le faisait encore tressaillir malgré lui, signait le traité d'Arras et se réconciliait avec Charles VII. Trois jours après, Isabeau de Bavière terminait sa vie

maudite dans le dédain de tous. Les ennemis de la France, aussi bien ceux du dehors que du dedans, s'amendaient ou s'en allaient ainsi l'un après l'autre; malgré le mauvais vouloir de quelques princes encore, les choses rentraient peu à peu dans leur état normal. Au mois d'avril 1436, les habitants de Paris introduisirent le connétable de France, Arthur de Bretagne, comte de Richemont, dans leur ville, que les Anglais quittèrent par capitulation; ils s'embarquèrent sur la Seine, au milieu des huées du peuple, pour être transportés à Rouen.

Le duc de Bourgogne, qui avait à prouver qu'il était fidèle à ses nouveaux engagements, investit Calais et fut sur le point de le reprendre; mais cette ville ne devait pas revenir encore à la France. Philippe le Bon, mal secondé par ses sujets de Flandres, leva le siége au bout d'un mois, le 31 juillet 1436. En revanche, dans le même temps, la ville du Crotoy, en Picardie, était reprise d'assaut; mais le fort qui commandait la place resta encore au pouvoir des Anglais. Ceux-ci avaient deux gabares, avec lesquelles ils inquiétaient continuellement les habitants d'Abbeville, et particulièrement les pêcheurs. Les Abbevillais jouèrent à ce sujet à leurs ennemis un plaisant tour : plusieurs d'entre eux se rendirent de nuit avec un bateau aux abords du Crotoy, et, se jetant à la nage, grappinèrent les deux gabares anglaises par dessous l'eau; puis, au moyen de longues cordes attachées aux grappins, ils les amenèrent à Abbeville. Le lendemain matin, les Anglais du fort du Crotoy furent bien stupéfaits et dépités de ne plus voir leurs navires; les rieurs n'étaient pas parmi eux. En masse ou en détail, tout se tournait contre l'étranger.

Dès l'an 1434, les communes de Normandie s'étaient soulevées contre les Anglais et leurs garnisons, et avaient ainsi singulièrement facilité les opérations du maréchal de Rieux, qui s'était rendu maître, au nom de Charles VII, de la plupart des villes et forteresses de cette importante province maritime, entre autres de Dieppe, de Fécamp et d'Harfleur. Mais l'année 1437 et l'année 1440 détruisirent en partie l'œuvre de 1434 sur le littoral de la Normandie. Les Anglais s'emparèrent de nouveau de Fécamp, et firent une fois encore supporter un rude siége à la ville d'Harfleur, si dévouée à la patrie. Jean d'Estouteville et les habitants déployèrent le même zèle, la même énergie, le même courage

qu'à l'époque de la première descente de Henri V; mais, après quatre mois d'une courageuse résistance, Harfleur, en proie à la plus affreuse disette, dut rouvrir ses portes à l'étranger; et ses braves et infortunés habitants, par suite de la nouvelle capitulation, sortirent des murs, comme précédemment, un bâton à la main pour tout bagage.

Les Anglais, commandés par le fameux Talbot, investirent de nouveau Dieppe, au nombre de cinq mille, dans les premiers jours de novembre 1442. Dunois réussit à introduire un secours dans la ville. Mais Talbot, s'étant emparé du fort de Charles-Mesnil, sur la montagne de Polet, parvint ainsi, presque aussitôt après, à couper toute communication à Dieppe, dont le blocus dura près de neuf mois. Heureusement que le dauphin, fils aîné de Charles VII, qui fut depuis Louis XI, arriva avec un corps d'armée, força les lignes ennemies, entra dans la ville, le 14 août 1443; puis, faisant une vigoureuse sortie, emporta d'assaut le fort de Charles-Mesnil, tua quatre cents Anglais, et fit lever le siége. Le duc Jean de Sommerset arrivait, avec cinq mille autres Anglais, au secours de Talbot; mais il était trop tard, le duc fut obligé de se rembarquer avec son monde.

Épuisés de part et d'autre par des guerres si longues et si acharnées; les Anglais et les Français se concédèrent un mutuel répit, au mois de mai de l'année suivante, pour reprendre haleine et se disposer à terminer définitivement la querelle. En 1449, Dunois et François I[er], duc de Bretagne, dirigé par son oncle le connétable de Richemont, recommencèrent les hostilités, en reprenant plusieurs places de la Normandie; Rouen ouvrit avec une joie extrême ses portes à Charles VII, et Talbot, le plus célèbre des capitaines anglais, capitula dans le château et fut fait prisonnier. Au mois de décembre suivant, on résolut de déloger de nouveau l'étranger de la ville d'Harfleur. Charles VII en personne, avec toute sa suite, vint jusqu'à une demi-lieue de la ville, et Dunois entreprit le siége avec six mille cavaliers et quatre mille archers, tandis que vingt-cinq vaisseaux gardaient l'embouchure de la Seine; ce qui prouve que la France avait profité de la dernière trêve pour relever quelque peu sa marine anéantie. Les Anglais capitulèrent promptement et se rembarquèrent le 4 janvier 1450. Au mois de février suivant, Honfleur fut aussi

reprise. Restait encore à l'ennemi, dans la Normandie, la plus forte ville du littoral, Cherbourg, où un général illustre, Thomas Kyriel, débarqua au mois de mars, avec un corps d'armée de trois mille hommes d'élite, qui se grossit considérablement de tous les Anglais dispersés dans la province. Le 15 août de la même année, ils perdirent la mémorable bataille continentale de Fourmigni, dans laquelle Thomas Kyriel fut fait prisonnier, et rien ne s'opposa plus au siége de Cherbourg, dernier refuge des Anglais de ce côté du pays. La place était très-forte, la garnison très-nombreuse. Mais, à cette époque, l'artillerie française, naguère si inférieure à celle de l'étranger, était devenue la première du monde, et servait déjà avec une grande habileté à résoudre toutes les questions de défense et d'attaque. Les assiégés ne virent pas sans un grand étonnement les canonniers français dresser une de leurs batteries en un endroit au-dessus duquel les eaux de la mer s'élevaient par intermittences ; à l'approche de la vague, ils couvraient la lumière et la bouche de leurs pièces avec des peaux graissées ; et dès que le flot s'était retiré, ils revenaient à la charge, levaient leur appareil, et recommençaient le feu. Le pays eut à regretter durant ce siége, qui se faisait à la fois par terre et par mer, l'amiral de France, Prégent de Coëtivi et de Retz, qui fut tué d'un coup de canon en donnant vaillamment ses ordres. Le 22 août, les Anglais repassèrent la Manche, après avoir capitulé dans la place.

Toute la Normandie étant purgée de la présence de l'étranger, Charles VII passa à une autre province maritime, à la Guienne, dont il prétendait à bon droit aujourd'hui déshériter le roi d'Angleterre, qui avait voulu le dépouiller lui-même de tout son royaume. Dunois prit le commandement de l'armée française, obtint de rapides succès, fit capituler les places qui tenaient garnison anglaise, reprit la ville et le château de Blaye, et se fit ouvrir les portes de Bordeaux le 23 juin 1451. Aù mois d'août suivant, il assiégea et prit Bayonne. La tête de Buch, dont les seigneurs avaient le titre de *captal*, fut aussi réduite. Il est vrai qu'en 1452, Talbot, qui avait recouvré sa liberté, fit une descente auprès de Bordeaux, et fut introduit par trahison dans la ville avant même que les soldats de Charles VII eussent soupçonné son arrivée, faisant ainsi prisonniers le sénéchal de Guienne,

le sous-maire de Bordeaux et presque toute la garnison française.

A la nouvelle du succès de Talbot, et des efforts de ce capitaine pour soulever la Guienne au nom des droits de son souverain, comme héritier des Plantagenets, sinon comme prétendant au trône de France, quatre-vingt-six bâtiments armés firent voile de l'Angleterre pour approvisionner Bordeaux, et soutenir ces débuts favorables à l'étranger. On allait entrer en hiver; les Français battirent d'abord en retraite; mais, dès le printemps, ils furent les premiers à commencer l'attaque. La fortune ne les avait pas quittés pour longtemps, Talbot fut battu et tué; ce qui put échapper des Anglais demanda quartier; et le 19 octobre, Charles VII en personne prit possession de Bordeaux et de la flotte anglaise, qui était à l'ancre au-dessous de la ville.

Dès lors il ne resta plus en France aux Anglais que les villes de Calais et de Guines. Charles VII négligea de les reprendre, en raison des prétentions que le duc de Bourgogne faisait valoir personnellement sur elles. Les rois d'Angleterre, réduits à deux places sur le continent, comme souvenir des désirs de conquête de leurs prédécesseurs, et aux îles de Jersey, Guernesey, et petites dépendances, comme souvenir de leur origine française, purent méditer désormais sur la maxime : « Qui trop embrasse, mal étreint. » Pour avoir ambitionné tout le royaume de France, ils avaient perdu leurs belles et héréditaires possessions; et s'il est vrai qu'en toutes choses il ne faille considérer que la fin, les tentatives et les triomphes même d'Édouard III et de Henri V avaient été un désastre pour leurs héritiers. Comme résultat net, les conquérants ce furent encore les Français.

Pendant ce temps la grande-maîtrise de Rhodes était revenu, en 1437, à un Français, Jean Bonpar de Lastic, de la langue d'Auvergne, le premier, dit-on, qui ait changé l'humble titre de *magister* de l'Ordre, en celui de grand-maître. Dès sa jeunesse, Jean de Lastic avait donné des preuves éclatantes de sa valeur et de son sang-froid au milieu des dangers. La France l'avait vu combattre sous le connétable de Clisson, à un âge où l'on compte encore parmi les enfants. Il était à peine âgé de quinze ans, lorsqu'en 1385, les Anglais l'avaient fait prisonnier, avec son père, qu'il défendait l'arme à la main. Entré, en 1395, dans l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, ses mérites n'avaient pas

tardé à l'élever aux dignités de grand-prieur d'Auvergne et de commandeur de Montcalm. A peine était-il devenu grand-maître, qu'il apprit que toutes les forces du soudan d'Égypte, Abou-zaïd Jacmac, allaient lui tomber sur les bras. Jean de Lastic s'assura, autant que possible, de la neutralité d'Amurat II, sultan des Turcs, arma huit galères, quatre vaisseaux de haut bord et plusieurs bâtiments de transport, dans lesquels il fit passer de bonnes troupes; en même temps, il augmenta les fortifications de Rhodes et de ses dépendances, et ordonna qu'on se tînt continuellement prêt à repousser les attaques.

Le 25 septembre 1440, en effet, on signala la flotte du soudan, forte de dix-huit galères et d'un grand nombre d'autres bâtiments bien armés et chargés d'arbalétriers et de diverses troupes de débarquement. Le grand-maître fut sommé, au nom du soudan, de rendre l'île de Rhodes, comme étant, prétendait-on, aussi bien que l'île de Chypre, une ancienne dépendance de l'empire d'Égypte. Sur le refus péremptoire de Jean de Lastic, la flotte égyptienne se mit en devoir d'opérer un débarquement. Mais tandis que tous les chevaliers et les habitants de l'île, le grand-maître en tête, couraient en armes à la défense de la côte, la flotte chrétienne, commandée par Guillaume de Lastic, neveu de Jean, sortait du port en bonne ordonnance, et, quoique bien inférieure en nombre, allait fièrement présenter la bataille à celle des ennemis, qui se retirèrent précipitamment dans une anse, furent tenus continuellement en respect, et se virent en peu de temps réduits à la défensive. La flotte du soudan se réfugia au mouillage d'une île qui appartenait aux Turcs; les galères égyptiennes furent jointes l'une contre l'autre, les proues tournées du côté de la mer, avec des batteries dressées pour repousser les chevaliers, en cas d'attaque de leur part. Le chef de la flotte de Rhodes, qui n'avait pas perdu de vue les ennemis, prit la hardie résolution d'aller les combattre jusque dans cette position où ils étaient encore soutenus, en qualité de co-religionnaires, par tous les habitants de l'île turque, déclarant qu'il s'ensevelirait plutôt dans la mer que d'avoir vu de si près les infidèles sans leur montrer ce que valait le courage des chrétiens. Mais, comme il n'avait pas moins de sagesse que de valeur, il fit passer ses troupes dans des bâtiments qui tiraient peu d'eau, et pouvaient s'approcher

sans danger de la côte; il se mit à leur tête, et, favorisé de son artillerie, fondit sur les mahométans qui le reçurent, de leur côté, avec le feu de leur canon et de leur mousqueterie. La défense s'éleva à l'énergie de l'attaque. Les mahométans combattirent avec une fureur de désespérés; ils perdirent plus de sept cents d'entre eux. Le chef de la flotte de Rhodes, dont le sang coulait à flots par cinq blessures, continuait à donner ses ordres et à combattre, lorsque la nuit mit fin à la bataille. Il n'avait perdu que soixante des siens. Un gros temps, qui menaçait ses galères, le força seul à reprendre la route de Rhodes, où la flotte du soudan n'eut garde de le suivre. Elle alla faire quelques dégâts dans l'île de Chypre, et retourna honteusement en Égypte.

Le soudan avait une injure de plus à venger. Il envoya une nouvelle et plus considérable flotte contre Rhodes, au mois d'août 1444. Elle portait dix-huit mille hommes d'infanterie, et un corps considérable de la célèbre cavalerie mameluck, alors le principal appui de l'empire du soudan. On ne put s'opposer, faute d'un nombre suffisant de vaisseaux et de galères, à la descente des mahométans qui marchèrent, sans s'arrêter aux places secondaires, sur la capitale de l'île, tandis que leur flotte en bloquait le port, et empêchait qu'on y jetât des secours. Mais Jean de Lastic et ses chevaliers firent si valeureusement leur devoir, que l'armée égyptienne dut se rembarquer avec une grande perte, après quarante jours de siége, durant lesquels les chrétiens avaient soutenu plusieurs assauts. Jean de Lastic prévoyant que l'île de Rhodes ne tarderait pas à être de nouveau le but des attaques des mahométans, voulut prendre des précautions pour l'avenir : il s'adressa aux principaux souverains de la chrétienté; mais ils étaient tous alors occupés de leurs intérêts personnels; la France, avec son roi Charles VII, se débattait pour sortir des serres de l'Anglais. Le grand-maître jugea prudent en conséquence d'amener, avec le soudan d'Égypte, une paix dans laquelle l'honneur de l'Ordre resterait sauf.

Un armateur français, fils d'un orfèvre de Bourges, le célèbre Jacques Cœur, qui eut l'administration des finances de la France avec le titre d'*argentier du roi*, fut à cette époque l'une des principales causes de la paix que désirait Jean de Lastic. Jacques Cœur avait des espèces de flottes à ses ordres, qu'il envoyait dans

l'Égypte et le Levant, pour y porter des marchandises d'Europe, des armes, des lingots d'or et d'argent, et pour en rapporter de la soie et des épiceries. Il entretenait ordinairement à Montpellier, centre de ses opérations, douze navires au moins. Trois cents facteurs lui obéissaient, et il faisait à lui seul plus de commerce que tous les négociants de la France et de l'Italie ensemble; quand on voulait faire ressortir la richesse extraordinaire d'un individu, on disait : « Riche comme Jacques Cœur. » Il mit au service de l'Ordre de Saint-Jean une escadre de galères, armée à ses frais, qui portait un de ses facteurs muni de saufs-conduits, à la faveur desquels un agent du grand-maître passa à Alexandrie et y débarqua. Par suite, un traité de paix fut signé avec le soudan d'Égypte, en 1445. Moins de trois années après, Jacques Cœur, aussi grand patriote que bon chrétien, avançait deux cent mille écus d'or à Charles VII, et entretenait à ses frais quatre armées qui achevaient de chasser les Anglais de France. Pour le récompenser de si grands services, les rois ingrats, et qui rarement pardonnent aux services auxquels ils doivent leur propre élévation, le firent jeter dans une prison; ses juges iniques, parmi lesquels on comptait un Chabannes, se partagèrent effrontément sa dépouille. Jacques Cœur dut au zèle reconnaissant d'un de ses anciens commis, nommé Jean de Village, de se soustraire, après un long temps de souffrance, à son odieuse captivité; il se rendit à Rome, où le pape Calixte III lui donna le commandement d'une partie des vaisseaux qu'il envoyait contre les Turcs. Jacques Cœur avait déjà fait voile, quand la maladie l'obligea de s'arrêter dans l'île de Chio, où il termina sa carrière si bien remplie, en 1461.

La même escadre de Jacques Cœur, qui avait transporté à Alexandrie l'envoyé du grand-maître Jean de Lastic, ramena à Rhodes un grand nombre d'esclaves chrétiens, délivrés en conséquence du traité.

Il y avait peu de temps que l'île de Rhodes s'était assurée de la tranquillité du côté de l'Égypte, lorsque l'avénement du fameux sultan Mahomet II la menaça, ainsi que toute la chrétienté, de dangers plus grands. Mahomet acheva la ruine de l'empire grec, le 27 mai 1453, par la prise de Constantinople. Le dernier empereur chrétien d'Orient, Constantin Paléologue et quarante mille chrétiens furent massacrés par les Turcs, dans cette immense

catastrophe qui devait changer pour longtemps la face de l'Europe, et que les princes chrétiens d'Occident, absorbés par leurs propres querelles ne firent rien pour prévenir.

Six mois à peine après la conquête de Constantinople, Mahomet II envoya sommer le grand-maître de Rhodes de le reconnaître pour souverain et de lui payer, comme vassal, un tribut annuel de deux mille ducats. Jean de Lastic répondit que lui et son Ordre ne relevaient que du pape, et qu'il sacrifierait avec joie sa vie plutôt que d'obtempérer aux volontés du sultan. Ne pouvant douter de la furieuse tempête qu'une si noble réponse allait attirer sur Rhodes, il envoya en France le commandeur d'Aubusson pour y solliciter de prompts secours; mais il mourut accablé d'ans et de glorieux services, avant de connaître le résultat de cette mission confiée à l'homme illustre qui devait être son quatrième successeur (1).

CHAPITRE XIII.

De 1457 à 1493.

Évenements maritimes qui suivirent l'expulsion des Anglais de France.—Descente à Sandwich.—Événements de Gênes à la fin du règne de Charles VII. — La France mêlée aux querelles de la Rose blanche et de la Rose rouge, en Angleterre. — Les ducs de Bourgogne et de Bretagne, Charles le Téméraire et François II, appellent le roi d'Angleterre, Édouard IV, en France. — Victoires navales du vice-amiral Coulon. — Louis XI réunit plusieurs provinces nouvelles au domaine de la couronne, entre autres la Provence. — Il laisse à son successeur le soin de faire valoir les prétentions qui lui sont léguées sur Naples et les Siciles.—La Flandre aide au changement de la maison régnante d'Angleterre. — Position de la Bretagne à l'égard de la France au commencement du règne de Charles VIII. — Henri VII d'Angleterre veut attaquer la France. — Il est obligé de faire sa paix.—Suite des guerres de *la Religion*. — Siége de Rhodes par Mahomet II.

Enfin l'Angleterre, humiliée, vaincue, ne tarda pas à connaître de nouveau chez elle-même les misères et les maux qu'apporte avec soi l'étranger. Au mois d'août 1457, le sire de Brézé, sénéchal de Normandie, et le capitaine d'Évreux firent voile de Dieppe et d'Harfleur, et opérèrent, avec quelques troupes, une descente à Sandwich, dans le comté de Kent. Trois cents Anglais périrent dans le combat qui s'engagea : la ville de Sandwich fut prise et livrée au pillage par les vainqueurs, qui s'emparèrent en outre de plusieurs vaisseaux anglais. Les Français se rembarquèrent par la marée qui suivit celle qui les avait amenés, emportant un butin considérable.

Cependant l'attention de la France, délivrée du côté de l'Océan, se reportait vers la Méditerranée. C'était le temps où un prince du même sang que les Valois, René, duc d'Anjou et de Lorraine et comte de Provence, qui n'avait pas abdiqué ses prétentions

sur Naples et les Siciles, disputait à la maison d'Aragon, sinon par lui-même, au moins par Jean, son fils, duc de Calabre, les quelques débris qu'il avait conservés de ce royaume. C'était aussi le temps où la seigneurie de Gênes ayant été de nouveau dévolue au roi de France, ceux-là mêmes qui la lui avaient donnée conspiraient pour la lui enlever. En 1461, une insurrection força Louis de La Vallée et les Français qu'il commandait à se retirer de la ville de Gênes, dans la forte enceinte du Castelletto. A cette nouvelle, une armée de six mille hommes fut embarquée dans les ports de Provence, et envoyée contre les rebelles; elle descendit à Savone, s'avança sans encombre jusqu'auprès de Gênes, et la flotte qui l'avait amenée alla jeter l'ancre à peu de distance de cette ville. L'ennemi vint bientôt à la rencontre des Français, qui furent obligés de regagner, avec perte, leurs vaisseaux. Le Castelletto fut évacué; la flotte française regagna les ports de Provence. Savone resta néanmoins encore à la France. On regrette que la vie triomphante de Charles VII ait été, dans sa dernière année, témoin de cet échec. Les affaires de la France dans la Méditerranée et sur les côtes d'Italie en restèrent là pour une assez longue suite d'années. René, duc d'Anjou, comte de Provence et roi titulaire des Siciles, s'occupa moins désormais de guerroyer que de donner quelque bonheur à ses provinces de France; il rendit à Marseille toute sa splendeur.

Louis XI succéda à son père Charles VII, en 1461, et le coup d'essai de son adroite et persévérante politique fut de se faire engager le Roussillon et la Cerdagne, par le roi d'Aragon, moyennant une somme qu'il lui prêta et des secours en hommes qu'il lui donna pour réduire la Catalogne insurgée. Il eut soin d'entretenir en Angleterre les sanglantes querelles qui venaient d'y éclater sous le nom de la Rose blanche et de la Rose rouge, entre la maison d'York issue de Richard II et celle de Lancastre, héritière de l'usurpateur Henri IV. Édouard IV ayant détrôné Henri IV, chef de cette dernière maison, fit montre d'un grand armement naval pour se venger de Louis XI, qui semblait pencher vers son rival; mais il en fut pour ses frais. Louis, qui s'était transporté sur les côtes et y avait mis tout en état, lui en interdit l'approche. Ce prince termina, en 1463, les affaires de la France avec Gênes, en passant ses droits au duc de Milan, sous de cer-

taines réserves de suzeraineté. Le duc fut mis aussitôt en possession de Gênes et de Savone, et Louis fut tout entier à des intérêts plus immédiats.

La ligue, dite du Bien public, s'était nouée, en 1465, par les soins de François II, duc de Bretagne, du comte de Charolais, depuis Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, et surtout de Charles de France, frère du roi. Louis XI n'eut d'autre moyen de la rompre que de faire pour l'instant des concessions aux principaux meneurs. La Normandie fut de nouveau érigée en duché souverain au profit de Charles de France; le comté de Boulogne, que Philippe le Bon avait enlevé aux princes d'Auvergne, le comté de Ponthieu et les villes de la Somme, presque toute la Picardie en un mot, dans la possession de laquelle le duc de Bourgogne s'était fait reconnaître, en 1435, par le traité d'Arras, fut confirmée, en 1465, au comte de Charolais, par le traité de Conflans. Au premier prétexte toutefois, Louis enleva la Normandie à son frère; mais ce ne fut pas sans être obligé de lui faire bientôt après le sacrifice d'une autre principauté maritime, le duché de Guienne et Gascogne, dont il se ressaisit, après la mort de Charles, pour ne plus l'aliéner.

A peine Philippe le Bon se fut-il éteint, que l'on vit éclater dans tout son jour la rivalité entre son fils Charles le Téméraire et Louis XI. Cette rivalité se montra jusqu'en Angleterre, où Charles se fit le protecteur d'Édouard IV, tandis que Louis y était celui de Henri IV et du comte de Warwik. Des hostilités eurent lieu entre la marine du roi de France, aux ordres du vice-amiral Guillaume de Casenove dit Coulon, habile homme de mer, et celle de Charles le Téméraire, sous les ordres de La Vire, amiral de Bourgogne, appuyé du duc de Bretagne et d'Édouard IV. Les vaisseaux de France qui conduisaient Warwik en Angleterre surent tromper, à la faveur d'une brume, la surveillance de toute la flotte ennemie, qui avait paru au Chef-de-Caux. Édouard IV fut à son tour détrôné. Mais Charles le Téméraire lui donna encore les moyens de reconquérir la couronne, et il fit assassiner Henri IV. Ainsi deux princes français, Louis XI et Charles de Bourgogne, disposaient tour à tour de la couronne d'Angleterre. Édouard IV, encouragé par son protecteur et par le duc de Bretagne, s'avisa de vouloir rappeler les prétentions surannées de

ses aïeux au trône de France et débarqua à Calais, en 1475, avec une armée. Louis XI ne s'en émut point, renvoya les ambassadeurs d'Édouard avec quelques aunes de drap, et l'affaire se termina, comme une comédie, par un mariage. Louis unit son fils à la fille du roi d'Angleterre qui lui dénonça tous ses ennemis et se détacha de l'alliance des ducs de Bourgogne et de Bretagne. Ce dernier fut trop heureux ensuite qu'on lui accordât la paix. Quant à Charles le Téméraire, Louis XI en fut débarrassé, le 5 janvier 1477, devant Nancy, par les soins de René II, duc de Lorraine. Aussitôt le monarque mit la main sur les deux Bourgognes, l'Artois, les villes de la Somme, le comté de Ponthieu et celui de Boulogne, qu'il se fit transporter par Bertrand II, comte d'Auvergne. Il essaya même de s'emparer de la Flandre. Ces États lui revenaient, disait-il, comme fiefs de la couronne, réversibles à celle-ci faute d'hoirs mâles. Marie, fille et unique héritière de Charles le Téméraire, porta sa main à l'archiduc Maximilien d'Autriche qui soutint, les armes à la main, les prétentions de son épouse. On se battit par terre et par mer. Les armateurs normands désolèrent les côtes de Flandres, de Hollande et de Zélande qui appartenaient à Marie. Le vice-amiral Jean de Casenove dit Coulon, successeur de Guillaume Coulon, rencontra, en 1479, la flotte hollandaise, composée de quatre-vingts navires, qui revenait de la Baltique avec une pêche abondante; il l'attaqua, la prit et la conduisit dans les ports de Normandie. La Hollande, ruinée par ce coup, poussa un cri de détresse, et la consternation régna pour longtemps dans tous le États de Maximilien et de Marie. Louis XI et son successeur furent obligés de restituer à l'héritière de Bourgogne la Franche-Comté et l'Artois. Le Ponthieu resta un objet de litige. Mais Louis fut dédommagé par le legs que lui fit, en 1481, Charles IV, dit du Maine, successeur du roi René, de ses États d'Anjou et de Provence, y compris ses prétentions sur les royaumes de Sicile et de Jérusalem. C'est ainsi que le comté maritime de Provence rentra au domaine de la couronne pour ne se plus séparer de l'unité française.

Charles VIII, sous la régence d'Anne de Beaujeu, avait recueilli, en 1483, l'héritage de Louis XI, quand les Français recommencèrent à jouer un rôle actif et important dans les affaires des

Anglais, au sein même de leur île. Ce fut avec l'argent de la France, et l'aide de dix-huit cents hommes d'armes fournis par le gouvernement de Charles VIII, que le comte de Richemont, petit-fils de Catherine de Valois, après s'être embarqué à Harfleur, vainquit l'oncle et assassin des enfants d'Édouard IV, qui régnait sous le nom de Richard III, et se fit lui-même couronner sous le nom de Henri VII. Le nouveau roi d'Angleterre ne put se défendre, à ses débuts sur le trône, de quelque reconnaissance envers ses bienfaiteurs, en signant avec le gouvernement de Charles VIII un traité de trois années, qui, entre autres clauses, accordait aux deux nations française et anglaise une pleine et réciproque liberté de commerce.

Cette tranquillité momentanée du côté de l'Angleterre permit à Anne de Beaujeu de soumettre tous les seigneurs du midi de la France à l'autorité royale; et quand, le duc François II étant mort, Henri VII oublia les services qui lui avaient été rendus par le gouvernement de Charles VIII, et se mêla aux difficultés qu'eut d'abord l'héritière de Bretagne avec le roi de France, il en fut bientôt pour ses préparatifs et ses ridicules prétentions. La Bretagne qu'il avait espéré se faire ouvrir, et par laquelle il se flattait même d'être aidé pour entreprendre la conquête de la Normandie ou de la Guienne, ne parut nullement empressée pour lui; malgré le désir qu'elle avait de conserver ses priviléges, elle se montra peu disposée à sanctionner par des effets le traité qu'il avait signé avec la duchesse Anne. Cette illustre héritière était l'objet de bien des convoitises et de bien des intrigues politiques. Dans le même temps que le roi d'Angleterre exigeait qu'elle ne se mariât point sans son consentement, elle était recherchée par le roi des Romains, Maximilien d'Allemagne, alors en guerre avec la France; et elle était pressée de se servir d'un secours de deux mille hommes que les souverains d'Aragon et de Castille, Ferdinand et Isabelle, avaient envoyé débarquer à Vannes, au mois de mai 1489. Heureusement pour la France que tous ces graves symptômes de nouveaux désordres trouvèrent, en 1491, leur solution la plus naturelle dans le mariage de la duchesse Anne de Bretagne elle-même avec le roi de France, Charles VIII. Henri VII n'en persista pas moins, l'année suivante, dans ses projets de conquêtes partielles. On dit même que ses vues s'étendirent alors

sur toute la France. Il débarqua, en 1492, à Calais, avec vingt-cinq mille hommes de pied et seize cents chevaux ; les plus grands seigneurs d'Angleterre l'accompagnaient; le 15 octobre, il alla mettre le siége devant la ville de Boulogne, défendue seulement par dix-huit cents soldats. La ville, avec cet appui et celui d'une bonne artillerie, trouva le moyen de tenir assez longtemps pour qu'à la nouvelle d'un traité d'alliance entre Charles VIII, d'une part et Ferdinand et Isabelle de l'autre, Henri VII s'empressât aussi de faire sa paix avec la France. Bientôt Charles, tout préoccupé des grandes conquêtes qu'il projetait lui-même, eut l'imprudence d'acheter la neutralité du roi d'Aragon, par l'abandon qu'il lui fit de la Cerdagne et du Roussillon, sans exiger le remboursement de la somme prêtée par Louis XI.

A cette époque la domination des Maures avait complétement cessé en Espagne par la prise de Grenade, en 1492, et la Péninsule, rendue déjà si puissante par l'union de Ferdinand et d'Isabelle, des couronnes d'Aragon et de Castille, allait peser d'un grand poids dans les affaires de l'Europe et du monde entier.

On a vu que le commandeur Pierre d'Aubusson avait été envoyé en France par le grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, dans le but d'appeler les princes chrétiens et particulièrement le roi Charles VII à mettre un terme aux effrayants progrès des Turcs sous la conduite de Mahomet II. Le commandeur avait trouvé la France et son roi moins disposés à se jeter dans une nouvelle guerre, après celle qui venait de finir par l'expulsion des Anglais, qu'à se reposer de la longue période de dangers et de sang qu'ils venaient de parcourir et dont ils avaient enfin triomphé. Néanmoins, malgré ces dispositions peu favorables, d'Aubusson, par son éloquence et les pressants motifs qu'il sut faire valoir, avait entraîné Charles VII dans un projet de guerre sainte, et dans une ligue avec la Hongrie et le pape contre Mahomet II. Pour qu'on ne doutât pas de sa bonne foi, le roi avait même confirmé cette ligue par le mariage de Magdelaine de France, sa fille, avec le souverain de Hongrie. Il avait en outre autorisé le légat du pape à lever des décimes sur le clergé français pour fournir aux frais de la guerre, promis toute sorte d'assistance aux chevaliers de Rhodes et fait compter sur-le-champ seize mille écus d'or à leur ambassadeur. Pierre d'Aubus-

son, selon les ordres qu'il en reçut, employa cette somme à l'acquisition de munitions de guerre et expédia au plus tôt à Rhodes des bâtiments chargés de plomb, de poudre, de canons et d'autres armes. Il suivit de près ce convoi et apporta avec lui tout l'argent qu'il avait pu recueillir en Europe, soit qu'il provînt de la munificence des souverains, soit des dettes contractées envers l'Ordre de Saint-Jean.

A son arrivée à Rhodes, où le nouveau grand-maître, successeur de Jean de Lastic, était Jacques de Milly, de la langue d'Auvergne, d'Aubusson trouva dans l'île de grands symptômes d'agitation, par suite de la jalousie que les chevaliers des diverses langues de France inspiraient à ceux des langues d'Espagne surtout. Peu après en effet, dans le chapitre qui s'ouvrit, un chevalier espagnol demanda, d'un ton impératif, que toutes les dignités de *la Religion* fussent égales, et qu'il n'y eût aucune distinction entre les langues, ni pour le pas, ni pour les autres marques d'honneur. Tous les chevaliers chrétiens d'Italie, d'Angleterre et d'Allemagne, se levèrent aussitôt pour soutenir les Espagnols. Mais le commandeur d'Aubusson se leva à son tour, et dans un discours où la vigueur des raisons le disputait à la fermeté des paroles, l'éloquence naturelle d'une bonne cause à celle du geste, du regard et de l'esprit, il démontra que ses compatriotes, comme fondateurs, comme principaux soutiens encore de l'Ordre, comme l'emportant par le nombre des chevaliers, et par la quantité de sang versé en combattant les infidèles, avaient droit à de certaines prérogatives qui après tout n'étaient pour eux que des exigences de plus de sacrifices. Malgré la cabale des Espagnols, grâce à d'Aubusson, le parti de la France l'emporta.

A peu de temps de là, ayant été nommé châtelain de Rhodes, et faisant en outre les fonctions de capitaine général, en l'absence du maréchal de l'Ordre, Pierre d'Aubusson eut encore, en se défendant lui-même, à défendre les prérogatives des chevaliers français contre leurs envieux. Ceux-ci demandèrent, par l'organe du chevalier Villa-Marino, que la charge de capitaine général fût exercée tour à tour par les diverses langues. D'Aubusson répondit avec fierté que la charge de capitaine général étant attachée à la dignité de maréchal de l'Ordre, il n'appartenait qu'à la langue d'Auvergne, dont le maréchal était le chef, d'en faire les fonc-

tions, et que l'Espagne n'avait rien à démêler avec la France sur ce point. L'affaire fut encore jugée en faveur des chevaliers français. Telle était l'estime et en quelque sorte l'admiration qu'inspirait dès lors Pierre d'Aubusson à ceux-là mêmes qu'il avait le plus fermement, le plus hautement combattus, telle était aussi son utilité reconnue, que l'élévation d'un Espagnol, Raimond Zacosta, après Jacques de Milly, à la grande-maîtrise de l'Ordre, n'empêcha pas l'influence du commandeur de s'accroître.

Le commandeur, après un voyage à Rome, revint à Rhodes, en 1467, avec le successeur de Zacosta, Jean-Baptiste des Ursins, ancien prieur de Rome; le grand-prieur de France, Bertrand de Cluys; le commandeur de Boncourt, frère Jean de Bourbon, et nombre d'autres chevaliers que les menaces et les progrès incessants de Mahomet II rappelaient à la défense de la chrétienté.

En 1470, *la Religion* ayant armé deux galères pour aller secourir l'île de Négrepont, qui appartenait aux Vénitiens, et était envahie par cent vingt mille Turcs que soutenait une flotte de cent vingt galères, d'Aubusson sollicita un emploi quelconque sur les bâtiments de l'Ordre, tant était grande son ardeur de combattre les infidèles. Le chevalier de Cardonne, ayant déjà été nommé commandant des deux galères armées, il lui fut adjoint à la tête d'une troupe des braves qui avaient mission de débarquer dans l'île et de se jeter dans la capitale assiégée. On partit, et l'on alla se réunir à la flotte vénitienne, qui venait au secours de Négrepont. Mais celle-ci était placée sous les ordres d'un lâche, appelé Canalis, qui n'osa la faire donner à propos, et la valeur de d'Aubusson et de ses frères, les chevaliers de Rhodes, ne put sauver Négrepont. Mahomet II ajouta cette île à ses conquêtes; mais il se montra si irrité du secours donné par l'Ordre aux Vénitiens, que, ne gardant plus aucune mesure, il déclara ouvertement la guerre à Rhodes, en accompagnant cette déclaration des plus grossières insultes contre le grand-maître des Ursins en particulier et tous les chevaliers en général.

A cette nouvelle, on ne songea plus dans Rhodes qu'à faire des préparatifs pour soutenir la fureur du sultan. Un chapitre extraordinaire fut tenu, dans lequel le commandeur d'Aubusson reçut de nouvelles marques de confiance de ses frères; on l'investit des fonctions les plus difficiles et les plus délicates.

Dans le même temps, on le revêtit de la dignité de bailli de Lareil. La première fois qu'il parut dans le conseil de l'Ordre en cette nouvelle qualité, ce fut pour y parler en faveur de Charlotte de Lusignan que les intrigues des Vénitiens avaient dépossédée de l'île de Chypre, et qui était venue chercher un refuge dans Rhodes. Cette princesse, dont la beauté rendait encore les malheurs plus touchants, se trouvait réduite à un tel dénûment, qu'elle n'avait pas même de quoi aller à Rome pour y solliciter l'appui du pape contre l'usurpateur de sa couronne, époux d'une Vénitienne de la famille des Cornaro. Le bailli d'Aubusson, s'il ne put faire pour la reine infortunée tout ce que sa générosité lui inspirait, obtint du moins de lui donner les secours en argent qui lui étaient indispensables pour son voyage.

Ces soins, que la calomnie essaya d'entacher d'amour, n'étaient point tels cependant qu'ils pussent distraire d'Aubusson de ceux qui intéressaient plus directement son Ordre. Connu pour s'être appliqué dès sa jeunesse à l'art des fortifications, et pour s'être rendu si habile avec le temps que les ingénieurs les plus expérimentés d'alors n'avaient rien à lui enseigner, le bailli d'Aubusson fut chargé de la direction des travaux que l'on faisait pour la défense de l'île et de la ville de Rhodes, et nommé surintendant des fortifications. Non content de réparer toutes les brèches, il ajouta aux ouvrages de la place; partout il fit creuser et élargir les fossés; par ses ordres et sur ses plans, une muraille fut élevée du côté de la mer, qui avait cent toises de long sur six de haut et une de large. Appelé en outre à la direction de l'artillerie, il fit placer les canons sur les tours et les remparts, pour éviter toute surprise de la flotte musulmane. Sur ces entrefaites, la dignité de grand-prieur d'Auvergne étant venue à vaquer, on la lui donna. Elle fut presque aussitôt suivie, en 1476, de celle de grand-maître de l'Ordre, par suite de la mort de Jean-Baptiste des Ursins.

Pierre d'Aubusson ne fut pas plutôt installé en cette qualité qu'on le vit parcourir le port, la ville, les côtes de l'île de Rhodes tout entière, les autres îles aussi qui appartenaient à l'Ordre de Saint-Jean, pour y activer les préparatifs de défense. Il employa son autorité pour faire mettre à prompte exécution les plans qu'il avait naguère proposés comme membre du conseil seule-

ment. Le port de Rhodes fut fermé par une grosse chaîne de fer; des tours et des forts furent construits de distance en distance le long des côtes. Il fit remplir les magasins de munitions de guerre et de bouche. En même temps, par une lettre éloquente, il sommait tous les chevaliers de Saint-Jean répandus chez les diverses nations de la chrétienté de venir prendre part à la défense de *la Religion* et de remplir ainsi leurs vœux. Il s'adressa de nouveau à la générosité, à la piété, à l'intérêt des princes chrétiens, particulièrement à Louis XI, et députa auprès de ce monarque le commandeur de Blanchefort avec quelques présents, tels qu'un léopard et plusieurs excellents faucons de l'île de Rhodes admirablement dressés pour la chasse à l'oiseau. Louis XI, qui n'aimait en fait de générosité que celles dont sa bourse n'avait pas à souffrir, obtint du pape un jubilé particulier pour le royaume de France, par suite duquel on recueillit des aumônes considérables qui furent mises à la disposition de l'Ordre.

Le nombre des difficultés n'étonnait pas le grand cœur de d'Aubusson; il surmontait les unes par la force, les autres par l'adresse de sa politique. Le sénat de Venise après avoir soutenu l'usurpateur de Chypre l'avait fait empoisonner, et avait imposé pour souveraine en titre à ce royaume, dont il était déjà souverain de fait, la veuve de cet usurpateur, Catherine Cornaro. Le sénat, voulant enlever à Charlotte de Lusignan toute espérance de retour, envoya un ambassadeur à Rhodes pour déclarer au grand-maître que la république considérerait comme ses ennemis quiconque favoriserait les prétentions de la reine dépossédée, et pour lui faire sommation d'avoir à livrer tout Cypriote, partisan de cette illustre infortune, qui pouvait se trouver dans les États de *la Religion*. D'Aubusson sentit vivement cette injure; il sut néanmoins mesurer sa réponse sur les circonstances dans lesquelles se trouvait l'Ordre dont il était le chef. Il congédia l'ambassadeur de Venise en lui disant qu'on ne recevait à Rhodes ni séditieux ni rebelles; mais que, comme cela se pratiquait dans tout état libre et souverain, on n'en chassait pas ceux que des disgrâces particulières obligeaient de s'y réfugier, et qui y vivaient en gens d'honneur et en bons chrétiens. Le sénat de Venise ne jugea pas à propos d'insister et se borna à négocier sa paix particulière avec les infidèles.

Cependant le grand-maître était instruit par ses nombreux et secrets agents de tout ce qui se tramait dans les conseils du sultan, et des préparatifs que les musulmans faisaient contre Rhodes. Mahomet II, de son côté, épuisait toutes les ruses de sa politique pour détourner l'attention du grand-maître, et lui donner à croire que les immenses armements qui se faisaient en Turquie n'avaient point Rhodes pour objet. Il alla jusqu'à répandre le bruit de sa propre mort et à faire publier que les Turcs, effrayés de sa perte, ne prenaient les armes chez eux que pour prévenir une révolution et régler la succession entre ses fils. Mais d'Aubusson ne s'y laissa pas prendre un seul instant; il sut même tourner à l'avantage des chrétiens, en feignant d'y croire, les ruses de son ennemi. C'est ainsi qu'en vue de procurer aux chevaliers qui étaient éloignés le temps nécessaire et la liberté du passage pour se rendre à Rhodes, il parut se prêter à des négociations, pacifiques en apparence seulement, dont le sultan voulait le bercer. Pour n'avoir point à la fois tous les ennemis du nom chrétien sur les bras, d'Aubusson fit comprendre au soudan d'Égypte que la conquête de Rhodes par Mahomet II serait l'acheminement certain de ce sultan vers celle des États africains de la Méditerranée, et se lia avec lui par un traité favorable aux intérêts des chrétiens. D'Aubusson conclut un traité du même genre avec le souverain de Tunis.

Puis, sur la nouvelle que le grand armement naval de Mahomet allait faire route pour Rhodes, il assembla une dernière fois le chapitre de l'Ordre, qui, d'un sympathique accord, voulut l'investir d'une véritable dictature pour tout le temps de la guerre. En effet, on le pria de se charger seul, avec une autorité absolue, du commandement des armées de terre et de mer, et de l'administration des finances.

La flotte ottomane, forte de cent soixante bâtiments portant cent mille hommes de troupes de débarquement, mouilla devant l'île de Rhodes le 23 mai 1480. Le visir Messihh, renégat grec de la famille impériale des Paléologues, qui avait le commandement suprême de l'armée de Mahomet II, ayant garni toute la rade de l'île de ses vaisseaux, débarqua à la faveur d'un feu épouvantable; la masse énorme des ennemis ne permit pas au petit nombre des défenseurs de Rhodes de s'opposer d'une ma-

nière efficace à cette descente. Dès que le visir eut fait mettre son artillerie à terre et se fut retranché sur la colline de Saint-Étienne, à deux milles de la ville de Rhodes, il envoya sommer celle-ci de se rendre. Pierre d'Aubusson n'eut égard ni à ses offres ni à ses menaces. Bientôt le visir s'approcha pour reconnaître la place; mais de vigoureuses sorties lui firent payer cher cette opération préalable. *La Religion*, de son côté, eut à regretter dans cette circonstance le chevalier de Murat, de la langue d'Auvergne et de l'illustre maison de la Tour; au moment où il poussait les Turcs avec une ardeur téméraire, ce chevalier fut enveloppé par un escadron de spahis, qui lui coupèrent la tête pour l'emporter comme un trophée.

Rhodes avait deux ports, l'un pour les galères, l'autre pour les bâtiments de haut bord. L'entrée du premier était défendue par une plate-forme, sur laquelle on avait établi un fort appelé Saint-Elme; le second était protégé par deux tours, assises sur les points qui avaient servi de base aux pieds de l'ancien colosse. À côté de ce dernier port étaient deux petits golfes, l'un au nord, l'autre au midi. Celui du nord était fermé par un môle, qui s'avançait de plus de trois cents pas dans la mer. A l'est de ce môle s'élevait la tour de Saint-Nicolas, due à la munificence de Philippe le Bon, duc de Bourgogne; elle commandait au port même et en assurait l'entrée. Persuadé que s'il était maître du port, il ne tarderait pas à l'être de la ville, le visir, conseillé par un canonnier allemand employé dans son armée en qualité d'ingénieur, forma le projet d'enlever la tour Saint-Nicolas. Le grand-maître ayant remarqué que la mer était quelquefois basse du côté du môle, et que les Turcs pouvaient y monter aisément, fit jeter au fond de l'eau des planches hérissées de pointes de fer, et environna la tour Saint-Nicolas de brûlots tout prêts à mettre le feu aux galères ennemies, si elles s'approchaient. Elles s'approchèrent en effet avec des troupes nombreuses. L'attaque fut vive; mais la défense le fut plus encore. Une foudroyante artillerie retentissait de part et d'autre. Les brûlots dispersés par d'Aubusson aidé de l'amiral de l'Ordre, Fabrizio Carretti, Italien, allèrent mettre le feu aux galères des Turcs. La flamme se déclare; les ennemis semblent n'avoir plus qu'à choisir entre deux genres de mort, ou pour mieux dire sont enveloppés par tous les deux à la

fois : l'incendie les dévore, l'onde les submerge; peu d'entre eux parviennent à se sauver. Le grand-maître paya de sa personne dans cette affaire, et on le vit continuellement sur la brèche.

Parmi les Français qui le secondèrent le plus, on ne compta pas que des membres de *la Religion*. Antoine de Monteil, vicomte d'Aubusson, frère aîné du grand-maître, avait amené au secours de Rhodes nombre de braves volontaires : tels étaient Louis de Craon, Louis Sanguin, natif de Paris; Claude Colomb, de Bordeaux; Louis Cotton, Auvergnat; Mathieu Braugelier, du Périgord; Charles Le Roi, de Dijon, et plusieurs autres dont l'héroïsme lutta avec celui du grand-prieur Bertrand de Cluys, du commandeur Charles de Montholon, natif d'Autun, et de tous les chevaliers des trois langues de France.

Une admirable émulation régnait d'ailleurs dans les autres langues. Elle passa jusqu'aux femmes et aux enfants de l'île, qui travaillèrent sans relâche aux retranchements.

Le visir forma un second dessein contre la tour de Saint-Nicolas, et comme elle était séparée de son camp par un canal, il entreprit d'y faire passer ses troupes, au moyen d'un pont flottant capable de tenir six soldats de front. Pour faire parcourir le trajet à ce pont que des bateaux supportaient, et lui faire toucher l'autre rive, le visir, à la faveur de la nuit, envoya jeter, près du môle de la tour, une ancre qu'un câble rattachait à la tête de cette espèce d'embarcation qui devait être hâlée et mise en situation à l'aide d'un cabestan posé sur le rivage. Mais la manœuvre ayant été découverte par les chrétiens, un matelot se jeta à la mer, nagea entre deux eaux et coupa le câble. Ce plan échoué, le visir essaya d'un autre : toujours à la faveur de l'obscurité, il fit remorquer le pont par une multitude de barques qui réussirent à l'entraîner et à l'appuyer jusque sur le môle. En même temps, il fit mettre à terre, par ses galères et des bateaux plats, un grand nombre de soldats qui se précipitèrent à l'assaut avec une rage incroyable. Heureusement le grand-maître veillait. Prévoyant quelque nouvelle tentative, il avait renforcé la garnison de la tour et bordé les murailles d'intrépides arquebusiers et d'une artillerie nombreuse.

Au bruit que firent les Turcs en se jetant sur le môle, il partit de la tour Saint-Nicolas une furieuse décharge qui donna la mort

à un grand nombre d'entre eux. Le tableau sanglant n'était éclairé que par la sinistre lueur de l'artillerie, des pots à feu, des grenades et de la mousqueterie. Le visir, pour ne pas laisser plus longtemps ses troupes exposées au feu de la tour, les fit avancer jusqu'au pied de la muraille. Le pont et les galères des ennemis vomissaient sans cesse de nouveaux combattants sur le môle. Les Turcs étaient encore excités par un des plus proches parents de leur sultan, qui s'était élancé un des premiers aux échelles et se faisait un rempart de cadavres chrétiens jusque sur la brèche. C'était là aussi que le grand-maître d'Aubusson se trouvait, comme à son ordinaire, là, qu'il faisait l'office de général et celui de soldat. Il eut ses armes faussées en plusieurs endroits; un éclat de pierre ayant fait tomber son casque, il le remplaça, sans paraître ému, par le chapeau du premier homme qui se trouva auprès de lui. Comme les chevaliers le pressaient respectueusement de se retirer et de leur laisser le soin de défendre la brèche: « C'est ici, leur répondit-il avec fermeté, le poste de l'honneur; c'est celui de votre grand-maître. » Son héroïsme passe dans tous les cœurs. Les chevaliers se pressent autour de lui, bordent la brèche, et au défaut de la muraille qui s'écroule, forment un rempart avec leurs poitrines que la croix à huit pointes décore. Les uns renversent les échelles, les autres jettent des masses pesantes et écrasent les infidèles. Il y en a qui lancent des feux d'artifice ou qui répandent des torrents d'huile sur la tête des assiégeants. Tous combattent et font une résistance qui touche au surnaturel. Les Turcs pourtant ne se rebutent pas : aucun ne fuit le péril; ceux qui sont précipités des échelles, immédiatement sont remplacés par d'autres. Pendant ce temps il y en avait qui faisaient un feu pressé de mousqueterie contre les assiégés, tiraient des flèches, ou à l'aide de crampons de fer lancés avec adresse, tâchaient d'accrocher les chevaliers, et de les faire tomber au pied des murs pour les égorger.

La bataille s'était aussi engagée sur la mer. Les galères des chrétiens étaient arrivées sur celles des ennemis qui battaient la tour; elles remorquaient des brûlots qu'elles attachèrent aux bâtiments turcs. Les brûlots éclatent; leur rapide effet est encore plus terrible que la première fois; la partie de la flotte ottomane qui se trouvait engagée n'offre plus en un clin d'œil qu'un flot-

tant incendie qui se déroule, au milieu de la nuit, sur la mer enflammée. Cependant l'artillerie de la tour Saint-Nicolas rompait avec fracas le pont en trois endroits, et abîmait sous les vagues une brillante élite de janissaires, qui s'était précipitée à l'envi pour gagner victorieusement le môle. Les Turcs combattaient encore quand les rayons du jour vinrent éclairer leur désastre. À ce spectacle, ils s'arrêtent et contemplent avec un morne désespoir les rames brisées, les débris fumants des vaisseaux, les arcs, les flèches, les turbans, les cadavres mutilés, calcinés, qui flottent sur le canal. Trois mille des leurs avaient péri. Le gendre du fils de leur sultan, resté presque seul sur la brèche, n'avait point voulu en descendre; après s'être entouré des cadavres de plusieurs chevaliers et comme il déchargeait encore un coup de sabre sur un soldat qui venait de le blesser, son âme s'évanouit dans ce dernier effort. Le visir dut renoncer à s'emparer de la tour Saint-Nicolas. Il n'eut plus en vue que le corps de la place. Comprenant qu'il y allait sinon de sa vie, tout au moins de sa fortune, il s'anima d'une ardeur nouvelle et multiplia les attaques. Il fit pratiquer des mines, logea des pièces sur des plates-formes d'une hauteur égale à celle du rempart de la place, pour en nettoyer le terre-plein et chasser les troupes chrétiennes destinées à la défense des brèches; il fit travailler à combler le fossé, et tâcha d'y descendre en sûreté par des sapes, et de le passer à la faveur de galeries couvertes.

La place enfin ne laissa voir de tous côtés que des ruines, des murailles écroulées, servant même d'échelons à l'ennemi, et l'on commença à désespérer dans Rhodes. D'Aubusson en fut averti. Il manda ceux d'entre les chevaliers dont le courage semblait faiblir, et comme s'il ne les eût plus considérés comme membres de son Ordre : « Messieurs, leur dit-il, si quelques-uns de vous ne se trouvent pas en sûreté dans la place, le port n'est pas si étroitement bloqué que je ne les en puisse faire sortir. » Prenant ensuite un air plein de majesté, d'indignation et de courroux : « Mais si vous voulez rester avec nous, ajouta-t-il, qu'on ne me parle plus de composition, ou je vous ferai tous mettre à mort. »

Ces paroles foudroyantes produisirent leur effet; entre deux genres de mort, on choisit le plus noble et ce fut à qui expirerait

par des prodiges de courage un moment de faiblesse. Les assiégés opposèrent de nouveaux travaux à ceux des assiégeants. Ils se servirent de leurs contre-batteries, enlevèrent les remblais de l'ennemi, en se glissant de nuit par des passages secrets, firent d'autres retranchements, ou en réparèrent de vieux, tant aux postes qu'on attaquait qu'à ceux qui étaient menacés. Le grand-maître, présent partout, dirigeait tous ces travaux. Le visir lui envoya proposer un accommodement qu'il eut l'air d'écouter pour avoir le temps de réparer les fortifications de la place. La conférence eut lieu sur le bord du fossé entre un des principaux officiers turcs et un chevalier de Rhodes. Le grand-maître était placé de manière à tout entendre sans être vu. L'envoyé du visir représenta que la valeur devait avoir ses bornes, que les chevaliers avaient fait tout ce qui était imaginable pour le soutien de leur foi et de leur honneur, qu'une plus longue résistance finirait par être de l'inhumanité, et qu'elle exposerait les habitants à toutes les horreurs d'une prise d'assaut. Les murailles, disait-il, étaient rasées, les tours abattues, les fossés comblés; Rhodes enfin n'était plus qu'un amas confus de décombres, qu'un monceau de cendres; et deux heures d'assaut devaient suffire, selon lui, pour qu'on s'en rendît maître. Mais le visir, admirant lui-même une si héroïque défense et touché du sort des habitants, offrait, ajouta l'envoyé, une capitulation honorable. Le grand-maître répondit par l'organe du chevalier qui soutenait la conférence que le visir avait été mal servi par ses espions, que la place n'était pas en état si désespéré qu'on voulait bien le dire, que si les Turcs se présentaient à l'assaut, ils trouveraient, à défaut de la muraille, de nouveaux fossés, des retranchements, mille obstacles imprévus, et au bout de tout cela encore le courage des chevaliers qui, contempteurs du trépas, étaient plus forts que les bastions et les murailles.

L'envoyé reporta cette fière réponse au visir qui, changeant alors ses moyens de persuasion, essaya d'ébranler la fidélité et la constance des habitants, par des lettres attachées à des flèches qu'il fit jeter dans la ville, et par des appareils de supplice qu'il étala aux regards des assiégés. Mais les menaces ne lui réussissant pas plus que les flatteries, il ordonna un assaut général, promettant le pillage de Rhodes à son armée.

En effet, le 27 juillet 1480, un peu après le lever du soleil, les Turcs, en bon ordre, et dans le plus grand silence, s'avancent, montent sur la partie des remparts qui était le plus démantelée, et s'en rendent maîtres à la faveur de leurs échelles, de leurs diverses machines et d'une artillerie terrible qui les soutenait. Fiers de ce premier succès, ils arborent leurs étendards et se fortifient. Il semble que c'en soit fait de la place. Mais d'Aubusson ordonne de déployer sur-le-champ le grand étendard de *la Religion*, et s'adressant aux chevaliers qu'il connaissait pour être les plus déterminés : « Voici l'heure, mes frères, s'écria-t-il, de vaincre pour la foi, ou de nous ensevelir sous les ruines de Rhodes! » Et tout en prononçant ces mots, il entraîne ces braves dans un héroïque élan, les mène à la brèche que près de trois mille Turcs occupaient, prend une échelle, l'appuie lui-même contre les ruines de la muraille du côté de la ville, et monte le premier, une demi-pique à la main, disputer à l'ennemi les décombres de Rhodes. Les chevaliers l'imitent, tâchent de le suivre et de gagner avec lui le haut du rempart. On vit dans cette occasion, contre l'ordinaire de ce qui se pratique dans les siéges, les assiégés eux-mêmes montant à l'assaut, et les assaillants se tenant sur la défensive. Les musulmans repoussent les chrétiens à coups de mousquets, de flèches, ou en roulant sur eux des blocs de pierre. Les chevaliers plient sous le nombre et sous les coups formidables de leurs ennemis. Le grand-maître lui-même reçoit deux blessures et deux fois est renversé. Mais, malgré la mort qui l'assiége de toutes parts, il se relève sous le feu de la mousqueterie, sous une grêle de flèches et de pierres, s'élance de nouveau, comme échauffé par le sang qui coule de tout son corps, et se jette enfin sur le terre-plein que les Turcs occupaient. Alors le combat devient plus égal. Les chevaliers, à la suite de leur grand-maître, fondent, l'épée à la main, sur les infidèles. Une horrible mêlée s'engage; on se saisit corps à corps sur la brèche. C'est à qui conservera le sommet du rempart. On entend le bruit des corps qui tombent et sont précipités de l'un et l'autre côté des décombres couverts de restes sanglants. D'Aubusson frappe et tue de sa main plusieurs officiers turcs. La victoire commence à se déclarer pour lui. Le visir qui s'en aperçoit, envoie pour soutenir les siens un corps de janissaires, et

lui-même, le sabre à la main, se tient sur les ailes, animant ceux qui persévèrent, tuant ceux qui reculent. Reconnaissant le grand-maître plus encore à la valeur qu'il déploie qu'à son armure dorée, il pousse contre lui, par l'appas de magnifiques récompenses, douze de ses soldats les plus déterminés pour le faire périr. Tous les douze, ils se jettent dans la mêlée, s'ouvrent un passage, et, malgré les chevaliers qui l'environnent, pénètrent jusqu'à d'Aubusson, lui portent plusieurs coups, et lui font à la fois cinq larges blessures. L'ardeur dont le grand-maître était animé l'empêcha d'abord de les sentir, et il combattit encore quelque temps avec la même énergie. Mais les chevaliers s'étant aperçus que ses forces allaient s'épuiser avec son sang, le supplièrent de se retirer. «Est-il une plus belle mort que celle qui nous attend ici, mes frères? leur répondit-il. Acceptons-la plutôt que de reculer?» Et il continue de combattre d'une main défaillante, et ses chevaliers s'inspirent de ses sentiments généreux, de ses discours héroïques, de l'aspect même de ses blessures et du sang qui l'inonde.

Aucun ne paraît vouloir survivre à son chef; et tous, comme de sublimes désespérés, se ruent au travers du plus épais des bataillons ennemis, y fauchent les corps comme l'herbe, et en ont jusqu'aux genoux de cadavres et de sang. Les Turcs pensent que quelque chose de surnaturel s'est emparé des chevaliers, il leur semble que le ciel combat pour ces héros; on dit même qu'ils crurent apercevoir des formes étranges s'agiter dans l'espace : une croix d'or éclatante, une femme vêtue de blanc, tenant une lance et un bouclier à la main, et un personnage mystique couvert des marques auxquelles on reconnaissait le patron de l'Ordre de Saint-Jean. En vain le visir tâche à les rassurer. Ils perdent tout à la fois le courage, l'esprit et le jugement. Tous prennent la fuite et, dans cette confusion, ils se tuent les uns les autres pour s'ouvrir un passage. Les chevaliers profitent de cette panique, et, non contents d'avoir reconquis la brèche, sortent et poursuivent les fuyards.

Le visir lui-même, entraîné dans la déroute générale, s'estime trop heureux de trouver un refuge dans son camp. Bientôt, levant le siége, il remonta sur ses vaisseaux avec les restes de son armée et regagna la côte de Natolie. Mahomet II,

furieux de la honte qu'il avait imprimée à ses armes, le frappa de la plus entière disgrâce. Peu après, le sultan mourut au moment où il faisait d'immenses préparatifs pour venir en personne assiéger Rhodes. Par son ordre, on grava sur son tombeau cette inscription qui témoigne de ses espérances, de ses regrets et de l'importance de l'Ordre de Saint-Jean à cette époque : « Je me proposais de conquérir Rhodes et de subjuguer la superbe Italie (1). »

Mais c'était, comme on va le voir, à d'autres conquérants que cette superbe Italie était réservée.

PÉRIODE

DES

GRANDES GUERRES D'ITALIE ET DE LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE.

De 1498 à 1559.

CHAPITRE XIV.

De 1493 à 1515.

Nouvelle guerre d'Italie. — Expédition de la flotte française commandée par le duc d'Orléans (depuis Louis XII). — Conquête et perte du royaume de Naples par Charles VIII. — Création de la charge de général des galères. — Traité contre la piraterie entre le roi de France et le roi d'Angleterre. — Campagnes de Louis XII en Italie. — La Bretagne définitivement réunie au domaine de la couronne. — Convention de partage du royaume de Naples entre Louis XII et les souverains d'Espagne. — Expédition de la flotte française commandée par Philippe de Clèves-Ravestein, en 1501. — Exploits de Prégent de Bidoux. — Guerre entre les Français et les Espagnols au sujet de la question du partage du royaume de Naples. — Trahison des Vénitiens. — Perte du royaume de Naples par Louis XII. — Prégent de Bidoux coule ou brûle ses propres galères. — Ses exploits le long des côtes d'Italie. — Paix entre Louis XII et le roi d'Espagne, en 1504. — Insurrection de Gênes, en 1507. — Rôle de la marine française dans cette guerre. — Guerre contre les Vénitiens, en 1509. — Tentative du pape Jules II contre Gênes; Prégent de Bidoux le force à la retraite. — Ligue contre la France, à laquelle le roi d'Angleterre accède. — Henri VIII envoie une flotte contre les côtes de Normandie et de Bretagne. — Rôle de la marine dans la campagne de 1513, contre l'Italie. — Prégent passe, avec ses galères, de la Méditerranée dans l'Océan. — Combat naval du Conquet et défaite de l'amiral d'Angleterre Édouard Howard par Prégent de Bidoux, le 25 avril 1513. — Combat naval de Saint-Mahé, le 10 août 1513. — Le capitaine Portzmoguer. — Abordage de *la Cordelière* et de *la Régente*. — Défaite et mort de Thomas Howard — Paix entre la France et l'Angleterre. — Fin du règne de Louis XII. — Commerce maritime de la France depuis l'expulsion des Anglais. — Navigations des Français.

On était positivement dans cette année 1493, où le Génois Christophe Colomb revenait annoncer à l'Europe la découverte faite par lui, le 12 octobre 1492, d'un nouveau monde, quand Charles VIII, excité par une sorte de fièvre chevaleresque et conquérante, se disposa à revendiquer par les armes l'héritage de Naples et de Sicile qui avait été légué en titre, sinon en fait, à son père, en même temps que l'Anjou et la Provence. Ce projet n'était pour lui qu'un acheminement à des conquêtes plus lointaines : il mettait au rang de ses plus beaux droits ceux dont il avait aussi hérité sur l'ancien royaume de Jérusalem; et de l'Italie

il se flattait de passer à une croisade contre les Turcs. Le sentiment religieux contribuait ainsi à exalter son ardeur guerrière.

Tandis que les ambassadeurs de Charles VIII étaient envoyés aux différents États d'Italie pour préparer l'invasion par les Alpes et les Apennins, et trouvaient la Lombardie et l'État de Gênes favorablement disposés, des ordres étaient donnés pour qu'une flotte assurât, au besoin, le passage des Français par mer. Les conseillers de Charles VIII, un moment effrayés en effet de la longueur et de la difficulté des chemins par terre, avertis aussi des obstacles d'un autre genre que l'armée aurait à rencontrer dans la Romagne, songèrent à opérer le transport du roi et de ses troupes sur des vaisseaux jusqu'à Naples. On arma en conséquence dans les ports de Provence et à Gênes. Dix-huit galères, huit galéasses, colosses de la famille des vaisseaux à rames du quinzième et du seizième siècle, et neuf autres bâtiments, furent préparés pour le transport de quinze cents chevaux et d'une infanterie considérable. Une galère royale, dont la poupe étincelait d'or, et qu'une riche tenture de soie surmontait comme un dais dans toute sa longueur, était destinée à recevoir le jeune souverain, au cas où il passerait par mer en Italie. Le commandement en chef de la flotte française fut confié au duc d'Orléans, qui régna depuis sous le nom paternel de Louis XII.

De son côté, Alphonse II, prince de race aragonaise, alors en possession du royaume de Naples, mit son frère, don Frédéric, à la tête d'une flotte de trente-cinq galères, dix-huit grands vaisseaux et douze moindres bâtiments. Elle se rendit à Livourne, dans le dessein de prendre les Français à la traverse, s'ils arrivaient par mer.

Le duc d'Orléans était venu par terre à Gênes, pour y surveiller l'achèvement des armements maritimes; il n'y avait pas encore un mois qu'il s'y trouvait, quand il reçut avis que don Frédéric se montrait sur les côtes orientales du golfe de Gênes, et opérait à Rapallo un débarquement de trois mille hommes d'infanterie. Aussitôt le duc fait monter des troupes sur ses vaisseaux pour aller chasser les Napolitains de leurs positions. Don Frédéric, malgré ses forces supérieures, n'osa pas attendre la flotte française dans le golfe de Rapallo, laissa le passage libre à son adversaire, et abandonna à eux-mêmes les trois mille soldats qu'il avait

mis à terre. Le duc d'Orléans fit le siége de Rapallo; il incommoda beaucoup les assiégés avec l'artillerie de son vaisseau, armé de canons d'un très-gros calibre qui lançaient des boulets de fer et non de pierre, comme on s'en servait encore chez les autres nations et comme les Français eux-mêmes en employaient peu auparavant. Les trois mille Napolitains laissés par don Frédéric à Rapallo furent défaits, et leur position fut emportée et occupée. La flotte, ramenée à Gênes, ne fut plus, durant le reste de la campagne, que d'un usage secondaire. Le duc d'Orléans alla rejoindre Charles VIII, qui passa le mont Genèvre avec son armée, et qui, entrant successivement dans Turin, dans Rome, dans Naples, forçant le successeur d'Alphonse II, Ferdinand II, à se retirer dans la petite île d'Ischia, illumina comme un météore, à la fin de 1494 et au commencement de 1495, l'Italie tout entière du fantasmagorique éclat de son rapide, mais éphémère triomphe. Charles VIII avait à peine quitté Naples pour aller étaler ses trophées en France, que sa conquête était déjà perdue.

Néanmoins, il ne se découragea pas et employa les dernières années de son règne à de nouveaux projets de conquête. Ce fut présumablement en vue de ces projets qu'il créa, dans le cours de l'année 1497, la charge de général des galères de France. Le premier titulaire de cette charge fut Prégent de Bidoux (1), gentilhomme gascon, dont les premiers faits d'armes avaient sans doute eu lieu au service de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem auquel il appartenait; il est probable aussi que Prégent de Bidoux avait eu la direction des galères de France, sous les ordres du duc d'Orléans, dans les campagnes de 1494 et 1495.

Il paraît qu'il restait encore à Bordeaux quelques partisans de l'Angleterre : car Charles VIII, pour les tenir dans le respect, fit construire, vers ce temps, le château Trompette et le château de Hâ.

L'année 1497 fut cependant témoin d'un traité passé entre Charles VIII et le roi anglais Henri VII, dans le but de réprimer la piraterie. Ce traité obligeait les armateurs de France et d'Angleterre à fournir, avant de faire sortir les navires de leurs ports respectifs, bonne et valable caution qu'ils observeraient fidèlement la paix, tant qu'elle existerait entre les deux nations. Jusqu'alors les traités entre les couronnes n'avaient été que fort peu

reconnus entre les particuliers; le commerce maritime avait été le plus souvent un véritable métier de corsaire : les temps à demi sauvages allaient enfin avoir un terme. A mesure que les navigateurs voyaient s'élargir l'espace autour d'eux, ils sentaient le besoin d'élargir leur intelligence. C'était bien à la mer, à la vaste mer, cette profonde et infinie pensée de Dieu, qu'il convenait d'ouvrir au progrès toutes ses voies.

Charles VIII mourut subitement, le 7 avril 1498, à l'âge de vingt-huit ans, au milieu de ses préparatifs pour repasser en Italie.

Louis XII, son successeur, sans faire l'abandon du titre de roi de Naples et de Sicile, ne parut pas d'abord tant porter ses vues sur ce royaume que sur le duché de Milan, auquel il prétendait personnellement, comme héritier de Valentine Visconti, sa grand'-mère. Il conquit par deux fois la Lombardie et l'État de Gênes.

Son mariage avec Anne, la veuve de Charles VIII, avait assuré d'une manière définitive, dès le commencement de son règne, le duché maritime de Bretagne au domaine royal qui continuait d'être le point de ralliement de l'unité française. Toutes les côtes du pays étaient désormais sous la dépendance directe des rois de France; et rien ne gênait plus l'essor qu'ils devaient être tous ambitieux de donner à leur bel et compacte empire, aux flancs duquel flottaient tout à la fois la souriante ceinture de la mer d'Orient et celle plus sauvage de la mer d'Occident.

Le 11 novembre de l'an 1500, un traité, dont il avait déjà été question à la fin du règne de Charles VIII, fut ratifié par Louis XII et les ambassadeurs des souverains d'Espagne, Ferdinand et Isabelle, pour la conquête et le partage, entre les deux couronnes, du royaume de Naples. La Pouille et la Calabre, avec titres de duchés, devaient venir au roi et à la reine des Espagnes; la terre de Labour, les Abruzzes, les villes de Gaëte et de Naples, avec le titre de roi de Naples et de Jérusalem, devaient être, en vertu de cette transaction, la part de Louis XII qui renonçait, d'un autre côté, à toutes prétentions sur le Roussillon et la Cerdagne en faveur de Ferdinand et Isabelle. Chacun se chargeait de conquérir le lot qui lui revenait.

Tandis que tout était en mouvement sur terre pour mettre au plus vite ce traité à exécution, Louis XII armait avec une acti-

vité égale sur les deux mers. Plusieurs grosses nefs ou vaisseaux de la même famille, parmi lesquelles se trouvait la caraque *la Charente*, qui portait à elle seule douze cents soldats, sans compter les matelots, et deux cents pièces d'artillerie, sortirent des ports français de l'Océan, pour aller se joindre à des galères que Philippe de Clèves-Ravestein avait, de son côté, fait venir des ports de Provence ou équipées à Gênes, dont il était gouverneur pour Louis XII. Prégent de Bidoux avait armé à ses frais pour cette expédition, quatre galères, et, en vertu même de sa charge, dut avoir le commandement de toutes les galères de la flotte française, sous les ordres toutefois de Philippe de Ravestein à qui sa commission de général des vaisseaux de haut bord donnait le commandement en chef de l'armée navale. Celle-ci, forte en totalité de dix-neuf voiles, et comptant six mille cinq cents hommes de débarquement, ne paraissait pas toutefois avoir autant pour but d'aider à la conquête du royaume de Naples, que de secourir les Vénitiens contre les Turcs qui leur avaient enlevé, à différentes reprises, Salonique en Macédoine, l'île de Négrepont, une partie de la Morée et de l'Albanie, et maintenant, sous les ordres du sultan Bajazet II, s'emparaient de plusieurs des îles Ioniennes.

La flotte que commandait Philippe de Clèves-Ravestein eut seulement avis, avant d'aller se joindre à celle de Venise, de passer dans le golfe de Naples, pour voir si l'on n'y aurait pas besoin passagèrement de ses services. Quand elle y arriva au commencement d'août 1501, l'armée française de terre était déjà maîtresse de tout le pays qu'elle avait réclamé au nom de Louis XII, y compris la ville de Naples. Ce même don Frédéric, qui n'avait pas osé attendre, du temps de Charles VIII, le duc d'Orléans dans le golfe de Rapallo, après être ensuite devenu souverain du royaume qu'on se disputait, avait sollicité et obtenu des vainqueurs un armistice de six mois pour l'île d'Ischia seulement, dans laquelle on lui permettait de vivre en sûreté. Philippe de Clèves-Ravestein, qui trouva que c'était laisser les Français en danger que de donner six mois à leur ennemi pour se reconnaître, former de nouvelles ligues contre eux, ou soulever les populations, déclara qu'il ne ratifierait point l'armistice, et fit savoir à don Frédéric que, s'il ne vidait au plus vite l'île d'Ischia,

et s'il ne se rendait à discrétion, il l'irait sur l'heure assiéger et prendre. Don Frédéric, contraint d'accepter le sauf-conduit qui lui était offert, s'embarqua sur ses propres galères, et se rendit en France, où Louis XII lui assura une pension honorable et où il mourut trois ans après. Ce fut le seul service qu'eut à rendre la marine française dans la brillante et rapide campagne de 1501, qui remit la plus belle partie du royaume de Naples, celle revenant à Louis XII en vertu de la convention du 11 novembre de l'année précédente, entre les mains des Français, tandis que les Espagnols, commandés par le fameux Gonzalve de Cordoue, venaient plus péniblement à bout de la Pouille et de la Calabre, et commençaient à concevoir une extrême jalousie de leurs nouveaux alliés.

La flotte de Philippe de Ravestein quitta les mouillages de Naples, le 16 août de cette année 1501, pour aller combattre les Turcs. Après avoir traversé le détroit de Messine et séjourné quelque temps à Reggio, elle arriva, le 20 septembre, à Zanthe, en partit le 3 octobre, et fut rejointe, le 13, à Mélos, par la flotte vénitienne, forte de trente galères. Le 23, les Français et les Vénitiens, très-fatigués les uns et les autres de la mer, où la tempête les avait déjà plusieurs fois maltraités, opérèrent ensemble leur descente à Mételin, l'ancienne Lesbos, et combinèrent leurs forces pour assiéger la ville. Un grand courage, rendu inutile par l'indiscipline de plusieurs seigneurs qui s'étaient embarqués comme volontaires sur la flotte de Philippe de Ravestein, et surtout par le désaccord né de la défiance qui régnait entre les Français et les Vénitiens, fut déployé dans les assauts qu'on livra à la ville de Mételin. Des personnages de marque, et entre autres Jacques de Coligni, sire de Châtillon, y furent atteints mortellement; beaucoup d'autres furent mis hors de combat. Philippe de Ravestein décida qu'il ferait rembarquer ses troupes; et déjà la chose était faite, quand arrivèrent huit galères vénitiennes qui le pressèrent de ne pas quitter la partie et de tenter un dernier effort. Philippe de Ravestein se laissa persuader, débarqua de nouveau ses troupes, et livra un troisième assaut qui ne fut pas plus fructueux que les précédents. La saison était avancée; le désaccord continuait à régner entre les flottes combinées; les Français remontèrent définitivement sur leurs vaisseaux, ayant

hâte de gagner un des ports du royaume de Naples, pour s'y mettre à l'abri des temps contraires. Une furieuse tempête n'en dispersa pas moins leur flotte, de laquelle on avait seulement détaché, pour rester en aide aux Vénitiens, les quatre galères de Prégent de Bidoux. *La Lomelline*, montée par Philippe de Ravestein, échoua sur les côtes de Cérigo avec un autre vaisseau ; les deux tiers des équipages périrent ; les habitants de l'île dépouillèrent et traitèrent le reste sans pitié. Philippe de Ravestein et ses compagnons d'infortune eurent vingt et un jours de souffrances et d'angoisses à supporter dans Cérigo, d'où ils furent enfin retirés par trois galères génoises; ils rentrèrent ensuite dans les mouillages de Naples avec les débris de la flotte.

Aussitôt, Prégent de Bidoux, n'écoutant que son ardeur belliqueuse et son désir de venger le nom chrétien, quitta les côtes d'Italie et cingla, avec ses quatre galères, pour la mer d'Ionie où il coula à fond presque tous les navires mahométans qu'il rencontra.

L'année suivante, les hostilités s'étant ouvertement déclarées, sur une question de limites, entre les Français et les Espagnols, le succès fut tout entier d'abord du côté des premiers, qui chassèrent Gonzalve, le grand capitaine, de la Pouille et de la Calabre. Mais Louis XII, s'étant laissé leurrer, sur les entrefaites, par de trompeuses négociations, donna le temps à ses ennemis de se relever, et le sort des armes changea complétement de face. La situation des Français en Italie se compliqua de la trahison des Vénitiens. En 1503, non-seulement Louis XII perdit ses conquêtes de 1502 sur les Espagnols, mais encore le royaume de Naples.

Vers ce temps, à la fin de l'année 1502, revenaient de la mer d'Ionie les quatre galères commandées par Prégent de Bidoux ; elles étaient peu au courant des derniers et rapides événements d'Italie. Grande fut leur surprise de se voir inopinément menacées par toute la flotte d'Espagne, sous les ordres de Villa-Marino. Prégent de Bidoux, dès qu'il s'aperçut qu'il avait affaire à des ennemis, manœuvra de manière à éviter un engagement avec des forces tellement supérieures aux siennes, et parvint à gagner le port d'Otrante, pour s'y mettre sous la protection des Vénitiens, qu'il croyait toujours alliés sincères de la France. Désabusé bientôt par la conduite du gouverneur d'Otrante, et ne pouvant sor-

tir du port sans tomber au milieu d'une flotte ennemie, contre laquelle la lutte était impossible, le vaillant marin adopta une résolution extrême : il brûla, ou, selon d'autres, coula ses galères à fond ; puis se faisant jour par terre avec ses équipages au milieu des ennemis, il gagna les territoires qui restaient encore aux Français en Italie (2).

Le brave Prégent de Bidoux, dont l'unique élément était la mer, ne tarda pas à remonter sur des vaisseaux ; il vint se joindre, avec deux galères et sept caraques, à une flotte qui se formait dans le port de Marseille, et qui comptait déjà deux nefs et quatorze galères. Ces forces navales, après avoir touché à Gênes, cinglèrent vers Naples dans les premiers jours de juillet 1503. Leur but était de porter des secours aux troupes françaises, assiégées par terre et par mer dans le Château de l'OEuf; mais celles-ci n'avaient pu tenir jusqu'à l'arrivée de la flotte : le Château avait déjà capitulé. Prégent de Bidoux, ne voulant pas être venu inutilement, se tint quelque temps dans les parages avec l'intention d'essayer quelque coup de main contre la flotte d'Espagne. Mais Villa-Marino, qui la commandait, savait à quel redoutable ennemi il avait affaire; ne se croyant pas en sûreté dans le port de Naples, quoique les deux forts qui en fermaient l'entrée fussent au pouvoir de ses compatriotes, il prit le large, et alla se cacher dans un port de l'île d'Ischia, où il échoua quelques bateaux pour encombrer et fermer le passage. Villa-Marino ne fut pas plus empressé d'accepter le combat avec Prégent de Bidoux devant Gaëte. Il était occupé à battre du côté du port, avec huit galères, cette forte ville dont Gonzalve, après avoir pris Naples, pressait le siége par terre, quand le général des galères de France arriva pour ravitailler la place, encore occupée au nom du roi Louis XII. Les galères espagnoles prirent de nouveau le large; Prégent de Bidoux leur donna la chasse, les força de se retirer à Naples, ravitailla Gaëte, et réduisit le grand capitaine à convertir son siége en blocus. Cela ne put, il est vrai, que retarder la perte de cette ville pour les Français, qui capitulèrent l'année suivante; il ne leur resta bientôt plus, et encore pour un temps bien court, de toutes leurs conquêtes en Italie, que le Milanais et l'État de Gênes.

Une trêve de trois ans fut signée, le 25 février 1504, entre les

Français et les Espagnols; et peu après, Louis XII, en mariant Germaine de Foix, sa nièce, au roi d'Aragon, céda à la nouvelle épouse tous ses droits sur le royaume de Naples, sous condition toutefois que, s'il ne naissait point d'enfants de cette union, le roi de France reprendrait tous ses titres. De son côté, Ferdinand se faisait tributaire de Louis, et s'engageait à lui payer une somme annuelle de cent mille ducats. Désormais, selon l'expression du nouveau pacte, les deux rois ne devaient plus faire qu'une seule âme dans un même corps. Cette intime alliance dura peu, comme on le verra bientôt.

Gênes s'était insurgée dès l'an 1506; Louis XII s'avança par terre l'année suivante avec une armée contre cette ville, tandis qu'une flotte française, composée de sept à huit galères, de quelques brigantins et de quelques galions, genre de vaisseaux dont la coupe, svelte et robuste à la fois, tenait de la nef pour la force et de la galère pour la vitesse, se présentait devant le port, sous le commandement de Prégent de Bidoux, et s'en emparait. Les Génois se rendirent à discrétion. Prégent alla chercher à Porto-Venere la flotte ennemie qui s'y était réfugiée; il la força à la soumission, et rentra victorieux dans le port de Marseille.

Un troisième personnage à tête couronnée et, par suite, une troisième nation vinrent bientôt se jeter avec les Français et les Espagnols au milieu des affaires d'Italie et les embrouiller de plus en plus, ou, pour mieux dire, s'y trouvèrent imprudemment engagés par Louis XII lui-même : c'étaient l'empereur Maximilien et les Allemands, que le roi de France appela par le traité ou ligue de Cambrai, en 1508, ainsi que Ferdinand le Catholique, à participer à la destruction de la république de Venise, dont il avait fortement à se plaindre. Les confédérés laissèrent d'abord aux Français presque tout le soin de la campagne de 1509, qui vit la célèbre bataille continentale d'Agnadel, gagnée par ceux-ci. Les Allemands arrivèrent les derniers, et, malgré la présence de l'empereur Maximilien, n'éprouvèrent que des défaites. La marine française ne paraît avoir joué aucun rôle marquant dans la première année de cette guerre contre un des plus puissants États maritimes de l'époque.

Il y avait trop de causes de prochaines divisions dans la ligue de Cambrai pour qu'elle ne fût pas avant peu rompue. Le pape

Jules II, qui en était un des instigateurs, y fit tous ses efforts, se rejeta du côté des Vénitiens aussitôt que les Français lui eurent conquis les places qu'il prétendait être du domaine pontifical, et trouva moyen d'intéresser, quoique indirectement, dans la querelle d'Italie, le roi Henri VIII d'Angleterre; de plus, il y entraîna les Suisses mercenaires. A l'ouverture de la campagne de 1510, tout était disposé pour que chacune des parties, naguère contractantes dans la ligue de Cambrai, travaillât bientôt pour son propre compte. Comme les Français remportaient toujours des succès par terre, Jules II voulut faire par mer une tentative contre Gênes, dont ils étaient maîtres; il envoya en effet dans les golfes de Chiavari et de Rapallo onze galères vénitiennes et une à lui, qui portaient un corps d'émigrés génois, sur lesquels il comptait pour soulever un puissant parti en sa faveur. Mais six galères provençales, conduites par Prégent, entrèrent dans le port, et la flotte vénitienne et pontificale, quoique du double plus nombreuse, dut se retirer avec honte. Jules II n'ayant pu réussir par la force des armes, fulmina alors des excommunications contre les principaux chefs de l'armée française, sans en excepter, et même en nommant spécialement Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche; excommunications d'ailleurs auxquelles les prélats de France avaient d'avance répondu, en déclarant juste et nécessaire la guerre contre les prétentions toutes temporelles du pape. Jules II, après avoir essuyé de nouvelles défaites, obtint du roi d'Espagne qu'il formât, avec les Vénitiens et lui, contre la France, une ligue à laquelle il affecta l'épithète de sainte.

L'armée de terre eut seule part à la campagne de 1512, dont les commencements furent si glorieux pour les armes françaises, mais qui, après la bataille de Ravenne, où périt, en remportant la victoire, le jeune et brillant Gaston de Foix, se termina, faute d'un général dans lequel l'armée eût confiance, par une retraite que l'ennemi vit sans l'inquiéter. Des garnisons furent seulement laissées dans les citadelles de Milan, de Novarre, de Crémone, dans le château de Trezzo et la lanterne de Gênes.

L'Anglais, selon son habitude, n'avait pas manqué de mettre à profit les embarras de la France pour l'attaquer par les provinces que baigne l'Océan, et raviver des prétentions d'autant plus

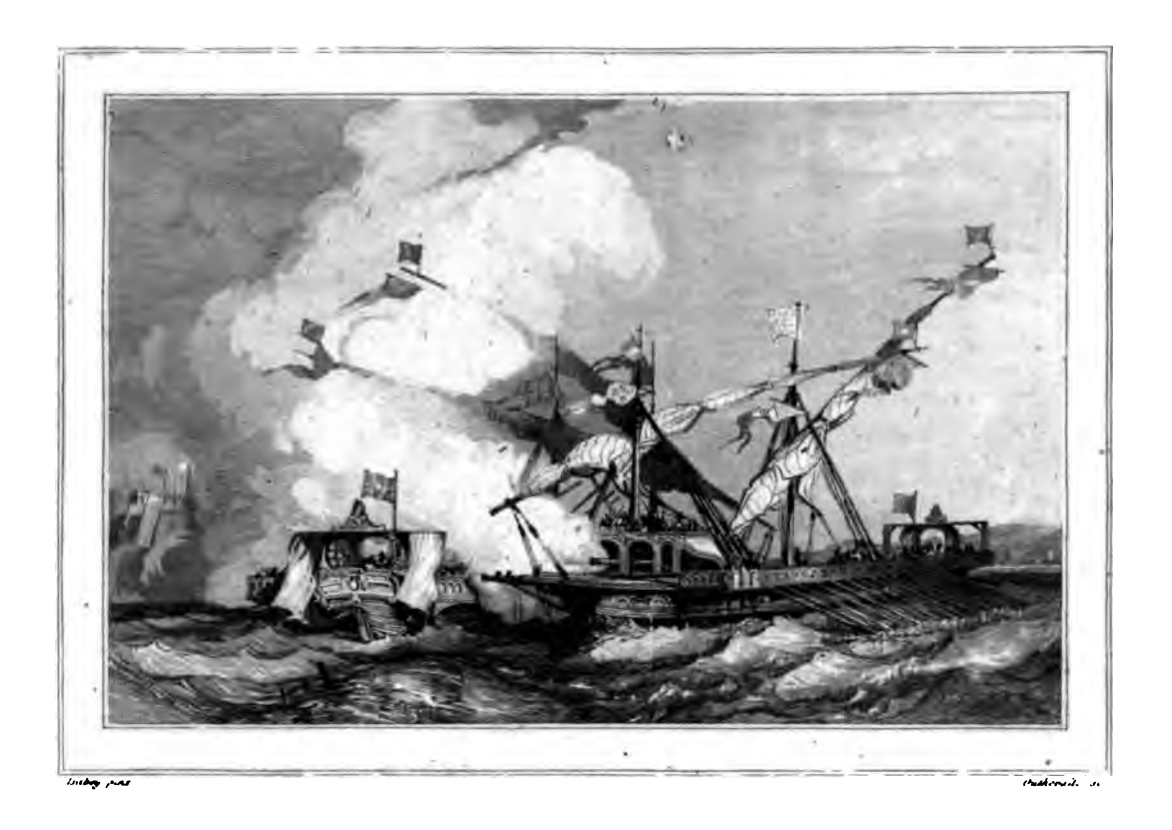
inadmissibles, que la famille qui occupait alors le trône d'Angleterre n'y était parvenue qu'avec l'aide de la France. Henri VIII cependant, qui avait succédé, en 1509, à Henri VII, et qui devait être un peu plus tard le plus redoutable ennemi des papes, le soutien du schisme dans l'Église, avait accédé à la ligue dite sainte, et ayant ouvertement déclaré la guerre à Louis XII, avait envoyé, sous les ordres de son amiral Édouard Howard, le gros de sa flotte contre les côtes de Normandie et de Bretagne; tandis qu'une escadre, commandée par Thomas Gray, marquis de Dorset, avait eu mission d'opérer, conjointement avec les Espagnols, contre Bayonne et la Guienne. Flotte et escadre furent obligées, cette année, de se retirer sans avoir rien entrepris d'honorable; deux ou trois misérables hameaux brûlés, sur la côte de Bretagne, par le grand amiral de Henri VIII, paraissent avoir été tous les exploits des Anglais. Quelques vaisseaux rassemblés à la hâte, et commandés par l'amiral de Bretagne, Jean de Thénouënel, avaient suffi pour rendre bientôt les ennemis au respect et les forcer à rentrer dans leurs ports.

La division ayant commencé à se mettre dans la nouvelle ligue, et le pape Jules II étant mort, Louis XII entreprit, au printemps de l'année 1513, de recouvrer le Milanais et l'État de Gênes. L'arrivée de Louis de la Trémouille en Lombardie, et celle de Prégent de Bidoux, avec neuf galères provençales, devant Gênes, décidèrent les habitants de cette ville à ouvrir leurs portes aux Français et à leurs partisans. Toutefois la flotte de Gênes ne s'était point soumise, et, à l'approche de celle de Prégent, s'était retirée dans le golfe de la Spezzia; la flotte française l'y poursuivit, et saccagea la ville dont le golfe porte le nom. Après cette expédition, on alla mouiller à Porto-Venere, d'où cinq des galères françaises regagnèrent les ports de Provence; les quatre autres restèrent à Gênes, avec Prégent de Bidoux, jusqu'à ce qu'une nouvelle évacuation de l'Italie par les Français, après la désastreuse bataille de Novarre, et les menaces incessantes des Anglais, du côté de la Picardie, rendissent leur présence plus utile dans l'Océan que dans la Méditerranée. Cette fois il ne resta plus aux Français, de toutes leurs conquêtes en Italie, que la citadelle de Milan, celle de Crémone et la lanterne de Gênes (3).

Prégent de Bidoux, sur l'ordre qu'il en reçut, abandonna donc

les côtes de Gènes, et sortant du détroit de Gibraltar, entra
dans l'Atlantique, avec ses quatre galères, pour s'opposer aux

les côtes de Gènes, et sortant du détroit de Gibraltar, entra dans l'Atlantique, avec ses quatre galères, pour s'opposer



LA CAPITANE DE FRANCE FORÇANT LA CAPITANE D'ESPAGNE

A LA BATAILLE DE GÊNES (1638)

Prégent lui tend une main généreuse et lui offre la vie, ainsi qu'aux dix-sept hommes qui l'avaient suivi. Howard refuse. Nouvelle et plus terrible lutte encore; assaillis à coups de piques les Anglais pourtant désespèrent et se précipitent dans les flots; leur amiral fait comme eux; on l'aperçut encore qui nageait tout sanglant et criait à sa galère d'arriver à lui; mais voyant qu'elle n'en pouvait venir à bout, il prit le sifflet de commandement qu'il portait autour de son cou, l'entortilla de son cordon et le lança à la mer; puis les Anglais ne distinguèrent plus leur amiral; il avait disparu dans l'abîme. Sa galère fut presque aussitôt coulée bas. L'escadre légère des Anglais approcha dans ce moment pour attaquer à son tour Prégent; mais elle fut repoussée avec perte. Le lord Férers, qui prit ensuite le commandement du reste de la flotte anglaise, se vit contraint à une fuite précipitée. Alors Prégent de Bidoux aperçut un bâtiment qui s'était détaché du gros de l'armée ennemie en déroute, et qui, non pas menaçant, mais silencieux et morne, voguait vers lui, déployant de loin le drapeau blanc en signe de pacification. Ce bâtiment portait trois médiateurs de rang illustre, qui venaient demander des nouvelles du grand amiral d'Angleterre et de ses compagnons. Prégent ne put répondre aux envoyés anglais, qu'en leur montrant la mer et des cadavres encore flottants. Dans la chaleur du combat, on n'avait pas fait de prisonniers (4).

Prégent, pour tirer tous les fruits possibles de sa victoire, fit voile aussitôt pour les côtes d'Angleterre. Ceux qui naguère menaçaient sont attaqués maintenant jusque sur leurs rivages. Séparé de sa petite escadre par un coup de vent, l'intrépide marin ne s'en étonne pas, ne perd point son objet de vue et aborde avec la seule galère qui lui reste dans le comté de Surrey. Il y brûle plusieurs villages et châteaux, et après avoir ramassé un butin précieux, il revient avec un plein succès à Brest, quoique poursuivi par la flotte de Thomas Howard qui avait succédé à son frère Édouard dans la charge de grand amiral d'Angleterre. Prégent perdit un œil dans cette glorieuse expédition. Ce malheur ne devait pas l'arrêter longtemps.

C'était dans la même année 1513, à l'époque où Henri VIII faisait une descente en Picardie et se joignait à l'empereur Maximilien. La flotte d'Angleterre, jalouse de venger la mort d'Édouard

Howard, parut, le 10 août, à la hauteur de Saint-Mahé ou Saint-Mathieu, à la pointe de la presqu'île de Bretagne. La flotte française, qui se composait particulièrement de vaisseaux normands et bretons, était deux fois inférieure en nombre, et en outre, croyant l'ennemi tout occupé de la Picardie, se trouva presque prise au dépourvu. La présence d'esprit des chefs répara l'inopportunité du moment; leur courage et celui de leurs soldats tinrent lieu du nombre. La flotte française, à laquelle Prégent de Bidoux était accouru se joindre avec ses galères, eut soin de conserver l'avantage du vent; puis elle se décida franchement à l'abordage, fracassant ou coulant à fond près de la moitié des vaisseaux ennemis. Au milieu de cette attaque générale faite par les Français, on remarquait surtout une grande et belle caraque ornée superbement et avec un soin de reine; elle avait déjà coulé à fond, à elle seule, presque autant de vaisseaux ennemis que le reste de la flotte ensemble; et maintenant elle se voyait entourée de douze des principaux vaisseaux anglais qui avaient réuni tous leurs efforts contre elle. C'était *Marie-la-Cordelière*, que la reine de France, Anne de Bretagne, avait fait construire elle-même à grands frais, à Morlaix, et dont elle avait confié le commandement au plus digne capitaine breton qui fût alors, au vaillant Portzmoguer. *La Cordelière*, dans son isolement contre tant d'ennemis, luttait avec un courage qui tenait du prodige; sur les douze vaisseaux qui l'entouraient, elle en mit plusieurs hors de combat, et en écarta quelques autres. Un gros vaisseau anglais, commandé par le chevalier Charles Brandon, avait été complétement démâté à coups de canon par *la Cordelière*, dont le triomphe allait être complet, quand, de la hune d'un vaisseau ennemi, on lui jeta une masse de feux d'artifices qui l'embrasèrent à l'instant. Une partie des soldats et des matelots purent se sauver dans des chaloupes; mais le capitaine Portzmoguer, après avoir laissé à chacun le droit de quitter une partie désormais désespérée, ne voulut point user, malgré les prières des siens, de la possibilité où il était aussi de sauver sa vie. Sa vie, elle était liée tout entière à l'existence du vaisseau que lui avait si spécialement confié la reine; elles devaient finir irrévocablement l'une avec l'autre. Soudain *la Cordelière* avise *la Régente*, de mille tonneaux, et sur laquelle Thomas Knevet,

écuyer de Henri VIII, remplissait les fonctions de vice-amiral d'Angleterre; comme un volcan flottant va sur elle, vaste torche incendiaire, impitoyablement l'accroche, et la revêt de sa robe enflammée. La poudrière de *la Régente* saute, et avec elle le vaisseau ennemi, celui qui le commande, et des milliers de membres brûlés et en lambeaux; tandis que *la Cordelière*, satisfaite et superbe encore dans son désastre, éclate aussi, puis, comme une trombe de feu et de fumée, s'évanouit dans les flots avec son immortel capitaine Portzmoguer qui, de la hune, s'était précipité tout armé dans la mer (5). Les vaisseaux de Dieppe couraient un grand danger, quand ils furent secourus fort à propos par trois à quatre bâtiments bretons du Croisic, qui donnèrent la chasse à l'ennemi. La flotte anglaise prit la fuite, et fut poursuivie jusque sur les côtes d'Angleterre, où l'illustre Prégent de Bidoux opéra une nouvelle descente aussi glorieuse que la précédente. Il débarqua, avant la fin de la même année, avec le capitaine Charles Lartigues, son compatriote, dans le comté de Sussex, où il brûla la ville de Brightelastone.

Vers ce temps, la paix fut conclue avec le roi d'Angleterre. Louis XII mourut deux ans après, lorsqu'il se disposait à recommencer la guerre en Italie, où il n'avait pas cessé de conserver quelques positions.

Les guerres de Louis XII n'avaient point épuisé le royaume; son économie naturelle avait trouvé moyen de subvenir à tout, sans ruiner la nation. Le commerce maritime de la France, que l'on avait vu renaître avec une rapidité étonnante depuis l'expulsion des Anglais et la fin des guerres civiles, continuait à être en voie de grande prospérité. Personne n'avait plus contribué à lui donner du mouvement sous le règne de Charles VII et même encore sous celui de Louis XI, que ce célèbre Jacques Cœur dont on a parlé.

Malgré l'ingratitude, la prison et l'exil dont on avait payé ses services, cet homme illustre n'était point resté sans imitateurs. Des armateurs s'étaient trouvés pour former de grandes et lointaines entreprises. Les Dieppois reprenaient la route des côtes de Guinée, et l'un d'entre eux aurait même accompli, dès cette époque, des navigations qui ne tendraient à rien moins qu'à lui faire attribuer par le sentiment national de quelques auteurs, les plus grands événements du quinzième siècle.

Les renseignements que l'on a sur ce navigateur, nommé Cousin, sont un peu vagues; ceux que l'on a sur ses voyages manquent malheureusement aussi de témoignages suffisants. On ne saurait donc raisonnablement les rapporter que sous la forme dubitative. Si la rigoureuse histoire pouvait les admettre comme authentiques, ce ne serait pas à Colomb, mais à Cousin, que reviendrait la gloire de la découverte du Nouveau-Monde; à lui encore, et non à Vasco de Gama, qu'appartiendrait d'avoir doublé le premier le cap de Bonne-Espérance. Il paraît que ces circonstances si importantes ne reposaient que sur des traditions, quand les historiens de Dieppe s'avisèrent de les constater et de les traduire en faits positifs sur le papier. Nous laissons la responsabilité du récit des navigations de Cousin à ceux qui les ont recueillies avant nous.

Cousin, dit-on, s'était distingué dans sa jeunesse par son courage et sa présence d'esprit dans les combats de mer; il se signala de nouveau dans une affaire contre plusieurs bâtiments de guerre anglais, en 1487. Sa valeur à la fois et son habileté lui acquirent la confiance des armateurs dieppois. Il y avait alors à Dieppe, berceau de l'hydrographie, un hydrographe nommé Descaliers, dont une foule de marins suivaient les leçons, et ce fut de lui, dit-on, que Cousin apprit à s'éloigner des côtes et à oser s'élancer dans la pleine mer. Parti, en 1488, dans la compagnie d'un étranger nommé Pinçon, pour les côtes occidentales d'Afrique, où, dès 1354, les Français auraient possédé déjà un petit fort, il se serait élevé, selon les annalistes dieppois, fort au large dans l'Océan atlantique, aurait été porté à l'ouest, par un courant très-puissant, sur une terre inconnue, et aurait aperçu l'embouchure d'un grand fleuve, que l'on a supposé être le Maragnon; il aurait ainsi découvert l'Amérique quatre ans avant Colomb, et le Brésil en particulier douze ans avant Cabral. Ayant pris ensuite la hauteur de cette terre pour courir à l'est, et aborder aux côtes les plus méridionales de l'Afrique, suivant les instructions qu'il avait reçues, il aurait découvert d'abord la pointe de cette contrée et lui aurait donné le nom de *Pointe des Aiguilles*, que les Portugais changèrent depuis en celui de cap de Bonne-Espérance. Après cela, Cousin aurait dirigé sa route vers les côtes du Congo et d'Adra, où il aurait fait un commerce d'échanges, et

serait revenu à Dieppe dans le courant de l'année 1489. Cousin se serait plaint de la conduite insubordonnée tenue par l'étranger Pinçon pendant la navigation, et les armateurs auraient renvoyé de leur service celui-ci, qui aurait indiqué à Colomb la route du Nouveau-Monde, et serait le même qu'Alonzo Pinçon, compagnon de l'immortel navigateur.

Cousin, de son côté, aurait parlé à Descaliers de ses découvertes, et particulièrement de celle du *Cap des Aiguilles ;* et l'hydrographe l'aurait pressé d'entreprendre un nouveau voyage dans ces parages. Cousin aurait cinglé en conséquence une seconde fois vers la pointe de l'Afrique, l'aurait doublée et finalement aurait débarqué dans l'Inde un siècle avant Vasco de Gama. Après une navigation de deux ans, il aurait accompli son retour à Dieppe vers l'année 1491.

Cousin se serait ensuite noblement reposé de ses fatigues, en professant à son tour l'hydrographie aux marins, après la mort de Descaliers et de Prescot, autre élève distingué de celui-ci (6).

Quoi qu'il en puisse être des traditions relatives à Cousin, on ne saurait enlever à Christophe Colomb l'honneur d'avoir découvert l'Amérique, ni à Vasco de Gama celui d'avoir le premier doublé, en 1497, le cap de Bonne-Espérance, que Barthélemy Diaz, son compatriote, avait découvert, sans le franchir, en 1428. Les vrais découvreurs sont ceux dont les entreprises profitent au monde.

Les navigations de Binot Paulmier de Gonneville, natif de Honfleur, reposent sur des données plus certaines que celles de Cousin. Seulement un voile confus couvre encore leur résultat réel. Vasco de Gama avait ouvert depuis six ans aux Portugais la voie des Indes orientales, quand une compagnie de commerçants de Honfleur, qui trafiquaient avec Lisbonne, résolut d'envoyer sur sa trace à la recherche des trésors dont le Portugal semblait vouloir se réserver le monopole. On confia, dans ce but, le commandement d'un navire à Paulmier de Gonneville, qui mit à la voile de Honfleur au commencement de juin 1503. Comme Vasco de Gama, il doubla le fameux cap que ses orages avaient fait nommer cap des Tourmentes et le Lion de l'Océan, avant que l'idée des heureux pays auxquels il devait conduire eût fait changer ce nom en celui du cap de Bonne-Espérance; mais assailli lui-

même d'une violente tempête, il perdit sa route et se trouva ensuite dans un calme plat au milieu d'une mer inconnue. Ayant aperçu plusieurs oiseaux qui semblaient aller et venir du côté du sud, il en augura qu'il trouverait par là une terre; il la trouva en effet, et l'appela du nom vulgaire que les navigateurs donnaient alors volontiers à toutes leurs découvertes, c'est-à-dire *Indes méridionales*. Paulmier de Gonneville mouilla dans un fleuve dont il compara la largeur à celle de la rivière d'Orne, sur laquelle s'assied la ville normande de Caen. Il eut des rapports avec les habitants de cette contrée, gens simples, selon son rapport, ne demandant qu'à mener une existence joyeuse, sans grand travail, vivant du produit de la chasse et de la pêche, de légumes et de racines, allant pour la plupart demi-nus, et se couvrant seulement au milieu du corps, de peaux, de nattes déliées ou de plumes. Les femmes portaient des colliers d'os et de coquilles; leurs cheveux étaient gracieusement tressés sur leurs têtes nues avec de petits cordons d'herbes teintes de couleurs vives et luisantes. Les hommes avaient de longs cheveux flottants et la tête ceinte de plumes; ils portaient pour armes un os affilé et un épieu de bois très-dur, brûlé et aiguisé d'en haut. Le pays dans lequel Gonneville s'enfonça bien jusqu'à deux journées de marche, et dont il suivit beaucoup plus longtemps les côtes, tant à droite qu'à gauche, parut à ce navigateur très-fertile, pourvu de beaucoup d'animaux singuliers et inconnus à la chrétienté, et sur lesquels maître Nicole Le Fébure de Honfleur, homme d'un grand savoir, qui était volontaire en ce voyage, prit des notes que malheureusement on devait perdre au retour. La population semblait assez bornée. On voyait pourtant des hameaux d'environ quatre-vingts cabanes, faites avec des pieux fixés en terre, des herbes et des feuilles; les toitures étaient pareillement de feuillage; à l'intérieur de ces cabanes, il y avait des lits composés de fines nattes remplies de feuilles ou de plumes. Les ustensiles de ménage étaient de bois, même les pots à bouillir; mais on les avait enduits d'une façon d'argile épaisse d'un doigt, qui empêchait le feu de les consumer. Les indigènes fermaient les portes extérieures de leurs maisons avec des clefs de bois semblables à celles qu'on employait dans les campagnes de Normandie pour fermer les étables. Le pays était divisé en petits cantons dont

chacun avait son roi, et, bien que ces princes ne fussent guère mieux logés ni vêtus que leurs sujets, ils n'en étaient pas moins révérés; personne n'eût été assez hardi pour désobéir à un roi qui avait pouvoir de vie et de mort sur tout ce qui était au-dessous de lui. Un jour Gonneville vit jeter à l'eau, par l'ordre du souverain, un jeune homme qui avait donné un soufflet à sa mère, bien que celle-ci n'eût pas porté plainte. Il eut de fréquentes relations avec ce souverain, dont le nom était Arosca, homme de soixante ans d'âge environ, de grave maintien, de moyenne stature. Son royaume était d'une journée environ d'étendue, et se composait d'une douzaine de villages dont chacun avait son capitaine particulier. Arosca avait six enfants. Il vivait en bonne intelligence avec les princes des pays limitrophes du sien; mais il faisait de concert avec eux la guerre à des peuples qui habitaient l'intérieur des terres. Deux fois il alla ainsi en campagne, pendant que Gonneville était dans ces contrées; il conduisait de cinq à six cents combattants. Il aurait bien désiré que quelques-uns des étrangers l'accompagnassent avec des lances à feu et de l'artillerie. Mais Gonneville s'en excusa prudemment. Un jour, cinq rois à la fois du pays vinrent visiter avec curiosité le navire de Gonneville. Sauf les plumes qu'ils avaient sur leur tête et qui étaient d'une seule couleur, rien ne les distinguait des autres indigènes. Le capitaine normand trouva que ses compagnons et lui, eussent-ils été des anges descendus du ciel, ils n'auraient pu être mieux accueillis par les habitants de cette terre inconnue. Voulant laisser en ces lieux le souvenir de son voyage, Gonneville fit faire une grande croix de bois haute de trente-cinq pieds, superbement peinte, sur laquelle on grava d'un côté les noms du pape, du roi de France et de son amiral, du capitaine, de l'armateur et des compagnons de l'expédition, depuis le premier jusqu'au dernier, et, de l'autre côté, un distique latin de la composition de maître Nicole Le Fébure, avec la date de l'année. Le jour de Pâques de l'an 1504, tambours battant et trompettes sonnant, l'équipage chantant les litanies, Gonneville, avec les notables du navire, la porta, pieds nus, et la planta sur un tertre, le roi Arosca, ses enfants et les principaux du pays aidant à cette opération. Par des signes, on donna à entendre aux indigènes que le moins qu'ils pussent faire

au sujet de cette croix, c'était de la conserver et de l'honorer. Plusieurs décharges d'artillerie, un festin et d'honorables présents couronnèrent ensuite la cérémonie.

Enfin, le navire ayant été radoubé et chargé des vitres nécessaires au retour, on se disposa à mettre à la voile. Mais, pour obéir à la coutume, qui était alors générale, de ramener chez les chrétiens quelqu'un des habitants de terres nouvellement découvertes, on fit tant auprès du roi Arosca qu'il consentit à laisser partir avec les étrangers un de ses fils, nommé Essomericq, et un autre indigène du nom de Namoa, sous la promesse qu'on les ramènerait dans vingt lunes (car c'était ainsi qu'ils entendaient les mois), et qu'on apprendrait à Essomericq à se servir de l'artillerie, pour maîtriser les ennemis de son père, l'art de la coutellerie, de l'armurerie, de la miroiterie, tout, en un mot, ce qu'ils enviaient aux chrétiens, et jusqu'à la prétendue pierre philosophale. Le 3 juillet 1504, on leva l'ancre; Arosca et ses sujets étaient sur le rivage, qui jetèrent un grand cri d'adieu et donnèrent à entendre qu'ils conserveraient avec soin la croix, faisant le signe de celle-ci en croisant deux doigts. Depuis le jour du départ jusqu'au lendemain de la Saint-Denis, on n'aperçut plus la terre, et l'on courut de grands hasards; on eut aussi à souffrir beaucoup de fièvres; quatre des gens du navire en moururent, savoir : Jean Bicherel, de Pont-l'Évêque, chirurgien, Jean Renoult, soldat de Honfleur, Stenot Vennier, natif de Gonneville sur Honfleur, valet du capitaine, et Namoa, le compagnon du fils du roi Arosca. On avait été incertain si on devait ou non baptiser celui-ci dans son agonie, pour sauver son âme; mais maître Nicole, s'étant prononcé contre l'exécution de cet acte qui, dans l'état d'ignorance de Namoa, lui eût semblé une profanation, le baptême n'avait pas eu lieu. Toutefois maître Nicole en eut depuis scrupule, si bien que le jeune Essomericq, se trouvant à son tour malade et en danger de mort, il fut d'avis de lui administrer le sacrement, et lui-même s'acquitta de ce devoir. Gonneville fut parrain; à défaut de marraine, on prit Andrien de La Marc pour tiers-parrain; et le fils d'Arosca fut appelé Binot, qui était le nom de baptême du capitaine. Le jeune étranger, après cette cérémonie, se sentit, dit-on, aller de mieux en mieux, et se guérit entièrement. Déjà le navire approchait des côtes de

France, lorsqu'il fut enlevé par un corsaire d'Angleterre, qui dépouilla les Français de tout ce qu'ils possédaient. Cependant, Paulmier de Gonneville, ayant recouvré la liberté ainsi que celle des siens et étant revenu à Honfleur avec le fils du roi Arosca, fit sa déclaration au greffe du siége de l'amirauté de cette ville, le 19 juillet 1505, déclaration qui fut signée des principaux de l'équipage. Malheureusement il paraît qu'on n'avait pas rendu à Paulmier de Gonneville le journal de sa navigation qui resta ainsi enveloppée d'un nuage. N'ayant pu se procurer les moyens de ramener Essomericq à son père, ce navigateur adopta le jeune étranger, lui fit donner une éducation européenne, le maria à une de ses parentes, et le laissa héritier de son nom et d'une partie de sa fortune. Essomericq vécut jusqu'en 1583, et, par un singulier jeu de la fortune, c'est à son arrière-petit-fils, l'abbé Binot Paulmier de Gonneville, chanoine de Lisieux, résident du roi de Danemarck en France, que l'on dut, en 1663, une publication sommaire, la seule que l'on possède, du voyage qui avait amené son aïeul parmi les populations chrétiennes.

Maintenant, quelle était cette terre inconnue que le navigateur de Honfleur avait découverte? Longtemps on la plaça au hasard sur les cartes. Plusieurs lui donnaient le nom de Terre des perroquets. Jusque dans le courant du siècle dernier, des voyages furent faits pour la retrouver, mais sans succès. Les détails donnés par le chanoine de Lisieux ont fait penser que c'était simplement la grande île de Madagascar. De moins timides en conjectures ont écrit que c'était l'Australie ou Nouvelle-Hollande, où les Français seraient ainsi allés, sans s'en douter, plus d'un siècle avant les Hollandais; d'autres encore ont cru que c'était une partie de l'Amérique méridionale. Mais en n'admettant même que la plus probablement vraie de ces opinions sur la terre inconnue à laquelle aborda Gonneville, les Français auraient donc précédé les Portugais à Madagascar, puisque ceux-ci n'y abordèrent pour la première fois que le 10 août 1506 (7).

Quant à l'Amérique, si l'on ne peut pas enlever à Christophe Colomb l'immense honneur de sa découverte, il faut du moins reconnaître que les Français furent les premiers à tourner leurs navigations vers le nord de cette moitié du monde. Tout porte à croire qu'ils fréquentaient l'Amérique septentrionale avant que

au sujet de cette croix, c'était de la conserver et de l'hono[illegible]
Plusieurs décharges d'artillerie, un festin et d'honorables [illegible] ensuite la cérémonie.

Enfin, le navire ayant été radoubé et chargé des vivres [illegible] se disposa à mettre à la voile. Mais [illegible] était alors générale, de ramener [illegible] de terres nouvellem[illegible] du roi Arosca qu'il consent[illegible] de ses fils, nommé Ess[illegible] de Vamea, sous la prome[illegible] car c'était ainsi qu'[illegible] à Essomericq à [illegible] de son père. [illegible] tout, en [illegible] à la prote[illegible] un grand [illegible]

[illegible]

les Anglais, conduits par les Vénitiens Jean et Sébastien Cabot, eussent reconnu Terre-Neuve et le Labrador, comme ils le prétendent, en 1496. Ce qui est du reste bien démontré, c'est que nul peuple européen n'y eut avant les Français d'établissement. Selon l'opinion la mieux accompagnée de preuves, les Bretons et les Normands découvrirent Terre-Neuve, du levant au couchant vers la fin du quinzième siècle ou dans les premières années du seizième, et les Portugais, conduits par Cortereal, à peu près dans le même temps, la découvrirent, du nord au sud, depuis le cap Ras jusqu'au cap Buena-Vista, sur une étendue seulement de soixante et dix lieues. Un navire de Honfleur, ayant pour capitaine Jean Denis et pour pilote Gamart, de Rouen, y aborda le premier vers 1506. C'est ce que dit le discours du grand capitaine dieppois, rapporté par Ramusio, duquel il sera encore question; mais il ne faut entendre cela que du premier Normand qui aborda *d'une manière authentique* : car des phrases même qui précèdent dans ce discours, et des noms déjà imposés à quelques points de la Terre-Neuve, on doit inférer que les Bretons, et peut-être les Basques de France, avaient fréquenté ces parages avant les Portugais eux-mêmes que Cortereal y conduisit en 1500.

Jean Ango, père du célèbre vicomte de Dieppe, y envoya, en 1508, sous la conduite de Thomas Aubert, un bâtiment nommé *la Pensée*. Il est présumable que Jean Parmentier, de Dieppe, quoique très-jeune encore, faisait partie de cette expédition. Les Basques de France avaient d'abord nommé la Terre-Neuve en général, qu'ils rattachaient au continent, Baccalaos ou Bacaillos, du nom d'une espèce de poissons appelés morues, qu'on pêche sur ses côtes en abondance. L'île que l'on appela depuis Ile Royale, et que l'on croyait être aussi, dans l'origine, une partie du continent, fut nommée d'abord Cap-Breton, soit par les Bretons, de leur propre nom, soit par les armateurs de Cap-Breton, dans les Landes, du nom de leur ville. Enfin, on verra que Jacques Cartier trouva quelques points de l'Amérique du Nord déjà baptisés de plusieurs autres noms français, quand il fit son premier voyage dans ces parages.

CHAPITRE XV.

De 1515 et auparavant, à 1521 et au delà.

Avénement de François Ier.—Reprise de la guerre d'Italie.—Commencement d'une marine royale ou de l'État.—Fondation du Hâvre-de-Grâce. — Institution des milices gardes-côtes. — Prégent de Bidoux recommence à combattre les musulmans. — Continuation des guerres de *la Religion*. — Exploits maritimes de Philippe de Villiers de l'Ile-Adam. —Combat naval du commandeur de Gastinau.—Soliman II, surnommé le Magnifique.—Villiers de l'Ile-Adam, grand-maître de Rhodes. — Siége et prise de Rhodes.—Origine de la régence d'Alger. — Les deux Barberousse.—Premier voyage des Européens autour du monde.—Noms des Français qui accompagnèrent le navigateur espagnol Magellan dans ce voyage.

Le chevaleresque et brillant François Ier, qui succéda à Louis XII, son cousin et beau-père, moins qu'aucun autre était homme à ne pas utiliser les préparatifs de guerre faits par son prédécesseur contre l'Italie. Dès la première année de son règne, après avoir passé, à Marignan, sur le corps d'une formidable armée suisse, il s'était déjà rendu maître de tout le duché de Milan, et avait reconquis à la France la seigneurie de Gênes. Le rôle de la marine avait d'ailleurs été nul ou à peu près dans cette glorieuse campagne de 1515.

François Ier attacha tout de suite une haute importance à la marine, et, mettant de l'amour-propre à ne rester sur quoi que ce fût en arrière des plus puissants rois de son temps, songea dès lors à créer en France une marine royale, ce dont Henri VIII commençait dans le même temps, à doter quelque peu l'Angleterre. A cet effet il fit mettre des vaisseaux sur le chantier et commença à entretenir quelques officiers de marine sur les deniers de l'État, ainsi que l'atteste un titre de capitaine appointé, relatif au baron de Saint-Blancard, mentionné dans le portefeuille de Fontanieu.

Dans ce temps, le mouvement de la mer faisait perdre, chaque

année, au port d'Harfleur de son importance; le port de Leure avait disparu sous le galet; celui du Chef-de-Caux s'était pareillement comblé. On sentait le besoin de le remplacer. Dans le cours de l'année 1516, François Ier envoya son amiral, Gouffier, seigneur de Bonnivet, visiter, à l'embouchure de la Seine, un havre réputé d'excellente retraite pour le cabotage; quelques cabanes de pêcheurs, une pauvre chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Grâce, entouraient seules ce havre que recherchait souvent, sans pouvoir l'atteindre, le nautonnier luttant avec les lames et les brisants de la Manche, ici près si féconde en malheurs. Trois grands quartiers s'élevèrent comme par enchantement en ce lieu. L'amiral Bonnivet, en habile courtisan d'un maître qui aimait la flatterie, surtout quand elle savait se revêtir d'un certain cachet de grandeur, voulut imposer à ce lieu si pompeusement établi le nom de François-ville; mais les humbles pêcheurs, accoutumés, dans la détresse, à tourner leurs regards suppliants vers son ancienne patronne, continuèrent à le nommer le Hâvre-de-Grâce, et ce nom est le seul que les siècles aient adopté. Le Hâvre-de-Grâce prit en peu d'années un accroissement prodigieux; il suffisait que l'on sût que c'était le port de prédilection du roi, sur la Manche, pour qu'on le fréquentât activement. François Ier accorda à sa ville favorite des exemptions et des priviléges, et y attira ainsi en foule les commerçants et les capitalistes; de plus, il en désigna le port pour la construction des vaisseaux de l'État et pour le rendez-vous principal de ses flottes sur l'Océan; car l'État commençait à construire sérieusement pour son propre compte et à posséder des flottes qui ne relevaient plus du commerce ni de l'étranger.

Un des premiers actes du règne de François Ier fut de remettre en vigueur, par un règlement, en date de l'année 1517, les anciennes ordonnances sur l'amirauté, qui était encore toute l'administration de la marine, en y ajoutant quelques obligations nouvelles, sinon dans la pratique, du moins dans l'authenticité écrite et publique, telles que celle imposée à tous les hommes des paroisses voisines de la mer de faire le guet; ce qui est l'origine des milices gardes-côtes.

Quand la paix avait été conclue, en 1513, avec l'Angleterre, Prégent de Bidoux, jugeant que sa patrie n'avait plus besoin de

ses services, s'était démis de sa charge de général des galères de France, pour se rappeler ses vœux de chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui venait de l'élever à la dignité de grand-prieur de Saint-Gilles en Provence. Il était allé aussitôt partager les dangers des chevaliers ses frères, qui étaient alors aux prises avec les Mamelucks d'Égypte d'un côté et les Turcs de l'autre.

Dès l'an 1510, Émeri d'Amboise, successeur de Pierre d'Aubusson, étant grand-maître de Rhodes, une expédition navale avait été dirigée, au nom de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, contre les Égyptiens qui, depuis que Vasco de Gama leur avait montré la route des Indes-Orientales, en doublant le cap de Bonne-Espérance, en 1497, étaient en guerre avec les Portugais et se rendaient redoutables jusque sur les bords de la mer Rouge. Le soudan Campso-Gauri avait obtenu du sultan des Turcs l'autorisation de faire couper des bois de construction dans les forêts voisines du golfe qui s'enfonce entre la Karamanie et la Syrie; on devait apporter ces bois tout façonnés dans le port d'Alexandrie, d'où on leur aurait fait traverser l'isthme de Suez à dos de mulet, pour en faire des bâtiments de guerre destinés à être lancés sur la mer Rouge, et à s'opposer aux progrès des Portugais. Villiers de l'Ile-Adam, fils d'un chambellan du roi de France, commandant les vaisseaux de haut bord de *la Religion*, et le Portugais d'Amaral, qui avait sous ses ordres les galères des chevaliers, ayant eu avis que vingt-cinq vaisseaux turcs étaient occupés dans le golfe au chargement de ces bois, firent voile pour aller les attaquer. Les vaisseaux de l'Ordre, au nombre de dix-neuf, cinglèrent au large, afin d'éviter les calmes dangereux dans ces mers, tandis que les galères, au nombre de quatre seulement, gagnèrent l'île de Chypre, dont elles rangèrent la côte jusqu'au cap Saint-André, où était le rendez-vous général. Là, un conseil fut tenu, dans lequel d'Amaral développa son caractère altier et despotique. Les deux chefs étaient d'avis opposé. De Villiers proposait d'attendre et de surprendre les vaisseaux du soudan, quand déjà ils seraient chargés et en mer; d'Amaral voulait qu'on allât les attaquer jusqu'au fond du golfe, et sans avoir égard aux batteries qui pouvaient être dressées sur le rivage pour leur défense; il n'écoutait aucun raisonnement

contraire à son dessein, tranchait du maître et du mieux entendu, et accusait son collègue d'incapacité, d'hésitation, et presque de lâcheté. Les deux chefs de la flotte de Rhodes étaient sur le point d'en venir aux mains, quand de Villiers de l'Ile-Adam faisant noblement taire l'intérêt de son amour-propre devant celui de *la Religion*, quoiqu'il eût de son côté les forces les plus considérables, donna l'exemple de la modération, et déclara qu'il se rendait à la volonté de d'Amaral. Toute la flotte cingla en conséquence du cap Saint-André, et se disposa à entrer dans le golfe. Heureusement pour elle, dès qu'elle fut aperçue, il se manifesta aussi des divisions dans l'armée du soudan.

Parmi ceux qui commandaient cette armée, les uns voulaient qu'on serrât les vaisseaux contre terre, qu'on débarquât tous les canons et qu'on les dressât sur la côte pour empêcher les bâtiments chrétiens d'approcher; les autres disaient qu'une telle conduite serait honteuse pour le soudan et pour son neveu qui était amiral de la flotte égyptienne; celui-ci fut de l'avis des moins prudents, ordonna aux troupes qui étaient à terre de se rembarquer, leva l'ancre et déploya fièrement ses voiles pour venir au-devant des chrétiens et leur présenter la bataille. La flotte égyptienne sortit du golfe. Cette circonstance fortuite mit ainsi les choses en l'état à peu près où les avait désirées de Villiers. La flotte de Rhodes manœuvra pour gagner le vent sur celle du soudan, et y réussit.

Après le bruit accoutumé de cris, de hurlements, de trompettes et d'autres instruments de guerre des Sarrasins, auquel les chevaliers répondaient avec des tambours, des trompettes et des hautbois, la bataille commença à distance par des décharges d'artillerie. Elle durait depuis trois heures de cette manière, sans que l'on pût démêler de quel côté penchait la victoire, quand les chevaliers, à l'exemple et par l'ordre de leurs chefs, en vinrent à l'abordage. Les grappins furent jetés; la mêlée fut horrible et sanglante. La plupart des chevaliers sautèrent l'épée à la main dans les vaisseaux ennemis. Les Égyptiens se virent enfin réduits à céder à la force et au courage des chrétiens qui, ayant maltraité et enlevé plusieurs des bâtiments adverses, s'attachèrent au vaisseau amiral que montait le neveu du soudan. Le prince mahométan soutint ce choc avec intrépidité, lutta jusqu'au der-

nier moment et, préférant une mort héroïque à une fuite honteuse, périt au poste du combat. A peine leur amiral fut-il tué que les Égyptiens abandonnèrent la plupart de leurs vaisseaux, se jetèrent les uns dans des chaloupes, les autres à la nage ou sur des débris, pour tâcher de gagner la côte et se sauver dans les bois et les montagnes. Les chevaliers poursuivirent leur victoire, allèrent achever la ruine des Égyptiens jusque sur le rivage, firent un débarquement, tuèrent une partie des fuyards, en emmenèrent beaucoup en esclavage, se rendirent maîtres d'une nombreuse artillerie, des bois de construction, et de quinze des bâtiments ennemis; le reste avait été brûlé ou coulé à fond. La gloire dont s'était couvert de Villiers de l'Ile-Adam dans cette expédition ressortit d'autant plus éclatante que ce personnage avait fait preuve de plus de modération et de modestie vis-à-vis de l'intraitable collègue qu'on lui avait donné.

Cette guerre, qui durait depuis quelques années déjà, avait fourni à plusieurs chevaliers français l'occasion de se distinguer en particulier, entre autres au chevalier de Gastinau, commandeur de Limoges, qui avait livré combat à un de ces monstrueux bâtiments de guerre d'autrefois, ronds, plus étroits par le haut que par le bas, qui avaient sept à huit planchers sur lesquels on pouvait loger jusqu'à deux mille hommes, bâtiments qui portaient environ deux millions de livres et que l'on appelait des caraques. La caraque que le chevalier de Gastinau attaqua, partait tous les ans d'Alexandrie, pour porter à Tunis et jusqu'à Constantinople des soieries, des épiceries et toutes sortes de marchandises que les sujets du soudan tiraient des Indes-Orientales par la mer Rouge. Elle se nommait *la Mogarbine*, ou *la Reine des vaisseaux*, *la Reine des mers ;* elle était armée de plus de cent pièces de canon. Les chevaliers avaient plusieurs fois tenté de la joindre, sans en venir à bout. Mais enfin Gastinau, qui montait le principal vaisseau de *la Religion*, l'atteignit un peu au delà de Candie. Les Sarrasins, fiers de leur force et de la supériorité de leur artillerie, ne s'écartèrent point de leur route. Quels ne furent pas leur étonnement et leur colère, quand cet ennemi qu'ils regardaient avec mépris, détacha vers eux son canot pour les sommer de se rendre, ils menacèrent de jeter à la mer l'officier député par Gastinau, s'il insistait plus longtemps. Cependant, le

commandeur, qui n'avait eu pour but que d'amuser les Sarrasins, avançait toujours et se trouva bientôt bord à bord. Son envoyé ne fut pas plutôt revenu sur son vaisseau, qu'il fit lâcher une bordée de son canon chargé de cartouches, laquelle tua immédiatement le capitaine des Sarrasins. La plupart des officiers et tout ce qui se trouvait de soldats et de matelots sur le tillac, tout ce qui restait d'individus, marchands ou combattants, dans les entreponts de *la Mogarbine*, épouvantés par une salve meurtrière et voyant qu'on se préparait à leur en lâcher une seconde, se rendirent à discrétion avec la caraque qui débordait de richesses, parmi lesquelles des trésors en argent et en pierreries.

Quelques années après cette guerre des chevaliers de Rhodes et des Égyptiens, le sultan des Turcs Sélim Ier détruisit la monarchie des Mamelucks, conquit l'Égypte et la réunit à son empire, après s'être déjà emparé de la Syrie et de la Palestine, d'une partie de l'Arabie et des places maritimes de la mer Rouge. Ce sultan, suivant les traditions de Mahomet II, convoitait l'île de Rhodes et faisait déjà un grand armement pour aller la réduire, quand la mort l'enleva après huit ans d'un règne dont les étonnants succès auraient coûté plus d'un siècle de combats à bien d'autres conquérants. Il eut dans Soliman II, surnommé le Magnifique, un fils et un successeur capable d'accepter et de continuer ses desseins. L'Ordre de Saint-Jean et l'île de Rhodes ne devaient que trop s'en apercevoir.

Soliman II était convaincu, comme les plus illustres de ses prédécesseurs, que pour assurer les frontières de son empire, il fallait s'emparer de la ville de Belgrade en Europe et de l'île de Rhodes en Asie. L'idée qu'Amurat II et le conquérant de Constantinople avaient échoué dans cette double entreprise, l'excitait encore, loin de l'arrêter, et il décida, dès son avénement, de ne rien épargner pour réussir là où ces princes fameux avaient vu s'arrêter leur fortune. Soliman d'ailleurs était un grand homme, le plus grand peut-être des successeurs d'Othman, plein de droiture et d'équité, qui régla la justice de ses vastes États, réprima les forts, protégea les faibles; comprenant les plus hautes questions internationales; aimant les arts et la magnificence; possédant un jugement excellent et un esprit

assez puissant pour faire entrer la Turquie dans le lumineux sillon de la civilisation européenne si l'étouffante et matérielle loi de l'islamisme n'avait pas été un obstacle invincible à ce progrès; Soliman II enfin, le premier des sultans de Constantinople qui devait nouer des relations diplomatiques avec la France dans l'intérêt de l'équilibre européen, était l'un des trois plus glorieux souverains d'un siècle qui produisit, avec lui, François Ier et Charles-Quint.

A la nouvelle des immenses préparatifs que le sultan faisait contre Rhodes, le roi de France, que l'insatiable ambition d'un rival n'avait pas encore poussé à l'alliance turque, envoya au secours de *la Religion*, dont le grand-maître était alors l'Italien Fabrizio Carretti, successeur des Français Émeri d'Amboise et Gui de Blanchefort, neuf galères, quatre brigantins et quelques autres petits bâtiments sous la conduite du baron de Saint-Blancard. Mais Soliman ayant réussi à donner le change aux puissances de la chrétienté, cette escadre fut ramenée en France.

Sur ces entrefaites, le grand-maître Fabrizio Carretti mourut et Philippe de Villiers de l'Ile-Adam, qui s'était élevé par son mérite et ses services au rang de grand-hospitalier et de grand-prieur de France, fut nommé pour le remplacer, le 12 janvier 1521, malgré son absence et les intrigues accompagnées de menaces du Portugais d'Amaral, chancelier de l'Ordre et grand-prieur de Castille, qui aspirait à devenir le chef de *la Religion*. Dans le premier accès de son dépit, pour ne pas dire de sa rage, il arriva à d'Amaral de laisser échapper des paroles abominables; il disait que l'Ile-Adam serait le dernier grand-maître de Rhodes, et que volontiers il donnerait sa propre âme au diable pour que Rhodes et *la Religion* fussent perdues. Le temps, au lieu d'adoucir la violence de son ressentiment, ne devait faire que l'augmenter.

Cependant, le nouveau grand-maître qui était en France, n'eut pas plutôt appris l'honneur insigne qui venait de lui être fait par ses *frères*, qu'il lança une citation générale dans les États de la chrétienté, pour annoncer à tous les membres épars de son Ordre le danger pressant qui menaçait l'île de Rhodes; cela fait, il s'embarqua à Marseille avec tout ce qu'il avait pu recueillir de secours et de provisions de guerre. A la hauteur de Nice, un

incendie se déclara dans le vaisseau qu'il montait; en un instant les voiles ne présentent plus que des nappes de flammes, les cordages que des enlacements de feu, qui bientôt s'envolent en fumée et en cendre. L'équipage perdait la tête, et chacun ne paraissait plus avoir d'autre objet que de sauver sa vie en essayant de gagner la terre, quand la présence d'esprit de l'Ile-Adam arrêta cette panique, et força tout le monde de retourner à son poste et de travailler à éteindre le feu; on s'en rendit maître et le vaisseau fut conservé; c'était le plus beau et le plus fort que possédât *la Religion*. A peine échappé à ce danger, l'Ile-Adam tomba dans un autre. Les vents et les flots semblèrent conjurer sa perte ou tout au moins marquer, par de tristes pronostics, les malheurs réservés à l'Ordre qui venait de se le donner pour chef; mais dès lors aussi le grand-maître montra quelle serait sa fermeté, sa constance dans les plus imminents périls. En vain la tempête a déchaîné toutes ses fureurs, les gouffres de la mer ont porté jusqu'aux cieux leurs montagnes écumantes, en vain le pilote déclare qu'il n'est plus le maître de son gouvernail : l'Ile-Adam promène un regard serein sur le pont de son vaisseau, donne des ordres précis et pourvoit à tout. Le tonnerre ébranle l'air, ses éclats incessants font pâlir les plus courageux matelots; la foudre se dégage, et, de son rapide sillon, vient frapper l'épée du grand-maître, elle en brise le pommeau. Le grand-maître change en augure favorable ce coup qui semblait d'un présage funeste, en montrant que la foudre a respecté la lame et n'a point endommagé le fourreau. Neuf hommes ont été tués autour de lui; il les plaint, leur fait rendre les derniers devoirs, et s'oublie lui-même pour le soin de tous. Il alla mouiller en Sicile, où il fit radouber son vaisseau, puis reprit sa route, toutes voiles au vent, quoiqu'on l'eût averti qu'un fameux et redoutable corsaire, nommé Curtogli, l'attendait au passage avec une puissante escadre, pour en faire sa proie et le livrer au sultan. L'Ile-Adam reconnut le point où le corsaire l'attendait, le passa de nuit, et entra dans le port de Rhodes au milieu des acclamations des chevaliers. Soliman II, instruit de son arrivée, essaya de l'endormir sur ses intentions ou de l'intimider en lui adressant, en langue grecque, la lettre suivante qui respirait à la fois l'orgueil et la menace :

« Soliman sultan, par la grâce de Dieu, roi des rois, souverain des souverains, très-grand empereur de Byzance et de Trébizonde, très-puissant roi de Perse, de l'Arabie, de la Syrie et de l'Égypte; seigneur suprême de l'Europe et de l'Asie, prince de la Mecque et d'Alep, possesseur de Jérusalem, et dominateur de la mer universelle, à Philippe de Villiers de l'Ile-Adam, grand-maître de Rhodes, salut.

« Je te félicite de ta nouvelle dignité et de ton arrivée dans tes États. Je souhaite que tu y règnes heureusement et avec encore plus de gloire que tes prédécesseurs. Il ne tiendra qu'à toi d'avoir part dans notre vaillance. Jouis donc de notre amitié, et, comme notre ami, ne sois pas des derniers à nous féliciter des conquêtes que nous venons de faire en Hongrie, où nous nous sommes rendu maître de l'importante place de Belgrade, après avoir fait passer par le tranchant de notre redoutable épée tous ceux qui ont osé nous résister. »

A cette lettre, où l'ostentation d'une récente victoire ne dévoilait que trop, malgré quelques apparences pacifiques, les projets de Soliman, la réponse qui suit fut faite, moins orientale dans sa forme, mais tout aussi noble assurément dans le fond :

« Frère Philippe de Villiers de l'Ile-Adam, grand-maître de Rhodes, à Soliman, sultan des Turcs.

« J'ai fort bien compris le sens de la lettre que ton ambassadeur m'a apportée : tes propositions d'une paix entre nous me sont aussi agréables qu'elles feront peu de plaisir à Curtogli. Ce corsaire, à mon passage de France, n'a rien oublié pour me surprendre; mais n'ayant su réussir dans son projet et ne pouvant se résoudre à sortir de ces mers sans nous avoir causé quelque dommage, il est entré dans la rivière de Lycie, et a tâché d'enlever deux bâtiments marchands qui partaient de nos ports. Il avait même investi une barque appartenant à des Candiotes; mais des galères de l'Ordre que j'ai fait sortir de Rhodes l'ont contraint de lâcher prise; et de peur de tomber lui-même en notre puissance, il a cherché son salut dans une prompte fuite. Adieu. »

C'était répondre à Soliman que sa conquête de Belgrade n'effrayait point les chevaliers de Rhodes; c'était diminuer l'or-

gueil de son triomphe par l'annonce de quelques disgrâces; car on savait que le corsaire Curtogli était un de ses favoris, et que mettre obstacle aux projets de celui-ci, c'était s'opposer aux siens.

Aussi le grand-maître reçut-il bientôt une nouvelle lettre plus menaçante de la part du sultan :

« On nous a assuré, lui marquait Soliman, que la lettre que Notre Grandeur t'avait écrite, t'a été rendue et qu'elle t'a causé plus d'étonnement que de plaisir. Sois certain que je ne me contente pas de la prise de Belgrade; mais que je me propose d'en faire dans peu une autre aussi importante, de laquelle tu seras bientôt averti; toi et tes chevaliers, ne sortez guère de ma mémoire. »

Le grand-maître fit cette réponse non moins digne que la première :

« Je ne suis point fâché que tu te souviennes de moi et des chevaliers de mon Ordre. Tu me parles de la conquête que tu as faite en Hongrie et de ton dessein de faire une autre entreprise dont tu espères le même succès; mais fais réflexion que de tous les projets que forment les hommes, il n'y en a point de plus incertains que ceux qui dépendent du sort des armes. Adieu. »

De la menace, le sultan passa bientôt aux effets. Il commença les hostilités par faire enlever, près de Rhodes, un brigantin de *la Religion*, commandé par un frère-servant d'armes. Le grand-maître se disposa à recevoir les Turcs avec toute l'habileté et les précautions d'un vieux capitaine. Il fit creuser les fossés et travailler avec ardeur aux fortifications. Suivant les errements de Pierre d'Aubusson, on coupa, par son ordre, tout ce qui aurait pu servir de fourrage à l'ennemi; on rasa les maisons de campagne, les églises même situées hors de la ville, pour que les Turcs ne pussent s'y loger, et on en enleva les matériaux, pour que ces ruines ne servissent pas à faire des plates-formes et à dresser des batteries. Les paysans furent appelés dans la ville, où ils servirent de pionniers; et l'on fit rentrer dans le port tous les armateurs qui allaient en course contre les mahométans sous les enseignes de l'Ordre. En même temps, l'Ile-Adam pourvut à ce que les magasins fussent abondamment remplis. Il attira à Rhodes un

grand ingénieur français, nommé Gabriel Martinengue, qui était précédemment au service des Vénitiens dans l'île de Candie, lui inspira d'entrer dans son Ordre, et lui donna la surintendance générale des fortifications. Cet habile homme augmenta encore les travaux intérieurs et extérieurs de la place. Enfin, l'Ile-Adam et lui ne négligèrent rien pour se mettre en mesure de soutenir un long siége. Il n'y avait que le chancelier d'Amaral qui eût l'air de ne pas croire à une prochaine attaque et qui cherchât à démontrer que les armements du sultan avaient moins pour but l'île de Rhodes que l'île de Chypre, et peut-être même l'Italie. Dès lors, quelques personnes soupçonnèrent ce Portugais d'être en secret de connivence avec Soliman; le grand-maître toutefois éloigna le plus longtemps possible une telle pensée de son esprit; il lui répugnait de croire qu'un des plus éminents dignitaires de son Ordre fût capable d'immoler tous ses frères à son orgueil. D'Amaral pourtant n'épargnait aucune intrigue pour satisfaire son injuste vengeance; il souleva les chevaliers de la langue d'Italie contre le grand-maître, et les engagea à se retirer dans l'île de Candie. De Villiers les fit immédiatement juger comme rebelles et déserteurs, et une sentence du conseil les priva de l'habit de *la Religion*. Mais les condamnés n'eurent pas plutôt montré du repentir de leur conduite, qu'après cette sévérité qui avait tant coûté à son cœur, il leur ouvrit ses bras, les serra l'un après l'autre sur sa poitrine, et leur rendit les insignes de l'Ordre.

Peu après, on connut la déclaration de guerre formelle du sultan : car Soliman se piquait de suivre sous ce rapport la coutume des peuples civilisés. Toutefois, cette déclaration ne pouvait manquer d'avoir un caractère particulier. La voici :

« Les brigandages que vous exercez continuellement contre nos fidèles sujets, et l'injure que vous faites à notre impériale majesté, nous engagent à vous commander que vous ayez à nous remettre immédiatement l'île et la forteresse de Rhodes. Si vous le faites de bon gré, nous jurons par le Dieu créateur du ciel et de la terre, par les vingt-six mille prophètes, par les quatre musaphi qui sont tombés du ciel, et par notre grand prophète Mahomet, que vous pourrez sortir de l'île, et que les habitants pourront y demeurer, sans qu'il vous soit fait le moindre tort. Mais si vous ne déférez pas promptement à nos ordres, vous passerez

tous par le fil de notre redoutable épée ; et les tours, les bastions et les murailles de Rhodes seront réduits à la hauteur de l'herbe qui croît au pied de toutes les fortifications. »

Aucune réponse ne fut faite à une démarche aussi insolente.

Bientôt l'avant-garde de l'armée navale des Turcs mit à la voile ; elle se composait de trente galères qui, passant le long des côtes de l'île de Cos, y débarquèrent quelques troupes pour la ravager et la piller. Mais le gouverneur que *la Religion* avait donné à cette île n'était autre que le célèbre Prégent de Bidoux, ancien général des galères de France, grand-prieur de Saint-Gilles. Le brave marin chargea si vigoureusement les Turcs à leur descente, qu'ils se jetèrent pêle-mêle sur leurs vaisseaux, plus vite qu'ils n'en étaient sortis. Prégent de Bidoux ayant su, par les prisonniers qui lui étaient restés de cette affaire, que le gros de la flotte ottomane suivait de près et allait droit à Rhodes, envoya demander au grand-maître la permission de se rendre auprès de lui au poste du danger. De Villiers de l'Ile-Adam, qui connaissait ses talents et sa longue expérience d'homme de guerre, reçut cette offre généreuse avec reconnaissance, et le félicita de son zèle. Prégent, sans plus tarder, se jeta dans un brigantin, déjoua par son habileté nautique toutes les escadres ottomanes qui sillonnaient la mer, et entra de nuit dans le port de Rhodes. Le grand-maître l'embrassa avec effusion, lui renouvela ses louanges, et pour ne pas laisser sa haute capacité ni surtout sa vigilance sans emploi, il le chargea de la visite de différents postes de la place et du commandement de toutes les batteries, conjointement avec Didier Tholon de Sainte-Jaille, bailli de Manosque.

Cependant les trente galères d'avant-garde de la flotte ottomane s'étaient approchées de Rhodes, et croisaient pour intercepter les secours que l'île aurait pu recevoir, secours, hélas ! que le grand-maître n'avait guère à espérer, malgré ses sollicitations, des princes de la chrétienté tous engagés dans cette grande conflagration de l'Europe occidentale qu'allumait la rivalité de Charles-Quint et de François Ier. Bientôt on signala le gros de l'armée navale des Turcs, commandée par le corsaire Curtogli, et forte de quatre cents bâtiments de toutes grandeurs, qui portaient, assure-t-on, quoique le chiffre nous en paraisse exa-

géré, deux cent mille hommes de troupes de débarquement aux ordres du visir Mustapha, gendre de Soliman, qu'un renégat épirote, Péri-Pacha, assistait de ses conseils.

Le grand-maître quitta aussitôt son palais, vint se placer à un poste d'où il serait plus à portée de secourir tous les autres, et pour montrer aux ennemis que leur multitude n'avait rien changé à sa résolution, il fit arborer les étendards de *la Religion* sur les tours et sur les bastions au son des fifres, des tambours et des trompettes. Treize jours durant, les chefs mahométans furent uniquement occupés à débarquer leurs troupes, leur artillerie, et tous les matériaux qu'ils avaient apportés pour le siége. Le grand-maître eût été dans l'impossibilité, avec les six cents chevaliers et les quatre mille cinq cents hommes de garnison qui composaient toutes ses forces, de s'opposer à ce débarquement. Aussi réserva-t-il tous ses moyens de défense pour la ville de Rhodes. Cette place fut investie, et l'attaque commença; on y répondit avec vigueur. L'artillerie, que dirigeaient Prégent de Bidoux et de Sainte-Jaille, démontait toutes les batteries des assiégeants; il ne paraissait rien dans la plaine qu'elle ne le foudroyât. Les chevaliers firent de fréquentes sorties dans lesquelles ils tuèrent un grand nombre de Turcs, et ruinèrent complétement les premiers travaux de Mustapha. Déjà le peu de succès des attaques de ce général rappelait aux Turcs la vanité des efforts du visir Messih, du temps de Mahomet II, et le découragement suivait les sinistres présages; les janissaires eux-mêmes se plaignaient qu'on les eût amenés à une boucherie dans un pays dont la campagne avait été rendue déserte, où l'on ne trouvait ni fourrages, ni vivres, où l'on ne rencontrait qu'embuscades et surprises meurtrières, quand Soliman II vint ranimer de sa présence et du feu de sa colère le cœur abattu de son armée. S'étant placé sur un trône resplendissant, revêtu de toute la magnificence orientale, et entouré de toute la pompe des sultans, il déclara qu'il n'était venu que pour faire décimer ce qu'il appelait ses lâches soldats; puis il fit comparaître sans armes devant lui les janissaires, comme ayant donné l'exemple de la faiblesse au lieu de celui de la valeur, il les fit enfermer dans un cercle de quinze mille hommes dévoués qu'il avait amenés avec lui, et, après leur avoir adressé les plus amers reproches, il ordonna aux troupes qui les cer-

néreux exemple, et sa majesté non enchaînée loin du péril n'en apparaissait que plus fière et plus terrible. Cependant, l'assaut général était commencé. Les Turcs, sous les yeux de leur prince, affrontaient la mort avec une sorte de rage et se jetaient à corps perdu sur les remparts. Mais les chevaliers, la garnison et les Rhodiens, vieillards, femmes et enfants, luttant à l'envi les uns des autres, les massacraient sur la brèche ou les précipitaient eux et leurs échelles dans les fossés. Soliman, la rougeur au front, la rage dans le cœur, voit son armée plier de toutes parts; du haut de son trône, il s'écrie, fait des gestes menaçants. Villiers de l'Ile-Adam, plus calme, malgré le danger qu'il court de tous côtés, anime les siens par de généreuses paroles à poursuivre leur victoire : « C'est votre liberté, celle de vos familles, vos fortunes, votre honneur, votre foi que vous défendez, leur dit-il, c'est tout ce qui doit vous être plus cher que la vie. » Un poste est près de succomber sous une surprise; il y court, fait pointer des canons contre l'ouverture pratiquée par l'ennemi, se jette au milieu des infidèles, lutte, l'épée à la main, contre l'aga des janissaires, et, aidé du commandeur de Bourbon, à qui l'on doit une description de ce siége, relève les enseignes de l'Ordre, abat celles des Turcs, et culbute les derniers qui essaient de lui résister. On assure que pour cacher la honte de la fuite, le sultan fit sonner la retraite après avoir laissé, chiffre presque incroyable en raison du petit nombre des assiégés, plus de quinze mille de ses soldats sur la brèche ou au pied des murs. Il est vrai que ces assiégés pouvaient être tenus pour une milice de grands capitaines.

Dans sa fureur, le sultan voulait faire percer de flèches Mustapha, tout son beau-frère qu'il était; et Péri-Pacha, en sollicitant la grâce du visir, fut embrassé dans la même condamnation. Toutefois, Soliman se calma, et Mustapha fut seulement destitué de ses charges et relégué loin du maître, à qui sa vue donnait d'irrésistibles transports de colère.

Découragé lui-même par tant de défaites successives, le sultan semblait disposé à lever le siége, quand un soldat albanais, sorti de Rhodes, vint lui dire que s'il persistait encore, c'en était fait de la place, tant elle manquait désormais de munitions et de défenseurs. D'Amaral confirma cet avis par une lettre, et aussitôt

sur le conseil que le juif leur en avait donné, ils en dressèrent une contre un clocher de la ville, d'où on découvrait tout ce qui se passait dans leur camp, et du haut duquel une pièce habilement pointée aurait pu tuer le sultan lorsqu'il visitait les travaux de son armée. Les artilleurs turcs eurent bientôt renversé le clocher qui pouvait être si fatal à leur prince. Comme Rhodes était pour ainsi dire enterrée sous ses fortifications, les généraux ottomans firent dresser deux élévations en terre appelées *cavaliers*, qui servent à placer de l'artillerie, et à l'aide desquelles ils commandèrent à la ville. On les vit paraître, dit une relation de ce siége, comme deux collines plus hautes de dix à douze pieds que la muraille. Soliman perdait un monde considérable à tous ces travaux; mais il n'envisageait que le résultat, et la masse énorme de son armée lui rendait indifférente la question des individus.

Il n'en était pas de même dans Rhodes. La perte d'un soldat était un malheur public; on s'y comptait chaque jour, et l'on ne pouvait que serrer, mais non remplir, les rangs qui se vidaient par la mort. Les princes chrétiens restaient sourds. Venise elle-même, si intéressée à arrêter les progrès des Turcs, l'égoïste Venise, uniquement préoccupée du moment présent comme tout peuple mercantile, Venise n'entendait pas; et pourtant soixante de ses galères bien armées étaient dans le port de Candie. Les chevaliers furent plus généreux à son égard quand elle se vit, plus tard, attaquée à son tour dans ses dernières possessions d'Orient.

Cependant, les travaux et les efforts de l'ennemi ne décourageaient pas les assiégés. Tous les postes de la place furent attaqués, tantôt successivement, tantôt simultanément. On en vint à la tour Saint-Nicolas, où les lieutenants de Mahomet II avaient autrefois échoué. De Villiers, considérant à bon droit cette tour comme la clef de Rhodes, en avait confié la garde à vingt chevaliers et trois cents hommes d'infanterie d'élite, sous les ordres de Guyot de Castellane, un des dignitaires de la langue de Provence, recommandable par un grand nombre d'actions valeureuses. Castellane ne trompa point l'attente du grand-maître, et, assisté de l'ingénieur Martinengue, qui faisait sans cesse apparaître de nouvelles murailles derrière celles qui croulaient, il força les Turcs à transporter d'un autre côté leurs batteries.

Soliman ordonna de s'attacher aux principaux bastions de la place. Les assiégés s'aperçurent qu'ils allaient manquer de poudre pour répondre à l'ennemi; on accusa généralement d'Amaral, qui était un des commissaires préposés à la visite des magasins, d'avoir trompé à dessein le grand-maître sur la quantité des munitions de guerre que renfermait la place. De Villiers de l'Ile-Adam avait fait provision de salpêtre, qu'il fit broyer à la hâte.

Néanmoins, il fallut désormais compter les coups et ménager la poudre pour les assauts que l'on prévoyait. L'habile Martinengue avait dans Achmet-Pacha, ingénieur turc, un adversaire digne de lui. C'était entre ces deux hommes une lutte incessante de travaux d'attaque ou de défense, de ruses et d'inventions. Achmet fit creuser des mines qui, pour produire plus d'effet, venaient, par différentes ramifications, aboutir au même point; mais Martinengue les éventa au moyen de peaux tendues et de tambours; c'est à lui, à ce qu'il paraît, que l'on doit cette découverte. Toute son adresse pourtant ne put empêcher que les Turcs ne fissent jouer deux de leurs mines. Une masse énorme de muraille se détacha, dont les ruines comblèrent en partie le fossé, et la brèche se montra large et béante. De Villiers se trouvait en prières dans une église voisine. Au fracas que produit la mine en éclatant, il ne doute plus qu'un assaut va être livré; il se lève; les prêtres entonnaient en ce moment le *Deus in adjutorium meum intende*. Seigneur, venez à mon secours!

« J'en accepte l'augure! » s'écria-t-il. Et, se tournant vers quelques vieux chevaliers qui l'avaient accompagné : « Allons, mes frères, leur dit-il, changer le sacrifice de nos louanges en celui de nos vies; et mourons, s'il le faut, pour la défense de notre foi! »

Et en disant, le grand-maître court, la pique à la main, s'élance au rempart, joint les Turcs qui déjà avaient planté sept de leurs enseignes au sommet de la brèche, arrache, foule aux pieds ces insolentes marques de triomphe, et regagne impétueusement tout le terrain perdu. Le visir Mustapha voyant la déroute des siens, sort de la tranchée le sabre à la main, tue les premiers fuyards qu'il rencontre, ramène les autres à l'assaut, et monte lui-même sur la brèche. Le combat se renouvelle; il de-

vient une horrible mêlée; les mousquets et les épées sont maintenant des armes gênantes; on se prend à la gorge, et c'est avec le poignard qu'on se tue. Pendant que cette lutte corps à corps avait lieu, les Turcs étaient en butte, d'autre part, aux arquebusades, aux pots à feu, aux grenades et aux pierres. Devant une telle résistance, il leur fallut une seconde fois lâcher prise, et toutes les exhortations, toutes les menaces, les cris furieux du visir n'y purent rien. Trois mille Turcs périrent dans cet assaut. *La Religion*, de son côté, fit des pertes irréparables, plutôt en raison du mérite que du nombre des tués et des blessés.

Le grand-maître l'Ile-Adam payait toujours de sa personne. En une autre occasion où Péri-Pacha faisait un effort immense pour venger, au même endroit, l'échec subi par Mustapha, on le vit accourir avec la même vigueur et le même succès au secours de ses chevaliers, en s'écriant : « Ne craignons pas des gens à qui nous sommes accoutumés à faire peur. »

L'armée ottomane se rebutait de nouveau, malgré la présence de Soliman, et les murmures augmentaient chaque jour. Le visir Mustapha, craignant que Soliman ne le rendît cruellement responsable de ces plaintes, si elles lui parvenaient, prit la résolution de vaincre ou de mourir en livrant un nouvel assaut. Il s'entendit avec Achmet-Pacha qui se chargea, pour opérer une diversion, de faire jouer des mines du côté opposé à la brèche déjà pratiquée. Mais le ciel en avait décidé autrement que le visir, qui ce jour-là ne devait trouver ni la victoire ni la mort, Les chevaliers firent merveilles, entre autres du Mesnil, de Grimereaux et surtout Prégent de Bidoux qui, prenant pour poste tout endroit où le péril était grand, reçut à la gorge un coup de mousquet, dont il eut le bonheur de guérir. Soliman II en fut encore pour deux mille hommes de perdus dans cette attaque. Il assembla alors un grand conseil, duquel il résulta qu'il n'y avait rien à espérer d'assauts partiels, et qu'un assaut général, en forçant les chevaliers à se disséminer de tous les côtés de la place, pouvait seul promettre un succès. Le sultan, pour exciter l'ardeur de son armée, fit échafauder un trône sur une colline, pour s'y placer et se montrer à tous les regards durant l'action.

Mais le grand-maître de Rhodes faisait mieux que stimuler le courage des siens par sa présence, il les enflammait par son gé-

néreux exemple, et sa majesté non enchaînée loin du péril n'en apparaissait que plus fière et plus terrible. Cependant, l'assaut général était commencé. Les Turcs, sous les yeux de leur prince, affrontaient la mort avec une sorte de rage et se jetaient à corps perdu sur les remparts. Mais les chevaliers, la garnison et les Rhodiens, vieillards, femmes et enfants, luttant à l'envi les uns des autres, les massacraient sur la brèche ou les précipitaient eux et leurs échelles dans les fossés. Soliman, la rougeur au front, la rage dans le cœur, voit son armée plier de toutes parts; du haut de son trône, il s'écrie, fait des gestes menaçants. Villiers de l'Ile-Adam, plus calme, malgré le danger qu'il court de tous côtés, anime les siens par de généreuses paroles à poursuivre leur victoire : « C'est votre liberté, celle de vos familles, vos fortunes, votre honneur, votre foi que vous défendez, leur dit-il, c'est tout ce qui doit vous être plus cher que la vie. » Un poste est près de succomber sous une surprise; il y court, fait pointer des canons contre l'ouverture pratiquée par l'ennemi, se jette au milieu des infidèles, lutte, l'épée à la main, contre l'aga des janissaires, et, aidé du commandeur de Bourbon, à qui l'on doit une description de ce siége, relève les enseignes de l'Ordre, abat celles des Turcs, et culbute les derniers qui essaient de lui résister. On assure que pour cacher la honte de la fuite, le sultan fit sonner la retraite après avoir laissé, chiffre presque incroyable en raison du petit nombre des assiégés, plus de quinze mille de ses soldats sur la brèche ou au pied des murs. Il est vrai que ces assiégés pouvaient être tenus pour une milice de grands capitaines.

Dans sa fureur, le sultan voulait faire percer de flèches Mustapha, tout son beau-frère qu'il était; et Péri-Pacha, en sollicitant la grâce du visir, fut embrassé dans la même condamnation. Toutefois, Soliman se calma, et Mustapha fut seulement destitué de ses charges et relégué loin du maître, à qui sa vue donnait d'irrésistibles transports de colère.

Découragé lui-même par tant de défaites successives, le sultan semblait disposé à lever le siége, quand un soldat albanais, sorti de Rhodes, vint lui dire que s'il persistait encore, c'en était fait de la place, tant elle manquait désormais de munitions et de défenseurs. D'Amaral confirma cet avis par une lettre, et aussitôt

Soliman fit construire un grand logement à sa destination, sur une éminence, pour prouver aux assiégés qu'il était résolu à passer l'hiver devant leurs murs. En même temps, il nomma Achmet-Pacha général en chef de son armée, à la place de Mustapha. Le siége fut repris pour la troisième fois, et conduit par Achmet avec plus d'habileté que par son prédécesseur. Les Rhodiens ne cessaient pas de jeter des grenades et des pots enflammés dans les ouvrages des Turcs; mais Achmet réussit à en prévenir l'effet au moyen d'une galerie recouverte de peaux de bœufs toutes fraîches, sur lesquelles le feu n'avait point d'action.

A la faveur de ce nouvel ouvrage, il fit saper la muraille, pendant que des compagnies de pionniers et de mineurs travaillaient continuellement à pénétrer sous les bastions de la place, et à y établir des chambres et des fourneaux destructeurs. La sape ayant fait tomber une large partie de la muraille d'un des principaux postes de Rhodes, les Turcs recommencèrent les assauts. Dans cette situation de plus en plus terrible pour les assiégés, l'ingénieur Martinengue fut atteint dans l'œil d'un coup tiré au hasard au moment où il examinait par une meurtrière les travaux de l'ennemi. On le croyait frappé à mort; le grand-maître, qui aurait considéré une telle perte comme une calamité publique, accourut auprès du blessé, lui prodigua ses soins, et vint à bout de le conserver à *la Religion*. Pendant qu'il le faisait transporter dans son palais, il prenait lui-même sa place et remplissait ses fonctions. Il continua ainsi durant trente-quatre jours et autant de nuits que Martinengue passa à se guérir de sa blessure, restant dans le retranchement fait au bastion le plus maltraité, sans prendre de repos, que quelques minutes de temps à autre, sur un matelas qu'on lui jetait au pied même de ce retranchement.

L'artillerie des Turcs ne cessait pas de battre de tous côtés la place, et ce n'étaient en outre qu'assauts sur assauts. Les murailles étaient rasées en plusieurs endroits, et les brèches étaient devenues si larges qu'on voyait les assiégeants y monter rangés en bataillons. Les chevaliers et les soldats chrétiens survivants se tenaient debout, pressés l'un contre l'autre, l'épée à la main, sur les remparts écroulés, et faisaient en quelque sorte de leurs corps un nouveau parapet. Malgré les avis qu'il avait reçus, Soliman était loin encore de se tenir pour assuré de son triomphe.

Sur ces entrefaites, on épia les démarches de d'Amaral et d'un de ses domestiques, qui correspondaient avec l'ennemi, à l'aide de flèches auxquelles des lettres étaient attachées. La trahison du chancelier portugais fut enfin dévoilée ; d'Amaral fut jugé, condamné à mort et exécuté, ainsi que son domestique.

Cette tardive découverte et la juste sentence qui en avait été la suite ne devaient malheureusement point décourager le sultan. A la honte des princes chrétiens, aucun secours, absolument aucun n'arrivait aux assiégés. Dans les derniers jours de novembre, les Turcs firent un effort considérable ; l'alarme fut inexprimable dans la ville. Au son des cloches qui annonçait le péril où se trouvait Rhodes, Prégent de Bidoux et Martinengue, qui n'étaient pas encore bien guéris de leurs blessures, accoururent avec le grand-maître que suivaient la plupart des chevaliers et des habitants. Dans cette extrémité, chacun ne prit plus d'ordres que de son courage, ou pour mieux dire de son désespoir : plutôt que de subir les conséquences d'une prise d'assaut par les musulmans, on se pousse avec une sorte de frénésie contre les Turcs. C'est le renouvellement, mais le renouvellement plus acharné que jamais, d'une de ces luttes corps à corps dont ce siége avait déjà fourni plusieurs exemples. Néanmoins, c'en aurait peut-être été fait ce jour-là de Rhodes, si des torrents de pluie n'étaient tout à coup survenus, qui entraînèrent les terres servant d'épaulement à la tranchée des ennemis. Les artilleurs de la place, ayant alors les Turcs à découvert, en tuèrent un grand nombre, et le reste regagna le camp avec précipitation et dans le plus grand désordre.

Soliman, qui ne pouvait penser sans honte que quelques chrétiens le tenaient ainsi depuis six mois devant Rhodes, n'éprouva plus de ces fureurs qui avaient épouvanté son armée ; mais il tomba dans une profonde mélancolie, et s'enferma pendant plusieurs jours dans sa tente, sans se laisser voir même à ses généraux. Personne n'osait se présenter devant lui. Il n'y eut que Péri-Pacha, son ancien gouverneur, qui hasarda à la fin de l'aborder. Pour calmer le chagrin de son maître, il représenta les troupes ottomanes logées sur les principaux bastions de Rhodes, maîtresses d'une partie de la place, et prêtes à emporter le reste dans un dernier assaut. Il avoua, il est vrai, que ce triomphe ne s'obtiendrait probablement pas sans coûter de grandes pertes

encore à Soliman; mais, pour les prévenir, s'il était possible, il proposa de tenter quelques négociations avec les habitants, la plupart Grecs d'origine, qui n'avaient pas, disait-il, le même intérêt que les chevaliers à s'opiniâtrer à la défense de la ville. Soliman donna son approbation au conseil de Péri, et chargea ce pacha d'en poursuivre les effets. Des lettres furent lancées dans Rhodes, qui, les unes offraient de bonnes conditions si l'on ne prolongeait pas la défense, les autres faisaient des menaces de supplices si l'on persistait dans la résistance. Peu à peu ces lettres produisirent leur effet. Les habitants commencèrent à parler de traiter avec l'ennemi, et le grand-maître fut invité à avoir égard aux vœux de la population. L'Ile-Adam rejeta d'abord avec force et fierté des intentions si peu en harmonie avec le courage qu'on avait déployé jusqu'alors, et déclara que lui et ses chevaliers, en s'enfermant dans Rhodes, avaient élu sépulture sur la brèche et dans les derniers retranchements de la place. Il espérait, ajouta-t-il, que les habitants ne montreraient pas moins de constance et de dévouement que par le passé. Mais on lui répondit que s'il ne donnait ordre pour le salut de la population, celle-ci serait dans la nécessité d'y pourvoir elle-même. Une requête, présentée par trois des plus notables marchands de Rhodes, détermina enfin le grand-maître à entendre parler de capitulation. Ce ne fut point toutefois sans avoir auparavant consulté Prégent de Bidoux, Martinengue et les principaux de ses chevaliers, sur la situation véritable des postes à la garde desquels ils étaient préposés. Prégent et Martinengue, tout en déclarant qu'ils étaient prêts à s'ensevelir avec leur digne chef sous les derniers débris de Rhodes, firent l'aveu que la place n'était plus tenable, et que les Turcs, ayant avancé leurs travaux jusqu'à plus de quarante pas en avant dans l'intérieur de l'enceinte, et jusqu'à plus de trente en travers, s'étaient fortifiés dans ces positions de manière à ce qu'on ne pût plus se flatter de les en chasser. Après avoir entendu deux capitaines si renommés par leur courage, leur expérience et leurs talents, opiner de la sorte en leur âme et conscience, tout le conseil de l'Ordre fut d'avis de traiter avec Soliman. Le grand-maître ne céda qu'à la dernière extrémité à ce vœu des chevaliers eux-mêmes. On entama donc les négociations avec le sultan, mais Villiers de l'Ile-Adam les fit traîner le plus possible en longueur,

sur le chimérique espoir que des secours pourraient encore lui arriver d'Europe. Soliman, qui craignait que ce secours ne vînt effectivement aux assiégés, ordonna tout à coup une nouvelle attaque pour forcer le grand-maître à prendre une prompte détermination. Quoiqu'il ne se défendît plus que sur un monceau de poussière et de pierres, de Villiers de l'Ile-Adam soutint ce dernier assaut avec l'énergie dont il n'avait pas un instant cessé de faire preuve. Lui et le peu de chevaliers survivants, allaient, pour ainsi dire, au-devant des coups, et plutôt que de survivre à la perte de Rhodes, ils cherchaient évidemment la mort; mais la mort semblait les fuir! et les Turcs furent encore une fois repoussés.

Les habitants vinrent de nouveau supplier le grand-maître de reprendre la négociation, et l'on convint enfin d'une capitulation qui portait en substance que les églises ne seraient point profanées, que l'exercice de la religion chrétienne serait libre dans l'île, que les habitants ne seraient point tenus de livrer leurs enfants pour qu'on en fît des janissaires; qu'ils seraient exempts d'impôts pendant cinq ans; que tous ceux qui voudraient sortir de l'île en auraient la permission; que si l'Ordre n'avait point assez de vaisseaux pour les porter jusqu'à Candie, il leur en serait fourni par les Turcs; qu'ils auraient douze jours, à dater de celui de la signature du traité, pour embarquer leurs effets; qu'ils pourraient emporter les reliques des saints, les vases sacrés, les ornements des églises, leurs meubles, et jusqu'aux canons qui servaient à l'armement des galères; que pour faciliter l'exécution de ces conditions, l'armée ottomane s'éloignerait à une distance convenable de la place dans laquelle l'aga des janissaires entrerait avec une partie de ses soldats, seulement jusqu'à ce que les chevaliers l'eussent vidée.

Après cette honorable capitulation, qui pourtant brisait son cœur, de Villiers de l'Ile-Adam eut une entrevue avec Soliman, qui le reçut avec la plus noble distinction, ne chercha nullement à l'humilier, mais au contraire vanta son courage, sa persévérance, lui offrit autant de consolations que l'événement le permettait, et, se sentant ému en présence d'une si noble infortune, ne put se défendre de dire à ses officiers en descendant du palais que le grand-maître allait quitter : « Ce n'est pas sans quelque peine que j'oblige ce chrétien, à son âge, de sortir de sa maison. »

Malheureusement, le départ du sultan ayant eu lieu presque aussitôt après la capitulation, les articles du traité furent loin d'être aussi strictement observés par ses sujets que par lui. Villiers de l'Ile-Adam jugea à propos de ne point rester à la merci des officiers de Soliman, et précipita l'embarquement qui se fit de nuit et avec un grand désordre de la part des habitants. Ceux-ci se dirigeaient vers le rivage, chargés de leurs effets les plus précieux, jetant un dernier regard sur la terre natale qu'ils allaient abandonner pour jamais, et qui devenait la proie du musulman; ceux-là, spectacle plus touchant encore, emportaient sur leur dos, dans leurs bras, des enfants et des vieillards trop faibles ou trop caducs pour marcher. De tous côtés on entendait des sanglots et un murmure douloureux qui pénétraient l'âme. Il y en avait qui maudissaient leur infortune en paroles amères, qui semblaient se la reprocher les uns aux autres, et quelquefois osaient faire remonter leur plainte jusqu'à la divinité. Le grand-maître seul paraissait résigné, sa piété, loin de s'affaiblir, s'augmentait encore de ce comble de malheur; son visage ne trahissait point sa profonde tristesse. Seul, dans la confusion générale, il donnait ses ordres avec le même calme que s'il se fût agi de faire partir pour la course une escadre de *la Religion*. Outre les chevaliers, il fit embarquer plus de quatre mille habitants de l'île, hommes, femmes et enfants, qui, pour ne pas subir la domination du mécréant, s'attachèrent à la fortune de l'Ordre, et dirent à leur patrie un éternel adieu. Villiers de l'Ile-Adam fut le dernier à s'embarquer. A ce moment, et comme son pied se détachait de cette terre où l'Ordre, dont il était le chef, avait brillé d'un si superbe éclat, l'illustre vieillard ne put pourtant se défendre d'essuyer une larme au bord de sa paupière.

Le 1er janvier 1523, jour à jamais néfaste pour la chrétienté, toute la flotte de Rhodes appareilla et suivit le vaisseau du grand-maître, portant à son grand mât, à la place du pavillon de l'Ordre, une bannière sur laquelle on lisait, autour de l'image de la Vierge ayant son fils mort entre ses bras, cette inscription en latin: « Dans mon extrême affliction, il est mon unique espérance. » C'est sous cette douloureuse enseigne qui convenait si bien à cette errante colonie de chrétiens expatriés, que la flotte de l'Ordre de Saint-Jean parcourut longtemps la mer, en butte à la fureur des

flots et plus d'une fois menacée de périr. Elle arriva, vers la fin d'avril, à Messine où elle eut cruellement à souffrir de la peste qui s'était déclarée dans cette ville. Elle alla ensuite mouiller dans le golfe de Baïa, près Pouzzoles, où elle trouva un air plus favorable. Après s'être reposé vingt-cinq jours dans ces parages, le grand-maître alla jeter l'ancre à Civita-Vecchia, où, par honneur, deux galères papales avaient été envoyées à sa rencontre. De Villiers de l'Ile-Adam y débarqua, se rendit à Rome, et de là à Viterbe, que le souverain pontife Adrien VI lui donna pour asile.

Les égards, les honneurs, ne lui firent pas défaut, non plus que l'admiration et le respect de toute la chrétienté; mais le grand-maître ne se montrait que faiblement touché de ces distinctions et de ces témoignages personnels. Il portait son Ordre entier dans son cœur, et l'idée de le relever, de lui rendre un établissement, était son unique préoccupation. On le flatta du recouvrement de Rhodes et de la conquête de Modon.

Durant ce temps, les Espagnols, après avoir complétement expulsé les Maures de la Péninsule, avaient passé à leur poursuite jusque sur la côte d'Afrique d'où ils étaient partis plusieurs siècles auparavant. Ils avaient commencé par s'emparer, en 1505, d'un port appelé Mers-el-Kebir, près d'Oran, d'où sortaient des nuées de corsaires sarrasins. Ils avaient ensuite pris Oran, ville célèbre dans toute la Mauritanie et qui possédait un commerce florissant; Bougie, capitale d'un royaume de son nom, qu'ils rendirent tributaire; Bone et Alger, appelée El-Djézair par les Arabes et les musulmans, ville bâtie au bord de la mer, à l'occident d'une rade ouverte dont le cap Matifoux et le cap Caxines forment les deux extrémités.

Alger s'élevait, comme aujourd'hui, en amphithéâtre sur la pente d'une montagne, et présentait de loin la figure d'un triangle dont la base s'appuyait sur le rivage; mais elle n'avait point encore reçu tous les moyens de défense qu'y accumulèrent depuis ses possesseurs. Elle avait dépendu, dans le principe, du royaume de Tlemcen dont la capitale était placée dans la montagne comme un nid d'aigle; depuis elle était passée sous la domination des rois de Bougie. C'est pourquoi, après la prise de cette dernière ville par les Espagnols, les habitants d'Alger s'étaient soumis d'eux-mêmes à payer au roi d'Espagne le tribut que prélevait

auparavant sur eux le roi de Bougie. En 1510, les Espagnols avaient bâti sur un rocher qui s'élevait de la mer, en face et à une très-petite distance de la ville, un fort appelé le Pegnon d'Alger, pour tenir les habitants dans le respect, dominer le port et empêcher les corsaires de s'y réfugier. Des montagnes hautes et agrestes, mais renfermant de frais ombrages dans leurs vallons inclinés et sur leurs plateaux, et sortant brusquement de la mer autour d'Alger, ajoutaient au tableau pittoresque que présentait cette ville, surtout vue du côté de la mer. Le massif d'Alger portait, comme à présent, le nom de Sahel, et, au delà, on voyait se dérouler, aux pieds des montagnes de l'Atlas, sur une longueur de près de vingt-cinq lieues, une belle et fertile plaine appelée la Mitidjah. Cette plaine était recherchée par une multitude de tribus arabes, peuples pasteurs, guerriers qui, errant d'un lieu à l'autre sur des chameaux, faisaient consister la richesse dans leurs troupeaux et ne cultivaient pas plus d'espace qu'il n'en fallait pour nourrir leurs familles : c'étaient les Arabes-Bédouins. A quelque distance d'Alger, dans les gorges les plus inaccessibles de l'Atlas, il y avait d'autres tribus différant par leur physionomie et quelques-unes de leurs habitudes, des Arabes de la plaine : c'étaient les Kabaïles ou Berbères, que l'on croit descendants des anciens Mauritaniens, gens fameux par leur adresse et leur courage à la guerre, plus sédentaires et aussi plus industrieux que les Bédouins. Les habitants de la plaine et de la montagne, Arabes ou Kabaïles, avaient la réputation d'être intrépides, sobres et rusés. Ils étaient habiles à dresser des embûches et combattaient à la manière des anciens Numides, sans garder d'ordre, la cavalerie mêlée à l'infanterie. Ils avançaient du côté de leurs ennemis en poussant des cris affreux, comme pour glacer d'avance leur cœur d'effroi ; toutefois, ils ne s'en approchaient tout à fait qu'autant qu'ils les voyaient en désordre et déjà prêts à lâcher pied. Alors ils se précipitaient avec fureur sur leurs adversaires et en faisaient une horrible boucherie. Mais, s'ils voyaient ceux-ci revenir à la charge et sur le point de ressaisir la victoire, ils fuyaient comme l'éclair sur leurs chevaux rapides comme le vent, emportant avec eux, comme des trophées, les têtes qu'ils avaient eu le temps de couper, les suspendant à la queue de leurs chevaux, ou traînant même derrière eux en cou-

rant à bride abattue, le cadavre entier de leur ennemi au bout d'une corde armée d'un crochet de fer.

Tel était l'état de la partie de la côte septentrionale d'Afrique, qui intéresse le plus aujourd'hui la France, quand deux corsaires audacieux en changèrent la face au grand détriment de la chrétienté. C'est le moment de raconter l'origine de la régence d'Alger destinée à tenir une place si considérable dans l'histoire des guerres maritimes de la France.

Un renégat albanais, après avoir occupé, sous son nouveau nom de Mohamet, un grade sur les vaisseaux du sultan Bajazet, et être ensuite tombé dans la disgrâce, avait eu, d'une chrétienne nommée Catilina, dans l'île de Mételin, où il s'était retiré pour y vivre du travail de ses mains, plusieurs enfants, parmi lesquels Haroudj et Khaïr-ed-Dine, tous deux d'un caractère aventureux et entreprenant.

Haroudj, ne se souciant guère de l'état de marinier et de pêcheur tel que le lui avait donné son père, abandonne, un beau jour, sa barque et ses filets, se rend à Constantinople, y annonce la mort de son père, et sollicite et obtient la charge de comite ou chef des forçats à bord des galères, que celui-ci avait occupée. Peu après, s'étant trouvé dans un combat naval avec les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, il fut pris avec la galère qu'il montait, et, suivant l'usage réciproquement impitoyable de ce temps, se vit à son tour enchaîné au banc des forçats pour y ramer sur les galères chrétiennes. On ne se donna pas la peine de lui demander son nom; on lui en fit un nouveau sur la couleur de ses cheveux et de sa barbe. On l'appela Barberousse, nom qui bientôt devait devenir aussi redoutable aux chrétiens qu'il était à présent méprisé d'eux.

Au bout de deux ans de cette dure captivité, il entrevit une occasion de s'échapper, et la saisit avec ardeur. En effet, la galère sur laquelle il ramait ayant été conduite dans les eaux de la Turquie, et se trouvant à peu de distance de la côte, Barberousse appelait de tous ses vœux une tempête qui la jetât avec tous ceux qu'elle portait sur ce rivage terrible pour les chrétiens, mais hospitalier pour leurs captifs, quand voilà que le vent se lève, que la mer se trouble, que la vague s'émeut et que la galère est en danger de périr. Barberousse est dans la joie pendant que les

chrétiens sont dans la désolation. Toute surveillance est oubliée, et chacun d'eux n'est occupé que de son propre salut. Le musulman profite de l'occasion, rompt sa chaîne, et quoique blessé au talon par une lame de couteau, il se jette à la nage, et lutte pendant une heure contre les flots soulevés. Enfin il parvient au rivage, et crie de loin aux chrétiens que son soin désormais sera de leur rendre tous les maux qu'il en a reçus.

Cependant sa fortune n'en paraissait pas moins manquée. Il fut fort mal reçu à Constantinople, où on lui reprocha amèrement d'avoir perdu précédemment une galère turque, et où on le menaça pour ce fait d'une peine sévère. Barberousse ne l'évita qu'en cachant pour quelque temps son existence dans l'obscurité et dans la misère. Pauvre, dénué de tout, il fut successivement portefaix, journalier et conducteur à gages d'une barque. A la fin, il fut accepté comme timonier à bord d'une galère particulière appartenant à un armateur turc qui la destinait à faire la course de concert avec un brigantin.

Barberousse y vit une occasion de ressaisir la fortune, au prix même d'un crime. Il souleva les équipages des deux bâtiments, mit à mort les maîtres de ceux-ci, et se fit proclamer chef à leur place. Puis il se mit à écumer la mer pour son propre compte.

Après ce crime, Barberousse fut longtemps sans oser se montrer sur aucune des côtes de l'empire Ottoman, où il redoutait à bon droit la vengeance des Turcs desquels il se montra un moment l'ennemi déclaré. Il alla voir sa mère à Mételin, lui donna quelque argent et l'encouragea à prendre patience, lui disant que bientôt il serait riche et qu'alors elle ne manquerait de rien. Il lui laissa Mohamet, le plus jeune de ses frères, pour consoler sa vieillesse; il donna à Khaïr-ed-Dine le commandement de son brigantin, et emmena Ishaac sur sa galère.

Renforcé d'une galiote turque qu'il prit près de l'île de Négrepont, Barberousse côtoya la Sicile et s'approcha de l'île de Lipari. Là, il rencontra un navire voguant vers Naples et monté par trois cents Espagnols, en partie gentilshommes. Pour s'emparer de cette riche proie, il combattit trois jours de suite et tenta plusieurs abordages. D'abord vigoureusement repoussé, il finit par faire ployer les Espagnols, et se vit maître de leur navire et de leurs personnes.

Pour s'attirer les bonnes grâces de Mulet-Mauset, souverain de Tunis, Barberousse résolut de lui faire présent d'une partie des richesses que contenait le navire d'Espagne. Il se dirigea donc vers le port de la Goulette, où il arriva bientôt. Il y débarqua ses prisonniers, qu'il fit richement vêtir et conduire triomphalement aux pieds du souverain, à qui il offrait en outre des chevaux, de l'artillerie et d'autres objets précieux. Mulet-Mauset, satisfait du corsaire, lui donna le droit de choisir dans sa marine le navire qui lui plairait le mieux. Après un séjour de deux mois à Tunis, Barberousse reprit la mer avec ce nouveau renfort et ses autres bâtiments bien réparés. Quand il revint, avec de riches prises, il ne retrouva plus le même prince et eut des difficultés avec son successeur pour le partage du butin.

Ayant remis à la voile et se trouvant à la hauteur de Rome, sur les côtes d'Italie, Barberousse, monté sur un brigantin à dix-huit bancs de rameurs, aperçut deux galères du pape. Il voulut fuir d'abord ces forces supérieures; mais ayant remarqué que l'une des galères gagnait seule du chemin, et laissait l'autre loin derrière elle, il crut devoir se retourner subitement pour la combattre, se flattant de l'enlever. La lutte fut longue et acharnée; son brigantin n'était pas de taille contre cette galère qui était la capitane, c'est-à-dire la galère principale du pape; et de plus l'autre galère approchait peu à peu. Le brigantin était encombré de morts et de mourants; les rameurs même avaient été assommés sur leurs rames. Barberousse, atteint de plusieurs coups, restait presque seul d'à demi valide. Il fut enfin obligé de se rendre, mais non sans méditer un coup qui pouvait lui faire reconquérir immédiatement sa liberté avec avantage; car il se rappelait trop bien encore le triste sort des forçats pour ne pas songer à l'éviter à tout prix. Ce qu'il prévoyait arriva. A peine venait-on de le faire passer sur la galère chrétienne, qu'il vit les vainqueurs, uniquement occupés du pillage, négliger d'enchaîner les vaincus sur leur galère et se livrer à tous les désordres sur son brigantin. Aussitôt, suivi de quelques-uns des siens, à qui il a ordonné de l'imiter, il s'élance vers le lieu où étaient renfermées les armes dans la galère, rend la liberté aux forçats musulmans qui ramaient à bord de celle-ci, et tombe avec eux sur les chrétiens qui, pris à l'improviste, n'opposent qu'une résistance inutile. La

capitane devient sa conquête, et la reprise de son brigantin en est la conséquence première. Recourant ensuite à la ruse pour s'emparer de l'autre galère, Barberousse arme ses prisonniers, fait revêtir à ses Turcs les habits des chrétiens morts, et, pour mieux tromper ceux qu'il convoite, il met son brigantin à la remorque de la capitane, pour donner à celle-ci un air conquérant. A cette vue, la seconde galère papale s'avance avec confiance et devient la proie du pirate, avant même d'avoir pu se mettre en défense.

Enhardi par ce double succès, Barberousse s'approcha des côtes d'Espagne; mais apprenant bientôt que des galères de cette nation avaient été lancées à sa poursuite, il reprit à pleines voiles sa route vers Tunis.

En y arrivant, Barberousse décida le souverain à lui confier deux bâtiments bien armés et approvisionnés, pour aller reprendre aux Espagnols la ville de Bougie, sur laquelle les maîtres de Tunis avaient de vieilles prétentions, comme ayant relevé d'eux avant d'être elle-même la capitale d'un royaume sarrasin de son nom. Avec ces deux bâtiments et trois autres qui lui appartenaient, Barberousse parut devant Bougie, et fit une descente pour aller en personne reconnaître la place. Comme il s'en approchait, les Espagnols dirigèrent sur lui une fauconnette, pièce d'un très-petit calibre, qui lui cassa le bras droit. Il n'en parut que légèrement ému, et ne se retira qu'après avoir achevé sa visite. Cependant l'amputation fut jugée nécessaire, il la souffrit sans sourciller. Mais en attendant sa guérison, il lui fallut interrompre son entreprise et remettre le commandement de sa petite armée de mer à son frère Khaïr-ed-Dine, pour qu'elle ne restât pas dans l'inaction. Quand l'amputation fut cautérisée, Barberousse se fit faire un bras en argent qu'il s'attacha au coude, et dont il sut se servir avec beaucoup d'adresse. On lui donna un nouveau surnom, celui de Barberousse-au-bras-coupé.

Pendant que Barberousse achevait sa guérison à Tunis, Khaïr-ed-Dine, avec sa petite flotte, alla en recherche d'aventures. Il se rendit d'abord à l'île de Minorque pour y prendre des provisions. Comme les habitants avaient reçu du gouvernement d'Espagne des ordres sévères de ne secourir les corsaires barbaresques en aucune façon, ils ne vinrent point au-devant de lui comme il s'y attendait, et, au contraire, à son approche, toutes les petites em-

barcations s'éloignèrent. Résolu d'obtenir par la force ce qu'on ne semblait pas vouloir lui accorder de bon gré, Khaïr-ed-Dine débarque et s'avance dans l'intérieur du pays, avec trente hommes décidés, mais sans négliger de prendre des précautions pour qu'on ne puisse pas lui couper la retraite. Il aperçut au milieu de magnifiques jardins, un château dont l'aspect somptueux éveilla dans sa troupe l'ardeur du pillage, et se dirigea de ce côté. L'attaque dura plusieurs heures, mais les corsaires y mirent tant d'ardeur, qu'ils finirent par ouvrir une brèche qui leur livra passage. Entrés dans le château, ils se livrèrent au pillage et firent prisonniers les Espagnols qui le défendaient.

Enivrés par ce succès, ils ne voulurent point s'en tenir là, et coururent, guidés par un esclave chrétien auquel Khaïr-ed-Dine avait promis la liberté, vers un autre château, encore plus avancé dans les terres. Pendant qu'ils en faisaient l'assaut, ils virent venir à eux une troupe de trois cents Minorquins qu'ils dispersèrent avant de se rembarquer. Après cette expédition, Khaïr-ed-Dine revint à Tunis où il passa l'hiver avec son frère.

Au commencement de l'année 1515, Barberousse, étant complétement guéri et ayant reçu des renforts, reprit ses projets sur Bougie avec plus d'ardeur que jamais. Tandis que sa flotte, maintenant composée de dix à douze bâtiments, mouillait dans l'Oued-el-Kebir, à quelque distance de la ville, Ben-el-Cadi, cheick ou chef arabe, allié du souverain de Tunis, se rendit par terre sous les murs de Bougie, avec cinq cents hommes de troupes. Barberousse ayant débarqué ses hommes et son artillerie, vint camper sur la montagne qui commande la rade. Devenu facilement maître du vieux fort, il tenta de s'emparer également du Château-Neuf; mais tous ses efforts furent inutiles, et au bout de trois mois de siége, il ne fut pas plus avancé que le premier jour. Les Espagnols de Bougie, secourus par Valence et Majorque qui leur envoyèrent des renforts, lui opposèrent une résistance vigoureuse. Outre cela, les munitions commençaient à lui manquer, et les rangs de ses soldats à s'éclaircir. L'entreprise échoua complétement.

Quand Barberousse dut songer à se retirer, il lui fut impossible de remettre ses navires à flot, tant ils se trouvaient engravés par la baisse des eaux. Pour ne pas les laisser tomber aux mains de

ses ennemis, il y mit lui-même le feu, et s'éloigna, suivi seulement de quarante Turcs qui lui restaient fidèles dans sa défaite.

Redoutant le mécontentement du souverain de Tunis, Barberousse ne retourna pas dans ses États. Il suivit, à Gisel, le cheick Ben-el-Cadi, avec lequel il s'était lié d'une étroite amitié, et c'est là que la fortune devait venir le prendre, pauvre et mécontent, pour le faire roi.

A cette époque, les habitants d'Alger, appelée El-Djézaïr par les Arabes et les musulmans, venaient de se donner un souverain de leur choix dans la personne d'un puissant chef arabe, nommé Selim Eutemy, dans l'espoir qu'il les délivrerait de la domination des Espagnols; car, depuis que ceux-ci possédaient une forteresse commandant le port d'Alger, cette ville avait perdu, avec le pouvoir de nuire aux nations, celui de s'enrichir. Mais Selim n'ayant rien osé entreprendre contre eux, vit bientôt décroître son autorité que tentait en outre de lui ravir un de ses frères.

La mort ayant enlevé Ferdinand de Castille, ce roi dont les généraux avaient chassé les Maures de Grenade, les Algériens reprirent espérance de secouer le joug espagnol. Dans ce dessein, comme ils accordaient peu de confiance aux talents militaires de Selim, ils députèrent plusieurs marabouts vers Barberousse, qui se tenait toujours à Gisel avec ses quarante Turcs, pour lui faire part de leurs projets, et le supplier de s'y associer. Selim Eutemy lui-même s'était prêté à cette démarche, dans la pensée que Barberousse embrasserait ses intérêts.

Celui-ci n'hésita pas à accepter une proposition qui semblait devoir lui ouvrir le chemin vers une haute fortune. Il arme à la hâte deux bâtiments qu'il monte, avec ses quarante Turcs, et se dirige vers Alger, tandis que son ami Ben-el-Cadi, instruit de ses projets, prend par terre la route de la même ville, avec des troupes peu nombreuses, mais bien choisies. Barberousse fut reçu à Alger comme un libérateur. Ses hommes furent logés chez les habitants, et Selim l'invita à venir s'établir dans son palais. Bientôt il y reçut des renforts que lui envoyait de Tunis son frère Khaïr-ed-Dine, et se vit à la tête d'une nombreuse troupe de Turcs, jaloux de combattre sous les drapeaux d'un chef réputé pour sa bravoure et sa munificence. Pour mieux s'assurer la

fidélité de ses soldats, il leur donna double paie, et les traita avec une extrême cordialité.

D'un autre côté, afin de prouver aux Maures d'Alger qu'ils avaient bien placé leur confiance, Barberousse marcha immédiatement à l'attaque du fort du Pegnon occupé par les Espagnols. Avant d'ouvrir le feu, il somma le gouverneur de la citadelle de se rendre, promettant de lui fournir les moyens de retourner en Espagne avec les deux cents hommes qui formaient sa garnison. Celui-ci ayant refusé ses offres, Barberousse fit commencer l'attaque; mais ses canons, de trop petit calibre, ne produisirent pas grand effet. Vingt jours durant, il continua ses attaques, comme pour laisser le temps aux renforts qui lui arrivaient à chaque instant de le rendre assez puissant pour tout oser.

Ce moment lui semblant être venu, il ne parut plus songer à chasser les Espagnols du fort du Pegnon, et, plein d'un autre projet, il ne recula pas devant un crime pour atteindre son but, et le consomma ou le fit consommer sur la personne de Selim Eutemy, qu'on trouva étranglé dans son bain. A cette nouvelle, les Maures terrifiés, s'enfermèrent dans leurs maisons, tandis que Barberousse parcourait la ville à cheval, au milieu de ses Turcs et des Arabes de Gisel qui, aux cris de liberté! liberté! Al-Koran! Al-Koran! le proclamèrent roi d'Alger.

Pour assurer son pouvoir, et s'attacher les principaux habitants de la ville, Barberousse employa les présents et les promesses. Mais comptant peu sur eux néanmoins, il s'entoura de Turcs fidèles et dévoués. Il appela aussi près de lui ses frères Khaïr-ed-Dine et Mohamet, dans l'espoir que ce dernier, par sa qualité de marabout, acquerrait une utile influence sur les sujets qu'il venait de se donner.

Embrassant à la fois toutes les branches du gouvernement, Barberousse s'occupa de l'administration, des revenus, de la marine et des fortifications d'Alger. Outre le mur d'enceinte, elles ne consistaient encore qu'en une petite citadelle, appelée la Casaubah, située tout au sommet de la ville. Barberousse augmenta considérablement la Casaubah et en confia la garde à une garnison turque. De là, s'il ne put encore chasser les Espagnols du fort du Pegnon, il put du moins les défier. En peu de temps

Barberousse soumit ou tint en respect les Arabes des campagnes et inspira la terreur à ses voisins.

Il était trop défiant et trop vigilant pour ne pas s'apercevoir que les mêmes hommes qui l'avaient amené par la main dans leur ville, commençaient à se lasser de son pouvoir, ou plutôt de la tyrannie des Turcs qui l'entouraient et qui traitaient Alger en pays conquis. Le joug de ceux-ci était devenu si insupportable aux Algériens, qu'ils s'allièrent aux Arabes de la Mitidjah et aux Espagnols qui occupaient encore le fort du Pegnon, pour les aider à s'y soustraire. Mais Barberousse ayant connu le plan de cette conspiration en punit les auteurs de telle sorte qu'ils n'eurent point envie de recommencer. Le jour de fête, qui est le vendredi pour les musulmans, étant venu, Barberousse se rendit à la grande mosquée où furent bientôt réunis les principaux habitants d'Alger, qui avaient tous plus ou moins trempé dans la conspiration. Dès qu'ils y furent entrés, les portes se refermèrent et les Turcs se précipitant sur eux l'arme au poing, en décapitèrent vingt-deux. Les corps de ces principaux conjurés furent traînés dans les rues et jetés dans des cloaques infects qui existaient à cette époque dans l'intérieur même de la ville.

Rassuré de ce côté par la terreur que ces exécutions avaient inspirée aux Maures, Barberousse eut à repousser, au mois de septembre 1516, les attaques d'un corps de huit mille Espagnols, envoyés par le régent Ximenès, sous les ordres de Diego de Vera.

Ce capitaine débarqua ses troupes sans rencontrer d'obstacles, et les partagea en quatre corps pour attaquer la ville par autant de côtés à la fois. Il fut bien étonné en s'en approchant de voir que les portes étaient restées ouvertes. Craignant un piége, il ne profita pas de cette circonstance et fit tenter l'escalade des murailles; mais les Espagnols furent vigoureusement repoussés par Barberousse en personne qui, à la tête de ses troupes, les força à reculer et les battit complétement. Trois mille d'entre eux restèrent sur la place, sans compter quatre cents prisonniers, tandis que les Turcs ne firent qu'une perte insignifiante. Diego de Vera fut très-mal reçu à son retour en Espagne. On disait de lui : qu'avec deux bras il s'était laissé battre par Barberousse qui n'en avait qu'un.

La puissance de Barberousse s'accrut considérablement par

cette victoire, et dès lors il vit tout ployer sous sa volonté souveraine. A quelque temps de là, ayant appris que le roi de Tenez avait noué des négociations avec les Arabes de la plaine et les habitants d'Alger pour se faire proclamer à sa place, Barberousse marcha avec mille arquebusiers turcs et une autre troupe de cinq cents hommes, contre son armée, et lui livra combat sur les bords du Chélif, à douze lieues d'Alger. Quoique le roi de Tenez eût des forces dix fois supérieures aux siennes, il le mit en pleine déroute. Malgré la chaleur accablante du mois de juin dans lequel on était, Barberousse le poursuivit jusqu'à Tenez, qui fut abandonné à son approche, et dont il s'empara. Cette victoire mit le comble à sa renommée et lui valut une riche province.

Barberousse était encore à Tenez, quand deux des principaux habitants de Tlemcen vinrent le supplier d'intervenir entre le roi de cet État et son neveu qui s'en disputaient la souveraineté. Ce dernier, lui dirent-ils, s'était allié aux Espagnols, et, aidé par eux, avait renversé son oncle qu'il tenait en prison. Ils venaient donc, attirés par la grande réputation militaire de Barberousse, implorer son aide pour se défaire d'un prince qui les rendait esclaves des chrétiens.

Saisissant avec joie cette nouvelle occasion de s'agrandir, Barberousse se fit envoyer des renforts et marcha sur Tlemcen. L'usurpateur en sortit à la tête de ses troupes et les deux armées se rencontrèrent dans les vastes plaines d'Aganel, situées à quatre lieues d'Oran. L'usurpateur y fut vaincu par son redoutable adversaire qui entra peu après à Tlemcen, après avoir fait serment de rétablir l'ancien souverain. Les trop confiants habitants de Tlemcen ne savaient pas assez à qui ils avaient affaire, et ne semblaient pas se douter qu'à la place d'un usurpateur ils en avaient appelé un autre cent fois plus terrible. Barberousse tira l'ancien roi de Tlemcen de sa prison, mais ce fut pour le faire pendre avec la toile de son turban, aux piliers de la galerie de sa propre maison, en compagnie de ses sept fils. Les autres membres de la famille du prince furent noyés dans un étang; outre cela, il fit massacrer sous ses yeux soixante et dix des principaux habitants de Tlemcen, disant que c'était afin qu'ils ne le trahissent point, comme ils avaient fait naguère à l'égard de leur roi légitime. Bon

sujet de méditation pour les peuples qui appellent des étrangers à profiter de leurs querelles civiles.

Cependant tant de meurtres ne devaient pas tarder à appeler le châtiment sur la tête de celui qui s'en était rendu coupable. Le roi de Tlemcen, vaincu à la bataille d'Aganel, était passé en Espagne pour demander des secours au roi don Carlos, qui fut depuis l'empereur Charles-Quint. Pendant ce temps, les tribus arabes, lasses des vexations et des cruautés de Barberousse et de ses soldats turcs, sollicitèrent l'appui du gouverneur espagnol d'Oran, qui leur accorda trois cents hommes. Avec ce secours et les guerriers qu'il avait déjà sous ses ordres, le cheick Bor-al-Caba harcela tellement l'armée de Barberousse, que celui-ci fut obligé d'envoyer demander des renforts à Alger. Khaïr-ed-Dine lui envoya six cents Turcs commandés par Escander surnommé le Corse. Mohamet, dernier frère de Barberousse, était avec eux.

Le gouverneur d'Oran envoya au-devant six cents hommes d'infanterie pour leur couper le chemin. Les Turcs se retranchèrent dans un fort appelé Calaah, au pied duquel les Espagnols campèrent. Par une nuit obscure, Escander le Corse sort du fort avec quelques hommes décidés, surprend les Espagnols et en massacre plus de quatre cents. Les autres s'échappent vers Oran pour y porter la nouvelle de cette défaite.

Deux mille fantassins et quelques cavaliers partent en toute hâte d'Oran pour venger cet affront, investissent le fort de Calaah et réduisent les Turcs à se rendre.. On leur accorda la vie et la liberté à condition qu'ils n'iraient pas rejoindre Barberousse. Mais cette capitulation ne fut point observée par les Espagnols qui, à la suite d'une querelle survenue entre un chrétien et un turc, firent des vaincus de Calaah un grand massacre dans lequel périt Mohamet, frère de Barberousse.

Les Espagnols se portent alors sur Tlemcen, qu'assiégeait déjà le cheick Bor-al-Caba. Barberousse commençant à douter de sa fortune, sort secrètement de la ville, au mois de mai 1518, suivi de son ami Ben-el-Cadi et d'un grand nombre de Turcs et d'Arabes de Gisel qui lui étaient dévoués. Poursuivi par les Espagnols, il se vit atteint, à trente lieues de Tlemcen, et pour comble de disgrâce abandonné par son ami Ben-el-Cadi. Il sème de distance en distance, sur sa route, les étoffes précieuses, les

richesses de toutes sortes qui composaient son trésor, espérant par ce moyen arrêter la course de ses ennemis. Mais ce sacrifice fut inutile. Enfin, cédant à une soif dévorante et à une fatigue extrême, Barberousse et les siens se renfermèrent dans une enceinte de pierre et se disposèrent à vendre chèrement leur vie. Barberousse, atteint d'un coup de lance, tomba et se défendit encore pendant quelque temps. Mais enfin il succomba sous le nombre. Barberousse avait alors quarante-quatre ans. On dit que sa tête fut promenée dans Oran comme un trophée, et que du velours brodé d'or qui composait son vêtement, les religieux de Saint-Jérôme de Padoue firent une châsse qui garda son nom.

La nouvelle de la défaite et de la mort de Barberousse Ier jeta d'abord Khaïr-ed-Dine, connu sous le nom de Barberousse II, dans un profond découragement. Mais, reprenant bientôt toute son énergie, il songea à s'assurer la succession de son frère. Il y parvint en s'appliquant à gouverner avec douceur, en flattant les Turcs et les Maures qui composaient la population d'Alger, et en leur faisant croire qu'un morceau du vêtement de Barberousse Ier avait eu le don d'opérer des miracles, preuve non douteuse de la prédilection toute particulière de Mahomet pour sa famille.

Une circonstance heureuse, en ajoutant à sa gloire passée un nouveau lustre, vint encore servir à son affermissement. Le vice-roi de Sicile, pour l'Espagne, rassembla sur l'ordre de son maître une armée de cinq mille hommes avec laquelle il vint jeter l'ancre dans la rade d'Alger au mois d'août de l'année 1518, et somma Khaïr-ed-Dine de se rendre. Sur le refus de celui-ci, le chef de l'expédition espagnole fit débarquer ses troupes et occuper une colline dominant Alger. Mais il perdit en préparatifs un temps précieux pendant lequel une tempête assaillit sa flotte et jeta vingt-six de ses vaisseaux à la côte.

Barberousse II, à la tête d'une nuée d'Arabes, profita de ce désastre pour chasser les troupes du sommet de la colline où elles étaient campées, et les refoula jusqu'au rivage où elles s'embarquèrent sur les débris de la flotte qui les avait amenées.

La mer rapporta, en quantité, sur le rivage, du fer, du bois, des canons, de la poudre, des cordages et même des galiotes entières, toutes choses dont on manquait à Alger. A la suite aussi

de ce désastre, les bagnes furent si remplis d'esclaves chrétiens qu'on craignit une révolte de leur part. Pour s'enlever cette crainte, Barberousse II eut l'atrocité de les faire massacrer au nombre de trois mille sur le bord de la mer; soixante-quatorze seulement furent épargnés.

Tout-puissant sur son peuple et vainqueur de ses ennemis, Barberousse sentait pourtant qu'il lui manquait un point d'appui; il conçut à cette époque le projet de se mettre sous la protection du sultan des Turcs. Mais pour amener à ses vues les habitants d'Alger, pour les décider à abdiquer ainsi leur indépendance, il lui fallait une adresse plus grande que pour gagner des batailles. Il y réussit cependant, car il était doué d'un génie politique vraiment extraordinaire chez un homme élevé si loin du trône.

Quand il leur eut fait signer une lettre dans laquelle ils suppliaient le sultan de les admettre au nombre de ses sujets, il dépêcha un de ses compagnons vers Constantinople. Sélim, qui régnait alors en Turquie, remit à cet envoyé un étendard et un firman adressé aux habitants d'Alger, dans lequel il acceptait leur hommage, leur permettait de faire en son nom la prière ou koutbée, de battre monnaie à son coin, et leur annonçait qu'il prenait Barberousse pour son lieutenant et le nommait dey d'Alger.

Après cet acte important de son gouvernement, Barberousse soutint pendant deux années une guerre acharnée contre le cheick Ben-el-Cadi qui était parvenu à soulever contre lui les Arabes de la montagne et de la plaine. Tantôt vainqueur, tantôt vaincu, il se vit plus d'une fois obligé de s'enfermer dans les murailles d'Alger. Trahi par un de ses lieutenants, qui se vengea ainsi d'une offense autrefois reçue, et par les habitants d'Alger qui conspirèrent avec ses ennemis pour secouer le joug des Turcs, Khaïr-ed-Dine, abandonné de ceux sur lesquels il avait cru pouvoir le plus compter, fut contraint de céder à la mauvaise fortune.

Un songe qu'il fit le décida à quitter Alger; il rêva qu'il se dirigeait vers la mer, portant ses effets sur son dos pour s'embarquer, et que Mahomet en personne daignait l'aider à porter son fardeau. Il vit dans ce songe un ordre divin de quitter Alger, et s'y prépara sur-le-champ. Il choisit pour retraite le village de

Gisel, d'où son frère était parti pour s'élever à une si haute fortune, et vint y déposer ses enfants sous la garde de quelques Turcs fidèles. Quant à lui, il s'embarqua sur une petite flotte de cinq voiles, seuls débris de sa fortune, et, tandis que Ben-el-Cadi, son vainqueur entrait triomphalement à Alger, il se mit, comme autrefois, à écumer la mer en pirate.

Revenu à son ancien métier, Khaïr-ed-Dine redevint la terreur de la Méditerranée, fit prises sur prises, et en peu de temps se vit le maître d'immenses richesses et d'une flotte nombreuse. Il s'adjoignit alors plusieurs célèbres pirates qu'il s'attacha par des présents et des promesses, et tenta avec leur aide de reprendre son royaume. A la tête de quarante bâtiments, il vint d'abord attaquer Bone, mais sans succès, et, attendant un moment plus favorable, il continua à désoler les mers.

Un songe l'avait décidé à quitter Alger, un songe l'y ramena. Une nuit qu'il dormait profondément, il crut voir s'avancer près de son lit, Mahomet, suivi de tous les compagnons de sa prétendue mission divine. Le prophète lui dit :

« Tu as donc abandonné ta bonne ville d'Alger?

— Non, prophète de Dieu, répondit Khaïr-ed-Dine ; mais le dégoût s'y était emparé de moi, et je suis venu distraire mon ennui chez mes fidèles Gizelis. — Mets ta confiance en Dieu, Khaïr-ed-Dine, reprit le prophète, et retourne à Alger. »

Barberousse, en s'éveillant, donna l'ordre du départ à son armée. Il débarqua ses hommes et son artillerie dans un lieu favorable et campa dans une forte position. Ben-el-Cadi, s'étant porté à sa rencontre, il lui livra un furieux combat et resta maître du champ de bataille. Quatre jours après, un nouveau combat eut lieu ; mais Barberousse ne dut la victoire qu'à un assassinat. Il compta quatre mille pistoles à un Arabe qui perça le cœur de Ben-el-Cadi avec le fer de sa lance. La tête du cheick, portée au bout d'une pique sous les murs d'Alger, répandit la terreur dans la ville qui ouvrit ses portes à son ancien roi. Tout le pays se rangea bientôt sous les lois du vainqueur, qui ne songea dès lors qu'à étendre sa puissance. Il fixa à Alger les pirates le plus en renom, fit des expéditions pour soumettre les tribus rebelles et envoya de toutes parts des corsaires qui ravagèrent les côtes d'Espagne et d'Italie.

Treize ans après avoir reconquis Alger, Barberousse songea à se rendre maître du Pegnon que les Espagnols occupaient toujours. Il n'y parvint que lorsque les assiégés manquèrent de munitions et se virent ainsi hors d'état de continuer la défense héroïque qu'ils opposaient depuis longtemps à leurs nombreux assaillants. Des débris du Pegnon d'Alger, Barberousse fit bâtir la digue qui unit encore aujourd'hui la ville au rocher qu'occupait la forteresse et qui forme le port. Elle reçut de grands perfectionnements sous ses successeurs (1).

De l'année 1519 au mois de septembre 1522, eut lieu le premier voyage autour du monde qui ait été accompli; le principal honneur en appartient sans doute au célèbre navigateur espagnol Magellan; mais si quelque part de gloire en doit revenir à ses compagnons, on ne saurait oublier qu'un assez grand nombre de Français furent de l'entreprise. Leurs noms méritent d'être conservés : c'étaient Philippe, de Troyes en Champagne; Jean-Baptiste, natif de Montpellier; Guillaume Tanneguy, de l'île de Groyes; Jean Gallais, né à Pontevez; Petit-Jean, de la ville d'Angers, sur le vaisseau amiral *la Trinitad;* — maître Jacques, natif de la Lorraine; Roger Dupiet; Bernard Calmet, nés à Lectoure, sur le *San-Antonio;*—Ripart ou Richard, natif d'Évreux; Pierre Gaston ou Gascon, né à Bordeaux; Laurent Corrat, natif de la Normandie; Jean Massiat ou Massieu, originaire de Troyes; Jean Breton, né au Croisic; Pierre Arnout, né à Auray, sur le *Santiago;*—Simon, natif de La Rochelle; Philibert, natif de Tours; Bernard Maury, natif de Narbonne, sur *la Victoria*, le seul des vaisseaux de Magellan qui, après la mort de ce grand homme, arrivée aux Philippines, en 1521, ait revu les ports d'Espagne, ayant ainsi fait une route de quatorze mille quatre cent soixante lieues, d'orient en occident, qui avait duré trente-sept mois (2).

FIN DU TOME PREMIER.

NOTES

ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

DU TOME PREMIER.

NOTES

ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

DU TOME PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

(1) *Imperat militibus Cæsar, ut naves faciant, cujus generis cum superioribus annis usus Britanniæ docuerat. Carinæ primum ac statumina ex levi materia fiebant : reliquum corpus navium, viminibus contextum, coriis integebatur.*
(J. César, *de Bello civili*, lib. i.)

(2) *Naves vitiles corio circumsutæ in Britannico Oceano.*
(Pline.)

(3) *Utque habuit Sicoris, camposque reliquit*
Primum cana salix madefacto vimine parvam
Texitur in puppim, cæsoque inducta juvenco
Vectoris patiens tumidum supernatat amnem.
Sic Venetus stagnante Pado, fusoque Britannus
Navigat Oceano... (Lucain, *Phars.*, lib. iv.)

(4) *Carobus, navicula discurrens in Pado, id est linter est autem ex vimine et corio.* (Papias.)

(5) *Carobus, parva scapha ex vimine facta, quæ crudo coriogenus navigii præbet.*
(Isidorus, lib. xix, cap. 1.)

(6) . . . . *Rei ad miraculum,*
Navigia junctis semper aptant pellibus,
Corioque vastum sæpè percurrunt salum.
(Fest. Avien. *Ora maritima.*)

(7) *Apud eos (Suessiones) fuisse regem nostra etiam memoria Divitiacum, totius Galliæ potentissimum, quiquum magnæ partis harum regionum, tum etiam in Britanniæ, imperium obtinuerit.*
(J. César, *de Bell. Gall.*, lib. ii, cap. 4.)

On lit dans les Classiques latins de Lemaire, à cet endroit, la note suivante :
« *Divitiacus iste differt à Divitio Æduum principe. Is non solum Suessiones, sed*

et Ambianos in sua potestate habuit, unde in Britanniam trajecit. Cæsar solus hujus expeditionis Gallorum in Britanniam meminit. »

(8) ...*naves habent Veneti plurimas, quibus in Britanniam navigare consuerunt, et scientiâ atque usu nauticarum rerum reliquos antecedunt.....*

(J. Cæsar, *de Bell. Gall.*, lib. III, cap. VIII.)

(9) « *Carinæ aliquantò planiores, quam nostrarum navium, quò faciliùs vada ac decessum æstûs excipere possent: proræ admodum erectæ atque item commodatæ: naves totæ factæ ex robore, ad quamvis vim et contumeliam perferendam: transtra pedalibus in latitudinem trabibus confixa clavis ferreis, digiti pollicis crassitudine: ancoræ, pro funibus, ferreis catenis revinctæ: pelles pro velis, alutæque tenuiter confectæ, sive propter lini inopiniam atque ejus usûs inscientiam, sive eo, quod est magis verisimile, quòd tantas tempestates tantasque impetus ventorum sustineri, ac tanta onera navium regi velis non satis commodè, arbitrabantur.* » (J. Cæsar, *de Bell. Gall.* lib. III, cap. XIII.)

(10) *Scaphæ tamen majoribus Liburnis exploratoræ sociantur, quæ vicenos propè remiges, in singulis partibus, habeant: quas Britanni pictas vocant. Per has et superventus fieri, et commeatus adversarium navium aliquando intercipi assolet, et speculandi studio adventus earum, vel consilium deprehendi. Ne tamen exploratoriæ naves candore prodantur, colore veneto (qui marinis est fluctibus similis) vela tinguntur et funes: cera etiam qua ungere solent naves inficitur. Nautæ quoque vel milites venetam vestem induunt, ut non solum per noctem, sed etiam per diem facilius lateant exploratores.*

(Flavii Vegetii, *de Re militari.*)

(11) ... *ad Cantium, quo fere omnes ex Galliâ naves appelluntur.*

(J. Cæsar, *de Bell. Gall.*, lib. V, cap. XIII.)

(12) Πεντηκοντέρους, *quæ quinquagenta remis in uno ordine instructæ*, dit le commentateur d'Hérodote.

(13) *Condita igitur Massilia est prope ostia Rhodani amnis, in remoto sinu, veluti in angulo maris.*

(Justini *historiarum ex* Trogo-Pompeio, lib. XLIII.)

Munitissimo accincta portu in quem angusto aditu meridianus refluit sinus.

(Eumenius, *Paneg. ad Constant.*)

Massilia a Phocensibus est condita, sita loco saxo, portum habens subjectum theatri forma cavato saxo, austro obversum.

(Strabon, *trad. latine avec les annotations de* Casaubon.)

De hoc portu, ajoute l'annotateur, *Dyonisius:*

Ἔνθα τε γαῖα
Μασσαλίη τετάνυσται, ἐπίστροφον ὅρμον ἔχουσα.
Ibique terra
Massilia extensa est, rotundum (currum) portem habens.

Is portus Λακύδων, *teste Eustathio, nominabatur.*

(*Annotations de* Casaubon *à* Strabon.)

(14) C'est par erreur qu'Antoine de Ruffi, dans son *Histoire de Marseille*, dit que « *l'isle de Rhodes, si célèbre par son épouvantable colosse, une des merveilles du monde, estoit aussi sujette aux Marseillois.* » Il aura confondu avec Rhoda, colonie rhodienne, qui se mit d'elle-même sous la dépendance de Marseille.

(15) ... *Ut non Græcia in Galliam emigrasse, sed Gallia in Græciam translata videretur.* (JUST., *Ubi sup.*)

CHAPITRE II.

(1) *Quippe illæ rudes et informes, et statim naufragæ quum rostra sensissent.* (FLORUS, lib. III, cap. X.)

(2) *Hoc ad insulam quæ est contra Massiliam, stationes obtinebant.* (J. CÆSAR, *de Bell. civ.* lib. I, cap. LVI.)

Il est évident qu'il ne peut être ici question des îles Stæchades (îles d'Hyères), au delà de Toulon, où Lucain (*Phars.* lib. IV.) dit que la flotte de Brutus était mouillée, mais que, néanmoins, par ignorance géographique, il place à l'embouchure du Rhône.

(4) En général les auteurs disent qu'on fermait toutes les voiles au moment du combat, comme cela se pratiqua, dans la suite, pour les flottes de galères. Toutefois Jean Scheffer (*De militia navali veterum*), fait remarquer ce passage qu'il traduit du grec de Dion (Lib. L. *De navibus Cæsaris*) : « *Vela autem ponebantur non omnia, sed majora saltem.* »

(5) *In quibus paucæ erant eratæ*, dit J.-César. Nous ne savons sur quoi se sont fondés la plupart des traducteurs ou des historiens qui ont parlé, d'après César, du siége de Marseille, pour interpréter ces mots latins par : *dont plusieurs*, ou *dont quelques-uns étaient à proue d'airain.* Il nous semble évident que *eratæ* est là pour *rostratæ*, avec cette distinction peut-être que faisait César, que les rostres ou éperons de ces navires étaient recouverts *d'airain* et non de *fer ;* mais, dans tous les cas, à moins que les traducteurs et historiens en question ne nous donnent eux-mêmes ici la proue pour l'éperon, jamais *navium eratæ* n'a voulu dire *navires à proue d'airain;* et dans le cas même où l'on aurait donné le tout pour la partie, la proue entière pour l'éperon en particulier, *eratæ* ne voudrait dire encore que *recouvertes, doublées d'airain*, et non faites en entier d'airain. Il est à regretter que, dans la savante collection des classiques de Lemaire, on n'ait pas jugé à propos de faire une note à cet endroit très-délicat du texte de Jules-César.

(6) *Tauroenta*, *quod est castellum Massiliensium* (*De bell. civ.* lib. II, cap. IV.) D'Anville dit que *Tauroentum*, qu'il nomme aussi *Taurrenti*, se trouvait à la droite de l'entrée de la baie de la Ciotat.

(7) Plusieurs auteurs ont pensé que *Corbilo* n'était autre que Nantes même; témoin ce passage de la géographie de Baudrand :
« *Corbilo seu, et aliquando, Corbilum, urbs fuit Galliæ Lugdunensis, ad Lige-*

rim fluvium, Strabone teste, quæ a multis creditur Condivicum, nunc Nantes, *in Britannia minori ; sed non benè constat.* »

(8) On a beaucoup disserté sur le *Portus-Itius* ou *Iccius*. Le savant du Cange et le fameux géographe Samson luttèrent ensemble à ce sujet. Lefebvre, auteur de l'*Histoire générale et particulière de la ville de Calais et du Calaisis ou Pays reconquis, précédée de l'histoire des Morins* (2 vol. in-4. Paris, M DC XVI), prétend que ce port existait avant l'arrivée des Romains dans la Morinie, mais sous un autre nom *qui nous est entièrement inconnu;* d'ailleurs il n'apporte pas le moindre indice à l'appui. Il accepte, avec du Cange, l'opinion la plus généralement admise, que le *Portus-Itius* est celui de Wissant. D'autres ont prétendu, avec Samson et l'Anglais Guillaume Sommer, que c'était Boulogne; d'autres enfin que c'était Portel; Sangate, Calais, Saint-Omer, Mardick, l'Écluse, Bruges, même Gand ou Nieuport; on a été jusqu'à nommer Dieppe. D'Anville a établi, sur une carte particulière que l'on trouve dans son atlas, la position d'*Itius-Portus* où est à présent Wissan, Wit-sand (de deux mots anglais qui signifient sable blanc). « *Ego visis illis partibus, anno* 1673, dit Baudrand, *et attente observatis loci situ et aliis omnibus, existimo cum Camdemo, Brietio, et indigenis illius tractus, Iccium-Portum esse locum Galliæ Caleto vicinum, in comitate Boloniensi et in Picardia provincia, quem indigenæ* Wissan *vocant, Angli* Witsand, *Flandri* Isten *et nautæ* Esseu, *nomine parum mutato, qui nunc vicus ad fretum Gallicum, ubi antea oppidum et portus arenis oppletus.* » César le décrit ainsi : « *Omnes ad Portum-Itium convenire jubet, quo ex portu commodissimum in Britanniam transmissum esse cognoverat, circiter millium passuum* XXX *a continenti.*

Quant à l'*Ulterior-Portus*, on ne sait trop sa place, si ce n'est qu'il était très-rapproché de l'*Itius-Portus*. Samson le met où est à présent Calais ; M. Walckenaër à Sangate.

Lefebvre, auteur de l'*Histoire de Calais*, cherche à établir une distinction entre *Gessoriacum* (Boulogne) et un *Gessoriacum-navale*, qui aurait été l'origine de Calais.

CHAPITRE III.

(1) *Præfectus classis Anderianicorum Parisiis (Notice imp.).*

(2) *Tali cum impetu tempore malineæ accedunt, ut super millia* V *aut eo amplius et sonitus murmuris ejus humanas repercutiunt aures. (Gesta abbat. Fontanell.,* cap. II.) — Voir aussi : *Tableau de la navigation de la Seine*, par Noël.

(3) *Franci præter cæteros truces, quorum vis cum ad bello effervesceret ultra ipsum Oceanum æstu furoris evecta Hispaniarum etiam oras infestas armis habebat* (Nazarius : *in Panegy. Constantii magni*).

(4) Voir pour cet événement : Grégoire de Tours, *Historia Francorum ;* — Jean saac Pontanus, *Rerum Danicarum Historiæ, usque ad an.* 1523; —Jean Tourmayer dit Aventinus, *Antiquitates Danicæ ex J. Aventino selectæ ;* etc., etc.

CHAPITRE IV.

(1) L'*Histoire de Guienne et Gascogne*, par Pierre Louvet (*Bordeaux*, M DC LIX), va plus loin, et dit que ce Loup Ier fut élu, par les Aquitains et Gascons réunis, souverain de toute l'Aquitaine, y compris Bordeaux. Cette opinion est puisée dans la *Chronique de Bourdeavs*, de Vigner. Mais la *Chronique Bourdeloise*, de Gabriel de Lurbe (*Bovrdeavs*, M DC XIX), et l'*Histoire de la ville de Bordeaux*, de dom Devienne, ne font pas même mention de ce duc Loup Ier. L'*Histoire de Béarn*, de Pierre de Marca (*Paris*, M DC XL), dit que Génialis fut le premier duc de Gascogne, établi par Théodoric, roi de Bourgogne, en 602; Aighinan, le deuxième, vers 626; Amand, le troisième, en 630, et que la vie de Julien, évêque de Lescar, en fournit un quatrième du nom de Loup, du temps d'Ebroïn, maire du palais, environ l'an 670, qui accrut ce duché des cités de la Novempopulanie. Nous nous en tenons, quant à nous, à l'opinion très-bien raisonnée à cet endroit, de la notice latine d'Arnaud Oïhenarte(*Notitia utrius Vasconiæ, tum Hericæ, tum Aquitanicæ, Parisiis*, M DC LVI), qui dit que l'on ne doit voir dans les premiers documents où il est question de ce duc Loup, qu'un prince de la Gascogne au pied des Pyrénées, et non un duc de la Gascogne qui s'étend à la Garonne. L'*Histoire générale du Languedoc*, par dom Vaissette, nomme un duc Loup qui fit, en 673, une irruption avec les Français dans la Septimanie, contre les Visigoths, et qui présida un concile à Bordeaux la même année. L'auteur de cette histoire dit *qu'il y a lieu de présumer* que ce duc était gouverneur des frontières de l'Aquitaine ostrasienne, comprenant le Vélai, le Gévaudan et l'Albigeois; dans le même temps que le Toulousain, la Gascogne et l'Aquitaine occidentale ou neustrienne auraient appartenu à Boggis et Bertrand, fils de Charibert, roi de Toulouse, et maîtres de ce pays à titre de duché héréditaire, sous l'autorité de Childéric. Il pense que cette dernière concession avait été faite, en 637, par Dagobert à ses deux neveux, Boggis et Bertrand, à la sollicitation d'Amand, duc des Gascons, leur aïeul, et que ce fut le premier exemple de l'hérédité des fiefs dans la monarchie française, ou plutôt d'un apanage donné aux princes de la maison royale. Enfin, de probabilités en probabilités, d'inductions en inductions, dom Vaissette arrive à dire que cet apanage vint par succession à Eudes, dont il sera bientôt question, et qui, selon lui, après la bataille de Testry, gagnée par Pépin d'Héristal, et l'abaissement du pouvoir royal, se serait fait reconnaître, à titre d'héritier des Mérovingiens, roi de toute la partie de la France située entre la Loire, l'Océan, les Pyrénées et la Septimanie, ainsi que du Berri, de l'Auvergne, du Limousin, du Bourbonnais, du Rouergue, de l'Albigeois, du Vélai, du Gévaudan et de l'Uzès; qu'il régna même sur une partie de la Provence, et en particulier sur le diocèse d'Arles. Mais, malgré l'autorité respectable de dom Vaissette, acceptée par M. Fauriel et plusieurs autres graves historiens, on peut se refuser à accepter de pareilles inductions pour des preuves. Eudes n'est accepté comme roi de France, et comme souverain de Provence, que par ceux qui s'en sont tenus aux raisonnements, dépourvus de preuves satisfaisantes, du savant dom Vaissette, fort bien réfuté d'ailleurs par les historiens de Provence. La confusion règne dans l'*Histoire générale du Languedoc* à l'époque Mérovingienne, comme dans les événements eux-mêmes. Dom Vaissette qui nous a parlé d'un duc Loup en Aquitaine, vers 637, rapporte une charte de Charles le Chauve, la Charte d'Alaon, dont l'authenticité a été souvent contestée, où il est question d'un duc Loup Ier et d'un duc Loup II, en Gascogne, tous deux du temps de Charlemagne. Tout cela est si obscur que nous ne compre-

nons pas, qu'à moins d'être entraîné par la passion de son sujet, on fonde là-dessus quelque chose de positif.

(2) Au sujet de la prétendue royauté d'Eudes, consultez l'*Histoire de Provence*, de Bouche ; voyez aussi les *Histoires de Guienne et Gascogne*, qui ne disent pas un mot de cette royauté, non plus que l'*Histoire de Béarn* précitée.

(3) Il a été question de cette charte à la fin de la note 1re de ce chapitre.

(4) Voir au sujet de cet événement et des premières *expéditions des Normands*, en général, le savant ouvrage de M. Depping, édition 1844.

(5) *Histoire de Béarn, Gascogne*, etc., par Pierre de Marca, liv. III, chap. I et suivants.

(6) L'*Histoire de Danemarck* de Mallet, nous paraît avoir à tort placé ce fait du temps de Richard, successeur de Guillaume-Longue-Épée. Voir Guillaume de Jumièges : *Historia Normanorum*, lib. III, cap. IX.

(7) « Cum gens pagana fuisset e finibus suis, videlicet de Fraxineto, expulsa, et terra Tolonensis cœpisset vestiri et a cultoribus coli, unusquisque secundum propriam virtutem rapiebat terram, transgrediens terminos ad suam possessionem, etc., etc., » dit une charte datée de l'année 993, publiée par dom Martenne, *Amplissima Collectio*, t. I, page 349, et rappelée par M. Reinaud, dans sa savante histoire des *Invasions des Sarrasins en France*. Cette charte constate ainsi l'existence du nom de Toulon au dixième siècle; mais le lieu de Toulon lui-même n'avait encore qu'une bien faible importance.

CHAPITRE V.

(1) « Tous les savants, Tunerbe, Cambden, Buchanan, Cluvier, du Cange, de Valois, Huet, etc., conviennent que *dun* est un ancien mot gaulois qui signifie *montagne*, et que *Kerca* ou *Kercke*, en ancien germain et en flamand, est une église ; ainsi Dunkerque ne veut pas dire autre chose que l'église de la montagne. » (*Dictionnaire géographique et historique* d'Expilly.)

(2) Picardie est un mot peu ancien ; il ne remonte pas au delà du douzième siècle. On n'est pas d'accord sur son étymologie ; les uns le font venir de ce que les habitants du pays inventèrent les piques et s'en servirent les premiers ; les autres du grec, par allusion à la valeur de ces mêmes habitants ; les autres enfin du naturel du peuple picard, et assurent que *picard*, en vieux français, signifie *querelleur et pétulant*. (Voir le *Dictionnaire géographique et historique* d'Expilly, au mot *Picardie*.)

(3) Nicolas Samson, d'Abbeville, voulut trouver une origine beaucoup plus ancienne à sa ville natale, et composa à cet effet son ouvrage intitulé *Britania* (1 vol. in-12. Paris, M DC XXXVI), dans lequel il prétend que ce nom de *Britania* appartenait, du temps des Gaulois, à Abbeville qui aurait ete la capitale d'une tribu appelée

Britanni, laquelle aurait peuplé la Grande-Bretagne ; mais le vieux géographe s'était laissé égarer par son patriotisme ; son antique *Britania* n'exista jamais que dans son imagination. (Voir à ce sujet d'Anville, Expilly et M. Walckenaër.) On a dit qu'Abbeville porta d'abord le nom d'*Haymonis villa*, de celui d'Haymon, comte de Ponthieu, qui vivait au septième siècle ; mais l'origine que nous avons acceptée est la plus probable.

(4) *Stationem navium apud Hasdans quæ Archas dicitur*. (Guillaume de Jumièges : *Historia Normanorum*, lib. II, cap. X.)

(5) *Description de la haute Normandie*, par Toussaint-Duplessis.

(6) Sainte-Adresse n'est qu'un nom d'imagination, fondé sur ce que c'est un promontoire que les matelots aperçoivent de loin lorsqu'ils sont en mer, ou qui leur sert comme d'*adresse* pour arriver au Hâvre. (Toussaint-Duplessis.)

(7) Voir Toussaint-Duplessis et Expilly.

(8) Huet, Toussaint-Duplessis et Expilly.

(9) Une charte de Richard III, duc de Normandie, indique qu'en 1026, Caen était déjà une ville. « *In Bajocensi comitatu, villa quæ dicitur Cathim super fluvium Olnæ.* » Voir *Huet*, évêque d'Avranches (*Origine de Caen*), Expilly (*Dictionnaire géographique et historique.*)

(10) Arcère, *Histoire de La Rochelle* et *Description de l'Aulnis*, tome 1er, page 193. Les ruines mêmes de Chatel-Aillon ont été emportées par la mer en 1709. Nous devons dire qu'Arcère n'admet pas, comme l'ont fait Baudrand, Lenglet-Dufresnoy, M. Walckenaër et d'autres géographes, que le *Portus-Santonum* de la Gaule soit La Rochelle, et qu'il donne des raisons très-spécieuses à l'appui de son opinion. Après avoir comparé les distances relatives d'après Ptolémée, en parlant de la côte d'Avert, il ajoute : « L'ancien port de La Rochelle, *comblé aujourd'hui*, n'était qu'un petit canal... qui ne pouvait être bien ancien, puisqu'il était étroit et si peu profond, qu'il fallut y faire travailler pour favoriser la navigation, et ce fut alors qu'on lui donna le nom de *Parthenai*, à cause de l'archevêque de Parthenai. Le port actuel, postérieur à l'ancien, est l'ouvrage tardif des flots, et de l'industrie humaine. Il n'était, il y a cinq ou six siècles (*Arcère écrivait dans le siècle dernier*), qu'un très-petit enfoncement que la mer commencait à creuser et que les Rochelais agrandirent à mesure que l'ancien port se comblait. Rien de tout cela ne peut mériter le titre de *Portus-Santonum.* »

(11) *Description de l'Aulnis*, par Arcère, et les *Monuments de la monarchie française*, par Montfaucon.

(12) Le nom de Guienne ne fut appliqué à l'Aquitaine que plus tard, vers le règne de saint Louis, dans la période des croisades. Le nom d'Aquitaine était très-probablement venu à ce pays de la quantité des eaux qui le baignaient.

(13) De Costentin lors fist bonz esturmenz baillier,
Ki bien sonrent par mer e sigler et vagier,
(Robert Wace, *Roman du Rou.*)

(14) Lebeau, dans son *Histoire du Bas-Empire,* dit : Hermann ; mais Malaterra, dans son *Histoire de Sicile,* dit : Tancrède, et c'est lui que nous avons dû préférer.

(15) M. Depping, dans son *Histoire des expéditions des Normands,* ouvrage si plein d'érudition, si estimable à tant d'égards, nomme, par un *lapsus plumæ* sans doute, Guillaume-Bras-de-Fer, Guillaume Tancrède. C'était Guillaume tout court, Guillaume-Bras-de-Fer ou Guillaume de Hauteville qu'il fallait écrire ; Tancrède ne fut jamais qu'un prénom dans la famille de Hauteville. Le même historien, dans la même page, 331, dernière édition, semblerait ne pas faire, par sa rédaction peu claire à cet endroit, de Robert Guiscard, un des douze fils de Tancrède, mais bien un personnage d'autre famille, ce qui serait une erreur beaucoup plus grave que la précédente. M. Depping ne s'occupe guère d'ailleurs, avec études approfondies, des Normands que jusqu'à leur établissement en France.

(16) M. Depping fait observer, dans son *Histoire des expéditions des Normands,* que ceux-ci avaient un soin tout particulier de leur chevelure encore blonde, qui rappelait leur origine, et qu'ils laissaient croître comme les anciens guerriers francs.

(17) Feu M. de Sismondi, toujours et trop placé au point de vue oligarchique italien, même dans son *Histoire des Français,* met tous les torts, dans son *Histoire des Républiques italiennes,* du côté des Normands. Il s'appuie en cela presque uniquement sur Léon d'Ostie, et paraît avoir ignoré les chroniques normandes, nécessairement contradictoires. De plus, il interprète d'une manière excessivement partiale les autorités latines ou italiennes qu'il cite. C'est souvent le contre-pied du texte. Chacun peut s'en convaincre.

(18) Voir *Lo Quint livre,* chap. I, traitant des vertus de Robert, en la *Chronique de Robert Viscart ;* — le *Poëme* de Guillaume d'Apulie ; — et l'*Histoire de Sicile* de Malaterra, ouvrage presque contemporain.

(19) Il n'y a guère que M. de Sismondi qui ait traduit Guiscard ou Viscart, par *le Fourbe,* dans la *Biographie universelle,* à l'article *Robert Guiscard.*

« *Robertus. . . . . Guiscardus ad omnia prudens,* »
dit Guillaume d'Apulie.

Et ailleurs :

« *Cognomen Guiscardus erat, quia calliditatis non Cicero tantæ fuit, aut versutus Ulisses.* »

(20) O Viscart ! porquoi vas çà et là ; pren ma tante soror de mon père pour moillier, et je serai ton chevalier ; et vendra avec toi pour aquester Calabre et auec ij c. chevaliers. » (*Ystoire de li Normant.*)

(21) Et non par ses Normands, comme le dit M. de Sismondi, dans son article Drogon, de la *Biographie universelle.*

Apulienses genus semper perfidissimum, traditione per universam Apuliam silenter ordinata, ut omnes Normani una die occiderentur, comme dit Malaterra.

Au reste, ce qui achèverait de prouver combien M. de Sismondi est à examiner de près, et souvent à rejeter quand il s'agit des Italiens mis en présence des Français, c'est le récit de Lebeau, dans son *Histoire du Bas-Empire.* Cet historien dit positivement et en s'appuyant de preuves irréfragables, que l'empereur d'Orient, jaloux de voir que Drogon avait accepté l'investiture des mains de l'empereur

d'Occident, députa vers les Normands Argyre, fils de Mélo, pour les attirer dans un piége, mais que ceux-ci ayant éventé la mine, Argyre, désespéré du peu de succès de sa ruse, employa ce qui lui restait de trésors à corrompre les principaux habitants de la Pouille, pour les porter à se défaire des Normands; qu'il aposta un assassin qui tua Drogon dans une église à coups de poignard; que l'on fit main basse sur les Normands en plusieurs endroits de la Pouille, et enfin que ce massacre en fit périr plus que n'en avaient détruits toutes les guerres précédentes. (*Histoire du Bas-Empire*, tome XIV, page 378, de l'édition de 1836.)

(22) « *Erat enim juvenis pulcherrimus, proceræ staturæ, eleganti corpore, lingua facundissimus, consilio callidus, in ordinatione agendarum rerum providus, omnibus jucundus et affabilis, viribus fortis, militia ferox, quibus artibus brevi tempore omnem gratiam meruit.* » (*Gaufredi Malaterræ Historia Sicula*, lib. I, cap. XIX).

(23) Voir les ouvrages que nous avons consultés pour les expéditions des fils de Tancrède de Hauteville: — *L'Yistoire de li Normant et la Chronique de Robert Viscart*, par Aimé, moine du Mont-Cassin, publiées, d'après un manuscrit français inédit du treizième siècle, par M. Champollion-Figeac. — *Guilielmi Appuli historicum poema de rebus Normanorum in Sicilia, Appulia, et Calabria gestis, usquè ad mortem Roberti Guiscardi Ducis, scriptum ad filium Rogerium, cum notis clariss. virorum Joannis Triremæi et Godefridi Guilielmi Leibnitie: apud Muratori*, tome V. — *Gaufredi Malaterræ monachi benedictini historia sicula ad fidem veterum manuscriptorum a Joanne-Baptista Carusio edita; apud Muratori*, tome V. — *Leoni Ostiensis chronica monasterii Cassinensis; apud Muratori*, tome IV. — *Alexias Annæ Comnenis, apud Bizant, script.*, tome XI. — *Histoire du Bas-Empire*, par Lebeau. — *Histoire des peuples d'Italie*, par Botta. — *Histoire des Croisades*, par Michaud. — *Histoire des Républiques italiennes*, par Simonde de Sismondi. — Les articles du même auteur, relatifs aux fils de Tancrède de Hauteville, dans la *Biographie universelle*. — *Histoire de Venise*, par Daru. — *Expéditions des Normands*, par Depping, etc., etc.

(24)

Mais çou oï dire à mon père,
Bien m'en sovient, mais vallès ère,
Que sept-cens nés quatre mains furent,
Quand de S. Waleri s'esmeurent,
Que nés, que batiaus, que escois,
A porter armes et harnois,
Et jou ai en escrit trové
(Ne sai dire s'est vérité)
Que il i ot trois mille nés,
Qui portèrent voiles et trés.
A tantes nés puet-on savoir
Que moult i puet grant gent avoir.

(ROBERT WACE. *Roman du Rou*. (*De Rollon et des ducs de Normandie*. Ce roman n'est, comme l'on sait, que l'histoire en vers.)

(25) *Chronique* (dite) *manuscrite de Normandie*, dans dom Bouquet.
Guillaume de Malmesbury et Alberic, moine de Trois-Fontaines, racontent cette

circonstance d'une manière plus simple et qui n'en aurait peut-être que plus de chances d'être vraie.

« *In egressu navis pede lapsus, eventum in melius commutavit, acclamante sibi proximo milite : Tenes, inquit, Angliam, comes, rex futurus.* »

(*Willielmus Malmesburiensis. De Gestis regum Anglorum*, t. XI, page 183, de dom Bouquet.)

« *In egressu navis pede lapsus est dux, acclamante sibi proximo milite : « Tene, dux, Angliam, in proximo rex futurus.* »

(*Ex chronico Alberici monachi*, t. XI. page 360, de dom Bouquet.)

(26) Voici, du reste le passage de la *Chronique* dite *manuscrite de Normandie* :

« Après ce que le duc ot disné, si assembla tous ses conseils, et ordonna que tous les vaisseaux fussent pertuisez et effondrez, affin que nul ne s'en peust fuir, ne retourner en Northmandie. Ce fait, il fist adviser trois places où il fist assoir les trois chasteaulx de bois qu'il avoit fait amener, et les fist garnir de vivres, et fossoyer tout autour, et mettre à la défense, et puis y mit des gens pour les desfendre, affin que lui et ses gens, en cas de nécessité, se y peussent retraire. »

(Dom Bouquet, t. XIII, page 228.)

La contradiction entre le commencement et la fin de cette narration est formelle : car, à quoi bon s'être assuré une retraite sur la côte, si ce n'était pour se donner le temps d'opérer un rembarquement au besoin. Dans la suite, on a changé la submersion des vaisseaux de Guillaume en incendie ; on en a même fait un tableau de grande dimension qui orne le réfectoire de l'ancienne abbaye de Saint-Étienne de Caen, aujourd'hui transformée en lycée. Guillaume de Jumièges, Guillaume de Poitiers, Guillaume de Malmesbury, Albéric de Trois-Fontaines, etc., ne disent pas un mot ni de la prétendue submersion, ni du prétendu incendie; et M. Augustin Thierry, qui a cependant accepté, immédiatement auparavant et immédiatement après la circonstance en question, le récit de la *Chronique de Normandie*, passe prudemment ce fait improbable sous silence. Les Franco-Normands n'eurent pas besoin d'un moyen aussi désespéré pour se donner du cœur, vaincre et conquérir.

CHAPITRE VI.

(1) Pour tout ce que nous dirons de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, voir parmi les principaux ouvrages que nous avons consultés : *Vite de Granmaestris della sacra religione di san Giovanni Gierosolimitano del comendatore fra Geronimo Marulli*, in Napoli, MDCXXXVI. — *Histoire des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, appelés depuis chevaliers de Rhodes et de Malte*, par Vertot, édition de 1726, in-4°, avec les pièces justificatives et les relations contemporaines. — *Annales de* Bosio, *Dell'istoria della sacra Religione et illustrissima militia di San Giovani Gierosolimitano*, 3 vol. in-fol., Roma, DCXX. — *Militaris ordinis Johanitarum, rhodiorum aut melitensium equitum, rerum memorabilium terra marique, a 600 fere annis pro rep. christianâ in Asiâ, Africâ et Europâ, fortiter gestarum ad praesentem usque 1581 annum historia nova. Authore Henrico*

Pantaleone. Basilæ, 1581. — *Histoire des trois ordres réguliers et militaires des Templiers, Teutons, Hospitaliers ou chevaliers de Malte*, par Roux. Paris, 1725. — *Histoire de tous les ordres militaires et de chevalerie*, par Schoonebeek. Amsterdam, 1699. — *Histoire des religions ou ordres militaires de l'Église et des ordres de chevalerie*, par Hermant. Rouen, 1725. — *Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires, et des congrégations séculières de l'un et l'autre sexe avec des figures représentant les différents costumes de ces ordres et congrégations*, par les Pères Helyot et Bulot, édition de 1715. — *Dictionnaire historique de Moreri*; — *Histoire des chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Hierusalem, cy-devant escrite par le feu S. de Boissac*, successivement augmentée de sommaires, d'annotations, etc., par Jean Baudoin et par F. A. de Naberat. Paris, M DC XLIII. (Cette histoire s'arrête en 1570, celle de Bosio, en 1571, et celle de Vertot, en 1725) ; — *Histoire universelle, traduite de l'anglais*, volumes concernant Rhodes, Malte, l'Afrique et la Turquie.

(2) Il y avait des nefs à un, deux et trois mâts ; celles dont se servit saint Louis n'en avaient en général que deux. (Voir l'excellent mémoire numéro 4, dans l'*Archéologie navale* de M. Jal, mémoire qui a obtenu un prix bien mérité à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.)

(3) La ville de Damiette embrasée et démolie, quelques années après l'expédition de saint Louis, par les Mamelucks qui craignaient une nouvelle invasion, fut reconstruite à une lieue et demie plus avant dans les terres, où elle est encore.

(4) On appelait cela *perdre la tramontane*. *Tramontane* pour *transmontane* ; on appelle encore ainsi, dans la Méditerranée, le vent qui souffle d'au delà des montagnes situées au nord de Rome.

(5) On a beaucoup écrit au sujet de l'invention de la boussole ; mais les plus savants ont été bien heureux d'avoir été précédés sur la matière par les travaux du père Fournier. M. Libri, dans son *Histoire des sciences mathématiques*, s'appuie sur la lettre que Klaproth a adressée sur l'objet à Humboldt ; et Klaproth apprend peu de chose, dans cette lettre, que n'ait dit avant lui le savant jésuite, qu'il cite avec honneur. Ce qui d'ailleurs ressort très-clairement des recherches de Klaproth et de M. Libri même, que l'on ne saurait taxer de trop peu de prédilection pour l'Italie, c'est que la réputation faite à l'Amalfien Flavio Gioja, pour la suspension de l'aiguille aimantée sur le pivot, n'était qu'une usurpation sans fondement. La fleur de lis du père Fournier est encore ce qu'il y a de plus probant.

CHAPITRE VIII.

(1)
Ce ne furent mie naceles,
Mès trente-huit nés granz et beles,
Riches et plaisanz et entières,
A Chastiaus devant et derrières,
Selonc raison longues et lées,

Et de tous costez crenelées
Pour miex deffendre c'on n'es praingne.
Les huit en estoient d'Espaigne
Pour marchéandises venues ;
A gages furent retenues
De par le roi, o la navie
De Calais et Normandie
Dont el port furent là les trente.
Onze galies, à m'entente,
Rot là l'amiraut à séjour.

(GUILLAUME GUIART. *La branche aux royaux lignages*, dans les *Chroniques nationales*, publiées par M. Buchon.)

(2) Quatre eschieles en establissent.
L'amiraut et li souverain,
En cele du front premerain,
A quinze nés *ensemble jointes ;*
. . . .
Après en va quinze trop beles,
Forz' parfondes et en mi-larges.
. . . .
Quatorze en resuient ces trente.
. . . .
En la bataille derrenière
Revont les galies à route
Ou l'amiraut a sa gente toute.

(GUILLAUME GUIART. *La branche aux royaux lignages.*)

CHAPITRE IX.

(1) « Fit le roi ordonner tous ses vaisseaux et mettre les plus forts devant, et fit frontière à tous côtés de ses archers ; et entre deux nefs d'archers en y avait une de gens d'armes; et encore fit il une bataille surcôtière, toute pure d'archers, pour reconforter, si mestier estoit, les plus lassés. » (*Chroniques de Froissart.*)

Ni Froissart, ni les autres auteurs contemporains, ne disent que la flotte d'Édouard ne fût que sur deux lignes, et *la bataille surcôtière* ne permet en aucun cas d'imaginer un ordre de bataille sur deux lignes simplement, comme l'a fait un ex-officier de marine, M. Bonfils La Blénie, qui depuis a pris le nom de Lapérouse. Aucun auteur contemporain ne dit si ces lignes étaient *droites* ou *courbes.*

(2) « Adonc, respondit Nichole Beuchet, que miex se sarait meller d'un compte faire que de guerroier en mer : Honnis soit qui se partira de ci, car icy les attendrons et prendrons notre aventure. » (*Grandes Chroniques de France.*)

« Mais nous vous dirons comment leur navie fut destruit par la convoitise des

trésoriers de France. Car ce Bahuces en estoit un : et ne voulut onques souffrir gentilhomme ou bon sergent, pource qu'il luy sembloit qu'ils vouloient avoir trop grands gages. » (*Chronique de Flandres.*)

(3) Die autem sabbati, in festo sancti Johannis Baptistæ, orto vix sole, *velis dispositis quatuor acies navales, colligatis magnis ferreis et cordis insimul navibus,* Gallici statuerunt, scaphasque suas parvulas, lapidibus plenas, in medio mali suspendentes, castella sua lignea in summitate mali exerunt. » (Walteri Hemingford canonici de Gisseburne, *De rebus gestis Edvardi.*)

Robert de Avesbury, contemporain, dit la même chose. Il est donc évident que la flotte française n'était pas sur deux lignes, comme le dit M. Bonfils La Blénie ou Lapérouse, qu'au surplus nous avons peut-être tort de prendre au sérieux comme historien ; car son ouvrage ne paraît avoir rien de sérieux et, quand il est du fonds de l'auteur, si auteur il y a ici, fourmille d'autant d'erreurs que de phrases.

(4) *Siège de Calais par les Anglois, auquel les Calesiens ont montré leur fidélité à la France,* tiré du manuscrit de Marin Bailleul, curé de Sangate, en 1595. (*Manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, sous le numéro 226, Histoire.*)

Généralement les historiens ont écrit le siége de Calais d'après le seul récit de Froissart. Le manuscrit ci-dessus nous servira à jeter souvent un jour nouveau sur ce siége et ses conséquences.

(5) Voir la note 2 du chapitre x, relative à Jean de Vienne.

(6) On lit dans l'*Histoire de Philippe de Valois et du roi Jean*, par l'abbé de Choisy, 1 vol. in-4° M DC LXXXVIII :

« Le roi Philippe de Valois eut pitié des habitants de Calais, qui s'étaient signalés par une si longue défense, et que les Anglais avaient chassés avec leurs femmes et leurs enfants. Il leur octroye et donne par son ordonnance du 8 septembre 1347 (*Extrait de la chambre des comptes*, R. C. F. 4) toutes les forfaitures, biens, meubles et héritages qui échéront au roi pour quelque cause que ce soit, comme aussi tous les offices quelsqu'ils soient vacans, dont il appartient au roi et à ses enfants d'en pourvoir, pour la fidélité qu'ils ont gardée au dit roi, et jusqu'à ce qu'ils soient tous et un chacun récompensés des pertes qu'ils ont faites à la prise de leur ville. »

D'autre part, on lit dans le *Recueil des ordonnances des rois de France*, vol. II, page 331 :

« L'abbé Choisy, dans son *histoire de Philippe de Valois*, rapporte un extrait de la chambre des comptes de Paris, qu'il dit être au registre C. feuillet 4, où il est marqué que Philippe de Valois, par une ordonnance du 8 septembre 1347, octroya aux habitants de Calais *de toutes les forfaitures, biens meubles et d'héritages, qui échoieroient à Sa Majesté pour quelque cause que ce fust, comme aussi tous les offices, pour reconnoître leur fidélité*, MAIS CETTE PRÉTENDUE ORDONNANCE NE S'EST PAS TROUVÉE. »

Or, voici cette ordonnance, ou plutôt voici ces lettres patentes textuellement et telles qu'on les trouve dans le manuscrit de l'Arsenal, numéro 226, in-8°, relatif au siége de Calais, ci-dessus mentionné. Au point de vue historique, le document contesté, mais que nous croyons avoir retrouvé, nous semble avoir son importance justement parce qu'il a été nié.

« Philippe par la grâce de Dieu, etc., scavoir faisons à tous presents et avenir que comme nous considerons le bon et loyaument portement de nos bien aimez les

bonnes gens, bourgeois et habitans de Calais, qui par le grand et loyal amour qu'ils ont à nous et à la couronne de France, se sont tenus tant qu'ils ont peu contre le roy d'Angleterre et nos autres ennemis, quy les ont pris et leurs biens, meubles et héritages, gastez, et destruits et bouttez hors de leurs pays ; avons ordonné que toutes les fortifications, et biens meubles et héritages, quy nous averont et echeront en notre royaume, pour quelques causes que ce soit, soient mis octenus en notre main pour bailler et distribuer aux dicts bourgeois et habitans, pour les vivres et soutenances d'eux, de leurs femmes et de leurs enfans.

» Nous, afin que les dicts bourgeois et habitans puissent être plutôt pourveûs de ce qui leur est nécessaire pour leurs soutenances, avons ordonné et ordonnons que la teneur de ces lettres de grace special que tous les offices tels qu'ils soient, qu'y escheront de cy en avant, appartenans à donner par nous, par notre très-cher et aimé fils le duc de Normandie et de Guienne et en la terre de notre cher fils le duc Dorléans, ce lesquels offices, les dicts bourgeois et habitans voudront exercer et avoir, soient données, baillées et délivrées, quy à ce faire seront convenables et non à autres, jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment pourveûs, etc., et à ce avons commis et commettons, par ces présentes lettres, nos amez et feaux conseillers, l'Évêque de Lan, les Abbez de Saint-Denis et Marmoustier et chacun d'eux et avons ordonné et ordonnons, que quelconque donc quy par nous ou par autre en soit fait, seront nuls et de nulle valeur et voulons que s'y aucunes lettres estoient faites au contraire, n'y soit en rien obéy. S'y donnons et mandements aux dicts Évêques et Abbez et à tous nos justiciers et officiers que notre Ordonnance ils mettent à exécution et la fasse garder et tenir tout à plein, et pour que ce soit chose ferme et stable a toujours, nous avons fait mettre notre scel à ces lettres.

» Données à Amiens le 8 septembre l'an de Grâce 1347. Par le roy, Verière. »

« Il n'est rien plus évident, ajoute le manuscrit, que le roy ne se rescru à aucunes charges et même il mit aux choix des dicts bourgeois et habitans de Calais de prendre celles qui leur seroient agréables, on voit aussy, dans les *Registres du Trésor de France*, les privilèges donnés et octroyez aux habitans et bourgeois du dit Calais, qu'y ne pouvoient pas à des charges et qui furent distribuez dans les meilleures villes de France ; continuez par Charles cinquième et sixième, à celle fin qu'eux et leurs enfans en puissent jouir, voir en jouissent de père en fils, comme ils ont fait par le bénéfice des roys subséquents, qu'y les ont toujours maintenues. »

(7) Nous avons dû, dans le temps, la communication de ce précieux document au savant M. Pardessus, auteûr du *Recueil des lois maritimes*.

CHAPITRE X.

(1) *Mémoires de Duguesclin* et *Histoire de la puissance navale d'Angleterre*, par Sainte-Croix. Ce dernier auteur dit « que l'on conçoit difficilement comment ces plongeurs pouvaient conduire ces barques et les faire brûler sous l'eau. Au reste, ajoute-t-il, l'usage des brûlots était venu de l'Orient, où l'on en trouve l'exemple sous le règne de Léon le Grand. Genséric, roi d'Afrique, brûla, avec des vaisseaux qu'il remplit de bois et de matières sèches et qu'il laissa voguer au gré des vents, toute l'armée des Grecs. »

(2) Ce premier des anciens amiraux de France qui se soit conquis une immortalité par ses prouesses, son courage à toute épreuve et ses talents dans le commandement, descendait de si vieille et noble race que les généalogistes se sont épuisés chercher son origine, les uns dans le sang des empereurs et des rois contemporains des premières races de la monarchie française, les autres dans le même sang dont sont encore fières quelques-unes des plus illustres maisons souveraines de l'Europe. La plus commune opinion, celle qui doit prévaloir, surtout parce qu'elle est celle du savant auteur de l'*Histoire de Bresse et Bugey*, Samuel Guichenon, rapporte l'origine de la maison de Vienne aux anciens comtes de Bourgogne et de Mâcon, de la famille de Rouvres. Selon un des historiens de la province, (le religieux de Sainte-Benigne de Dijon) « Girard de Vienne, comte de Mâcon, fils et frère de deux comtes de Bourgogne, qui vivait vers le milieu du douzième siècle, est le premier de cette maison dont on connaisse les descendants, et son fils Guillaume prit les titres de comte de Vienne et de Mâcon. » Un des historiens du Dauphiné (Chorier), après avoir dit qu'une portion du comté de Vienne était autrefois possédée par Hugues, fils de Béatrix de Bourgogne et de Hugues d'Attigny, successeur de Guillaume, comte de Bourgogne, son oncle, ajoute « qu'en qualité de comte de Vienne, ce Hugues, qui était aussi sire de Pagny, possédait l'ancien palais des empereurs romains sur une éminence occupée depuis par d'autres constructions; et que l'archevêque Jean de Bournin, jaloux de ce concurrent dont l'autorité bornait la sienne, acheta de lui ses droits sur le comté et sur le palais, sans que pour cela la postérité du comte quittât le nom de Vienne, son plus beau titre. » Un autre historien de la même province (le président La Valbonais), présente un des aïeux de Jean de Vienne comme un des trois plus considérables des vassaux des anciens dauphins. « C'était Hugues de Vienne, dit-il, qui pouvait mettre au nombre de ses ancêtres les anciens comtes de Bourgogne et de Mâcon; il était fils de Philippe de Vienne et d'Agnès de Bourgogne, fille de Hugues, comte palatin de Bourgogne; et c'est de lui que sortirent les seigneurs de Pagny, de Saint-Georges et de Sainte-Croix. » On voit, dans le même auteur, que tous les anciens actes concernant la ville de Vienne et les dauphins du Viennois, faisaient mention expresse des prétentions des seigneurs du nom de Vienne sur la ville et le comté, prétentions dont toute la puissance des empereurs, jadis suzerains du pays, n'avait pu les obliger à se départir, et que le dauphin Humbert II leur acheta à son tour, pour les faire valoir contre les archevêques de Vienne. Enfin l'historien de la Bresse, Samuel Guichenon, à propos de la généalogie qu'il donne de la branche de Vienne-Château-Vieux, après avoir mentionné le Philippe de Vienne, seigneur de Pagny, Lons-le-Saulnier, etc., marié en premières noces à la fille du palatin de Bourgogne, dont il eut Hugues, auteur des seigneurs de Pagny, de Saint-Georges et de Sainte-Croix, desquels il a été parlé ainsi que de lui, et en secondes noces à la fille du comte de Genève, dont il eut Jean de Vienne, qui épousa l'héritière de Rollans en Franche-Comté, et qui mourut en 1340, arrive à « Guillaume de Vienne et au fils de célui-ci, Jean de Vienne, seigneur de Rollans, de Lohans, de Montbis, de Clervaut et de Bonencontre, *amiral de France, maréchal de Bourgogne et gouverneur de Calais, si renommé*, dit-il, *en l'histoire de France.* »

La date de la naissance de Jean de Vienne ne saurait être précisée; aucun auteur ne la donne, quoique tous parlent de celle de sa mort. Mais on peut néanmoins, sans trop avoir à craindre de se tromper, placer la première de l'an 1315 à l'an 1325; car, d'un côté, si ce personnage fameux devait être en âge de commander dans Calais, ainsi qu'il le fit en effet, en 1346, de l'autre, il est constant que quand il

mourut, en 1376, il était, par les signalés services qu'il avait rendus à quatre rois de France et par sa longue expérience, le conseiller le mieux écouté des princes, l'élu de leur confiance en sa verte vieillesse, celui dont on attestait la sagesse comme un oracle et dont on prenait les avis mûrs, quoique loin encore d'être dépourvus d'une généreuse ardeur, dans les graves circonstances, les périlleuses entreprises.

Si nous sommes entré dans ces détails, c'est qu'ils éclaircissent un point de l'histoire de France, à savoir si Jean de Vienne, gouverneur de Calais, lors du siége et de la prise de cette ville par Édouard III d'Angleterre, en 1346 et 1347, est bien le même que Jean de Vienne, encore amiral de France au commencement du règne de Charles VI, qui fit l'expédition d'Écosse, et qui périt à la bataille de Nicopolis.

Le P. Anselme, dans l'*Histoire généalogique et chronologique des amiraux de France*, à la maison de Vienne, tome VII, de la page 793 à la page 813, ne mentionne qu'un amiral de France, du nom de Jean de Vienne, seigneur de Rollans, de Clervaut, etc., dont il ne fait dater les services connus que de 1364, et qui, pourvu de la charge d'amiral, le 27 décembre 1373, sur la démission d'Aymery (Amaury) vicomte de Narbonne, périt à la bataille de Nicopolis, en 1396. Mais le même P. Anselme indique un autre Jean de Vienne, seigneur de Rollans et de Rothelanges, comme ayant été gouverneur de Calais, ayant courageusement défendu cette ville jusqu'à l'extrémité, et étant mort à Paris, le 4 août 1351. Du reste aucune preuve à l'appui.

Le baron de Sainte-Croix, dans son excellent ouvrage de l'*Histoire de la puissance navale d'Angleterre* (*Notes et preuves du 1er volume*), prend texte du P. Anselme pour dire, mais sans rien autre chose à l'appui, qu'il ne faut point confondre ce Jean de Vienne (l'amiral), seigneur de Rollans et de Clairvaut, avec Jean de Vienne, *seigneur de Pagny* (ici le baron de Sainte-Croix a même mal lu le P. Anselme, ou fait confusion avec le père de celui dont parle le généalogiste comme ayant défendu Calais), célèbre, continue-t-il, par la défense de Calais, en 1346. Il était, ajoute-t-il encore, de la même famille que le premier, qui fut pourvu de la charge d'amiral, le 27 décembre 1373, et tué à la bataille de Nicopolis, le 26 septembre 1396. »

Moreri, dans son *Dictionnaire historique*, copie tout bonnement le P. Anselme, et, par suite, fait aussi deux personnages du défenseur de Calais et de l'amiral.

Le P. Daniel, dans la liste des amiraux, s'arrange d'autre manière; il donne un Jean de Vienne, sire de Coucy, créé amiral en 1373 ou 1377, mort en 1396, et un Jean de Vienne, *que d'aucuns nomment Pierre*, fils du précédent, pourvu de la charge en 1382 (du vivant de son père par conséquent, lequel pourtant tous les anciens auteurs tiennent pour être encore amiral de France, lors de la bataille de Nicopolis, en 1396).

Le savant du Cange nomme, entre Amauri, vicomte de Narbonne, amiral de l'an 1369 à l'an 1373, et Renaud de Trie, amiral du 20 octobre 1397 à l'an 1405, Jean de Vienne, douzième amiral de France, du 27 septembre 1373 au 26 septembre 1396, où il est tué.

Le Féron, revu et corrigé par Morel, mentionne pour huitième amiral de France, dans l'ordre chronologique : « Jean de Vienne, seigneur de Coucy, qui par Froissart est appelé Jacques, chevalier de l'ordre de Savoie (l'ordre de l'Annonciade), admiral de France du temps des rois Charles V et Charles VI (1377) et fut tué (1396), près la ville de Nicopolis, *par un renégat de la maison de Lusignan*. Et portait le dit de Vienne de gueulles à l'aigle d'or. » Le même Le Féron mentionne pour neuvième amiral : « Pierre de Vienne, nommé, par Me Nicole Gilles, Jean de Vienne, fils d'iceluy, admiral de France du temps de Charles V et Charles VI (1382). »

La confusion ne ferait qu'augmenter si toutes ces erreurs, dans lesquelles on mêle

le célèbre chroniqueur Froissart, n'étaient parfaitement éclaircies par le généalogiste de la branche de Vienne-Château-Vieux, Samuel Guichenon, que nous avons cité et qui seul avait eu tous les titres et toutes les généalogies de la famille à son service. Il est, en cela, parfaitement d'accord avec les histoires et mémoires contemporains ou quasi-contemporains, qui, nulle part que nous ayons pu voir, particulièrement dans les histoires de Bourgogne et de Dauphiné, n'établissent une distinction entre Jean de Vienne, gouverneur de Calais et Jean de Vienne, ámiral, qui fit l'expédition d'Écosse dont il sera question et qui périt à Nicopolis.

Il est bien vrai que quelques copistes maladroits, qui ont altéré le texte du célèbre chroniqueur Froissart, ont mis tantôt Jacques, tantôt Jean de Vienne et même Pierre de Vienne, dans certains manuscrits, en parlant de l'amiral; mais ces erreurs se relèvent d'elles-mêmes par un examen attentif, d'où il résulte que la confusion vient du grand nombre des de Vienne qui tinrent, dans le même temps, un haut rang dans l'État et dans l'armée, et servirent souvent ensemble dans les mêmes expéditions, notamment dans celle d'Écosse et à Rosbec où se signalèrent, avec Jean de Vienne, Jacques, Guillaume et Gauthier de Vienne.

Sauf une petite erreur, qui lui est d'ailleurs commune avec plusieurs anciens annalistes, laquelle place la bataille de Nicopolis en 1395 au lieu de 1396, il convient donc d'accepter Guichenon comme le plus exact des généalogistes de la maison de Vienne, et de donner avec lui le célèbre gouverneur de Calais et le non moins célèbre amiral, comme ne faisant qu'un seul et même personnage.

Mais, ce n'est pas une raison pour dire, avec la *Biographie universelle*, que « Jean de Vienne, amiral de France, naquit vers 1342, et que, nommé commandant de Calais, en 1347 (c'est-à-dire à l'âge de cinq ans) il eut à défendre cette place contre Édouard III. » La *Biographie universelle*, dans le même article, commet une autre erreur en donnant le vicomte de Narbonne, prédécesseur immédiat de Jean de Vienne, comme le premier qui ait été pourvu de la charge d'amiral de France à titre d'office. Nous aurons souvent l'occasion de prouver, dans notre *Histoire maritime de France*, que, nonobstant les services qu'elle peut rendre, la *Biographie universelle* est, en fait de personnages maritimes du moins, un vaste répertoire d'erreurs historiques.

En dépit de quelques prétentions qui touchent au ridicule, la famille de Vienne s'est éteinte, en 1669, dans la personne de Françoise de Vienne, épouse du duc de La Vieuville; mais son sang est mêlé à celui des plus illustres maisons de France.

(3) Nous nous en tenons pour les noms des villes attaquées et brûlées par de Vienne, à la majorité des auteurs, entre autres à l'historien anglais Lediard. Le baron de Sainte-Croix prétend que quelques-uns de ces noms ont été altérés dans les exemplaires manuscrits de Froissart.

(4) Quelques auteurs placent cette expédition en 1380, mais c'est la minorité.

(5) « Dit au roy Charles VI. . . . . que la nature des Anglois est que facilement ils sont vaincus en Angleterre; mais hors de leur païs, ils ont moins d'espoir de retour, voyant ce grand fossé entre deux, qui leur augmente le courage de combattre. » (*Annales de Bourgongne*).

Ainsi ce serait Jean de Vienne qui aurait le premier répandu cette commune opinion de la facilité qu'on aurait de battre les Anglais chez eux. Il est vrai qu'il parlait d'expérience.

(6) « Trente fois cent mille francs cousta ceste entreprinse. » (*Annales de Bourgongne.*)

(7) Les anciens auteurs disent la ville d'Afrique, d'autres Carthage ou Carthagène.

(8) « D'une seule flotte. » (*Froissart.*)

(9) *Bouciquant, Bouciquaut :* mercenaire qui fait tout pour de l'argent (*Glossaire de la langue romane*, par Roquefort.)

(10) Nous tenons à donner ici l'aperçu des principaux documents dont nous nous sommes servi pour tous les événements de ce chapitre qui précèdent, en prenant la peine de les classer pour ceux qui voudront s'y reporter.

A titre de documents généalogiques : — *Histoire de Bresse et de Bugey*, par Samuel Guichenon, Lyon, M DC L, (pour la généalogie des de Vienne). — *Histoire du Dauphiné et des princes qui ont porté le nom de Dauphins*, par le président de La Valbonnais (sous l'anonyme), Genève, M DCC XXII (pour le même objet). — *Histoire générale du Dauphiné*, par Nicolas Chorier, Lyon, 1672 (pour le même objet). — *Recherche des connétables, maréchaux et amiraux de France*, par Mathas, M DC XXIII (pour *idem*). — *Histoire généalogique et chronologique des amiraux de France*, par le P. Anselme (pour *idem*). — *Armoiries des connétables, grands-maîtres, chanceliers, amiraux, maréchaux de France et prévôts de Paris*, par Jean Le Féron, revu et corrigé par Claude Morel (pour *idem*), — *Histoire de la milice française*, par Daniel, au livre qui traite de la marine et des amiraux de France (pour *idem*). — *Dictionnaire historique de Moreri* (pour *idem*). — *Glossaire de du Cange*, au mot *Admirallus* (pour *idem*). — *Annales de Bourgogne*, par Guillaume Paradin, Lyon, 1566 (pour *idem*). — *Histoire de Bourgogne*, par un religieux bénédictin de l'abbaye de Sainte-Bénigne de Dijon et de la congrégation de Saint-Maur, Dijon, M DCC XLVIII (pour *idem*). — *Chrosnique de Mascon*, par Guillaume Paradin (pour *idem*). — Chronologie des anciens amiraux de France, dans les *manuscrits de d'Hamecourt* (pour *idem*).

A titre de documents biographiques : — *Le livre des faicts du bon messire Jean Le Maingre*, dit Boucicaut, dans la collection Petitot. — *Histoire du maréchal de Boucicaut*, par Pilham, Paris, 1697, in-12.

A titre de documents généraux historiques : — *Siége de Calais par les Anglois*, manuscrit de l'Arsenal, ci-dessus indiqué. — *Histoire d'Angleterre*, par Rapin-Thoiras. — *Abrégé historique du Recueil des actes publics d'Angleterre, de Thomas Rymer*, par le même, La Haye, M DCC XXXIII. — *Hydrographie* du P. Georges Fournier, chapitres des *Mémoires de la marine de France*. — *Histoire de la puissance navale de l'Angleterre*, par le baron de Sainte-Croix, Paris, M DCC XXXIII. — *Chroniques de Froissart*. — *Vie de Charles V*, par Christine de Pisan. — *Histoire du roi Charles VI*, par Jean Juvénal des Ursins, archevêque de Rheims, avec les augmentations et annotations de de Godefroy, Paris, M DC LIII. — *Histoire de Charles VI, roy de France, traduite du latin d'un auteur contemporain, religieux de l'abbaye de Saint-Denis*, par Le Laboureur, Paris, M DC LXII. — *Histoire navale d'Angleterre*, par Lediard. — *Histoire des révolutions de Gênes*, Paris, M DCC LIII. — *Histoire de la république de Gênes*, de 1436 à 1624. Paris, M DC XCVII. — *Histoire de Venise*, par Daru. — *Histoire des républiques d'Italie*, par Simonde de Sismondi. — *Histoire de l'empire Ottoman*, par Démétrius Cantemir, prince de Moldavie, traduite par de Jonquières, Paris, M DCC XLIII. — *Histoire de l'empire*

Ottoman, depuis son origine jusqu'à la paix de Belgrade, *en* 1740, par Mignot, abbé de Scellières, Paris, M DCC LXXI. — *Histoire de la décadence de l'empire Grec et de l'établissement de celui des Turcs*, par Chalcondyle, Athénien, traduite par de Vigenères, avec les continuations d'Arthus Thomas, sieur d'Ambry et de F. E. du Mézeray, Rouen et Paris, M DCC V. — *Histoire de Constantinople*, traduite sur les originaux grecs, par Cousin, tome VIII. Paris, M DC LXXIV. — *Histoire des révolutions de Hongrie*, la Haye, M DC XXXIV. — *Histoire universelle*, par une société de gens de lettres, *traduite de l'anglais*, aux volumes qui traitent de l'histoire des chevaliers de Malte, de l'Égypte et de l'Empire turc. — La plupart des autres documents relatifs à l'Ordre de Malte cités dans la note première du chapitre VI du présent volume.

(11) « Ce ne fut qu'en 1666 et 1667, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, qu'un *certain* Villaut de Bellefond, ayant fait un voyage à la côte de Guinée, dans la relation qu'il dédia à Colbert, jugea à propos de dire, sans toutefois citer aucun document, ni donner la moindre de ces preuves requises pour la véracité d'une histoire, que les marins de Dieppe avaient les premiers découvert la Guinée, où ils avaient fondé des établissements, en 1365. » (*Recherches sur la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique au delà du cap Bojador*, par M. le vicomte de Santarem, 1 vol. in-8°. Paris, 1842, pages 6 et 7.)

(12) *Histoire des voyages en Afrique*, tome III, page 239 et suivantes, par M. Walckenaër.

(13) *Felicitati Gallorum invidentes.*

(14) *Repente invaserunt occupataque domo eorum.*

(15) *Prædonum Lusitanorum.*

(16) *Ne castelli nomen invidiosus esset.*

(17) *Samuelis Brunnoni et chirurgie Basiliensis peretissima navigatio tertia in Guineam ad provinciam more, ubi Castellum Nassovicum in regno Sabou.* Francofurti. *Studio et sumptibus hæredum, Johan.* Théod. de Bry, *anno* 1625, pages 40 et 41.

(18) *Hydrographie* de Georges Fournier, chapitre des *Colonies tirées des Gaules*, page 202, in-folio 1643. Personne avant nous, que nous sachions du moins, n'avait cité cette phrase du P. Fournier perdue dans son *in-folio*, au milieu d'un chapitre étranger à ses *Mémoires sur la marine de France*. Cette citation, de même que celles que nous avons ci-auparavant données, remontent, de notre part, à de précédentes éditions des parties déjà parues de notre ouvrage. — Il sera bon de consulter les excellents travaux et réfutations de M. d'Avezac au sujet des prétentions des Portugais.

(19) M. le vicomte de Santarem, précédemment cité.

CHAPITRE XI.

(1) Un poëte espagnol a parlé de l'expédition d'un Français, nommé Servant, qui aurait conduit des Espagnols et des Français aux îles Canaries; on a dit aussi que Braquemont, amiral de France, et parent, par les femmes, de Béthencourt, ayant été également revêtu du titre de roi des îles Fortunées, aurait tenté à son tour une expédition infructueuse aux Canaries; mais ces deux circonstances ne sont appuyées sur rien de sérieux. Les travaux que M. d'Avezac a publiés sur cette matière jettent un grand jour sur la question de priorité aux Canaries.

(2) « A tant s'en alla Asche, et aucuns iours après il transmit son neveu; lequel monsieur de Béthencourt avait amené de France pour être son truchement. »

Ce passage de la *Conquête des Canaries* exprime nettement que de précédents navigateurs français auraient amené des Guanches en France, et que de Béthencourt en aurait ramené aux Canaries pour lui servir de truchements.

(3) « Les anciens les ont appelées Fortunées à cause de la bonté de la terre et température de l'air, et Canaries pour l'abondance des chiens qu'il y a en la Grand'Canarie, ou pour autre raison incognüe : car il semble que ce nom leur est plus ancien que la langue latine n'y a esté cognüe, puisque Pline l'avait jà pris de Juba, historien africquain. » (*Traité des navigations*, par Bergeron, page 205).

Ajoutons que Juba, roi de Mauritanie, envoya effectivement quelques vaisseaux pour visiter les îles Fortunées, et écrivit pour l'empereur Auguste la relation de ce voyage, dont on retrouve quelques fragments dans Pline. On y voit qu'on amena à Juba, de la grande Canarie, deux chiens d'une race particulière à ces îles. Cette race noire et très-petite existait encore du temps de Béthencourt.

(4) Il y avait donc, en 1403, dix-neuf ans que l'on se rappelait avoir vu des Européens à la grande Canarie; ce qui donne l'année 1384 pour date certaine à une expédition qui précéda celle de Béthencourt.

(5) Thomas Nichols, Anglais, qui visita l'île de Fer, semble dire qu'il n'y avait qu'un arbre de ce genre; mais les chapelains de Béthencourt disent *des arbres*. Les Espagnols ont donné le nom de *saint* à l'*arbre* tant soit peu fabuleux de l'île de Fer, que l'on a mis au nombre des merveilles de la nature.

(6) L'orseille est une matière préparée avec le *lichen rochella* de Linné, qu'on trouve sur les rochers qui bordent certaines îles, telles que celles de l'Archipel et les Canaries. On le mêle avec de l'urine et de la chaux, et on en forme une pâte sèche, d'un rouge violet, qu'on emploie dans la teinture du *petit teint*. Depuis que l'art de la teinture s'est perfectionné, cette matière est beaucoup moins employee.» (Walckenaër, tome 1er, page 298 de l'*Histoire des relations des voyages en Afrique*.)

(7) La chronique des chapelains de Béthencourt dit qu'il avait neuf pieds de haut; mais il est permis d'en rabattre quelque chose; de même que de la taille de quinze pieds et de la tête à quatre-vingts dents du géant trouvé au sépulcre du roi de Guymur, au rapport de l'Anglais Edmond Scory.

(8) « Or est l'intention de M. de Béthencourt de visiter la contrée de la terre ferme de cap de Cantin, qui est mi-voye d'icy et d'Espagne, jusques au cap de Bugeder, qui fait la pointe de la terre ferme au droit de nous, et s'estend de l'autre bande jusques au fleuve de l'Or, pour voir s'il pourra trouver aucun port et lieu qui se peust fortifier et être tenable quand temps et lieu sera, pour avoir l'entrée du pays, et pour le mettre en treu (sujétion, tribut) s'il chet à point. » (*Conquestes des Canaries.*)

(9) Nous suivons ici le texte de la chronique; il ne serait pas sans intérêt de savoir si à cette époque des galères affrontaient les périls des caps occidentaux d'Afrique; mais on doit remarquer que les chapelains de Béthencourt appellent presque indifféremment nefs, barges et galées les bâtiments dont se servirent les conquérants des Canaries. Il est probable que les deux navires appartenant à Béthencourt étaient les deux nefs qu'il avait, en dernier lieu, amenées de Normandie.

(10) « Ténériffe est la plus plaisante de toutes les îles des Canaries: elle a été appelée *Nivaria* ou *Neigeuse*, à raison de la neige, laquelle, comme un collier environne le col du pic de *Teyda;* le nom de Ténériffe lui a été imposé par les habitants de l'île de Palme, car *tener*, en langage palmesien, signifie de la neige, et *iffe*, une montagne... Je ne sais si la grande montagne de *Teyda*, communément appelée le pic de Ténériffe, donne plus grande admiration quand vous en approchez ou quand vous la regardez de loin... Encore que le haut semble être aussi pointu qu'un pain de sucre, à quoi elle ressemble plus qu'à toute autre forme, il ne laisse pas d'y avoir une plate-forme au sommet, de la largeur d'un acre de terre, et au milieu de cette plaine un gouffre duquel souventes fois sont jetées hors de grosses pierres, avec grand bruit, feu et fumée... Souvent en temps d'été les feux sortent hors de ce trou qui est au faîte de la montagne, dans lequel, si vous faites rouler quelque grosse pierre, elle résonne comme si quelque pesant fardeau tombait sur un grand nombre de vaisseaux d'airain creux. Les Espagnols appellent par raillerie ce trou le *chaudron du diable*, dans lequel bout toute la provision de l'enfer; et les Guanches mêmes, naturels habitants du pays, affirment que c'est là l'enfer, et que les âmes de leurs prédécesseurs qui ont été méchants sont réduites en ce lieu là; mais que celles de ceux qui ont été gens de bien et vaillants, vont en bas à la plaisante vallée en laquelle est à présent située la grande cité de Laguna, au prix de laquelle et des bourgades voisines d'icelle, je ne crois pas qu'il y ait aucune place en tout le monde de plus plaisante et agréable température d'air, ni d'un plus bel objet à la vue, étant posée au centre de cette plaine, d'où l'on peut contempler comment la nature s'est plue à diversifier la beauté de cette grande montagne. » (*Extrait des observations de sir Edmond Scory,* traduit par Bergeron.)

(11) Avant la conquête de cette île (Ténériffe), elle était gouvernée par sept rois qui habitaient en des caves, ainsi que le reste du peuple; leurs habits étaient de peaux de chèvres, comme ceux de Canarie. Ils se nourrissaient de même. Leurs sépultures étaient en des caves où ils dressaient les corps debout contre la muraille, et aux plus honorables donnaient un bâton en la main, et un vaisseau plein de lait près d'eux. J'ai quelquefois vu trois cents de ces corps en une même cave, dont la chair s'était tellement desséchée qu'ils ressemblaient à du parchemin. » (*Description des Canaries, de l'an* 1526, par Thomas Nichols, traduction de Bergeron.)

(12) Nous devons faire remarquer que la chronique des chapelains de Béthencourt ne donne nulle part le nom de Guanches aux habitants des îles Canaries, mais celui de Canares ou Canariens; ce qui n'a pas dû nous empêcher d'adopter le nom vulgaire des indigènes de ces îles.

(13) Les chapelains de Béthencourt traduisent le nom d'Alberto de Las Casas, par le nom français d'Albert de Maisons.

(14) Voir : *Histoire de la première descouverte et conqueste des Canaries, faite dès l'an 1402, par messire Jean de Béthencourt, chambellan du roi Charles VI, escrite du temps même par F. Pierre Bontier, religieux de saint François, et Jean Leverrier, prestre, domestiques du dit sieur de Béthencourt, et mise en lumière par M. Galien de Béthencourt.* Paris, M CXXX. (Nous avons eu aussi le manuscrit original de cette chronique sous les yeux.) — *Traicté de la navigation*, de Bergeron. — *Noticias de la historia general de las islas Canarias*, par don Joseph de Viera y Clavijo, Madrid, 1783, 4 vol. in-4°. — *Les îles de l'Afrique*, dans l'*Univers*, par M. d'Avezac.

Consulter, mais non à titre d'autorité, *Essais sur les îles Fortunées et l'antique Atlantide*, par M. Bory de Saint-Vincent ; Paris 1803, in-12. (L'auteur ne paraît pas avoir lu avec attention l'ouvrage des chapelains de Béthencourt.) — *Voyage pittoresque à l'île de France, au cap de Bonne-Espérance et à l'île de Ténériffe*, par M. Milbert, *peintre embarqué sur la corvette le Géographe.* Paris. 1812, 2 vol. in-8°.

CHAPITRE XII.

(1) Voir pour les dernières parties de ce chapitre : *la Chronique de Mathieu de Coucy.* — *Vie de Jacques Cœur*, dans les *Hommes illustres* de d'Auvigny. — *Histoire de Mahomet II*, par Guillet. Paris, M DC LXXXI et les autres documents déjà cités relativement à *la Religion.*

CHAPITRE XIII.

(1) Voir pour la fin de ce chapitre : *Vie de Pierre d'Aubusson*, par le P. Bonhours, édition in-4°, et les autres documents déjà cités relativement à *la Religion.*

CHAPITRE XIV.

(1) Peut-être avait-il nom plutôt Prégent de Bidouze. Bidouze était, selon le *Dictionnaire de la Noblesse*, tome II, page 492, une des douze premières baronnies de

Béarn; elle fut retranchée et fit depuis partie du comté de Parabère en Bigorre, que posséda une branche de la maison de Beaudeau. Ni dans le *Dictionnaire de la Noblesse* précité, ni dans l'*Armorial général de France*, ni dans l'*Histoire de la Noblesse de Provence*, ni dans les *Histoires de Guyenne et Gascogne*, nous n'avons pu trouver le nom d'une seigneurie de *Bidoux* ou de *Bidoulx*, comme écrivent plusieurs auteurs. Il n'est pas douteux pourtant qu'en qualité de grand dignitaire de l'Ordre de Rhodes, le marin dont il est question ne fût de très-noble race. Le P. Anselme, copiant Ruffi dans son *Histoire de Marseille*, se borne à dire Prégent de Bidoux, né en Gascogne, sans parler de l'origine de sa famille. C'est à tort que nous avons dit, dans nos premières éditions de l'*Histoire maritime de France*, que Prégent de Bidoux appartenait à la famille de Prégent de Coëtivi, amiral de France, tué au siége de Cherbourg, sous Charles VII. — Voir *Histoire généalogique et chronologique des généraux des galères*, par le P. Anselme; — *Dictionnaire historique de Moreri*; — *Histoire de Marseille*, par Ruffi; — *Liste des généraux des galères de France*, dans les manuscrits de Barras de la Penne.

(2) Mariana, dans son *Histoire d'Espagne*, raconte ce fait autrement.

« Bidoux de Prégent, dit-il, Provençal, chevalier de Rhodes, était parti avec deux galères et deux brigantins qu'il avait fait équiper pour venir au secours des Français; il désolait les côtes de la Pouille, prenait les vaisseaux espagnols qui paraissaient sur le golfe et enlevait tous les vivres qu'on portait par mer; il jetait partout la consternation et se rendait de jour en jour plus redoutable. Cependant Gonzalve donna ordre à Lescano, homme expérimenté dans la marine, de faire équiper quatre galères, d'y mettre cinq cents hommes de bonnes troupes, et de donner la chasse au chevalier de Prégent. Lescano exécuta fidèlement cet ordre, et alla chercher le chevalier jusque dans le port de Brindes. Quoique Prégent eût plus de vaisseaux que son ennemi, il n'osa l'attendre et se retira dans le port d'Otrante qui appartenait alors aux Vénitiens, dans l'espérance qu'on ne viendrait pas l'attaquer sous le canon de la place, ou au moins que la garnison vénitienne ne souffrirait pas une pareille insulte. Lescano, sans s'embarrasser des Vénitiens, se rendit d'abord maître de deux vaisseaux qui étaient à l'ancre hors du port, et se prépara à enlever, ou brûler ou couler à fond la petite flotte du chevalier. Celui-ci fut si intimidé qu'il mit à terre, pendant la nuit, tous les matelots et ses soldats, tira tous les agrès de ses galères, et coula lui-même à fond ses bâtiments avec leurs canons, de peur que les ennemis n'en profitassent. » (*Histoire générale d'Espagne*, tome v, page 360.) »

(3) Voir pour le récit des campagnes navales au sujet de la guerre d'Italie : *Mémoires de du Bellay*; — *Hydrographie*, du P. Fournier, aux chapitres intitulés *Mémoires de la Marine de France*; — *Histoire générale d'Espagne*, par le P. Mariana, traduite par le P. Charenton; — *Histoire de la république de Gênes*, Paris, M DC XCVII; — *Histoire des Révolutions de Gênes*, Paris, M DCC LII; — *Histoire de Venise*, par Daru; — *Histoire de Louis XII*, par Jean d'Authon, et autres ouvrages ci-après cités.

(4) Le baron de Sainte-Croix dans les pièces justificatives de son *Histoire de la puissance navale de l'Angleterre*, tome 1er, page 452 et suivantes, édition de 1786, donne la traduction d'un manuscrit très-curieux de la bibliothèque Cotton, relatif à ce combat, lequel d'ailleurs on retrouve dans les manuscrits Bréquigny, de la bibliothèque Nationale :

« M. de Bréquigny, dit-il, dont l'étendue des connaissances égale sa facilite à les communiquer, et qui semble prendre un plus vif intérêt aux ouvrages des autres qu'à ceux dont il nous enrichit, a tiré du Muséum de Londres un manuscrit sauve de l'incendie de la bibliothèque Cottonienne. C'est un recueil de pièces qui ont été fort endommagées par le feu, parmi lesquelles on trouve une lettre d'Édouard Echyngham sur le combat d'Howard et de Prégent. Elle est écrite en anglais de ce temps, et difficile à entendre à cause de son orthographe vicieuse. Malgré ces obstacles, M. de Bréquigny a bien voulu en faire la traduction, que nous publions avec autant de plaisir que de reconnaissance. On observera en la lisant qu'il y a des lacunes en divers endroits, occasionnées par les flammes. Il paraît même qu'en reliant les feuilles éparses et demi-brûlées de ce manuscrit, on en a transposé quelques-unes.

« Les nouvelles d'ici sont si chagrinantes, que j'ai peine à vous les écrire. Mais « vous m'avez témoigné tant de bonté, surtout en me procurant l'honneur de rece- « voir une lettre du roi, que je me détermine à vous raconter ce qui s'est passé « sous mes yeux. Vendredi, 22 d'avril, six galères ennemies et quatre fustes don- « nèrent à travers une partie de la flotte du roi, coulèrent à fond le navire que com- « mandait Compton, et heurtèrent si vivement une des nouvelles barques royales, « commandée par Etienne Bull, qu'elle pensa être submergée. Alors les chaloupes « prirent une des fustes, et les autres avec les galères entrèrent dans la baie de « Whitfond près du Conquet, où elles restèrent samedi tout le jour. La nuit suivante « Mylord-amiral commanda six mille hommes pour débarquer entre la baie et le « Conquet, et prendre ainsi les galères par derrière. Mais lorsque nous abordions, « Mylord-amiral aperçut un bâtiment qui venait de ce côté et abandonna son projet. « Le capitaine ennemi ayant fait passer ses gens dans les bâtiments vivriers, notre « amiral envoya ordre aux capitaines de ses grands vaisseaux de revenir sur leurs « pas, de rejoindre la grande flotte devant le port de Brest, et d'y rester toujours « de manière que la flotte française n'y pût entrer..... Le jour de Saint-Marc, 25 avril, « notre amiral commanda quatre capitaines pour tenter avec lui l'abordage des « galères. Les dispositions se firent vers les quatre heures après midi..... William « Sidney et quelques autres devaient attaquer les galères à l'aide de barques lé- « gères. Il n'y avait pas assez d'eau pour les vaisseaux, les galères s'étant retirées « entre deux rochers. Elles étaient d'ailleurs défendues par des retranchements des « deux côtés, garnis d'artillerie; de sorte que ni bateaux ni vaisseaux ne pouvaient « approcher sans passer sous le feu de ces retranchements et sans essuyer une « grêle de traits et de balles.

« Mylord-amiral, malgré ces obstacles, s'obstina dans son dessein, sans qu'on « pût l'en dissuader. Il aborda la galère que commandait Prégent et sauta sur le « gaillard d'avant, Charrau, Espagnol, et seize autres avec lui. Quinze avaient « attaché au cabestan de leur bâtiment le câble de l'ancre qu'ils avaient jetée dans « la galère française pour s'y accrocher, afin de filer ce câble dans le cas où le feu « prendrait aux galères. Mais, soit qu'il eût été coupé par les ennemis, soit que ses « propres gens l'aient lâché pour éviter l'artillerie des galères et des retranchements, « dans l'instant où Mylord-amiral sauta à l'abordage, sa galère s'éloigna, le lais- « sant dans la galère même où il fut assailli à coups de piques moresques, et se « précipita dans la mer, selon le rapport d'un matelot qui, blessé en dix-huit en- « droits, se jeta dans une chaloupe et se sauva.

« Un domestique de Charrau raconte de même cet événement, et ajoute que quand « son maître et l'amiral eurent sauté dans la galère ennemie, son maître l'envoya « chercher son pistolet; mais que quand il revint pour le lui apporter, la galère

« s'était déjà séparée de l'autre. Alors il aperçut dans la mer l'amiral qui nageait et « criait à sa galère d'arriver à lui; mais voyant qu'elle ne le pouvait, il prit le sifflet « qui était autour de son cou, l'entortilla de son cordon, et le lança à la mer. Cet « homme dit qu'aussitôt il le perdit de vue.....

« Une de nos barques s'approcha ; mais, à son arrivée, celui qui la commandait « fut tué. En ce moment arrivèrent aussi Thomas Chayne et Wallop sur de petits « bâtiments, et firent feu de leur artillerie telle qu'ils l'avaient. Henri Chisburne et « Guillaume Sidney arrivèrent aussi et vinrent à bout d'aborder la galère de Pré- « gent, à laquelle ils causèrent quelques dommages. Mais voyant que tous les « autres s'étaient retirés et qu'ils restaient seuls, ne sachant pas que Mylord- « amiral eût quitté sa galère, ils retournèrent joindre les grands vaisseaux sans « rien entreprendre davantage. On n'était pas encore instruit si l'amiral était pris « ou tué. Je crois qu'il n'y eut jamais de chagrin égal au nôtre, quand nous sûmes « que nous avions si malheureusement perdu ce général, également recommandable « par sa bravoure, ses talents et ses vertus. Il n'y a personne sur la flotte qui ne « désire vivement que le roi envoie pour nous commander, un amiral ou un capitaine « général qui joigne à la haute naissance, la sagesse et la fermeté, et qui se fasse « également aimer et craindre; car jamais flotte n'eut plus besoin d'un homme qui « y fasse observer le bon ordre.....

« Pour être plus sûr du sort de Mylord-amiral, on envoya à terre un bateau avec « un pavillon de paix, et on chargea Thomas Chayne, Richard Cromwell et Wallop « de s'informer s'il y avait quelque Anglais fait prisonnier dans le combat. Dès « qu'ils furent au rivage, deux Français s'avancèrent et demandèrent ce qu'ils « voulaient. Ils répondirent qu'ils désiraient parler à l'amiral français. On les invita « à descendre, leur promettant toute sûreté pour eux et leur suite ; mais ils s'en « défendirent, à moins qu'on n'envoyât à leur barque quatre Français en otage..... « Alors Chayne et ses compagnons descendirent à terre, et s'avancèrent vers le « lieu où était l'amiral de France.

« Sur ces entrefaites Prégent arriva à cheval, et ils lui demandèrent s'il avait « fait quelque prisonnier anglais. Thomas Chayne ajouta qu'un de ses parents avait « été tué ou pris ; que s'il était prisonnier, il paierait sa rançon ; qu'il priait qu'on « le traitât bien, et qu'il en tiendrait compte. Prégent s'étant arrêté, leur répondit : « « Je vous assure que je n'ai d'autre prisonnier qu'un matelot. Mais un officier « ayant à son bras un écu doré, a sauté sur mon bord, et a été jeté à la mer à « coups de piques moresques. Le matelot prisonnier m'a dit que cet officier était « votre amiral. »

« J'ai oublié de vous parler de la galère que montait le lord Ferers. Il la mena « contre les galères ennemies, et tira tout ce qu'il avait de poudre et de balles, et « deux cents gerbes de flèches..... Voilà toutes les nouvelles, si ce n'est que mylord « Ferers, que nous avons choisi pour notre amiral, m'a envoyé ordre d'aller à « Hampton pour y convoyer les bâtiments munitionnaires; on m'a choisi pour trois « raisons : mon navire est bon voilier ; il est mieux approvisionné qu'aucun autre; « il y a beaucoup de malades sur la flotte, et tous les miens, à la réserve d'un « seul qui est mort, sont guéris au moyen des drogues que j'avais sur mon bord.

« Le samedi, dernier d'avril, toute la flotte arriva à Plymouth, et le dimanche je « vis débarquer un bateau de malades dont deux tombèrent morts en descendant à « terre.....

« Pour tirer meilleur parti des galères et des bateaux contre les Français, je crois « qu'il faudrait les confier à de braves capitaines, et que leurs équipages fussent « composés des meilleurs matelots ; que les rameurs fussent enchaînés à leurs bancs ;

« qu'il y eût aussi un nombre d'archers ; qu'enfin on récompensât ceux qu se dis
« tingueraient, et qu'on punît ceux qui manqueraient à leur devoir.....

« A mon départ d'Angleterre, le mercredi..... d'avril, je découvris un navire que
« je reconnus être français, et je le chassai deux ou trois heures. A la fin il tourna
« vers les côtes de Frise, et je l'abandonnai. Je fis route à l'ouest tout le jour et la
« nuit suivante. Le jeudi matin nous aperçûmes quinze voiles venant à nous. Plu-
« sieurs de mes gens croyaient que c'étaient des Français; mais voulant juger si
« ces navires étaient français, anglais ou espagnols, me fiant sur la marche de
« mon vaisseau, je les approchai, et je les reconnus espagnols. Le vent alors nous
« devint contraire.

« Le vendredi matin nous découvrîmes trois bâtiments français. Nous nous mîmes
« sur nos gardes, et j'encourageai mon équipage. N'ayant rien pour me bastinguer,
« je fis tendre deux câbles, sur lesquels je mis des matelas et autres choses sem-
« blables que j'avais sur mon bord. Je fis apporter les piques moresques et autres
« armes. Tout étant prêt pour combattre, les trois barques françaises, lorsqu'elles
« s'aperçurent de ma bonne contenance et que je ne cherchais pas à éviter le combat,
« se mirent elles-mêmes à fuir. Je les chassai jusque sur l'abbaye de Fécamp et sous
« les murs de la ville. Je les suivis jusque-là : elles nous envoyèrent leur bordée ;
« mais ne voyant plus de moyen de les joindre, je repris ma route. Je courus des
« bordées tout le jour et la nuit suivante. Le 16 avril, le vent étant sud-sud-ouest,
« ne nous permit autre chose que..... Le 18, au matin, nous aperçûmes une voile.....
« Le 19, à dix heures du matin, nous découvrîmes les galères françaises entre les
« rochers, dans le temps que je donnais chasse à un navire breton et à des bâti-
« ments de transport au large. Quand j'aperçus les galères, je criai : « ramez. » aux
« bâtiments de transport. Lorsque nous les approchâmes, nous en comptâmes vingt-
« deux, ils étaient à deux milles des galères et nous les reconnûmes pour français.
« Jamais je ne vis des gens plus effrayés que le furent les Espagnols et ils s'é-
« criaient : « Voilà le jour où il nous faut aller à l'hôpital. » Alors on découvrit du
« haut des mâts d'autres bâtiments, vers lesquels nous tournâmes. Après avoir fait
« environ dix milles, nous rencontrâmes sur notre route, le même jour, la flotte
« royale dans les eaux de Brest et nous la joignîmes avec nos bâtiments munition-
« naires. J'allai à bord de l'amiral ; jamais chevalier ne fut mieux reçu de sa dame
« que je ne le fus de lui et de toute sa flotte, car j'apportais des vivres, et depuis
« dix jours les équipages de la flotte étaient réduits à ne boire et manger qu'une
« fois dans la journée. Je finis ma lettre en priant Dieu de nous envoyer bonne
« fortune.

« A Hampton, le 5 mai 1513. »

On aperçoit dans le manuscrit original un post-scriptum de quelques lignes, mais si endommagé par le feu qu'on n'en peut rien tirer.

(5) Hormis sur la victoire des Français et sur la gloire dont se couvrit Hervé de Portzmoguer, plus généralement appelé Primoguet, il y a plusieurs incertitudes au sujet de ce combat. La si partiale et indigeste *Histoire navale d'Angleterre* le place en 1512. Presque tous les documents historiques, entre autres les *Grandes chroniques de Bretagne*, d'Alain Bouchard, les *Histoires de Bretagne*, de d'Argentré, dom Taillandier, dom Lobineau, le placent à la date que nous avons adoptée. Polydore Virgile, historien souvent très-peu exact, donne encore pour amiral à la flotte anglaise, dans cette circonstance, Édouard Howard. M. de Sismondi, dans son *Histoire des Français*, fait mourir le nouveau grand-amiral d'Angleterre, Thomas Howard,

dans ce combat; mais une pièce, datée de 1522, qui confère à Thomas Howard, comte de Surrey, le commandement des flottes combinées de Charles-Quint et de Henri VIII, ne nous aurait pas permis d'adopter cette version, quand bien même diverses autres circonstances ne la combatteraient pas. Les historiens de la Bretagne font du combat de Portzmoguer une affaire dans laquelle il aurait été amiral, et où ne paraît en aucune façon Prégent de Bidoux. Ce doit être une erreur volontaire, pour mieux faire ressortir la gloire de Portzmoguer, leur héros. Sainte-Croix paraît les avoir suivis sous ce rapport; il fait plus encore en plaçant ce combat avant l'arrivée de Prégent dans l'Océan. Jean d'Authon, dans son *Histoire de Louis XII pendant les années* 1499, 1500 *et* 1501, parle du vaisseau que devait monter plus tard Portzmoguer, et le nomme *Marie-la-Cordelière.* Il paraît que la reine Anne l'avait fait construire pendant son veuvage de Charles VIII, et lui avait donné pour enseigne la cordelière d'argent qu'elle ajoutait autour de l'écu de ses armes, avec cette devise : « J'ai le corps delié. »

Enfin voici un récit contemporain du combat de Portzmoguer, moins connu que les récits de Jean d'Authon et autres. Il est dû à Hubert Veille, continuateur de Robert Gaguin.

« . . . . . Sed Anglica classis, cui Admiraldus præerat, ubi nil inerme aut indefendum Aquitanicis oris : jamque et Borbonium et ispsum Franciscum Vallerium auxiliares nostris venturos didicit, versis velis in Britanicum mare se recepit. Quod etsi nonnullæ Galliæ naves in conspectu essent, dubiæ tamen, nec confligere ausæ (nam et numero et viribus impares erant) vim hostilem patientius diutiusque tulere, donec Primangaius regiæ navis (quam Anna illius auctrix à proprio Britannarum ducum insignique torque cordigeram nuncuparat). Magnanimus ductor, regiam Anglorum navem (cui Admiraldus insidebat) prospiciens, in eam vela dari jussit. Idem et Admiraldus, ut se impeti videt, paribusque animis signis unde quaque canentibus curat. Non aliter esurientes falcones prudentesque grues, rostris unguibusque armati : infestis explicatisque alis, quàm regiæ naves plenis lintheis, tonantibus fulgurantibusque machinis ac ingruentibus jaculis, primo impetu concurrunt. Mox nexæ uncisque hamis compactæ, ubi jacula defecere, acerrimam pugnam multis utrinque cadentibus, manu conservere. Sed è nostris quispiam (cujus nec nomen accepi) ignem in Anglicam misit : qui antea quàm naves divelli potuerint, ambas devoravit : solus Primangaius (ubi nulla salutis à flammis potuit via) in mare armatus sese præcipitem dedit. Terruit reliquam Anglorum classem Admiraldi regiarumque navium excidium. Sed longe magis ductoris nostro magnanimitas : qui cineres suos hostilibus misceri non tulerit, et æque ac eorum manes, per Neptunias tartareasque undas persequutus. Curtio cordatior, æquoreos furores vivens armatusque subierit. Quòd si id animi cæteris sit, nusquam se tutos arbitratur. Hinc quantum velis, quantum remigibus possunt, Angliam repetunt. »

(*Huberti Velleii in R. Gaguini appendix, Ludovicus decimus.*)

(6) Voir *Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe,* par Desmarquetz ; — *Mémoires biographiques sur les hommes célèbres du département de la Seine-Inférieure,* par Guilbert, père ; — *Recherches sur les voyages et découvertes des navigateurs normands,* par M. Estancelin.

(7) Voir : *Mémoires touchant l'établissement d'une mission chrétienne dans le troisième monde, autrement appelé la Terre australe méridionale, antarctique et*


Stanford University Li
3 6105 013 4__ ___

